

John Adams Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N^o

ADAMS.



282.12



v. 12



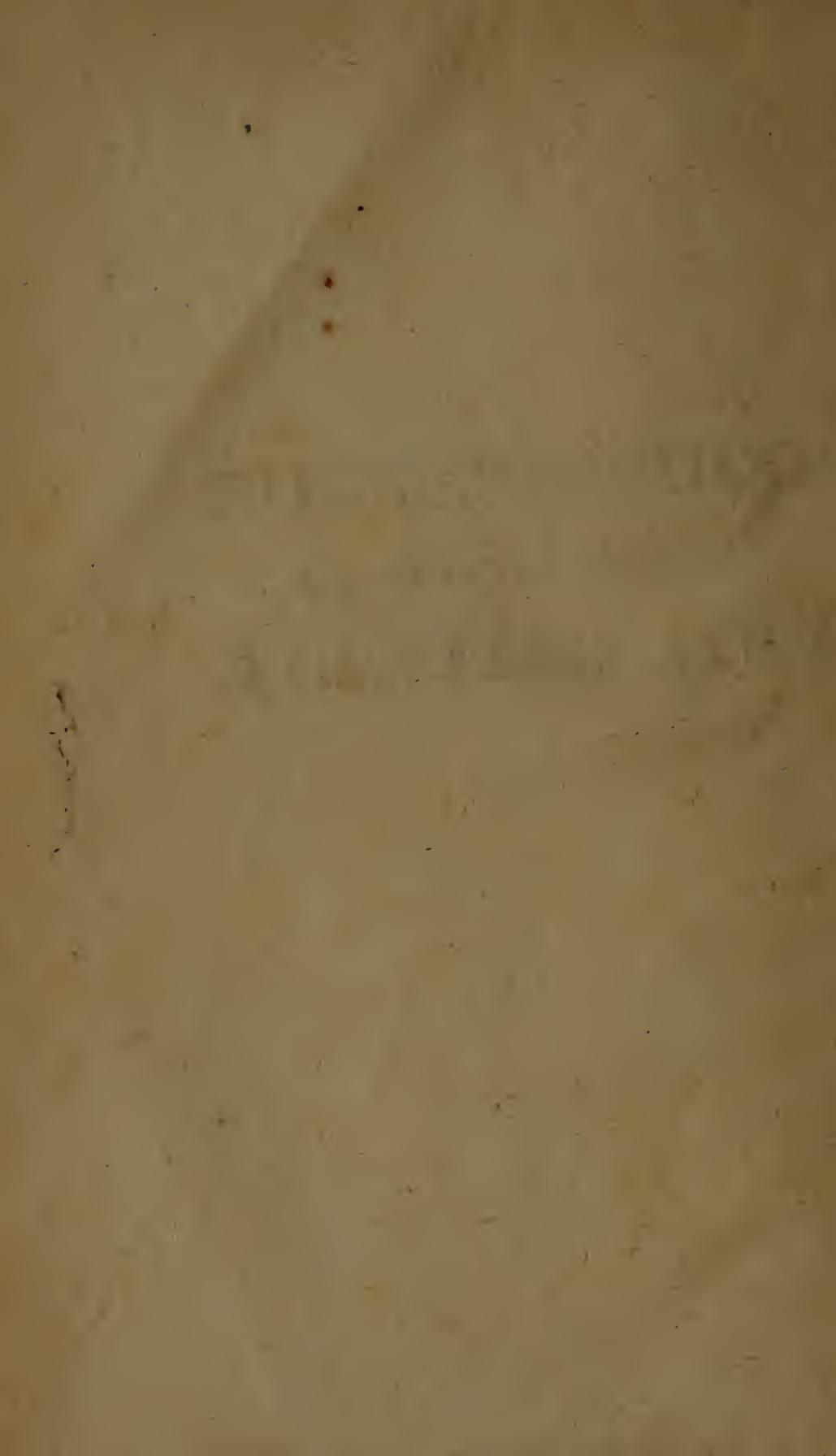
8-5

8-12-12

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME



COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE,

&c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, de l'Académie française & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon ; ancien Précepteur de S. A. R.

TOME DOUZIÈME.

INTRODUC. A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE MODERNE

A PARME,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXV.

XX

ADAMS

282.12

U.12



T A B L E
DES MATIERES.



LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE I.

De l'Allemagne & de l'Italie jusqu'à Rodolphe de Habsbourg empereur, & jusqu'à Charles d'Anjou roi de Sicile.

Pag. 1.

*H*enri VI empereur acquiert le royaume de Sicile. Sa conduite avec Richard. Philippe est chargé de gouverner l'empire pendant l'enfance de son neveu Frédéric II. Innocent III, qui médite la ruine de la maison de Suabe, fomenté des troubles en Sicile. Et ensuite en Allemagne, où il fait élire Othon. Othon fuit en Angleterre. Philippe, qui s'assure l'empire, le reconnoît pour son successeur. Innocent se flatte

Tom. XII.

a

que le regne d'Othon sera favorable aux prétentions du saint siege. S'étant trompé, il excommunie Othon, & les Allemands élisent Frédéric II. Othon défait à Bovines, ne peut plus recouvrer l'empire. Pourquoi Frédéric II dans son couronnement fait vœu d'aller à la Terre Sainte. Faction des Guelfes & Gibelins. Désordres par-tout. Frédéric II acquiert par un mariage des droits sur le royaume de Jérusalem. Il arrive en Palestine avec deux excommunications de Grégoire IX. Il y avoit eu après la mort de Saladin une quatrième croisade en 1196. Il y en avoit eu une cinquième en 1202. Une partie des croisés s'étoient engagés au service des Vénitiens. Ils avoient ensuite rétabli le jeune Alexis sur le trône de Constantinople. Enfin ils avoient pris Constantinople, & partagé l'empire. Une multitude d'enfants s'étoient croisés. Et toutes les nations chrétiennes avoient envoyé des armées en Palestine. Frédéric II avoit mené peu de monde en Palestine. Moyens dont il se sert pour se faire obéir. Il recouvre les saints lieux. Le traité qu'il a fait est désapprouvé par le patriarche de Jérusalem. Grégoire qui avoit soulevé toute l'Italie l'excommunie une troisième fois, & veut armer contre lui tous les princes chrétiens. Frédéric fait échouer tous les projets de Grégoire. Grégoire est forcé à demander la paix. Jean de Brienne empereur de Constantinople. Révolte de Henri.

DES MATIÈRES.

Ligue des Lombards. Seconde treve de dix ans avec le sultan d'Egypte. Grégoire prêche une croisade contre Frédéric. Innocent IV, qui avoit été dans les intérêts de Frédéric, l'excommunie lorsqu'il est pape, & allume la guerre de plus en plus. Etat de l'empire & de l'Italie après la mort de Frédéric. Charles d'Anjou roi des deux Siciles.

CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre pendant le regne de Philippe Auguste.

Pag. 23.

Retour de Richard en Angleterre. Il fait la guerre à Philippe jusqu'à sa mort. Jean Sans-terre lui succede au préjudice d'Arthur, dont Philippe prend les intérêts. Divorce de Philippe qui fait sa paix avec Jean, & qui abandonne Arthur. La guerre recommence, & Arthur perd la vie. Jean est accusé de l'avoir fait mourir & ses fiefs sont confisqués. Conquête de Philippe. La cour des pairs, ou le parlement, ne doit être composée que des vassaux immédiats. Comment les arriere-vassaux y eurent entrée. Le parlement s'occupe des moyens d'abais-

ser les grands vassaux. Comment il se trouve en possession d'une juridiction qui s'étend tous les jours. Aveuglement des seigneurs François à cette occasion. Les officiers du roi étoient membres du parlement qui jugea Jean Sans-terre. Ce jugement étoit injuste. Les grands vassaux contre leurs propres intérêts l'approuvent, où du moins n'empêchent pas qu'il ne soit exécuté. Il n'en eût pas été ainsi si Richard eût été à la place de Jean Sans-terre. Le gouvernement féodal s'affoiblit parce que les seigneurs vendent à des villes le droit de se défendre. Alors commence le gouvernement municipal. Les villes qui se gouvernent sont un frein au brigandage, & rendent les rois moins dépendants de leurs vassaux. De nouvelles communes se forment à l'exemple des premières. Les villes trompées par les seigneurs ne veulent traiter que sous la garantie d'un protecteur puissant. Philippe Auguste devient ce protecteur. Avantages qu'il en retire. Il affermit son autorité parce qu'il n'en abuse pas. Innocent III abuse de la sienne pour armer toute la chrétienté. Il offre l'Angleterre à Philippe. Jean fait hommage au saint siege. Le légat défend à Philippe de penser à l'Angleterre. Bataille de Bovines. Jean est forcé à signer deux chartres. Le pape les déclare nulles & les Anglois offrent la couronne à Louis. Philippe & Louis sont excommuniés. Les Anglois conservent la couronne à Henri III. Les Albi-

geois. Raimond comte de Toulouse se soumet en apparence. Des conciles donnent ses états à Simon de Montfort, chef des croisés. La grandeur des Capétiens commence à Philippe Auguste.

CHAPITRE III.

De la France sous Louis VIII & sous S. Louis ;
& de l'Angleterre sous Henri III.

Pag. 43.

Sacre & couronnement de Louis VIII. Il fait la guerre à Henri III. Il la termine & marche contre les Albigeois. La juridiction des appels acheve de s'établir. L'assurement s'introduisit. Avec quelle circonspection les rois devoient user de leur autorité. S. Louis avoit toutes les qualités nécessaires aux temps où il regnoit. Blanche a la régence. Elle déconcerte toutes les ligues qui se forment. Fin de la guerre des Albigeois. L'inquisition. Blanche dissipe de nouvelles ligues. Caractère de Henri III. Ses entreprises mal concertées La régente profite des fautes de ce prince. S. Louis réprime l'abus que les évêques faisoient des censures. Révolte du comte de Bretagne qui inutilement compte sur Henri III. Traitement que lui fait.

S. Louis. Ce roi empêche le mariage de l'héritière de Ponthieu avec Henri III. Majorité de Louis. Il soumet Thibault, comte de Champagne. Grégoire offre l'empire au frere de Louis. Refus de Louis. Préjugés du temps. Louis veut inutilement réconcilier le pape & l'empereur. Deux victoires de ce prince dissipent une nouvelle ligue. Il oblige ses vassaux à n'avoir pas d'autre suzerain que lui. L'abus des censures commençoit à les faire moins respecter. Louis refuse l'asyle à Innocent IV. Le roi d'Arragon, & les Anglois le lui refusent également. Mot du pape sur ces refus. Il se retire à Lyon. Louis dans une maladie demande la croix. Piété de S. Louis. Il est triste qu'il n'ait pas réfléchi sur l'injustice des croisades. Il se préparoit à cette malheureuse expédition lorsqu'Innocent deposed Frédéric. La taxe qu'il mit à cette occasion sur les ecclésiastiques, devoit diminuer leur zele pour les croisades. Conquêtes des Carismins. Conquêtes de Temougin ou Gengis kan. Un de ses fils avoit détruit l'empire des khalifes & celui des Assassins. Les Carasmins chassés par les Mogols, s'étoient rendus maîtres de la Palestine. Prise de Damiette. Malheurs & captivité de S. Louis. Après un peu moins de quatre ans de séjour en Palestine, il revient en France. Puissance de S Louis fondée sur une politique éclairée & sur une justice exacte. Comment les barons avoient ruiné les justices de leurs vassaux.

Comment leurs vassaux s'étoient affoiblis par des partages de famille. Tyrannie que les barons exerçoient sur leurs vassaux. Comment les usages qu'ils avoient introduits contribuent à l'accroissement de l'autorité royale. S. Louis affoiblit les barons en encourageant l'usage de partager une baronie entre plusieurs freres. Il donne des lettres de sauve-garde aux opprimés. Il abolit les duels judiciaires. Comment la jurisprudence des appels tendoit à le rendre seul législateur. Comment il détourne les seigneurs de s'opposer à cette jurisprudence. Comment on s'accoutume à penser qu'il a le droit de proposer des loix à tout le royaume ; & à le regarder comme le protecteur des coutumes. En réprimant les abus & en protégeant les opprimés , il accroit sa puissance. Moyens qu'il emploie pour empêcher les guerres particulieres des seigneurs. Traité de S. Louis avec le roi d'Arragon. Les barons d'Angleterre reglent la forme du gouvernement. Ils traitent avec S. Louis des provinces qui étoient un sujet de guerre entre les deux couronnes. Troubles en Angleterre. S. Louis est pris pour juge. Entrée des communes au parlement. Fin des troubles d'Angleterre. Sageesse de S. Louis dans le traité qu'il fait avec Henri III. Jurisdiction des magistrats du roi avant S. Louis. Comment sous S. Louis cette jurisdiction s'étend sur toutes les provinces. Pragmatique de S. Louis. Dernière croisade.

 CHAPITRE IV.

Considérations sur l'état de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie vers la fin du treizieme siecle.

Pag. 90.

Ignorance & préjugés des Barbares qui s'établissent en occident. Désordres qui naissent du gouvernement établi par Charlemagne. L'anarchie commence sous ses successeurs. Les assemblées de la nation cessent en France seulement. Le gouvernement féodal devoit naître en France. Erreur sur l'origine du gouvernement féodal. De France, ce gouvernement passé dans les royaumes voisins. Il étoit moins vicieux en Allemagne qu'en Angleterre. Causes de ses vices en Angleterre. En France les vices de ce gouvernement sont favorables à l'agrandissement des Capétiens. Ce gouvernement produit les plus grands désordres en Italie. Comment les gouvernements prennent une meilleure forme. Etat déplorable de Constantinople.

LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE I.

De l'Allemagne , de l'Angleterre , de la France
& de l'Italie pendant les regnes de Rodol-
phe de Habsbourg , de Philippe le Hardi
& de Charles d'Anjou.

Pag. 107.

Philippe III succede à S. Louis. Edouard I à Henri III. Rodolphe de Habsbourg élu empereur. Objet de ce chapitre. Rodolphe rétablit la sureté. Il fait déclarer rebelle Ottocare roi de Boheme. Fief dont il investit ses fils. Il vend aux Italiens des privileges & des immunités. Sageffe d'Edouard I. Autorité de Philippe III. Puissance de Charles roi de Naples. Ses projets & ceux de Jean de Procida. Le pape Nicolas III entre dans les vues de Jean de Procida. Vêpres Siciliennes. Charles abandonne la Sicile à Pierre d'Arragon. Martin IV excommunie Pierre , & donne à Charles de Valois les royaumes de Valence & d'Arragon. Mort de Charles I roi de Naples : de Pierre d'Arragon : de Philippe le Hardi. Charles II est reconnu roi de Naples.

CHAPITRE II.

Des principaux états de l'Europe pendant le pontificat de Boniface VIII.

Pag. 117.

Pierre de Mourron , Célestin V , élu pape. Il abdique , & Benoît Caiétan , Boniface VIII , lui succede. Mauvais raisonnement de ceux qui pensoient qu'un pape ne peut pas se démettre. Traitement que Boniface VIII fait à Célestin V. Boniface VIII est trop foible pour les projets qu'il médite. Troubles en Ecoſſe. Guerre entre la France & l'Angleterre. Boniface se porte pour juge entre le comte de Flandre & Philippe le Bel. Les Colonnes ne lui permettent pas de soutenir cette tentative. Frédéric est couronné roi de Sicile, lorsque Jacques son frere cede cette île à Charles le Boiteux. En Allemagne Adolphe est déposé & Albert d'Autriche est élu. Troubles en Danemarck : en Hongrie. Prétentions de Boniface sur la Hongrie : sur la Pologne : sur l'Ecoſſe. Il fomente les troubles en Danemark. Ses prétentions sur l'empire d'Allemagne. Les Colonnes succombent. Bulle Clericis laicos. Ordonnanee de Philippe le Bel. Bulle du pape contre cette ordonnance. Cette bulle souleve toute la France contre les entreprises de Boniface. Boniface donne une bulle con

tradiçtoire. Il nomme vicaire de l'empire Charles de Valois. Il le reconnoît pour empereur d'orient. Charles de Valois échoue dans ses projets, & se fait mépriser. Boniface rétracte la bulle contradictoire à la bulle Clericis laicos. Audace insolente de l'évêque de Pamiers. Audace ou délire de Boniface VIII. Les états prennent la défense de Philippe le Bel. Boniface tient un concile contre ce prince. Il cherche un appui dans Albert qu'il reconnoît, Appel en France au futur concile général contre les entreprises de Boniface. Erreur où l'on étoit encore. Boniface fulmine des bulles, est arrêté & meurt. Institution du Jubilé.

CHAPITRE III.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à celle de Philippe le Bel.

Pag. 141.

Pontificat de Benoît XI. Guerre de Flandre. Election de Clément V. Extorsions de ce pape. Clément est fidele aux promesses qu'il avoit faites à Philippe le Bel. Abolition des Templiers. Lyon est réuni à la couronne. Edouard I obtient de Clément V la permission de violer les

chartres & de mettre des décimes sur le clergé. Il a pour successeur Edouard II son fils, qui meurt en prison. Confédération des Suisses. Henri, comte de Luxembourg, successeur d'Albert. Henri VII passe les Alpes. Il proteste contre les prétentions de Clement. Bulles de pape contre la mémoire de Henri & contre les Vénitiens.

CHAPITRE IV.

Du gouvernement de France sous Philippe le Bel.

Pag. 157.

Lumieres nécessaires aux magistrats depuis le regne de S. Louis. Ignorance des conseillers juteurs. Elle force à créer des conseillers rapporteurs. Ceux-ci se rendent maîtres du parlement. L'aveuglement des seigneurs laisse au roi le choix des légistes. Sur quels principes les nouveaux magistrats étendent les prérogatives royales. Puissance législative des empereurs Romains. Cette puissance est mieux dans le premier corps de la nation, que dans un despote. Raisonnement des gens de robe sur les prérogatives royales. Philippe le Bel n'abuse pas de l'autorité, que le parlement lui attribue. Bon effet des fausses maximes du parlement. Mauvaise politique de Phi-

De Philippe le Bel. Usage de l'argent monnoyé. Anciennement la livre d'argent pesoit 12 onces. Ce qui assure la valeur des especes. Fraudes des souverains qui battoient monnoie. Ces fraudes se sont multipliées sous la seconde race. S. Louis a fait des réglemens pour rétablir les monnoies. Philippe le Bel les altere & les change à plusieurs reprises. Mauvais effets de ces variations. Défense qui augmente les effets de ces variations. A l'exemple de Philippe le Bel, les vassaux commettent les mêmes abus. Adresse de ce prince pour leur enlever le droit de battre monnoie. Ses successeurs usèrent de ce droit pour commettre les mêmes fautes. Philippe le Bel fomenta les divisions des trois ordres. Situation embarrassante du clergé. Situation des seigneurs & du tiers-état. Philippe le Bel projette d'assembler les trois ordres, pour vendre sa protection à tous, sans l'accorder à aucun. Ce projet lui réussit. La politique de ce prince est injuste, & sera funeste à ses successeurs. Réunion faite à la couronne. Cours souveraines rendues sédentaires.

CHAPITRE V.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Philippe IV, dit le Bel, jusqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.

Pag. 175.

Mécontentement général, mais sans effet. Pourquoi il a été sans effet. Division qui tend à la ruine des vassaux. Règne de Louis X. A l'exemple de Louis, les seigneurs vendent la liberté à leurs serfs. C'étoit une fausse démarche de leur part. Difficultés qui avoient empêché de donner un successeur à Clément V. Une assemblée déclare que la couronne de France ne peut passer aux filles. Les vassaux abusent du droit de battre monnoie. Philippe V s'attribue l'inspection sur leurs monnoies. Il achete les monnoies de quelques-uns. Ses précautions pour accroître son autorité. Plusieurs seigneurs vendent leurs monnoies à Charles IV, qui répare les fautes de son pere. Charles IV ambitionne l'empire. Troubles à l'occasion de l'élection de deux empereurs, Louis de Baviere & Frédéric d'Autriche. Jean XXII fulmine des bulles contre Louis, que les dietes défendent. Jean leve une armée avec des indulgences & des exactions. Louis est reçu à Rome aux acclamations du peuple. Les Romains lui de-

mandent la permission d'élire un autre pape. Nicolas V antipape. Inconvénients reconnus de la multitude des ordres religieux. Institutions des ordres mendiants. Subtilités des freres mineurs qui donnent au saint siege la propriété des choses qu'ils consomment. Jean XXII ne veut point de cette propriété & condamne les subtilités de ces moines. La forme d'un capuchon devient pour ces moines le sujet d'un schisme. Jean XXII donne une bulle contre les capuchons pointus. On brûle ceux qui ne veulent pas renoncer à ces capuchons. Déchaînement des freres mineurs contre Jean XXII.

CHAPITRE VI.

Dè l'état de la France sous les regnes de Philippe de Valois, de Jean II, de Charles V; & de l'Angleterre sous celui d'Edouard III.

Pag. 193.

Désordre général en Europe. A la mort de Charies le Bel, deux concurrents à la couronne de France. Philippe de Valois est reconnu. La loi salique n'étoit qu'une coutume introduite par les circonstances. Avantages de cette loi, lorsqu'elle ne sera plus contestée. Les troubles

continuent en Angleterre pendant les premières années d'Edouard III. C'est pourquoi ce prince paroît d'abord renoncer à ses prétentions sur la France. Philippe de Valois rend la Navarre à Jeanne fille de Louis Hutin. Conseil qu'il donne au comte de Flandre. Entreprise des magistrats sur les justices ecclesiastiques. Assemblée de magistrats & d'évêques pour terminer ce différent. Le décret de Gratien. Mauvais raisonnemens des évêques. Pour terminer ces contestations, il auroit fallu remonter aux six premiers siècles. Les scrupules de Philippe de Valois donnent l'avantage au clergé. Mais cette première attaque des magistrats en présage d'autres qui seront plus heureuses. Edouard III prend le titre de roi de France & commence la guerre. Il bat les François à Créci. Les divisions, fomentées par Philippe le Bel, sont funestes à Philippe de Valois. Philippe de Valois multiplie les impôts. Il altere continuellement les monnoies. Edouard III s'applique à faire cesser les divisions. Sous Jean II, les monnoies varient encore plus que sous Philippe VI. Jean II se rend odieux par des voies de fait & méprisable par sa foiblesse. Il convoque les états Il leur fait sous serment des promesses qu'il ne tient pas, il est fait prisonnier à Poitiers. Charles dauphin convoque les états à Paris. Il est trop heureux de les pouvoir rompre. Forcé à les rassembler, il ne peut plus

les rompre. Désordres par-tout. Marcel, qui veut donner la couronne à Charles roi de Navarre, est tué. Treve de deux ans avec Edouard. Sage conduite du dauphin. La guerre recommence & la même année on négocie. Traité de Brétigni. Dans ces temps de calamités, Jean se croise. Différents à l'occasion du traité de Brétigni. Jean passe en Angleterre pour les terminer. Il y meurt. L'esprit des états sous Jean II Edouard cesse d'être grand. Charles V se fait une loi de ne point altérer les monnoies. Il assure la paix au dehors. Brigands qui infestoient la France. Charles V se propose de les armer pour le comte de Translamare contre D. Pedre, roi de Castille. Bertrand du Guesclin se charge de les conduire. Les compagnies consentent à suivre du Guesclin. En passant par Avignon, elles demandent au pape l'absolution & cent mille francs. Le pape est forcé à compter cent mille francs. Henri de Translamare, proclamé, est défait par D. Pedre. Il le bat à son tour, le fait prisonnier & le poignarde. Il conserve la couronne de Castille, malgré plusieurs prétendants. Charles V, qui veille à maintenir l'ordre, se fait aimer & respecter. Il sait choisir ceux à qui il donne sa confiance. Les sujets du prince de Galles portent contre lui leurs plaintes au roi. Charles V cite le prince de Galles à la cour des pairs. Un arrêt de cette cour déclare confisquées

toutes les terres de ce prince. Cette démarche est soutenue par des succès. Mort du prince de Galles & d'Edouard. Nouveaux succès de Charles V. Sa mort. Sa sagesse.

CHAPITRE VII.

De l'Allemagne depuis le différent de Louis V.
& Jean XXII' jusqu'en 1400.

Pag. 224.

Source des revenus des papes. Querelles du sacerdoce & de l'empire pendant le pontificat de Benoît XII. Clement VI fait élire roi des Romains Charles, fils du roi de Boheme. Alors des troubles se préparoient dans le royaume de Naples. Après bien des difficultés, Charles IV est reconnu roi des Romains. Cessation des querelles du sacerdoce & de l'empire. Elle est funeste aux papes. Désordres en Allemagne où tous les droits sont confondus. Bulle d'or. Elle est la premiere loi fondamentale du corps Germanique. Charles IV sacrifie l'empire à ses intérêts & le sert sans le savoir. Venceslas, qui entretient les divisions, est déposé.

LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE I.

De l'église & des principaux états de l'Europe pendant le grand schisme.

Pag. 234

Les désordres à leur comble , produisent quelque bien. Clément VI déclare nulles les dispositions de Robert roi de Naples. Louis , roi de Hongrie , se refuse aux invitations qui lui sont faites , & fait investir son frere André. André est étranglé. Jeanne I est accusée de ce meurtre. Elle se retire en Provence avec Louis de Tarente qu'elle épouse. Clément VI déclare Jeanne innocente. Il achete d'elle Avignon. Jeanne désigne Charles de Duras pour son héritier. Elle épouse en quatrieme noce Othon , duc de Brunswick. Etat misérable du reste de l'Italie. Le gouvernement de Rome étoit une annarchie. Délire du tribun Nicolas Rienzi. Autorité dont il jouit. Comment il la perd. Le jubilé , réduit à la cinquantieme année par Clément VI , attire à Rome une multitude de pèlerins. Cette multitude apporte la disette. Les papes ne conservent

b 4.

presque rien en Italie. Rienzi est tué. Pourquoi les papes préféroient Avignon à Rome. Urbain V & Grégoire XI, invités par les Romains vont à Rome. Les Romains veulent un pape Italien. Les cardinaux feignirent d'élire Prignano, Urbain VI. Urbain VI qui veut se croire pape, aliéne les esprits. Les cardinaux élisent à Fondi Clément VII. Toute la chrétienté se divise entre les deux papes. Ils se font la guerre & Clément VII se retire à Avignon. A la sollicitation d'Urbain, Charles de Duras arme contre Jeanne. Ce pape vouloit obtenir des états pour son neveu. Jeanne cherchant des secours, adopte Louis d'Anjou. Charles de Duras la fait périr. Charles V n'a pu prévenir les calamités, qui menaçoient la minorité de Charles VI. Troubles causés par les oncles de Charles VI, Charles V fit une faute en amassant un trésor. Louis d'Anjou échoue contre Charles de Duras. Charles de Duras assiége Urbain VI. Cruauté de ce pape. Marie, roi de Hongrie après la mort de Louis son pere. Des seigneurs offrent la couronne à Charles de Duras. Il est assassiné. Sigismond, époux de Marie, monte sur le trône. Ladislas, fils de Charles de Duras, est reconnu par Urbain, & Louis, fils de l'adopté, par Clément. Le schisme continué après la mort des papes. Les papes dépouillent à l'envi le clergé. Ils font un trafic des bénéfices. Ils en font un des indulgences, & ne paroissent qu'user de leurs droits. Au-

aucune puissance de l'Europe ne pouvoit réprimer ces abus. L'état de la France étoit déplorable sous Charles VI : Et celui de l'Angleterre pendant le minorité de Richard II. L'état de l'Angleterre n'est pas meilleur lorsque Richard II est majeur. Ce prince perd la couronne. Il perd la vie. Les exactions des deux papes soulevent le clergé. Moyens proposés par l'université de Paris pour faire cesser le schisme. Le clergé de France veut que les deux papes fassent une cession de leurs droits. Sur le refus des deux papes, la France se soustrait à l'obéissance de Benoît. La soustraction n'ayant pas eu une approbation générale, on la leve. On revient à la soustraction. Les deux papes se refusant à la cession, sont abandonnés de leurs cardinaux, qui convoquent un concile à Pise. Troubles dans l'empire. Le concile de Pise dépose Grégoire & Benoît. Les cardinaux de Pise élisent Alexandre V; & on eut trois papes. Abus sous Alexandre V, à qui succede Jean XXIII. Ce que Jean XXIII avoit été auparavant. Jean, en guerre avec Ladislas, est forcé à la paix. Il abandonne Rome au roi de Naples. Il se met sous la protection de Sigismond, & consent à la convocation d'un concile. Sigismond choisit Constance pour le lieu du concile. Jean se repent d'avoir consenti à la tenue d'un concile. Le concile force Jean à donner sa cession. Il le dépose. Élection de Martin V. Fin du schisme. La guerre continuoit entre la France &

l'Angleterre. Règne de Henri IV en Angleterre. Sageſſe de ſon fils Henri V. L'aveuglement des rois de France empêchoit le gouvernement féodal de s'éteindre. Ce fut la cauſe des calamités de la France. Iſabelle de Baviere y contribua. Jean Sans-peur ſe rend maître de Paris, & fait aſſaſſiner le duc d'Orléans. Le docteur Jean Petit entreprend de juſtifier ce crime. Deux factions déchirent la France. Henri V voulant profiter de ces troubles, elles font la paix. Henri V commence la guerre. Il défait les François dans la plaine d'Azincourt. Dans l'impuiſſance de ſoutenir ſes premiers succès il repaſſa la mer. Jean Sans-peur le reconnoît pour roi de France. Iſabelle s'unit à Jean Sans-peur. Le comte d'Armagnac, Henri V, Jean Sans-peur, & Iſabelle s'arrogent en même temps toute autorité. Jean & Iſabelle ſont maîtres de Paris. Le dauphin, retiré à Poitiers, crée un nouveau parlement. Jean Sans-peur, qui ſe réconcilie avec le dauphin, eſt aſſaſſiné. Les ennemis du dauphin en ſont plus animés contre lui. Iſabelle lui ôte la couronne pour la mettre ſur la tête de Henri V. Henri VI proclamé dans les deux royaumes. Méſintelligence entre les régents & Philippe le Bon duc de Bourgogne. Jeanne d'Arc delivre Orléans & fait ſacrer Charles VII à Rheims. Les Anglois brûlent Jeanne d'Arc comme magicienne. Les troubles d'Angleterre rendront la couronne à Charles VII.

CHAPITRE II.

De ce que le concile de Constance a fait pour l'extirpation des hérésies & des abus de l'église.

Pag. 279.

Les abus étoient devenus des droits. En ne gardant aucun ménagement, les papes soulevent les princes, les peuples & le clergé même. Pour combattre les abus, on attaque l'autorité légitime des papes, & même le dogme. Erreurs de Marsile de Padoue, & de Jean de Gand. Les papes donnoient des constitutions pour défendre leurs prétentions ou pour en établir de nouvelles. Mais plus ils faisoient d'efforts, plus ils invitoient à combattre leurs prétentions. Elles étoient sur-tout odieuses aux Anglois. Doctrine de Wiclef. Ses sectateurs causent des troubles. Jean Hus qui adopte la même doctrine, attaque les droits de l'église, sous prétexte de combattre les abus. Le concile de Constance le fait brûler; ainsi que Jérôme de Prague: ce qui cause une guerre civile. Pourquoi ce concile consent que l'élection du pape précède la réforme. Il statue les choses à réformer par le pape. Les annales sont fort débattues. Réglemens des peres de Constance sur la convocation des con-

ciles généraux. Martin V donne peu de soins à la réforme. Jean Charlier Gerson représente inutilement ce qui reste à faire. Il ne peut pas faire condamner tout ce qu'il y a de dangereux dans la doctrine de Jean Petit. Les Polonois ne sont pas plus écoutés, & Martin déclare qu'on ne peut pas appeller du pape au concile. Cependant il n'en est pas moins arrêté que le pape est un supérieur & un juge.

CHAPITRE III.

De Naples, de l'église & de l'Allemagne, depuis le concile de Constance jusques vers le milieu du quinzieme siecle.

Pag. 293.

Le royaume de Naples a tous les abus du gouvernement féodal. Ladislas accroît ces abus. Cependant il veut faire des conquêtes. Sa mort est suivie de grands désordres. Les amours de Jeanne II en occasionnent d'autres. Jules César de Capoue découvre la conduite de cette reine à Jacques de Bourbon, qui vient pour l'épouser. Jacques la met sous la garde d'un vieux françois. Il aliene les Napolitains, qui demandent la liberté de la reine. Jules César offre à Jeanne

d'ôter la vie au roi. Jeanne découvre ce dessein à Jacques. Elle obtient la permission de sortir. Le peuple la délivre. Traité entre Jeanne & Jacques. Jacques est prisonnier dans son palais. Sforze oblige la reine à exiler son favori, Sergiani Carracciolo. Martin V obtient la liberté de Jacques, qui se retire dans un cloître. Sforze appelle Louis d'Anjou à la couronne. Jeanne adopte Alphonse roi de Sicile & d'Arragon. Sforze, vainqueur d'Alphonse, fait adopter Louis d'Anjou. A sa mort, elle adopte René frere de Louis. Eugene IV prétend disposer du royaume de Naples. Les prétentions des deux princes & des papes causerent de nouvelles guerres. Evénements contemporains au regne de Jeanne. Guerre des Hussites commandés par Jean-Zisca. Victoire de ce général. Après sa mort, les Hussites sont encore vainqueurs. Concile convoqué & aussitôt dissous. Concile de Bâle, qui déclare que le pape ne peut pas le dissoudre. Eugene IV donne une bulle qui ordonne la dissolution du concile. Il la révoque. Le concile entreprend de réformer le chef de l'église. Le pape convoque à Ferrare un autre concile, qu'il transfere à Florence. On tenta inutilement de réunir l'église grecque à l'église latine. Le concile de Bâle dépose Eugene & élit Félix V. La conduite des principales puissances prévient le schisme. Fin du schisme & des conciles. Pragmatique sanction de Charles VII. Fin des troubles de

Boheme. Après Sigismond, l'empire passe à la maison d'Autriche.

CHAPITRE IV.

Fin de l'empire Grec.

Page. 313.

État de Constantinople, lorsqu'en 1261 les François en furent chassés. Cet empire divisé est déchiré par les différents partis. Il est troublé par les moines, & par l'importance que le gouvernement donne à toutes les questions qu'ils élèvent, & par les tentatives des empereurs Grecs pour se réunir avec l'église latine. Progrès des Turcs sous Othman & sous Orcan. Cantacuzene collègue de Jean Paléologue. Succès d'Orcan en Europe, & d'Amurat I. Bajazeth I entretient les troubles dans l'empire Grec. II assiége Constantinople. Il défait Sigismond à qui les François ont amené des secours. Sigismond devient grand par les revers. Bajazeth pouvant se rendre maître de Constantinople, accorde une treve de dix ans. Il dispose de l'empire grec. Il est défait par Tamerlan. Les desseins des Turcs suspendent la ruine de Constantinople. Amurath II est sur le point de prendre Constantinople. Jean Hunniade vain-

queur d'Amurath II, délivre Belgrade & force le sultan à la paix. Les Chrétiens se proposent d'abuser de la bonne foi avec laquelle les Turcs observent le traité. Eugene IV & le cardinal Julien levent les scrupules. Amurath II défait les Hongrois dans la Bulgarie. Il ne peut forcer Scanderberg dans la ville de Croie. L'empire grec se démembroit pour donner des apanages aux princes du sang. Prise de Constantinople par Mahomet II. Deux partis, qui s'anathématisoient divisoient alors la ville. Mahomet II est arrêté dans ses conquêtes.

CHAPITRE V.

Considérations sur les peuples de l'Europe depuis la chute de l'empire d'occident jusqu'à la chute de l'empire Grec.

Pag. 328.

Pourquoi l'Europe a tant de peine à se civiliser. La Grece avoit eu moins d'obstacles à se policer. Les Grecs sentoient le besoin des loix, parce qu'ils étoient pauvres : les Européens ne le sentent pas parce qu'ils sont riches. La barbarie des nouveaux peuples de l'Europe, est bien différente de celle des anciens peuples de la

Grece. Ils conservent long-temps leur caractère sauvage. Après Charlemagne, ils s'abandonnent à de nouveaux désordres. Un instinct brutal les conduit dans toutes leurs entreprises. Injustices & parjures, ils n'ont aucune idée de justice. Ils ne connoissent pas les devoirs de nation à nation, ni même ceux de citoyen à citoyen. Quelle sorte d'égalité contribue au bonheur d'une nation. Il y a une inégalité odieuse qui la ruine. La plus pernicieuse est celle qui a été produite par le gouvernement féodal & par les ordres religieux. Il y a une noblesse qui ne détruit pas l'égalité. Opinion absurde de nos ancêtres, qui ont imaginé que la terre fait le noble. Cette noblesse est le principe d'une inégalité odieuse. Les peuples qui ont envahi l'occident, deviennent plus féroces qu'ils ne l'étoient. Bien loin de s'instruire par l'expérience, ils répètent les mêmes fautes. Chez toutes les nations les grands sont encore plus féroces que les autres. Le luxe les polit sans les civiliser, & sans les policer. En quoi différent ces trois expressions. Vices des siècles polis. Lorsque ces temps de corruption sont arrivés, il faut se tenir à l'écart pour être heureux; & se faire des amis éclairés & vertueux. Les peuples de l'Europe sont polis, avant d'avoir été civilisés & policés. La mollesse prépare des révolutions dans le gouvernement. La politesse des 12, 13

Le 14e. siecle étoit encore bien grossiere. Lorsque les Grecs & les Romains s'amolliissoient, on pouvoit au moins réclamer les anciennes mœurs. Mais les Européens qui n'ont jamais été vertueux, s'abandonnent brutalement à la mollesse, sans pouvoir regretter le passé. Confusion où se trouvoit l'Europe. Les peuples deviennent la proie des souverains. Ces siecles corrompus offrent de grandes leçons aux princes. Les grands hommes qu'ils ont produits, prouvent qu'un prince peut être grand dans les temps les plus difficiles. L'Allemagne & l'Angleterre nous prouvent le danger des entreprises au loin. Toute l'histoire nous apprend qu'on est foible au dehors lorsqu'on divise pour être puissant au dedans. Elle nous fait voir les calamités que produit une ambition sans regles. Les querelles du sacerdoce & de l'empire nous montrent les limites des deux puissances. En considérant les abus qui ne sont plus, on apprend à remédier à ceux qui restent.

LIVRE HUITIEME.

Des Lettres dans le moyen âge.

CHAPITRE I.

Comment les Arabes ont cultivé les sciences.

Pag. 353.

*I*gnorance des Arabes vers les temps de Mahomet. Ils cherchent à s'instruire sous les Abassides. Le khalif Mamoûn attire les savants fait des collections de livres & fait traduire les plus estimés. Les Arabes ont des écoles. Ils lisent les anciens dans de mauvaises traductions. Ils adoptent Aristote sans pouvoir l'entendre. Ils croient l'entendre & ils forment soixante-dix sectes différentes. A force de subtilités, ils concilient leur péripatétisme avec l'alcoran. Ils s'appliquent à la dialectique, à la médecine, à la géométrie & à l'astronomie. Ils ont nuï aux progrès de l'esprit humain.

CHAPITRE II.

De l'état des lettres chez les Grecs depuis le sixieme siecle jusqu'au quinzieme.

Pag. 361.

Progrès de l'ignorance dans les sixieme & septieme siecles. De toutes les sectes d'Alexandrie, le platonisme conserve seul quelques sectateurs. La dialectique d'Aristote est adoptée par les catholiques. Abus de cette méthode. Ruine des lettres chez les Grecs dans le huitieme siecle. Léon l'Isaurien y contribue. Dans le neuvieme & dans le dixieme siecles, les sciences font quelques progrès parmi les Grecs.

CHAPITRE III.

De l'état des Lettres en occident depuis le sixieme siecle jusqu'à Charlemagne.

Pag. 366.

Ruines des écoles en occident. Impuissance où étoient les peuples de cultiver les lettres. On croyoit à l'astrologie judiciaire. Mais parce que

Les Chrétiens avoient les astrologues en horreur, ils proscrivirent toutes les sciences. Le pape S. Grégoire croyoit les études profanes contraires à la religion. Ruine de la bibliothèque du temple d'Apollon Palatin. L'autorité de S. Grégoire a dû être funeste aux lettres. Il n'y avoit plus que des compilateurs & des copistes ignorants. Les écrivains ecclésiastiques n'étoient pas plus éclairés. L'ignorance est à son comble dans le huitième siècle.

CHAPITRE IV.

De l'état des Lettres en occident depuis Charlemagne jusqu'à la fin du onzième siècle.

Pag. 374

Les grands hommes se forment tout seuls. Ignorance de Charlemagne. Il apprend à écrire. Alcuin son précepteur. Soins de Charlemagne pour relever les anciennes écoles. Il en fonde de nouvelles. Mais on n'étoit pas capable de remonter aux meilleures sources. On suivoit au hazard de nouveaux guides. Un des meilleurs eût été S. Augustin. Les nouvelles écoles étoient trop mauvaises pour dissiper l'ignorance. On ne s'y faisoit que des idées vagues des choses qu'on croyoit enseigner. Cours d'étude. Point de livres

classiques Il ne sortoit des écoles peu fréquentées que de mauvais chantres & de méchants dialecticiens. Dans le neuvieme siecle, les écoles tombent encore. Pourquoi ? La manie de la dialectique y multiplie les disputes & les erreurs. Le platonisme s'y introduit avec toutes ses absurdités. Sur la fin du neuvieme siecle, Alfred protège les lettres en Angleterre. Malgré la protection des Othons le dixieme siecle est le plus ignorant, comme le plus corrompu, & on proscribit les sciences, pare qu'on pense qu'elles corrompent les mœurs. Dans le onzieme, l'abus des indulgences, & les prétentions du sacerdoce entretiennent l'ignorance qui leur est favorable. Cependant les abus qu'on veut défendre font cultiver la dialectique.

CHAPITRE V.

Des lettres en occident pendant le douzieme & le treizieme siecles.

Pag. 391.

Les théologiens abusent de la dialectique. Cet abus leur donne de la célébrité, & les conduit aux honneurs. Les uns croient suivre Aristote ; les autres St. Augustin. Il en naît des questions &

des disputes sans fin. Les essences de Platon. Les formes d'Aristote. Opinion de Zénon qui rejette ces essences & ces formes. Les platoniciens vouloient concilier ces trois philosophes. Sectes des réalistes & des nominaux. Quelquefois les questions les plus frivoles excitent les disputes les plus vives. On en subtilise davantage, & il en naît des erreurs. La célébrité que donnent les disputes, suscite des ennemis aux dialecticiens. Caractère d'Abélard. On lui reproche des erreurs. S. Bernard cherche la célébrité à son insu. Son zèle n'est pas assez éclairé. Il devient l'instrument dont on se sert pour perdre Abélard. Pierre Lombard. Son livre des sentences est plein de subtilités. Il est reçu comme principal livre classique. On le commente & il devient plus obscur. On condamne en France les ouvrages d'Aristote, & on les permet par tout ailleurs. La protection que Frédéric II donne aux lettres met en réputation les commentateurs arabes. Enthousiasme de ces commentateurs pour Aristote. Effet de cet enthousiasme. Albert le Grand passe pour magicien; ainsi que Roger Bacon. S. Bonaventure surnommé le docteur séraphique. S. Thomas d'Aquin docteur angélique. Il acheva de faire prévaloir le péripatétisme. Jean Duns Scot, surnommé à juste titre le docteur subtil. Les écoles & les docteurs les plus renommés ne faisoient que retarder les progrès de l'esprit.

CHAPITRE VI.

Des Lettres en occident dans les quatorzieme
& quinzieme siecles.

Pag. 410.

Comment les circonstances ont fait oublier aux moines l'esprit de leur premiere institution. Comment sans projets d'ambition ils deviennent ambitieux. Ils entretiennent l'ignorance parce qu'ils sont ignorants, & parce qu'il est dange-reux pour eux qu'on s'éclaire. D'ailleurs ils de-voient leur célébrité aux futilités qu'ils ensei-gnoient. Comment le péripatétisme étoit devenu la secte dominante. Rome ordonne l'étude des livres d'Aristote dont elle avoit défendu la lectu-re. Chacun le commente & il se forme plusieurs sectes de péripatétisme. Occam qui avoit écrit pour Philippe le Bel & pour Louis de Baviere renouvelle la secte des nominaux. Les nominaux sont persécutés. Les meilleurs esprits s'élevoient inutilement contre les écoles. Quelques-uns com-mencent à faire de meilleures études. On com-mence à cultiver l'éloquence & la poësie. Il im-porte de connoître les erreurs & leurs causes. Comment les opinions les plus absurdes se sou-tiennent pendant des siecles, & gouvernent le monde. C'est une leçon pour les princes.

CHAPITRE VII.

De la scholastique, &, par occasion, de la maniere d'enseigner les arts & les sciences.

Pag. 422.

Les changements, qu'a essuyés la scholastique, font qu'on a de la peine à s'en faire une idée. Le trivium & quadrivium étoient tombés lorsque le péripatétisme introduisit un nouveau cours d'étude. On commence à écrire en langues vulgaires. Mais sans goût & sans regles. Par conséquent on ne pouvoit parler que fort mal latin. La grammaire, la rhétorique & la poésie gâtoient le jugement. On en étoit plus incapable d'apprendre l'art de raisonner. On ne savoit comment se conduire pour acquérir des connoissances, ni même par où commencer. Ne pouvant donc raisonner sur des idées, on raisonna sur des mots & on fit des syllogismes. La métaphysique tout aussi absurde fut remplie d'abstractions mal faites, qu'on prenoit pour des essences. Cette métaphysique prenoit le nom de physique, & rendoit raison de tout, parce qu'on ne savoit pas raisonner. Les meilleurs esprits obéissoient à ce torrent d'absurdités ou même le faisoient croître. La morale & la politique n'étoient

pas mieux traitées. *Vraie source des principes de la morale. Les scholastiques la cherchoient dans Aristote qu'ils n'entendoient pas & multiplioient les questions sans les résoudre. Il n'y eut plus que des probabilités en morale. Abus qui en naîtront. Quel doit être l'objet de la politique. On étoit incapable de le connoître. Les scholastiques cherchent la politique dans Aristote. Ils subtilisent en défendant mal les meilleurs droits. Ils se faisoient de fausses idées du droit civil & canonique. Où ils puisoient les principes du dernier. Combien ils raisoient mal d'après l'écriture. Combien il étoit difficile qu'on fît de meilleures études. Les esprits les mieux intentionnés étoient trop ignorants pour les réformer. La cour de Rome, qui s'étoit arrogé l'inspection sur les universités, ne vouloit point de réforme. Pour bien étudier il auroit fallu commencer par où les scholastiques finissoient. Observer avant de se faire des principes généraux. Etudier d'abord la physique; puis la métaphysique; ensuite l'art de raisonner; enfin l'art de parler. En effet, il faut bien parler & bien raisonner avant d'en apprendre les règles. L'histoire de l'esprit humain prouve qu'il n'y a pas d'ordre plus propre à l'instruction. Les scholastiques divisoient trop les objets de nos connoissances. En Grece on cultivoit à la fois tous les arts & toutes les sciences. Les étudier tout-à-fait séparément c'est nuire au progrès de l'es-*

prit. Voilà pourquoi nous n'avons que de mauvais livres élémentaires. Il y a donc des études qu'on ne doit pas séparer, quoiqu'elles paroissent avoir des objets différents. Mais on s'est obstiné à diviser sans fin. De sorte qu'on ne trouve nulle part des choses qu'il faut étudier en même temps. Les meilleurs esprits subjugués par les préjugés, ne remontent pas à la source de cet abus.

LIVRE NEUVIEME.

De l'Italie.

CHAPITRE I.

Des principales causes des troubles de l'Italie.

Pag. 449.

L'Italie plus troublée qu'aucune autre province. L'amour de la liberté y causoit des désordres. L'ambition des papes en causoit de plus grands. Les Lombards abolissent la royauté, & créent trente ducs. Ils rétablissent des rois, qui regnent parmi les troubles. Longin avoit créé des ducs. Première cause des troubles de l'Italie. La puissance des papes commence avec les troubles. Pepin &

Charlemagne accroissent cette puissance. Elle s'accroît encore par la foiblesse de leurs successeurs. Après la déposition de Charles le Gros, les troubles sont plus grands que jamais : & les papes sont continuellement entraînés d'un parti dans un autre. Othon I fait respecter sa puissance & la laisse à ses successeurs. Cependant le calme n'étoit jamais que passager. Le clergé élevé par les Othons devient ennemi des empereurs. Dans ces circonstances les empereurs ont de nouveaux ennemis dans les Normands qui s'établissent en Italie. Circonstances favorables à l'ambition de Grégoire VII. L'audace de ce pape fait une révolution dans les esprits. Combien alors il étoit difficile aux deux Frédéric de défendre les droits de l'empire. Les factions Guelfes & Gibelines augmentent les désordres. Après Conrad IV, temps d'anarchie favorable aux usurpations. Il se forme des confédérations, & des villes pensent à se gouverner.

CHAPITRE II.

Considérations générales sur ce qui fait la force
ou la foiblesse d'une république.

Pag. 462.

L'égalité est le fondement d'une bonne république. Inégalité odieuse & destructive. Il y a

une pauvreté, qui contribue à la prospérité des états. L'opulence est ruineuse, lorsqu'elle est le fruit de l'avidité. Elle produit le luxe : qui consiste moins dans l'usage des richesses, que dans un travers de l'imagination. Maux que produit le luxe. C'est en observant les mauvais gouvernements qu'on en peut imaginer de meilleurs. L'ambition peut être utile ou nuisible à l'état. Ambition utile. Ambition nuisible. L'égalité fait les bonnes mœurs. Les bonnes mœurs font les bonnes républiques.

C H A P I T R E III.

Idée générale des républiques d'Italie.

Pag. 471.

Il ne pouvoit pas se former des républiques dans le royaume de Naples. Il étoit difficile qu'il s'en formât dans la Lombardie. L'état ecclésiastique étoit exposé à tous les désordres, que causoit l'ambition peu raisonnée des papes. Il devoit s'y former des principautés. Il s'y forma des républiques pendant la résidence des papes à Avignon. C'est en Toscane qu'il devoit se former des républiques. Mais elles devoient être continuellement agitées. Elles vouloient être li-

bres, sans savoir ce qui constitue la liberté. L'égalité est le fondement du gouvernement républicain. Les Romains n'ont été puissants, que parce qu'ils tendoient à l'égalité. Les Italiens n'ont jamais connu l'égalité. Le gouvernement féodal, & les richesses apportées par le commerce, en avoient effacé toute idée. Il n'en restoit aucune trace dans les provinces où il y avoit beaucoup de gentils-hommes. Dans la Toscane où il y en a moins, il se forme des républiques; mais elles sont troublées parce qu'il y reste encore des gentils-hommes. Elles sont toutes commerçantes. Elles n'ont que des troupes mercenaires. Combien il leur en coûte pour se défendre. Le commerce suscite entre elles des guerres ruineuses. Elles se ruinent même avec des succès. L'argent est pour elles le nerf de la guerre. Elles ont dès leur établissement tous les vices des républiques corrompues. Pourquoi les républiques de Suisse & d'Allemagne étoient moins mal constituées.

CHAPITRE IV.

De Venise & de Genes.

Pag. 484.

Commencement de Venise sous la protection des Padouans. Gouvernement des douze tribuns. Pe-

pin, fils de Charlemagne, protège Venise. Le trop grande puissance du doge occasionne des troubles continuels. Nouveau gouvernement qui la limite. La démocratie se change en aristocratie sous le doge Pierre Gradenigo. Conspirations des familles qui ont perdu leur part à la souveraineté. Conseil des dix pour prévenir ces conspirations. Inquisiteurs d'état établis pour la même fin. Combien ces moyens sont absurdes, & cependant nécessaires à la tranquillité publique. Le gouvernement de Venise s'affermir en bannissant les mœurs. Toujours soupçonneux, il n'a pas de citoyens même parmi les nobles. Il ne s'affermir au dedans qu'en s'affoiblissant au dehors. Les sages. Le sénat. Le grand conseil. La manière dont les magistratures se combinent, met une barrière à l'ambition, & assujettit la république à un plan dont elle ne peut s'écarter. Mais ses opérations en sont plus lentes; & il lui est presque impossible de faire les changements que les circonstances demandent. Erreur de Machiavel sur l'aristocratie de Venise. La noblesse de Venise est bien différente de la noblesse féodale. Genes est une aristocratie, qui ne pouvoit s'établir sur des principes fixes. Pourquoi? Puissance de Venise & de Genes sur mer. Les croisades contribuent à leur puissance. Conquêtes des Vénitiens. Les Vénitiens & les Génois se ruinent mutuellement. Mais les troubles domestiques sont funestes aux Génois.

Conquêtes des Vénitiens en Italie. Les succès de ces républicains n'ont rien de surprenant. Ils étoient ruineux pour leur commerce. Ils ne les devoient qu'à la foiblesse des autres peuples de l'Europe.

CHAPITRE V.

Des révolutions de Florence.

Pag. 504.

L'histoire de Florence est intéressante. Les Florentins sont long-temps avant de prendre part aux querelles du sacerdoce & de l'empire. Commencements des dissensions. Faction des Buondelmonti & faction des Uberti. Les Uberti sont protégés par Frédéric II. Ils prennent le nom de Gibelins, & les Buondelmonti celui de Guelfes. A la mort de Frédéric ces deux factions se réconcilient pour donner la liberté à Florence. Douze anciens ont le gouvernement de la république. Coutume singulière des Florentins. Leurs progrès dans dix ans de calme & de liberté. Mais le peuple rallume l'esprit de faction en se jetant dans le parti des Guelfes. Conduite de Benoît XII & de Frédéric II pour entretenir cet esprit. Les Gibelins sont chassés. Ceux-ci appelés à Parme en chassent les Gibelins. Ils sont

soutenus par Charles d'Anjou, & les Gibelins rendent l'autorité au peuple de Florence, qu'ils veulent gagner. Les Florentins tentent d'assurer leur liberté. Les Gibelins conspirent, & sont forcés à se retirer. Trois classes de citoyens dans Florence. Création des douze bons hommes & de trois conseils. Ce nouveau gouvernement ne peut empêcher les violences des Guelfes. C'est pourquoi les bons hommes rappellent les Gibelins. Les papes continuent à nourrir l'esprit de faction. Nouveau gouvernement qui exclut des magistratures toute la noblesse. Mais la seigneurie est trop foible contre les entreprises des gentils-hommes. Moyens qu'on emploie pour lui donner plus d'autorité. Troubles qui en naissent. Ils sont apaisés. Progrès des Florentins malgré leurs divisions. Factions blanche & noire. Les noirs sont chassés & quelques-uns des blancs à qui on permet de revenir. Charles de Valois entretient les dissensions. Les désordres sont plus grands que jamais. Les Florentins se donnent à Robert, roi de Naples, pour cinq ans. Royalistes & antiroyalistes. Différentes révolutions dans Florence. Sage proposition des Florentins aux peuples qui avoient été leurs sujets. Partage de l'autorité entre les nobles & le peuple. Les nobles voulant commander seuls, restent sans autorité. Leurs efforts pour recouvrer l'autorité. Ils ne se relevent plus.

CHAPITRE VI.

Considérations sur les causes des dissensions de Florence.

Pag. 527.

Lors de la fondation de Rome , on pensoit que tous les citoyens devoient jouir des mêmes droits. On pensoit bien différemment lorsque Florence tenta de se gouverner en république. Les patriciens ne pouvoient pas imaginer de se fortifier dans des châteaux : ni les plébéiens de prendre les armes contre les patriciens. Ceux-ci cédoient avec espérance de recouvrer ; & les plébéiens ne songeoient pas à les dépouiller de toute autorité. Il y avoit donc toujours des moyens de conciliation pour réunir les deux partis contre l'ennemi. La politique des Romains , pour contenir les peuples conquis , est un effet des circonstances où ils se sont trouvés. A Florence , au contraire, les citadins devoient tout tenter pour dépouiller les nobles. Il ne pouvoit y avoir aucuns moyens de conciliation. Les factions devoient se multiplier , & livrer la patrie à l'étranger. Florence ne pouvoit employer la même politique avec les villes conquises. Elle est au contraire

Tom. XII.

d

dans la nécessité d'acheter des amis & des alliés. Les commencements des républiques de Rome & de Florence arrêtoient ce qui devoit arriver à l'une & à l'autre.

CHAPITRE VII.

Continuation des Révolutions de Florence.

Pag. 536.

Jean Visconti fait la guerre aux Florentins. Différents partis qui couroient l'Italie. Les Albizi & les Ricci forment deux factions ennemies. Ce qui donne lieu à l'avertissement. Abus qu'on en fait. On y remédie. Les abus recommencent avec plus de désordres. Cinquante-six personnes nommées pour réformer le gouvernement. Différentes guerres. Le pape excommunique les Florentins qu'il n'a pu vaincre. Les deux factions méditent leur ruine. Silvestro Medicis est fait gonfalonier. Il arme le peuple pour faire passer une loi. Désordres que cause la populace armée. Elle obtient que personne ne sera averti comme Gibelin. Elle se saisit de toute l'autorité. Elle dispose de tout avec caprice. Michel de Lando, gonfalonier se fait respecter. La populace est exclue des magistratures; mais les petits artisans y ont la plus grande part. Autant de factions que de classes de citoyens. Après bien de troubles la première classe prévaut. Guerre des Florentins avec Ga-

léas Visconti. Véri Medicis médiateur entre la seigneurie & les petits artisans. Les Florentins ont la guerre avec Philippe, fils de Galéas Visconti, & avec Ladislas. Les impôts qu'il a fallu mettre soulèvent le peuple. Jean Medicis n'approuve pas qu'on rende l'autorité aux nobles pour l'enlever aux petits artisans. Sa conduite pour appaiser le peuple qui se soulève contre les impôts mal répartis. Côme son fils est banni. Il est rappelé. A la tête des uomini di ballia il est maître de la république. Les partisans de Côme, jaloux de son autorité, font cesser la commission. Mais se voyant moins considérés qu'auparavant, ils l'invitent à reprendre l'autorité. La chose souffroit des difficultés que Côme ne se presse pas de lever. La commission est rétablie, & Côme en est le chef. Neroni engage Pierre, fils de Côme, dans des démarches qui alienent les esprits. Conjuration contre Pierre. Elle est découverte, & l'autorité de Pierre en est plus assurée. Mais il ne peut point apporter de remèdes aux abus. Thomas Soderini conserve l'autorité aux deux fils de Pierre. Conjuration contre Laurent & Julien. Julien est assassiné. Laurent gouverne avec gloire. Jugement de Machiavel sur la manière dont les Italiens faisoient la guerre.

 CHAPITRE VIII.

Comment en réfléchissant sur nous-mêmes ; nous pouvons nous rendre raison des temps où les arts & les sciences se sont renouvelés.

Pag. 562.

Les écoles tombent après Charlemagne. On est ignorant & on ne sent pas le besoin de s'instruire. En occupant notre enfance de frivolités on nous expose à rester enfants toute notre vie. Il faut faire sentir aux enfants le besoin d'exercer les facultés du corps. Il faut leur apprendre à se servir eux-mêmes. Il faut à plus forte raison leur faire un besoin d'exercer les facultés de l'ame. Les instruire comme en jouant : & leur faire un besoin de s'occuper pour écarter l'ennui. C'est déjà savoir beaucoup que savoir s'occuper. Alors on prend du goût pour des études qui sans cela seroient rebutantes. L'étude de l'histoire doit faire sentir le besoin des vertus & des talents. Plus on sent ce besoin , plus on s'intéresse aux grands hommes. Les connoissances naissent & se développent dans tout un peuple comme dans chaque particulier. L'ordre de nos besoins détermine le choix de nos études. La méthode accélère ou ralentit le progrès de nos connoissances. L'ordre le plus parfait est celui qui développe le

mieux les facultés de l'ame. En lisant les poëtes, un enfant apprend à son insu l'art de raisonner. C'est que le goût est de toutes les facultés de l'ame, la premiere qu'il faut développer.

CHAPITRE IX.

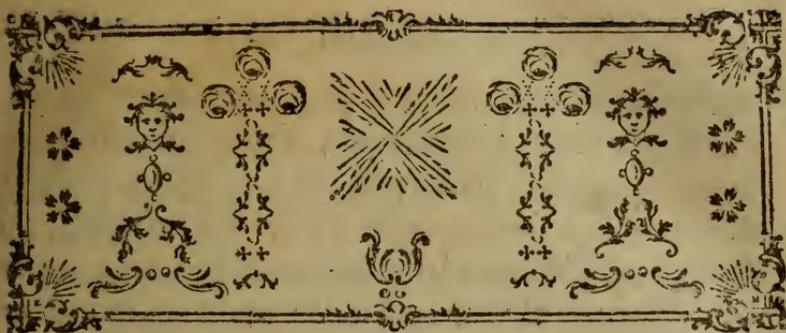
De l'état des arts & des sciences en Italie, de puis le dixieme siecle jusqu'à la fin du quinzieme.

Pag. 574.

Pourquoi les écoles étoient tombées dans les neuvieme & dixieme siecles. La réputation des Arabes donne la curiosité de s'instruire. La considération qu'on accorde aux lettres augmente cette curiosité. L'école de Salerne devient la plus célèbre. On s'applique particulièrement à la dialectique & à la scolastique; à la médecine; à la jurisprudence, & aux questions qu'élevent les querelles du sacerdoce & de l'empire. Mais ni l'objet des études ni la méthode ne permettoient d'acquérir de vraies connoissances. Les Arabes qu'on étudioit, n'ont fait que mettre des entraves au génie. Les lettres ne pouvoient pas naître dans les écoles. Elles devoient naître chez le peuple qui le premier auroit du goût. Les Provençaux après bien des révolutions, s'enrichissent par le commerce & cultivent la poésie. Ils

répandent le goût chez d'autres peuples & principalement parmi les grands. Les lettres sont protégées à Naples. Mais quoique cette ville devienne tous les jours plus florissante, la bonne poésie n'y devoit pas naître. Pendant longtemps les Vénitiens ne cultivent que le commerce. Ils n'ont pour loix que des usages introduits par les circonstances. Ils connoissent l'abus de la multitude des loix & en ont peu. Nulle part la justice n'étoit mieux administrée. Leurs loix cependant n'étoient pas assez simples puisqu'ils avoient besoin de jurisconsultes. Ils étudient la jurisprudence, & n'en sont pas plus instruits. Les Italiens enrichis par le commerce, cultivent les arts. Ils commencent à avoir de historiens. Les lettres dans des circonstances, où elles paroissent devoir faire des progrès, étoient retardées par la protection accordée aux mauvaises études. La Toscane en devoit être le berceau. A Florence les factions mêmes devoient contribuer à la naissance des arts. Dante. Pétrarque. Boccace. Ceux qui les premiers ont du goût, le communiquent rapidement. Il passe aussitôt d'un genre dans un autre. La prise de Constantinople, bien loin de porter le goût en Italie, a retardé le progrès des lettres

FIN de la Table, du Tom. XII.



INTRODUCTION
A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

*De l'Allemagne & de l'Italie jusqu'à
Rodolphe de Habsbourg empereur,
& jusqu'à Charles d'Anjou roi de
Sicile.*

HENRI VI, qui avoit été couronné du vivant de son pere, fut reconnu empereur, aussitôt qu'on eut appris la mort de Frédéric. Guillaume II, roi de Sicile, venoit

1190
Henri VI
empereur ac-
quit le Ro-
yaume de si-

Tom. XII.

A

~~Sicile.~~
sile.

aussi de mourir; & ce royaume étoit divisé entre plusieurs concurrents, qui prétendoient à la couronne. Tancrede, du sang des princes Normands, parce qu'il étoit fils naturel de Roger, l'emporta d'abord sur les prétendants qui s'étoient élevés en Sicile: mais il lui restoit à se défendre contre l'empereur, qui se préparoit à faire valoir les droits de Constance sa femme. Henri ayant échoué dans une première tentative, revint avec de plus grandes forces, & conquit ce royaume sur Guillaume III, fils de Tancrede. Ce prince mourut peu d'années après: s'il eut quelques bonnes qualités, il fut cruel & perfide: sa conduite avec Richard suffiroit pour ternir la mémoire d'un plus grand homme.

1194

1197

Sa conduite
avec Richard.

Le roi d'Angleterre ayant été jeté par la tempête sur la côte de Venise, entreprit d'achever son voyage par terre, & eut l'imprudence de passer par les états du duc d'Autriche, qu'il avoit offensé en Palestine. Il fut arrêté & livré à l'empereur, qui eut la lâcheté de le tenir dans les fers, & de lui vendre cher la liberté.

Philippe est
chargé de
gouverner
l'empire pen-
dant l'enfan-
ce de son ne-
veu Frédéric II

Frédéric, fils de Henri, avoit été élu roi des Romains; & comme il étoit encore dans l'enfance, les Allemands confièrent le gouvernement de l'empire à Philippe de Suabe, duc d'Alsace, frere du dernier empereur. D'un autre côté, Constance conserva la Sicile à sou

filz, y maintint la tranquillité pendant un an qu'elle la gouverna, & laissa en mourant Frédéric, & le royaume sous la tutele du pape Innocent III.

Mais en Sicile & en Allemagne, les grands ne songeoient qu'à profiter de la jeunesse du prince; & Innocent méditoit la ruine de la maison de Suabe, dont la puissance l'enveloppoit de toutes parts, & qu'il regardoit comme l'ennemie du saint siege.

Innocent III
qui médite la
ruine de la
maison de
Suabe,

Plusieurs factions déchiroient la Sicile. les ministres & les généraux desunis prenoient les armes sous divers prétextes. Gautier, comte de Brienne, qui avoit épousé une fille de Tancrede, entreprit de soutenir les prétentions à la tête d'une armée: le pape, qui protegéoit celui-ci, prononçoit des excommunications contre ceux qui refusoient de reconnoître sa tutele; & pendant qu'il entretenoit ces troubles, il en produisoit encore de plus grands en Allemagne.

fomente les
troubles en
Sicile,

Son dessein étant de faire passer l'empire dans une autre maison, il excita les peuples à la révolte, il les délia du serment fait au prince Frédéric, & il réussit à former un parti, qui élut Othon, duc de Saxe: toute l'Allemagne fut en armes pendant plusieurs années.

& ensuite en
Allemagne,
où il fait élire
Othon.

Philippe, excommunié; eut d'abord des revers, & il fut réduit à la dernière extrémité:

Othon fuit
en Angleterre.

mais il se releva, & eut de si grands succès, qu'Othon fut contraint de céder & de s'enfuir en Angleterre.

Philippe qui s'assura l'Empire le reconnoît pour son successeur.

Ce vainqueur, pour s'affurer l'empire, récompensa ceux qui lui avoient été attachés, gagna par des faveurs les partisans de son ennemi, mit le pape dans ses intérêts, en cédant au saint siege le duché de Spolète & la Marche d'Ancone, & se réconcilia avec Othon, à qui il donna sa fille Béatrix, & qu'il reconnut pour son successeur à l'empire. Il fut assassiné l'année suivante.

1208

Innocent se flate que le regne d'Othon sera favorable aux prétentions du saint siege.

Le pape avoit profité de ces guerres civiles pour établir sa souveraineté dans plusieurs villes d'Italie; il voulut encore profiter des commencements du regne d'Othon, pour s'affurer de nouveaux droits; comptant sur la reconnoissance de ce prince, & sur l'intérêt qu'il avoit alors de ménager le saint siege. Dans cette vue, il projeta de le lier par des serments; & comme la cérémonie du couronnement en fournissoit l'occasion, il offrit de le couronner, s'il vouloit passer en Italie.

S'étant trompé, il excommunique Othon, & les Allemands élièrent Frédéric II.

Othon fut donc couronné; & sans trop considérer les conséquences, il prononça un serment tel que le pape le desiroit. Dans l'article qui concernoit le patrimoine de S. Pierre, & par lequel il promettoit de conserver à l'église de Rome tous les domaines qu'elle possé-

doit, on avoit compris les terres de la comtesse Mathilde, & plusieurs autres qui appartennoient à l'empire. Ce fut aussi une des premières choses dont l'empereur se repentit ; & il ne songea plus qu'à saisir un prétexte, pour rompre avec le pape. Il se présenta bientôt à l'occasion d'une dispute, survenue entre les Romains & les soldats Allemands : car il exigea des satisfactions ; & mécontent de celles qu'on lui fit, il entreprit de recouvrer par les armes tout ce qu'il avoit cédé ; disant que ses premiers sermens étoient de conserver les droits de l'empire. Alors le pape, qui pendant dix ans avoit employé des excommunications pour l'élever sur le trône, employa de pareilles excommunications pour l'en faire descendre ; & l'archevêque de Mayence, qui les publia par son ordre, indiqua une diète, où Frédéric roi de Sicile fut élu empereur.

Othon se hâta de retourner en Allemagne, où s'étant trouvé assez puissant pour réduire & punir les rebelles, il arma contre Philippe Auguste pour le roi d'Angleterre, son oncle. On dit que son armée étoit de deux cents mille hommes. Cependant Frédéric arriva ; & il se faisoit reconnoître, lorsque Othon se faisoit battre à Bovines. Cette défaite assura l'empire au roi de Sicile, & mit son ennemi hors d'état de faire de nouveaux efforts

Othon défait à Bovines, ne peut plus recouvrer l'empire.

1274

1218

pour le recouvrer. Othon mourut peu d'années après.

Pourquoi
Frédéric II
dans son couronnement
fait vœu d'aller à la Terre
Sainte.

Frédéric fut couronné à Aix-la-Chapelle, en 1215, & en même temps, il fit vœu d'aller à la Terre Sainte, comme pour rendre cette cérémonie plus solennelle, & se concilier plus sûrement la cour de Rome. Le fanatisme étoit tel alors, qu'un prince qui auroit monté de l'éloignement pour se croiser, auroit à peine paru catholique. Un empereur eût été plus suspect qu'un autre: comme son absence pouvoit être favorable aux prétentions des papes, ils desiroient de le voir partir pour la Terre Sainte, parce qu'ils desiroient de l'éloigner. Frédéric sentoit combien cela étoit vrai surtout pour lui. Son pere & sa mere lui avoient laissé de grands états: à la mort de Philippe, son oncle, il avoit hérité du duché de Suabe, de celui de Rotenbourg, & de plusieurs autres domaines: en un mot, il étoit le plus puissant monarque de l'Europe. Les papes devoient donc appréhender qu'il n'eût que trop de moyens pour faire valoir les droits de l'empire sur l'Italie. Il lui importoit donc de paroître ne songer d'abord qu'à la Terre Sainte.

Factions des
Guelfes & Gibelins.

Il y avoit long-temps que les querelles du sacerdoce & de l'empire avoient formé en Allemagne les factions Guelfes & Gibelins: la première étoit déclarée pour le saint siege,

& la seconde étoit toujours attachée au parti des empereurs. Ces deux noms de factions passerent en Italie, & les deux partis, qui la divisoient déjà, n'en furent que plus animés: car en pareil cas, les noms font toujours quelque chose.

Toutes les villes d'ailleurs étoient divisées. Les unes vouloient être indépendantes: d'autres restoit encore sous la domination de l'empereur; & plusieurs formoient des ligues sous la protection des papes, qu'elles craignoient moins que Frédéric, & qui avoient avec elles les mêmes intérêts. Mais aucune ne jouissoit d'un état assuré; parce que les factions Guelfes & Gibelines prévaloient tour-à-tour dans chacune, & causoient des révolutions continuelles. Ainsi dans tous les coins de l'Italie, on étoit en armes, ou au moment d'y être. Le désordre n'étoit pas moins grand en Allemagne, où l'on voyoit de toutes parts des tyrans, toujours en guerre, se faire un droit du brigandage.

Désordres par-tout.

Frédéric, après avoir réglé les affaires d'Allemagne, passa les Alpes, reçut la couronne des mains d'Honorius III, successeur d'Innocent, & fit des promesses au saint siege comme ses prédécesseurs. Cependant le pape entretenoit la division, pour avoir moins à redouter un prince si puissant; & les ordres de l'empereur étoient mal exécutés dans les villes.

où le parti des Guelfes prévaloit. Frédéric dissimula d'abord, parce que les désordres du royaume de Sicile lui donnoient assez d'occupation.

Deux freres du feu pape Innocent avoient excité un soulèvement dans ce royaume. L'empereur les chassa avec quelques évêques, qui avoient eu part à la sédition, & il nomma aux sieges vacants. Honorius, qui accueillit les rebelles, exigea qu'ils fussent rétablis; reprochant à Frédéric d'avoir osé porter la main sur le sanctuaire, & prétendant que c'étoit au saint siege seul à prendre connoissance des injures dont il pouvoit se plaindre. S'il fut facile à l'empereur de prouver qu'il usoit de ses droits, il étoit aussi facile au pape d'abuser des siens; mais l'espérance de voir bientôt partir Frédéric pour la Terre Sainte, suspendit les excommunications.

Sur ces entrefaites, on proposa à Frédéric, alors veuf, d'épouser Yolande, fille unique de Jean de Brienne, & de feu Marie reine de Jérusalem. Il se laissa persuader, regardant comme une dot solide, des droits sur un royaume qu'il falloit conquérir. Le pape ne manqua pas d'applaudir à un mariage, qui concouroit si bien avec ses vues.

C'est une chose bien étonnante, que dans un temps où il étoit si difficile d'être vérita-

1122

Frédéric II acquiert par un mariage des droits sur le royaume de Jérusalem.

blement souverain quelque part, on eût l'ambition de l'être dans des royaumes aussi séparés. Il est vrai que Frédéric, par sa conduite sage & active, pouvoit être à la fois en Palestine, en Sicile & en Allemagne: il fera plus sans combattre, que toute l'Europe armée.

Cependant il ne se hâtoit pas de partir, qu'il n'eût assuré la tranquillité de la Sicile. Honorius, qui ne cessoit de le presser, eut le temps de mourir. Grégoire IX monta sur le saint siege, & le pressa encore. Il s'embarqua, mais l'état de sa santé ne lui ayant pas permis de supporter la mer, il fut obligé de revenir à Brindes, après trois jours de navigation. Le pape l'excommunia, comme ayant pris un faux prétexte pour ne pas accomplir son vœu. Frédéric se rembarqua l'année suivante, & acheva son voyage. Grégoire l'excommunia encore, parce que ce prince, disoit-il, étoit parti avant d'obtenir l'absolution des premières censures. Il écrivit même au patriarche de Jérusalem, pour défendre de communiquer avec Frédéric. Combien de croisés ont échoué avec des indulgences! Et cet excommunié va réussir.

Il arrive en Palestine avec deux excommunications de Grégoire IX.

Saladin étoit mort en 1193; & son empire que son frere, ses fils & plusieurs gouverneurs de provinces se partagerent, fut troublé par des guerres civiles, dont les Chrétiens,

Il y avoit eu après la mort de Saladin une quatrième croisade en

1195.

toujours de plus en plus divisés, ne profiterent pas.

En 1195 à la sollicitation de Célestin III, qui faisoit prêcher une quatrième croisade, l'empereur Henri VI avoit pris la croix, avec beaucoup de seigneurs & d'évêques Allemands. L'armée fut très nombreuse: mais ce prince en employa une partie contre les Normands du royaume de Sicile, & il envoya le reste en Palestine sans y aller lui-même. Ces Allemands n'eurent pas de grands succès. Ils repartirent aussitôt qu'ils eurent appris la mort de Henri VI, & ils laissèrent la Palestine dans l'état où ils l'avoient trouvée: ils ne revinrent pas eux-mêmes dans celui où ils étoient partis.

Il y en avoit
eu une cin-
quième en
1202.

1202

La retraite des Allemands excita le zèle d'Innocent III, qui venoit de monter sur la chaire de S. Pierre. On prêcha une cinquième croisade; parmi les prédicateurs, Foulques, curé de Neuilly, eut des succès dignes d'un S. Bernard. Les Vénitiens équipèrent des vaisseaux pour le transport de tous les croisés. Plusieurs chefs néanmoins s'embarquèrent à Marseille avec leurs troupes; impatients d'arriver en Palestine, où ils périrent par la peste & par les armes des Mahométans.

Une partie
des croisés
s'étoit en-

Ceux qui se rendirent à Venise, ne pouvant pas payer aux Vénitiens la somme dont on étoit convenu, paroïsoient déterminés à

s'en retourner; lorsque le doge Dandolo eut l'adresse d'en employer la plus grande partie contre les Chrétiens de Zara, qui s'étoient soustraits à sa république. Il leur promit qu'après cette guerre, il leur fourniroit des vaisseaux pour les indulgences de la Palestine: & cette guerre ayant engagé dans une autre, on ne songea plus aux indulgences.

Le regne d'Isaac l'Ange, dont j'ai eu occasion de parler, n'avoit été qu'une suite de révoltes, occasionnées par la foiblesse & la timidité de ce prince; & Alexis l'Ange, son frere, lui avoit enlevé la couronne en 1195. Mais comme il n'étoit pas moins lâche, il défendit mal l'empire contre les Bulgares. Il se rendit tributaire de Henri VI, pour éviter la guerre, & devint si méprisable, que le jeune Alexis, fils d'Isaac, put se flatter de rétablir son pere sur le trône. Il s'adressa aux croisés, qui le proclamèrent lui-même empereur à Durazzo, le conduisirent à Constantinople, chasserent l'usurpateur; & le peuple, ayant tiré Isaac de sa prison, lui rendit l'empire.

Il avoient
ensuite réta-
bli le jeune
Alexis sur le
trône de Con-
stantinople.

L'empereur rétabli fut fort étonné d'apprendre que son fils avoit promis aux croisés de leur fournir des vivres pendant un an, de leur donner deux cents mille marcs d'argent, d'entretenir pendant un an la flotte des Vénitiens, d'accompagner les croisés avec au-

tant de troupes qu'il pourroit, de rendre au pape l'obéissance que les empereurs catholiques lui avoient rendue, d'employer tout son pouvoir pour réunir les églises d'orient & d'occident, enfin d'entretenir pendant sa vie dans la Terre Sainte cinq cents chevaliers. Il ratifia le traité, en déclarant qu'il ne paroïssoit pas possible de remplir toutes ces conditions.

Le jeune Alexis, dans la nécessité de gagner au moins du temps, proposa aux croisés de rester un an sur les terres de l'empire, promettant de fournir à leur entretien. Ils acceptèrent cette proposition, & lui donnerent même encore des secours contre son oncle, qui s'étoit fortifié dans Andrinople.

Cependant quelques croisés, ayant par leurs brigandages soulevé le peuple contre eux, arment & mettent le feu à la ville. L'incendie dura huit jours. Au milieu de ces désordres, Alexis, à qui on reprochoit d'avoir attiré ces étrangers, est assassiné, & un nommé Murtzulphe prend la pourpre.

Le légat & les évêques, qui jusqu'alors avoient désapprouvé ce qui avoit été fait, parce qu'on avoit agi sans attendre le consentement du pape, déclarerent qu'il falloit poursuivre l'usurpateur, & promirent aux croisés qu'ils trouveroient dans l'empire les mêmes indulgences, que dans la Terre Sainte, s'ils pouvoient le soumettre au saint siege.

Constantinople fut prise, pillée, saccagée, consumée en partie : les églises même ne furent pas respectées.

1204
Enfin ils
avoient pris
Constantino-
ple & partagé
l'empire.

Les croisés partagerent entre eux un butin immense, & procédèrent à l'élection d'un empereur. Le choix tomba sur Baudouin, comte de Flandre, qui investit Boniface, marquis de Montferrat, du royaume de Thessalonique, & qui vendit l'île de Candie aux Vénitiens. Mais il fut arrêté que Baudouin n'auroit que la quatrième partie de Constantinople & de l'empire, & que les trois autres quarts seroient également partagés entre les Vénitiens & les François. On ne vit plus que des troubles. Il s'éleva des souverains de toutes parts. Baudouin, pris par le roi des Bulgares, que les Grecs avoient appelés, perdit la vie, & Henri son frere lui fut donné pour successeur. Cependant il y avoit encore un empereur à Trébitonde, un autre à Nicée, un autre en Paphlagonie : mais il suffit de montrer les commencements de ces troubles. Revenons aux croisades, puisque l'histoire de Frédéric II le demande.

Une multitude d'enfants Allemands & François prit la croix, persuadés que Dieu les destinoit à délivrer la Terre Sainte. Une partie périt en chemin, & les autres furent vendus en Egypte par les marchands, qui s'é-

Une multitu-
de d'enfants
s'étoit croi-
sée.

1213

roient chargés de les passer en Palestine. Voilà le premier effet des prédications que fit faire Innocent III, dans le temps que Frédéric recouvroit l'empire d'Allemagne.

Et toutes les nations chrétiennes avoient envoyé des armées en Palestine.

Cependant cette nouvelle croisade entraîna une multitude étonnante de personnes de toutes nations. Les armées qui ne cessoient de se succéder, arriverent toujours à propos l'une après l'autre, pour réparer les pertes qu'on venoit de faire; & les croisés se soutinrent jusqu'à l'arrivée de la dernière armée, qui ne pouvoit pas être réparée. Les plus grands efforts tombèrent sur l'Égypte. On prit Damiette après dix-huit mois de siège. On ne peut pas dire ce que cette conquête coûta: mais il fallut bientôt l'abandonner pour sauver le peu qui restoit de tant de croisés. Un moine Espagnol, cardinal & légat, avoit voulu commander, fondé sur ce que cette guerre étoit entreprise par les ordres du pape. Le saint siège approuva ces prétentions ridicules. Les troupes marcherent sous le moine général, & ce fut la principale cause des malheureux succès de cette expédition: tel étoit l'état des choses, lorsqu'en 1222 Jean de Brienne vint en Europe pour obtenir de nouveaux secours, & donna sa fille à Frédéric. Ce roi étoit un cadet de Champagne, que Philippe Auguste avoit envoyé en Judée, pour épouser l'héritière du royaume de Jérusalem.

Frédéric ne conduisit en Palestine que très-peu de monde, & cependant il n'y trouva que dix mille hommes, les Hospitaliers, les Templiers, & les chevaliers Teutoniques. Ce dernier ordre avoit été créé en faveur des Allemands, peu de temps après la troisième croisade : il deviendra très-puissant.

Frédéric II a-
voit mené peu
de monde en
Palestine.

Le patriarche & le clergé refuserent de communiquer avec l'empereur : les Templiers & les Hospitaliers déclarerent qu'ils ne pouvoient pas obéir à un prince excommunié ; & les chevaliers Teutoniques parurent seuls lui être soumis. Pour réunir tous ces esprits divisés, il imagina de donner ses ordres au nom de Dieu & de la chrétienté, sans se nommer lui-même ; & ce tempérament lui réussit.

Moyens dont
il se sert pour
se faire obéir.

Il vouloit moins faire la guerre que négocier ; & il paroît qu'il avoit déjà pris secrètement ses mesures d'avance. Cependant il n'étoit pas facile de réussir, parce que le sultan d'Egypte vouloit profiter de la situation, où il le voyoit embarrassé : mais le sultan lui-même n'étoit pas sans embarras.

Les divisions des princes Musulmans, qui ne cessoient de se faire la guerre, favoriserent les projets de Frédéric : il en fut si bien tirer avantage, qu'il conclut une trêve de dix ans, & qu'on lui céda Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Thoron, Sidon, & les villages par où ces lieux

Il recouvre
les saints
lieux.

1228

communiquoient les uns aux autres : on lui permit même de fortifier ces places ; de son côté , il consentit que les Mahométans conservassent le temple de Jérusalem , pour y faire les exercices de leur religion.

Le traité qu'il a fait est désapprouvé par le patriarche de Jérusalem.

Par ce traité, il recouvroit les saints lieux, sans avoir répandu une goutte de sang. Le patriarche néanmoins y refusa son consentement, & jeta un interdit sur toutes les églises de Jérusalem. L'empereur fit cependant son entrée dans cette ville ; & comme aucun prêtre ne se présenta pour faire la cérémonie du couronnement, il entra dans la principale église, & se couronna lui-même en présence des Allemands qui l'accompagnoient.

Grégoire qui avoit soulevé toute l'Italie l'excommunia une troisième fois, & veut armer contre lui tous les princes chrétiens.

Il se hâta de revenir en Italie, où sa présence étoit nécessaire. Grégoire IX avoit porté la guerre dans la Pouille ; il avoit levé une armée, qu'il nommoit la milice de Jésus-Christ ; il avoit excité à la révolte tous les peuples de Lombardie ; il avoit sollicité tous les souverains à prendre les armes contre l'empereur ; & Jean de Brienne avoit pris le commandement des troupes du pape contre son propre gendre, portant son ambition jusqu'à vouloir enlever l'empire à Frédéric.

Les princes de l'Europe ne se prêtèrent point aux sollicitations de Grégoire. Mais toute l'Italie fut en combustion. Ce fut alors qu'écla

qu'éclaterent plus que jamais les factions des Guelfes & des Gibelins: on se battoit en même temps par-tout. Le fanatisme, que les excommunications précédoient, traînoit après lui la perfidie, la cruauté, & des horreurs de toute espece. Le pape, qui causoit tous ces désordres en Italie, prétendit cependant que le traité, fait par l'empereur en Palestine, étoit préjudiciable aux Chrétiens. Il excommunia de nouveau ce prince; il délia tous ses sujets du serment de fidélité; son légat convoqua une diete en Allemagne; il y parla contre Frédéric, sans aucune retenue; en un mot, Grégoire ne négligea rien pour faire élire un autre empereur.

Les grands hommes subjuguent jusqu'aux préjugés de leur siècle. Si nous avons vu des princes plier sous des excommunications injustes, ce n'étoit pas seulement parce que les peuples étoient superstitieux; c'étoit, sur-tout, parce que les princes eux mêmes étoient ignorants ou foibles: Frédéric n'étoit ni l'un ni l'autre. Il savoit choisir ses ministres, il savoit leur communiquer ses lumières: il faisoit penser l'Europe. Le légat, avec toutes ses intrigues, ne souleva les Allemands que contre le pape: le clergé même resta fidele.

Ces mauvais succès déterminèrent Grégoire à la paix: il en fit même les premières avances. Il voyoit que ses intrigues tour-

Frédéric fait échouer tous les projets de Grégoire.

Grégoire est forcé à demander la paix.

noient contre lui-même. On se soulevoit à Rome, il n'y étoit plus en sûreté, & il fut même bientôt obligé d'en sortir. Tel étoit le sort des papes : ils prétendoient disposer des royaumes ; & ils troubloient l'Europe, sans pouvoir s'assurer à eux-mêmes un seul village.

Jean de Brienne
ne empereur
de Constantinople.

Jean de Brienne, général de Grégoire, étoit plus heureux : car par une suite de révolutions qu'on ne voit que dans des temps de troubles, il venoit d'être élu empereur de Constantinople. Il est vrai que cet empire se bornoit presque à cette seule capitale ; & que trois autres souverains se disoient encore empereurs, l'un à Nicée, l'autre à Trébisonde, & un autre à Thessalonique.

Révolte de
Henri.

La paix ayant été faite, Frédéric ne s'occupa que des moyens de rétablir la tranquillité. Il y réussissoit, lorsque son fils Henri, qu'il avoit eu de son premier mariage, & qu'il avoit fait couronner roi des Romains, se souleva, & entraîna dans sa révolte plusieurs seigneurs Allemands & plusieurs villes de Lombardie : mais tout se soumit à l'approche de Frédéric : il déposa son fils dans une diète tenue à Mayence, & il le condamna à une prison perpétuelle.

1234

Ligue des
Lombards.

Les Lombards cependant formoient une ligue puissante. En vain l'empereur tenta de les réduire par la voie des négociations : il fallut enfin prendre les armes. La victoire célé

bre de Cortenuova, qu'il remporta sur les Milanois, jeta la terreur, & toutes les villes se soumirent, à la réserve de Milan, de Bologne, de Plaisance & de Faenza.

Comme la treve, qu'il avoit faite avec le soudan d'Égypte, alloit expirer, le pape se proposa de prêcher une nouvelle croisade, & de donner sur-tout, la croix à Frédéric; moins sans doute pour secourir la Terre Sainte, que pour occuper par-tout ailleurs qu'en Lombardie le courage de l'empereur. Il ne vouloit que l'éloigner: mais une nouvelle treve de dix ans, que ce prince fit avec le soudan, para ce coup.

Seconde treve de dix ans avec le soudan d'Égypte.

Un autre sujet de querelle s'éleva entre le pape & l'empereur, Grégoire prétendant que la Sardaigne étoit un fief du saint siege, & Frédéric soutenant que cette île devoit relever de l'empire. On arme. L'empereur, excommunié, entre sur les terres du saint siege. Le pape publie une croisade contre ce prince: car enfin il falloit bien qu'on se croisât pour la défense du patrimoine de S. Pierre, comme pour la conquête de la Palestine. Mais les croisés si souvent malheureux contre les infidèles mêmes, ne sont pas plus heureux contre un prince chrétien tel que Frédéric; & Grégoire en conçoit un chagrin dont il meurt.

Grégoire préche une croisade contre Frédéric.

Célestin IV, qui lui succéda, ne fit que

1241
Innocent IV,

passer. Le saint siege fut ensuite vacant pen-

qui avoit été dans les intérêts de Frédéric, l'excommunia lorsqu'il est pape, & alluma la guerre de plus en plus.

dant vingt mois. Enfin on élut Innocent IV, qui avoit toujours paru dans les intérêts de Frédéric. On s'attendoit donc à voir la concorde renaître entre l'église & l'empire. On en faisoit déjà compliment à ce prince: il prévit qu'il perdoit un ami.

En effet, Innocent marcha sur les traces de Grégoire. Contraint de quitter l'Italie, il se refugia à Lyon, & il y tint un concile, dans lequel il cita Frédéric, l'excommunia & le déposa: il sollicita les Allemands à nommer un autre empereur; & quelques évêques élurent un landgrave de Thuringe, qu'on appella le roi des prêtres. Cette plaisanterie, qui faisoit voir que les yeux commençoient à s'ouvrir, étoit d'un mauvais augure pour les papes. Cependant la guerre, qui s'alluma plus que jamais, continua jusqu'à la mort de Frédéric arrivée en 1250. Il eut sur la fin de sa vie quelques revers. Malgré les troubles dont son regne fut agité, il embellit les villes de son royaume de Sicile, il en bâtit, il fonda des universités, & il fit fleurir les lettres.

Etat de l'empire & de l'Italie après la mort de Frédéric.

Depuis la mort de ce prince jusqu'en 1273, que Rodolphe de Habsbourg fut élevé à l'empire, l'Allemagne, sans chef, ou sous des princes sans autorité, fut livrée à tous les désordres de l'anarchie. Ce fut alors que plusieurs villes formerent des associations pour se défendre contre les tyrans, dont elles

étoient environnées. Déjà quelques-unes, profitant des guerres civiles, étoient devenues des républiques presque indépendantes. Elles avoient secoué le joug des seigneurs particuliers, en se mettant sous la protection des empereurs, & l'on voit que Henri IV & ses successeurs leur ont accordé de grands privilèges, pour s'assurer les secours qu'ils en retiroient.

Dans l'intervalle, depuis 1250 jusqu'en 1273, l'empire fut trop foible pour faire valoir des droits sur l'Italie. Ces circonstances étoient favorables à la liberté : il se forma donc plusieurs républiques ; mais les guerres qui s'élevoient au dedans & au dehors, ne leur permettoient pas de s'établir solidement : il en coûtoit bien du sang pour être libre, & on ne l'étoit pas.

La Sicile ne fut pas moins agitée. Les papes y portèrent la guerre, persuadés que le royaume d'un prince déposé dans un concile ne pouvoit appartenir qu'au saint siege. Ils excommunièrent Mainfroi, fils naturel de Frédéric II : ils armerent contre lui des croisés : enfin ne pouvant conquérir ce royaume pour eux, ils l'offrirent à des princes étrangers ; d'abord au frere de Henri III, roi d'Angleterre, & ensuite à Charles d'Anjou, frere de Louis IX, roi de France.

Charles accepta, & conquit ce royaume en 1266 sur Mainfroi, qui perdit la bataille

Charles d'Anjou roi des

deux Siciles.

1168

& la vie. Deux ans après ayant fait prisonnier Conradin , petit-fils de Frédéric , il lui fit trancher la tête. Charles étoit pourtant l'usurpateur. La maison de Suabe s'éteignit avec Conradin : c'est ainsi que le frere du plus saint des rois fut l'instrument de l'injuste ambition des papes.



CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre pendant le regné de Philippe Auguste.

DENDANT l'absence de Richard, il s'éleva des troubles en Angleterre, & Jean son frere, surnommé *Sans-terre*, profitant de ces circonstances, se mêla peu-à-peu de l'administration, & tenta de se frayer une route au trône. Son parti cependant étoit encore trop foible, lorsque Richard, qui arriva après une absence de quatre ans, fut reçu avec les acclamations dont le peuple n'est jamais avare envers un prince courageux. Ce roi intéressoit par ses malheurs: son imprudence ne paroissoit que le défaut d'une ame généreuse, & on ne pensoit à sa prison que pour détester Henri VI. Ayant trouvé les esprits ainsi disposés, il soumit bientôt tous ceux qui lui avoient été contraires. Il cita Jean qui s'étoit retiré en France; & il le fit déclarer déchu du droit de succéder à la couronne.

Retour de Richard en Angleterre.

1124

Richard se hâta de faire la guerre à Philippe Auguste, qui s'étoit opposé à sa délivrance,

Il fait la guerre à Phi-

Philippe jusqu'à
sa mort.

& qui avoit favorisé les projets de Jean. Les succès furent variés, & les hostilités, quelquefois suspendues, durerent jusqu'en 1199, que Richard mourut. Ce prince laissa par testament ses états à Jean son frere, avec qui il s'étoit réconcilié.

Jean sans-
terre lui suc-
cede au préju-
dice d'Arthur
dont Philippe
prend les in-
térêts.

Ce testament étoit pour Jean un titre bien foible. Un autre prince paroissoit en avoir un plus fort; c'étoit Arthur, duc de Bretagne; car il étoit fils de Geoffroi, frere aîné de Jean. Mais on doutoit si, en pareil cas, le fils pouvoit représenter son pere; il n'y avoit point de loi précise, & l'on pouvoit apporter des exemples pour & contre. Ces questions, qu'il appartiendroit aux peuples de décider, sont toujours un sujet de guerre. Quoiqu'il en soit, Jean fut reconnu en Angleterre & en Normandie: mais le Poitou, la Touraine, le Maine & l'Anjou se déclarerent en faveur d'Arthur; & Philippe Auguste prit les armes pour ce prince, ou plutôt pour saisir l'occasion d'enlever quelques provinces au roi Jean.

Divorce de
Philippe qui
fait la paix
avec Jean, &
qui abandon-
ne Arthur.

Philippe avoit répudié Ingelburge, princesse de Danemarck, sous prétexte de parenté; & il avoit épousé Marie, ou Agnès, fille du duc de Méranie. Le roi de Danemarck porta ses plaintes au pape; & bientôt des légats viennent en France, prennent connoissance de ce divorce, tiennent des conciles, & jettent des

interdits sur le royaume : mais Philippe fut toujours faire respecter son autorité. Enfin en 1200, lors de la guerre avec l'Angleterre, voulant mettre fin à tous ces troubles, il consentit à reprendre Ingelburge : il se prêta même à la paix, à laquelle le légat le sollicitoit, de sorte qu'Arthur fut abandonné, & Jean prit possession des provinces, qui s'étoient données au duc de Bretagne. Innocent III, qui troubloit alors l'Allemagne & l'Italie, avoit jugé cette paix nécessaire pour favoriser la croisade qu'il faisoit prêcher.

La paix ne dura pas. Quelques factieux ayant excité un soulèvement en Normandie, Jean les cita à son tribunal. Ils refuserent de comparoître, prétendant n'avoir d'autre juge que le roi de France : Philippe les prit sous sa protection & arma. Alors Arthur, jugeant cette conjoncture favorable à ses prétentions, se mit à la tête des Poitevins qui venoient de se soulever ; mais battu & fait prisonnier, il perdit bientôt la vie, par les ordres, ou selon quelques-uns, par la main même de son oncle.

Constance, mere d'Arthur, demanda justice à Philippe, qui cita Jean comme son vassal, pour répondre sur le crime dont il étoit accusé. Le roi d'Angleterre n'ayant pas comparu, la cour des pairs le condamna, comme

La guerre recommence, & Arthur perd la vie.

Jean est accusé de l'avoir fait mourir & ses fiefs sont confisqués.

convaincu de parricide, & déclara tous les fiefs qu'il possédoit en France, confisqués à la couronne.

Conquête de
Philippe.

1205

Cet arrêt eût été ridicule, s'il n'eût pas été soutenu par les armes: mais Philippe n'eut que des succès. Il conquiert rapidement la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou. Il y avoit alors deux cents quatre-vingt-douze ans, que la Normandie avoit été cédée à Raoul.

Cet événement, qui est l'époque de la ruine de l'anarchie féodale, exige que nous fassions quelques réflexions sur les causes, qui l'ont préparé. D'ailleurs après tant de troubles, de désordres & de guerres, il est temps de nous délasser: nous n'aurons que trop occasion de nous fatiguer encore.

La cour des
pairs, ou le
parlement, ne
devoit être
composée que
des vassaux
immédiats.

Dans les principes du gouvernement féodal, on ne pouvoit être jugé que par ses pairs. Le parlement, c'est ainsi qu'on nomma dans le treizieme siecle la cour des assises du roi devoit donc n'être composé que des vassaux qui relevoient immédiatement de la couronne. Il falloit en exclure les barons du duc de France, ceux du comte de Paris & ceux du comte d'Orléans: car ne pouvant juger leurs supérieurs, ils ne devoient être admis que dans les assises des seigneuries dont ils relevoient. En un mot, les rois de France auroient dû

avoir autant de cours féodales, qu'ils avoient de seigneuries différentes.

Mais les Capétiens, négligeant les titres de duc & de comte, ne prirent que celui de roi; de sorte que la royauté enveloppa toutes les autres dignités, & on s'accoutuma peu-à-peu à ne voir plus qu'elle dans la personne des Capétiens. Or, dès qu'on eut confondu le comte de Paris avec le roi de France, on confondit bientôt les vassaux du comte avec ceux du roi; & le parlement, parce qu'on le nommoit la cour du roi, parut être la cour des pairs, quels que fussent les seigneurs qui le composoient. Les grands vassaux, qui avoient toujours reconnu la cour du roi comme leur tribunal, continuerent donc de la regarder comme telle; & ne remarquant pas que ce n'étoit plus la cour des pairs, ils reconnurent leurs inférieurs pour juges. L'abus d'une expression occasionna leur méprise. Je vous ai fait voir l'influence du langage sur les opinions; je pourrois tout aussi facilement vous faire voir son influence sur les révolutions des peuples: les siècles que nous venons de parcourir en fourniroient plus d'un exemple. Heureusement l'abus des mots va dans cette occasion produire un bien; mais c'est peu pour tout le mal qu'il a causé dans d'autres, & qu'il causera encore.

Comment les
arrière-vas-
saux y eurent
part.

Le parlement
s'occupe des
moyens d'a-
baïsser les
grands vas-
saux.

Dans l'origine, la cour du roi veilloit aux intérêts des grands vassaux, puisqu'eux seuls y avoient entrée. Ce ne fut plus la même chose, quand elle se trouva composée de seigneurs de tout ordre. Alors les membres de ce tribunal furent pour la plupart dévoués au roi; & jaloux des vassaux immédiats, jusqu'auxquels ils ne pouvoient s'élever, ils ne travaillerent qu'à les faire descendre.

Comment il se
trouve en pos-
session d'une
jurisdiction
qui s'étend
tous les jours.

Le parlement qui s'étoit composé peu-à-peu de vassaux de tout ordre, ayant profité de la méprise où l'on étoit tombé, & ayant pris la place de la cour des pairs, se trouva autorisé par l'usage, avant qu'on eût ouvert les yeux. Alors il n'étoit plus temps de se soustraire à ce tribunal. Il eût fallu au moins que les grands vassaux réunis eussent agi de concert pour corriger un abus, qui leur étoit si contraire: c'est ce dont ils n'étoient pas capables. Les plus puissants croyant n'avoir rien à craindre, ne prirent aucune précaution & dédaignerent de venir dans une cour où ils se seroient confondus avec leurs inférieurs. Le parlement profita de leur absence pour étendre son autorité; & en soumettant les vassaux foibles qu'on lui abandonnoit, il acquit des droits sur les plus puissants.

Avenglement
des seigneurs

Les seigneurs François n'avoient pas assez de prudence, pour prévoir la révolution dont

ils étoient menacés : tout sembloit les en distraire , & porter ailleurs leur attention. Toujours occupés ou de guerres particulieres , ou d'entreprises sur leurs vassaux , ou de croisades , ils ne voyoient pas que le parlement, sans être la cour des pairs , en usurpoit insensiblement toute l'autorité ; & ils sembloient n'aller en Palestine que pour laisser un champ plus libre à cette cour de justice. A leur retour , ils trouvoient leurs états si ruinés , que quand ils auroient connu tous leurs privilèges , ils se seroient sentis trop foibles pour les revendiquer.

François à
cette occasion

Pendant que les seigneurs étoient si peu attentifs à leurs vrais intérêts, le roi faisoit prendre à son parlement la forme qu'il jugeoit à propos ; il y convoquoit les seigneurs dont il étoit le plus sûr ; il y faisoit entrer son chancelier , son chambellan, son bouteillier & son connétable.

Les officiers
du roi étoient mem-
bres du parle-
ment qui ju-
gea Jean Sang-
sotte.

Ainsi les officiers même du roi devinrent les juges des grands vassaux. Cependant cette innovation se faisoit sans qu'on s'aperçût d'aucun changement , & le parlement ne paroissoit être que ce qu'il avoit toujours été. L'autorité de cette cour étoit si grande sous Philippe Auguste , qu'on y appelloit des justices féodales des seigneurs immédiats , & qu'ils y étoient cités eux-mêmes par leurs

feudataires. Ils ne conservoient donc plus qu'une apparence de juridiction. Voilà le parlement qui jugea le roi d'Angleterre; & son arrêt, exécuté sur le plus grand vassal, constata ses droits sur tous les autres.

Ce jugement
étoit injuste.

Cependant ce jugement étoit injuste. Si Jean Sans-terre eût été coupable envers le roi, la confiscation de ses domaines auroit été légitime: mais il ne l'étoit qu'envers son vassal, & en pareil cas, les coutumes féodales ne le pouvoient condamner qu'à perdre la fuzeraineté sur la Bretagne, qui étoit un fief du duché de Normandie.

Les grands
vassaux con-
tre leurs pro-
pres intérêts
l'approuvent,
ou du moins
n'empêchent
pas qu'il ne
soit exécuté.

On s'aveugla. Les grands vassaux ne virent ni l'injustice de ce jugement, ni les conséquences dont il étoit pour eux; & l'ignorance contribua moins à cet aveuglement, que le mépris & la haine qu'on avoit conçus pour le roi d'Angleterre.

Toute la France vit avec plaisir l'humiliation d'un prince sans vertus & sans talents: les grands vassaux se livrerent avec passion aux vues de Philippe: ils lui donnerent des secours; ou du moins ils ne s'opposèrent pas à ses desseins. Ainsi fut exécuté un arrêt, qui n'eût été qu'une fausse démarche, si les vassaux de la couronne avoient su réfléchir sur leurs intérêts communs. Cet événement vous fait voir dans Philippe ce que

peut un prince qui se fait estimer, & dans Jean, ce que devient un prince qui se rend méprisable.

Si Richard eût été à la place de Jean Sans-terre, Philippe auroit échoué, ou plutôt il eût été assez sage pour ne pas compromettre son parlement. En effet, Richard jouissoit d'une grande considération; il étoit généralement aimé; & d'ailleurs il avoit assez de lumieres pour défilier les yeux à tous les vassaux, & pour les entraîner dans son parti.

Il n'en eût pas été ainsi, si Richard eût été à la place de Jean Sans-terre.

Si les meilleurs gouvernements ne peuvent pas toujours subsister, celui des fiefs devoit à plus forte raison se détruire. Il se ruinoit par ses vices. Déjà fort affoibli avant Philippe Auguste, il s'affoiblit encore davantage sous son regne; recherchons en toutes les causes.

Le gouvernement féodal s'affoiblit parce que les seigneurs vendent à des villes le droit de se défendre.

Les seigneurs appauvris par la guerre, ou par le défaut d'économie, se virent enfin sans ressource, quand ils eurent achevé la ruine de leurs sujets. Alors ils se firent une espece de droit de la piraterie, les uns par esprit de brigandage, les autres par représailles. On mettoit même les voyageurs à contribution, ou pour parler plus exactement, on les voloit: enfin il n'y avoit de sûreté nulle part, & le désordre étoit général; lors-

que des seigneurs céderent ou vendirent à des villes de leurs domaines qu'ils ne pouvoient défendre, le droit de se défendre elles-mêmes. L'empereur Henri IV en donna le premier exemple en Allemagne, vers la fin du onzième siècle; & Louis le Gros, qui suivit cet exemple au commencement du douzième, le donna aux seigneurs de son royaume.

Alors com-
mence le gou-
vernement
municipal.

Plusieurs villes devinrent des espèces de républiques gouvernées par des magistrats, qui prirent le nom de consuls, de maires, d'échevins, &c. Toutes n'obtinrent pas les mêmes privilèges, mais elles en acquirent plus ou moins, suivant les traités qu'elles firent avec leurs seigneurs; & ceux dont elles jouirent sont ce qu'on nomme droits de communes ou de communauté. C'est ainsi que le gouvernement municipal naquit de l'excès de l'anarchie.

» Les bourgeois se partagerent en com-
» pagnies de milice, formerent des corps ré-
» guliers, se disciplinerent sous des chefs
» qu'ils avoient choisis, furent les maîtres
» des fortifications de leur ville, & se gar-
» derent eux-mêmes. Les communes, en
» un mot, acquirent le droit de guerre
» non pas simplement parce qu'elles étoient
» armées, & que le droit naturel autorise
» à ré-

„ à repousser la violence par la force ; mais
 „ parce que les seigneurs leur céderent à cet
 „ égard leur propre autorité, & leur per-
 „ mirent expressément de demander, par la
 „ voie des armes, la réparation des injures
 „ ou des torts qu'on leur feroit. (*)

Les villes commencerent donc à sortir
 d'esclavage, & les seigneurs devinrent plus
 puissants par la cession même qu'ils firent
 d'une partie de leur autorité : car ils trou-
 verent dans les communes des secours plus
 prompts & plus surs que dans leurs vassaux.
 Des bourgeois, occupés de leurs familles &
 de leurs métiers, n'ont pas de plus grand
 intérêt que de ménager un protecteur qui
 ne les vexe point ; & pour les rendre infi-
 deles à leurs engagements, il faudroit être
 injuste à leur égard. Aussi remarque-t-on
 que l'établissement des communes rendit les
 empereurs d'Allemagne & les rois de France
 moins dépendants de leurs vassaux. Il pro-
 duisit encore un autre avantage, c'est qu'il
 mit un frein à la piraterie des petits sei-
 gneurs ; car il falloit être puissant pour pil-
 ler impunément sur le territoire de ces vil-
 les : enfin il rendit les guerres moins fré-
 quentes, parce qu'il les rendit plus difficiles,

Les villes qui
 se gouvernent
 sont un frein
 au briganda-
 ge, & rendent
 les rois moins
 dépendants
 de leurs vas-
 saux.

(*) Observations sur l'histoire de France.

précisément dans un temps où les seigneurs devenoient plus foibles. Il y en avoit peu qui eussent assez de troupes, ou qui pussent les conserver assez long-temps sous leurs ordres, pour faire le siege d'une ville défendue par des fortifications & par des citoyens. Les troupes des communes ne pouvoient même manquer de devenir les meilleures : car des hommes qui défendent leur liberté, ont tout un autre courage que des brigands.

De nouvelles communes se forment à l'exemple des premières.

Les premières communes répandirent un nouvel esprit; le peuple sentit qu'il pouvoit sortir de l'oppression, & il osa penser à devenir libre, ou du moins à diminuer le joug de la tyrannie. On vit alors plusieurs villes se former encore en communes. Les unes traitent de leur liberté, d'autres profitant de la foiblesse de leurs seigneurs, se dirent libres, se fortifierent, élurent des magistrats, & recouvrerent des droits que la violence seule avoit usurpés, & que la nature revendique toujours. Quand le seigneur entreprit d'attaquer les privileges qu'elles s'arrogeoient, elles lui demanderent ses titres, fermerent leurs portes, & armerent. Le gouvernement municipal paroissoit s'établir par-tout sur les ruines de l'anarchie féodale.

Si les seigneurs avoient été plus éclairés, ils auroient respecté la liberté de ces nouveaux citoyens ; & ils s'en seroient faits des sujets fideles, prêts à les secourir de leurs richesses & de leurs forces. Mais ils voulurent être encore tyrans, & ils acheverent de détruire leur puissance.

Les villes trompées par les seigneurs ne veulent traiter que sous la garantie d'un protecteur puissant.

La plupart de ceux qui traitèrent avec leurs villes, ne cédèrent que par un vil intérêt. Ils avoient vendu des droits ; ils voulurent les reprendre, pour les vendre encore. De-là naquit la défiance entre les communes/ & les seigneurs. Les villes ne voulurent plus traiter que sous la garantie d'un protecteur puissant, & elles s'accoutumèrent peu-à-peu à regarder ce protecteur comme leur maître, & à ne voir que des ennemis dans leurs seigneurs.

Cette révolution, qui n'avoit fait que des progrès lents avant le regne de Philippe Auguste, éclata lorsque ce prince eut dépouillé Jean Sans-terre. C'est alors que les communes rechercherent à l'envi la protection d'un roi, qui étoit assez puissant pour les défendre, & qui avoit le même intérêt qu'elles à l'abaissement des seigneurs.

Philippe Auguste devient ce protecteur.

Philippe devint donc le garant des traités qu'elles firent avec leurs seigneurs, & il en retira plusieurs avantages. Premièrement ce fut

Avantages qu'il en retira.

un titre pour lui de prendre connoissance de ce qui se passoit dans les terres de ses vassaux, & de se mêler du gouvernement de leurs communes. En second lieu, il trouva ces républiques toujours disposées en sa faveur, & prêtes à s'armer pour lui contre des seigneurs, dont elles connoissoient trop la tyrannie pour ne les pas redouter. Enfin il en reçut des secours en argent, parce qu'elles consentirent à lui payer un tribut pour s'assurer sa protection. Alors il eut des troupes à sa solde. Il ne fut donc plus, comme ses prédécesseurs & comme ses vassaux, dans le cas de se voir sans armée d'un moment à l'autre.

Il affermit son autorité parce qu'il n'en abuse pas.

Les grands vassaux commencerent à ménager un souverain, plus puissant qu'aucun d'eux en particulier. Cependant s'ils s'étoient réunis, ils auroient pu détruire une autorité encore mal affermie : ils auroient pu du moins en suspendre les progrès. Philippe, qui le sentit, eut l'adresse de ne pas abuser de sa puissance, sachant que les hommes se révoltent moins contre l'autorité que contre l'abus qu'on en fait. Les seigneurs ne songerent donc pas à se concerter entre eux pour se précautionner contre l'avenir, parce que s'ils commençoient à être sous le joug, ils n'en sentoient pas encore le poids.

Telle étoit la puissance de Philippe Auguste, lorsqu'Innocent III paroissoit vouloir exterminer tous les Chrétiens. Ils alloient par troupes se faire égorger dans la Palestine: ils achevoient dans la Thrace la ruine de l'empire d'orient: toute l'Italie & toute l'Allemagne étoient en armes: dans le nord on continuoit de prêcher les idolâtres avec des soldats pour missionnaires. Ce n'étoit pas assez: ce pape vouloit encore faire couler des flots de sang en France & en Angleterre; & pour cela, il publia deux croisades avec force indulgences, l'une contre Jean, & l'autre contre les Albigeois. Sans doute, que si l'Espagne eût été tranquille, il n'eût pas manqué d'y susciter des guerres.

Le pape avoit été pris pour juge entre quelques évêques d'Angleterre & les moines de S. Augustin, qui se disputoient le droit d'élire l'archevêque de Cantorberi. Il jugea en faveur des moines: cependant il cassa deux élections qui avoient été faites; & il nomma de son autorité le cardinal Langton. Le roi refusa d'agréer ce prélat, se plaignant d'une entreprise qui attaquoit les droits de sa couronne. Innocent répondit que ce n'étoit pas à lui de nommer aux grands bénéfices; qu'il devoit recevoir ceux que l'église avoit choisis, & que s'il n'obéissoit pas, il mettroit son royaume en interdit, l'excom-

Innocent III
abuse de la
sienne pour
armer toute
la chrétienté.

Il offre l'An-
gleterre à Phi-
lippe.

munieroit, & délieroit ses sujets du serment de fidélité. Des menaces il passa aux effers; il publia une croisade; & il envoya un légat à Philippe Auguste, pour l'inviter à se saisir de la couronne d'Angleterre.

Jean fait
hommage au
saint siege.

Pendant que le roi de France armoit, le légat se rendit à Douvres, où il trouva Jean Sans-terre. Ce prince lâche se soumit à tout ce qu'on exigea de lui, jusqu'à faire hommage au saint siege. En présence des seigneurs & du peuple; il mit la couronne aux pieds du légat, qui ne la lui rendit qu'après l'avoir gardée cinq jours.

Le légat dé-
fend à Philip-
pe de penser
à l'Angleterre.

Le légat de retour en France, déclara à Philippe qu'il ne devoit plus songer à l'Angleterre, parce que ce royaume étoit un fief de l'église de Rome. Philippe, surpris d'un tel discours, employa ses forces contre le comte de Flandre allié de Jean; & il se rendit maître de plusieurs places, pendant que Louis, son fils, défendoit l'Anjou contre le roi d'Angleterre, qui avoit débarqué à la Rochelle.

Bataille de
Bovines.
1214

Ce fut alors qu'Othon vint au secours de Jean, son oncle. Quoique Philippe n'eût que cinquante mille hommes, & que par conséquent, il fût bien inférieur à ses ennemis, il ne craignit point de présenter la bataille. L'action fut vive. Il se vit envelop-

pé d'un gros d'ennemis, exposé à mille traits, renversé de son cheval : mais il remporta une victoire complete.

Les mauvais succès de Jean enhardirent les barons d'Angleterre à se soulever. Ce roi bientôt abandonné, fut réduit à recevoir la loi de ses sujets ; & il signa deux chartes contraires aux prérogatives de sa couronne. Dans cette extrémité, il eut recours au pape son seigneur, le priant de déclarer nul un engagement contracté sans son aveu.

Jean est forcé à signer deux chartes.

Le pape, qui n'ignoroit pas la protection qu'on doit à ses vassaux, annulla ces chartes, & menaça les barons des censures de l'église, s'ils continuoient d'en exiger l'exécution. Bien loin d'obéir, ils offrirent la couronne à Louis, & ce prince partit.

Le pape les déclare nuls & les Anglois offrent la couronne à Louis.

Philippe, qui craignoit de se brouiller avec la cour de Rome, avoit feint de s'opposer au départ de son fils : mais Innocent qui ne s'y méprit pas, excommunia & Louis & Philippe.

Philippe & Louis sont excommuniés.

Louis étoit maître des principales villes, & il avoit été proclamé à Londres, lorsque Jean mourut. La haine des Anglois ne passa pas sur Henri son fils, âgé de huit à dix ans : ils s'intéresserent au contraire pour ce jeune prince. Tout changea, & Louis fut contraint de repasser la mer. Venons à la croisade contre les Albigeois.

Les Anglois conservent la couronne à Henri III.

Les Albigeois.

Les Albigeois étoient, dit-on, des espèces de Manichéens, & on leur reprochoit bien des sortes d'erreurs. Ils s'étoient répandus en grand nombre dans le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & l'Arragon. Il falloit, sans doute, travailler à les convertir: mais ce n'étoit pas avec des croisades. Dans le quatrième siècle, les Ithaciens furent séparés de l'église, pour avoir condamné à mort les Priscillianistes. Alors bien loin d'employer de pareils moyens, on ne se hâtoit pas même de donner le baptême à ceux qui le demandoient; mais lorsque l'ignorance eut imaginé les croisades, on ne prit plus tant de précautions: on prépara les conversions par les armes; & c'est après une bataille qu'on baptisoit les idolâtres, qui se convertissoient par la seule crainte d'être encore battus.

Raimond
comte de
Toulouze se
soumet en
apparence.

Raimond, comte de Toulouze, dont un des ayeux s'étoit croisé pour la Terre Sainte, défendoit les Albigeois ses sujets; de sorte que la croisade eut autant pour objet de le dépouiller de ses états, que d'extirper l'hérésie & les hérétiques. Il sentit le coup qui le menaçoit; & pour le parer, il se soumit en apparence à tout ce qu'on exigea de lui; c'est à-dire, qu'il promit d'exterminer tous les Albigeois.

Il étoit difficile qu'un souverain remplît un pareil engagement. On se méfia de lui : il ne put plus dissimuler, il prit les armes, il appella à son secours le roi d'Arragon, & ce prince ayant perdu la bataille & la vie, les croisés firent de nouveaux progrès; ils étendirent même leurs conquêtes jusques sur des seigneurs, qui n'avoient rien à démêler avec les Albigeois. Alors des conciles déposèrent Raimond : ils donnerent ses états à Simon de Montfort, chef des croisés; & ils en conserverent seulement une partie pour le jeune Raimond, fils du comte de Toulouze. Philippe Auguste envoya des troupes contre les Albigeois; Louis, son fils, marcha lui-même : mais il me suffit de remarquer ici que cette guerre dura depuis 1209 jusqu'en 1228.

Philippe Auguste mourut en 1223 dans la cinquante-huitième année de son âge & dans la quarante-troisième de son regne. Ce prince a jeté les fondemens de la grandeur des Capétiens, qui jusqu'à lui avoient toujours été foibles, parce qu'ils n'avoient pas ses talents. Il réunit à la couronne, non seulement, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, mais encore l'Auvergne, l'Artois, la Picardie, & plusieurs autres domaines. Si Richard eut plus de brillant à la guerre, ou peut-être plus de

Des conciles donnent ses états à Simon de Montfort, chef des croisés.

La grandeur des Capétiens commence à Philippe Auguste.

bonheur, Philippe joignoit au courage & à la gloire des armes une conduite sage & souteue. Il fut s'agrandir sans donner d'ombrage, & il fit respecter sa puissance encore mal affermie. Je ne lui reproche pas la guerre qu'il fit aux Albigeois : ce reproche tomberoit plus sur son siecle que sur lui.





CHAPITRE III.

*De la France sous Louis VIII & sous
S. Louis, & de l'Angleterre sous
Henri III.*

Louis VIII fut sacré & couronné quelques jours après la mort de son père. Je le remarque pour vous faire observer que le règne de Philippe Auguste est l'époque, où il n'étoit plus nécessaire qu'un roi de France prît la précaution de faire couronner son fils de son vivant.

Sacre & couronnement de Louis VIII.

Henri III ayant demandé la restitution des provinces enlevées à Jean Sans-terre, Louis déclara qu'elles avoient été légitimement confisquées, & cherchant à faire des reproches au roi d'Angleterre, il se plaignit de ce qu'il n'avoit pas assisté à son sacre, auquel il auroit dû se trouver, comme duc de Guienne. Mais il ne s'appercevoit pas qu'il tomboit dans une contradiction, dont les Anglois auroient pu tirer avantage. En

Il fait la guerre à Henri III.

effet, puisque l'arrêt du parlement avoit confisqué la Guienne, comme les autres provinces; reconnoître que Henri en étoit encore le duc, c'étoit ne pas lui en contester la possession légitime, &, par conséquent, avouer ses droits sur les provinces mêmes qui lui avoient été enlevées. Quoi qu'il en soit, la guerre commença; & après quelques succès alternatifs, elle fut terminée par une treve. Alors le roi de France marcha contre les Albigeois, prit Avignon, & soumit tout le Languedoc; Amauri de Montfort, fils de Simon, lui ayant cédé ses droits sur le comté de Toulouse. Louis mourut en Auvergne, lorsqu'il revenoit à Paris. Quoique le peu qu'il a régné ne permette pas de le juger, on a lieu de croire que l'autorité ne se seroit pas dégradée entre ses mains. J'en juge, sur-tout, par la tranquillité dont la France jouit pendant son regne: car on ne s'apperçut pas qu'elle changeoit de maître. Cependant si Louis eût été seulement soupçonné de foiblesse, les seigneurs n'auroient pas manqué d'exciter des troubles.

1224

1226

Il la termine
& marche
contre les Al-
bigeois.

1226

La Jurisdic-
tion des ap-
pels acheve
de s'établir.

Au contraire, c'est sous lui que l'usage d'appeller à la cour féodale du roi, acheva de s'établir, & devint une loi que les grands vassaux même commençoient à reconnoître, quoiqu'elle dégradât leurs justices.

Le parlement conserva la forme qu'il avoit prise sous Philippe Auguste, malgré les vassaux de la couronne, qui voulurent en exclure le chancelier, le bouteillier, le comte, & le chambellan du roi.

Il s'introduisit encore pendant ce regne un autre usage, qui n'étoit pas moins favorable à l'autorité royale. Lorsqu'un seigneur se croyoit menacé d'une guerre, qu'il ne se sentoit pas capable de soutenir, ce qui devoit arriver souvent, il s'adressoit à son suzerain, & citant à sa justice celui qui lui donnoit des sujets de crainte, il en exigeoit un *assurance*, c'est-à-dire, assurance qu'il ne lui seroit fait aucun tort. Si dans la fuite quelque différent survenoit entre eux, ils s'en remettoient l'un & l'autre à la justice du seigneur qui avoit garanti l'acte d'*assurance*. On voit que par-là le roi devenoit insensiblement le protecteur des seigneurs foibles, comme il l'étoit déjà des communes; & qu'en même temps il se rendoit juge des prétentions des seigneurs les plus puissants.

Ce n'étoit pas l'amour de l'ordre, qui produisoit des changements aussi avantageux au bien public qu'à l'agrandissement des rois: c'étoit plutôt la foiblesse de la plupart des seigneurs. De pareils usages ne pouvoient

Avec quelle circonspection les rois devoient user de leur autorité.

donc pas être encore bien reconnus : il falloit du temps pour les accréditer , & surtout , de la circonspection & de la fermeté dans les souverains. Trop de foiblesse de leur part , ou des entreprises trop précipitées auroient enhardi ou soulevé les esprits , & le désordre auroit recommencé.

S. Louis avoit toutes les qualités nécessaires aux temps où il regnoit.

Heureusement la France eut un roi doué de toutes les qualités nécessaires dans des circonstances aussi délicates , & qui joignant au talent de regner une vertu éminente , fit respecter sa puissance par la vénération qu'il inspira pour lui-même. Tel fut S. Louis , fils aîné de Louis VIII. Après les temps malheureux que nous avons parcourus , Monseigneur , ne sentez vous pas dans votre ame le desir d'étudier ce beau regne ? Je ne vous en donnerai cependant qu'une esquisse , & je vous laisserai beaucoup à desirer. Vous regretterez que Louis n'ait pas regné dans de meilleurs temps : car s'il étoit grand lui-même , son siècle , encore barbare , a répandu des taches sur son regne.

1226
Blanche a la régence.

Louis avoit à peine douze ans , lorsqu'il monta sur le trône. Blanche , sa mere , fille d'Alphonse IX roi de Castille , prit les rênes du gouvernement. Le dernier roi l'avoit nommée régente , & avoit fait un bon choix.

Les seigneurs jugerent l'autorité affoiblie dès qu'ils la virent entre les mains d'une femme étrangere & d'un enfant : ils se tromperent. La régente, avertie de leurs complots, ne leur laissa pas le temps de réunir leurs forces. Elle se hâta d'armer, & marcha avec son fils contre Thibault, comte de Champagne, qui dans sa surprise n'eut de ressource qu'en la clémence du roi. C'étoit un des chefs de la ligue : il en restoit encore deux, Pierre de Dreux, comte de Bretagne, surnommé Mauclerc, & Hugues de Lusignan, comte de la Marche. L'armée passa la Loire ; ils furent cités & ils se soulevèrent. C'est ainsi que la régente, par sa promptitude, déconcerta leurs projets. Le pere du roi d'Angleterre, Richard, qui étoit à Bordeaux, tenta vainement de soulever d'autres seigneurs, il fut contraint lui-même de demander une treve. La reine s'attacha les principaux vassaux ; elle renouvela un traité d'alliance, que le dernier roi avoit fait avec Frédéric II ; & elle fit échouer une ligue, dont le projet étoit de faire passer la régence au comte de Boulogne, oncle du roi.

La reine, sollicitée par le pape, reprit ensuite la guerre contre les Albigeois, dont la ruine avoit été suspendue par la mort de Louis VIII. Le jeune Raimond, qui avoit succédé à son pere & qui avoit

Elle déconcerta toutes les ligues qui se formèrent.

Fin de la guerre des Albigeois.

mis Amauri de Montfort dans la nécessité de céder au roi toutes ses prétentions, fut comba sous les armes de la France, & sub la loi. Blanche & Grégoire IX se partagèrent ses dépouilles: Louis prit possession d'une partie de ses domaines: le comtat Venaisin fut destiné pour augmenter le patrimoine de S. Pierre: on n'accorda même Raimond que l'usufruit de ce qu'on voulut lui laisser, & il fut réglé qu'après lui le comté de Toulouse passeroit dans la maison de France. Ce prince promit d'exterminer les hérétiques, d'aller à la Terre Sainte, & de donner à plusieurs églises des sommes considérables. Enfin il fit amende honorable, pieds nus, en chemise, & reçut l'absolution.

L'inquisition.

Cependant on continua la guerre contre les Albigeois, mais d'une manière plus foible. Elle se faisoit par un tribunal chargé de rechercher & de poursuivre les hérétiques: cette croisade toujours subsistante est ce qu'on nomme l'inquisition. Elle passa dans la suite en Italie & en Espagne, où elle est encore; mais elle a été bannie de France, & les Allemands n'en ont jamais voulu.

Blanche dissipe de nouvelles liguers.

Malgré l'activité & la prudence de la reine, on s'imaginait toujours que son gouvernement devoit être foible, & la France n'étoit

n'étoit plus tranquille. Ou les seigneurs se faisoient la guerre, ou ils formoient des liguees contre le roi ; & l'anarchie sembloit se reproduire.

Les factieux, après avoir engagé le comte de Boulogne dans leur parti, entrerent sur les terres du comte de Champagne, sous différents prétextes ; mais, dans le vrai, pour se venger d'avoir été abandonnés, ou pour le forcer à revenir à eux. Louis marcha : car la reine, moins jalouse de gouverner que de former un roi, montrait par-tout son fils, & le faisoit toujours agir. L'armée des rebelles fut dissipée par la fermeté du jeune prince.

Cependant la régente, qui négocioit au milieu des troubles, profita des divisions pour faire reconnoître son fils duc de Guienne, par une partie des seigneurs d'au-delà de la Loire. Mais le comte de Bretagne ne se soumettoit pas : enhardi par les secours qu'il pouvoit tirer d'Angleterre, il faisoit souvent renâître les troubles.

Henri III, avare, dissipateur, sans talents & sans vertus, s'abandonnoit à des ministres qui se culbutaient tour-à-tour, & qui abusant de l'autorité, rendoient leur maître tout-à-la fois odieux & méprisable. Il avoit irrité les barons, en leur enlevant plusieurs

Caractère de
Henri III.

places, & en révoquant les deux chartes du roi Jean, qu'il avoit juré d'observer; & après avoir offensé ses vassaux, qu'il auroit dû ménager, il entreprit cependant de recouvrer les provinces que Philippe avoient enlevées à son pere. C'est ainsi que ce prince foible, cédant aux conseils différents de ses favoris, concertoit ses démarches, & formoit des entreprises qu'il se mettoit hors d'état de soutenir.

1230
Ses entreprises
ses mal con-
certées.

Il débarque à S. Malo: le comte de Bretagne lui livre ses principales places: des seigneurs Normands, déclarés pour lui, l'invitent à se transporter en Normandie: l'Anjou, dégarni de troupes, lui offre une conquête facile. Mais on n'imagineroit pas qu'il est venu pour faire la guerre. Pendant qu'il donne des fêtes à Nantes, Louis est à la tête de ses troupes, fait des sieges, prend des places & vient insulter le roi d'Angleterre, que rien n'arrache à ses plaisirs.

La régente
profite des
fautes de ce
prince.

Cette inaction de Henri contient les plus rebelles, qui n'attendoient que le moment où ils pourroient se déclarer. La régente, qui en sut profiter, ramena les uns par la crainte, les autres par des graces; & elle négocia si heureusement, que leur faisant oublier jusqu'à leurs querelles particulieres, elle les réconcilia entre eux, & les réunit

tous pour la défense du roi. Quant à Henri, il fit un voyage en Gascogne: il y reçut les hommages de ses sujets; & après avoir contribué à rétablir la paix en France, il repassa la mer, comme pour exciter des troubles en Angleterre.

Les évêques de France s'arrogeoient alors la même autorité dans leurs diocèses, que les papes usurpoient sur toute la chrétienté; si on attaquoit leurs prétentions les moins fondées, ils jetoient des interdits, des excommunications; & toujours armés de leurs censures, ils crioient contre l'irrégion des officiers du roi, qui s'opposoient à leurs entreprises. Ces moyens leur avoient souvent réussi. S. Louis, car ce roi mérita ce nom de bonne heure, S. Louis, dis-je, fut distinguer dans les ministres de l'autel le caractère, qu'il devoit respecter, & les passions qu'il devoit réprimer. Bien loin donc de tolérer l'abus des censures, il punit, par la faisie du temporel, les évêques qui les employoient pour conserver ce temporel même: de sorte que devenues dès lors contraires à leurs vues intéressées, elles devinrent aussi plus rares.

S. Louis réprime l'abus que les évêques faisoient des censures.

La treve, qui avoit terminé la dernière guerre étoit sur le point de finir, & le comte de Bretagne avoit recommencé les hostili-

Révolte du comte de Bretagne qui insulte

compte fut
Henri III.

tés, comptant toujours sur Henri. Mais la conduite de ce roi ne se démentoit point : s'il ne renonçoit pas à ses premiers desseins sur la France, il ne cessoit pas non plus d'aliéner les barons Anglois, qui faisoient toute sa force. Dans la vue d'abattre leur puissance, il attira les Poitevins, auxquels il donna les gouvernements & les principales places. Les barons révoltés, refuserent de venir à un parlement qu'il convoqua, & même ils le menacerent de lui ôter la couronne, s'il ne renvoyoit pas les étrangers. Heureusement pour Henri, ils ne furent pas s'accorder, & leurs dissensions leur devinrent funestes. Pendant ces troubles, il ne fut pas possible de porter la guerre en France; & le comte de Bretagne, qui ne fut pas soutenu, fut contraint de faire la paix.

Traitement
que lui fait S.
Louis.

Il méritoit de perdre ses états & la vie même pour s'être révolté contre son seigneur: il osa néanmoins compter sur la clémence du roi. En effet, Louis, touché de le voir à ses pieds, la corde au cou, lui rendit ses domaines; il consentit même à les laisser passer au fils, qui n'étoit pas coupable des crimes du pere: mais ce ne fut qu'à condition qu'après la mort de cet héritier, la Bretagne seroit réunie à la couronne. C'est ainsi que le roi, mêlant par un sage tempérament la clémence & la sévérité, s'at-

tachoit ceux-mêmes qu'il punissoit, & contenoit les seigneurs, que trop d'indulgence auroit enhardis à lui manquer.

Toujours compatissant, mais sans foiblesse, autant il aimoit à se relâcher de ses droits, quand il le pouvoit sans inconvénient, autant il les soutenoit avec fermeté, quand on vouloit abuser de sa clémence. Les vassaux, qui avoient eu occasion de traiter avec le roi, ne pouvoient pas s'allier avec les étrangers, sans avoir obtenu son agrément: car c'est une clause que Louis, ainsi que Philippe Auguste, n'avoit jamais oubliée. Cependant Simon, comte de Ponthieu, arrêta le mariage de sa fille, son héritière, avec le roi d'Angleterre. Henri l'avoit déjà épousée par procureur, & le pape lui-même s'étoit mêlé de cette alliance. Il n'eût pas été prudent de permettre qu'un ennemi de la France pût encore acquérir des droits sur de nouvelles provinces; c'étoit donc le cas de forcer le comte à se souvenir des engagements qu'il avoit contractés avec son seigneur; c'est ce que fit Louis, en se préparant à confisquer toutes les terres de ce vassal. Le mariage fut rompu.

—
Ce roi empêche le mariage de l'héritière de Ponthieu avec Henri III.

Louis ayant vingt-un ans accomplis, & se trouvant majeur, la reine se démit de la régence: cependant elle n'eut pas moins de

—
1236
Majeur de Louis.

part dans le gouvernement, parce que le roi ne cessa pas de prendre les conseils d'une mere, qui lui avoit donné des leçons.

Il soumet
Thibault,
comte de
Champagne.

Il y avoit deux ans que Thibault, comte de Champagne, avoit hérité du royaume de Navarre. Ce prince naturellement inquiet prenoit & quittoit les armes avec beaucoup de légéreté: une couronne de plus ne fit qu'augmenter son inquiétude. Il redemanda les comtés des Chartres, de Blois, de Sancerre, & d'autres fiefs qu'il avoit vendus au roi, & qu'il prétendoit n'avoir qu'engagés. Il entreprit même de soutenir ses prétentions avec une armée, se croyant assez puissant pour n'avoir besoin que d'un prétexte: il fut bientôt obligé de se soumettre à Louis. Thibault est fort connu par ses chansons: en effet, il étoit bon poëte pour son temps & pour un prince. Il aimoit, surtout, à chanter la régente, son héroïne; & il fit pour elle des vers galants, lors même qu'il venoit de conclure un traité, par lequel il avoit été forcé d'abandonner plusieurs places, & condamné à s'absenter de France pour sept ans. Il alla dans la Terre Sainte chercher de l'exercice à son inquiétude: il n'y trouva que cela. Son absence & celle de plusieurs autres seigneurs, qui le suivirent, assura la tranquillité en France,

ans porter le trouble parmi les Musulmans: ils ne firent rien de mémorable.

Louis par sa sagesse & par sa fermeté avoit fait rentrer tous les vassaux dans le devoir, & faisoit regner la paix; lorsque les démêlés de Grégoire IX & de Frédéric II troubloient l'Italie & l'Allemagne. Il ne tint pas au pape que la France n'armât pour lui; il le souhaitoit; & il y auroit réussi, si le roi eût été moins juste ou moins éclairé. Nous avons déposé Frédéric, écrivit-il à Louis, & nous avons donné l'empire à Robert, comte d'Artois, votre frere.

Grégoire offre l'empire au frere de Louis.

Le roi fit en son nom, & au nom des seigneurs qu'il avoit consultés, une réponse dont la substance étoit: „ Nous sommes surpris que le pape ait eu la témérité de déposer l'empereur. Quand ce prince auroit mérité d'être déposé, il ne pouvoit l'être que par un concile général. Nous n'ignorons pas que le pape est son plus grand ennemi, & nous sommes bien éloignés de voir en lui le même zele pour la religion: car pendant que Frédéric s'exposoit au péril de la mort & de la guerre pour le service de Jésus-Christ, le pape profitoit de son absence pour le dépouiller de ses états. Il lui importe peu de faire couler le sang, pourvu qu'il satisfasse sa vengeance. Il ne veut soumettre l'empe-

Refus de Louis.

reur, que pour subjuguer ensuite tous les princes; & ses offres font moins l'effet de son affection pour nous que de sa haine contre Frédéric. Nous nous informerons cependant des sentiments de l'empereur sur la foi: s'il est orthodoxe, pourquoi lui ferions nous la guerre? mais s'il ne l'est pas, nous la lui ferons à outrance, comme nous la ferions au pape même ».

Préjugés du
temps.

Vous voyez qu'on regardoit alors comme des vérités constantes, qu'on doit employer les armes contre les hérétiques; & qu'un concile général peut déposer les souverains. Il falloit que ces préjugés fussent bien enracinés pour entraîner S. Louis même.

Louis veut
inutilement
réconcilier le
pape & l'em-
pereur.

Le roi cependant ne négligeoit rien pour réconcilier l'empereur & le pape: mais tous ses efforts furent inutiles. Une ligue, qui se forma sur ces entrefaites, fournit à son activité & à son courage des succès plus heureux & plus assurés.

Deux victoi-
res de ce prin-
ce dissipent u-
ne nouvelle
ligue.

Cette ligue étoit l'ouvrage d'Isabeau reine d'Angleterre, qui depuis la mort du roi Jean son mari, avoit épousé le comte de la Marche. Souffrant avec peine l'hommage que son nouveau mari rendoit au comte de Poitiers, frere du roi de France, cette princesse lui persuada de se révolter. Henri III, toujours inconsidéré, entra dans les vues de

la mere, & se flatta de faire des conquêtes en France, quoiqu'il ménageât trop peu les Anglois, pour en tirer assez de secours. Enfin les comtes de Toulouse & de Provence armerent encore sous différents prétextes, & se préparèrent à réunir leurs forces à celles du roi d'Angleterre & du comte de la Marche: mais cette guerre finit par deux victoires que Louis remporta; je dis qu'il remporta lui-même, l'une au pont de Tailbourg & l'autre sous les murs de Saintes. Henri repassa en Angleterre & les rebelles se soumirent aux conditions que le roi leur proposa.

Louis fut alors plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'avoit été, & il le montra en abolissant un usage, qui pouvoit souvent être la source des troubles. Plusieurs seigneurs avoient tout-à-la-fois des fiefs en France & en Angleterre, & lorsque la guerre s'élevoit entre ces deux royaumes, la coutume étoit de se déclarer pour celui où l'on avoit des domaines plus considérables. C'étoit déjà là un sujet à contestation, & quelquefois, par conséquent, un prétexte pour se révolter, sans pouvoir être accusé de trahison.

C'est vrai cependant qu'on remettoit au prince dont on abandonnoit le parti tous les fiefs qui en relevoient; & il les gardoit tout le temps de la guerre; mais c'étoient des pla-

1243

Il oblige ses vassaux à n'avoir pas d'autre suzerain que lui.

ces, dont il n'étoit jamais bien sûr, & qui occupoient des troupes qu'on auroit pu employer ailleurs. Un autre inconvénient encore plus grand, c'est que de pareils vassaux avoient souvent d'autres intérêts que ceux du roi, entretenoient des intelligences avec son ennemi, & en pouvoient favoriser les entreprises; le roi les assembla donc & leur ordonnant de renoncer aux fiefs qu'ils avoient en France, ou à ceux qu'ils avoient en Angleterre, il leur déclara qu'il ne vouloit pas que ses vassaux eussent d'autres seigneurs que lui: tous se soumirent à cette loi.

1243

L'abus des censures commençoit à les faire moins respecter.

C'étoit alors qu'Innocent IV tentoit de dépouiller Frédéric par des excommunications, & que contraint lui-même de s'enfuir, il avoit bien de la peine à trouver un asyle quelque part. Les papes étoient des hôtes incommodés, & ils commençoient même à être à charge au clergé de toute la chrétienté; parce que s'étant peu-à-peu accoutumés à regarder comme un tribut les secours qu'ils en avoient retirés, ils chargeoient à toute occasion les bénéfices d'impositions arbitraires. Les droits qu'ils s'arrogeoient sur les biens de toutes les églises, ne pouvoient manquer de produire tôt ou tard une révolution. D'un côté, il étoit naturel qu'ils abusassent de plus en plus de la facilité qu'ils avoient à se faire tous les jours de plus grands

evenus ; & de l'autre , il étoit naturel enco-
 e que l'avarice éclairât sur l'injustice de leurs
 prétentions & sur la témérité de leurs en-
 reprises. On commençoit même à parler
 les excommunications avec un ton moins
 érieux. » Vous savez , mes freres , dit un
 curé de Paris en publiant celle qui avoit été
 prononcée contre Frédéric , vous savez que
 j'ai reçu ordre de publier l'excommunication
 fulminée par le pape contre Frédéric empe-
 reur , & de le faire au son des cloches &
 tous les cierges de mon église étant allumés :
 j'en ignore la cause , & je fais seulement qu'il
 y a entre ces deux puissances de grands dif-
 férents & une haine irréconciliable. Je fais
 aussi qu'un des deux a tort , mais je ne fais
 qui l'a des deux. C'est pourquoi de toute
 ma puissance , j'excommunie & je déclare
 excommunié celui qui fait injure à l'autre ,
 & j'absous celui qui souffre l'injustice , d'où
 naissent tant de maux dans la chrétienté. »
 L'empereur fit des présents à ce curé & le
 pape le mit en pénitence. Je conjecture
 que la fermeté avec laquelle Louis s'oppo-
 soit à l'abus des censures , avoit préparé les
 esprits à voir , sans se scandaliser , le peu de
 respect du curé pour les ordres d'Innocent
 IV.

Le chapitre général de l'ordre de Cîteaux ^{Louis refuse}
 devoit se tenir au mois de septembre ; & le ^{l'asyle à Inno-}

cent IV.

1244

roi, qui considéroit beaucoup ces religieux, avoit promis de s'y trouver. Le pape, qui en fut averti, écrivit aux abbés une lettre étudiée, dans laquelle il les prioit instamment de conjurer le roi à genoux & à mains jointes, d'accorder sa protection au pape contre Frédéric, qu'il nommoit fils de Saran. Faites, disoit-il, que le roi me reçoive dans son royaume, comme Alexandre III y fut reçu contre la persécution de Frédéric I, & S. Thomas de Cantorberi contre celle de Henri II, roi d'Angleterre.

Le roi vint en effet à Cîteaux, entra dans le chapitre, s'assit, & aussitôt cinq-cents moines tomberent à ses pieds, gémissant avec larmes, pendant que l'abbé portoit la parole. Louis les voyant à genoux, se mit aussi à genoux, lui-même, & leur dit qu'il défendrait l'église de Rome, autant que son honneur le permettroit, & qu'il recevrait volontiers le pape pendant son exil, si les barons le lui conseilloyent : ajoutant qu'un roi de France ne pouvoit se dispenser de suivre leurs avis. L'avis des barons fut de ne le pas recevoir.

Le roi d'Arragon, & les Anglois, le lui refusent également.

Le pape ayant essuyé un pareil refus du roi d'Arragon, imagina de se faire presser par Henri, d'honorer l'Angleterre de sa présence. Pour cet effet, quelques cardinaux écrivirent à

prince comme de leur propre mouvement :
Nous vous donnons , en amis , un conseil
utile & honorable. C'est d'envoyer au pa-
pe une ambassade , pour le prier de vouloir
bien honorer de sa présence le royaume d'An-
gleterre , auquel il a un droit particulier ; &
nous ferons notre possible pour le faire con-
descendre à votre priere. Ce vous seroit
une gloire immortelle que le souverain pon-
tife vint en personne en Angleterre , ce qui
n'est jamais arrivé que nous sachions ; & nous
nous souvenons avec plaisir de lui avoir oui
dire qu'il seroit empressé de voir les délices
de Westminster , & les richesses de Lon-
dres. » Le roi d'Angleterre reçut agréable-
ment cette proposition , & auroit facilement
onné dans le piège , si des personnes sages ne
en avoient détourné , en disant : » C'est déjà
trop que nous soyons infectés des usures &
des simonies des Romains , sans que le pape
vienne ici lui-même piller les biens de l'é-
glise & du royaume. »

Je rapporte ces circonstances d'après l'abbé
leuri. Elles font voir dans les esprits une
sposition , qui préparoit la décadence d'une
autorité portée au de-là de ses bornes légit-
mes. En effet , plus les papes n'avoient , pour
oute politique , qu'une ambition sans règle ,
plus les peuples devoient faire d'efforts pour
écouer un joug , qui devenoit tous les jours

plus pesant ; & les armes spirituelles, si mal à propos employées, devoient insensiblement s'emouffer.

Mort du pape
sur ces refus.

On prétend que le pape, apprenant le refus que lui fit le roi de France, dit dans sa colere : il faut venir à bout de l'empereur, ou nous accommoder avec lui ; & quand nous aurons écrasé ou adouci ce dragon, nous foulerons aux pieds sans crainte tous ces petits serpents.

Il se retire à
Lyon.

Innocent, refusé de toutes parts, choisit Lyon pour sa résidence. Cette ville n'appartenoit alors ni au roi ni à l'empereur. Elle avoit été un fief de l'empire ; mais les archevêques pendant les guerres, s'en étoient approprié la souverainete.

1244
Louis dans
une maladie
demanda la
croix.

Cependant le roi fut attaqué d'une maladie, qui fit craindre pour ses jours. L'alarme fut générale, & faisoit voir combien il étoit aimé ; lorsqu'il sortit enfin d'une léthargie profonde, & demanda la croix à l'évêque de Paris. La reine mere, effrayée du vœu qu'il formoit, fit tout ce qu'elle put alors & dans la suite pour le détourner de ce dessein : mais Louis crut avoir contracté un engagement, dont rien ne le pouvoit dispenser.

Piété de S.
Louis.

La piété de S. Louis ne consistoit pas dans des pratiques, qu'on suit par routine & par désœuvrement : souvent après s'être fait

ne habitude d'aller tous les jours à certaines heures aux pieds des autels, les princes ne continuent d'y aller, que parce que ces heures deviendroient des moments vuides, pendant lesquels ils ne sauroient plus à quoi s'occuper; & les exercices de religion semblent être pour eux qu'une suite de cette étiquette, qui les importune, & qui leur est cependant nécessaire.

La vie de S. Louis étoit une occupation & une priere continuelle, parce qu'il connoissoit ses devoirs, qu'il y sacrifioit tous ses momens; & qu'il les savoit remplir. Il prioit, lorsque s'humiliant souvent devant le roi des rois, il demandoit au ciel les talents & les vertus, dont il ignoroit seul que le ciel l'avoit déjà comblé: mais il prioit encore, lorsqu'à la tête d'une armée, il donnoit à ses soldats l'exemple du courage; lorsqu'assis au pied d'un arbre, dans le bois de Vincennes, il rendoit la justice à ses sujets; lorsque sans son conseil, occupé des affaires qui s'y traitoient, il ouvroit les avis les plus sages; lorsqu'en respectant le caractère des ecclésiastiques, il mettoit de justes bornes à leur puissance; lorsqu'après s'être exercé dans les plus grandes austérités, il paroissoit au milieu de la cour avec cette gaité, qui est le caractère d'une belle ame; en un mot, toujours roi, toujours chrétien, toujours saint, il étoit le

modele de cette piété, dont la lecture du pere Massillon vous donne des leçons tous les carêmes.

Il est triste qu'il n'ait pas réfléchi sur l'injustice des croisades.

Il n'y avoit par-tout que des abus, lorsqu'il monta sur le trône. Il en détruisit un grand nombre: il en corrigea même, sur lesquels il semble qu'un prince pieux devoit naturellement s'aveugler. Ce fut un grand malheur pour la France, qu'étant aussi supérieur à son siècle par ses lumieres & par sa vertu, il ne réfléchit pas sur les inconvénient & sur l'injustice des croisades.

Il se préparoit à cette malheureuse expédition lorsqu'Innocent dépoisoit Frédéric.

Pendant qu'il s'occupoit du voyage de la Terre Sainte, Innocent dépoisoit Frédéric dans le concile de Lyon, & allumoit de nouveau la guerre en Europe. En vain ce prince offroit par ses ambassadeurs de restituer tout ce qu'il avoit enlevé au saint siege, de réparer tous les dommages qu'il avoit causés, de faire tous ses efforts pour réunir l'église Grecque à l'église Romaine, & de marcher contre les infidèles pour rétablir le royaume de Jérusalem. Le pape répondit qu'il ne comptoit point sur ses promesses; & comme on lui offroit pour garants le roi de France & le roi d'Angleterre, il les refusa de peur que l'église n'eût trois ennemis au lieu d'un. C'est ainsi que tout-à-la fois, juge & partie, il rejetoit tout moyen de conciliation. Louis qui tenta sans succès de ramener ce pontife de

des sentimens plus apostoliques, eut la sagesse de ne se mêler de ce grand différent que comme médiateur. Si vous voulez connoître plus à fond tout ce qui concerne cette guerre entre le sacerdoce & l'empire, l'excellent & judicieux abbé Fleuri ne vous laissera rien à desirer.

Le roi, ayant assuré la tranquillité dans son royaume, & confié la régence à la reine sa mere, partit pour la Terre Sainte avec Marguerite sa femme, ses freres Robert, Alphonse, Charles, & quantité de seigneurs. Pour fournir aux frais de cette guerre, on taxa le clergé à payer le dixieme de son revenu. Cet impôt, qui déplut beaucoup aux ecclésiastiques, ne diminua pas peu le zele qu'ils avoient montré jusqu'alors pour les croisades, & qui s'étoit sur-tout entretenu, parce qu'elles leur procuroient souvent l'occasion d'acheter des terres à bon marché. Il faut donc espérer qu'ils cesseront de prêcher une guerre, dont ils commencent à faire les frais sans en tirer aucun avantage; & que l'avarice fera ce que la raison ne pouvoit faire. Le pape qui faisoit lever cet impôt, voulut par la même occasion en faire lever un autre pour lui-même. Le roi ne le souffrit pas. Mais voyons quel étoit alors l'état de la Palestine.

La taxe, qu'il mit à cette occasion sur les ecclésiastiques devoit diminuer leur zele pour les croisades.

Conquête
des Carismiens

Il y avoit eu de grandes révolutions en Asie. Au nord-est de la Perse est le Korasfan, qui en est séparé par un vaste désert. Ce pays avoit passé successivement sous la domination des rois de Perse, des Arabes, & des Turcs Seljoucides; lorsqu'à la fin du onzième siècle, un esclave Turc, nommé Cothbeddin Mohammed, y fonda la dynastie des Karismiens que nous nommons Carismiens. Dans le cours du douzième, ses descendants conquièrent tout le pays des Turcs Seljoucides, c'est-à-dire, des sultans de Perse, du Kerman, d'Iconium, ou de l'Asie mineure, d'Alep, & de Damas; ils portèrent leurs armes bien avant dans la Tartarie, & ils paroissent devoir soumettre jusqu'aux contrées orientales les plus éloignées, lorsqu'Alaeddin Mohammed, sixième sultan de Carisme, succomba sous un nouveau conquérant; & laissa un fils, dont la mort mit fin quelques temps après, en 1231, à la dynastie des Carismiens.

Ces vastes pays, d'où sont sortis les Huns & les Turcs, reproduisent sans cesse des générations d'hommes robustes, qui comme des torrens, se répandent par intervalles sur le reste de la terre. Endurcis à la fatigue, accoutumés aux nourritures les plus grossières, les déserts, qui les séparent des nations policées, ne sont pas des digues capables de les

arrêter; ce sont seulement des barrières que les arts ne sauroient franchir. Cette source ne tarit point: si elle s'affoiblit par ses irrup-tions, elle se renouvelle tôt ou tard, pour se précipiter encore avec violence. C'est alors qu'une horde grossie de plusieurs autres, fond tout-à-coup sur les terres cultivées, & dévaste tous les pays qu'elle inonde.

Sur la fin du douzieme siecle & au com-mencement du treizieme, Temougin, chef d'une de ces hordes, qu'on nomme Moguls ou Mogols, vainquit les hordes qui erroient autour de lui, & les ayant rassemblées, prit le titre de Ganghiz-kan, que nous prononçons Gengiscan. Il soumit la Tartarie, une partie de la Chine, pénétra dans l'Inde, dans la Perse, & poussa ses conquêtes jusques sur l'Euphrate. Maître de ce vaste empire, tous ses succès se bernoient à se rendre redoutable au nord de ces montagnes & de ces déserts, qui partagent l'Asie du couchant au levant, & à regner au midi sur des nations qu'il avoit ruinées.

Il mourut en 1226, laissant quatre fils qui avoient eu part à ses conquêtes, & qui les partagerent. Un de ses petits-fils, nommé Batoucan, porta ses armes jusques dans la Hongrie. Un autre, nommé Houlagou, passa l'Euphrate, soumit une partie de la Na-tolie, autrement l'Asie mineure, & détruisit

Conquêtes de
Temougin ou
Gengis-kan.

Un de ses fils
avoit détruit
l'empire des
khalifes & ce-
lui des Assas-
sins.

l'empire des khalifes, & celui des Ismaéliens ou Assassins, établis en Perse & en Syrie. Ceux-ci avoient un chef, connu sous le nom du *Vieux de la Montagne*. Leur religion, fondée en même temps que leur empire, & depuis près d'un siècle, leur inspiroit une obéissance si aveugle pour leur souverain, qu'ils se donnoient la mort au moindre signe qu'ils en recevoient; & comme ils ne craignoient point de perdre la vie, ils alloient au milieu d'une cour étrangère assassiner un roi, dont leur maître étoit mécontent. Houlagou extermina les assassins de Perse peu après la croisade de S. Louis, & ceux de Syrie acheverent d'être détruits en 1272 par le sultan d'Egypte.

Les Carismiens
chassés par les
Mogols, s'é-
toient rendus
maîtres de la
Palestine.

Les Carismiens vaincus, fuyant devant les Mogols, se répandirent dans la Syrie, & dans la Palestine vers l'an 1244. Ils égorgèrent indistinctement tout ce qu'ils trouverent dans Jérusalem, Turcs, Chrétiens, Juifs, femmes, enfants. Les Chrétiens ayant réuni leurs forces à celles du sultan de Damas, furent entièrement défaits. Il ne leur resta plus qu'Antioche, Tyr, Tripoli, Sidon, Ptolémaïs; & ils s'assoiblissoient encore par leurs divisions. C'étoit donc proprement les Carismiens qui regnoient en Palestine, lorsque S. Louis crut devoir faire de nouveaux efforts pour recouvrer Jérusalem.

Cependant les croisés convinrent de porter la guerre en Egypte. Ils arriverent à la vue de Damiette : la côte étoit défendue par une flotte & par une armée de terre : mais tout cède au courage de Louis, qui s'élançe dans la mer : l'épouvante se répand jusques dans la ville : les habitants l'abandonnent : le roi en est maître.

Prise de Damiette.

1248

Je voudrois pouvoir m'arrêter là ; car si le héros qui conduisoit cette entreprise intéresse à toutes les circonstances, il est triste de nous trouver déjà à la fin des succès. Passons rapidement sur les désastres. Louis vit son armée de soixante mille hommes diminuer par les combats & se détruire par les maladies. Il vit l'un de ses freres, Robert, comte d'Artois, tomber sous les coups de l'ennemi : enfin il se vit lui-même prisonnier avec ses deux autres freres. Mais ces malheurs bien loin de l'abattre, firent éclater davantage son courage & sa piété ; grand dans sa captivité, il se fit admirer des Chrétiens & respecter des Musulmans.

Malheurs & captivité de St Louis.

Damiette fut le prix de la rançon du roi. On donna huit-cents mille besans d'or pour les autres prisonniers : il fut pourvu à la sûreté des malades & des effets, que les Chrétiens avoient en Egypte ; en un mot, après avoir fait un traité aussi avantageux, que les circonstances le permettoient, Louis conduisit

Après un peu moins de quatre ans de séjour en Palestine, il revient en France.

les débris de son armée à Ptolémaïs. Il donna tous ses soins à mettre en état de défense les places, que les Chrétiens conservoient encore en Palestine; il s'y arrêta près de quatre ans, & ne revint en France qu'en 1254, un peu plus d'un an après la mort de la reine Blanche, arrivée en 1252.

Puissance de
S. Louis fon-
dée sur une
politique é-
clairée & sur
une justice
exacte.

La puissance de S. Louis étoit si bien affermie, que pendant seize ans qu'il regna encore, elle fut toujours respectée, non seulement par ses vassaux, mais encore par les nations étrangères: puissance d'autant plus glorieuse, qu'elle étoit l'ouvrage de ses vertus: elle devoit donc s'accroître encore; & elle s'accrut, mais pour le bonheur de la France. Il est curieux de voir ce prince s'agrandir tous les jours en alliant la politique & la justice, autant du moins que ces deux choses peuvent s'allier. Ce phénomène, peut-être unique dans l'histoire, mérite bien d'être observé.

Comment
les barons a-
voient ruiné
les justices de
leurs vassaux.

Les barons avoient augmenté leurs prérogatives, par les mêmes moyens que Philippe Auguste & Louis VIII; c'est-à-dire, en établissant dans leurs terres la jurisprudence des appels & des assurements. Ayant ruiné par-là les justices de leurs vassaux, ils devinrent les seuls juges; & mettant leur volonté à la place des loix, ils s'arrogerent les droits les plus étendus. Un nouvel usage concourut encore à l'accroissement de leur puissance.

Une baronie passoit toute entiere au fils aîné, tandis que les terres, qui en relevoient, se partageoient pour faire des apanages à tous les enfants. Le baron conservoit donc toujours toutes les forces, & au contraire ses vassaux devenoient foibles en se multipliant. Cependant lorsque les freres restoient unis, les cadets ne refusoient pas de rendre hommage à leur aîné, pour les démembremens qu'ils possédoient; la seigneurie continuoît en quelque sorte d'être encore une, & s'affoiblissoit peu par les partages: c'est l'usage qui s'observoit originairement. Mais la jalousie ayant divisé les freres, les cadets ne voulurent pas relever de leur aîné, & préférèrent de dépendre immédiatement du suzerain, qui ne manqua pas de leur être favorable. Cette coutume devint contagieuse, & bientôt établie par-tout, quoiqu'avec quelque variété, elle diminua insensiblement la puissance des vassaux, & augmenta, par conséquent, celle des barons.

Comment
leurs vassaux
s'étoient af-
foiblis par
des partages
de famille.

Il vint donc un temps où un baron put tout ce qu'il vouloit. Sous le regne de S. Louis, il se faisoit du château de son vassal, en supposant qu'il en avoit besoin pour la guerre, ou pour la défense du pays. Il se faisoit céder un domaine, qui étoit à sa bien-séance, pour un autre qu'il donnoit en échange. Il ne permettoit point d'aliéner un fief.

Tyrannie que
les barons
exerçoient sur
leurs vassaux.

en tout ou en partie, ou plutôt il en faisoit payer la permission; imaginant de nouveaux droits, qu'on nomma droits de *rachat de lots & ventes*. S'il armoit son fils chevalier, s'il marioit sa fille, s'il bâtissoit un château, il mettoit une imposition sur les habitants des fiefs qui relevoient de lui. Sous prétexte d'accorder sa protection aux mineurs, il s'approprioit la jouissance de leurs terres.

Comment les usages qui avoient introduits contribuent à l'accroissement de l'autorité royale.

Mais ces usurpations hâtoient une révolution avantageuse au gouvernement: car c'étoit un titre pour contraindre les barons à reconnaître dans le roi la même autorité, qu'ils s'arrogeoient sur leurs vassaux. Ils ne pouvoient pas réclamer contre les entreprises de leur suzerain, puisqu'elles étoient conformes aux usages reçus, qu'ils avoient eux-mêmes accredités. Ce titre étoit, sur-tout, bien fort entre les mains de S. Louis, parce qu'il ne s'en servoit pas comme eux, pour établir la tyrannie, mais seulement pour détruire les abus. En effet, il en usa avec tant de modération & tant de sagesse, qu'on ne songea pas à le lui contester.

S. Louis affaiblit les barons en encourageant l'usage de partager une baronie entre plusieurs freres.

Tout tendoit donc à l'accroissement des prérogatives royales, lorsque quelques baronies commencerent à se partager entre plusieurs freres, comme les fiefs d'un ordre inférieur. S. Louis, qui savoit profiter de tout ce qui lui étoit avantageux, quand il le pouvoit

avec justice, autorisa cette nouveauté; il l'encouragea même, en déclarant que les portions détachées d'une baronie par des partages de famille, seroient elles-mêmes autant de baronies. Alors un pere eut la petite vanité de le laisser après lui autant de barons qu'il laissoit de fils; & peu-à-peu la puissance des barons s'affoiblit de la même maniere, qu'ils voient eux-mêmes affoibli celle de leurs vassaux.

Cependant les barons, quoique moins puissans, continuoient d'exercer la même tyrannie, pendant que le roi, dont l'autorité croissoit, continuoit toujours d'être juste. On devoit donc naturellement chercher les moyens de se soustraire aux barons, pour se mettre sous la protection de S. Louis; & ce monarche pouvoit, sans être accusé d'usurpation, accorder sa protection aux foibles: il étoit même de son équité d'empêcher, de tout son pouvoir, les injustices & les violences. Les opprimés furent donc défendus par des *lettres de sauve-garde*, qui les autorisoient à ne plus reconnoître la juridiction de leur seigneur, & l'usage de ces lettres donna tous les jours de nouveaux sujets au roi dans les terres de ses barons. Il arriva bientôt que ceux qui vouloient décliner la justice de leurs seigneurs, déclaroient être sous la sauve-garde du roi; & dès-lors, leurs juges naturels étoient obligés de suspendre la procé-

res.

Il donne des lettres de sauve-garde aux opprimés.

— dure, jusqu'à ce qu'ils eussent prouvé la fausseté de cette allégation. C'étoit un abus; mais il ne retomboit que sur les seigneurs, & par conséquent, il tendoit à détruire l'anarchie féodale.

Il abolit les
duels judiciaires.

Rien n'étoit plus absurde que les duels judiciaires, c'est à-dire, l'usage où l'on étoit de prouver son droit en combattant contre sa partie; & ce qui mettoit le comble à l'absurdité, c'est qu'on appelloit au combat son juge même, lorsqu'on ne vouloit pas se soumettre à son jugement. Deux préjugés avoient introduit cet usage: l'un est l'opinion où étoit la noblesse, qu'un gentilhomme, fait pour se battre, doit regarder au-dessous de lui de soutenir, comme un bourgeois, ses droits par des chartes, des témoins ou d'autres titres; l'autre est une ignorance superstitieuse, qui faisoit penser que la providence ne pouvoit manquer de se déclarer pour la cause juste & de faire un miracle en faveur d'un gentilhomme qui avoit raison.

Pour attaquer de pareils préjugés, il falloit un prince dont la piété fut reconnue. Tout autre que S. Louis eût été un objet de scandale pour son siècle; puisqu'il eût paru se méfier de la providence. On peut même conjecturer que ce saint roi sentit la difficulté de les détruire; puisque ce n'est qu'après

voir déjà regné trente-quatre ans, qu'il entreprit de les combattre. C'est en 1260 qu'il abolit par un édit les jugemens qui se donnoient sur la preuve du duel. Cette abolition ne regarda même que les terres de son domaine; parce que dans une chose de cette espèce, il n'eût pas été prudent de se donner pour législateur dans les terres des autres. Cependant la sagesse de Louis éclaira les esprits moins prévenus; & bientôt plusieurs seigneurs abolirent à son exemple les duels judiciaires. D'autres loix, qu'il fit pour détruire d'autres abus, furent aussi imitées; & cela produisit des effets qui hâterent l'agrandissement de l'autorité royale.

Vous concevez que la justice du roi étoit celle où il y avoit le moins d'abus: car lors même que les seigneurs vouloient introduire les mêmes réglemens dans les leurs, ils n'étoient pas toujours assez puissants pour faire, comme S. Louis, respecter leurs ordres. Les foibles qui, dans des temps de vexation, sont les premiers à sentir le besoin de la justice, étoient donc intéressés à porter leurs causes devant les tribunaux du roi. Ils devoient, par conséquent, accréditer de plus en plus les appels, déjà introduits sous les deux regnes précédents; & il falloit que S. Louis, en acquérant le droit de réformer les jugemens des justices des seigneurs, acquit en-

Comment la
jurisprudence
des appels ten-
doit à le ren-
dre seul légis-
lateur.

core celui de leur prescrire la maniere dont elles devoient juger : il falloit , en un mot, qu'il devint le seul législateur.

Comment il
délaisse les
seigneurs de
l'appeler à
leur jurispru-
dence.

Quoiqu'on ne remarque pas que les seigneurs aient en général été assez éclairés pour voir ces conséquences, il y en avoit cependant qui s'opposoient quelquefois à cet usage. Or, Louis fit un règlement, par lequel il condamnoit à une amende envers le premier juge, les parties qui seroient déboutées de leur appel. Dès-lors les seigneurs se désistèrent de leurs oppositions ; parce que se flattant que les appellants seroient déboutés, ils comptèrent sur les amendes. Ils furent ainsi les dupes de leur avarice. Sur quoi je vous prie d'observer comment Louis, en faisant une loi très-équitable, paroît tendre un piège aux seigneurs, ou même leur en tend un, dans lequel ils donnent ; & comment il assure tous les jours mieux ses droits.

Comment on
s'accoutume à
penser qu'il a
le droit de
proposer des
loix à tout le
royaume.

Louis VIII avoit donné des réglemens, mais c'étoient proprement des conventions qu'il avoit faites dans ses assises, conjointement avec ses prélats, ses comtes & ses barons ; &, par conséquent, ces réglemens n'avoient force de loi, que dans ses terres, & dans celles des seigneurs qui les avoient faits avec lui. S. Louis suivit cet exemple dans les premières années de son regne : mais comme

es ordonnances corrigeoient des abus criants _____
 ont tout le monde avoit à se plaindre, elles
 furent peu-à-peu adoptées par les seigneurs
 mêmes, qui n'y avoient point eu de part. Le
 roi parut alors donner des loix à tout le royaume.
 On se fit insensiblement une habitude de
 penser qu'il en pouvoit proposer, qu'il pouvoit
 conseiller d'y obéir; & si on ne reconnut pas qu'il
 eût de droit une puissance législative aussi étendue,
 on ne lui en contesta pas l'exercice, & il
 eut au moins de fait. De-là, à être législateur,
 il n'y a pas loin. Il usa plus librement de ce
 pouvoir, à mesure qu'il lui fut moins contesté,
 & il trouva tous les jours moins d'opposition,
 parce que sa vertu, qui se montroit tous les
 jours davantage, étoit un garant de la justice
 de ses démarches.

Ce n'est pas assez qu'il y ait des loix; il
 faut encore une autorité qui les défende, &
 qui les fasse respecter. Or, cette autorité se
 trouvoit entre les mains de S. Louis: nul autre
 prince n'étoit aussi puissant. On s'accoutuma
 donc à le regarder comme le vrai protecteur
 des coutumes dans toute l'étendue du
 royaume. On dit en conséquence qu'il avoit
 droit de punir les seigneurs, qui les laissoient
 violer dans leurs terres. On ajouta qu'il pou-
 voit les réformer au besoin, & on conclut
 qu'il étoit *souverain par dessus tous.*

Et à le regarder
 comme le
 protecteur des
 coutumes.

En réprimant
les abus & en
protégeant
les opprimés,
il accroît sa
puissance.

Voilà la politique avec laquelle ce prince, sachant saisir les circonstances, s'est élevé à un degré de puissance, où il ne seroit point parvenu, s'il eût eu moins de vertus, ou moins de lumieres. On n'étoit point en garde contre une politique aussi nouvelle: elle fournit tout. Les barons céderent les premiers: bientôt les grands vassaux de la couronne céderent encore. Leurs propres barons cherchent contre leur tyrannie un protecteur dans un roi dont la justice étoit connue. On leur enleva d'abord les droits dont ils étoient moins jaloux. On les attaqua ensuite sur d'autres, & il leur échappoit tous les jours quelque partie de leur souveraineté. Quelquefois même S. Louis ne se fit pas un scrupule de les forcer à l'obéissance; & c'étoit avec raison, puisque toutes ses entreprises n'avoient pour objet que de mettre par-tout la justice à la place des abus.

Moyens qu'il
emploie pour
empêcher les
guerres parti-
culieres des
seigneurs.

Les guerres que les plus petits seigneurs se faisoient pour les moindres sujets, étoient un fléau qui désoloit continuellement les provinces. Plusieurs conciles avoient essayé d'arrêter du moins en partie les effets, en ordonnant des suspensions d'armes pour un certain nombre de jours, aux principales fêtes de l'année. La crainte des excommunication faisoit donc quelquefois suspendre les hostilités: mais on se préparoit pour les recommen-

et bientôt avec une nouvelle fureur. S. Louis
 le reprima avec plus de succès.

Il ordonna que quand il s'éleveroit une
 guerre entre deux seigneurs, les parents qui
 y étoient intéressés, auroient
 quarante jours pour se procurer des *assure-
 ments*, une treve, ou une paix; & que ceux
 qui les attaqueroient dans cet intervalle, se-
 roient condamnés comme traîtres. Il donna
 même à ceux qui possédoient des terres en
 France, le droit d'obliger les parties belligé-
 rantes à une treve ou à un assurement. Cette
 ordonnance, qui commençoit à mettre un
 frein à ces désordres, ayant été reçue avec ap-
 plaudissement, le roi en donna l'année suivante
 une autre, par laquelle il défendit absolu-
 ment toutes les guerres particulières. C'est
 ainsi que ne hâtant rien, & sondant les esprits,
 il parvenoit enfin à porter les derniers coups
 aux abus qu'il vouloit détruire. Il fut obéi
 par le plus grand nombre des seigneurs: on
 eut même conjecturer que les grands vassaux
 respecteroient ses ordres; parce qu'ils respec-
 toient le roi qui les donnoit. Mais ce respect
 suspendoit les hostilités, sans en détruire la
 cause, & nous les verrons recommencer après
 le regne de S. Louis.

Il sembleroit d'abord qu'il étoit plus diffi-
 cile d'empêcher ces guerres que d'abolir les
 tribunaux judiciaires: mais on se tromperoit, si l'on

en jugeoit ainsi : car le préjugé avoit en quelque sorte intéressé la providence à la défense de ces duels. Aussi voyons-nous que l'édit, qui les défend est postérieur aux deux ordonnances dont je viens de parler. S. Louis se conduisant toujours avec la même précaution, ne faisoit une démarche, que lorsqu'il s'étoit frayé le chemin par une démarche antérieure.

Ce prince, qui ne s'occupoit pas moins des moyens d'entretenir la paix avec ses voisins, que de rétablir la tranquillité dans ses états, fit deux traités, l'un en 1258 avec le roi d'Arragon & l'autre en 1259 avec le roi d'Angleterre.

Traité de S.
Louis avec le
roi d'Arragon

Par le premier, Louis cède à Jacques I, roi d'Arragon, les droits qu'il avoit sur Barcelone, sur le Roussillon & sur d'autres domaines éloignés; & Jacques lui cède les prétentions qu'il pouvoit avoir par mariage, ou par d'autres titres, sur les comtés de Languedoc & de Provence, arriere-fiefs de la couronne. Ce traité étoit avantageux aux deux rois; parce qu'en s'abandonnant mutuellement des droits, qu'il leur étoit difficile de faire valoir, ils prévenoient bien des guerres.

Les barons
d'Angleterre
régient la forme
du gouvernement.

Plusieurs causes produisoient alors des troubles en Angleterre : 1^o. les subsides que Henri III demandoit continuellement au parlement & les prodigalités qu'il en faisoit, au lieu de les employer à leur destination : 2^o. plusieurs
moyens

oyens dont il se servoit pour forcer les peuples à lui donner de l'argent : 3°. les nouvelles impositions que le pape mettoit sur le clergé, & que le roi autorisoit : 4°. enfin la faveur dont les Poitevins continuoient de jouir. Les choses vinrent au point que les barons conçurent le projet de réformer le gouvernement, & en 1258, le parlement d'Oxford régla la forme. Après avoir nommé vingt-quatre commissaires, on arrêta que le roi confirmeroit la grande charte, qu'il avoit tant de fois jurée sans aucun effet; qu'on donneroit la charge de grand justicier à un homme capable & intègre, qui administreroit la justice aux pauvres comme aux riches, sans aucune distinction; que le grand chancelier, le grand trésorier, les juges & autres officiers ou ministres publics seroient choisis tous les ans par les vingt-quatre commissaires; que la garde des châteaux & de toutes les places fortes seroit remise à leur discrétion, & qu'ils en chargeroient des personnes de confiance & affectionnées à l'état; que ce seroit un crime capital, pour quelque personne que ce fût, de quelque rang qu'elle pût être, de s'opposer directement ou indirectement à ce qui seroit ordonné par les vingt-quatre; & que le parlement s'assembleroit trois fois l'année, afin de faire les statuts qui seroient nécessaires pour le

bien du royaume. Le roi fut contraint d'aprouver ces réglemens, qui le dépouilloient de toute son autorité.

Il s traitent
avec S Louis
des provinces
qui étoient un
sujet de guerre
entre les
deux couron-
nes.

Comme les droits de Henri sur plusieurs provinces de France étoient des sujets de guerre, &, par conséquent, des prétextes pour exiger des subsides; les barons songerent ensuite eux-mêmes à négocier avec S. Louis pour assurer la paix entre les deux couronnes. Le roi de France restitua le Limousin, le Querci, le Périgord, & l'Agenois, à condition que le roi d'Angleterre en feroit hommage, & prendroit séance parmi les pairs, comme duc de Guienne; & Henri renonça pour lui & pour ses successeurs à tous ses droits sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou. Ce traité fut signé par Henri par les barons d'Angleterre & par tous ceux dont la garantie fut jugée nécessaire.

Troubles en
Angleterre.

Cependant la division se mit parmi les barons d'Angleterre. Les vingt-quatre commissaires perdirent leur autorité; & le roi, ayant recouvré la sienne, se fit relever par le pape du serment qu'il avoit fait de ne rien entreprendre contre les statuts d'Oxford. Le calme parut regner quelque temps: mais bientôt les barons se révolterent, & le roi, trop foible pour les soumettre, fut contraint de leur faire des propositions.

Voici un beau moment pour S. Louis. Les barons ; Monseigneur, le prirent pour juge entre Henri & eux. Il jugea : mais quoique capables de rendre justice à la ve tu de ce saint roi, ils chercherent bientôt les moyens d'éviter un jugement, qui ne leur étoit pas favorable. Ils reprirent donc les armes & se vindrent encore maîtres du gouvernement. Alors ils songerent à s'appuyer des peuples, afin de mieux affermir leur puissance. Dans cette vue ils forcerent le roi d'établir dans chaque province des magistrats, qu'on nomma conservateurs, parce qu'ils étoient destinés à conserver les privileges du peuple ; & on l'obligea encore d'enjoindre aux conservateurs de nommer quatre chevaliers de chaque province, pour représenter les provinces dans le parlement, qui se tint peu de temps après. Voilà l'époque où les communes eurent entrée dans le parlement d'Angleterre : jusqu'alors il n'avoit été composé que des barons & des prélats.

S. Louis est pris pour juge.
1264

Entrée des communes au parlement.

1264

Cependant Henri étoit prisonnier, & les chefs de la révolte entretenoient encore des troubles par leur division, lorsque Edouard, fils de Henri, ayant soumis les rebelles, rendit la liberté & le trône à son pere.

Fin des troubles d'Angleterre.
1267

Quand on considere les troubles de l'Angleterre, on a lieu de croire que S. Louis auroit pu enlever tout ce que Henri possédoit en

Sagesse de S. Louis dans le traité qu'il

fait avec Hen-
ri III.

France: on le lui conseilloit, & cet avis étoit le meilleur, dit le pere Daniel, selon les loix de la bonne politique. C'étoit le plus mauvais, si l'objet de la bonne politique est de s'assurer ce qu'on a acquis, & de maintenir la tranquillité publique, en n'entreprenant rien que de juste. Si ce n'étoit pas là l'idée que cet écrivain se faisoit de la politique, ce fut celle que s'en fit S. Louis. Il étoit trop équitable pour penser que la force doit être la règle des souverains; & il étoit trop prudent pour ne pas voir, qu'en prenant tout ce qu'il pouvoit prendre, il ne s'assuroit rien, puisqu'il pouvoit dans d'autres temps se trouver le plus foible. Il ne s'agissoit donc pas d'envahir toutes les provinces, que Henri ne pouvoit pas défendre: mais il étoit plus sage, comme plus juste, de s'assurer celles que ce roi consentoit à céder. Or, S. Louis compta avec raison pour quelque chose la renonciation de Henri & la garantie des barons d'Angleterre; puisque dès-lors ses droits sur la Normandie, le Maine, &c. cessoient d'être équivoques. Il tarissoit d'ailleurs la source d'une guerre, qui après avoir fait le malheur des deux peuples, pouvoit être funeste à ses successeurs, comme à ceux de Henri; enfin il en retiroit encore un grand avantage, car le roi d'Angleterre reconnut les appels. Or, dès qu'un vassal aussi puissant soumettoit ses jus-

tices à celles du roi de France, les autres, entraînés par cet exemple, ne pouvoient manquer de renoncer enfin à l'indépendance de leurs tribunaux. S. Louis gagna donc beaucoup, en ne s'écartant point de la justice. Voilà les traités les plus glorieux, Monseigneur; & il seroit bien à souhaiter que les rois fussent toujours assez sages pour n'en faire jamais que de semblables.

Pour achever de développer tout ce qui a contribué à l'accroissement de la puissance royale, il faut examiner les changements que S. Louis a faits dans l'administration de la justice.

Les Capétiens avoient établi dans les différentes parties de leurs domaines des prévôts, qui percevoient leurs revenus, commandoient la milice, & rendoient la justice en leur nom. Philippe Auguste créa des baillis, pour avoir inspection sur eux; & comme des prévôts on appelloit aux baillis, on appelloit aussi des baillis au roi: mais la juridiction de ces magistrats étoit renfermée dans les domaines de la couronne.

S. Louis ayant soumis aux appels toutes les justices des seigneurs, étendit la juridiction de ses baillis sur toutes les provinces du royaume; & ce fut à leur tribunal qu'on appella des jugements rendus dans les justices seigneuriales. Ces magistrats, devenus par là

Jurisdiction
des magistrats
du roi ayant
S. Louis.

Comment
sous S. Louis
cette jurisdic-
tion s'étend
sur toutes les
provinces.

plus puissants, s'appliquèrent à se faire tous les jours de nouveaux droits, en empiétant peu-à-peu sur les privilèges & sur les prétentions des vassaux. Ils faisoient à l'envi des tentatives à cet effet, & si un d'eux réussissoit, son exemple devenoit un titre pour les autres. Ils imaginèrent même des cas royaux, c'est-à-dire, des cas privilégiés, dont les justices royales pouvoient seules prendre connoissance. Mais comme ils se gardoient bien de les déterminer, c'étoit un prétexte pour attirer insensiblement toutes les affaires à leurs tribunaux: le nombre des cas royaux augmentoit tous les jours.

Les seigneurs, dont les justices se dégradent, se plainquirent des entreprises des baillis. Leurs plaintes redoublèrent, sur-tout, sous les regnes suivans. Sans doute que S. Louis y eut égard, quand elles furent fondées: mais souvent ils ne se plaignoient, que parce qu'on réprimoit des abus qui leur étoient chers.

Le clergé se plaint aussi. Il engagea même le pape dans ses intérêts; car on a des lettres que Clement IV écrivit en 1265 & dans lesquelles après avoir beaucoup loué le zèle & la piété du roi, il se plaint que les baillis n'ont pas assez d'égard pour les privilèges des ecclésiastiques. Je ne fais pas ce que le roi répondit: mais il est certain, que lorsqu'il s'agissoit de corriger des abus, aucune

onfidération ne le pouvoit faire changer. Or, le clergé donnoit souvent à ses abus le nom de privilege.

Nous voyons un grand exemple de la fermeté de ce prince, dans un article d'une ordonnance qu'il donna en 1268, & qui porte le nom de Pragmatique Sanction. Le voici: *Défondons expreffément de lever & recueillir les exactions, charges & impositions confidérables d'argent, mifes par la cour de Rome fur l'églife de notre royaume, par lesquelles notre dit royaume a été melheureufement ruiné; fi ce n'eft pour des caufes juftes & raifonnables, & dans le cas d'une néceffité urgente & inévitable, & de notre exprès confentement, & de celui de l'églife de notre royaume.* Une pareille ordonnance eût attiré les cenfures de Rome fur tout autre prince: mais c'eût été les décréditer que d'en faire ufage contre un roi auffi vertueux & auffi faint. Quelques-uns, fur des raifons peu folides, ont regardé cette pragmatique comme une piece fupposée. C'est qu'ils voient avec peine que S. Louis a été contraire à des prétentions, qu'ils voudroient encore défendre.

Pragmatique
de S. Louis.

On ne peut pas réfléchir fur le bien que le roi faisoit dans fes états, qu'on ne regrette le temps où il en avoit été absent. Cependant il prit encore la croix: il y eut un homme assez fage pour dire, qu'on n'avoit pu lui inf-

Derniere
croifade.

1267

pirex ce dessein , sans pécher mortellement. C'est Joinville , qui nous a laissé une vie de S. Louis. Vous voyez que l'on commençoit à blâmer ces guerres pieuses. Cette dernière croisade laissa la France dans un grand épuisement.

Ce fut en 1270 que S. Louis partit pour accomplir son vœu. Mais au lieu d'aller en Egypte ou en Palestine, il fit voile vers Tunis , se flattant , dit-on , de convertir le roi qui regnoit dans cette partie de l'Afrique. Ce qu'il y a de vrai , c'est que Charles d'Anjou , roi de Sicile , avoit des raisons d'intérêts pour porter la guerre de ce côté.

1270 La maladie se mit dans le camp. S. Louis en fut attaqué lui-même , & mourut auprès des ruines de Carthage en héros & en saint. Il étoit âgé de cinquante-cinq ans & quatre mois , & en avoit régné quarante-trois , neuf mois & dix-huit jours. Je ne m'arrête pas à faire son éloge : ses actions le louent mieux que tous les panégyriques qu'on a faits de lui ; & cependant on en a fait beaucoup. Je remarquerai seulement que ce prince si éclairé , si courageux , si ferme , lorsqu'il s'agissoit du bien public , étoit sur toute autre chose d'une simplicité à faire croire que tout le monde étoit fait pour le conduire. Henri III mourut deux ans après.

Cette croisade a été la dernière. La plupart des seigneurs étoient ruinés: le clergé se dégoûtoit d'une guerre dont il partageoit les frais, & il n'y avoit plus que les papes qui s'y intéressoient encore, parce que c'étoit une occasion de mettre des impositions sur les ecclésiastiques. Mais ils tentèrent en vain de réveiller un zèle aveugle qui avoit duré trop long-temps.





CHAPITRE IV.

Considérations sur l'état de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie vers la fin du treizieme siecle.



APRÈS avoir vu les désordres se répandre dans toute l'Europe, & se porter à leur comble, nous sommes enfin arrivés à des temps, où les peuples semblent faire des efforts, pour établir une meilleure forme de gouvernement. Arrêtons-nous pour considérer comment les mêmes causes produisent des effets différents suivant la variété des circonstances.

Ignorance
& préjugés des
Barbares qui
s'établissent
en occident.

Les barbares crurent que les royaumes se gouvernoient comme des hordes errantes. Ils avoient été dans l'usage de s'assembler pour partager le butin, ou pour convenir de quel côté ils porteroient les armes; parce que chacun d'eux avoit droit de dire son avis, & qu'aucun chef n'avoit assez d'autorité pour commander en maître. Quand ils se furent

chés dans leurs conquêtes, ils continuèrent de s'assembler; mais sans discerner la nouveauté des circonstances où ils se trouvoient, sans se douter des mesures qu'il convenoit de prendre. Cependant de nouveaux intérêts vivoient les esprits, & apportoient de nouveaux désordres dans les assemblées. Il ne faut donc pas s'étonner, si de pareils peuples conduisent au hasard; si sans loix, sans loi même de justice, ils ne connoissent que les coutumes, auxquelles ils s'attachent par préjugé, ou dont ils changent souvent à leur usage; si, en un mot, ils se précipitent continuellement d'un abus dans un autre.

Charlemagne donna le premier une forme sage & régulière aux assemblées, & jeta les fondemens d'un empire puissant: mais son génie avoit fait une sorte de violence sur les mœurs de tant de peuples barbares. Ils revinrent à leur caractère, dès qu'il ne fut plus; & de nouveaux désordres naquirent de ces changements mêmes, que ce grand homme avoit faits dans le gouvernement.

Désordres
qui naissent
du gouverne-
ment établi
par Charle-
magne.

Nous trouvons les causes de ces désordres dans la grande puissance à laquelle il éleva le clergé, & dans les bénéfices, qui furent l'origine du gouvernement féodal. J'ai tâché de vous faire suivre les progrès de tant d'abus. Vous avez vu les entreprises

des ecclésiastiques sous Louis le Débonnaire. N'osant le déposer, ils le condamnèrent à la pénitence publique; & c'étoit, dans le préjugé du neuvième siècle, le déposer indirectement. Voilà leur premier attentat sur celui qu'ils avoient déclaré l'oint du Seigneur. Encore quelques-uns de cette espèce, & on ne contestera plus aux conciles le droit de déposer les rois. Le pape même, comme chef de l'église, s'arrogera la plénitude de cette puissance.

L'anarchie commence sous les successeurs.

La foiblesse des successeurs de Charlemagne enhardit les seigneurs laïques, comme elle avoit enhardi le clergé. Les provinces devinrent la proie d'une multitude de petits tyrans, & l'anarchie produisit peu-à-peu le gouvernement monstrueux des fiefs; lorsque les assemblées, qui auroient pu être une barrière aux désordres, eurent tout-à-fait cessé.

Les assemblées de la nation cessent en France seulement.

Tant que les rois se crurent assez puissants pour se faire obéir, ils voulurent jouir de l'autorité sans partage, & ils convoquèrent plus rarement la nation. Alors il n'y eut plus le même lien entre les parties; l'intérêt particulier prit la place de l'intérêt général; & les seigneurs ne songèrent qu'à se rendre chacun indépendants. Lorsque dans la suite le souverain fut réduit à leur demander des secours, ils dédaignèrent de ve-

à des assemblées, où on avoit besoin
 eux, & où ils ne sentoient pas le besoin de
 trouver. C'est ainsi que l'usage d'assembler
 les grands s'abolit en France, sous la fin de
 la race Carlovingienne : cet usage, au contraire,
 subsistoit encore en Angleterre, en Allema-
 gne, & en Espagne, parce que les souve-
 rains n'y avoient jamais été assez puissants,
 pour croire pouvoit se passer des secours de
 la noblesse. Si dans ces contrées la nation
 ne s'assembloit pas toujours, pour élire les
 souverains ; il falloit au moins qu'ils prissent
 la précaution de se faire reconnoître par les
 seigneurs & les grands de l'état ; & cette précaution tenoit
 les rois dans une sorte de dépendance, &
 maintenoit quelque ordre parmi les grands.
 En un mot, la nation continuoit de faire
 un corps, plus ou moins régulier, tant que
 le monarque avoit besoin de réunir en sa
 faveur le plus grand nombre des suffrages.

Vous avez vu le gouvernement féodal
 commencer en France ; j'ajoute qu'il ne pou-
 voit pas commencer ailleurs. Il falloit pour
 produire une anarchie, telle que celle où
 la France tomba sous le descendants de Char-
 magne : il falloit que les grands du royau-
 me, cessant de s'assembler, cherchassent sé-
 rieusement à se rendre indépendants du sou-
 verain, & que s'élevant à l'envi, ils entre-
 preussent continuellement les uns sur les autres.

Le gouverne-
 ment féodal
 devoit naître
 en France.

C'est de ces combats, que devoient naître enfin des devoirs respectifs entre les suzerains & les vassaux ; devoirs dont les bénéfices avoient déjà donné quelque idée, & qui constituent proprement le gouvernement féodal.

Pendant que cette anarchie regnoit dans l'empire François, les royaumes d'Espagne & d'Angleterre étoient exposés à des troubles continuels ; mais quels que fussent ces désordres, les grands continuoient dans les uns & les autres de faire un corps, que le monarque étoit forcé de ménager. Dans les temps même de dissensions ou de guerres civiles il y avoit encore un intérêt commun, qui entraînoit les différents partis, & qui ne permettoit pas aux seigneurs de s'isoler, & de se faire chacun séparément des souverainetés particulières, en se rendant indépendants, & en acquérant des droits plus ou moins étendus. En un mot, le gouvernement féodal ne pouvoit naître que d'une dissolution générale de toutes les parties de la monarchie. Or, cette dissolution ne se trouve qu'en France sous les derniers Carlovingiens.

Erreur sur
l'origine du
gouvernement
féodal.

Quelques-uns rapportent aux Lombards l'institution des fiefs. C'est une méprise ou ils sont tombés, parce que voyant d'un côté que les Lombards ont établi des ducs en Italie, & trouvant de l'autre des ducs

ans le gouvernement féodal, ils ont cru voir le gouvernement par-tout où ils ont vu des ducs.

Ceux qui croient reconnoître les fiefs dans les bénéfices, que les Romains donnoient à leurs soldats, ou dans les terres qu'ils cédoient à de nouvelles nations, connoissent des choses encore plus différentes. Il ne faudroit pas non plus chercher les fiefs dans les usages que les Barbares suivoient, avant d'avoir conquis l'empire d'occident. C'en étoit-là l'origine, on en trouveoit par tout où les Barbares se sont établis, & dès les premiers temps de leur établissement. Tout ce qu'on pourroit dire, c'est que les usages qu'ils ont apportés, & ceux qu'ils ont trouvés dans l'empire, ont contribué à former le gouvernement féodal, lorsque l'anarchie a fait naître les circonstances, qui seules pouvoient le produire.

Ce gouvernement ne pouvoit manquer de passer de France, où il s'étoit formé, en Angleterre & en Espagne, où les défordres préparoient à le recevoir. Les François y établirent, comme ils l'ont établi depuis dans la Palestine & dans l'empire d'orient. Guillaume le Conquérant changea tout en Angleterre: il abolit les loix du pays, il y introduisit celles de Normandie, & il dévouilla les vaincus pour donner des fiefs aux

De France
ce gouverne-
ment passe
dans les ro-
yaumes voi-
sins.

Normands ; persuadé qu'il assuroit sa conquête , lorsqu'il la partageoit avec des vassaux , qui avoient eu part à sa victoire & qui avoient les mêmes intérêts que lui. Au commencement du douzieme siecle , le comte Henri , fils d'un duc de Bourgogne , & descendant de Hugues Capet , étoit maître d'une partie du Portugal ; & Raimond Bérenger , comte de Barcelone , souverain de la Catalogne , de Montpellier , du comté de Provence , gouvernoit encore l'Arragon. Il n'est donc pas difficile de comprendre comment le gouvernement féodal s'est établi en Espagne. Au reste , il ne faudroit pas supposer que ce gouvernement ait absolument été le même par-tout où il s'est répandu car il étoit de sa nature sujet à bien des variétés. L'uniformité ne peut pas se trouver avec les désordres de l'anarchie. C'est cette confusion qui est cause qu'on a tant de peine à fixer l'époque du gouvernement féodal , & qu'on croit le voir dans les pays où il n'étoit pas encore établi. Aussi n'ferois-je pas étonné qu'on l'imaginât plus ancien en Angleterre & en Espagne que nous ne le supposons. Mais au reste , il importe bien moins d'en marquer l'époque que d'en connoître les vices.

Il étoit moins vicieux en Al-

Ce gouvernement étoit moins vicieux en Allemagne qu'en Angleterre , & moins en Angle

Angleterre qu'en France ; il est facile d'en percevoir la raison.

~~Allemagne~~
 Allemagne
 qu'en Angle-
 terre.

L'Allemagne avoit toujours été mieux gouvernée que la France. Louis le Germanique, par exemple, faisoit respecter son autorité, pendant que Charles le Chauve se voyoit tous les jours plus méprisable. Auf quoique les désordres aient été grands en Allemagne, ils ne sont jamais parvenus au point de dissoudre entièrement toutes les parties du corps politique. La révolution qui rendit l'empire électif prévint cette anarchie ; parce que les assemblées, devenues plus nécessaires que jamais, entretenirent toujours quelque union, & accoutumèrent à consulter l'intérêt commun. C'est dans les Cortes qu'on jugeoit les différens, qui s'élevoient dans l'empire. Elles se tenoient avec plus ou moins d'ordre, suivant les circonstances : mais elles tendoient toujours à représenter la nation.

Ainsi le corps Germanique subsistoit, malgré les violentes secousses qui l'ébranloient quelquefois. Les empereurs, trop foibles pour en abolir les privilèges, pouvoient au moins les protéger, & leur intérêt même leur en faisoit une loi. Si renonçant à l'Italie, & à tous les titres des Césars, ils s'étoient renfermés dans l'Allemagne, ils auroient pu mettre leur politique à

diviser pour commander ; & peut être qu'une monarchie héréditaire se seroit élevée sur les ruines d'une multitude de princes qui tendoient à se détruire mutuellement. Mais ils aspireroient toujours au titre d'empereur : ils vouloient ou conserver l'Italie, ou la conquérir de nouveau. Voilà la source de ces guerres qui ont été funestes à tant de peuples & que l'ambition des papes rendit plus funestes encore.

Cependant ces guerres ont été favorables aux princes d'Allemagne. Comme l'empereur ne pouvoit sans leur secours être puissant en Italie, il n'eût pas été prudent à lui d'entretenir ou de semer la division parmi eux. Il falloit au contraire qu'il s'occupât continuellement des moyens de les réunir, & de faire prendre au corps politique une forme tous les jours plus régulière. C'est à quoi travaillèrent avec succès les princes de la maison de Saxe, & c'est ce qui est cause que le gouvernement féodal n'a pas eu en Allemagne les mêmes vices qu'en France.

Causés de ces vices en Angleterre.

Il a été plus vicieux en Angleterre qu'en Allemagne, & il devoit l'être. La Normandie & d'autres provinces de France étoient pour les rois d'Angleterre ce qu'étoit l'Italie pour les empereurs. Il semble donc au premier coup d'œil, que les souverains devoient de part & d'autre tenir naturelle

ment la même conduite. Puisque le roi d'Angleterre, pour porter la guerre en France, étoit dans la nécessité de convoquer son parlement, & d'en obtenir des subsides, il auroit dû ménager le corps des barons, respecter leurs privilèges, & se contenter de ceux qu'on ne lui contestoit pas. Avec de la prudence, il se seroit assuré leurs secours, auroit conservé ses provinces, & acquis tous ces jours plus d'autorité en Angleterre. Ce ne s'est pas arrivé, parce que les princes qui ont gouverné ce royaume, n'ont pas été en général aussi habiles que les empereurs; & encore parce que les circonstances ne leur ont pas toujours permis de suivre une politique aussi sage.

En Allemagne les droits à l'empire n'étoient pas équivoques, puisque l'élection seule faisoit l'empereur. Il n'en étoit pas de même en Angleterre, où la couronne qui étoit tout-à-la fois héréditaire & élective, multiplioit les prétendants, & par conséquent les troubles. Après la mort de Guillaume le conquérant, Guillaume II monta sur le trône au préjudice de Robert son aîné, & a pour successeur Henri son cadet. Henri meurt. Etienne usurpe la couronne sur Mathilde, mais ne pouvant la conserver dans sa famille, il la laisse à Henri, fils de cette princesse. Enfin si Ri-

Richard I, fils de ce dernier, à des talents qui le font respecter, le trône est ensuite occupé pendant plus de soixante - dix ans par deux rois méprisables à tous égards Jean Sans-terre & Henri III.

D'un côté les barons, en donnant la couronne à des princes à qui elle n'appartenoit pas, faisoient l'occasion de faire confirmer leurs privilèges, ou d'en acquérir de nouveaux; & de l'autre, les usurpateurs accordoient tout dans des conjonctures où il ne pouvoient encore rien refuser, mais il ne se pressoient pas d'exécuter leurs promesses. Jaloux d'une puissance qui leur donnoit de entraves, ils ne songeoient qu'à l'abattre & à peine se croyoient ils assurés sur le trône, qu'ils attaquoient les privilèges même qu'ils avoient accordés.

Dès-lors les chartes ne peuvent être qu'un sujet de dissention entre les barons & le souverain, les droits ne sauroient se fixer: on entreprend de part & d'autre au delà de ce qu'on doit; & les troubles qui rennaissent à chaque instant ne permettent pas de donner au gouvernement une forme assurée. Il y avoit donc un vice en Angleterre qui n'étoit pas en Allemagne; & ce vice provenoit de ce qu'au lieu de régler la succession au trône, on donnoit la couronne à celui dont on pouvoit obtenir des conditions.

plus avantageuses. Voilà la cause de la faiblesse des rois d'Angleterre : aussi peu maîtres chez eux, devoient ils être redoutables au dehors ? Vous prévoyez que les prétentions & les troubles continueront dans ce royaume, jusqu'à ce que le souverain ait subjugué la nation, ou que la nation ait mis le souverain dans l'impuissance d'attaquer les privilèges qu'elle aura obtenus.

En France les grands avoient cessé de former un corps, depuis qu'ils ne s'assembloient plus. Les désordres y étoient plus grands qu'en Allemagne & qu'en Angleterre ; puis l'anarchie avoit effacé toute idée de bien commun, & produit des tyrans de toutes parts. Mais ces désordres mêmes devinrent favorables à l'accroissement de la puissance royale.

En France les vices de ce gouvernement sont favorables à l'accroissement de la puissance des Capétiens.

La situation des Capétiens étoit toute différente de celle des empereurs & de celle des rois d'Angleterre. Comme ils n'avoient conservé de prétention sur aucunes provinces étrangères, ils n'avoient pas besoin de chercher des forces dans la réunion de leurs vassaux. Plus, au contraire, ils les voyoient divisés, plus ils pouvoient se flatter de les soumettre les uns par les autres, & leur autorité devoit croître au milieu des abus qui se multiplioient.

Long-temps foibles, ils furent long-temps sans rien entreprendre, ils ne parurent qu'un vouloir se maintenir, & ils ne donnerent de l'ombrage, ni par leur ambition ni par leur talents. Les seigneurs s'accoutumèrent donc à ne les plus craindre. Occupés de leurs guerres particulières, ils regarderent moins la royauté comme une puissance, que comme un vain titre. Ils ne prévirent rien, & ne prirent aucune précaution.

Cependant un prince assez habile pour saisir les circonstances, devoit accroître son autorité; parce qu'il n'y avoit pas en France comme en Allemagne & en Angleterre, un corps qui pût s'opposer à ses entreprises; & parce que d'ailleurs l'anarchie faisoit désirer une puissance capable de protéger ceux qui gémissent sous l'oppression. C'est ainsi qu'en France, où les discordes étoient plus grandes, l'ordre devoit par cette raison se rétablir plutôt qu'en Angleterre & qu'en Allemagne. Philippe Auguste commença cet ouvrage: Louis VIII fut au moins le soutien; & S. Louis, qui l'avança considérablement, laissa à ses successeurs le pouvoir de l'achever.

L'état de l'Italie étoit encore pire que celui de la France; parce qu'il ne pouvoit plus s'y former une puissance capable de réprimer l'anarchie: l'ambition des papes s'y opposoit.

Ce gouvernement produit les plus grands desordres en Italie.

Dans l'impuissance de la soumettre eux-mêmes, ils l'ont livrée aux tyrans qu'elle a produits, ou aux étrangers qu'ils y ont appelés; & ils l'ont réduite à un état de foiblesse, d'où elle ne s'est pas relevée.

La tyrannie se détruit par elle-même. Tous les souverains, qui ne connoissent aucune règle, ne travaillent qu'à leur ruine. Il faut qu'ils deviennent enfin aussi méprisables qu'ils étoient odieux, & que le peuple ose songer aux moyens de sortir de l'oppression. C'est une révolution, qui est arrivée par-tout, presque en même temps; mais avec des différences, parce que les circonstances n'étoient pas les mêmes par-tout. En Allemagne & en France les communes contribuent à l'accroissement de la puissance du souverain, qui les prend sous sa protection. En Angleterre c'est tout le contraire, parce que les barons leur donnent entrée au parlement, afin de trouver en elles un appui contre les rois. Enfin en Italie où il n'y a ni corps ni souverains, qui les puissent protéger, elles commencent à former des républiques indépendantes.

Comment
les gouverne-
ments pren-
nent une meil-
leure forme.

Tel étoit à la fin du treizieme siècle l'état des choses dans les principales parties de l'Europe. C'est l'époque où le chaos, produit & entretenu par tant de troubles, tend à se débrouiller. Le gouvernement féodal

se détruit, ou prend une meilleure forme: le clergé, souvent contenu, du moins en France, perd une partie de son autorité; & le peuple, qui commence à sortir de son abrutissement, se fait compter pour quelque chose.

État déplorable de Constantinople.

Constantinople étoit dans une situation tous les jours plus déplorable. Les Grecs l'avoient reprise sur les Latins en 1261, & Michel Paléologue, qui en avoit fait la conquête, laissa cet empire en 1282 à son fils Anthonic Paléologue. Celui-ci, comptant que le ciel ne pouvoit manquer de prendre sous sa protection un prince aussi pieux que lui, & le défendit d'une manière toute particulière, ruina la marine comme une chose inutile, & qui ne causoit que de la dépense: mais le ciel permit que les Pirates vinssent impunément jusqu'aux portes de Constantinople.

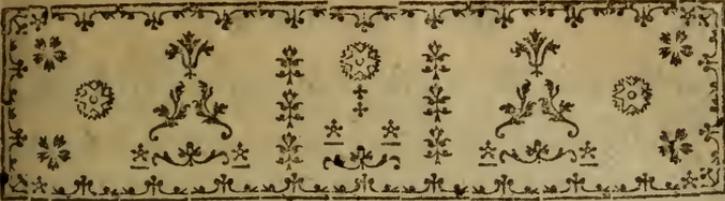
Ces superstitions grossières étoient alors en général le partage des Grecs. Pour terminer un schisme, qui duroit depuis quelque temps, les deux partis convinrent d'écrire de part & d'autre leurs raisons, & de jeter ensuite les deux écrits au feu, persuadés que Dieu déclareroit la vérité, en garantissant l'un ou l'autre des flammes. Les deux écrits furent brûlés, & le schisme continua.

On trouva par hasard dans l'église de S.^{te} Sophie un écrit, qui causa les plus grandes inquiétudes, & sur lequel on délibéra comme sur l'affaire la plus importante. Cet écrit n'étoit cependant qu'une excommunication, qu'un patriarche déposé avoit prononcée secrètement contre l'empereur, & contre ceux dont il croyoit avoir à se plaindre. Ces traits suffisoient pour faire voir que l'ignorance étoit aussi grande en orient qu'en occident, & je ne crois pas devoir entrer dans le plus grands détails.

Les François qui regnerent à Constantinople depuis 1204, jusqu'en 1261, sont Baudouin comte de Flandre, Henri son frere, Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, petit-fils de Louis VI, dit le Gros; Robert le Courtenai fils de Pierre, Jean de Brienne, & Baudouin frere de Robert de Courtenai. Pendant cinquante-sept ans que ces princes regnerent dans ce foible empire, Constantinople perdit le commerce, qui l'avoit soutenue auparavant. Elle acheva de se ruiner, & les Grecs conçurent une si grande haine pour les Latins, qu'ils devinrent tout-à-fait irréconciliables. Andronic Paléologue gagna l'affection du peuple, en renonçant aux démarches que son pere avoit faites pour la réunion des deux églises.

En effet, Michel, qui n'étoit pas sans mérite, s'étoit rendu odieux par ce projet de réunion. On le regardoit comme un excommunié, comme un infidèle. Les moines croioient par-tout qu'il ne méritoit pas la sépulture; & Andronic, n'osant le faire enterrer avec cérémonie, se contenta de le faire couvrir d'un peu de terre pendant la nuit.





LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

*De l'Allemagne, de l'Angleterre, de
la France & de l'Italie pendant les
regnes de Rodolphe de Habsbourg,
de Philippe le Hardi & de Charles
d'Anjou.*

ORSQUE nous nous sommes arrêtés pour
considérer l'état de l'Europe, S. Louis, ^{Philippe III}
& Henri III étoient morts, Charles d'An- ^{succède à S.}
jou étoit roi de Naples & de Sicile, & Ro- ^{Louis.}
dolphe de Habsbourg avoit été élu empe-
reur.

Philippe III, dit le Hardi, fils de S.
Louis, après avoir remporté quelques avan-
tages sur les Maures, fit un traité de paix

1271

avec le roi de Tunis, & revint en France.

Edouard I à
Henri III.

Edouard I qui avoit accompagné S. Louis, étoit encore en Sicile, lorsqu'il apprit la mort de Henri, son pere. Les seigneurs, sans attendre son retour, s'assemblerent, le reconnurent & lui prêtèrent serment de fidélité. On est étonné de cette soumission, quand on songe à leurs révoltes sous le dernier regne: mais elle fut l'effet de la réputation qu'Edouard avoit acquise. Les princes, Monseigneur, ont de l'autorité sur leurs sujets à proportion qu'ils en sont considérés. L'histoire de France & d'Angleterre en fournit bien des preuves. Edouard revint en 1274 dans les Gaules, & il fut reçu avec les plus grandes marques d'amour & de respect.

Rodolphe de
Habsbourg é-
lu empereur.

Afin d'être plus indépendants, les seigneurs d'Allemagne avoient choisi pour empereur un prince dont les états étoient peu considérables. Rodolphe avoit été grand maître d'hôtel d'Otocare, roi de Bohême: mais il avoit du courage, & il jeta les fondements d'une maison qui deviendra florissante.

Objet de ce
chapitre.

Je vais, dans ce chapitre & dans les suivants, vous faire jeter un coup d'œil sur les principaux événements, que fournissent l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Italie. J'aurai aussi occasion de parler de l'Es-

agne dont les intérêts commencent à se mêler avec ceux des autres puissances. Mon objet est de vous montrer l'ensemble d'une histoire générale, que je n'ai pas dessein de faire ; & je n'entrerai dans les détails sur chaque royaume, qu'autant que je le croirai nécessaire, pour vous faire saisir le fil des événements, & pour vous préparer à l'étude de l'histoire moderne.

Le premier soin de Rodolphe fut de réprimer les désordres, qui étoient une suite des troubles précédents. Il eut besoin d'autant d'adresse que de courage, parce que ses propres états le rendoient peu puissant ; & que l'empire dont les revenus avoient été pillés, ne lui fournissoit guere que des soldats. Il réussit pourtant à rétablir la paix & la sûreté.

Rodolphe rétablit la sûreté.

Ottocare refusant de le reconnoître, Rodolphe, qui fut ménager les autres princes de l'empire, le fit déclarer rebelle dans une diète tenue à Augsbourg : on le condamna même à être dépossédé du duché d'Autriche, de la Stirie, de la Carniole & de la Carinthie qu'il avoit envahis.

Il fait déclarer rebelle Ottocare roi de Bohême.

Le roi de Bohême persista dans le refus de rendre hommage à Rodolphe, disant qu'il ne lui devoit rien, puisqu'il lui avoit payé ses gages. Cette réponse insultante ne fut

pas soutenue par des succès : Ottocare perdit la vie dans une bataille.

Fief dont il investit ses fils

L'empereur gagna si bien l'affection des Autrichiens & des Stiriens, qu'ils demandèrent un duc de sa maison. Il avoit tout préparé pour les amener là, & pour ne point trouver d'opposition de la part des princes de l'empire. Ainsi du consentement des états assemblés à Augsbourg, il investit Albert, son fils aîné, de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie & de la Carniole; & il investit encore du comté de Suabe Rodolphe, un autre de ses fils.

Il vend aux Italiens des privilèges & des immunités.

Occupé du gouvernement de l'empire & de l'agrandissement de sa maison, il ne chercha point à faire valoir ses droits sur l'Italie. Au lieu d'armer contre les villes qui refusoient de le reconnoître, il leur vendit les privilèges & les immunités dont elles étoient jalouses. Lucques acheta sa liberté douze mille écus : Florence, Genes & Bologne ne l'acheterent chacune que six mille. Cette conduite fit passer Rodolphe pour un prince qui faisoit argent de tout, & flétrit sa réputation. Cependant pouvoit-on se rappeler les guerres précédentes, & ne pas trouver ces sortes de marchés avantageux tout-à-la fois à l'Allemagne & à l'Italie? Le pape Nicolas III profita des dispositions où étoit l'empereur & fit avec ce prince un traité

é, qui fut tout à l'avantage du saint siege. Rodolphe mourut dans la dix-huitieme année de son regne. L'agrandissement de sa maison & l'ordre rétabli dans l'Allemagne font voir que, s'il n'avoit pas de grands vices quand il parvint à l'empire, il avoit au moins des talents.

Pendant cet intervalle que nous venons de parcourir en Allemagne, Edouard travailloit avec son parlement au bonheur de ses peuples & il réunissoit à sa couronne le pays de Galles. Il en avoit fait la conquête sur Léolyn, qui avoit fait des courses sur ses côtes & qui ne cessoit d'exciter les mécontentemens d'Angleterre. Les Gallois étoient un reste des anciens Bretons : ils n'avoient point encore subi le joug des Anglois ; & ils se maintenoient dans l'indépendance depuis plus de huit cents ans.

En France Philippe III, dit le Hardi, jouissoit de tous les droits, qui sous ses prédecesseurs étoient devenus des prérogatives de la couronne, & il se les confirmoit tous les jours par l'usage. Il exerçoit le droit de ressort sur les justices des plus grands vassaux : il avoit seul celui d'établir de nouveaux marchés dans les bourgs & des communes dans les villes ; il régloit de son autorité ce qui concernoit les ponts, les chaufourées, & tout ce qui intéresse le public ; en

Sageffe d'Edouard I.

Autorité de Philippe III.

un mot, il avoit la police générale du royaume. Après quelques guerres peu importantes, une révolution, arrivée en Sicile en 1282, lui fit prendre les armes contre Pierre III, roi d'Arragon.

Puissance de Charles roi de Naples.

Charles, maître de la Sicile, de la Pouille, de la Calabre, des comtés de Provence, du Maine, d'Anjou, de l'île de Corfou & de celle de Malte, avoit encore à sa disposition toutes les villes Guelfes d'Italie : & Marie, fille du prince d'Antioche, lui avoit cédé tous ses droits sur la principauté d'Antioche & sur le royaume de Jérusalem. Il avoit embelli Naples, où il faisoit sa résidence, à l'exemple de Frédéric II : il tenoit sur pied un nombre considérable de troupes ; & ses ports étoient remplis de vaisseaux. Charles paroissoit donc puissant : mais il ne l'étoit pas, si la puissance d'un prince se mesure sur ses vertus & sur ses talents. Celui-ci, pour vouloir acquérir encore, va bientôt perdre une partie de ce qu'il a.

Ses projets & ceux de Jean de Procida.

Il se préparoit, non-seulement, à la conquête du royaume de Jérusalem : il formoit encore le projet de faire la guerre à Michel Paléologue & de remettre sur le trône de Constantinople Baudouin, qui lui abandonnoit la Morée, plusieurs îles & la troisième partie de tout ce qui seroit conquis sur l'empereur Grec. Mais Jean de Procida

citoyen

itoyen de Salerne, dont les biens avoient été confisqués lorsque Charles monta sur le trône, & qui s'étoit retiré en Arragon, forma lui-même un autre projet; ce fut de mettre sur la tête de Pierre III, roi d'Arragon, la couronne de Naples & de Sicile. Pierre, au reste, avoit des prétentions, qui pouvoient paroître des droits: car il avoit épousé Constance, qui étant fille de Mainfroi & cousine de Conradin, se regardoit comme héritière de la maison de Suabe. Jean de Procida, allant continuellement de Sicile en Arragon & à Constantinople, prépara les esprits à la révolte, & ménagea une ligue entre Michel Paléologue & Pierre III: le premier fournit l'argent nécessaire, & le second arma sous prétexte de porter la guerre en Afrique.

Le roi de Naples étoit un vassal trop puissant pour les papes, qui prétendoient à tout, & à qui on contestoit quelquefois jusqu'au moindre village du patrimoine de St. Pierre. Un pareil suzerain n'étoit pas fait pour être toujours respecté. Nicolas III entra donc dans les vues de Jean de Procida, & donna un nouveau titre à Pierre d'Arragon, en lui offrant l'investiture du royaume de Naples & de Sicile. Telle étoit la situation des papes; trop foibles pour tenir leur vassal dans la dépendance, ils transportoient

Le pape Nicolas III entre dans les vues de Jean de Procida.

cette couronne d'un Allemand à un François & d'un François à un Espagnol; comme s'ils eussent voulu chercher dans toutes les nations un prince, qui fût tout-à-la-fois soumis & puissant. Mais ils ne faisoient qu'exposer ce malheureux pays à de nouvelles calamités.

Vêpres Siciliennes.

Charles, qui avoit indisposé contre lui Nicolas, se rendit encore odieux à ses sujets qu'il ne cessoit de vexer. Voilà quelles furent les causes connues de la révolution, qui arriva le jour de pâques de l'année 1282, que l'on nomme les Vêpres Siciliennes; parce que le massacre des François commença lorsque le peuple alloit à Vêpres. Si l'on croit la plupart des historiens, les François auroient été égorgés en même temps dans toute la Sicile; & cette conspiration, qui tramoit depuis plus de deux ans, n'auroit éclaté qu'au moment précis, quoique le peuple de cette île & beaucoup d'étrangers fussent dans le secret.

Charles abandonne la Sicile à Pierre d'Arragon.

Quoi qu'il en soit, Pierre, qui avoit tout préparé pour son entreprise, saisit cette conjoncture pour l'exécuter. Tout lui fut favorable. Les Siciliens le reçurent avec grandes acclamations; & Charles, qui étoit en Sicile, fut obligé d'abandonner cette île & de se retirer en Calabre. De la sorte, la Sicile & la Pouille formerent deux royaumes.

nes séparés, dont l'un resta à la maison d'Arragon & l'autre à la maison d'Anjou.

Cependant Nicolas étoit mort quelque temps auparavant, & le nouveau pape Martin IV, ayant embrassé les intérêts de Charles, excommunia Pierre, fit prêcher une croisade contre lui, & donna les royaumes de Valence & d'Arragon à Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi.

Martin IV excommunia Pierre, & donna à Charles de Valois les royaumes de Valence & d'Arragon.

Charles d'Anjou n'eut que des revers jusqu'à sa mort, qui arriva au commencement de l'année 1285. Il laissa le royaume de Naples à son fils Charles II, prince de Salerne, qui étoit alors prisonnier de guerre.

Mort de Charles I roi de Naples. 1285

Pierre, se voyant assuré de la Sicile par la mort de Charles d'Anjou, & par la défection du prince de Salerne, porta toutes ses forces en Arragon, où le roi de France étoit entré, mais il fut défait & mourut des suites de ses blessures. La même année 1285, ses fils Alphonse & Jacques lui succéderent; le premier sur le trône d'Arragon, & le second sur celui de Sicile.

De Pierre d'Arragon.

Cependant les succès des François ne se soutinrent pas; ils furent au contraire suivis de grandes pertes, & Philippe le Hardi, contraint de repasser les Pyrénées, tomba malade à Perpignan, où il mourut.

De Philippe le Hardi.

~~Charles II est~~
Charles II est
reconnu roi
de Naples. ~~III~~

Tant de morts arrivées la même année mirent les nouveaux souverains dans la nécessité de négocier. Le traité ne rétablit pas la paix, mais le prince de Salerne recouvra la liberté; & Naples eut en lui un souverain qui se fit aimer. Il est connu sous le nom de Charles II, dit le Boiteux.



CHAPITRE II.

Des principaux états de l'Europe pendant le pontificat de Boniface VIII.

Au mois de juillet 1294 Pierre de Mourron fut élu pape, & prit le nom de Célestin V. C'étoit un homme simple, qui, dit l'abbé Fleuri, prenoit aisément ses pensées pour des inspirations, ses songes pour des révélations, & tout ce qui lui paroissoit extraordinaire pour des miracles. Il menoit la vie la plus austère dans un hermitage où il s'étoit retiré; & où plusieurs disciples s'étant venus joindre à lui, formèrent un nouvel ordre religieux, qui prit de leur fondateur le nom de Célestins. Il dut le pontificat à la réputation de sa sainteté: les cardinaux, dit encore l'abbé Fleuri, se sentirent comme inspirés d'élire Pierre de Mourron.

Pierre de Mourron, Célestin V, élu pape. 1294

Cependant ils se repentirent bientôt de leur choix, & quelques-uns lui persuaderent de renoncer au pontificat, l'assurant qu'il ne

Il abdiqua & Benoit Caïetan, Boniface VIII, lui

succéda.

pouvoit le conserver en sûreté de conscience. En effet, sans expérience, sans lumières, & livré à tous ceux qui l'approchoient, il étoit tout-à-fait incapable de gouverner l'église. Il abdiqua quelques mois après, & on elut en sa place Benoît Caiétan, qui avoit contribué plus qu'aucun autre à lui faire prendre ce parti.

Mauvais raisonnement de ceux qui pensoient qu'un pape ne peut pas se démettre.

Il n'y avoit point encore eu de pape qui se fût démis, comme il n'y en a point eu depuis; & parce que les hommes ne raisonnent communément que d'après des exemples, c'étoit une grande question, de savoir si un pape peut se démettre. Car si d'un côté, l'on reconnoissoit qu'un ecclésiastique peut renoncer à sa dignité avec le consentement de son supérieur, l'on reconnoissoit aussi, d'un autre côté, qu'un pape n'a point de supérieur: il faut convenir que cela étoit bien embarrassant.

Traitement que Boniface VIII fait à Célestin V.

Boniface VIII, c'est le nom que prit Benoît Caiétan, craignant que Célestin n'eût la simplicité de se croire encore pape, & de juger que son abdication étoit nulle, parce qu'elle n'avoit pas été autorisée par un supérieur, fit enfermer ce saint homme dans un lieu si étroit, qu'il pouvoit à peine s'y coucher, & si mal sain qu'il falloit continuellement changer ceux qui le servoient, parce qu'ils y tomboient malades. Célestin y mourut lui-même treize mois après.

Boniface forma le projet de soumettre toutes les puissances au saint siege : mais il étoit bien foible en Italie, où les Gibelins formoient un parti puissant, au milieu même du patrimoine de S. Pierre. Il étoit encore foible au dehors : car si les armes spirituelles paroïssent redoutables à proportion qu'on en étoit plus éloigné, elles s'affoiblissoient tous les jours, à mesure qu'on en faisoit un usage plus fréquent. Il ne fit qu'augmenter les troubles, & donner occasion d'ouvrir les yeux sur l'abus, que les papes faisoient de leur autorité. C'est ce que nous comprendrons en examinant sa conduite avec les différents princes de l'Europe.

Boniface VIII est trop foible pour les projets qu'il médite.

En 1290, Alexandre III, roi d'Ecosse, étant mort sans enfants ; les Ecossois, qui vouloient éviter une guerre civile, choisirent Edouard pour juge entre les prétendants à la couronne. Ce prince décida en faveur de Jean Bailleul, & saisit cette occasion pour faire reconnoître par les Ecossois même, que l'Ecosse étoit un fief mouvant de la couronne d'Angleterre. Devenu par-là souverain de ce royaume, il fit sentir tout le poids de son joug ; de sorte que Bailleul ne songea qu'aux moyens de sortir d'esclavage.

Troubles en Ecosse.

Sur ces entrefaites, la guerre s'étant élevée entre la France & l'Angleterre, Bailleul

Guerre entre la France & l'Angleterre.

l'Angleterre.

s'allia de Philippe le Bel , fils de Philippe le Hardi , & Édouard s'allia d'Adolphe de Nassau , successeur de Rodolphe. Boniface voulut envain contraindre d'autorité ces princes à mettre bas les armes. Il est vrai que ses légats ne firent pas un voyage absolument inutile , car ils tirèrent beaucoup d'argent des religieux d'Angleterre : mais ils ne réussirent pas à rétablir la paix. Édouard ayant conquis l'Écosse , pendant que le roi de France lui enlevait la Guienne , passa la mer pour joindre ses forces à celles du comte de Flandre. Alors les Ecoissois se soulevèrent , Philippe eut de nouveaux succès , Édouard fut forcé à demander une suspension d'armes , & on fit une treve de deux ans.

1227
Boniface se
porte pour ju-
ge entre le
comte de Flan-
dre & Philip-
pe le Bel.

Le comte de Flandre , que Philippe vou-
loit punir comme vassal rebelle , ayant ap-
pellé au pape , Boniface se porta pour juge ,
& envoya l'évêque de Meaux son légat , pour
sommener le roi à comparoître devant le tri-
bunal du saint siege. Philippe , aussi étonné
qu'un de ses sujets se fût chargé de cette
commission , qu'indigné de cette entreprise
du pape , répondit que sa cour des pairs avoit
seule le droit de juger de ces sortes de dif-
férens , & qu'il n'avoit d'autre supérieur que
Dieu. Cette tentative de Boniface n'eut
pas d'autre suite. Bien loin de la soutenir ,
il ne songea pour lors qu'à ménager le roi

de France, afin de pouvoir accabler plus sûrement les ennemis qu'il avoit en Italie.

Il avoit été Gibelin, quand il n'étoit encore que particulier; & en devenant pape, devint l'ennemi d'un parti qui avoit toujours été contraire au saint siege. Il tenta tout pour ruiner, sur-tout, les Colonnes, qui étoient de tous les Gibelins les plus animés & les plus puissants.

Les Colonnes de leur côté ne gardoient aucun ménagement. Ils ne nommoient Boniface que Benoît Caietan; ils refusoient de reconnoître pour pape; ils prétendoient que la renonciation de Célestin étoit nulle, parce qu'un pape n'a point de supérieur, parce qu'elle lui avoit été arrachée par surdite & par fraude: enfin ils ajoutoient qu'il avoit bien des raisons de nullité dans l'élection même de Benoît, & ils demandoient qu'on tint un concile général pour juger cette question. Cette dispute causoit de grands troubles en Italie.

Cependant Boniface étoit encore occupé des affaires de Sicile, & il étoit entré dans les intérêts de Charles le Boiteux, qui l'avoit élevé sur le saint siege.

En 1291 Jacques étoit monté sur le trône d'Arragon après la mort d'Alphonse, son frere. Boniface le somma de tenir le traité,

Les Colonnes ne lui permettent pas de soutenir cette tentative.

Frédéric est couronné roi de Sicile, lorsque Jacques son frere cede cette île à Charles le Boiteux.

par lequel Alphonse avoit promis de restituer la Sicile à Charles le Boiteux ; le menaçant, s'il désobéissoit, de lui ôter les royaumes d'Arragon & de Valence. Jacques, qui se voyoit encore menacé des armes de la France, fut enfin contraint de céder, & donna en 1294 sa renonciation à la Sicile. Mais Frédéric, son frere, qui commandoit pour lui dans cette île, refusa de la rendre, & fut couronné roi par les Siciliens. Tel étoit l'état de l'Italie vers l'année 1297.

En Allemagne Adolphe est déposé & Albert d'Autriche est élu.

Alors se préparoit une révolution en Allemagne. Pendant qu'Adolphe de Nassau étoit occupé à secourir le roi d'Angleterre contre le roi de France, une puissante ligue se forma tout-à-coup, le déposa, & donna l'empire au duc d'Autriche, Albert, fils de Rodolphe. Adolphe, ayant marché contre son ennemi, perdit la bataille & la vie; & Albert, sans concurrent, fut proclamé empereur dans une diete tenue à Francfort.

Troubles en Danemarck.

En 1286, Eric VII roi de Danemarck avoit été assassiné, & les conjurés avoient encore attenté à la vie d'Eric VIII, son fils & son successeur. Quelques-uns furent punis, d'autres se retirèrent en Norwege, & quelques années après, l'archevêque de Lunden fut mis en prison, comme suspect d'entretenir des intelligences avec eux : mais il s'é-

appa en 1297, & vint à Rome solliciter
pape contre son souverain.

La mort de Ladislas IV, roi de Hongrie, En Hongrie.
fut aussi une occasion de troubles pour ce ro-
yaume. Marie, sœur de Ladislas & femme
de Charles le Boiteux, se porta pour héritière
de son frere, & céda ses droits à Charles-
Martel, son fils. Ce prince fut couronné
à Naples par les légats de Nicolas IV: il se
forma même un parti en sa faveur en Hon-
grie. Cependant il ne prit pas possession de
ce royaume; car André le Vénitien, parent
du dernier roi, étant sur les lieux, se fit re-
connoître, & en conserva une partie. Ces
deux concurrents moururent la même année
1301. Charles - Robert succéda aux droits
de Charles - Martel, son pere, & fut
reconnu par Boniface; & les Hongrois don-
nerent la couronne au fils de Venceslas, roi
de Bohême. Voyons actuellement comment
le pape va se mêler dans toutes les affaires
de l'Europe. Je ne suivrai pas l'ordre des
temps; car ce ne seroit pas l'ordre de la
méthode.

Il écrivit à son légat en Hongrie : *Le pon-*
tife romain, établi de Dieu sur les rois & sur
les royaumes, souverain chef de la hiérarchie
dans l'église militante, & tenant le premier
rang sur tous les mortels, juge tranquillement
de dessus son trône, & dissipe tous les maux

Prétentions
de Boniface
sur la Hongrie

par son regard. A ces mots ne diroit-on pas que Boniface a le délire, & ne voit-on pas combien il compte sur l'ignorance & sur la stupidité des peuples ?

En conséquence de la souveraineté universelle qu'il s'attribue, il décide que Venceslas, fils de Venceslas roi de Bohême, n'a aucun droit sur le royaume de Hongrie, & qu'il n'avoit pas pu l'accepter des Hongrois mêmes sans l'agrément du saint siege. Il prétend qu'Étienne, qui en avoit été le premier roi chrétien, l'avoit donné à l'église romaine ; & qu'au lieu d'en prendre la couronne de son autorité, il l'avoit voulu recevoir du vicaire de Jésus-Christ.

Il écrivit à Venceslas, que pour rendre justice à tout le monde, il se proposoit de le citer à son tribunal lui, son fils, la reine Marie & Charles-Robert. En effet, il les cita l'année suivante, & le roi de Hongrie n'ayant pas comparu non plus que son pere, il le déclara contumace, décida que le royaume de Hongrie ne pouvoit être électif, & l'adjugea à Marie & à Charles-Robert. Cette sentence ne servit d'abord qu'à fomenter la guerre civile.

Sur la Pologne.

Le pape fit encore de grands reproches à Venceslas, sur ce que prince prenoit le titre de roi de Pologne ; & il le menaça des pei-

es spirituelles & temporelles s'il ne le quit-
 it pas; supposant comme notoire, que la
 logne appartenoit au saint siege. Cependant
 près bien des troubles, les Hongrois recon-
 urent Charles - Robert.

Boniface avoit les mêmes prétentions sur
 Ecoffe. Car lorsqu'Edouard en eut fait la
 onquête, il écrivit à ce prince: *Vous devez*
avoir que le royaume d'Ecoffe a appartenu
anciennement de plein droit à l'église romaine,
lui appartient encore; & croyant avoir as-
z prouvé son prétendu droit, en disant que
ersonne n'en doute, il ordonna au roi d'An-
leterre de retirer d'Ecoffe tous les officiers.
 tentoit ainsi des démarches, au hasard de
 s abandonner, si elles ne réussissoient pas.
 celle là fut abandonnée.

Sur l'Ecoffe.

Quant au roi de Danemarck, Boniface
 gea qu'il avoit offensé la majesté divine,
 réprisé le saint siege & bléssé la liberté ec-
 clésiastique. En conséquence, il l'excommu-
 ia, mit son royaume en interdit, & le con-
 amna à payer neuf mille marcs d'argent à
 archevêque de Lunden. Un légat vint en
 Danemarck, pour faire exécuter cette sen-
 ence; & menaça le roi de le déposer & de
 lonner son royaume à un autre, s'il refusoit
 le se soumettre au saint siege. Cette affaire
 troubla le Danemarck pendant plusieurs an-
 gées.

Il fomenta
 les troubles
 en Dane-
 marck.

Ses prétentions sur l'empire d'Allemagne.

Boniface entreprenoit de gouverner l'Allemagne avec la même autorité. C'est à nous qu'il écrivit - il aux trois électeurs ecclésiastiques qu'appartient le droit d'examiner la personne de celui qui est élu roi des Romains, de le sacrer, de le couronner, ou de le rejeter s'il est indigne. C'est pourquoi nous vous ordonnons de dénoncer dans les lieux où vous jugerez expédient, qu'Albert, qui se prétend roi des Romains, comparoisse devant nous, dans six mois, par ses envoyés suffisamment autorisés & munis des pièces justificatives de ses droits, pour se purger, s'il le peut, du crime de leze-majesté commis contre le roi Adolphe, & de l'excommunication qu'il a encourue, en persécutant le saint siege & les autres églises, & pour faire sur tous ces points ce que nous lui prescrivons. Autrement nous défendrons étroitement aux électeurs & à tous les sujets de l'empire de le reconnoître pour roi des Romains; nous les déchargerons du serment de fidélité, & nous procéderons contre lui & ses partisans avec les armes spirituelles & temporelles, comme nous le jugerons à propos.

Les trois électeurs ecclésiastiques entreprirent d'exécuter les ordres du pape: mais Albert réprima leur audace, & les fit rentrer dans le devoir.

Cette hauteur avec laquelle Boniface traita les rois, peut faire juger de sa conduite avec les Colonnes: il publia plusieurs bulles contre eux; il les déclara incapables de toutes charges ecclésiastiques ou séculières, infâmes, schismatiques, hérétiques, excommuniés; & fit prêcher une croisade contre eux avec les mêmes indulgences que pour la Terre Sainte. Les Colonnes, quoiqu'alliés de Frédéric roi de Sicile, succomberent sous ses armes de Boniface. Le pape se rendit maître de toutes leurs places: il ruina entièrement Palestrine, qui en étoit la principale; & ils furent réduits à se retirer en Sicile ou en France. Cette guerre fut terminée en 1299.

Les Colonnes
succombent.

Auparavant, en 1296, le pape voyant qu'Édouard, Adolphe & Philippe continuoient la guerre, bien loin d'obéir à ses ordres, & de se soumettre leurs différends à son tribunal, donna la bulle *Clericis laicos*, pour leur enlever les secours qu'ils retiroient du clergé. Il défendit donc à tous les gens d'église de fournir de l'argent aux princes, soit par manière de prêt, de don gratuit, de subside, ou à quelque autre titre que ce fût, sans la permission du saint siege; excommuniant les rois, les princes & les magistrats qui en exigeroient d'eux, tous ceux qui seroient chargés d'en faire la levée, & les ecclésiastiques mêmes

Bulle *Clericis
laicos.*

qui auroient la condescendance de se prêter à ce prétendu abus. Il disoit que les souverains n'ont aucun droit sur la personne ni sur les biens des ecclésiastiques; & que la puissance qu'ils usurpoient, étoit un effet de la haine ancienne des laïques pour le clergé. Cependant cette aversion, comme le remarque l'abbé Fleuri, ne remontoit pas à une si grande antiquité; puisque pendant les cinq ou six premiers siècles le clergé s'attiroit le respect & l'affection de tout le monde par sa conduite charitable & désintéressée.

Ordonnance
de Philippe le
Bel.

Aussitôt que cette bulle eut été publiée Philippe le Bel rendit une ordonnance, par laquelle il défendoit de transporter hors du royaume de l'argent monnoyé ou non monnoyé & autres choses de prix; c'étoit tant une des sources des revenus du saint siége

Bulle du pape
contre cette
ordonnance.

Le pape répondit par une nouvelle bulle où après s'être arrogé la puissance la plus étendue sur tous les fideles, il déclare que si la défense du transport d'argent hors du royaume s'étend jusqu'aux ecclésiastiques, c'est une entreprise téméraire, insensée, & qui mérite l'excommunication. Il ajoute ensuite que la défense qu'il a faite lui-même est conforme aux canons; que néanmoins il ne prétend pas priver le roi de tous les sub

es que le clergé peut lui donner; mais seulement qu'il n'en peut rien exiger qu'avec le consentement du saint siege; & qu'au reste, le saint siege ne refusera jamais aux rois de France les secours que les besoins de l'état exigent nécessairement.

On voit par la réponse de Philippe, que l'on commençoit à réfléchir sur les prérogatives de la royauté & sur les limites des autres puissances. Les yeux s'ouvrirent enfin; c'est une obligation qu'on avoit à Boniface, dont les entreprises devoient, à cet égard, arrêter les progrès de la raison. On murmuroit dans toute la France contre lui. Le peuple demandoit pourquoi les clercs, jouissant des privilèges des citoyens, ne partageoient pas les charges de l'état: s'il étoit plus convenable qu'ils dépensassent leur argent en habits, en festins, en bouffons, que de payer à César ce qui appartient à César: si avant qu'il eût des clercs, il n'y avoit pas des rois & des sujets; & si les sujets en devenant clercs, cessent d'être sujets & d'être soumis aux loix & aux charges. Les seigneurs monstroient leur mécontentement avec encore plus de chaleur: car si le peuple se flattoit de pouvoir être soulagé, lorsque les clercs porteroient une partie des impositions; les seigneurs voyoient avec plus de certitude, qu'ils seroient moins riches, lorsque les clercs

Cette bulle souleve toute la France contre les entreprises de Boniface.

ne payeroient rien. Enfin le clergé, qui gémissoit lui-même sous le despotisme de la cour de Rome, mêloit ses plaintes à celle de toute la nation; & il ne faut pas s'en étonner; car s'il y avoit quelques bulles qui l'exemptoient de payer des subsides au roi & aux seigneurs, il y en avoit beaucoup plus, qui le forçoient d'en payer au saint siege. Dans ce temps là même, il arriva deux légats, chargés de lever de l'argent sur les ecclésiastiques, avec pouvoir d'excommunier Philippe, s'il s'y opposoit. Ils apportèrent aussi une bulle, par laquelle le pape ordonnoit une continuation de treve au roi d'Angleterre & au roi de France: car il portoit toujours pour juge du différent de ces souverains; fondé sur ce qu'un des deux commettoit un péché en continuant la guerre, puisqu'un des deux avoit tort.

Jusqu'alors les papes avoient toujours menagé quelques puissances; ils se conduisoient au moins de manière à s'assurer des vassaux contre le suzerain. Boniface, moins adroit, attaque en même temps le roi & les seigneurs; il offense le peuple, jaloux des exemptions qu'il accorde au clergé; il mécontente le clergé même, qu'il charge d'impôts: en un mot il souleve la nation entière, il force tous les sujets à n'avoir d'autres intérêts que celui du roi: au moins ce pontife là n'étoit pas politique.

Les légats, témoins du cri de la France, rent la sagesse de suspendre les excommunications, & le pape lui-même fut contraint céder. Il se plaignoit qu'on eût mal interprété sa bulle; & il l'interpréta lui-même, en donnant une autre bulle, qui disoit tout le contraire. Car il déclara qu'il n'avoit entendu défendre les dons ou prêts volontaires, faits par le clergé au roi ou aux vassaux; ni les services ou redevances dont les ecclésiastiques étoient chargés à cause de leurs fiefs; & il reconnut que le roi pouvoit demander au clergé un subside & le recevoir, sans même consulter le saint siège.

Boniface donna une bulle contradictoire.

Cette nouvelle bulle parut en 1197, c'est-à-dire, dans un temps où Boniface avoit sollicité des secours de la France contre les Normands & contre Frédéric, roi de Sicile. Charles, comte de Valois & frère de Philippe le Bel, fut chargé de conduire les troupes destinées à cette guerre. Albert regnoit alors en Allemagne. Mais Boniface, qui ne vouloit pas le reconnoître, crut que s'il ne pouvoit pas exercer le droit, qu'il s'arrogeoit, de créer un empereur, il pouvoit au moins nommer en Italie un vicaire de l'empire, & Charles de Valois accepta ce titre. C'est ainsi que les princes François, dans le temps même qu'ils étoient au pape, l'autorisoient dans ses en-

Il nomme vicaire de l'empire Charles de Valois.

treprises sur les princes étrangers. Tant est vrai qu'ils se conduisoient moins par principes que par intérêt : mais c'étoit un intérêt mal entendu. Les papes n'auroient pas tenté d'ôter des couronnes, si aucun prince n'avoit voulu en recevoir d'eux.

Il le reconnoît pour empereur d'orient.

Boniface fit épouser au comte de Valois Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, que Michel Paléologue avoit détrôné. En conséquence de ce mariage, il le reconnoît pour empereur d'orient & il lui accorda des décimes extraordinaires sur tous les biens ecclésiastiques de France, d'Angleterre, d'Italie, de Sicile, de Sardaigne, de Corse, de la principauté d'Achaïe, du duché d'Athènes & des îles voisines.

Charles de Valois échoue dans ses projets, & se fait mépriser.

Ce comte fit des préparatifs pour faire valoir ses droits sur l'empire de Constantinople. Il se rendit à Florence, où le pape l'envoya avec le titre de pacificateur de la Toscane, & où il ne fit qu'entretenir les factions & les troubles. Peu de temps après, il tourna ses armes, avec aussi peu de succès, contre Frédéric. Son dessein étoit de faire rentrer la Sicile sous la domination de Charles le Bon, qui promettoit de l'aider de toutes ses forces à la conquête de Constantinople : mais il fut contraint de faire un traité, par lequel Frédéric resta maître de la Sicile, avec le titre

le roi de Trinacrie. En un mot, Charles de Valois ne fut heureux, ni sage dans ses entreprises; *tanto che vituperato, con perdita di molti suoi, ritornò in Francia*, dit Machiavel. Il laissa aux héritiers de sa femme le même titre d'empereur d'orient: titre avec lequel ils formerent toujours de grands projets, & n'entreprirent jamais rien. Quant à Charles le Boiteux, il employa le reste de son règne à rendre florissans la ville & le royaume de Naples.

Pendant que Charles de Valois entroit dans toutes les vues de Boniface, ce pape revoquoit ses premières démarches avec la France. Ne pardonnant point à Philippe d'avoir donné retraite aux Colonnes, & de reconnoître Albert pour roi des Romains, il publia en 1300 une nouvelle bulle, par laquelle il révoquoit l'interprétation qu'il avoit donnée de la bulle *Clericis laicos*; disant que cette interprétation avoit été une grace, & qu'il pouvoit révoquer ses grâces, comme il pouvoit les accorder.

Boniface révoque la bulle contradictoire à la bulle *Clericis laicos*

Il y avoit en France un évêque de Paris, insolent, intrigant & rebelle. Boniface le choisit pour son légat, & le chargea de ses ordres. Il s'agissoit entre autres choses d'engager le roi à se croiser pour la Terre Sainte. On s'attendoit, sans doute, à

Audace insolente de l'évêque de Paris.

un refus, & c'est ce qu'on demandoit : car le pape se croyoit en droit de sévir contre le prince, qui refusoit ses armes à l'église. Le vêque eut l'audace de dire à Philippe, que la conduite qu'il tenoit depuis long-temps, méritoit des peines qu'on n'avoit que trop différées; & qu'il verroit bientôt son royaume interdit, & sa personne frappée d'anathême & d'excommunication. Enfin il soutint les prétentions des papes, dont il se disoit le sujet, & leur puissance temporelle sur tous les souverains.

Un pareil attentat méritoit sans doute d'être puni. Déterminé à faire le procès à ce sujet rebelle, le roi le fit mettre en prison, il nomma des commissaires pour le juger. Il fallut néanmoins user de ménagements, & avoir la condescendance de le remettre entre les mains de son métropolitain, l'archevêque de Narbonne. La puissance du clergé étoit telle; que le souverain ne pouvoit pas sans imprudence, sévir de sa seule autorité contre un de ses membres.

Audace ou
délire de B.
nif. ce VIII.

Le pape réclama, & ce fut le sujet de plusieurs bulles. Il se dit établi sur les rois sur les royaumes, avec plein pouvoir d'arrêter, de détruire, de dissiper & d'édifier. „ Mon cher fils, écrivoit-il à Philippe, „ vous laissez pas persuader ce qu'on veut vo

» faire croire, que vous n'avez point de supé-
 » rieur sur la terre, & que vous n'êtes point
 » soumis au chef de la hiérarchie ecclésiasti-
 » que : c'est être insensé que de penser de la
 » sorte, & celui qui s'obstine à demeurer dans
 » cette erreur, celle d'être fidele, & n'est plus
 » dans le bercail de son pasteur ». Par d'au-
 » tres bulles, il ordonna aux évêques, aux cha-
 » pitres & aux universités de se rendre à Rome,
 afin de délibérer sur les réformes à faire en
 France, & il somma le confesseur du roi de
 venir lui rendre compte de sa conduite & de
 celle de son pénitent.

Mais les états ayant été assemblés, l'indé-
 pendance de la couronne fut généralement
 reconnue. Le roi renouvela la défense de
 porter de l'argent hors du royaume : il dé-
 fendit à tous les sujets de sortir de France,
 sans sa permission ; & Guillaume de Nogaret
 présenta une requête, dans laquelle il déclara
 Boniface intrus, & convaincu de simonie,
 d'hérésie & de plusieurs autres crimes.

Les seigneurs écrivirent ensuite aux cardinaux,
 pour les assurer de l'intention où ils
 étoient de défendre le roi contre les entreprises
 du pape. Le clergé écrivit la même chose à
 Boniface même, quoiqu'avec des termes plus
 ménagés. Enfin le tiers état fit aussi connoître
 par une lettre, qu'il étoit dans les mêmes dis-
 positions.

Les états prennent la défense de Philippe le Bel.

Boniface
tient un co-
cile contre ce
prince.

Alors le pape tint à Rome un concile, dans lequel il éclata contre Philippe le Bel; & il donna une bulle par laquelle il déclara que ceux qui prétendent que la puissance temporelle ne dépend pas de la puissance spirituelle, sont Manichéens, puisqu'ils admettent deux principes. C'est ainsi qu'il abusoit des termes.

Il cherche un
appui dans
Albert qu'il
reconnoît.

Cependant il ne comptoit pas assez sur la force de ses mauvais raisonnemens, pour négliger de se fortifier par quelque autre voie. Il crut qu'Albert pouvoit être favorable à ses desseins; & dès lors cet usurpateur, cet homme indigne du trône devint à ses yeux un souverain légitime. Il le reconnut pour tel par une bulle datée du 30 avril 1303. Albert, qui auroit pu se prévaloir du besoin que le pape avoit de le ménager, acheta cette bulle par les soumissions les plus basses. Il reconnut que l'empire romain avoit été transféré par le saint siege, des Grecs aux Allemands, en la personne de Charlemagne; que le droit d'élire le roi des Romains, destiné à être empereur, avoit été accordé par le saint siege à certains princes ecclésiastiques & séculiers; & que les rois & les empereurs reçoivent du saint siege la puissance du glaive matériel: enfin il promit de défendre les droits du saint siege contre tous ses ennemis, quels qu'ils fussent, rois ou autres souverains; de ne faire

avec eux aucune alliance, & de leur déclarer la guerre, si le pape l'ordonnoit. Cependant malgré ces engagements, il vécut toujours en parfaite intelligence avec Philippe. Ce prince sacrifioit l'empire à ses intérêts particuliers. Il n'étoit occupé que de l'agrandissement de sa maison; & pour procurer des établissemens à ses fils, il ne craignoit pas de commettre des injustices. Elles lui coûtèrent en la vie: car il fut assassiné quelques années après.

1308

Si le pape trouvoit peu d'obstacles en Allemagne, il en trouvoit tous les jours de plus grands en France. Dans une assemblée que Philippe tint le 13 Juin 1303, Guillaume du Plessis présenta une requête, qui contenoit vingt-sept articles d'accusation contre Boniface; & il offrit de les prouver dans un concile général, dont il demanda la convocation, & auquel il appella de toutes les procédures que Boniface avoit faites, ou pouvoit faire. Tous ceux qui composoient cette assemblée, sans en excepter les ecclésiastiques, adhèrent à la convocation du concile & à l'appel. Depuis ce jour jusqu'au mois de septembre inclusivement, le roi obtint plus de sept cents actes d'adhésion. Les universités, les communautés des villes, les évêques, les capitaines, les cathédrales, les collegiales, les abbés, les ordres religieux, & même les fre-

Appel en France au futur concile général contre les entreprises de Boniface.

res mendiants, presque tout le monde appella.

Erreur où l'on étoit en conc.

Par cet appel, on reconnoissoit donc que les conciles sont les juges des rois; reste de préjugés établis dans les siècles précédents. Mais on commençoit au moins à se douter que les papes sont soumis aux conciles généraux, & c'étoit déjà quelque chose.

Boniface fulmine des bulles, est arrêté & meurt.

Boniface fulmina des bulles contre le roi contre les universités, & contre tous ceux qui adhéroient à l'appel; & les choses étoient-là lorsqu'il fut arrêté dans Anagni par Nogaret, Sciarra Colonne & quelques autres, que Philippe avoit chargés de l'enlever. On pilla son palais, on le mit en prison, on l'inulta même sans égard pour son caractère. Cependant les habitants d'Anagnie, qui s'intéressoient à ce pontife, parce qu'il étoit né parmi eux, armerent, chassèrent les François, lui rendirent la liberté & le conduisirent à Rome. Il y mourut peu de jours après, le 11 octobre 1300. Lorsqu'il fut arrêté, il devoit publier une bulle, dans laquelle il disoit que, comme vicaire de Jésus-Christ, il avoit le pouvoir de gouverner les rois avec une verge de fer & de les briser comme des vaisseaux de terre. Il la finissoit en disant que Philippe avoit manifestement encouru les excommunications

portées par plusieurs canons. Ses vassaux & tous ses sujets y étoient déliés du serment de fidélité; & nous défendons, ajoutoit-il, de lui obéir, & de lui rendre aucun service.

On doit à ce pape l'institution du jubilé, ou plutôt cette institution pieuse se fit, pour ainsi dire, toute seule; en l'année 1300 un vieillard âgé de 107 ans se souvint qu'un siecle auparavant son pere étoit venu à Rome, & avoit gagné des indulgences en visitant l'église de S. Pierre; d'autres vieillards se rappellerent aussi qu'en effet l'an 1200 ils avoient vu des pélerins venir à cette église. Ainsi le bruit se répandit à Rome que tous ceux qui visiteroient l'église de S. Pierre cette année 1300, gagneroient une indulgence pléniere, & le pardon de tous leurs péchés, & on se persuada qu'à chaque centieme année on pouvoit obtenir la même grace. Aussitôt tout le peuple fut en mouvement, & il y eut un concours prodigieux à S. Pierre. Le pape Boniface qui observoit cette dévotion fit faire des recherches pour en découvrir l'antiquité, & d'après ses informations, fit, avec l'avis des cardinaux, dresser une bulle pour confirmer l'opinion pieuse qui s'étoit établie d'elle-même, & pour assurer une indulgence pléniere à tous ceux, qui, munis du repentir & de la confession, visiteroient

Institution
du jubilé.

respectueusement les églises de S. Pierre, & de S. Paul chaque centieme année. On assure que pendant le cours de 1300, il y eut continuellement à Rome deux cents mille pèlerins étrangers, & cette affluence, qui n'a guère diminué dans les siècles suivants a amené le rapprochement & la multiplication des jubilés tels que nous les voyons aujourd'hui.



CHAPITRE III.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à celle de Philippe le Bel.

BENOÎT XI, successeur de Boniface, voulant incrément rétablir la paix, révoqua les bulles qui avoient causé les troubles, & annulla jusqu'aux sentences portées contre les Colonnes. Malheureusement il n'occupa le saint siége que huit mois, & les cardinaux divisés se laisserent vaquer pendant onze, ou à peu près.

Pontificat de
Benôit XI.

La Flandre étoit alors le théâtre de la guerre. Lorsque Edouard fut forcé de se retirer, il abandonna le comte de Flandre, qui, croyant pouvoir compter sur la clémence du roi de France, vint se jeter à ses pieds. Mais Philippe le fit mettre en prison, & réunit le comté de Flandre à la couronne, déclarant que ce prince avoit mérité par sa félonie la confiscation de son domaine.

Guerre de
Flandre.

Cette entreprise avoit été suivie de plusieurs révoltes, lorsque Gui, un des fils du comte de Flandre, vint au secours des révoltés avec quelques troupes Allemandes. Les François furent défaits à Courtrai: mais en 1304 Philippe remporta une victoire complete. Par le traité de paix, qui se fit l'année suivante, il demeura maître de la Flandre en deça de la Lippe, & il rendit tout le reste à Robert, fils aîné du comte de Flandre, qui étoit mort dans sa prison. Peu auparavant il avoit rendu la Guienne au roi d'Angleterre.

Election de
Clément V.

Cependant les cardinaux, las d'être renfermés dans le conclave, étoient enfin convenus d'un moyen de conciliation. La faction, attachée à la mémoire de Boniface, voulant un pape qui entrât dans ses vues, ou qui du moins n'y fût pas contraire, nomma trois sujets, & laissa le choix d'un des trois à la faction qui vouloit un pontife favorable aux Colannes & au roi de France.

Par cet accord Philippe, se trouvant maître de choisir entre les trois sujets présentés donna la préférence à l'archevêque de Bordeaux, & ce fut à condition, 1^o. qu'il le réconcilieroit avec l'église; 2^o. qu'il révoqueroit toutes les censures fulminées contre lui; 3^o. qu'il lui accorderoit les décimes de son royaume pendant cinq ans; 4^o. qu'il annulerait tout ce que Boniface avoit fait, &

qu'il flétriroit la mémoire de ce pontife; 5^o.
 qu'il rétablirait dans la dignité de cardinal &
 dans leur première fortune Jacques & Pierre
 Colonne. Enfin il demanda encore une sixième
 chose, qu'il se réserva d'expliquer en
 temps & lieu. L'archevêque promit tout,
 & jura sur le corps de Jésus-Christ de tenir sa
 promesse. Cette convention ne rendoit pas
 son élection bien canonique, & faisoit voir
 ailleurs que Philippe avoit encore bien des
 réjugés. Avoit-il besoin d'être réconcilié
 avec l'église? Avoit-il besoin que les censu-
 res de Boniface fussent révoquées? Avoit-il
 besoin de la protection du pape pour lever
 ses décimes dans son royaume? Mais c'étoit
 les erreurs de son siècle.

Clément V, c'est le nom que prit le nou-
 veau pape, transporta le siège pontifical à Car-
 rinas, au grand mécontentement des cardi-
 naux Italiens, qui reconnurent avoir été trom-
 pés. Le clergé de France n'étoit pas plus con-
 tent du séjour que le pape faisoit dans ce ro-
 yaume. Car il se voyoit tous les jours char-
 gé de nouveaux impôts. Clément extorquoit
 de toutes les églises des sommes considéra-
 bles, pendant qu'il oublioit l'Italie, & qu'il
 abandonnoit le patrimoine de S. Pierre à qui
 il vouloit piller. Il s'appropriâ la première
 année des revenus de tous les bénéfices, qui
 aqueroient en Angleterre dans le cours de

Extorsions de
 ce pontife.

deux ans, évêchés, abbayes, prieurés, parishes, cures & jusqu'aux moindres bénéfices. De pareilles extorsions, étant devues des droits avec le temps, sont aujourd'hui ce qu'on nomme des annates.

Clément est
fidèle aux
promesses
qu'il avoit
faites à Phi-
lippe le Bel.

Clément satisfit Philippe le Bel sur toutes les promesses qu'il lui avoit faites: il ne put obtenir que la condamnation de Boniface, qu'il entreprit d'empêcher, sans paroître néanmoins vouloir manquer à ses engagements. Le roi qui la poursuivoit avec chaleur, demanda qu'on tint à ce sujet un concile général; le pape qui prenoit différents prétextes pour éloigner le jugement d'une affaire scandaleuse, y mit tant de retardement, que Philippe enfin se désista. Ce prince crut sans doute le souvenir de Boniface assez flétri par toutes les procédures, qu'on faisoit contre lui depuis plusieurs années. Les esprits se trouvant donc refroidis, le concile général, tenu à Vienne, déclara que Boniface n'avoit point été hérétique; & il y eut deux chevaliers Catalans qui offrirent de le prouver par le combat. On ne parla point d'ailleurs des autres crimes dont ce pape avoit été accusé.

Abolition des
Templiers.

C'est dans ce même concile que l'ordre des Templiers fut pour jamais pros crit & aboli. On accusoit ces moines guerriers de bien des crimes, on les poursuivoit depuis plusieurs années, & on les avoit fait arrêter

307. Cependant étoient-ils en effet coupables de toutes les horreurs qu'on leur imputoit? ou leurs richesses avoient-elles excité la jalousie & l'avidité de leurs ennemis? C'est une question assez problématique. Mais il nous suffit de favoir qu'il y a eu des Templiers, & qu'il n'y en a plus.

En Angleterre, en France & ailleurs les biens des Templiers furent donnés aux Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, aujourd'hui des chevaliers de Malte. En Allemagne, on leur permit de passer dans l'ordre Teutonique ou dans celui de S. Jean. En Arragon, il fallut leur faire la guerre pour les détruire: mais ils ne furent traités nulle part aussi inhumainement qu'en France. Philippe eut part à leur dépouille, & le pape ne s'oublia pas.

Vers le même temps la ville de Lyon fut réunie à la couronne. Depuis plusieurs siècles, détachée du royaume de France, elle avoit fait partie successivement du royaume d'Arles, de celui de Bourgogne, de l'empire, & elle étoit enfin tombée sous la puissance temporelle de l'archevêque. Cependant comme ce souverain ecclésiastique ne jouissoit que d'une autorité contestée, les rois de France avoient eu souvent occasion de se porter pour médiateurs entre l'archevêque & les bourgeois. Par là, ils acquirent insensiblement des droits

Lyon est réunie à la couronne.

sur cette ville ; & en 1292, Philippe le Beau avoit pris les habitants sous sa sauve-garde. L'archevêque, protégé par le saint siege, conserva néanmoins la souveraineté jusqu'au pontificat de Clément V. Les choses ayant changé de face sous un pape dévoué à la France, il souleva les bourgeois, lorsqu'il voulut rentrer par la force dans les droits dont il avoit joui. Alors les troupes du roi marcherent, & l'archevêque fut contraint de céder la juridiction temporelle sur la ville, sur le château de S. Just & sur leurs appartenances ; se la réservant seulement sur le château de Pierre-encise, avec le droit de battre monnoie & d'avoir des troupes de pied & de cheval dans la ville. On lui accordoit ces troupes pour les guerres particulieres qu'il pouvoit avoir avec des seigneurs voisins.

Edouard I obtint de Clément V la permission de violer les chartes & de mettre des décimes sur le clergé.

En Angleterre, Edouard songeoit aux moyens d'étendre son autorité. Il se fit dispenser par Clément du serment qu'il avoit fait au sujet des chartes : car les papes croyoient toujours leur pouvoir au dessus des engagements les plus sacrés. Il obtint de ce pontife des décimes sur le clergé, & il lui en envoya la moitié ; achetant de lui la permission de mettre des impositions sur les biens des ecclésiastiques, & reconnoissant qu'il n'en pouvoit pas mettre sans l'aveu du saint siege. Il eût été plus sage de se priver d'un

pareil secours : mais alors les souverains n'en avoient pas davantage.

Le parlement ne vouloit pas qu'Edouard abandonnât au pape la moitié des décimes. Le prince n'y eut aucun égard ; & il paroifloit se disposer à mépriser les loix de la nation, lorsque l'Ecosse soulevée lui donna d'autres soins. Cette guerre l'occupa jusqu'en 1307, qu'il mourut. Son fils, Edouard II, fit la paix avec la France. Ce prince, livré à ses favoris, régna parmi les troubles, reçut la loi de son parlement, fut déposé, mis en prison, & périt dans les tourmens en 1327. J'anticipe sur ce regne, qui ne mérite pas de plus grands détails.

Le despotisme échoue tôt ou tard. Lorsqu'en 1308 Albert reçut la mort pour prix de ses injustices, il marchoit contre les Suisses, que la dureté de son gouvernement avoit soulevés. Trois cantons, Ury, Schweitz & Unterwald, commencerent une confédération, dans laquelle de nouveaux cantons entrèrent bientôt ; parce que les empereurs furent assez aveugles, pour rendre le joug d'autant plus pesant, qu'on le souffroit avec plus d'impatience.

Quelques historiens prétendent qu'après la mort d'Albert, Philippe le Bel eût des vues sur l'empire, ou qu'il voulut au moins faire élire son frere, Charles de Valois. Il com-

Il a pour successeur Edouard II son fils, qui meurt en prison.

Confédération des Suisses.

Henri, comte de Luxembourg, successeur d'Albert.

muniqua, dit-on, son dessein à Clément, qui, feignant de l'approuver & d'y vouloir concourir, écrivit secrètement aux électeurs, pour les inviter à prévenir les démarches du roi de France, & à proclamer au plus tôt Henri comte de Luxembourg. Si Philippe s'ouvrit à ce pontife, il commit une grande imprudence: car il devoit bien présumer que les papes, qui regardoient alors l'empire comme un fief de l'église, ne voudroient pas pour feudataire un prince puissant, qui avoit résisté si fortement à Boniface. Il devoit déjà craindre assez de résistance de la part des princes Allemands, dont l'intérêt n'étoit pas de choisir un chef capable de leur donner la loi. Quoi qu'il en soit, Henri de Luxembourg fut élu & couronné à Aix-la-Chapelle sous le nom d'Henri VII.

1399

Henri VII
passe les Al-
pes.

Comme les anciennes factions subsistoient toujours en Italie, Henri voulut profiter des troubles qu'elles y causoient; & comptant rentrer dans les droits que ses prédécesseurs avoient perdus, il passa les Alpes en 1311. Il paroît que Clément, à qui cette entreprise donna de l'inquiétude, engagea Robert, roi de Naples, & fils de Charles le Boiteux, à traverser l'empereur de tout son pouvoir. Au lieu de se rendre lui-même à Rome pour le couronner, comme il l'avoit promis, il en donna la commission à cinq cardinaux par une

ulle, qui commençoit ainsi : » Jésus-Christ, le roi des rois, a donné une telle puissance à son église, que les royaumes lui appartiennent ; qu'elle peut élever les plus grands princes, & que les empereurs & les rois doivent lui obéir & la servir. »

Cependant Henri & les Gibelins faisoient la guerre aux Guelfes & à Robert. Clément écrivit donc aux cardinaux, d'ordonner au moins une treve à ces deux princes, ajoutant que puisqu'ils étoient engagés à l'église par serment de fidélité, ils devoient être les plus disposés à la défendre, & que le souverain pontife pouvoit les obliger à mettre bas les armes.

Henri, jugeant à ce langage que Clément le regardoit comme vassal du saint siege, consulta des jurisconsultes, qui démontrèrent le peu de fondement des prétentions du pape. Il protesta donc, il fit plus : car il déclara criminel de leze-majesté Robert, dont il se prétendoit le suzerain. Clément de son côté prit la défense du roi de Naples, en excommuniant quiconque attaqueroit ce prince. Ainsi la guerre s'allumoit, & elle alloit causer de nouveaux maux lorsque Henri VII mourut en Toscane, l'an 1313.

Le pape publia deux bulles contre la mémoire de cet empereur. Il y soutenoit ses prétentions, il se donnoit pour successeur à

Il protesta
contre les pré-
tentions de
Clément.

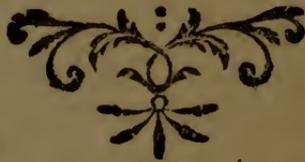
1313

Bulles de ce
pape contre la
mémoire de

Henri & contre les Vénitiens.

l'empire pendant la vacance du trône: il faisoit la sentence portée contre Robert, & il le faisoit vicaire de l'empire en Italie. Clément qui tenoit depuis quelque temps sa cour à Avignon, pouvoit plus impunément s'arroger toute autorité sur les princes, parce que cette ville appartenoit au roi de Naples. Plus de quatre ans auparavant, il avoit publié une bulle terrible contre les Vénitiens, qui avoient enlevé Ferrare à la maison d'Este. Ce n'est pas qu'il voulût prendre les intérêts de cette maison: il prétendoit, au contraire, que cette ville appartenoit au saint siege. Une croisade qu'il fit prêcher, & les succès du cardinal Arnaud de Pelegrue, son général, réalisèrent ses prétentions. Il mourut au mois d'avril 1314, & Philippe ne lui survécut que de quelque mois.

1314



CHAPITRE IV.

Du gouvernement de France sous Philippe le Bel.

LORSQUE le duel judiciaire étoit reçu dans les tribunaux, le plus ignorant magistrat étoit un juge compétent: car il n'étoit pas bien difficile de déclarer vainqueur le champion qui avoit vaincu. Mais les lumières devinrent nécessaires, quand S. Louis eut pros crit cette manière absurde de rendre la justice. Il fallut entendre des témoins, consulter des titres, connoître les coutumes, pénétrer l'esprit des loix: en un mot, il fallut de l'étude & du raisonnement.

Lumières nécessaires aux magistrats depuis le regne de S. Louis.

Les seigneurs les plus instruits savoient à peine signer leur nom. Ils continuerent néanmoins de siéger dans les tribunaux & dans le parlement; & on les nomma *Conseillers juges*, par ce qu'ils avoient seuls le droit d'opiner & de faire les arrêts.

Ignorance des conseillers juges.

Mais comme on ne peut pas juger sans être instruit, ce fut une nécessité d'admettre

Elle force à créer des con

seillers rap-
porteurs.

dans les cours de justice des conseillers rap-
porteurs ; c'est-à-dire, des hommes chargés
de faire le rapport des affaires, & de suppléer
à l'ignorance des juges. On les prit dans la
bourgeoisie & dans le bas clergé. Ils savoient
lire, ils savoient écrire : ils avoient quelque
routine de la procédure, qui se suivoit dans
les tribunaux ecclésiastiques ; & on les nom-
moit *légistes*, parce qu'ils étoient censés sa-
voir les loix. Voilà le changement qui se
fit dans l'administration de la justice, sous
le regne de Philippe le Bel.

Ceux ci se
rendent maî-
tres du parle-
ment.

Ces conseillers rapporteurs n'avoient point
de voix : mais il est aisé de comprendre qu'ils
dictoient les arrêts, & que, par consequent,
ils étoient les vrais juges. Ils ne tarderent donc
pas à se rendre maîtres du parlement, & ils
donnerent naissance à cet ordre de citoyens,
que nous nommons la *robe*.

Les seigneurs n'eurent pas de peine à leur
abandonner l'administration de la justice : trop
ignorants pour la rendre par eux-mêmes, ils
regarderent au dessous de leur courage une
fonction qui demandoit des lumieres. La
roture des magistrats, qui prenoient leur place,
avilit de plus en plus à leurs yeux la profession
la plus noble ; & ils crurent se dédommager
de leurs pertes par le mépris. De là est venu
un préjugé qui subsiste encore. Je dis un pré-

gé : car si l'on juge de la noblesse d'une profession par la nécessité dont elle est, & par ses connoissances qu'elle demande, l'épée ne peut pas se prétendre plus noble que la robe. L'épée d'ailleurs n'a-t-elle pas perdu sa considération, & par conséquent, de sa noblesse, en perdant l'administration de la justice.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs furent aveugles, qu'ils dédaignèrent de nommer les légistes, qui devoient les représenter & parler en leur nom. Ils en laissèrent le choix au roi, qui, n'ouvrant le parlement qu'à des hommes à lui, acquit tous les jours plus d'autorité.

L'aveuglement des seigneurs laisse au roi le choix des légistes.

A la tenue de chaque parlement, le roi en nommoit les magistrats. Les gens de robe se songeoient donc qu'à plaire au prince, qui seul les pouvoit employer; & ils s'appliquoient à dégrader la noblesse, dont le mépris les offensoit. Il s'agissoit cependant de se faire des principes pour étendre les prérogatives royales aux dépens de celles des seigneurs; & voici comment ils se conduisirent.

Ils avoient lu la bible. Voyant donc que le titre de roi étoit commun à David, & aux Capétiens, ils conclurent de ce seul mot, que les Capétiens devoient jouir en France des mêmes droits dont David avoit joui en Ju-

Sur quels principes les nouveaux magistrats étendent les prérogatives royales.

dée; comme si chaque nation n'avoit pas ses loix, & que l'une ne puisse pas limiter l'autorité de son chef, parce qu'une autre accorde au sien une autorité plus étendue.

Ils avoient encore lu le code Justinien, que S. Louis avoit fait traduire. Ils jugerent donc des droits des rois de France d'après ceux des empereurs du bas empire; quoiqu'alors ils ne pussent pas s'appuyer sur la ressemblance des titres.

Puissance législative des empereurs Romains.

Vous avez vu quelle étoit la puissance d'Auguste & comment elle se forma. Ce n'étoit pas ce prince qui faisoit les loix: c'étoit le sénat ou le conseil qu'Auguste avoit choisi, & dont le sénat autorisoit les décrets. Avant Dioclétien, nous ne voyons pas qu'aucun empereur se soit arrogé ouvertement la puissance législative: ils la partageoient seulement par la grande influence qu'ils avoient sur les délibérations. Tout changea lorsque Constantin parvint à l'empire. Les empereurs, sans égard pour les droits du sénat, firent les loix & les firent seuls. Alors elles se multiplièrent plus que jamais, & l'empire fut aussi toujours plus mal gouverné.

Cette puissance est mieux dans le premier corps de la nation, que

En effet, lorsque la nation ou le premier corps de la nation fait les loix, elles suivent d'ordinaire toujours le même esprit; elles sont l'effet des circonstances qui en font sentir le

soin ; elles sont plus respectées , parce que ^{dans un des-}
 tout le monde en connoît mieux la nécessité. ^{pote.}

Mais lorsqu'un despote se plaçant sur son trône comme le seul organe de la justice, donne son ignorance, ses caprices & ses passions pour des loix, il n'y a plus de regle, & le gouvernement change de forme à chaque souverain, ou même à chaque changement de ministre, de favori, de maîtresse, de valet. Alors les abus naissent continuellement des abus: les loix, qui se font sans plan & sans objet, se multiplient au gré des intérêts particuliers: comme les intérêts, elles se contredisent, se confondent, s'oublient, ou se reproduisent. Elles se prêtent donc à toute sorte d'interprétation: sans force contre le citoyen puissant, elles oppriment le foible avec une apparence de justice; la jurisprudence même se fait un art de les éluder.

Comparez, Monseigneur, le sort des peuples & des souverains dans le bas empire, avec le sort des peuples & des souverains sous Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurele. Voilà d'un côté des empereurs, qui affectent le despotisme; & de l'autre des empereurs, qui ne se croient que les magistrats de la république. Supposez donc qu'étant souverain quelque part, on vous propose d'établir vous-même vos droits, & de choisir entre ceux auxquels

Auguste s'est borné, & ceux que Constantin à transmis à ses successeurs. Balanceriez-vous ?

Ce n'est pas que je prétende que les rois n'aient pas en France d'autres droits, que ceux qu'Auguste avoit à Rome. Si je pensois ainsi, je raisonnerois aussi mal que ceux que je combats. L'histoire des Capétiens vous apprendra que les prérogatives royales ne font pas établies de la même manière que les prérogatives des empereurs. Cependant que que différence qu'il y ait entre les unes & les autres, le consentement de la nation les rend également respectables & sacrées. Mais un roi de France ne vouloit être qu'un Trajan, qu'un Antonin, qu'un Marc-Aurèle, le blâmeriez-vous, Monseigneur ? Voyez donc vous même ce que vous voulez être à Parme si jamais vous y regnez. Je reviens au parlement.

Raisonnement des gens de robe sur les prérogatives royales.

Les gens de robe, considérant les rois de France comme autant de Davids, ou comme autant d'empereurs du bas empire, distinguèrent dans leur personne le roi & le seigneur suzerain. Ils reconnurent que comme suzerains ils n'avoient d'autorité que sur leurs vassaux; & ils dirent que, comme rois, ils avoient sur les seigneurs la même autorité que sur les sujets de leurs propres domaines. Cette pré

tion étoit évidemment contraire aux droits
 odaux ; mais personne ne les savoit défende-
 re. Ils eurent donc toute liberté de raison-
 ner conséquemment à ce principe. Ainsi ils
 regardèrent comme impropres, abusives, ou
 dénaturées toutes les expressions, dont on s'étoit
 servi jusqu'alors, en parlant de la souveraineté
 d'un seigneur. Ils conclurent qu'en France,
 le roi étoit seul proprement souverain, qu'il
 ne pouvoit pas y en avoir d'autre, & qu'il
 n'avoit pu perdre aucune de ses prérogatives,
 parce qu'elles constituent l'essence de la so-
 veraineté. En conséquence, ils ne virent que des
 usurpations dans les droits des seigneurs, &
 que des rebelles dans ceux qui les défendoient.
 Ils les attaquèrent donc ; les succès qu'ils eu-
 rent furent des titres pour les attaquer encore ;
 ils se firent une loi de n'avoir point égard aux
 droits que les seigneurs s'arrogeoient. Ce-
 pendant on auroit eu de la peine à prouver
 par l'histoire, que tous les seigneurs eussent
 usurpé sur les Capétiens ; puisqu'ils étoient
 souverains chez eux, avant que les Capétiens
 fussent rois.

Vous voyez que l'intérêt du prince étoit
 la seule règle des entreprises des gens de robe.
 Cette règle n'a point d'inconvénient, lorsque
 le roi est assez éclairé pour sentir que son in-
 térêt n'est autre que celui de la nation. Mais
 ces deux intérêts se séparent, elle tend évi-

Philippe le
 Bel n'abuse
 pas de l'auto-
 rité, que le
 parlement lui
 attribue.

demment à produire le despotisme. Elle ne le produisit pas cependant, parce que les vassaux puissants y mettoient de trop grands obstacles, & qu'il ne fut pas au pouvoir de Philippe le Bel d'user brusquement de toute l'autorité, que les gens de robe lui attribuoient dans la nécessité de se conduire à cet égard avec beaucoup de circonspection, quoique devenu législateur, il osoit à peine faire des loix.

Bon effet des fausses maximes du parlement.

On commence presque toujours mal. Il ne faut donc pas s'étonner si les gens de robe ont d'abord fait de faux principes, sur-tout dans un siècle d'ignorance. Si avant eux on avoit contesté à la royauté les prérogatives les plus essentielles, il étoit naturel qu'ils se jetassent dans une autre extrémité, & qu'ils dépouillassent la nation même, pour attribuer aux rois des droits sans bornes. Il falloit que le temps, éclairant les esprits, les ramenât peu-à-peu dans ce juste milieu, & que les rois font aimer leur autorité, parce qu'ils la limitent eux-mêmes, en respectant les loix de l'état. Cependant les fausses maximes que j'ai rapportées, firent un bien que la vérité peut-être n'auroit pas pu faire: elles contribuèrent à détruire le gouvernement féodal.

Mauvaise politique de Phi-

Pour accréditer les nouvelles maximes, par conséquent, l'autorité royale,

il falloit que le prince ne montrât sa puissance, ~~pour combattre les abus~~ ^{pour combattre les abus},
 ue pour combattre les abus : il falloit, qu'en
 même temps que les magistrats entreprenoi-
 ent de l'établir seul souverain, il prouvât par sa
 conduite, que le bonheur de la France de-
 mandoit qu'en effet il n'y en eût pas d'autre :
 un mot, il ne falloit qu'être juste. Il est
 triste de voir Philippe le Bel, avec de l'es-
 prit, du courage & de la fermeté, se con-
 quérir d'après une politique toute différente.
 Ambitieux, avare, dissimulé, infidèle, il crut
 enrichir en ruinant le peuple, & devenir
 plus puissant en divisant tous les ordres de
 l'état, & les affoiblissant les uns par les
 autres.

Philippe le Bel.

Vous comprenez néanmoins que si un
 souverain, qui ruine son peuple, paroît s'en-
 chérir pour un moment, il tarit en effet pour
 l'avenir la source de ses richesses. Vous con-
 venez encore qu'il sera bien foible 'au dehors',
 jusqu'il ne sera puissant au-dedans, que parce
 qu'il aura divisé tous les ordres. Rien n'est
 plus simple dans la théorie que ces réflexions,
 en n'est plus trivial même; le sens commun
 s'en dicte. Mais rien n'est plus rare dans la
 pratique. Philippe le Bel en est un exem-
 ple.

L'or & l'argent sont des marchandises, ~~usage de~~
 qu'on a choisies pour faciliter l'échange de l'argent mon-
 nées; & on en a fait des monnoies, ^{noyées}.

dent la valeur dépend du poids & du titre c'est à dire , de la quantité d'or & d'argent qu'elles contiennent.

Ancien-
nement la livre
d'argent pe-
soit 12 onces.

En France , sous la premiere race , une livre d'argent pesoit en effet une livre , c'est à-dire , douze onces ; & comme on la divisoit en vingt pieces , qu'en nommoit sous , vingt sous étoient encore la même chose qu'une livre pesant.

Ce qui assure
la valeur des
especes.

Il faut que chaque piece de monnoie ait une marque qui en désigne le titre & le poids. Il faut encore que chaque citoyen puisse compter sur celui qui veille à la fabrique des especes. Le droit de battre monnoie appartient donc uniquement au souverain ; parce qu'on ne peut pas même , s'il consulte ses intérêts & que d'ailleurs en supposant le contraire on ne fait plus en pareil cas à qui donner confiance.

Fraudes des
souverains
qui battoient
monnoie.

Or , supposons que le souverain s'étant fait apporter les vieilles especes pour en fabriquer de nouvelles , fasse quarante sous avec deux onces d'argent ; & qu'ensuite sous prétexte qu'on est dans l'usage de compter vingt sous pour une livre , il rende vingt sous des nouvelles especes pour vingt sous des vieilles , est évident qu'il ne rend que la moitié de ce qu'on lui a donné. Voilà donc un moyen de

en commode pour mettre tout-à-coup dans les coffres la moitié de l'argent de son royaume; & pour vous faire comprendre jusqu'où l'abus a été porté, il suffit de remarquer que vingt sous, qui pesoient autrefois douze onces, ne pesent pas aujourd'hui la sixieme partie d'une once.

Tel est le pouvoir des mots. Parce que vingt sous & douze onces ont été appellés une livre, il faut qu'une livre se trouve encore dans telle partie de métal dont il a plu de faire vingt sous. Ainsi le monde se gouverne par des sophismes: on vole le peuple en sûreté de conscience: & l'altération des monnoies, au lieu de passer pour une fraude, est regardée comme le grand art des finances. C'est ainsi qu'on a pensé pendant plusieurs siècles.

Il y avoit déjà eu quelques abus dans les monnoies sur la fin de la premiere race. Ils accrurent sous la seconde, où chaque seigneur eut le droit de battre monnoie dans ses terres. Le grand art des finances étoit tout-fait à leur portée.

Ces fraudes se sont multipliées sous la seconde race.

Les seigneurs avoient un droit de seigneurage, qui consistoit à retenir la sixieme partie des matieres qu'on portoit à leur monnoie. Le peuple, victime de la variation continuelle des especes, consentit à leur en payer un se-

cond, qu'on nomma *monnéage*; & ils s'en gagerent de leur côté à n'y faire plus de changement: mais, malgré cette convention, il en firent encore, & sous le regne de S. Louis le marc, c'est à-dire, huit onces, valoit deux livres seize sous.

S. Louis a fait des réglemens pour rétablir les monnoies.

S. Louis étoit trop éclairé, pour suivre en cela l'exemple de ses prédécesseurs. Il fit au contraire des réglemens pour rétablir la monnoie; & on les trouva si sages, que lorsqu dans la suite elle fut affoiblie, on demandoit toujours qu'elle fût remise dans l'état où ce saint roi l'avoit laissée.

Philippe le Bel les altera & les changea à plusieurs reprises.

C'est conformément à ces réglemens que Philippe le Bel, les premières années de son regne, fit fabriquer les especes qui eurent cours. Mais bientôt il les altera; & depuis 1295 jusqu'en 1306, il fit plusieurs changemens dans la monnoie. En 1301 & en 1302 on faisoit huit livres dix sous avec un marc d'argent dont au commencement de son regne on n'avoit fait que deux livres quinze sous six deniers; & un denier de l'ancien monnoie en valut trois de la nouvelle. Les especes n'avoient donc plus par le poids que le tiers de la valeur, qui leur étoit attribuée par le roi.

En 1306 il fit faire une monnoie au fort que celle de S. Louis: mais il laissa sul

ter la foible & ne se mit point en peine de proportionner l'une à l'autre. Ce fut la source de beaucoup de désordres : car ceux qui avoient, vouloient payer en monnoie foible ; ceux à qui il étoit dû, vouloient être payés en monnoie forte. Cela occasionna même une grande sédition à Paris.

Le roi affoiblit encore la monnoie en 1310. rétablit ensuite la monnoie forte en 1313. & ne la laissa subsister que jusqu'au mois d'août 14. On peut juger combien ces variations étoient de dommages ; puisqu'en 1303 le pape offrit au roi les deux vingtièmes du revenu de tous les bénéfices, s'il vouloit s'engager pour lui & pour ses successeurs à ne pas affoiblir les monnoies à moins d'une nécessité indispensable dont les seigneurs & les états du royaume seroient juges. Cette proposition ne fut pas acceptée.

Lorsqu'en 1301 & 1305 la livre, réduite à un tiers de sa valeur, étoit cependant encore comptée pour une livre, les seigneurs ne tenoient plus qu'un tiers des droits, qu'ils levoient en argent sur leurs sujets, & par cela même ils se trouvoient ruinés. Mais le peuple, qui payoit les deux tiers moins, se ruinoit aussi. Car chacun étoit payé à son tour dans les mêmes especes ; & par la circulation de l'argent, il se trouvoit enfin que tout le

Mauvais effets de ces variations.

monde avoit perdu. Il falloit encore que le roi perdît aussi, comme les autres : car les revenus en argent qu'il tiroit de ses domaines ou des impositions, diminuoient nécessairement des deux tiers; puisqu'on ne pouvoit lui payer qu'avec les monnoies auxquelles il avoit donné cours. Enfin le grand gain qu'il avoit à contrefaire ces monnoies affoiblies produisit au dedans & au dehors du royaume quantité de faux-monnoyeurs, qui remplissoient la France de mauvaises especes & enlevoient toutes les bonnes. Philippe voulant au moins empêcher des fraudes dont il ne retiroit pas le profit, engagea Clément à publier contre les faux-monnoyeurs une bulle d'excommunication. Mais pouvoit-il se flatter qu'on respecteroit des censures qu'il n'avoit pris que lui-même? Il continua donc d'y avoir des faux-monnoyeurs, & tout concourut à la ruine du royaume.

Le titre & le poids des especes est une chose arbitraire. Pourvu qu'on n'y fasse point de changement, elles se mettent d'elles-mêmes en proportion avec les denrées; & on peut faire le commerce avec une monnoie faible comme avec une monnoie forte. Au contraire, lorsque la valeur des especes hausse & baisse tour-à-tour, cette proportion ne peut plus s'établir. Dans la crainte d'être trompé, chacun veut vendre cher, chacun veut acheter

et bon marché: le commerce ne se fait plus, cette cessation acheve la ruine de tout le monde. Voilà ce qui arriva sous Philippe le Bel. Par conséquent, si ce prince fit du mal, en répandant une monnoie foible; il en fit encore, lorsqu'il répandit une monnoie forte.

Lorsque j'ai recueilli d'un champ, que je cultive, les denrées nécessaires à ma consommation, le surplus des productions m'est inutile, si je ne puis pas l'échanger contre les denrées qui me manquent. Je ne me croirai donc pas plus riche pour avoir ce surplus; je ne travaillerai donc pas à me le procurer; je laisserai donc en friche une partie de mon champ. En effet, que m'importe d'avoir dans mes greniers une quantité de bléd, que je ne pourrai ni consommer ni échanger? Mais lorsqu'après avoir prélevé le bléd nécessaire à ma consommation, je puis, en échangeant ce qui me reste, acquérir d'autres denrées & des commodités de toute espece; c'est alors seulement que ce surplus devient une richesse pour moi, c'est alors qu'il m'est avantageux de recueillir la plus grande quantité de bléd, & de donner tous mes soins à la culture de mon champ. Le pouvoir d'échanger rend donc riche ce qui, sans ce pouvoir, ne seroit qu'un superflu inutile. Voilà comment le commerce nous enrichit: il ne produit pas les richesses.

ses, mais il rend richesse ce qui, sans lui seroit inutile &, par conséquent, de nul valeur.

Si on fait des chemins, si on constru des ponts, si on creuse des canaux, si on rend les rivieres navigables; c'est afin que le transport des marchandises soit plus facile & moins dispendieux, c'est afin qu'une quantité de denrées, qui seroit inutile dans le lieu qui l'a produite, devienne par l'échange une richesse, en passant dans le lieu qui ne la produit pas. Le commerce ne nous enrichit donc qu'à proportion que les échanges se font avec plus de facilité; & si l'on ôte tous les moyens d'échanger, il ne peut plus y avoir de richesse.

Or, l'argent monnoyé n'est pas une richesse: ce n'est qu'un moyen de plus pour faciliter les échanges & pour rendre riche ce qui ne seroit qu'un superflu inutile. Mais ce n'est un moyen, qu'autant que les especes ont un prix fixe. Si ce prix varioit arbitrairement, cette variation détruiroit la confiance: car si je ne vous donnerai pas ma marchandise pour un écu, qui demain vaudra moins qu'aujourd'hui & vous ne me donnerez pas votre écu, si vous croyez qu'il vaudra davantage. Voilà donc le commerce arrêté. Dès-lors ce qui étoit auparavant une richesse, deviendra un superflu

utile. On ne songera donc plus à se procurer ce superflu. Le fabricant démontrera ne partie de ses métiers: le laboureur laissera une partie de ses champs en friche: la misère se répandra donc dans les campagnes & dans les villes. Les journaliers seront forcés à mendier, parce que les cultivateurs ne les emploieront plus: les artisans abandonneront une patrie, où faute de travail, ils ne pourront plus gagner leur pain: des familles entières périront, parce qu'elles ne pourront ni trouver dans le pays, ni chercher ailleurs de quoi subsister. En un mot, la nation appauvrira & se dépeuplera de jour en jour. Comment donc le souverain pourroit-il ne pas s'appauvrir lui-même? Telle est l'influence d'une administration qui gêne le commerce.

Cependant on se seroit mis à l'abri des incertitudes, que causoit la variation des monnoies, si on eût compté par marcs & sans regard pour la valeur chimérique des especes courantes. Mais ce moyen n'étoit pas praticable dans le commerce continuél des petites entrées; & lorsqu'on le tenta dans les contrats de vente & d'emprunt, Philippe, comme s'il eût juré la ruine de son peuple, ordonna de compter, suivant l'ancienne coutume, par livres, sous & deniers.

Défense qui augmente les effets de ces variations.

Si ce prince trouvoit une ressource dans l'affoiblissement des monnoies, elle n'étoit que passagere, puisqu'il partageoit bientôt les pertes. La ruine des seigneurs étoit l'avantage le plus réel, qu'il retiroit de cette misérable politique: cependant c'étoit un moyen bien étrange que de ruiner la France même, pour ruiner les seigneurs François.

A l'exemple de Philippe le Bel les vassaux commettoient les mêmes abus.

Les desordres étoient au comble: on murmurait: mais le roi ne craignoit pas un soulèvement général; parce que les grands vassaux suivoient son exemple, & faisoient les mêmes fraudes dans leurs terres. Les seigneurs les plus puissants paroissent avoir formé une ligue, pour opprimer le reste de la nation.

Adresse de ce prince pour leur enlever le droit de battre monnoie.

Philippe se conduisit pourtant avec adresse, pendant que les autres ne daignoient seulement pas pallier leur brigandage; il publia que l'affoiblissement des monnoies étoit une suite des circonconstances où il se trouvoit. Il supplia ses sujets de recevoir avec confiance les mauvaises especes, auxquelles il donnoit cours; il promit de les retirer et dédommageant, ceux qui les rapporteroient & engagea à cette fin ses domaines présent & à venir, & tous ses revenus.

Il parut tenir sa parole, lorsqu'en 1300 il fit fabriquer des especes à deux livres quin-

e sous six deniers le marc. Le peuple qui la première lueur, croit voir la fin de ses maux, fut assez dupe pour applaudir à la générosité du roi. Cependant Philippe prouva par sa conduite, qu'il avoit d'autres vues que de soulager la misère publique. En effet, à peine se vit-il assuré de la confiance de la nation, que sous prétexte d'empêcher les fraudes qu'il avoit faites lui-même, & qu'il devoit faire encore, il entreprit d'enlever à tous les seigneurs le droit de battre monnaie. Bientôt ses officiers firent dans chaque seigneurie l'essai des espèces, qui s'y fabriquoient, pour reconnoître si elles étoient du poids & du titre dont elles devoient être. Il défendit ensuite aux prélats & aux barons d'en frapper jusqu'à nouvel ordre. Il ordonna à tous leurs officiers monétaires de se rendre dans ses monnoies sous prétexte qu'il avoit beaucoup d'espèces à faire fabriquer. Il enjoignit au duc de Bourgogne de se conformer aux ordonnances qu'il avoit faites au sujet des monnoies; & des commissaires qu'il envoya dans le duché d'Aquitaine, s'y comporterent à cet égard avec toute l'autorité qu'il s'arrogeoit. Ainsi par la manière dont il traitoit d'aussi grands vassaux, on peut juger combien il ménageoit peu les autres.

Les seigneurs se soumirent; parce qu'ils craignoient que leur résistance ne les exposât

au soulèvement de leurs sujets. En effet le peuple s'imaginoit que Philippe songeoit sincèrement à remédier aux abus ; tandis qu'il vouloit jouir seul du droit de les commettre. Le droit que ce prince acquit par-là sur le monnoies seigneuriales, le rendit maître de la fortune des seigneurs. Il pouvoit les appauvrir, s'il changeoit encore le prix de l'argent, & il le changea.

Ses successeurs useront de ce droit pour commettre les mêmes fautes.

L'exemple de Philippe le Bel auroit dû faire comprendre à ses successeurs, qu'il n'y a rien de plus ruineux pour un état, que la variation des monnoies. Ils ne le comprendront pas cependant. Ils regarderont, au contraire, comme une grande ressource de pouvoir s'approprier une partie de l'argent de leurs sujets. Mais avec cette conduite ils tiendront la France dans un état de foiblesse, d'où elle aura bien de la peine à sortir. Philippe paroît avoir enfin reconnu lui-même les conséquences de cet abus : car peu avant sa mort il fit des réglemens pour y remédier ; & il recommanda fort à son fils le rétablissement de la monnoie.

Philippe le Bel fomenta les divisions des trois ordres.

Pendant que Philippe le Bel établissoit sa puissance sur la ruine des vassaux, il songeoit à profiter des divisions qui étoient entre les trois ordres, ou même à les fomentier afin de les assujettir les uns par les autres.

A force de tyrannie les seigneurs s'étoient rendus odieux au tiers état, qui étoit déjà dans l'usage de se mettre sous la protection du roi; & le clergé dont les biens excitoient l'envie du peuple, haïssoit les seigneurs laïques, & n'en étoit pas moins haï.

Aucun des trois ordres ne connoissoit ses vrais intérêts. Le clergé seul formoit un corps, parce qu'il s'assembloit quelquefois. Il pouvoit donc mieux concerter ses démarches. Mais il se trouvoit entre deux puissances, qui paroissoient se disputer ses dépouilles. Tantôt il se mettoit sous la protection des papes, pour ne pas contribuer aux charges de l'état: & d'autres fois il avoit recours à celle des rois, pour se soustraire aux exactions de la cour de Rome.

Situation embarrassante du clergé.

Entre ces deux écueils également dangereux, il ne savoit comment diriger sa manœuvre; de sorte qu'il échoua contre tous deux à-la-fois, après avoir heurté tour-à-tour contre l'un & contre l'autre: en un mot, il fut en même temps la proie des rois & celle des papes: car vous avez vu que Clément V accorda les décimes à Philippe le Bel; & que Philippe souffrit toutes les extorsions de Clément. Dans de pareilles occasions où il étoit si difficile de prendre un bon

parti, le clergé se divisoit, & s'affoiblissoit encore lui-même.

Situation des seigneurs & du tiers état.

Les seigneurs étoient dans la plus grande ignorance. Ils ne formoient pas un corps. Il ne pouvoit plus y avoir de concert parmi eux, depuis qu'ils avoient cessé de venir au parlement. En un mot, aucun intérêt commun n'étoit capable de les réunir: car chacun depuis long-temps ne connoissoit que le sien propre. Quant au tiers état, il ne se soutenoit que par la protection du roi.

Philippe le Bel projette d'assembler les trois ordres, pour vendre sa protection à tous, sans l'accorder à aucun.

Philippe jugea qu'il n'en seroit pas de ces trois ordres, s'il les rassembloit, comme de la diete d'Allemagne ou du parlement d'Angleterre. Il vit qu'ils ne se rapprocheroient que pour se plaindre les uns des autres; qu'ils s'aigriroient de plus en plus; qu'ils se poufferoient à l'envi sous le joug; qu'en jouant lui-même le personnage de médiateur, il seroit sûr de plaire à deux, lorsqu'il en humilieroit un; que, par conséquent, il pourroit les humilier tour-à-tour; & qu'en offrant à tous sa protection, sans jamais l'accorder à aucun, il les mettroit dans la nécessité d'avoir pour lui des complaisances, c'est-à-dire, de lui accorder des subsides.

Ce projet lui réussit.

Ce prince assembla donc les états généraux du royaume, & tout lui réussit, comme il l'avoit prévu. La nation entière courut, sans le savoir, à tous ses desseins.

Il obtint des dons gratuits ; il fut en état d'avoir toujours sur pied une armée considérable , & il éleva l'autorité royale à un degré de puissance , qui ne pouvoit manquer d'achever la ruine du gouvernement féodal. Il est évident que les barons alloient perdre le droit de guerre , le seul qui leur fût resté jusqu'alors. Mais vous verrez ailleurs ces choses exposées dans un plus grand détail (*).

On ne peut pas nier qu'il n'y ait beaucoup d'adresse dans la conduite de Philippe le Bel. Mais, Monseigneur, S. Louis dans les mêmes circonstances eût fait de plus grandes choses, & il eût été juste. C'est cependant la politique de Philippe qu'on suivra dans la suite. Vous verrez la puissance royale s'accroître, parce que les différents ordres se détruiront mutuellement. Vous remarquerez qu'on aura pour maxime: *divisez & vous commanderez*. Cependant vous verrez combien le souverain est foible, lorsqu'il n'est puissant qu'en divisant son peuple ; & l'événement vous fera voir si c'est ainsi qu'on doit regner.

La politique de ce prince est injuste, & sera funeste à ses successeurs

Philippe le Bel, par son mariage avec Jeanne de Navarre, réunit à la couronne le

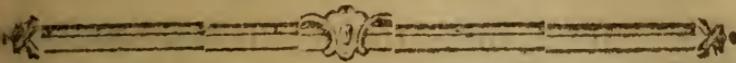
Réunion faite à la couronne

(*) Observations sur l'histoire de France.

Cours sou-
veraines ren-
dus séden-
taires.

royaume de Navarre & les comtés de Cham-
pagne & de Brie. Il rendit sédentaires à
Paris le parlement, à Troyes les grands
jours, & à Rouen l'échiquier; trois cours sou-
veraines auxquelles ressortissoient les jurisdic-
tions subalternes.





CHAPITRE V.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Philippe IV, dit le Bel, jusqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.

À la mort de Philippe le Bel, tous les membres de l'état & même toutes les provinces étoient avec impatience un joug qui s'étoit pesanti sur toute la nation. Le mécontentement étoit général : mais chacun se plai-
oit séparément, suivant ses intérêts particuliers; & il ne pouvoit y avoir d'accord entre le clergé, les seigneurs & le peuple, puisque toujours divisés, ils n'avoient jamais cessé de se nuire. Voilà ce qui maintint l'autorité royale. Il faut convenir qu'un souverain qui se rend odieux, a besoin de diffuser les ordres de l'état.

Mécontentement général, mais sans effet.

Les regnes foibles & courts des trois fils de Philippe le Bel, qui monterent successivement sur le trône, étoient un temps bien favorable à une révolution. Si les trois or-

Pourquoi il a été sans effet.

dres avoient fu se réunir, il leur auroit été facile de mettre des bornes à la puissance du monarque, & de recouvrer une partie de leurs droits. Mais comme ils agissoient chacun séparément, ils menaçoient plutôt de se soulever, qu'ils ne se soulevoient; & parce que dans cette position, ils sentoient leur foiblesse, chacun d'eux faisoit l'occasion de traiter avec le roi; & ils se soumettoient tour-à-tour, souvent sur des promesses vagues, dont rien n'assuroit l'exécution. Les seigneurs, par exemple, demandent que les baillis soient destitués, lorsqu'ils auroient entrepris quelque chose contre les coutumes établies; le roi l'accorde, mais c'est en insérant pour clause, que les coupables ne perdront pas leur emploi, s'ils ont agi de bonne foi, ou s'il veut leur faire grâce. Le roi n'accordoit donc rien. D'ailleurs il étoit bien difficile de déterminer ce que c'étoit que les *coutumes établies*, chez un peuple, où il n'avoit jamais rien eu de fixe, & où un seigneur, par exemple, tenoit souvent lieu de coutume & de loi. Les seigneurs obtinrent encore comme une faveur, que le roi enverroit tous les trois ans des commissaires dans les provinces, pour réformer les abus commis par les baillis: ils ne prévoyoient pas que les réformateurs, étant officiers du roi, s'occuperoient uniquement des moyens d'accroître l'autorité

autorité royale. Ainsi toutes leurs précautions tournoient contre eux-mêmes, tant ils étoient ignorants des droits qu'ils avoient us, de ceux qu'ils conservoient encore, & de ceux qu'ils étoient menacés de perdre. Leur aveuglement fut le bonheur de la France: car avec plus de lumières, ils auroient pu ramener tous les désordres du gouvernement féodal.

Une autre cause contribuoit à mettre les seigneurs assujettis dans l'impuissance de se relever. Les états généraux, établis par Philippe le Bel, avoient proprement partagé le royaume en deux parties: parce que les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, de Bretagne & le comte de Flandre, ayant négligé de se rendre à des assemblées, où ils n'étoient appelés que pour contribuer, s'accoutumèrent à se regarder comme étrangers à la France, & la France les regarda bientôt comme ennemis. Ils auroient dû prévoir que la ruine des barons entraîneroit tôt ou tard la leur. Il étoit donc de leur intérêt de les protéger, & par conséquent, de se rendre aux états. En tenant une conduite différente, ils s'exemptèrent, à la vérité, de porter les charges, mais ils aigriront contre eux les barons qu'ils abandonnoient. Ils croyoient, sans-doute, avoir gagné beaucoup, parce qu'ils n'avoient pas été assujettis comme les

Division qui tend à la ruine des vassaux

autres, & que le roi ne conservoit sur eux que les droits de suzerain : cependant ce suzerain devenoit bien redoutable, puisqu'il étoit monarque dans toute le reste du royaume, & qu'il n'y trouvoit qu'une foible résistance à ses ordres. Tel a été l'état de la France sous les fils de Philippe le Bel.

1314
Regne de
Louis X.

Louis X, dit Hutin, ayant succédé à son pere, appaisa les mécontents en faisant des promesses aux grands qui revenoient à lui, & en sacrifiant à la haine publique Enguerand de Marigni, qui avoit été ministre de son pere, & qui fut pendu pour des crimes qu'il n'avoit pas commis. Ce prince ensuite surchargea le peuple d'impôts, vendit les offices de judicature, leva des décimes sur le clergé & força les serfs de ses terres à racheter leur liberté : ce sont les moyens qu'il imagina pour fournir aux frais de la guerre qu'il vouloit faire au comte de Flandre. Il fit en effet, cette guerre, mais sans succès. Il mourut la seconde année de son regne. Un édit par lequel il déclara que le droit de battre monnoie n'appartenoit qu'à lui, fait voir combien Philippe le Bel avoit enhardi ses successeurs à dépouiller les barons.

A l'exemple
de Louis X les
seigneurs vendent
la liberté
à leurs serfs.

Les seigneurs, avides de saisir toutes les occasions de faire de l'argent, vendirent, à l'exemple de Louis Hutin, la liberté à leurs serfs. Les serfs différoient des esclaves, en

ce qu'ils avoient ou pouvoient avoir des terres ou d'autres biens en propre : mais ils étoient attachés à la glebe, comme on s'exprimoit alors, c'est-à-dire, qu'ils ne pouvoient point sortir du domaine de leur seigneur, qui exerçoit sur eux une puissance arbitraire. Vous jugerez par-là qu'en général leur sujétion étoit dure ; & que cependant elle n'étoit pas la même par-tout.

Les seigneurs en affranchissant les serfs de leurs terres, firent par avarice une fausse démarche : car ces hommes, qu'ils avoient vexés jusqu'alors, devoient devenir leurs ennemis, en devenant libres, & chercher, par conséquent, dans la puissance du roi une protection contre eux.

C'étoit une fausse démarche de leur part.

A la mort de Louis, Philippe le Long, son frere & son héritier, étoit à Lyon, où il avoit eu bien de la peine à rassembler les cardinaux, & où il n'en avoit pas moins à les accorder sur le choix d'un pape. Depuis deux ans & trois mois que Clément étoit mort, on ne lui avoit pas encore donné un successeur. Les cardinaux s'étoient d'abord rassemblés à Carpentras, sans pouvoir s'accorder ; parce que les Gascons & les Italiens vouloient chacun un pape de leur nation. Mais le peuple, las de la longueur du conclave, imagina pour le faire finir, de mettre le feu au lieu où il se tenoit, & les

Difficultés qui avoient empêché de donner un successeur à Clément V.

cardinaux se disperferent. Sans les précautions que prirent Philippe le Bel & Louis Hutin, il y auroit eu, fans doute, un schisme. Enfin Philippe le long mit les cardinaux dans la nécessité de terminer : car il les enferma dans le couvent des freres prêchours de Lyon ; & il donna ordre de ne les point laisser sortir, qu'ils n'eussent élu un pape.

Une assemblée déclare que la couronne de France ne peut passer aux filles.

Il eut lui-même d'autres contestations au sujet de la couronne, à laquelle Jeanne, fille de Louis, prétendoit avoir droit ; car je ne parle pas de Jean I, dont la reine douairiere accoucha, & qui ne vécut que huit jours. Les prétentions de Jeanne ayant été examinées dans une assemblée, il fut décidé que la loi salique exclut les femmes du trône. On n'avoit pas eu occasion depuis Hugues Capet d'agiter de pareilles questions, parce que la couronne avoit toujours passé en ligne directe de perc en fils.

Les vassaux abusent du droit de battre monnoie.

L'édit, par lequel Louis Hutin s'étoit attribué à lui seul le droit de battre monnoie, trouva tant de résistance, que ce prince avoit été obligé de se borner à prescrire aux barons le poids, le titre & la marque des especes qu'ils fabriqueroient. Mais bien loin d'observer ses réglemens, ils avoient affoibli les monnoies, ils avoient même contrefait celles du roi ; & la fortune des particuliers

toit à la discrétion de ces tyrans aveugles, qui ruinoient leurs sujets sans songer qu'ils se ruinoient eux-mêmes par contre-coup.

Philippe le Long, voulant arrêter ce désordre, envoya des commissaires dans toutes les provinces pour examiner la conduite des seigneurs, & pour les forcer à se conformer aux réglemens. Le roi d'Angleterre ne fut pas exempt de cette recherche: car on faisoit à Bordeaux & dans toute la Guienne ses coins & les especes qu'il faisoit fabriquer.

Philippe V s'attribue l'inspection sur leurs monnoies.

Un prince qui commandoit ainsi, n'étoit pas bien loin d'enlever aux barons le droit de battre monnoie: mais pour y trouver moins d'obstacles, il crut devoir traiter avec les plus puissants. Il acheta donc de Charles, son oncle, comte de Valois, les monnoies de Chartres & d'Anjou; & de Louis de Clermont, seigneur de Bourbon, celles de Clermont & du Bourbonnois. Il projetoit d'établir dans toute la France un seul poids, une seule mesure, une seule monnoie: projets qui s'évanouirent avec lui: sa mort précipitée ne lui permit pas d'en essayer l'exécution.

Il achete les monnoies de quelques-uns

Philippe avoit pris des mesures qui le nettoient en état de tout oser. Il avoit rempli le royaume de ses sauve-gardes: il s'étoit attaché des familles roturieres, qu'il avoit éannoblies par de simples lettres. Les bour-

Ses précautions pour accroître son autorité.

geois ne pouvoient plus armer que pour lui, parce qu'il leur avoit fait déposer leurs armes dans des arsenaux ; & elles ne devoient leur être rendues que pour marcher sous les ordres des capitaines qu'il avoit mis dans les villes principales. Enfin il avoit placé dans chaque bailliage un capitaine général, qui, étant à la tête des milices, tenoit les seigneurs dans la soumission. Ce dernier établissement avoit encore l'avantage de diminuer la puissance des baillis qui pouvoient s'être rendus suspects ; parce que jusqu'alors ils avoient réuni la justice, les finances & la guerre.

Plusieurs seigneurs vendent leurs monnoies à Charles IV, qui repère les fautes de son pere.

1322

Sous le regne de Charles IV, dit le Bel, qui succéda à Philippe IV, son frere, plusieurs seigneurs vendirent le droit qu'ils avoient de battre monnoie ; jugeant que le roi étoit assez puissant, pour le leur enlever tôt ou tard : ainsi leur avarice hâta une révolution qui paroissoit avantageuse. Je dis, *qui paroissoit* ; car il eût fallu que les rois n'eussent pas commis eux-mêmes les abus qu'ils reprochoient aux barons. Or, Charles le Bel affoiblit les monnoies, pour fournir aux frais de la guerre de Guienne contre le roi d'Angleterre.

Cet expédient si ruineux fera encore une ressource pour ses successeurs ; & vous êtes étonné, sans doute, de l'aveuglement de

ous ces rois. C'est l'effet de leur ignorance, monseigneur: c'est qu'incapables de connoître par eux-mêmes leurs vrais intérêts, ils se voyent à des ministres qui partageant les dévotions des sujets, ne se mettent pas en peine des pertes que fera bientôt leur maître. C'est assez pour leur justification, qu'ils ne passent que les fautes qu'on a faites avant eux. Car lorsqu'il s'agit d'administration publique, il semble que l'exemple suffise pour autoriser les abus.

En 1325, Charles le Bel porta ses vues sur l'empire: mais ses petites intrigues furent sans succès; elles ne fournissent seulement une transition, pour passer aux affaires d'Allemagne & d'Italie.

Charles IV
ambitionne
l'empire.

Après un interregne d'environ quatorze mois, les électeurs partagés donnerent en 1314 deux successeurs à Henri VII, Louis, duc de Baviere, & Frédéric, duc d'Autriche. La guerre que se firent ces deux concurrents, agita non-seulement toute l'Allemagne: elle alluma encore les factions en Italie; les Gibelins & le roi de Sicile s'étant déclarés pour Louis, tandis que les Guelfes & le roi de Naples prenoient le parti de Frédéric. Jean XXII, successeur de Clément V, voyoit ces troubles d'Avignon, où il tenoit sa cour. Il ne se déclaroit encore ouvertement pour aucun des deux empereurs: mais il penchoit

Troubles à
l'occasion de
l'élection de
deux empe-
reurs, Louis
de Baviere &
Frédéric d'Autriche.

pour Frédéric dont il étoit plus ménagé, & dont les Guelfes avoient époufé les intérêts. Cette guerre dura huit ans, & fut terminée par la défaite de Frédéric, qui fut fait prisonnier.

1322

Jean XXII
fulmine des
bulles contre
Louis, que les
diètes défendent.

Alors le pape déclara l'empire vacant, somma Louis de se soumettre au saint siege, défendit de reconnoître ce prince pour roi des Romains, & raisonna comme ses prédécesseurs, en pareil cas. Mais une diète, tenue à Nuremberg, n'eut pas de peine à réfuter des raisonnemens, qui devenoient bien foibles, depuis que les lumieres commencent à se répandre. Les Allemands suivirent l'exemple que les François leur avoient donné; ils appellerent au futur concile général.

Le pape publia des bulles, fulmina des excommunications; & une nouvelle diète l'accusa de troubler l'empire, d'attenter sur les droits des princes, de piller les églises & d'enseigner une doctrine hérétique.

Jean leva une armée avec des indulgences & des exactions.

Les armes spirituelles n'étant pas suffisantes, Jean leva des troupes avec des indulgences plénieres. Elle marcherent contre les Gibelins, elles furent défaites, & la guerre ne pouvoit plus se continuer sans argent. Le clergé de France en fournit: car le pape ayant accordé les décimes au roi, obtint la permission de lever une taxe sur les églises.

le fut si exorbitante, qu'elle emporta presque le revenu d'un année de tous les bénéfices. Ce fut dans cette conjoncture que Charles, à la sollicitation du pape, négocia utilement pour se faire élire roi des Romains.

Cependant le parti des Gibelins prévaloit en Italie, les Romains avoient chassé de leur ville les partisans du pape, & Louis, profitant de ces circonstances, avoit passé les Alpes. Ayant été couronné à Milan roi d'Italie, il vint à Rome, où il fut reçu au milieu des acclamations du peuple, & couronné empereur.

Louis est reçu à Rome aux acclamations du peuple.

1327

Il y avoit déjà quelque temps que les Romains avoient invité Jean à venir faire sa résidence à Rome, & l'avoient menacé, sur son refus, d'élire un autre pape. Ils demanderent donc à l'empereur qu'il leur fut permis de procéder à cette élection, & ce prince y consentit sans peine, irrité d'ailleurs contre Jean, qui ne cessoit de publier des bulles, où il le traitoit d'hérétique & d'excommunié.

Les Romains lui demandent la permission d'élire un autre pape.

Il fit une loi, par laquelle le pape, qui seroit élu, ne pourroit résider ailleurs qu'à Rome; & seroit déchu du pontificat s'il s'éloignoit plus de trois journées, & s'il demeureroit plus de trois mois absent. Ce fut sans doute, une condescendance qu'il voulut

Nicolas V antipape.

avoir pour le peuple Romain : car un empereur n'avoit point intérêt que les papes résidassent à Rome, & il eût été avantageux pour toute la chrétienté, qu'ils n'eussent jamais remis le pied en Italie. Il déposa en suite dans une assemblée Jacques de Cahors. C'est ainsi qu'il nommoit Jean XXII. Il le condamna même à mort, comme convaincu d'hérésie & de crime de leze-majesté. Enfin il fit élire Pierre Rainalluci de Corbario, de l'ordre des freres mineurs. Cet antipape prit le nom de Nicolas V.

Je vais vous arrêter un moment sur les hérésies qu'on attribuoit à Jean XXII ; car elles vous feront connoître la frivolité de questions dont on s'occupoit alors. Mais faut reprendre les choses de plus haut.

Inconvé-
nients recon-
nus de la mul-
titude des or-
dres religieux

En 1215 le concile de Latran défendit de fonder de nouveaux ordres religieux ; & dès le quatrième siècle, les abus qui pouvoient naître de leur multitude étoient si connus, que S. Basile, quoique fondateur de monastères, pensoit qu'on ne devoit pas souffrir dans un même lieu deux communautés différentes, ni même deux maisons d'une même congrégation. En effet, tous les ordres sont autant de petites républiques, qui ayant des intérêts différents, se font leurs divisions dans l'église & dans l'état ; & qui méconnoissant toute autorité,

que leurs prétentions sont menacées, se levent aisément contre les princes, contre les évêques & contre les papes mêmes. ne falloit que réfléchir légèrement sur le sort humain, pour prévoir, que de ces inconveniens devoient naître de pareilles institutions; & l'histoire ne prouve que trop qu'on n'auroit bien prévu. J'y renvoie, & au discours de l'abbé Fleuri sur les ordres religieux.

Malgré la défense du concile de Latran, les communautés religieuses se multiplièrent plus que jamais. Bientôt on vit paroître les frères mendiants, nommés frères prêcheurs & frères mineurs; les premiers fondés par S. Dominique, & les seconds par S. François.

Institutions
des ordres
mendiants.

Sans préjudice de la sainteté de ces deux fondateurs; on peut se défier de leurs lumières, dit l'abbé Fleuri. Ils crurent que leur règle étoit l'évangile même, parce qu'ils prirent à la lettre ces paroles: *ne possédez ni terre, ni argent; & ils conclurent qu'il falloit être pauvre & mendier.* Leurs disciples mêmes s'imaginèrent atteindre à une plus haute perfection, en renonçant au travail, que ces saints leur avoient recommandé. Ils voulurent ne vivre que d'aumônes, & ils regardèrent la mendicité comme l'état le plus saint. Ainsi s'établirent des ordres, qui devinrent à charge aux peuples déjà trop foules.

Subtilités
des freres mi-
neurs qui don-
nent au saint
siede la pro-
priété des
choses qu'ils
consomment.

On subtilisa sur cette pauvreté, jusque là que les freres mineurs penserent qu'ils n'avoient pas la propriété de leur pain, lorsqu'ils le mangeoient, ou même lorsqu'ils l'avoient mangé. Ils jugerent que la vie évangélique que Jesus Christ & les apôtres avoient faite, consistoit dans cette desappropriation entiere: en conséquence, ils donnerent généreusement au saint siege la propriété de toutes les choses qu'ils consommoient par l'usage; sans songer que si les papes acceptoient ce don, ils s'écarteroient eux-mêmes de la vie évangélique. Ils l'accepterent cependant, & plusieurs donnerent des bulles, par lesquelles ils décidèrent, que les freres mineurs n'avoient pas la propriété des choses qu'ils consommoient.

Jean XXII ne
veut point de
cette proprié-
té & condam-
ne les subtili-
tés de ces
moines.

On en étoit là lorsque Jean XXII fut élevé au pontificat. Ce pape, ne trouvant aucun profit pour lui dans cette propriété, jugea avec raison qu'il étoit ridicule en pareil cas de distinguer la propriété de l'usage; que si ces freres vouloient réellement renoncer à toute propriété, ils seroient obligés d'aller nus, de n'avoir ni feu ni lieu, de mourir de faim; & que leur intention n'étant pas que le saint siege profitât des choses dont ils usoient eux-mêmes, leur pauvreté absolue n'étoit qu'une illusion. En conséquence, il donna deux décrétales, dans lesquelles il con-

ana les opinions de ces moines : il décida
 ni Jésus Christ, ni les apôtres n'avoient
 mais songé à cette pauvreté chimérique, &
 c'étoit une hérésie de soutenir que Jésus-
 rist n'avoit pas eu de propriété sur les cho-
 dont il avoit eu l'usage. Mais les freres
 neurs, s'obstinant dans leurs subtilités, sou-
 entent que ce qu'ils consommoient ne leur
 artenoit pas; que c'étoit la vraie doctrine
 l'évangile, & que le pape qui la condam-
 t, étoit un hérétique.

Ces moines, qui ne vouloient point du
 n qu'ils mangeoient, avoient formé un
 nd schisme sur les habits qu'ils usoient,
 nne s'ils avoient été à eux. Les uns qui,
 nne plus rigides, se faisoient appeller les
 res spirituels, portoient un petit capuchon
 ntu, une robe étroite & courte, & d'une
 s-grosse étoffe; tandis que les autres, qu'on
 mmoit freres de communauté, portoient
 ndaleusement un grand capuchon, une
 de large, longue, & d'une étoffe moins
 ossiere. Nicolas IV & Clément V tenterent
 utilement de réunir ces moines divisés sur
 grande question de la forme, du volume
 de la qualité de leur vêtement. Il ne firent
 te les agrir de plus en plus, & les freres
 rituels se séparèrent tout-à-fait des autres.

Ce schisme eût cessé bien vite, si l'on
 t voulu ne pas s'appercevoir comment tous

La forme d'un
 capuchon de-
 vient pour ces
 moines le su-
 jet d'un schis-
 me.

Jean XXII
 donne une

bulle contre
les capuchons
pointus.

ces moines étoient habillés: car l'attention public donne de l'importance aux choses plus frivoles. Je suis étonné que la cour Rome avec toute sa politique, n'ait pas occasion de découvrir cette vérité triviale. Les papes ne favoient-ils pas qu'ils n'auroient jamais eu de cour, si on n'avoit jamais donné à eux que l'attention qu'ils méritoient comme chefs de l'église? Pourquoi donc Nicolas IV & Clément V traitent-ils sérieusement une question de cette nature? pourquoi Jean XXII, à leur exemple, publie-t-il une bulle contre les freres spirituels? pourquoi leur ordonne-t-il de quitter leur capuchon pointu & leur habit court? Il arriva ce qui devoit arriver: ces freres dirent que leur capuche & leur habit étoient leur regle; que leur regle leur tenoit lieu d'évangile; que, par conséquent, vouloir faire un changement à leur capuchon & à leur habit, c'étoit enseigner une doctrine contraire à la foi; & ils prêchèrent qu'il ne falloit pas obéir au pape.

On brûle ceux
qui ne veulent
pas renoncer
à ces capu-
chons.

Alors l'affaire devint sérieuse: il eût été indécent que la puissance des papes, si terrible pour les couronnes, se fût émoussée contre les capuchons. L'inquisiteur eut donc ordre de poursuivre les rebelles, & cet inquisiteur étoit un frere de communauté. Quatre freres spirituels furent saisis: ils persisterent dans leur désobéissance. Ces malheureux

Il falloit enfermer aux petites-maisons, -à-dire, dans leur couvent, furent con-
 nés au feu, comme hérétiques & exécutés
 à Marseille en 1318.

Martyrs de leur robe, ils passerent pour
 tyrs de la foi aux yeux de leurs confreres
 qui se déchaînerent sans retenue contre
 XXII : ils publierent qu'il n'étoit pas
 e, qu'il étoit le précurseur de l'Antechrist,
 techrist même ; que l'église de Rome
 t la synagogue de satan. Enfin ils an-
 cerent hautement qu'ils étoient prêts à
 frir la mort pour la défense de ce qu'ils
 elloient la vérité ; & quelques uns furent
 z fous pour se présenter au martyre. C'est
 i que les freres mineurs se souleverent
 tre le saint siege, eux qui dans les com-
 ncements en avoient été les plus zélés dé-
 feurs, & avoient soutenu & prêché par-
 t les prétentions des papes. Si la bulle sur
 habits n'en aliéna qu'une partie, les dé-
 ales sur la propriété les révolterent pres-
 tous. Ils se mirent en Allemagne sous
 protection de Louis V, & ce sont eux
 donnerent à ce prince la liste des erreurs
 Jean XXII. Vous pouvez juger par-là
 que c'étoit que ces prétendues hérésies
 on imputoit à ce pontife. On lui faisoit,
 exemple, un crime d'avoir dit que Jesus-
 rist a eu quelque chose en propre ; & on

Déchaîns-
 ment des freres
 mineurs
 contre Jean
 XXII.

l'accusoit d'être ennemi de la pauvreté évangélique. Mais il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus grands détails à ce sujet.

Le schisme, causé par l'élection d'un antipape, dura peu: car en 1330 Nicolas fut conduit à Avignon & livré à Jean XXI qui reconnut sa faute & se soumit. Quant à la suite des démêlés entre le sacerdoce & l'empire, nous en parlerons, après avoir vu ce qui va se passer en France, où Charles Bel étoit mort au commencement de 1328.



CHAPITRE VI.

e l'état de la France sous les regnes de Philippe de Valois, de Jean II, de Charles V; & de l'Angleterre sous celui d'Edouard III.

TOUTE l'Europe est divisée. Il n'y a en-
 de loix nulle part : il n'y a pas même
 puissance capable de faire respecter aucune
 itume. Le clergé, la noblesse, le peuple
 le souverain, par-tout ennemis, cèdent
 n-à-tour aux circonstances; & vous devez
 évoir qu'il arrivera encore de gran's dé-
 dres, avant que les états de l'Europe puis-
 t prendre une meilleure forme de gouver-
 nement.

Charles le Bel ayant laissé sa femme en-
 te, deux concurrents prétendirent à la
 gence du royaume. L'un étoit Edouard III,
 s & successeur d'Edouard qui avoit été de-
 sé, & qui étoit mort l'année précédente
 27. Il se fondoit sur ce qu'étant fils d'I.

Désordre gé-
 néral en Euro-
 pe.

A la mort de
 Charles le Bel,
 deux concur-
 rents à la cou-
 ronne de FRAN-
 CC.

1328

sabelle, fille de Philippe le Bel, il avoit comme plus proche parent, plus de droit qu'une personne à la couronne de France: L'autre étoit Philippe de Valois, fils de Charles comte de Valois, frere de Philippe le Bel &, qui par conséquent, étoit dans un degré plus éloigné, mais qui tiroit son droit par les mâles.

Philippe de Valois est reconnu.

La régence fut donnée à Philippe; & la reine ayant accouché d'une fille, il fut reconnu roi à l'exclusion d'Edouard. La loi salique fut encore citée, comme elle l'avoit été après la mort de Louis Hutin.

La loi salique n'étoit qu'une coutume introduite par les circons-tances.

Ce n'est pas qu'il y eût alors une loi écrite, par laquelle les filles fussent formellement exclues du trône; c'est qu'elles n'avoient jamais eu occasion d'y monter. Or parce que parmi les François un exemple faisoit loi, ils crurent qu'une chose n'étoit faite par exemple, que parce que la loi l'avoit défendue.

Cette loi salique n'étoit donc qu'une coutume immémoriale: coutume que la force auroit pu changer, si les circonstances l'avoient permis, & il ne falloit qu'un exemple. C'est ce que nous voyons être arrivé dans la succession aux fiefs; car tantôt les filles y étoient appellées & tantôt elles étoient exclues.

Philippe le long & Philippe de Valois ont été assez puissants pour défendre les droits de la coutume leur donnoir. Il en coûtera à leurs successeurs pour les conserver : mais enfin la loi salique ne sera plus sujette à aucune contestation ; & ce sera un bonheur pour la France. L'histoire des autres royaumes fait voir, que les droits des filles à la couronne sont la source de bien des maux.

Avantages de cette loi, lorsqu'elle ne sera plus contestée.

Edouard étoit dans sa seizième année. Quoique le parlement eût nommé les régents qui devoient gouverner, Isabelle sa mere s'étoit saisie de toute l'autorité. Les passions de cette femme avoient été une des principales causes des troubles de l'Angleterre & de ses malheurs du dernier roi. Elles causerent encore des désordres jusqu'en 1331, qu'Edouard ouvrant les yeux sur les crimes de sa mere, la fit enfermer dans le château de Ring. Il prit alors les rênes du gouvernement, & il gagna l'affection des peuples, qu'Isabelle avoit aliénés.

Les troubles continuent en Angleterre pendant les premières années d'Edouard III.

Edouard, dans les premières années d'un règne aussi troublé, ne pouvant faire valoir ses prétentions, qu'il formoit sur la France, se voit rendu hommage à Philippe pour la Flandre ; & dissimulant ses desseins sans y renoncer, il avoit fait alliance avec le duc de Brabant & avec plusieurs autres seigneurs.

C'est pour quoi ce prince parut d'abord renoncer à ses prétentions sur la France.

En attendant une conjoncture qu'il pût saisir il arma contre l'Ecosse, pour se relever d'un traité honteux que sa mere avoit fait.

Philippe de Valois rend la Navarre à Jeanne fille de Louis Hutin.

Philippe le Long & Charles le Bel avoient conservé le royaume de Navarre, ou du moins l'avoient gouverné comme régent pendant la minorité de Jeanne, fille de Louis Hutin; Philippe de Valois, dès première année de son regne, rendit à cette princesse la couronne qui lui appartenoit. Par-là, le comte d'Evreux, qui l'avoit épousée, devint roi de Navarre.

Conseil qu'il donne au comte de Flandre.

La même année il prit les armes pour le comte de Flandre, contre les Flamans qui s'étoient soulevés. Il les soumit, & après avoir représenté au comte que sa conduite pouvoit avoir donné lieu à la révolte, il lui conseilla de mieux gouverner son peuple. Ces premières démarches annonçoient un prince juste, & prévenoient favorablement pour la suite de son regne.

Entreprise des magistrats sur les justices ecclésiastiques.

Vous avez vu comment se sont établis les tribunaux ecclésiastiques, & comment, à l'ombre de l'ignorance & de l'anarchie, le clergé sous différents prétextes, attirant à lui toutes les causes, usurpoit continuellement sur les juges laïques. Cependant le différent entre Philippe le Bel & Boniface VIII avoit commencé de faire ouvrir les yeux. Puisqu'il avoit osé résister au pape, il n'étoit possible

turel que les magistrats abandonnassent la juridiction temporelle aux évêques. Déjà Philippe le Long avoit donné une ordonnance par laquelle il excluoit tous les prélats du parlement; disant qu'il se faisoit conscience de les empêcher de vaquer au gouvernement de leur église. Il est vrai, que dans une contradiction où les princes tombent quelquefois, il conserva dans son conseil ceux qui s'y trouvoient; & que plusieurs continuèrent encore séance au parlement. Mais les magistrats & les baillis, plus conséquents, continuèrent de former des entreprises sur les biens ecclésiastiques. On ne parloit que de violences qu'ils commettoient, & des excommunications méprisées que les évêques minoient contre eux.

Philippe de Valois, voulant faire cesser ce scandale, convoqua, dès la première année de son regne, les évêques & les officiers de justice, pour entendre les plaintes qui se faisoient de part & d'autre, & terminer, s'il étoit possible, cette grande contestation. Pierre de Cugnières, chevalier & conseiller du roi, exposa dans soixante-six articles, les abus que commettoient les tribunaux ecclésiastiques; & débata sur les deux puissances des papes & du roi, qui ne pouvoient pas grand-chose. L'archevêque de Sens & l'évêque d'Autun répondirent pour le clergé, après avoir

Assemblée
de magistrats
& d'évêques
pour terminer
ce différend.

protesté qu'ils ne prétendoient pas soumettre les droits de l'église à aucun tribunal, & qu'ils parleroient seulement pour éclairer la conscience du roi. Ayant ainsi supposé ce qui étoit en question, ils parlèrent long-temps sur ce dont il ne s'agissoit pas, & ils prouverent que les deux juridictions ne sont pas incompatibles, quoique le point, qu'on agitoit, fût de savoir à quel titre ils prétendoient avoir une juridiction temporelle. Étoit-ce comme seigneurs? ils l'avoient de droit dans leurs terres. Étoit-ce comme évêques? ils l'avoient de fait, puisqu'ils l'exerçoient dans leurs diocèses. Mais la nation leur avoit-elle accordé cette puissance, ou l'avoient-ils usurpée? étoit-ce un droit qu'il falloit respecter, ou un abus que le souverain devoit réprimer? C'est ce que le clergé n'examinoit pas: il prétendoit que la juridiction temporelle lui appartenoit de droit divin, comme la juridiction spirituelle. Il le prouvoit par des maximes & par des usages, que les préjugés ne permettoient presque plus d'examiner; & il le prouvoit encore par des écrits, auxquels l'ignorance avoit donné de la célébrité, & dont elle avoit fait des livres classiques.

Le décret de
Gratien.

Tel est entre autres un ouvrage, qui parut vers le milieu du douzième siècle, & qui avoit pour titre: *La concorde des canons discordants*, ou *le décret*. Gratien, religieux

bénédictin, auteur de cet ouvrage, l'avoit fait
 pour établir ou même pour étendre les pré-
 tentions de la cour de Rome & des ecclésiastiques.
 Il vouloit prouver que le pape est au dessus des canons, que les clercs ne fau-
 roient être soumis au jugement des laïques,
 &c. Il s'appuyoit sur les fausses décrétales,
 sur des citations infideles, sur de mauvais
 raisonnemens; & il comptoit sans doute en-
 core sur l'ignorance de son siecle, ainsi que
 sur l'intérêt des ecclésiastiques qui passoient
 pour savants, & dont le suffrage pouvoit, par
 conséquent, faire la fortune d'un livre. Il
 ne se trompoit pas; son décret eut le plus
 grand succès: il fut enseigné dans les écoles:
 fut commenté par des canonistes: & les pa-
 pes lui durent une partie de l'autorité, qu'ils
 n'ont exercée dans le treizieme siecle & dans
 les suivans.

L'évêque d'Autun, qui avoit professé le
 droit à Montpellier, passoit pour un des
 grands canonistes de l'église. Il avoit sans
 doute étudié le décret, & il raisonna comme
 Gratien. Des passages de l'écriture mal in-
 terprétés, & la double puissance des prêtres
 de l'ancienne loi, étoient les principes d'où
 le clergé concluoit que ses immunités & toute
 son autorité étoient de droit divin. Une rai-
 son de bienfaisance venoit à l'appui: une gran-
 de partie de nos revenus consiste, disoient les

Mauvais rai-
 sonnements
 des évêques.

prélats, dans les émoluments de nos justices. Nous serions donc ruinés, si l'on nous ôtoit nos tribunaux. Le royaume n'auroit donc plus que de pauvres évêques. Il perdrait donc un de ses plus grands avantages : car peut-on douter que l'éclat d'un clergé riche ne contribue à la splendeur du royaume ? Mais ce raisonnement ne prouvoit pas que les richesses des ecclésiastiques sont de droit divin : il prouvoit seulement que les évêques du quatorzième siècle ne pensoient pas comme les apôtres.

Pour terminer ces contestations, il auroit fallu remonter aux six premiers siècles.

Pour décider cette question, il auroit fallu remonter d'abord aux six premiers siècles de l'église : on auroit vu quels étoient alors les véritables droits du clergé. En étudiant ensuite les siècles postérieurs, on auroit découvert, sans doute, des privilèges & des biens qu'il avoit acquis par des voies justes, qui lui appartenoient moins comme clergé, que comme corps de citoyens, & que par conséquent il pouvoit conserver. On auroit aussi reconnu des usurpations ou des concessions arrachées à l'ignorance des peuples & des rois.

Les scrupules de Philippe de Valois donnent l'avantage au clergé.

Philippe de Valois ne savoit pas l'histoire. Personne dans ces temps de ténèbres n'étoit en état de l'éclairer. Il fut effrayé : confondant, comme les évêques, les intérêts spirituels de la religion avec les intérêts tempo-

rels de ses ministres, il crut qu'on attaquoit la religion même. Accoutumé, sans doute, à se croire un David, il n'eut pas de peine à penser que les évêques étoient des Moïse, des Aaron, ou des Samuel. Il ne soutint donc pas les magistrats. Il semble pourtant qu'il auroit voulu ne pas décider : il avoit de la peine à donner une réponse positive : mais enfin le clergé se retira vainqueur.

Cette victoire étoit un foible avantage : elle préparoit, elle annonçoit même une défaite. Les magistrats n'avoient pas porté leurs regards sur les prétentions des prélats, pour cesser tout-à-coup les hostilités. Ils continueront donc leurs entreprises : ils s'appliqueront à les tenter avec plus de succès : ils acquerront encore des lumières, & le clergé en acquerra aussi. Mais oubliera-t-on tout à fait le langage des temps d'ignorance, & dans les siècles éclairés ne parlera-t-on plus d'un droit divin, dont on ne parloit point dans les premiers siècles de l'église.

La France & l'Angleterre furent en paix jusqu'en 1338 ; mais la guerre se préparoit depuis quelques années. Edouard songeoit aux moyens d'augmenter le nombre de ses alliés ; lorsque les Flamands soulevés par Jacques d'Artevelle, qu'on dit brasseur de bière, se déclarerent pour lui. Ils exigèrent seulement qu'en conséquence de ses préten-

Mais cette première attaque des magistrats en présage d'autres qui feront plus heureuses.

Edouard III. prend le titre de roi de France & commence la guerre.

tions il prit le titre de roi de France ; jugeant que c'étoit un expédient pour se révolter, sans être rebelles.

Il bat les
François à
Créci.

Cette guerre, interrompue par quelques treves, désola toute la France jusqu'à la mort de Philippe, arrivée en 1350. Ce prince en 1346 perdit la bataille de Créci, quoi qu'il eût près de cent mille hommes, & qu'Edouard n'en eût que quarante mille. Les environs de Paris furent ravagés par les Anglois, ainsi que tout le pays depuis l'extrémité de la basse Normandie jusqu'aux frontières de Picardie. Ils ne firent pas de moindres maux dans le Poitou, dans la Saintonge & dans les autres provinces méridionales. On remarque qu'ils avoient de l'artillerie : on en faisoit déjà quelque usage depuis peu d'années.

Les divisions,
fomentées par
Philippe le
Bel, font fu-
nestes à Phi-
lippe de Va-
lois.

On commence ici à voir sensiblement les effets de cette politique, par laquelle les rois croyoient se rendre puissants, en semant la division dans le royaume. Philippe de Valois put connoître toute sa foiblesse, lorsqu'il eut la guerre avec Edouard. Il ne trouva pas dans ses sujets cet accord & cette obéissance, qui font la force des armées. Il avoit plus de soldats : mais il n'osoit mettre un frein à leur insolence. La noblesse étoit encore plus intraitable. Chacun paroissoit penser à profiter des désordres : & la licence des troupes

it un nouveau fléau pour le royaume. ~~Philippe de Valois multiplie les impôts.~~
 Il est ainsi que le roi étoit mal servi par ceux
 mes qui lui restoient fideles. Combien
 ût-il pas été plus puissant, si ses prédéces-
 rs avoient été capables de prendre pour
 dele la politique de S. Louis!

Pour fournir aux frais d'une guerre qu'il
 soit mal, & qu'il ne lui étoit peut-être pas
 lible de bien faire, il accabla le peuple
 mpôts: il en mit entre autres un sur le sel;
 fit dire à Edouard, qui joua sur le mot,
 e Philippe de Valois étoit le véritable au-
 r de la loi salique.

Philippe de
 Valois multi-
 plie les im-
 pôts.

L'affoiblissement des monnoies dont ses
 décesseurs lui avoient donné l'exemple,
 encore sa grande ressource. Elles varia-
 t beaucoup sous son regne. Il s'attribua
 une à ce sujet le droit le plus arbitraire.
 us ne pouvons croire, dit-il, dans une de
 ordonnances, ne présumer, qu'aucun ne
 esse ne doive faire doute, qu'à nous & à no-
 majesté royale ne appartienne seulement,
 pour le tout en notre royaume, tout le mé-
 r, le fait, l'état, la provision & toute l'or-
 nnance des monnoies; & de faire monnoyer
 les monnoies, & de donner tel cours & pour
 prix, comme il nous plaît & bon nous
 mble, pour le bien & profit de nous, de
 urre dit royaume & de nos sujets. On
 it par cette confiance de Philippe de Va-

Il altere con-
 tinuellement
 les monnoies.

lois quels progrès avoient fait les entreprises formées par Philippe le Bel. Cependant ce prince croyant devoir quelquefois cacher ses fraudes, prenoit des mesures pour qu'on ne s'apperçût pas qu'il altéroit le titre des espèces. Il exigeoit le secret de ceux qui travailloient dans ses monnoies, & il le leur faisoit jurer sur l'évangile.

Edouard III
s'applique à
faire cesser les
divisions.

L'Angleterre étoit mieux gouvernée que la France: il n'y avoit pas la même division parmi les ordres de l'état. Il est vrai qu'ils se réunissoient d'ordinaire contre le souverain, mais Edouard III étoit alors un grand roi, remarquez que je dis *alors*. Il savoit se faire aimer, il savoit se faire respecter. Il s'attacha sur tout le parlement, dont il obtenoit de subsides. Enfin il avoit l'art de maintenir les prérogatives de la nation. Vous comprenez donc qu'il ne pouvoit manquer d'avoir de succès, en faisant la guerre à Philippe.

Sous Jean II,
les monnoies
varient enco-
re plus que
sous Philippe
VI.

Les désordres s'accrurent sous Jean II, fils de Philippe VI. Ce prince renchérit sur toutes les fautes de son pere, & il en fit de nouvelles. Les abus sur les monnoies furent si grands que les espèces, haussant & baissant alternativement, changeoient de prix d'une semaine à l'autre, ou même plus souvent; & que le marc d'argent, qui, au commencement de son regne, valoit cinq livres cinq sous, valut quelquefois jusqu'à cent deu-

res. On revenoit continuellement d'une monnoie forte, à une monnoie foible, & d'une monnoie foible à une monnoie forte. On vint encore le roi honteux de ses fautes, prenoit, comme son pere, des mesures pour les cacher.

Dès la premiere année de son regne, il voulut aliéné les grands, en faisant décapiter, sans observer aucune forme de procédure, le connétable Raoul, comte d'Eu & de Guignes, accusé d'intelligence avec les Anglois. Quel temps après, il montra sa foiblesse, en pardonnant à Charles le Mauvais, roi de Navarre, l'assassinat de Charles d'Espagne de la Marche, qu'il avoit fait connétable après l'exécution de Raoul. Il montra encore sa foiblesse, lorsque, soupçonnant le roi de Navarre de vouloir exciter des troubles, il s'en fit par surprise, fit trancher la tête, encore sans aucune procédure, à quatre seigneurs qui se trouverent avec lui, & le fit ensuite conduire au Châtelet de Paris.

Il est vrai que Jean n'étoit pas assez puissant, pour s'assurer de pouvoir punir sans s'écarter des regles, un criminel tel que le roi de Navarre. Mais quand on ne peut pas faire craindre, il faut gagner ceux qu'on veut punir. Les pardons, les surprises, & les voies de fait rendent tout-à-la fois méprisable & odieux. La conduite de Jean donna

Jean II se rend odieux par des voies de fait & méprisable par sa foiblesse.

donc de nouveaux alliés au roi d'Angleterre.

Il convoque
les états.

La guerre avoit recommencé en 1340 dans un temps où le mécontentement général pouvoit causer des révoltes, si l'on mettoit de nouveaux impôts, ou si l'on touchoit aux monnoies. Cependant comme l'argent manquoit, le roi convoqua les états généraux, & leur représenta ses besoins.

Il leur fait
sous serment
de ces promesses
qu'il ne tient
pas.

Ces états, les plus nombreux qu'on eût encore vus, imposèrent une taxe pour entretenir trente mille gendarmes, outre les communes du royaume: mais à l'exemple du parlement d'Angleterre, ils entreprirent de régler le gouvernement. Ils arrêtèrent la nature des impôts, leur durée & le prix des espèces. Jean promit tout ce qu'on exigeoit de lui. Il jura, sur-tout, pour lui & pour ses successeurs, de ne donner jamais cours qu'à une monnoie forte, de la conserver sans altération, de faire prêter le même serment à ses fils, à son chancelier, aux gens de son conseil, aux officiers de ses monnoies en un mot, à tous ceux qui avoient quelque part à l'administration. Il déclara même qu'il priveroit de leurs offices, ceux qui lui donneroient des conseils contraires. Cependant malgré cet engagement solennel, il affaiblit les monnoies six mois après: ce qui fait voir que lorsque les états faisoient

gements, ils ne savoient, ou ne pouvoient prendre des mesures pour en assurer l'exécution.

Avec une plus sage conduite la France auroit pu se relever : car l'Angleterre commençoit à se lasser de donner des subsides, d'ailleurs l'Ecosse faisoit une diversion. Il est fait prisonnier à Poitiers. Il est vrai qu'Edouard, qui continuoit d'être grand, trouvoit des ressources ; il en trouvoit sur-tout dans le prince de Galles son fils, plus grand peut-être encore. Il le char-gea de la guerre de France, pendant qu'il marchoit lui-même contre les Ecossois.

Jean, à la tête d'une armée quatre fois plus nombreuse, joignit le prince de Galles à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers. Il vouloit envelopper l'ennemi, l'affamer, & le forcer à se rendre. Il l'attaqua, & il fut vaincu, fait prisonnier, & emmené à Londres.

Pendant la prison du roi, Charles dauphin (*) gouverna d'abord avec le titre de lieutenant du royaume, & ensuite avec celui de régent. Quoiqu'il n'eût encore que dix-neuf ans, il avoit heureusement toute la sagesse & toute la modération, que deman-

Charles dauphin convoque les états à Paris.

(*) Le Dauphiné & le comté de Viennois avoient été donnés à Philippe de Valois par Humbert II, dernier prince de la Tour du Pin. C'est à Charles que les fils aînés de France commencèrent à porter le titre de dauphins.

doient les circonstances où il se trouvoit. première démarche fut de songer à se procurer les secours qui lui étoient nécessaires & dans cette vue, il assembla les états de Paris.

1456
Il est trop
heureux de
les pouvoir
rompre.

Ce n'étoit plus le temps où la politique pût tirer quelque avantage des divisions. Charles ne pouvoit pas, comme Philippe le Bègue, offrir tout-à-tour sa protection aux différents ordres, afin de les gagner séparément & les tromper tous ensemble. Les malheurs de la guerre décelèrent tous les vices de ce misérable politique. Charles, sans autorité, se vit dans la dépendance de tous les partis & se crut trop heureux de trouver un prétexte pour rompre les états. En effet ils ne furent qu'une assemblée de factieux, qui se servirent de réformer le gouvernement, pour exciter de nouveaux troubles; respectant peu le dauphin, qui attendoit tout d'eux, & de qui ils n'attendoient rien.

Forcé à les
rassembler, il
ne peut plus
les rompre.

1356

Les états se rassemblèrent encore la même année. Le dauphin les convoqua malgré lui & ne fut pas le maître de les rompre. Michel, prévôt des marchands, commandoit de Paris, & lui faisoit la loi.

Désordres
par-tout.

Le désordre regnoit dans la capitale, le peuple & la noblesse formoient deux partis toujours prêts à se soulever l'un contre l'autre. Les autres villes obéissoient à peu-

es mêmes spectacles. Les campagnes étoient emplies de voleurs, qui marchent par troupes sous différents chefs, & qui commettoient toute sorte de brigandages. Enfin les paysans, qui s'étoient d'abord armés pour leur défense, faisoient indistinctement la guerre à tous les partis, exerçoient les plus grandes cruautés, & paroissoient avoir juré d'exterminer la noblesse.

Sur ces entrefaites, le roi de Navarre, chappé de prison, vint à Paris se joindre aux mécontents; & Marcel forma le projet de l'élever sur le trône. Les troubles s'accruent donc encore. Cependant ils finirent à Paris en 1358, le prévôt des marchands, qui n'étoit l'auteur, ayant été tué par un bourgeois nommé Maillard.

On peut conjecturer que la guerre avoit épuisé les ressources du roi d'Angleterre: car au lieu de profiter de la situation malheureuse de la France, il avoit fait une treve de deux ans en 1357.

Dans des circonstances aussi critiques, le dauphin eut la sagesse de dissimuler les maux qu'il ne pouvoit empêcher. Il ne précipita rien, il attendit des conjonctures plus favorables, & il sut les saisir. Lorsque la treve avec l'Angleterre étoit sur sa fin, il fut assez heureux pour faire la paix avec le roi

Tom. XII.

○

Marcel, qui veut donner la couronne à Charles roi de Navarre, est tué.

Treuve de deux ans avec Edouard.

Sage conduite du dauphin

de Navarre, qui lui avoit déclaré la guerre d'abord après la mort de Marcel.

La guerre re-
commence &
la même an-
née on négoc-
sie.

1359

Le roi d'Angleterre arma, & parut en France à la fin d'octobre. Le dauphin qui n'avoit pas assez de troupes pour tenir la campagne, se contenta de mettre des garnisons dans les places. Il attendoit que l'armée ennemie se consumât d'elle même. La chose arriva comme il l'avoit prévue. Les Anglois qui souffroient beaucoup des rigueurs de la saison, souffrirent encore plus de la disette qu'ils trouverent dans un pays tout-à-fait ruiné; & Edouard qui craignit de trouver de trop grands obstacles à sa retraite, fut contraint d'entrer en négociation. La plupart des historiens attribuent son changement à un orage miraculeux, sans doute avec bien peu de fondement; en effet, qu'il y ait eu un orage, qu'un prince en soit effrayé, & qu'il croie que le ciel lui ordonne de cesser la guerre tout cela se peut sans un miracle. Mais il seroit bien étonnant que l'intrépide Edouard eût été ce prince là.

Traité de
Bretigni.
1360

Quoi qu'il en soit, par un traité signé à Bretigni près de Chartres, au mois de mai 1360, on céda au roi d'Angleterre en toute souveraineté, le Poitou, la Saintonge, la Rochelle, l'Aginois, le Périgord, le Limousin, le Querci, le Rouergue, l'Angoumois, les comtés de Bigorre & de Gaure, ceu

le Ponthieu & de Guignes, la ville de Montreuil & Calais. De leur côté, Edouard & le prince de Galles renoncèrent à leurs prétentions sur la couronne de France, & à leurs droits sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, & le Maine. Enfin la rançon du roi Jean fut fixée à trois millions d'écus d'or.

Jean étoit délivré : mais les désordres continuoient dans tout le royaume. Les brigands y multiplièrent, & s'y enhardirent à un tel excès, qu'un d'eux osa prendre le titre de roi de France. Sur ces entrefaites, on prêcha une croisade pour la Palestine, & le roi prit la croix des mains du pape. Il ne lui manquoit plus que d'entreprendre cette guerre, pour achever la ruine de ses états ; & il s'y disposoit, parce qu'il la regardoit comme un moyen propre à purger la France de tous les brigands : il auroit mieux valu ne les avoir pas fait naître, en gouvernant comme il avoit fait.

Cependant on se plaignoit en France & en Angleterre, que les articles du traité de Brétigni n'étoient pas exécutés. Jean vouloit néanmoins remplir ses engagements : & lorsqu'on lui disoit que la nécessité où il avoit été de contracter, les rendoit nuls ; il répondit que quand la bonne foi seroit bannie de la terre, elle devoit se trouver encore dans la bouche & dans le cœur des rois. Cette maxime est aussi belle, qu'elle est peu suivie ;

Dans ces temps de calamités Jean se croise.

Différens à l'occasion du traité de Brétigni.

& Jean lui-même avoit violé le serment qu'il avoit fait de ne pas altérer les monnoies. Lorsque les rois ne sont pas justes, ces maximes ne sont que des mots dans leur bouche : Jean parloit comme S. Louis agissoit.

Jean passe en Angleterre pour les terminer. Il y mourut.

1364

La France & l'Angleterre étoient sur le point d'en venir à une rupture, lorsque Jean se rendit à Londres, pour terminer les différens qui s'élevoient. Il y mourut quelques mois après; laissant à Philippe, son quatrième fils, le duché de Bourgogne, qu'il avoit réuni à la couronne deux ans auparavant. La suite vous fera voir que cette disposition prépara un nouvel ennemi à la France.

L'esprit des états sous Jean II.

Les états n'ont jamais été plus fréquents que pendant le regne de Jean II : il y en eut de généraux ou de provinciaux presque chaque année. Ils ne ressembloient pas à ce champ de mars, dont Charlemagne avoit été l'ame. Sans aucune vue du bien public, les François ne se rassemblent, que pour opposer des intérêts particuliers à des intérêts particuliers. Tout dégénéroit en factions, sous un prince foible qui ne savoit ni se passer des états, ni en tirer aucun avantage; & l'autorité royale, en bute à tous les partis, s'affoiblissoit; en les voyant cependant s'attaquer & se détruire les uns les autres.

Telle étoit la situation de la France, lorsque Charles V monta sur le trône : tout y avoisoit désespéré : mais la conduite du régent vous répond de la sagesse du roi. En effet, ce prince ne fera ni les fautes de Philippe de Valois, ni celles de Jean II ; cependant Edouard cessera d'être un grand homme. Il négligera tout à fait les soins du gouvernement : il sacrifiera tout à des favoris avides, dont il se laissera obséder : il multipliera les impôts : il aliénera ses peuples. Enfin on ne trouvera plus de secours dans le prince de Galles dont la santé va s'altérer. Vous révoquez donc que tout doit changer, & que la France à son tour aura des succès.

Edouard cessera d'être grand.

Charles donna tous ses soins à bien régler ses monnoies. Il se fit une loi de ne les jamais altérer. Il remit l'ordre dans les finances ; & s'il leva des impôts, il prit les mesures les plus sages, pour prévenir les murmures du peuple.

Charles V, se fait une loi de ne point altérer les monnoies.

Depuis 1341, la Bretagne étoit déchirée par une guerre civile, à laquelle les Anglois & les François avoient pris part, & qui pouvoit encore les armer de nouveau. Le comte de Blois, à qui Charles donnoit des secours sous main, & le comte de Montfort qui en recevoit d'Edouard, prétendoient l'un & l'autre à ce duché : mais le premier ayant été tué dans un combat, Charles se hâta de donner à

Il assure la paix au dehors.

Montfort l'investiture de ce fief; craignant que ce seigneur ne voulut reconnoître le roi d'Angleterre pour suzerain, & ne fût l'occasion d'une guerre, qu'il vouloit prévenir. Il fit aussi la paix avec le roi de Navarre, & fut s'attacher ce prince, qui avoit fait tant de mal à la France, & qui venoit de recommencer la guerre.

Brigands qui infestoient la France.

Dès l'an 1365, Charles n'avoit plus d'ennemis au dehors, & il ne lui restoit qu'à délivrer le royaume des brigands qui l'infestoient. On prétend qu'il y en avoit plus de trent mille. Ils formoient différents corps, qui réunissoient au besoin, & ils étoient conduits par des chefs expérimentés. Il eût été triste d'être obligé de lever une armée contre cette canaille.

Charles V se propose de les armer pour le comte de Transtamare contre D. Pedre, roi de Castille.

Don Pedre ou Pierre; surnommé le Cruel regnoit en Castille; & Henri, comte de Transtamare, son frere naturel, avoit soulevé la noblesse. Tous deux cherchoient à se faire d'alliés, lorsque le pape déclara le roi légitime indigne du trône, & donna la couronne au prince rebelle. Le prince de Galles, qu'Edouard III avoit fait duc de Guienne, la vouloit conserver à don Pedre, & pouvoit rendre nul le jugement du pape. Il falloit donc d'autre secours au comte de Transtamare. Il les trouva dans Charles V, qui se déclara d'autant plus volontiers pour lui, que le duc de Guienne

se s'étoit déclaré pour don Pedre; & qui ailleurs voulut saisir l'occasion de délivrer la France des *compagnies*: c'est ainsi qu'on nommoit les troupes de brigands.

Ces malheureux avoient été excommuniés plusieurs fois, & cependant ils n'avoient pas cessé de piller le royaume: on se flattoit qu'ils seroient plus de cas des censures ecclésiastiques, lorsqu'elles pourroient s'allier avec le brigandage. C'est ainsi que pensa Bertrand du Guesclin, qui se chargea de les engager à le suivre en Castille. Il leur offrit l'absolution, & il appuya sur la bonté du pays où il vouloit les conduire. *Si nous vaut mieux ainsi faire, disoit-il en finissant son discours, & pour nos ames sauver, que de nous damner & de nous donner au diable; car trop avons fait de péchés & de maux, comme chacun peut savoir en droit soi, & tous nous conviendra finir.* Vous voyez par-là dans quel esprit on entreprenoit cette guerre; & comment alors le brigandage changeoit de nature d'un côté des Pyrénées à l'autre.

Les brigands voulurent l'absolution, dès qu'on n'exigea plus d'eux qu'ils renonçassent au brigandage; & qu'au contraire on leur proposa de la mériter, en le continuant ailleurs qu'en France. Ils remirent donc au roi les forteresses dont ils étoient maîtres, & ils suivirent du Guesclin.

Bertrand du Guesclin se chargea de les conduire.

Les Compagnies consentirent à suivre du Guesclin.

En passant
par Avignon,
elles deman-
dent au pape
l'absolution
& cent mille
francs.

Ils prirent leur route par Avignon, afin d'obtenir l'absolution, chemin faisant, & de demander cent mille francs au pape, pour achever leur voyage. De ces deux choses la seconde souffroit seule des difficultés, qu'au Guesclin leva. Il ne faut pas refuser, dit-il, ces cent mille francs. Nous avons ici des gens qui se passeront sans peine de l'absolution, mais qui ne peuvent pas se passer d'argent. Nous tâchons de les faire gens de bien, malgré eux. Nous les menons en exil afin qu'ils ne fassent plus de mal aux chrétiens. Nous ne les pouvons contenir sans argent, & il faut que le saint pere nous aide à les rendre plus dociles & à les conduire hors de ce royaume.

Le pape est
forcé à com-
pter cent mil-
le francs.

En attendant que le pape voulût compter cent mille francs, pour concourir à rendre ces brigands gens de bien, malgré eux, ils couroient la campagne & ils dévastoyent tous les environs d'Avignon: il fallut donc les satisfaire. Mais du Guesclin ayant su qu'on avoit levé cette somme sur les habitants, déclara qu'il vouloit qu'elle fût uniquement prise sur les biens du pape, des cardinaux & des autres ecclésiastiques; & il fallut encore obéir. Le pape n'avoit pas prévu qu'il feroit une partie des frais de cette guerre.

Du Guesclin, qui étoit un grand capitaine, étoit encore un des plus honnêtes

hommes de son siècle: on est donc étonné
 rôle qu'il joue à la tête de ces brigands.
 Mais il ne songeoit qu'à les conduire hors
 royaume, soit pour en purger la France,
 et, comme il le dit, pour en faire des
 us de bien; & pensant que le pape devoit
 attribuer à une si bonne œuvre, il l'y for-
 ça, parce qu'il crut devoir l'y forcer. Où
 étoit-il pris des sentiments plus délicats?
 La loi du plus fort n'étoit-elle pas de temps
 immémorial l'unique règle des gens de guer-
 re? & cette loi n'autorisoit-elle pas à tout,
 lorsque l'intérêt de la religion paroïssoit at-
 taché au succès d'une entreprise?

Le comte de Transtamare fut proclamé
 roi de Castille: mais le prince de Galles, mar-
 chant au secours du roi détrôné, débaucha les
 compagnies, qui vinrent le joindre, & gagna
 la bataille de Navarette, que Transtamare
 perdit contre l'avis de du Guesclin. Ce capi-
 taine y fut même fait prisonnier.

Don Pedre, rétabli sur le trône, ne rem-
 plit aucun de ses engagements; de sorte que
 le prince de Galles l'abandonna & revint en
 France, où les compagnies le suivirent. Alors
 Transtamare releva son parti, vainquit don
 Pedre, le fit prisonnier & le poignarda. Ce-
 pendant le duc de Lencastre, un des fils d'E-
 douard III, prétendit au royaume de Castille,
 parce qu'il avoit épousé Constance, fille de

Henri de
 Transtamare,
 proclamé, est
 déshonoré par D.
 Pedre.

Il le bat à son
 tour, le fait
 prisonnier &c
 le poignarde.

Il conserve
 la couronne

de Castille ,
malgré plu-
sieurs préten-
dants.

Charles V,
qui veille à
maintenir
l'ordre, se
fait aimer &
respecter.

Il fait choisir
ceux à qui il
donne sa cou-
ffiance.

don Pedre. Le roi de Portugal avoit aussi des prétentions, qu'il voulut faire valoir. Charles d'Arragon & de Navarre profiterent des troubles pour s'emparer de ce qui étoit à leur bienfiance, & ce fut là le sujet d'une longue guerre. Mais Henri de Transtamare conserva la couronne & la fit passer à ses descendants.

Quoique les compagnies fussent revenues en France, elles n'étoient plus si redoutables parce qu'elles étoient diminuées des trois quarts; & parce que Charles V prit les mesures les plus sages pour prévenir les dangers qu'elles pouvoient causer.

Charles avoit ramené la tranquillité dans son royaume. Il se trouvoit riche, sans fatiguer son peuple, par l'ordre qu'il avoit mis dans les finances, & l'on commençoit à respirer sous un roi qui se faisoit aimer & respecter. D'ailleurs la France n'avoit plus de voisins redoutables. L'esprit brouillon du prince de Navarre avoit de quoi s'occuper en Catalogne. Le prince de Galles étoit revenu d'Irlande avec une santé délabrée; & Edouard livré à l'amour depuis quelques années, étoit tout entier à Alix Perrers, sa maîtresse.

Vous pouvez donc prévoir de quel côté seront les avantages, s'il s'éleve une nouvelle guerre entre l'Angleterre & la France. Considérons sur-tout que Charles fait choi-

ix qui méritent sa confiance. Il aura de
 ns ministres, il aura de bons généraux; &
 jours maître de lui-même, il ne fera point
 démarches, qu'il n'ait pris toutes les me-
 es pour s'assurer du succès. Le traité hon-
 x de Brétigni sera donc effacé, s'il se pré-
 te une occasion de déclarer la guerre. Le
 i l'attendoit; elle se présenta.

La guerre d'Espagne avoit épuisé les fi-
 nces du prince de Galles. Pour les répa-
 ;, il voulut mettre une nouvelle imposi-
 on sur ses sujets, & il souleva plusieurs de
 s vassaux qui, déclarant cette entreprise
 ntraire à leurs privilèges, présentèrent con-
 e lui leurs plaintes au roi de France.

Les sujets
 du prince de
 Galles por-
 tent contre lui
 leurs plaintes
 au roi.

Il est certain que par le traité de Bréti-
 ni, Charles ne pouvoit pas se porter pour
 ge dans ce différent; parce qu'il avoit re-
 noncé à toute suzeraineté sur les états qu'il
 voit cédés au roi d'Angleterre. Mais de
 ut & d'autre on se plaignoit que ce traité
 voit été violé en plusieurs points, & peut-
 re avoit-on raison de part & d'autre.

On agita en France, si ce traité devoit
 re considéré comme nul; & le roi fut un
 n sans paroître se déclarer, parce qu'il ne
 ouloit se déclarer qu'à propos. Enfin tout
 tant préparé, le prince de Galles fut cité,
 pour être jugé à la cour des pairs. Il répon-
 dit qu'il viendrait à la tête de soixante mille

Charles V,
 cite le prince
 de Galles à la
 cour des
 pairs.

hommes: sa santé ne lui permit pas de faire une seule campagne.

Un arrêt de cette cour déclare confisquées toutes les terres de ce prince.

La guerre commença; elle fut suivie de succès; & de nouvelles dispositions prenoient de nouveaux avantages, lorsqu'un arrêt de la cour des pairs déclara confiscées & réunies à la couronne toutes les terres qu'Edouard & le prince de Galles possédoient en France.

Cette démarche est soutenue par des succès.

Charles n'avoit pas fait une démarche aussi hardie, sans avoir auparavant bien jugé des conjonctures, & pris toutes les précautions nécessaires pour la soutenir. Tout réussit donc encore; & les conquêtes furent rapides dans plusieurs provinces jusqu'en 1375, qu'on fit une trêve.

Mort du prince de Galles & d'Edouard.

Le prince de Galles étant mort l'année suivante, Edouard songeoit à faire une paix durable, lorsqu'il mourut lui-même.

1376

1377

Le roi malheureux fut abandonné de tout le monde dans sa maladie. Alix elle-même, qui écartoit de lui tout secours, lui enleva ce qu'il avoit de plus précieux, & se retira, lorsqu'il respiroit encore. Voilà souvent comment les princes sont aimés d'une maîtresse, à laquelle ils sacrifient tout. Cependant on ne peut pas ne pas plaindre l'aveuglement d'Edouard, quand on compare ce qu'il étoit à la fin de son regne avec ce qu'il avoit été pendant un si grand nombre d'années.

ur, sa prudence, sa grandeur d'ame, sa
 tance, sa générosité, son humanité, sa
 faisance, son affabilité paroïssent con-
 ir pour en faire un prince accompli :
 e rendit inutiles tant d'excellentes quali-

La treve venoit de finir dans une circon-
 e d'autant plus favorable à la France, que
 Angleterre n'avoit pour roi qu'un enfant de
 e ans, Richard II, fils du prince de Gal-
 Charles trouva même encore un secours
 s le roi d'Ecosse, qui, quoique son allié,
 oit pas encore osé se déclarer ouverte-
 it, & qui pour lors fit une diversion. Il
 sur pied lui-même cinq armées. Une
 envoyée en Guienne, une autre en Au-
 gne, la troisieme en Bretagne, la qua-
 ne en Artois ; la cinquieme fut un corps
 réserve, prêt à se porter par-tout ; & une
 te ravagea les côtes de l'Angleterre. Les
 glois, attaqués de toutes parts, n'éprou-
 ent donc plus que des revers. Il ne leur
 oit que Calais, Bordeaux & quelques au-
 places peu importantes, lorsque Charles
 mourut. La même année étoit mort du
 esclin, après s'être fait la réputation la
 s éclairante ; & avoir été comblé des gra-
 d'un prince, qui savoit discerner les hom-
 es de talents, & qui ne craignoit pas de
 employer.

Nouveaux
 succès de
 Charles V.
 Sa mort.

Sa sagesse.

Nul roi n'a moins tiré l'épée que Charles, disoit Edouard, & cependant aucun n'a fait de plus grandes choses, & ne pouvoit me donner plus d'embarras. En effet, c'est du fond de son cabinet, que Charles étoit l'ame de tous les bras qu'il faisoit mouvoir. Toujours appliqué, quoique d'une santé un peu mauvaise, il donnoit ses soins à toutes les parties du gouvernement. Il régloit tout lui-même; & il préparoit ses entreprises avec une prudence si singulière, qu'il parvenoit à envoyer ses généraux à des victoires surées. Sobre, économe, juste, pieux, il s'intéressoit aux malheureux: il donnoit un libre accès aux hommes de mérite, il aimoit à montrer sa générosité, lorsqu'il s'agissoit de récompenser la vertu. Que vous m'appellez heureux, lui disoit un de ses courtisans, ne le suis-je pas, répondit-il, que parce que je puis faire du bien. Vous jugez qu'avec cette façon de penser, il ne faisoit pas confier la politique à semer la division parmi les seigneurs de l'état. Il défendit, au contraire, les guerres particulières, que les seigneurs se faisoient encore: il réunit tous les sujets, les attachant à sa personne. Il fut même vainqueur jusqu'aux compagnies de brigands, qui combattirent pour lui contre les Anglois. C'est ainsi qu'il tournoit à l'avantage de la France, ce qui, sous un autre prince, en au-

le malheur. Quand on réfléchit sur cette
duite, on n'est pas étonné qu'en 1377 il
eu cinq armées & une flotte, lui qui pen-
t la prison de son pere ne pouvoit pas
tre une troupe en campagne, & qui au
ieu des tumultes de Paris n'avoit pas seu-
ent une garde pour sa personne: on lui
onné le surnom de Sage. C'est lui qui
xé la majorité des rois de France à qua-
e ans commencés. Son dessein étoit de
venir, autant qu'il est possible, les trou-
trop ordinaires dans les temps de ré-
ce.



ne trouvoient alors nulle part moins d'obstacles qu'en France: car en accordant les dévotions au roi, ils pouvoient mettre impunément telle taxe qu'ils vouloient sur le clergé. Il y avoit encore pour eux une autre source de richesses.

Les papes s'étoient quelquefois réservé la disposition de quelques bénéfices, sous prétexte des troubles qu'occasionnoient les élections; & ces exemples leur firent bientôt un droit d'étendre la réserve sur de nouveaux bénéfices. Clément V, usa sur-tout de ce droit, pour donner des évêchés à ses parents: il y fut même autorisé par Philippe le Bel, qui le voyant dans ses intérêts, jugea qu'il s'oposeroit lui-même des principaux sièges, & qu'il n'y verroit que des sujets qui lui seroient agréables.

Jean XXII étoit trop entreprenant, pour ne pas étendre encore ce droit. Il établit la réserve de toutes les églises collégiales de la chrétienté, disant qu'il le faisoit pour ôter les simonies, d'où cependant, remarque l'abbé Fleuri, il tira un trésor infini. De plus, ajoute le même auteur, en vertu de la réserve, il ne confirma quasi jamais l'élection d'aucun prélat: mais il promouvoit un évêque à un archevêché, & mettoit à sa place un moindre évêque: de-là, il arrivoit souvent

que la vacance d'un archevêché ou d'un patriarchat produisoit six promotions ou davantage, & il en venoit de grandes sommes à la chambre apostolique. Car le pape exigeoit quelquefois la première année du revenu des bénéfices, auxquels il nommoit; & il établissoit des taxes pour les secrétaires, qui expédioient les provisions. C'est ainsi que Rome s'est arrogé des annates & autres droits sur les bénéfices.

Ces réserves faisoient peu-à-peu passer d'usage les élections canoniques. Le pape qui dispoisoit de tout, pouvoit tout vendre: & il augmentoit d'autant plus ses revenus, que pour un bénéfice vacant, il en conféroit, par le moyen des translations, tout autant qu'il vouloit. Ces raisons, jointes au peu de dépense que Jean XXII faisoit pour sa personne, font comprendre comment il avoit pu amasser un grand trésor.

Querelles du
sacerdoce &
de l'empire
pendant le
pontificat de
Benoît XII.

Benoît XII, son successeur, parut d'abord disposé à donner l'absolution à Louis V. Cependant il tira cette affaire en longueur dans la crainte de déplaire à Philippe de Valois. Ce prince voulant se venger de l'empereur, qui avoit excité les Flamands à la révolte, exhortoit le pape à ne pas se dédire, & le menaçoit même, s'il se rendoit à la demande de Louis. Il reconnoissoit don

autorité que les papes s'arrogèrent sur les souverains.

Louis, qui avoit été obligé de revenir en Allemagne, & qui n'avoit eu qu'une domination passagere en Italie, où les troubles étoient recommencés, tenoit des diètes qui portoient des décrets contre les bulles de Jean XII, & qui déclaroient que celui qui a été élu roi des Romains par les princes élus, ou par la plus grande partie, même en discorde, n'a pas besoin de l'approbation, de la confirmation, ni du consentement du saint siége, pour prendre le titre d'empereur, ni pour prendre l'administration des biens & des droits de l'empire. Cependant il négocioit toujours pour obtenir son absolution, lorsque Benoît mourut, laissant les choses dans l'état où il les avoit trouvées.

1342

Clément VI, qui lui succéda, dit que ceux qui avoient occupé le saint siége jusqu'à lui, n'avoient pas su être papes. Pour lui, il fut étendre ses droits de réserve, vivre dans le luxe, & soutenir toutes les prétentions de la cour de Rome. Je ne parlerai pas des bulles qu'il publia contre Louis V : car ce seroit toujours répéter les mêmes choses. Je remarquerai seulement que marchant sur les traces de Jean XXII, il vint à bout de faire élire roi des Romains, Charles,

Clément VI
fait élire roi
des Romains,
Charles, fils
du roi de Bo-
hème.

marquis de Moravie, fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, & petit-fils de Henri VII. Ce prince avoit promis au pape que s'il étoit élu, il déclareroit nuls tous les actes faits par Louis de Bavière; qu'il ne viendrait à Rome que le jour marqué pour son couronnement, qu'il en sortiroit le jour même, qu'il n'occuperait aucune de ces terres qui pouvoient appartenir à l'église de Rome; & que même il n'entreroit sur aucune qu'avec la permission du saint siége.

Alors des troubles se préparoient dans le royaume de Naples.

Pendant que le pape causoit des troubles en Allemagne, la mort de Robert, arrivé en 1343, en préparoit d'autres dans le royaume de Naples. Il avoit marié Jeanne sa petite-fille & son héritière au prince André, fils de Charles-Robert roi de Hongrie son neveu. Il rendoit par ce mariage la couronne aux descendants de son frère aîné Charles-Marcel, & il crut l'assurer dans sa famille. Mais cette précaution, toute sage qu'elle paroisse, produisit un effet tout contraire. Nous en parlerons bientôt.

Après bien des difficultés, Charles IV est reconnu roi des Romains.

1347

Charles de Luxembourg, n'étant soutenu que par un parti très foible, fut défait, & eût été hors d'état de former de nouvelles tentatives, si Louis V ne fût pas mort la même année.

Cependant les princes qui étoient restés fidèles au dernier empereur, offrirent l'en

ire à Edouard III, qui le refusa. Ils élurent ensuite Frédéric, marquis de Misnie, & landgrave de Thuringe, qui se désista pour une somme considérable qu'il reçut de Charles. Ils élurent encore Gunther, comte de Schwartzbourg : mais ce prince étant tombé malade peu de temps après, & se voyant près de sa fin, consentit à renoncer tous ses droits, moyennant vingt-deux mille marcs d'argent. Enfin Charles gagna les électeurs, qui lui étoient opposés, & fut reconnu.

Après avoir employé quelques années à établir l'ordre en Allemagne, il obtint d'Innocent VI, successeur de Clément, la permission d'aller à Rome pour être couronné ; & il sortit de cette ville le jour même de son couronnement, comme il l'avoit promis. Cette conduite soumise fit enfin cesser les guerres, qui s'étoient élevées entre le sacerdoce & l'empire.

Cessation des querelles du sacerdoce & de l'empire. Elle est funeste aux papes.

Alors les papes parurent avoir vaincu, & si Clément VI eût été vivant, il se fût sans-doute applaudi de sa victoire : mais l'avantage n'en étoit que momentané, & devoit même accélérer la chute de l'autorité usurpée par le saint siege.

En effet, cette autorité n'étoit qu'une illusion, que les querelles du sacerdoce & de

l'empire avoient entretenue ; parce qu'il est naturel de juger d'une puissance, par la puissance qu'elle combat & qu'elle balance. L'illusion devoit donc cesser avec les querelles. Dès que les papes n'avoient plus un ennemi dans l'empereur, ils perdoient nécessairement de leur considération. L'opinion, qui les avoit fait redouter, s'affoiblissoit insensiblement ; & les yeux, tous les jours moins fascinés, se préparoient peu-à-peu à leur résister, ou même à les braver.

Désordres en
Allemagne où
tous les droits
sont confon-
dus.

Charles IV, ayant repassé les Alpes, trouva l'Allemagne fort agitée. L'ambition d'une multitude de princes, parmi lesquels les uns vouloient dominer, les autres ne vouloient pas céder, étoit une source intarissable de désordres. La coutume qui obéit à la force, & qui, par conséquent, change souvent, n'avoit pas pu fixer les rangs parmi ces princes ; & il s'étoit établi l'opinion d'une égalité chimérique, opinion que les guerres, auxquelles elle donnoit lieu, sembloient devoir détruire, & que cependant elles ne détruisoient pas. On ne savoit seulement pas quels étoient les princes qui avoient seuls droit de concourir à l'élection du roi des Romains. Tout avoit à cet égard varié suivant les temps, & il n'y avoit rien de déterminé.

Charles voulant remédier à ces abus con-
 quâ une diète. Elle fut composée des
 électeurs, des comtes, des seigneurs, & des
 députés des villes libres. C'est-là que fut
 faite une constitution qu'on nomma *bulle
 d'or*, & qui fixa le nombre des électeurs à
 sept, régla leurs fonctions, leurs droits, leurs
 privilèges, la manière dont l'élection du roi
 des Romains devoit être faite; & en géné-
 ral, tout ce qu'on jugea nécessaire pour met-
 tre quelqu'ordre dans le gouvernement de
 l'empire.

Bulle d'or.
 1356

Les temps antérieurs à cette bulle n'of-
 frent que de la confusion. Elle est propre-
 ment la première loi fondamentale du corps
 germanique; & c'est l'époque à laquelle il
 faut remonter, si l'on veut suivre le gou-
 vernement d'Allemagne dans ses progrès jus-
 qu'à présent: c'est pourquoi je vous la ferai
 lire. Elle mérite encore d'être lue, parce
 qu'elle fait connoître l'esprit du temps, les
 usages & les désordres.

Elle est la
 première loi
 fondamenta-
 le du corps
 Germanique.

Voilà tout ce que Charles fit d'avanta-
 geux pour l'empire. Il le sacrifia d'ailleurs
 à son avarice & à l'agrandissement du ro-
 yaume de Bohême, son patrimoine. Il se
 mit si peu en peine d'en défendre les droits
 contre les papes, qu'il parut agir de con-
 cert avec eux, pour détruire les prérogatives
 des empereurs.

Charles IV sa-
 crifia l'empire
 à ses intérêts
 & le sert sans
 le savoir.

Il négligea de même ses droits sur l'Italie; & s'il y passa à la tête d'une armée ce fut moins pour les faire valoir, que pour les vendre aux républiques & aux tyrans qui s'étoient fait des souverainetés. Il en revint avec les trésors qu'il avoit amassés: il employa une partie à faire élire roi des Romains son fils, Venceslas; & il mourut peu de temps après.

1376

1378

Venceslas, qui entretient les divisions, est déposé.

Charles IV en se soumettant aux papes a contribué, sans le savoir, à leur abaissement: il a d'un autre côté travaillé à l'avantage de l'empire, en sacrifiant à son intérêt les droits des empereurs. En effet, n'eût-il pas été à désirer, que ses prédécesseurs eussent fait de plus grands sacrifices encore & que se bornant à gouverner l'Allemagne ils eussent renoncé à l'Italie & à l'empire qui n'étoit qu'un titre de plus?

Venceslas avare, lâche, crapuleux, s'enivra, vendit les domaines de l'empire, & ne s'occupa point du gouvernement. Voyant les villes impériales, liguées contre les princes qui les opprimoient, il crut qu'il étoit de sa politique de laisser faire les deux parties. Il fomenta même leurs divisions, comptant qu'ils se détruiraient mutuellement, & qu'il en regneroit avec plus d'autorité. Bientôt il fut obligé de former une ligue lui-même.

; il en vit ensuite naître d'autres; & il
fit par être déposé.

Les guerres civiles de ce regne méritent
de nous arrêter : elles n'ont point eu d'in-
fluence sur le reste de l'Europe; & il n'est
pas nécessaire d'en savoir les détails, pour
continuer d'étudier l'histoire d'Allemagne.
Nous voilà donc débarrassés des empereurs
sur quelque temps.

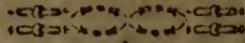




LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE PREMIER.

*De l'église & des principaux états de
l'Europe pendant le grand schisme*



Les désordres
à leur com-
ble produi-
sent quelque
bien.

Nous arrivons à des temps de trouble. Est-ce que depuis plusieurs siècles nous avons vu autre chose, me direz-vous? non Monsieur: mais c'est que les troubles vont être encore plus grands. Je ne vous les présenterai pas cependant dans tous les détails je ne les considérerai que par rapport aux suites qu'ils doivent avoir. Heureusement ils produiront quelque bien, ce qui doit arriver toutes les fois que les désordres sont à leur comble.

Robert, roi de Naples, prince sage & qui
 it rendu ses états florissans, nomma par
 testament un conseil de régence, pour
 verner le royaume, jusqu'à ce que Jeanne,
 petite-fille, âgée de seize ans, en eût
 gt-cinq. Mais Clément VI déclara nul-
 toutes les dispositions de ce prince; dé-
 dit sous peine d'excommunication aux tu-
 ts d'exercer aucune autorité; & jugeant que
 gouvernement de ce royaume n'apparte-
 t qu'à lui pendant la minorité de la reine,
 y commit le cardinal Aiméric de Chaste-

Clément VI
 déclare nulles
 les disposi-
 tions de Ro-
 bert roi Na-
 ples.

Cependant un moine franciscain, nommé
 Robert, qui avoit été chargé de l'édu-
 tion d'André, vouloit usurper lui-même
 l'autorité, & il écartoit ceux qui pou-
 vent être un obstacle à ses desseins. Bien-
 dans la crainte de succomber sous le par-
 qui se formoit contre lui, il trahit son
 titre; & il sollicita Louis roi d'Hongrie &
 re aîné d'André, mari de Jeanne, à pren-
 possession du royaume de Naples, com-
 le plus proche héritier de son grand-pere.
 contre son attente, Louis refusa; il négocia
 même auprès du pape, pour faire donner
 investiture à son frere, non à titre de mari
 Jeanne, mais comme héritier de Char-
 s-Martel. La négociation réussit, après
 voir souffert cependant bien des difficultés.

Louis, roi de
 Hongrie, se
 refuse aux in-
 vitations qui
 lui sont faites,
 & fait investir
 son frere An-
 dré.

André est
étranglé.

Ces contestations divisèrent les deux époux : chacun prétendit régner de son côté & il y eut à Naples deux cours & deux souverains. Du côté d'André étoient les Hongrois, qu'on regardoit comme des barbares & du côté de Jeanne étoient les princes de sang & les barons du royaume. André fut étranglé dans son palais.

1345

Jeanne I est
accusée de ce
meurtre.

Ce crime qui en devoit produire d'autres fut la source des malheurs de Jeanne, & attirera sur son royaume une longue suite de calamités. Elle n'avoit alors que dix-huit ans & si elle a consenti à l'assassinat de son mari ce qui n'a jamais été prouvé, elle étoit moins coupable que ceux qui l'entouroient, & abusèrent de la foiblesse de son âge & de son sexe.

Comme il étoit de l'intérêt de ses ennemis qu'elle ne fût pas innocente, il lui fut difficile de se justifier. On indisposa les esprits contre elle, & elle se vit menacée des foudres du roi de Hongrie, qui marchoit pour venger la mort de son frère.

Elle se retire
en Provence
avec Louis de
Tarente qu'elle
épouse.

Dans cette conjoncture, elle épousa Louis de Tarente, prince du sang & son prochain parent. Mais ce nouveau roi qu'on avoit toujours regardé comme ennemi d'André, étoit trop suspect pour gagner l'affection des peuples. A l'approche de Louis de Hongrie,

ut fuir; & Jeanne se retira dans son com-
le Provence, avec son nouvel époux.

Le roi de Hongrie se vengea sur tous
x qu'il jugea coupables. Il semble mê-
qu'il n'ait pas eu d'autre objet dans son ex-
lition: car, quatre mois après, il s'en re-
na dans ses états, sans avoir pris des
sures pour conserver le royaume de Na-
s.

Le roi de
Hongrie ven-
ge la mort de
son frere.

Cependant Jeanne plaidoit elle-même sa
se devant le pape, qui la déclara innocen-

Clément VI
déclare Jean-
ne innocente.

Ce jugement & encore plus la haine
e les Napolitains avoient conçue contre
Hongrois, disposerent les esprits à la re-
voir. Mais cette reine avoit besoin d'ar-
nt. Elle en demandoit au pape: & Clé-
ent VI n'en donnoit pas comme des abso-
ions.

Si Avignon appartenoit à Jeanne, les pa-
s s'en étoient en quelque sorte rendus maî-
es par la résidence qu'ils y faisoient depuis
ng-temps. Cette princesse crut donc faire
i bon marché, en offrant de céder tous ses
oits de souveraineté sur cette ville, moyen-
nt quatre-vingt mille florins d'or; & Clé-
ent VI n'en crut pas faire un mauvais, en
ceptant cette souveraineté pour quatre-vingt
ille florins; sur-tout, si comme on le dit,
les promit & ne les paya pas. Le contrat

Il achete d'el-
le Avignon.

1348

passé fut approuvé & autorisé par Charles IV, qui consentit que les papes tinssent Avignon en franc-alleu. Le consentement de l'empereur étoit nécessaire, parce que le comté de Provence étoit alors un fief de l'empire.

Jeanne désigna Charles de Duras pour son héritier.

Jeanne comptant sur l'affection des Napolitains, s'embarqua avec l'argent qu'elle obtint de ses sujets de Provence, & remonta sur le trône après une guerre vive & sanglante. Louis son mari mourut en 1362, sans laisser de postérité. Elle épousa l'année suivante Jacques d'Arragon, infant de Majorque, dont elle n'eut point d'enfants, & qui mourut en 1365. Alors renonçant au mariage, elle désigna pour son héritier Charles de Duras, dernier prince de la maison d'Anjou à Naples.

Elle épousa en quatrième nocce Othon, duc de Brunswick.

Cependant quelques années après, de nouveaux troubles s'étant élevés, Jeanne voyant ne pouvoir soutenir seule le poids du gouvernement, crut devoir se marier pour la quatrième fois, quoique âgée de quarante-six ans; & elle épousa Othon, duc de Brunswick, prince de l'empire. Ce mariage donna de l'inquiétude à Charles de Duras, qui craignit de se voir frustré de la couronne.

Etat misérable du reste de

Telle étoit la situation des choses dans le royaume de Naples; mais le reste de l'Italie

oit encore de plus grands désordres. Là, ville obéissoit à un tyran, qui se disoit comte, ou marquis. Ailleurs c'étoit une république, remplie de dissensions. De l'é & d'autre, on trouvoit des chefs de troupe, dont les armes & le sang se vendoient à l'enchere; & par-tout la campagne étoit infestée de brigands.

l'Italie.

L'anarchie étoit encore plus grande dans Rome, où il y avoit peu de forces & beaucoup de prétentions. Le peuple, ne voyant qu'il n'avoit de Romain que le nom, avoit la manie de prétendre encore à l'empire de l'univers. La populace, la noblesse & les prêtres, toujours divisés, faisoient naître toujours de nouvelles formes au gouvernement. Des sénateurs, des patrices, des préfets, des consuls, & des tribuns se succédoient tout-à-tour; & il n'y avoit proprement ni liberté ni maître. L'histoire d'un seul d'un de cette ville vous fera connoître à quel point de délire les esprits s'étoient por-

Le gouverne-
ment de Ro-
me étoit une
anarchie.

En 1357 Nicolas Rienzi, fils d'un meunier, fait tribun par acclamation du peuple, chargé seul de toute l'autorité, donna une déclaration où il parloit ainsi: Nous, Nicolas, chevalier candidat du S. Esprit, sévère & clément libérateur de Rome, zéléateur de

Délire du
tribun Nicolas
Rienzi.

l'Italie, amateur de l'univers, & tribun au
guste; voulant imiter la liberté des anciens
princes Romains, faisons savoir à tous, que le
peuple romain a reconnu, de l'avis de tous
les sages, qu'il a encore la même autorité
puissance & juridiction dans tous l'univers
qu'il a eue dès le commencement, & qu'il
a révoqué tous les privilèges donnés au pré
judice de son autorité. Nous donc, pour ne
pas paroître ingrat ou avare du don & de
la grace du S. Esprit, & ne pas laisser dé
sir plus long-temps les droits du peuple ro
main & de l'Italie, déclarons & prononçons
que la ville de Rome est la capitale du monde
& le fondement de toute la religion chré
tienne, que toutes les villes & tous les pe
ples d'Italie sont libres & citoyens romains.
Nous déclarons aussi que l'empire & l'éle
ction de l'empereur appartiennent à Rome &
route l'Italie: dénonçant à tous rois, princes
& autres, qui prétendent droit à l'empire
ou à l'élection de l'empereur, qu'ils aient
comparoitre devant nous, & les autres of
ficiers du pape & du peuple romain, en l'é
glise de S. Jean de Latran, & ce dans
pentecôte prochaine, qui est le terme que
nous leur donnons pour tout délai. De plus
nous faisons citer nominément Louis, duc
de Baviere, & Charles, roi de Boheme, &

difent élus empereurs, & les cinq autres
 ecteurs.

D'après cette déclaration, vous jugez que
 Nicolas étoit un extravagant. Mais la mul-
 tude de Rome partageoit fa folie. Plusieurs
 couples d'Italie avoient fait alliance avec lui :
 son autorité étoit si reconnue, que Louis
 Hongrie cita Jeanne au tribunal de ce vi-
 onnaire. Ce tribun foumit tous les nobles
 Rome & des environs. Il fit arrêter ceux
 qui donnoient retraite aux voleurs, & il
 rétablit au moins la fureté pour quelque
 temps.

Chassé de Rome par une faction, il y
 entra en 1359, & il y auroit joui de la
 même puissance, si les Romains n'avoient
 craint que Clément VI irrité n'eût révoqué
 la bulle, par laquelle il avoit réduit à la cin-
 quantième année l'indulgence du jubilé, que
 Grégoire VIII avoit établi pour la centième
 année. Nicolas ayant eu l'imprudencé d'aller
 en Bohême, il y fut arrêté, & Charles IV
 envoya au pape.

Autorité dont
 il jouit.

Comment il
 la perdit.

(*) La bulle que Clément donna pour le jubilé, af-
 fectoit sur le champ la rémission des péchés & le ciel à qui-
 conque mourroit en allant à Rome. Voici l'ordre qu'il don-
 noit aux anges: *Prorsus mandamus angelis paradisi, quate-
 nus animam illius a purgatorio penitus absolutam in paradisi
 gloriam introducant*

Le jubilé, réduit à la cinquantienne par Clément VI, attire à Rome une multitude de pèlerins.

Le jubilé produisit l'effet pour lequel les Romains l'avoient demandé: c'est-à-dire, qu'il laissa beaucoup d'argent dans leur ville. Les pèlerins y vinrent en si grand nombre, que les jours où il y en avoit le moins, on en comptoit deux cents mille; & que d'autrefois on estimoit qu'il y en avoit un million ou davantage.

Cette multitude apporte la disette.

Cette multitude laissa beaucoup d'argent en Italie, & causa aussi beaucoup de disette parce que le gouvernement n'avoit pas pourvu à la subsistance de tant de bouches. De là, naquirent de nouveaux desordres; les vices se multiplierent & il n'y eut plus de sagesse.

Les papes ne conservent presque rien en Italie.

Alors presque toutes les villes de l'église romaine étoient occupées par des tyrans. Lorsqu'en 1353 Innocent VI voulut se faire reconnaître dans les places dont il se croyoit souverain, son légat ne fut reçu que dans Montefiascone & dans Montefalco. Voilà tout ce qui restoit aux papes d'une souveraineté pour laquelle ils avoient bouleversé toute l'Europe. Innocent rendit la liberté à Nicolas, espérant que ce fanatique feroit rentrer Rome sous sa domination: en effet, Nicolas fut encore tribun: mais la noblesse ayant soulevé la populace contre lui, il fut mis en pièces.

Rienzi est tué.

Quand on compare la puissance des papes Pourquoi les papes préféroient Avignon à Rome. rmi les orages de Rome & de l'Italie, aux heffes dont ils jouissoient tranquillement en France; on n'est pas étonné que l'ambition être souverain à Rome cédant à l'avarice, plusieurs aient préféré le séjour d'Avignon.

Cependant les Romains, qui avec de pa- Urbain V & Grégoire XI, invités par les Romains, vont à Rome. ils sentiments, préféroient l'argent à la liberté, invitoient chaque pape à faire sa résidence à Rome. Urbain V, successeur d'Innocent VI, se rendit à leurs instances en 1367; mais en 1370, il revint sous différents prétextes à Avignon, où il ne vécut que trois mois. Grégoire XI, qui fut alors élevé sur la chaire de S. Pierre, eut la même plainte en 1377; & dès l'année suivante, ne s'accommodant pas mieux qu'Urbain d'un séjour où il trouvoit trop de contradictions, il formoit le projet de revenir en France, lorsqu'il mourut. Le séjour d'Avignon étoit beaucoup plus agréable aux papes, parce qu'ils n'y étoient pas moins desirés & qu'ils y étoient plus maîtres. On avoit même fait en France tout ce qu'on avoit pu, pour y retenir Urbain & Grégoire.

Les Romains, qui vouloient fixer enfin Les Romains veulent un pape Italien. le siege apostolique dans leur ville, demandoient un pape qui fût de Rome ou du moins d'Italie: mais parce que sur seize cardinaux

qui composoient le conclave, il n'y eut que quatre Italiens, ils ne crurent pas pouvoir obtenir leur demande s'ils ne menaçoient & ils menacerent.

Les cardinaux
seignirent d'é-
lire Prignano,
Urbain VI.

Les cardinaux, cédant à la violence, élurent Barthélemi Prignano Napolitain, archevêque de Bari. Ils comptoient que cet archevêque ne se prévaudroit pas de cette élection. Ils écrivirent même en France & ailleurs qu'elle étoit nulle, & que leur dessein étoit d'élire un autre pape. Prignano n'en jugea pas de même: soutenu par le peuple, se fit reconnoître sous le nom d'Urbain VI & tous les cardinaux furent dans la nécessité de se soumettre.

Urbain VI qui
veut se croire
pape, aliéne
les esprits.

Urbain aliéna les cardinaux, qu'il devoit ménager. Mal assuré sur le saint siege, forma le projet de détrôner la reine Jeanne qu'il avoit indisposée; & il offrit le royaume de Naples à Charles de Duras. Ce prince se refusa à cette première invitation, ne pouvant encore se résoudre à manquer à la reconnaissance & à la justice.

Les cardinaux
échert à Fon-
di Clément
VII,

Cependant les cardinaux François, s'étant retirés à Anagnia, protestèrent contre l'élection de Prignano, le déclarerent excommunié, intrus, tyran; & se transporterent ensuite à Fondi, pour procéder à une nouvelle élection.

Mais afin de prévenir toute difficulté, ils voulurent engager les cardinaux Italiens à se rendre à eux. Dans cette vue, ils promirent chacun séparément de l'élever sur la chaire de S. Pierre : trompés par cette espérance, les Italiens se rendirent à Fondi, & furent moins de l'élection de Robert, fils d'Amélie, comte de Geneve, qui se fit nommer pape sous le nom de Clément VII.

Alors toute la chrétienté se divisa. Clément fut reconnu en France, en Ecosse, en Irlande, en Savoye, à Naples au moins par la reine Jeanne; & l'Espagne, qui lui fut d'abord contraire, se déclara ensuite pour lui. Urbain avoit dans son parti presque toutes les villes de Toscane & de Lombardie, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, la Prusse, le Danemarck, la Suede, le Norwège & l'Angleterre.

Toute la chrétienté se divisa entre les deux papes.

Pendant que les deux papes troublotent l'église par les excommunications, qu'ils faisoient l'un contre l'autre, l'Italie, où les troubles devoient être plus grands qu'ailleurs, fut le théâtre d'une guerre, dans laquelle les Urbanistes eurent tout l'avantage. Clément, quoique protégé par la reine Jeanne, fut obligé de sortir du royaume de Naples, où le peuple étoit pour Urbain. Il établit son siége dans la ville d'Avignon; & il

Ils se font la guerre & Clément VII se retire à Avignon.

fit d'inutiles efforts, pour soutenir le pape qu'il avoit en Italie.

A la sollicitation d'Urbain, Charles de Duras arma contre Jeanne.

Urbain, dont le caractère violent devoit se montrer de plus en plus dans les succès, déposa Jeanne, la déclarant schismatique, hérétique, & criminelle de leze-majesté. Il se crut enhardi à cette démarche, parce qu'il avoit enfin vaincu les scrupules de Charles de Duras, qui à la sollicitation de ce pontife ne craignit pas de prendre les armes contre sa parente, sa reine & sa bienfaitrice.

Ce pape vouloit obtenir des états pour son neveu.

Urbain, qui songeoit à l'agrandissement de sa famille, vouloit faire avoir la principauté de Capoue & d'autres terres à son neveu François Prignano. Ce fut à cette condition qu'il donna l'investiture du royaume de Naples à Charles de Duras; & pour fournir aux frais de cette guerre, il aliéna une partie des domaines du patrimoine de S. Pierre, & vendit même les calices & les ornements des églises de Rome.

Jeanne cherchant des secours, adopta Louis d'Anjou

Le parti de Charles ne pouvoit manquer de devenir considérable dans un royaume, où il y avoit toujours eu des troubles, & par conséquent, toujours des mécontents. Jeanne se voyant donc trop foible, demanda des secours à la France; & pour en obtenir, elle adopta Louis duc d'Anjou, frère du dernier roi, Charles V. Mais elle n'en reçut point, & elle fut réduite à se livrer à l'usurpateur.

Charles, maître du royaume, consulta Louis de Hongrie sur la manière dont il devoit traiter la reine. Louis répondit de la sorte qu'il étoit à craindre que la reine ne périsse de la mort du roi André; & ce conseil barbare fut suivi. Ainsi finit cette malheureuse princesse, laissant par l'inutile option de Louis d'Anjou, une nouvelle source de guerres & de calamités.

Charles de Duras la fait périr.

En France, Charles VI étoit dans sa douzième année, lorsqu'il monta sur le trône, après la mort de Charles V son père. Le duc de Bourbon, beau-frère du dernier roi, auroit mérité d'avoir la régence; & Charles VI la lui eût donnée, s'il n'eût craint d'irriter ses frères, le duc d'Anjou, le duc de Berry, & le duc de Bourgogne. Il voulut au moins qu'il eût part au gouvernement: mais ses mesures ne purent prévenir les maux que devoient causer l'avarice, l'ambition & la stupidité de ses frères.

Charles V n'a pu prévenir les calamités, qui menaçoient la minorité de Charles VI.

Pour appuyer leurs prétentions, ces princes firent avancer des troupes, qui causèrent de grands désordres aux environs de Paris parce qu'elles étoient sans discipline; & lorsqu'après avoir fait une espèce d'accord entre eux, ils les eurent licenciées, elles commirent encore de plus grands désordres, parce qu'on ne les paya pas. La campagne étoit exposée au brigandage des soldats: on se sou-

Troubles causés par les ordres de Charles VI.

levoit dans les villes : il y avoit, sur-tout, de séditions à Paris : & les princes qui se disputoient l'autorité, n'en ayant pas assez pour rétablir l'ordre, rejetoient les uns sur les autres des maux dont en effet leur conduite étoit la cause. Le plus coupable étoit sans doute le duc d'Anjou, qui avoit été déclaré régent, quoique le moins digne de commander. Adopté par Jeanne, un peu plus de deux mois avant la mort de Charles V, il vouloit gouverner, ou plutôt sacrifier la France, pour s'assurer la conquête du royaume de Naples. Il enleva le trésor que Charles V avoit amassé, & qui étoit plus que suffisant pour les besoins de l'état ; & lorsque le peuple, qui ne l'ignoroit pas, refusa les subsides qu'on lui demandoit, il le contraignit à les fournir, en abandonnant la campagne à la discrétion des soldats. Cependant on portoit la guerre en Flandre, & on avoit à se défendre contre de nouveaux efforts de l'Angleterre.

Charles V fit
une faute en
amassant un
trésor.

Lorsqu'un roi a du superflu, il doit l'employer à des travaux utiles, ou soulager son peuple par la diminution des impôts. Son successeur sera assez riche, s'il est économe, & s'il est prodigue, les trésors, qu'il trouve, le rendront plus prodigue encore. Charles V avoit dont fait une faute.

Cet argent, qu'il avoit amassé, fut une te pour la France, sans être utile à Louis Anjou. Ce prince obtint de Clement VII l'investiture du royaume de Naples, leva des troupes & mourut à Biségliá, après avoir vu sa armée se détruire par la disette & par les maladies. Charles de Duras vainquit en triomphant.

Pendant cette guerre, Urbain, fut tenté abandonner les intérêts de Charles, qui ne pressoit pas de donner la principauté de Naples à François Prignano. Mais ayant eu l'imprudencé de passer dans le royaume de Naples, le roi vint au devant de lui; & le pape s'assura de la personne de son suzerain, lui donnant néanmoins de grandes marques de respect. Urbain s'échappa cependant, & se retira dans la ville de Nocéra; flattant toujours de pouvoir soulever les peuples. Il y fut assiégé. Ses excommunications repousserent mal les attaques de l'ennemi: il fut même en danger d'être trahi: le roi le crut au moins, & il fit mettre à la question six cardinaux & l'évêque d'Aquila. Il sortit enfin de Nocéra, traînant après lui des prisonniers; comme l'évêque d'Aquila avoit à son gré trop lentement, il le fit gorger. Il gagna ensuite le rivage avec ses cardinaux chargés de chaînes, & vint à Gênes, où il en fit périr cinq dans les tour-

Louis d'Anjou échoue contre Charles de Duras.

Charles de Duras assiége Urbain VI. Cruauté de ce pape.

ments. Falloit-il donc que Rome chrétienne eût aussi des Nérons.

Marie, roi de Hongrie après la mort de Louis son pere.

Louis de Hongrie étoit mort quelques années auparavant, & avoit laissé la couronne à sa fille aînée, que les Hongrois proclamèrent sous le nom de *roi Marie*. C'étoit un expédient qu'ils imaginèrent pour concilier les droits de cette princesse avec leur répugnance à se soumettre à une femme.

Des seigneurs offrent la couronne à Charles de Duras.

Mais comme le roi Marie étoit encore mineure, Elisabeth sa mere fut chargée de la régence. Cependant cette princesse ayant donné toute sa confiance à un seigneur, les autres jaloux de cette préférence, se soulevèrent, & offrirent la couronne à Charles de Duras.

Il est assassiné. Sigismond, époux de Marie, monte sur le trône.

1385

Charles accepta. Marguerite, sa femme fit de vains efforts pour l'en dissuader; il partit la même année qu'Urbain s'étoit enfoncé de Nocéra; il fut couronné & assassiné quelques mois après. Sigismond, qui avoit épousé Marie, monta sur le trône, & régna parmi les troubles. Il étoit fils de l'empereur Charles IV, &, par conséquent, frere de Venceslas.

Ladislas, fils de Charles de Duras, est reconnu par Urbain, & Louis,

Marguerite voulant conserver le royaume de Naples à son fils Ladislas, se réconcilia avec Urbain. Ce pape reconnut en effet Ladislas. Ce fut pour Clément VII une raison

ne pas le reconnoître, & il donna l'investiture de ce royaume à Louis, fils de celui que Jeanne avoit adopté. La guerre entre ces deux concurrents dura jusqu'en 1400, que Louis abandonna ses prétentions sur Naples, pour se retirer en Provence.

Le fils de l'adopté, par Clément.

Dans cet intervalle moururent les deux papes : Urbain en 1389, & Clément en 1394. On avoit donc eu deux fois occasion de rendre la paix à l'église : mais ni les cardinaux de Rome, ni ceux d'Avignon, ne la voulurent saisir, chacun se flattant sans doute de monter sur la chaire de S. Pierre. Urbain eut pour successeur Boniface IX, & Clément, Benoît XIII.

Le schisme continue après la mort des papes.

Cependant le schisme jetoit l'église dans une étrange confusion. On ne savoit à qui obéir de deux papes, qui s'excommunioient réciproquement; le clergé, qui se voyoit dépouiller de ses biens, étoit scandalisé de leur avarice; & tout le reste de leur conduite n'édifioit pas davantage le public. Ils mettoient continuellement de nouvelles impositions sur les bénéfices; ils s'en attribuoient la première année du revenu; ils les chargeoient de pensions; ils exigeoient des droits considérables pour la chambre apostolique; enfin ils nommoient à des bénéfices qui n'étoient pas encore vacants, ou plutôt ils

Les papes dépouillent à l'envi le clergé.

les vendoient à ceux qui vouloient d'avance s'en assurer la possession, après la mort du bénéficié; & c'est ce qu'on appelloit des *graces expectatives*. C'est ainsi que pour se faire des créatures, ou pour amasser de l'argent, ces papes dispofoient des biens de l'église. Il arrivoit même souvent qu'un même bénéfice étant donné à plusieurs personnes, on prenoit les armes, & il restoit au plus fort.

C'est sur-tout, dans le royaume de Naples que les abus étoient au comble. Tout-à-tout la proie de deux rois & de deux papes, il étoit déchiré par un double schisme, qui ruinoit également les ecclésiastiques & les laïques. Lorsqu'après la mort de Jeanne, Charles de Duras eut fait reconnoître Urbain VI ce pontife ne se contenta pas de dépouiller les bénéficiés qui s'étoient déclarés pour Clément VII; il les fit encore enfermer dans des cachots, & il exerça sur eux toute sa cruauté.

Ils font un trafic des bénéfices.

Boniface IX, son successeur, fit un trafic scandaleux des biens de l'église. Jean XXI à l'exemple de Clément V, avoit établi les annates, mais pour un temps limité, & encore avoit-il excepté les évêchés & les abbayes. Boniface IX étendit ce droit sur tous les bénéfices, & l'établit pour toujours. L

doit les graces expectatives, & souvent
 mêmes à plusieurs personnes, lorsqu'il
 la présentoit qui vouloient les acheter, ne
 s'achant pas qu'elles avoient été vendues. Il
 n'auroit eu au moins quelque ordre, si la
 date du jour où l'expectative avoit été accor-
 dée, eût pu régler le droit des contendants.
 Mais tantôt il vendoit à plusieurs sous la mê-
 me date; tantôt sous une date postérieure
 avec la clause de préférence; & quelquefois
 révoquoit toutes les expectatives qu'il avoit
 données, afin de pouvoir les revendre en-
 core.

Il en usoit de même, lorsque des béné-
 fices venoient à vaquer. Ses officiers rece-
 voient l'argent & les suppliques de tous ceux
 qui les postuloient; donnant à chacun en
 échange la date du jour qu'il s'étoit pré-
 senté, & abandonnant un bénéfice à une
 multitude de prétendants. Voilà l'origine
 du bureau, qu'on nomme la daterie. Il
 fit un moyen bien commode d'obtenir des
 bénéfices: car il ne faut qu'avoir de l'argent
 & un bon courier.

Les jubilés furent encore un objet de tra-
 vaux pour Boniface. Il accorda à la ville de
 Cologne une année d'indulgence sous la mê-
 me forme que celle de Rome. Il fit la même
 grâce à la ville de Magdebourg; & il y en

Il en font un
 des indulgen-
 ces, & ne pa-
 roissent qu'u-
 ser de leurs
 droits.

eut encore plusieurs autres en Allemagne auxquelles il accorda des indulgences pour certains mois de l'année. Dans tous ces lieux, avoit des collecteurs, pour recevoir une partie des offrandes, que la superstition y portoit de toutes parts. On s'accoutumoit de si fort à tous ces abus, qu'on n'en étoit presque plus scandalisé. On commençoit même à dire, que le pape en vendant les expectatives, les bénéfices & les indulgences, ne faisoit qu'user de ses droits.

Aucune puissance de l'Europe ne pouvoit réprimer ces abus.

Tels étoient les désordres de l'église, cependant il n'y avoit pas dans toute l'Europe un souverain, qui fût capable de les réprimer. On ne pouvoit rien attendre de Venceslas, qui regnoit en Allemagne. L'Espagne, depuis Henri de Transtamare, avoit tousjours été troublée; & ses rois, trop occupés chez eux, prenoient peu d'intérêt à ce qui passoit dans le reste de l'Europe, & ne jouissoient d'aucune considération. La France & l'Angleterre presque toujours en armes, & au moment de les reprendre, ne les quitoient que par épuisement; d'ailleurs la situation de ces deux royaumes étoit déplorable.

L'état de la France étoit déplorable sous Charles

Charles VI avoit pris en 1388 les rênes du gouvernement, & il songeoit à réparer les maux que l'administration des ducs de Be

de Bourgogne avoient causés, lorsqu'en 1392 il tomba tout-à-coup en démence, pour ne voir plus que des intervalles de raison. Ses vassaux, profitant de cette circonstance, se firent une seconde fois de toute l'autorité. Ce règne qui fut long, n'offrit plus qu'une suite de désordres. Il n'y eut point de plan dans le gouvernement; la cour fut remplie de intrigues; les peuples furent foulés; ce n'est encore là que la moindre partie des maux qui désolèrent la France.

En Angleterre, Richard II, fils d'Edouard III, étoit encore mineur, lorsqu'il monta sur le trône; & il avoit aussi trois oncles, à qui le parlement donna la régence. L'administration de ces princes excita bientôt une révolte. Les rebelles s'avancèrent jusques à Londres: la populace leur ouvrit les portes: cette ville offrit l'image d'une place prise d'assaut; & cette guerre civile ne finit qu'après une grande effusion de sang.

Richard enfin gouverna lui-même; mais livré à des favoris qui le flattoient, & tout entier à ses plaisirs, pendant que la France & l'Ecosse lui faisoient la guerre, il se rendit méprisable par sa mollesse, & aliéna entièrement la nation, dont il ne respectoit pas les privilèges. Tantôt par foiblesse il recevoit le serment de ses parlements; tantôt par une mau-

VI.

1392

Et celui de
l'Angleterre
pendant la
minorité de
Richard II.

L'état de l'An-
gleterre n'est
pas meilleur
lorsque Ri-
chard II est
major.

vaife politique il en corrompoit les membre assez aveugle pour se croire plus puiffant lorsqu'un parlement révoquoit les actes que d'autres avoient faits contre fon autorité. Mais il femoit feulement la division dans le royaume, & il animoit pour fa propre part les factions les unes contre les autres.

Ce prince
perd la cou-
ronne.

Cependant il regnoit dans une lâche fécondité, lorsqu'en 1399 des mécontents appellent Henri, fils du duc de Lancaftre fon oncle. Ce prince, à la tête de plus de foixante mille hommes, se rend bientôt maître du royaume. Richard est déposé dans un parlement: il est forcé d'abdiquer lui-même la couronne: il est enfermé dans une prifon; Henri IV ufurpe le trône.

Il perd la
vie.

Quelques partifans de Richard conjurent pour le rétablir, & ils ne firent qu'hâter fa mort. Le parlement l'avoit condamné à perdre la vie, fi quelqu'un armoit en fa faveur. Il mourut en 1408.

Les exactions des deux
papes soulèvent le clergé

Quoique depuis Charles V, l'Europe fut en quelque forte fans souverains, il n'étoit pas possible que les papes formassent toujours impunément de nouvelles entreprises. Le clergé qui vouloit jouir de fes richesses, devoit enfin se soulever contre leur avarice.

Moyens proposés par l'université

L'université de Paris fit les premières démarches, pour rendre la paix à l'église.

93 ses députés représenterent au roi les
aux que produisoit le schisme; & ils pro-
ferent trois moyens pour les faire cesser.
Le premier, étoit une cession que les deux
papes entendoient feroient de leurs droits: le se-
cond, un compromis par lequel ils s'en re-
mettoient au jugement de personnes nom-
mées à cet effet: & le dernier, un concile
général. Charles reçut d'abord favorable-
ment ces remontrances: mais il changea bien-
tôt, & ne voulut plus en entendre parler.
L'université, qu'on refusoit d'écouter dans
cette cause aussi juste, crut devoir faire cesser
ses exercices.

L'université de
Paris pour
faire cesser le
schisme.

1393

Cependant sur de nouvelles remontran-
ces qu'elle fit, les prélats, assemblés à Paris
sur l'ordre du roi, décidèrent tout d'une voix
que la cession étoit l'unique moyen de finir le
schisme. La plupart des princes chrétiens, à
qui l'on communiqua cette décision, l'ap-
rouvèrent comme le parti le plus sage. Il
ne s'agissoit donc plus que de persuader les
deux papes, qui avoient voulu paroître dans
ce dessein de tout sacrifier au bien de la paix:
l'un ni l'autre ne voulut céder.

Le clergé de
France veut
que les deux
papes fassent
une cession de
leurs droits.

Alors une nouvelle assemblée, tenue en
1398, jugea que puisque les deux papes, par
leur opiniâtreté, se rendoient coupables du
schisme, on devoit se soustraire à l'obéissan-

Sur le refus
des deux pa-
pes, la France
se soustrait à
l'obéissance

de Benoît.

1398

ce de Benoît, comme on l'étoit déjà à celle de Boniface. En conséquence, le roi fit publier la soustraction. Ainsi les églises de France se gouvernerent elles-mêmes. Les bénéfices furent conférés par élection. Enfin on n'payea plus d'annates, ni aucun droit au saint siege.

La soustraction n'ayant pas eu une approbation générale, on la leva.

La soustraction étoit certainement le parti le plus raisonnable; & ce moyen eût réussi si toute la chrétienté eût suivi l'exemple de la France. Mais les princes d'Allemagne & le roi d'Arragon ne l'approuvoient pas. Le duc d'Orléans, frere de Charles VI, ne ceffoit de dire qu'il vaut mieux avoir deux papes que de n'en point avoir. L'université de Toulouse pensoit de même: & parce qu'il faut que les mauvais raisonnemens prévalent, même sous les princes qui ont des intervalles de raison, le clergé se divisa: l'université de Paris n'eut plus d'avis; celle d'Orléans, d'Angers, de Montpellier n'approuverent point qu'on fût soustrait; & la soustraction fut levée, à condition néanmoins que Benoît donneroit sa cession, si Boniface donnoit la sienne, ou venoit à mourir.

1403

On revient à la soustraction

1406

L'année suivante, celui-ci étant mort, on lui donna pour successeur Innocent VII; & comme Benoît, malgré sa promesse, n'avoit pas voulu renoncer à la papauté, l'université de Paris fit renouveler la soustraction.

Cependant on continuoit de solliciter les deux papes à la cession, c'est-à-dire, Benoît & Grégoire XII qui venoit de succéder à Innocent VII: mais ils éludèrent toujours; & par leur mauvaise foi ayant aliéné jusqu'à leurs partisans, la plus grande partie de leurs cardinaux les abandonna. Ils les remplacèrent, en faisant chacun de nouvelles promotions. Voyant ensuite que les cardinaux qui s'avoient quittés, convoquoient un concile à Pise, ils en convoquèrent aussi un l'un & l'autre; Benoît à Perpignan, & Grégoire à Avignone, dans la province d'Aquilée. Ces trois conciles se tinrent la même année.

Les deux papes se résolvant à la cession; font abandonnés de leurs cardinaux, qui convoquèrent un concile à Pise.

1408

Un autre schisme divisoit alors l'empire: l'empereur Venceslas, quoique déposé, continuoit d'avoir un parti. Il étoit même reconnu par plusieurs peres du concile de Pise; tandis que Robert, électeur palatin, qu'on avoit nommé à sa place, avoit pour lui Grégoire XII qu'il reconnoissoit. Mais il commençoit d'aliéner les Allemands, & il avoit d'autant moins d'autorité qu'il venoit d'échouer dans la guerre contre Jean Galéas Visconti, à laquelle presque toute l'Europe avoit pris part.

Troubles dans l'empire

Le concile de Pise fut composé d'un grand nombre d'évêques, d'abbés, de docteurs, & de plusieurs ambassadeurs de presque tous les princes chrétiens. Si vous considérez comment

Le concile de Pise déposa Grégoire & Benoît.

les papes se sont faits pendant plusieurs siècles, vous aurez de la peine à dire comment ils devoient se faire; car vous ne trouverez que des usages qui ont varié suivant les temps. Aussi étoit-il difficile de juger de quel côté le droit se trouvoit. Le concile jugea la chose si obscure, qu'il ne la mit seulement pas en question. Il condamna & déposa Grégoire & Benoît, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer au pontificat, & qu'ils devenoient les auteurs du schisme par leur obstination.

Les cardinaux de Pise élisent Alexandre V.

On croiroit qu'après ce jugement, il appartenoit au concile seul de procéder à l'élection de celui qui pouvoit occuper canoniquement le saint siege: car enfin les droits des cardinaux, quels qu'ils soient, devoient disparaître devant une assemblée qui représentoit l'église. Cependant les cardinaux entrés au conclave au nombre de vingt-quatre, élurent Pierre Philarge, frere mineur qui prit le nom d'Alexandre V.

Et on eut trois papes.

Alexandre fut reconnu dans presque toute la chrétienté: cependant Benoît étoit encore pape en Arragon, en Castille, en Ecosse; & Grégoire dans le royaume de Naples, dans une partie de l'Italie; & en Allemagne l'empereur Robert continua d'être pour lui. Il y eut donc trois papes; & ceux qui per-

ient comme le duc d'Orléans , devoient
tre contents.

La plupart néanmoins des princes &
es prélats Allemands reconnurent Alexandre,
parce qu'il leur accorda toutes sortes de gra-
es & toutes sortes de dispenses contre tou-
es regles. Ils formoient même une conspi-
ation pour ôter l'empire à Robert , parce
ue ce prince s'obstinoit à reconnoître encore
Grégoire XII: mais Robert mourut en 1410, &
Alexandre V étoit mort quelques jours au-
aravant. Ce pontife septuagénaire avoit au-
menté les désordres, en disposant de tout
sans discernement. Les cardinaux du concile
de Pise élurent Balthasar Cossa, qui se fit
ommer Jean XXIII.

Abus sous
Alexandre V,
à qui succède
Jean XXIII.

Balthasar, dans sa première jeunesse, quoi-
qu'il fût déjà clerc, avoit fait le métier de
orfèvre, pendant les guerres de Naples. S'é-
tant ensuite attaché à Grégoire IX, il vendit
les bénéfices, des expectatives, des indul-
gences, & s'enrichit. Enfin le pape, son
protecteur, lui donna la légation de Bologne,
parce que c'étoit une ville à conquérir. Il
la conquit en effet, la gouverna en con-
quérant, s'en attribua tous les revenus, &
chargea le peuple d'impôts, qu'il exigeoit
avec la dernière rigueur.

Ce que Jean
XXIII avoit
été auparavant.

Sous le pontificat d'Alexandre, il avoit
contribué à chasser de Rome les troupes de

Jean, en
guerre avec

Ladislas, est
force à la
paix.

Ladislas, qui s'étoit rendu maître de cette ville. Devenu pape, sans renoncer à sa première profession, il se joignit à Louis II d'Anjou, marcha contre Ladislas, le défit & revint triomphant à Rome. Mais Louis, abandonné de ses troupes qu'il ne pouvoit payer, ayant été contraint de s'en retourner en Prøvence, Ladislas vint jusqu'aux portes de Rome; & Jean fut dans la nécessité de faire la paix. Grégoire, qui lui fut sacrifié, se retira dans le château de Rimini sous la protection de Charles Malatesta. Il n'étoit presque plus reconnu que là, & cependant il publia encore des bulles, avec toutes les prétentions d'un chef de l'église.

Il abandonne
Rome au roi
de Naples.

L'humiliation de cet antipape fut tout l'avantage que Jean retira de son traité de paix; car bientôt obligé d'abandonner Rome à Ladislas, il s'enfuit en Lombardie.

Il se met sous
la protection
de Sigismond,
& consent à
la convoca-
tion d'un con-
cile.

Sigismond, roi de Hongrie, prince actif, ferme, courageux, & bien différent de son frere Venceslas, étoit alors empereur. Jean rechercha son alliance contre le roi de Naples, qui étoit leur ennemi commun; & il convint avec lui de convoquer, pour la réforme de l'église, un concile général, se faisant un mérite d'entrer dans les vues des peres de Pise, qui avoient ordonné qu'il en seroit tenu un dans trois ans, & comptant

que la protection de l'empereur devoit l'assurer sur le saint siege.

Le pape eût bien voulu que le concile eût été tenu dans quelque ville d'Italie, parce qu'il auroit pu s'en rendre maître. Par une raison semblable, Sigismond vouloit qu'il eût été tenu en Allemagne. Cela étoit même à souhaiter pour la paix, que ce prince desiroit sincèrement, & à laquelle il pouvoit seul travailler avec succès. Il choisit Constance au grand mécontentement du pape, qui craignant de se rendre suspect, n'osa pas montrer toute sa répugnance.

Sigismond choisit Constance pour le lieu du concile.

Le concile étoit convoqué pour le premier novembre 1414, lorsque Ladislas mourut. Jean alors eût voulu ne s'être pas tant avancé, parce qu'il n'avoit plus le même besoin de l'empereur. Il se trouvoit même dans des circonstances favorables, pour se rétablir dans Rome, & pour renouveler toutes les prétentions du saint siege sur le royaume de Naples. Le concile devenoit donc aussi inutile à Jean, qu'il pouvoit être utile à l'église. Mais il n'étoit plus temps de reculer, & il fallut partir.

Jean se repent d'avoir consenti à la tenue d'un concile.

Le concile de constance s'ouvrit le 5 novembre 1414, & ne fut terminé que le 22 avril 1418. Jean eut bientôt lieu de con-

Le concile force Jean à donner la cession.

1414

noître qu'il s'étoit donné des juges. Il couroit des bruits sur son élection, qu'on soupçonnoit de n'avoir pas été faite avec une entière liberté; & on répandoit un mémoire dans lequel il étoit accusé de toute sorte de crimes. Les peres supprimerent ces accusations pour ne pas déshonorer le saint siege: mais ils jugerent que Jean devoit, ainsi que Grégoire & Benoît, renoncer au pontificat. Contraint de se soumettre, il donna sa cession & s'enfuit. On le somma inutilement de revenir.

 Il le dépose.

Sigismond fit mettre au ban de l'empire Frédéric, duc d'Autriche, qui avoit favorisé l'évasion du pape, & fit marcher quarante mille hommes pour se saisir des états de ce prince. Frédéric dès-lors ne songea qu'à se réconcilier avec l'empereur; & Jean se vit bientôt arrêté prisonnier dans Ratolfzell, ville de Suabe à deux lieues de Constance. Il fut ensuite déposé comme schismatique, simoniaque, scandaleux & dissipateur des biens de l'église.

 Election de
 Martin V.

Grégoire envoya sa démission. Quant à Benoît, il persista dans son opiniâtreté, quoique abandonné des princes & des peuples de son obédience; il ne fut plus pape qu'à Péniscole, ville du royaume de Valence. On le condamna, & on élut Odon Colonne, qui prit le nom de Martin V.

Cependant le schisme ne finit pas encore. Fin du schisme.
 Alphonse d'Arragon, mécontent de Martin V, revint à Benoît, qui eut un successeur nommé Clément VII. Mais Alphonse s'étant réconcilié avec le pape, Clément, dans la nécessité de céder, se désista de tous ses droits prétendus. Jean étoit mort depuis quelques années.

L'Angleterre & la France avoient peu contribué à rendre la paix à l'église. Ces deux royaumes déchirés par des guerres intestines, s'armoient encore l'un contre l'autre pour leur ruine réciproque. La guerre continuoit entre la France & l'Angleterre.

Nous avons vu qu'à la fin du quatorzième siècle, Henri IV avoit usurpé la couronne de Richard II: il n'en jouit pas tranquillement. Toujours en danger d'être précipité du trône, à peine avoit-il dissipé une conspiration, qu'il s'en formoit une nouvelle. Pendant qu'il fait la guerre au roi d'Ecosse, pour le forcer à lui rendre hommage, les Gallois se soulèvent; & bientôt les François profitant de ces circonstances, lui enlèvent des places dans la Guienne, & font des courses jusques sur les côtes d'Angleterre. Henri cependant obtenoit que difficilement des subsides; & souffroit d'autant plus d'oppositions dans les parlements, qu'il vouloit se rendre absolu, & qu'il aliénoit les esprits par sa cruauté. C'est

ainsi qu'il regna jusqu'en 1413, qu'il laissa couronne à Henri V, son fils.

Sageffe de son
fils Henri V.

Henri V s'éleva tout-à-coup à une puissance à laquelle son pere n'avoit pu parvenir: aussi tint-il une conduite bien différente. Il écarta de lui tous ceux qui jusqu'alors ne voient été que les compagnons de ses plaisirs: il se fit un devoir d'attirer à sa cour des personnes, dont les lumieres & les vertus étoient reconnues: il en forma son conseil: il donna les charges au mérite: enfin il tint un parlement, non pour faire recevoir des ordres comme des loix; mais pour travailler de concert avec la nation à la réforme des abus. Telles furent ses démarches, dès la premiere année de son regne. Il n'y eut qu'une seule conspiration contre lui, & bien tôt on se soumit à un prince, qui vouloit regner pour faire le bonheur de son peuple. Henri eût été plus grand, s'il se fût borné à cet objet: mais son ambition, qui sera toujours neste à la France, devoit l'être encore à l'Angleterre.

L'aveuglement des rois de France empêchoit le gouvernement féodal de s'éteindre.

Il faudroit entrer dans bien des détails pour faire voir quels étoient alors les malheurs de la France. Considérons les dans leurs causes; ce sera la voie la plus courte, & la plus instructive.

Pendant que les rois détruisoient d'un côté le gouvernement des fiefs, ils le rétab-

ont de l'autre, en donnant à leurs cadets
 grands domaines avec tous les droits féo-
 x. Ils auroient acquis de bonne heure une
 grande puissance, & ils auroient prévenu
 les troubles, si conservant toutes les
 terres qu'ils réunissoient à la couronne, ils
 ne les avoient donné pour apanage aux princes du
 sang que des honneurs & des revenus. Assez
 jaloux pour tenir une conduite différente,
 ils démembrent continuellement leurs do-
 maines, pour créer de nouveaux vassaux &
 de nouveaux ennemis. Par un amour mal
 entendu, ils sembloient vouloir que tous leurs
 vassaux fussent des seigneurs puissants: ils ne pré-
 voient pas que l'ambition les armeroit les uns
 contre les autres; ni que la puissance de tant
 de princes feroit le malheur des peuples, &
 le droit à la ruine même de la famille royale.
 On vit les effets de cette conduite sous Charles
 V: alors le royaume fut un théâtre de guer-
 re, de crimes, de calamités; & les princes
 de sang, sacrifiant à la discorde jusqu'à leurs
 propres intérêts, mirent eux-mêmes la cou-
 ronne de France sur une tête étrangère.

Jean, duc de Berri, Philippe le Hardi, duc
 de Bourgogne, oncles du roi, & Louis duc
 d'Orléans, son frere, s'arrachent tour-à-tour
 la régence. Le roi étoit à plaindre; les peu-
 ples étoient malheureux; & les régents tou-
 jours enveloppés dans les pièges qu'ils se ten-

Ce fut la cau-
 se des calami-
 tés de la Fran-
 ce.

doient mutuellement, n'étoient que des chefs de factieux, armés pour leur ruine réciproque. La France se divisoit : il se formoit des parties de toutes parts : les factions déchiroient sur tout la capitale : elles y dominoient tour-à-tour & elles commandoient sous le nom d'un seigneur verain, qu'elles s'enlevoient l'une à l'autre. Vous pouvez juger des maux qu'elles causoient si vous considérez que leurs chefs étoient des princes, qui avoient des états & des armées. Philippe le Hardi sur-tout étoit puissant ; car il réunissoit à la Bourgogne, les comtés de Flandre, d'Artois, de Rétel, Nevers, &c., qu'il tenoit de Marguerite sa femme, fille unique du comte de Flandre.

Isabelle de
Baviere y con-
tribua.

Ce n'étoit pas là les seuls ennemis, que la France nourrissoit dans son sein. Isabelle de Baviere, femme de Charles VI, avare, ambitieuse, vindicative, dénaturée, fut encore un plus grand fléau. Elle se mêla du gouvernement, elle entra dans toutes les intrigues, & sacrifia le dauphin son fils à son ressentiment. Telles furent les causes de ces malheurs de la France. La démence de Charles VI, qui en fut l'instrument, n'auroit pu être aussi funeste, si les princes du sang eussent eu moins de puissance, ou plus de vertus : mais ils ne connoissoient que la force, & se livrèrent à des crimes.

Jean Sans-
peur se rend

Philippe le Hardi mourut en 1404. Jean son fils, dit Sans-peur, également amb

mais plus enhardi au crime, étoit en-
plus puissant; car il avoit de Margueri-
e Baviere, sa femme, le Hainaut, la
lande, la Zélande, &c.

Quoiqu'alors en France toute l'autorité fût
entre les mains du duc d'Orléans, & de la
re Isabelle, ils étoient mal obéis: on crioit
universellement contre leur administration; & le
contentement du peuple de Paris leur étoit
inconnu, qu'à l'approche du duc de Bourgo-
gne, ils se retirèrent à Melun. On négocia:
le duc Sans-peur feignit de se réconcilier; &
peu après il fit assassiner le duc d'Orléans.

Le roi, n'étant pas assez puissant pour pu-
nir le coupable, lui donna des lettres d'abo-
lition: le duc de Bourgogne, maître de Pa-
ris, osa, non-seulement, avouer ce meurtre: il
fut encore faire tenir une assemblée, dans
laquelle un docteur, nommé Jean Petit, en-
treprit de le justifier. Dans ces temps mal-
heureux on étoit si fort familiarisé avec les
docteurs, qu'on trouvoit toujours des raisons
des docteurs pour les excuser. Jean Pe-
toutint qu'il y a des cas où l'homicide
est permis; il le prouva par douze raisons,
à l'honneur des douze apôtres; & conclut
que l'assassinat du duc d'Orléans avoit été une
action juste & louable.

Quelque puissant que fût le parti du duc
de Bourgogne, Charles, fils aîné du duc
d'Orléans, en avoit un considérable, qu'on

maître de Pa-
ris, & fait as-
sassinier le duc
d'Orléans.

Le docteur
Jean Petit en-
treprend de
justifier ce
crime.

Deux factions
déclinent la
France.

nommoit la faction des Armagnacs, du nom du comte d'Armagnac, beau-père de Charles. La guerre civile s'alluma donc; et dura plusieurs années: & le roi entraîné tour-à-tour d'une faction dans une autre, marcha avec le duc de Bourgogne contre le duc d'Orléans, & ensuite avec le duc d'Orléans, contre le duc de Bourgogne.

Les Armagnacs, qui traînoient Charles VI après eux, eurent des avanrages. Le parti des Bourguignons s'affoiblissoit, & Jean Sans-Peur négocioit tout-à-la-fois avec le roi d'Angleterre pour en avoir des secours, & avec le roi de France pour obtenir la paix.

Henri V voulant profiter de ces troubles, elles font la paix.

C'étoit les commencemens du regne de Henri V. Ce prince qui réunissoit les vœux de sa nation, pouvoit être assez puissant pour recouvrer, pendant les troubles de France, tout ce qu'on avoit enlevé aux Anglois depuis le traité de Brétigni. Il vint même d'en demander la restitution par ses ambassadeurs; & on n'ignoroit pas qu'il se seroit mis en état de soutenir par les armes cette première démarche. Il étoit donc à désirer que les princes François suspendissent au moins leurs querelles. Heureusement ils consentirent pour cette fois leurs vrais intérêts & les Armagnacs permirent au roi d'accorder la paix au duc de Bourgogne.

La paix avoit été faite à propos : car la
 ne année, Henri descendit en Normandie,
 gèa & prit Haifleur. Mais son armée
 prit si fort par les maladies, que ne se cro-
 it pas en état de faire d'autres entreprises,
 marchoit à Calais pour prendre ses quar-
 s d'hiver, lorsque les François lui offri-
 t la bataille dans la plaine d'Azincourt.

Henri V com-
 mence la
 guerre.

Remarquez, Monseigneur, combien le mê-
 peuple est quelquefois différent de lui mê-
 ; & cherchez-en la cause. Avant Char-
 V, les François ne paroissent devant
 Anglois, que pour être défaits. Tout
 gèa, lorsque ce prince fut sur le trône:
 t change encore, lorsqu'il n'y est plus,
 il en est d'Azincourt, comme de Poi-
 s & de Créci. Dans cette bataille, les
 François encore en plus grand nombre, fu-
 t encore vaincus & la déroute fut égale.

Il défait les
 François dans
 la plaine d'A-
 zincourt.

Cependant il n'étoit pas aussi aisé de con-
 érir la France, que d'y remporter des vic-
 res. Henri pouvoit perdre ses premiers
 antages, parce que l'Angleterre pouvoit se
 fer de donner continuellement des subsides:
 e devoit au moins craindre pour sa liber-
 , si son roi revenoit conquérant d'un grand
 yaume. Ainsi c'est en Angleterre que Hen-
 trouvoit les plus grands obstacles à la con-
 ète de la France. Quoique son armée fût

Dans l'ima-
 puissance de
 soutenir les
 premiers suc-
 cès, il repassa
 la mer.

victorieuse, elle étoit ruinée; & il fut obligé de repasser la mer.

Jean Sans-peur le reconnoît pour roi de France.

1416

Les divisions des princes François étoient sa principale ressource. En effet, il acquiescent bientôt un allié puissant dans le duc de Bourgogne, qui le reconnut pour roi de France & qui jura de contribuer de toutes ses forces à le mettre en possession de ce royaume. Ce duc, en effet, ne négligeant rien pour soulever les peuples, prit les armes sous prétexte de délivrer Charles VI de la captivité, où tenoient ceux qui avoient le gouvernement.

Isabelle s'unie à Jean Sans-peur.

Sur ces entrefaites, Isabelle, convaincue d'une intrigue galante, est envoyée à Tours. Le duc de Bourgogne, qu'elle imploro, délivre; & aussitôt elle entreprend de faire valoir une vieille ordonnance, par laquelle le roi l'avoit déclarée régente: unie avec le duc de Bourgogne, elle devint ennemie ouverte de Charles dauphin; elle étoit d'ailleurs irritée contre ce prince, parce qu'il avoit enlevé pour les besoins de l'état, les trésors qu'elle avoit accumulés; & pour se venger elle juroit la perte de son propre fils.

Le comte d'Armagnac, Henri V, Jean Sans-peur, & Isabelle s'arrogent en même temps toute autorité.

La France alors avoit bien des maîtres & tout autant d'ennemis. Le comte d'Armagnac, fait connétable & surintendant des finances, étoit à Paris, d'où il gouvernoit sous le nom de Charles VI. Henri V, qui se disoit roi de France, conquéroit ou ravageoit

voit la Normandie ; & pendant que Jean sans-peur portoit par lui-même ou par ses lieutenants la guerre dans plusieurs provinces, Isabelle, en qualité de régente, cassoit le chancelier, le connétable, le parlement de Paris, & créoit d'autres officiers & d'autres cours souveraines.

Cependant le duc de Bourgogne se rend maître de Paris. Il y fait son entrée avec la reine. Le comte d'Armagnac & tous ses partisans sont massacrés. Le dauphin, qui s'échappe, fuit à Melun ; & Charles VI est sous la puissance d'Isabelle qu'il avoit bannie.

Jean & Isabelle sont maîtres de Paris.

Le dauphin, prenant la qualité de lieutenant général, que son pere lui avoit donnée l'année précédente, établit sa résidence à Poitiers. Il y créa un parlement ; & de-là, il parcouroit les provinces où il conservoit quelque autorité. Mais il y avoit presque par-tout des partis contraires.

Le dauphin retiré à Poitiers, crée un nouveau parlement.

La confusion, qui regnoit dans le royaume, paroissoit le livrer au roi d'Angleterre ; lorsque le duc de Bourgogne, ouvrant les yeux sur ses propres intérêts, se réconcilia avec le dauphin, & il fut la victime de sa confiance. Quelque temps après, s'étant rendu à Montereau en Champagne, pour concerter les moyens de repousser les Anglois, il fut assassiné par les gens du dauphin & sous ses yeux. Ce meurtre est raconté si différem-

Jean Sans-peur, qui se réconcilie avec le dauphin, est assassiné.

ment, qu'on ne peut pas affurer que le dauphin en ait été complice : mais il seroit encore plus difficile de prouver qu'il ne l'a pas été.

Les ennemis du dauphin en font plus animés contre lui.

Il étoit coupable au moins aux yeux de ses ennemis. Les Bourguignons, maître dans plusieurs villes, dominoient, sur-tout dans Paris. Les principaux officiers de la cour du parlement & de la ville, qui avoient montré leur dévouement pour le dernier duc de Bourgogne, devoient craindre de voir l'autorité entre les mains d'un prince, contre lequel ils s'étoient ouvertement déclarés. Ils conspirèrent donc la perte du dauphin & ils s'offrirent à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui avoit la mort d'un pere à venger.

Isabelle lui ôte la couronne pour la mettre sur la tête de Henri V.

Tout cela eût produit une guerre civile & peut être que Henri V n'eût fait des conquêtes que pour s'épuiser, & pour forcer enfin les François à se réunir contre l'ennemi commun. Mais Isabelle ne pardonnoit pas à un fils qu'elle avoit outragé, parce qu'elle ne croyoit pas que ce fils fût capable lui-même de lui pardonner. Cette marâtre se liguoit tout à-la fois avec Philippe & Henri ; & abusant d'un roi automate qu'elle faisoit mourir, elle enleva la couronne au dauphin pour la mettre sur la tête du roi d'Angleterre. Charles VI donna à Henri sa fille Mar

erite, le déclara son successeur & légitime héritier, à l'exclusion du dauphin & de sa famille royale, & le chargea en même temps du gouvernement du royaume. Cet étrange traité fut signé à Troyes, & même approuvé par les états; tant les désordres précédents avoient confondu les droits & les lois. Isabelle qui l'avoit dicté, eut la honneur d'y survivre quinze ans, haïe des François méprisée des Anglois.

Henri V & Charles VI moururent dans le cours de l'année 1422, lorsqu'ils faisoient la guerre au dauphin. Les deux freres du roi d'Angleterre eurent la régence, le duc de Bedford à Paris, & le duc de Gloucester à Londres. Leur neveu, Henri VI, enfant de six mois, fut proclamé roi dans les deux royaumes: le dauphin, Charles VII, se fit couronner à Poitiers. Pendant les troubles du regne de Charles VI, le parlement, que Philippe le Bel avoit rendu sédentaire, devint perpétuel, parce qu'il se tint de lui même sans discontinuation.

La guerre se faisoit avec des avantages alternatifs, mais bien plus grands de la part des Anglois, lorsque la méintelligence se mit entre le duc de Bourgogne & le duc de Berbourg. Elle fut occasionnée par Jacqueline, comtesse de Hainaut & de Hollande, qui, mécontente du duc de Brabant son mari, se fit

1420

Henri VI
proclamé
dans les deux
royaumes.
1422

Méintelligence
entre
les régens &
Philippe le
Bon duc de
Bourgogne.
1424

enlever; & qui ayant fait casser son mariage par l'antipape Benoît XIII, épousa le duc de Gloucester, frere du duc de Betfort & régent d'Angleterre. La guerre que le duc de Gloucester entreprit pour s'emparer du Hainaut, fut une diversion d'autant plus favorable à la France, que le duc de Bourgogne prit le parti du duc de Brabant, son cousin germain. D'ailleurs le duc de Betfort ne tira plus de secours de l'Angleterre dont les forces étoient portées dans le Hainaut. Enfin la minorité de Henri VI faisoit déjà naître des dissentions, qui préparoient de grands défordres.

Jeanne d'Arc
délivre Orléans
& fait sacrer Charles
VII à Rheims.

1429

Cependant, Orléans assiégé, étoit sur le point de tomber au pouvoir des Anglois, & Charles n'auroit plus eu d'autre ressource, que de se retirer au de-là de la Loire; lorsque Jeanne d'Arc, connue sous le nom de Pucelle d'Orléans, se dit envoyée de Dieu pour faire lever le siege de cette ville, & pour faire sacrer le roi à Rheims. Elle tint en effet parole; & le roi fut sacré le mois de juillet de la même année. Vous vous souvenez de dieu Neptune, du premier Africain, & de la biche blanche de Sertorius.

Les Anglois
brûlent Jeanne
d'Arc comme
magicienne.

Cette héroïne, dont le courage méritoit au moins d'être respecté, tomba quelque temps après entre les mains des Anglois, qui manquant tout-à-la-fois au bon sens &

roit des gens, la firent brûler comme magicienne. Il est vrai que les François n'étoient pas moins grossiers : car on avoit attribué la maladie de Charles VI à des sortilèges, & on avoit fait venir un magicien pour le guérir.

Les circonstances deviendront tous les jours plus favorables pour le roi de France. Le duc de Bourgogne se réconciliera avec lui, & les Anglois perdront le duc de Berfort, seul capable de soutenir la guerre. Quelques années après, le duc de Gloucester succombera sous la faction qui lui est contraire, & sera étranglé dans sa prison. Henri VI, d'une santé & d'un esprit foibles, abandonnera le gouvernement. On ne cessera de crier contre les ministres. Il s'élevra une longue & sanglante guerre entre les maisons de Lancastre & d'Yorck, qui viennent toutes deux d'Edouard III. Henri passera du trône dans la tour de Londres, & le duc d'Yorck sera couronné. Voilà les principales causes de la révolution, qui rendra la couronne de France à son légitime maître: c'est en Angleterre qu'il faut les chercher. Charles VII reconquerra son royaume, ou, pour parler plus exactement, les Anglois le perdront, & ne conserveront que Calais.

Charles mourut en 1461, la même année que Henri fut détrôné. S'il a d'abord été

Les troubles d'Angleterre rendent la couronne à Charles VII.

1461

malheureux, il fut ensuite heureux : c'est tout ce qu'on peut dire. En effet, il fut heureux au point, qu'étant plus à ses plaisirs qu'à ses devoirs, il eut pour maîtresse une femme qui s'intéressoit à sa gloire. C'étoit Agnès Sorol ; elle a mérité des éloges que votre précepteur ne peut ni ne veut lui refuser. Elle eut l'ambition d'être aimée d'un roi, c'est une foiblesse : mais elle ambitionnoit encore plus que son amant fût digne de trône : elle le portoit au grand malgré lui-même, & lui reprochoit de préférer l'amour à la gloire. Cependant si Agnès eût pensé comme Alix Perrers, que seroit devenu Charles ?



CHAPITRE II.

De ce que le concile de Constance à fait pour l'extirpation des hérésies & des abus de l'église.

LES guerres ne sont pas les seuls maux, que devoient produire les différens entre le sacerdoce & l'empire : il devoit encore en naître des hérésies. Les papes jouissoient presque sans contestation des droits qu'ils s'étoient faits. L'usage étoit un titre suffisant pour eux, dans des temps où l'ignorance ne permettait pas de remonter aux premiers siècles de l'église, on jugeoit du droit par les abus mêmes, dont on voyoit des exemples ; & où communément on avoit pour toute règle : *Cela s'est fait, donc cela se peut faire encore.*

Les papes auroient dû user avec ménagement de leur puissance, puisque les fondemens en étoient si peu solides. Ils devoient craindre de forcer enfin les hommes à chercher des lumières. Comment ont-ils pu penser qu'ils pourroient toujours aller impuné-

Les abus étoient devenus des droits

En ne gardant aucun ménagement, les papes soulèvent les princes, les peuples & le clergé même.

ment d'usurpation en usurpation ? étoit-il difficile de prévoir que l'avarice au moins leur opposeroit des obstacles ? cependant vous avez vu quelles ont été les entreprises de Boniface VIII contre Philippe le Bel, & de Jean XXII contre Louis de Bavière. Il fallut résister alors : il fallut, par conséquent s'instruire & on tenta de marquer des limites entre les deux puissances.

Les papes ne se contenterent pas d'avoir forcé les princes à défendre des droits qui avoient été si souvent abandonnés au saint siége : ils aliénèrent encore le clergé, parce que, depuis Clément V, les exactions devinrent toujours plus onéreuses ; & ils scandalisèrent, par un trafic honteux des choses les plus saintes, ceux à qui il restoit quelques idées saines. Il devoit donc arriver un temps, où le pape seroit seul contre tous.

Pour combattre les abus, on attaque l'autorité légitime des papes, & même le dogme.

 Mais on n'étoit pas assez éclairé pour méditer des questions aussi difficiles, enveloppées de ténèbres de tant de siècles, & obscurcies encore par des passions d'autant plus aveugles, qu'elles étoient mues par un plus grand intérêt. On passa donc d'une extrémité à l'autre : pour combattre la puissance usurpée des papes, on contesta l'autorité qui leur appartient légitimement ; & tombant d'erreur en erreur,

attaqua le dogme, parce que les papes défendoient.

Marfile de Padoue & Jean de Gand, écrivirent pour défendre les droits de Louis de Bavière, nierent la primauté du pape, soutinrent que tous les évêques sont égaux, ont la même autorité, & avancerent qu'il appartient à l'empereur de corriger, de destituer les papes, de gouverner l'église pendant la vacance du saint siege. Jean XXII condamna cette doctrine, qui détruit la hiérarchie ecclésiastique, & qui transporte à l'empereur les prérogatives du sacerdoce. Mais il condamna encore cette proposition: *ni le pape, l'église ne peut punir de peines coactives, si l'empereur ne lui en donne la permission.* Cependant il est certain que les peines coactives appartiennent qu'à la puissance temporelle, que Jésus-Christ ne les a pas données à l'église.

Plus on contestoit les prétentions des papes, plus ils faisoient d'efforts pour les établir; & à cet effet ils donnoient continuellement de nouvelles constitutions. Clément VI, par exemple, avoit publié un gros recueil de celles qu'il avoit faites: cependant au moment de sa mort, il ordonna de les supprimer, parce qu'il les jugea trop contraires à la simplicité apostolique. Mais ce fut une raison pour son successeur, Jean XXII, de

Erreurs de Marfile de Padoue, & de Jean de Gand.

Les papes donnoient des constitutions pour défendre leurs prétentions ou pour en établir de nouvelles,

les conserver, car elles l'autorisoient de toutes les exactions. Il ordonna donc une bulle de les enseigner dans toutes les écoles. Il en fit lui-même qu'il disoit utiles & salutaires, *a cagion d'ell' utilita grande, che recavano alla sua corte*, dit Giannone; & parce qu'il les ajoutoit sans ordre aux Clémentines, on les nomma *Extravagantes*. Ces sortes de décrétales se multiplièrent encore dans la suite: elles portoient les principes de Gratien, & tendoient à consacrer des abus.

Mais plus ils faisoient d'efforts, plus ils invitoient à combattre leurs prétentions.

Toutes ces démarches des papes étoient bien imprudentes, dans un temps où les souverains portoient impatiemment le despotisme de la cour de Rome, où les peuples se soulevoient contre les richesses & le luxe du clergé, où le clergé lui-même étoit las de se voir continuellement dépouiller par les papes; & où des hommes commençoient à raisonner sur les droits du saint siege. Elles devoient naturellement inviter à combattre des abus, qui croissoient tous les jours, & exposer, par conséquent, à porter une main téméraire jusques sur l'autel.

Elles étoient sur-tout odieuses aux Anglois.

C'est en Angleterre sur-tout, que la domination des papes étoit devenue odieuse. L'autorité royale n'y étoit pas à l'abri de leurs entreprises. Le peuple murmuroit contre le denier de saint Pierre, & les autres in-

sitions de la cour de Rome. Les parlements se souvenoient que les papes avoient lié les rois du serment d'observer les chartes : ils les regardoient comme les appuis du despotisme. Enfin les grands qui s'étoient séparés des biens des églises, auroient desiré de ne plus craindre les censures ecclésiastiques : on étoit donc sûr de se faire un grand parti, si on s'élevoit contre les prétentions du pape & du clergé. Il faudroit tonner, si, dans de pareilles circonstances, ces biens n'avoient pas été attaqués, & il seroit encore plus étonnant, qu'on se fût contenu dans de justes bornes.

C'est sur la fin du regne d'Edouard III, & quelque temps avant le schisme, que Jean Wiclef, docteur d'Oxford, combattit la juridiction des évêques, & l'autorité que les papes s'arrogent sur le temporel. Il rencontra sur Marsile de Padoue, sur Jean de Gand, & sur tous ceux qui avoient écrit contre la puissance ecclésiastique.

Doctrin de Wiclef.

Confidérant les richesses des ecclésiastiques, & les voies par lesquelles ils les avoient acquises, il soutint qu'il est contre l'écriture qu'ils aient des biens temporels; que le prince ne peut les leur enlever pour des causes légitimes; qu'il doit les employer aux besoins de l'état, plutôt que de mettre des impôts sur le

peuple ; & qu'il faut ramener le clergé à première pauvreté.

Considérant de même les abus qu'il marquoit dans les ordres religieux ; il qu'en se faisant moine, on devient incapable d'observer les commandements Dieu ; qu'on cesse d'être chrétien ; & que les saints ont péché, en instituant des ordres monastiques. Bientôt ne sachant plus où s'arrêter, il attaqua les dogmes mêmes, & nia la présence réelle dans le sacrement de l'eucharistie. Cependant il étoit si fort soutenu par la noblesse & par le peuple, que les deux premiers conciles qui se tinrent en Angleterre pour examiner sa doctrine, n'osèrent rien prononcer contre lui. Il ne fut condamné qu'au troisième, tenu en 1382 & dans le quatrième en 1396, qui examina les ouvrages de cet hérésiarque, publiés après sa mort. L'un de ces conciles condamna vingt-quatre propositions, dix comme hérétiques, quatorze comme erronées, & l'autre en condamna dix-huit.

Ses sectateurs
causent des
troubles.

Cependant les Wicléfistes, nommés autrement Lollards, formèrent un parti considérable, qui causa souvent des troubles. Les maximes contre les richesses & la puissance des ecclésiastiques ne pouvoient manquer de plaire au peuple. Aussi depuis ce temps

nombre des communes proposa souvent au de se saisir des biens du clergé.

Les écrits de Wiclef ayant été portés en même, eurent bientôt des partisans dans l'université de Prague, que l'empereur Charles IV avoit fondée. Jean Hus fut le premier à déclarer pour les opinions de cet hérésique sur le clergé. Le pape, les cardinaux & les évêques furent les objets de ses déclarations; & Jean XXIII ayant publié en 1412 une croisade contre Ladislas, Jean Hus saisit cette occasion pour écrire & prêcher contre les croisades & contre les indulgences.

Il n'est pas douteux, qu'il n'y eut alors des abus, & qu'il n'en ait relevé plusieurs avec raison: mais au lieu d'attaquer seulement les vices des ecclésiastiques, leurs usurpations & le mauvais usage qu'ils faisoient de leur puissance, il attaqua les droits mêmes de l'église. Ses excès mêmes lui firent plus de sectateurs, qu'une conduite plus modérée ne lui en auroit fait; parce que depuis long-temps les esprits étoient indisposés contre le clergé. Il entraîna dans son parti le peuple & la noblesse, & il fut le chef d'une secte qui produisit les plus grands désordres.

Cité par le concile de Constance, qui condamna les erreurs de Wiclef, il s'y rendit, après avoir obtenu de l'empereur Sigismond un sauf-conduit, par lequel il

Jean Hus
qui adopte la
même doctrine,
attaque les
droits de l'é-
glise, sous pré-
texte de com-
battre les abus

Le concile de
Constance le
fait brûler :

avoit la permission d'y venir librement & s'en retourner. Cependant quelques jours après son arrivée, il fut mis en prison; & n'ayant pas voulu se soumettre au jugement du concile, il fut condamné au feu, & exécuté avec une mitre de papier, sur laquelle on avoit peint des démons.

ainsi que Jérôme de Prague, ce qui cause une guerre civile.

Alors son disciple, Jérôme de Prague qui étoit aussi en prison, abjura ses erreurs mais bientôt se reprochant sa soumission comme une lâcheté, il se rétracta, & alla au supplice avec la même fermeté que Jean Hus. Cependant la noblesse de Bohême & de Moravie prit les armes, pour venger la mort de ces deux hommes. Les églises furent pillées & détruites : on commit toutes sortes de violences : & cette guerre civile troubla l'Allemagne pendant plusieurs années.

Pourquoi ce concile consent que l'élection du pape précède la réforme.

Les abus de l'église étoient le grand objet du concile, & c'étoit aussi le plus difficile, puisqu'il s'agissoit de la réformer dans le chef & dans les membres. L'empereur, les Allemands & les Anglois vouloient commencer par faire à ce sujet les réglemens nécessaires, avant de procéder à l'élection d'un pape, parce qu'ils appréhendoient de trouver dans un pape élu des obstacles à la réforme des cardinaux & de la cour Rome. Par la même raison, mais sous prétexte que c'étoit au chef de l'église à la réformer, les cardi-

x vouloient commencer par élire un pape. Ce prétexte néanmoins paroît bien frivole. Étoit-il raisonnable de s'en reposer sur le pape, puisqu'il s'agissoit de le réformer même? D'ailleurs, si le pape étoit obligé d'obéir aux décrets du concile sur la réforme, il est évident que c'étoit au concile à réformer l'église & non pas au pape. Or, les cardinaux avoient déclaré, que le concile, étant général, tenoit immédiatement de Jésus-Christ la puissance, à laquelle le pape même étoit obligé d'obéir dans ce qui concerne la foi, l'extirpation du schisme, & la réforme de l'église dans son chef, & dans ses membres. Dès cette déclaration, comment pouvoit-on contredire les cardinaux, qui attribuoient au pape seul le droit de réformer l'église, & qui n'avoient pas combien il étoit intéressé à ne pas user d'un pareil droit. Leur avis néanmoins prévalut : c'est que les esprits commencent à se calmer. Un cri général avoit d'abord demandé qu'on réformât l'église, & le clergé parut lui-même le desirer, parce qu'il ne connoissoit pas d'autre moyen pour se soustraire aux exactions de la cour de Rome, mais il craignoit moins les exactions des cardinaux qu'il avoit humilié le saint siege, & plusieurs de ses membres craignoient sans doute la réforme.

Il statue les choses à reformer par le pape.

Cependant pour paroître au moins prévenir les inconvénients qu'on prévoyoit, le concile statua & ordonna, qu'avant la dissolution le pape futur, de concert avec les pères, avec des députés de chaque nation, nommés à cet effet, réformeroit l'église dans son chef & dans ses membres, ainsi que dans la cour de Rome. Il arrêta même les articles, qui devoient être l'objet de la réforme. Tels étoient les réserves du siége apostolique, les annates, les collations des bénéfices, les graces expectatives, les appellations en cour de Rome, les simonies, les indulgences, les décimes &c. Il y avoit dix-huit articles.

Les annates sont fort débattues.

Les annates sur-tout furent débattues avec chaleur. D'un côté, toutes les nations s'opposeroient à les proscrire; & de l'autre, les cardinaux, qui les défendoient, en appelleroient au pape futur. C'est principalement la France, que les papes étoient en possession de jouir de la première année du revenu des bénéfices. Ils s'étoient arrogé ce droit par un usage que sans obstacle sous des rois, qui se voyoient partager avec eux les dépouilles du clergé; & ils n'avoient pas trouvé la même facilité en Allemagne, en Angleterre, & même en Espagne. Ainsi les François, qui sentoient plus que les autres le poids de l'impôt, traitèrent aussi cette question avec plus de vivacité. Ils soutinrent que les

ces ne sont pas dues; ils protestèrent contre l'appel des cardinaux au pape futur; & déclarèrent qu'ils poursuivroient la suppression de cet abus, dans le concile, & partout ailleurs où besoin seroit.

Les peres de Constance, regardant les conciles généraux comme le moyen le plus propre à corriger les abus, & à prévenir ou éteindre les schismes & les hérésies, ordonnèrent qu'il s'en tiendrait un dans cinq ans, & un autre dans sept à compter de la fin du dernier; & qu'ensuite il s'en tiendrait toujours à l'avenir de dix en dix ans dans les lieux que le pape indiqueroit à la fin de chaque concile, du consentement & avec l'approbation du concile même. Ils ordonnèrent encore que pour cette fois seulement, on choisiroit dans chacune des cinq nations, six évêques, ou autres ecclésiastiques distingués, pour procéder avec les cardinaux à l'élection du souverain pontife. Par ce dernier décret qui fut observé, le concile paroît avoir connu, comme un droit, la possession où étoient les cardinaux d'élire le pape.

Malgré les précautions qu'avoient prises les peres, pour forcer le pape à travailler à la réforme de l'église, Martin V ne réforma ni les cardinaux, ni la cour de Rome, où étoit la principale source des abus. De dix-huit articles proposés par le concile, il n'y en eut

Règlements
des peres de
Constance sur
la convoca-
tion des con-
ciles géné-
raux,

Martin V
donne peu de
soins à la ré-
forme,

que six sur lesquels il fit quelques réglemens. Il se garda bien sur tout, de rien décider sur les annates. Il ne vouloit pas les supprimer & il eût trouvé trop d'oppositions, s'il eût porté un décret pour les établir. Cependant il déclara qu'il avoit satisfait à tous les articles ordonnés pour la réforme, & en conséquence il mit fin au concile.

Jean Charlier Gerson représente inutilement ce qui reste à faire.

Jean Charlier Gerson, député de l'université de Paris & ambassadeur de France au concile, représenta qu'il y avoit encore plusieurs articles à décider. Egalement célèbre par sa doctrine & par le zèle avec lequel avoit travaillé à l'extinction du schisme, il jouissoit d'une grande considération dans le concile, & y prononça plusieurs discours sur les réformes à faire. Personne n'avoit encore mieux connu les bornes & les abus de la puissance ecclésiastique.

Il ne peut pas faire condamner tout ce qu'il y a de dangereux dans la doctrine de Jean Petit.

Il s'étoit, sur-tout élevé contre la doctrine de Jean Petit, & il en avoit extrait plusieurs propositions, que la faculté de Paris avoit censurées. Le concile auquel il demandoit son jugement, s'étoit contenté de condamner la proposition générale, *qu'on peut licitement tuer un tyran, & qu'on le doit même.* Encore avoit-il évité de nommer l'auteur de cette doctrine, croyant devoir ménager le duc de Bourgogne, qui protégeoit Jean Petit. Evain Gerson sollicita une décision sur chacun

les neuf propositions : envain il appuya sur toutes les raisons , qui devoient au moins porter à les examiner : le pape n'eut point d'égard à ses représentations.

Ce fut encore inutilement que les Polonois insisterent pour obtenir la condamnation d'un livre, dont la doctrine tendoit à causer des troubles en Pologne. Voyant qu'ils n'étoient point écoutés, ils en appelèrent au futur concile ; mais ils fournirent seulement à Martin une occasion de déclarer par un décret qu'on ne peut en aucun cas appeler du jugement du pape : prétention tout-à-fait opposée à ce qui avoit été décidé dans le concile de Constance même. Gerson en fit voir la fausseté, & prouva que l'infallibilité n'appartient qu'à l'église universelle, ou au concile qui la représente. Cet homme célèbre, persécuté par le duc de Bourgogne, ne put revenir à Paris & fut contraint de se retirer en Allemagne.

Après avoir examiné dans le concile de Constance tous les abus, les meilleurs esprits indiquèrent tous les remèdes qu'il convenoit d'y apporter, & on en appliqua fort peu. Il restoit donc encore bien des choses à corriger. Il sembloit qu'en voulant travailler à la réforme de l'église, on n'avoit fait que perpétuer la mémoire des vices dont on se plaignoit. On sera encore long-temps

Les Polonois ne sont pas plus écoutés, & Martin déclare qu'on ne peut pas appeler du pape au concile.

Cependant il n'en est pas moins arrêté que le pape a un supérieur & un juge.

à faire de vains efforts, parce que les pape bien loin de s'occuper sincèrement de la réforme, chercheront tous les moyens d'éluder les décrets du concile de Constance. Mais au moins on aura plus de lumières pour leur résister; & c'est déjà un grand point d'avoir établi, que quelles que soient les prétentions de la cour de Rome, le pape à un supérieur & un juge.



CHAPITRE III.

Le Naples, de l'église & de l'Allemagne, depuis le concile de Constance jusques vers le milieu du quinzieme siecle.

DURANT long-temps il n'y eut dans le royaume de Naples que peu de barons, encore moins de comtes, point de marquis; & le titre de duc ne se donnoit guere qu'aux princes du sang. Mais depuis la mort de Jean I, les troubles fournirent aux seigneurs, qui avoient des troupes à eux, l'occasion d'urper dans leurs domaines les droits & les terres qu'ils jugeoient à propos. Il leur fut autant plus aisé de se maintenir dans leurs usurpations, que le prétendant au trône méritoit le souverain dans la nécessité de les ménager.

Le royaume de Naples a tous les abus du gouvernement féodal.

Bien loin de remédier à cet abus, Ladislas l'accrut encore. Pour avoir de l'argent, il démembra ses domaines, & vendit à très

Ladislas accroît ces abus.

bon marché des baronies, des comtés, de marquisats & des duchés; se procurant par ce moyen des ressources momentanées, & ruinant. D'ailleurs la multiplication de vassaux faisoit prendre de plus profondes racines au gouvernement féodal. C'étoit donc une source de nouveaux désordres. Or, certainement il y en avoit déjà assez.

Cependant il veut faire des conquêtes.

Les guerres, qui duroient depuis si long temps, avoient ruiné l'agriculture, le commerce, tous les arts; & les Napolitains n'avoient plus que manier les armes: ils étoient tels cependant que les vouloit Ladislas, qui ambitieux de conquérir l'Italie, eût désiré n'avoir que des soldats pour sujets. Vous jugez donc que ce prince aura donné tous ses soins à la discipline militaire, & qu'il aura négligé toutes les autres parties du gouvernement. Ce fut en effet sa conduite. Il fit la vérité des conquêtes: mais il auroit pu prévoir que ses forces, qui pouvoient suffire pour conquérir, étoient trop foibles pour conserver. Il auroit dû comprendre au moins que le gouvernement féodal qu'il affermit, étoit un obstacle à son ambition; qu'un conquérant, qui n'a d'autres troupes que celles de ses vassaux, peut être arrêté au milieu de ses succès.

Sa mort est suivie de

A sa mort les troupes, auxquelles il avoit donné tous ses soins, mirent la plus grande

infusion dans le royaume. N'étant plus
 tyées elles se dissipèrent, & se donnerent
 ix vassaux, qui eurent de quoi les foudo-
 er, ou à des princes étrangers. Sa sœur,
 Jeanne II, qui lui succéda, se fit reine avec
 peu de revenu, avec peu de soldats, & avec
 encore moins de conduite. De toutes les con-
 quêtes de son frere, elle ne put conserver
 qu'Ostie & le château S. Ange de Rome.

Il semble que l'amour doive presque tou-
 jours être funeste aux têtes couronnées. Car
 les femmes sont à redouter pour les prin-
 ces, les hommes ne le sont pas moins pour
 les princesses: Jeanne entre autres en est un
 exemple.

Les amours
 de Jeanne II
 en occasion-
 nent d'autres.

Amoureuse depuis long-temps de Pan-
 lolfe Alapo, son maître-d'hôtel, elle le fit
 son chambellan, dès qu'elle fut sur le trône.
 Pandolfe, à qui ce titre donnoit le soin des
 finances, fut bientôt le maître de tout sous
 une reine, qui ne mettoit point de bornes à
 sa confiance, parce qu'elle n'en savoit pas
 mettre à ses passions. Les hommes sages blâ-
 moient la conduite indécente de cette prin-
 cesse: les seigneurs trop âgés pour se flatter
 de lui plaire, paroissoient penser comme les
 sages: & les plus jeunes ne désapprouvoient
 que son choix. Ils aimoient les fêtes qu'elle
 donnoit souvent à sa cour. Ambitieux d'y

briller & d'attirer les regards, chacun d'eux se faisoit déjà le héros d'un roman, & bâtoit sa fortune sur les foiblesses de la reine. Cependant les intrigues, la jalousie & les inquiétudes empoisonnoient ces plaisirs scandaleux, & l'on prévoyoit que la ruine prochaine de cette cour corrompue, préparoit de grandes calamités au royaume. Déjà Pandolfe, sous prétexte d'une trahison supposée, avoit fait enfermer Sforce qui lui donnoit de l'ombrage, parce qu'il plaisoit trop à la reine. Cette seule démarche pouvoit exciter une guerre civile: car Sforce, déjà puissant par lui-même, intéressoit à son sort tous ceux qui porteroient envie à la faveur de son rival, & qui, affectant de tenir un langage de citoyen, disoient combien les talents de ce capitaine étoient nécessaires à l'état. On se plaignoit qu'on eût arrêté si légèrement un homme, qui devoit avoir pour juge la nation entière. En un mot, le murmure étoit général; & la reine, intimidée des remontrances qu'on lui fit, fut contrainte de céder, & de commettre à la connoissance de cette affaire un jurisconsulte qu'on lui nomma.

Pandolfe, devenu l'objet du déchaînement public, songe alors aux moyens d'assoupir cette affaire; & cherche même un appui dans celui dont il avoit médité la perte. Il dissipe adroitement les soupçons de Sforce

le fait sortir de prison & il lui donna
sœur en mariage, avec la charge de con-
table pour dot. Mais un ennemi qu'il
aigrit, lui en suscita d'autres.

Jules-César de Capoue, qui avoit à sa
tête une grande partie des troupes de La-
scaris, regardant l'union de Pandolfe & de
force comme un obstacle à son ambition,
hérita la ruine de cette espèce de duumvi-
r. Jacques de Bourbon, comte de la Mar-
che, venoit alors à Naples pour épouser la
reine. Ce mariage étoit une fortune pour ce
prince, très-éloigné de la couronne de Fran-
ce. C'est même une des raisons pour les-
quelles Jeanne l'avoit choisi, comptant qu'il
auroit moins de prétentions, & on étoit con-
venu, que, renonçant à la royauté, il se con-
tenteroit de gouverner le royaume avec le
titre de comte.

Jules-César prit sur lui d'aller au devant
du comte de la Marche. Il le salua comme
son roi, l'informa du mauvais état où étoit le
royaume, & ne lui laissa point ignorer la con-
duite indécente de la reine.

Plusieurs autres barons s'étant empressés à
reconnoître aussi pour roi le comte de la
Marche, Jeanne dissimula son dépit & don-
na ordre aux Napolitains de recevoir ce
prince comme leur roi. Il ne tarda pas à se

Jules-César
de Capoue dé-
couvre la con-
duite de cette
reine à Jac-
ques de Bour-
bon, qui vient
pour l'épou-
ser.

Jacques la
met sous la
garde d'un
vieux François

faisir de toute l'autorité. Les fêtes du mariage n'étoient pas encore finies, qu'ayant fait arrêter Pandolfe, il lui fit couper la tête après lui avoir arraché par les tourmens l'aveu de tout ce qu'il vouloit savoir. Il chassa ensuite tous les jeunes courtisans dont la reine avoit formé sa cour; & il la mit elle-même sous la garde d'un vieux François, qui ne permettoit à personne d'en approcher.

Il aliéna les Napolitains, qui demandent la liberté de la reine.

Peut-être que les Napolitains se seroient intéressés foiblement au sort de la reine, si Jacques ne les eût pas aliénés, en donnant toutes les charges aux François. Mais la jaloufie pour ces étrangers se cachant sous des sentimens de compassion, on regretta bientôt de ne plus voir une princesse, qu'on avoit vue jusqu'alors avec scandale. Plusieurs familles d'ailleurs étoient ruinées par la réforme que le roi avoit faite & toute la jeunesse soupiroit après ces fêtes, où parmi les plaisirs on travailloit à sa fortune. Il y avoit trois mois que Jeanne ne paroissoit point en public, lorsqu'une multitude de Napolitains vint au château, demander à la voir, & dirent qu'ils vouloient qu'elle fût traitée comme une reine méritoit de l'être.

Jules-César offre à Jeanne

Jules-César, alors un des plus mécontents, parce qu'il n'avoit point eu de part

graces du roi, forma le projet de la dé-
 ter; se flattant de pouvoir prendre la pla-
 de Pandolfe. Il voulut en concerter les
 yens avec elle; & la confiance qu'on
 oit en lui, lui ayant ouvert l'appartement
 la reine, il s'offrit d'ôter la vie au roi.

d'ôter la vie
 au roi.

Jeanne, ne pouvant se fier à son délateur,
 it qu'on lui tendoit une piège; & saisissant
 ccasion de se faire un mérite auprès de son
 ui, elle lui découvrit les desseins de Jules-
 ésar, & le fit cacher derrière une tapisserie
 ur en être témoin lui-même. Jules-César
 t arrêté & décapité. Tous ces événements
 passerent en 1425, dans les cinq premiers
 ois du regne de Jacques.

Jeanne dé-
 couvre ee des-
 sein à Jacques

Ce prince sensible au procédé de la reine,
 tint un peu moins resserrée: il lui permit
 éme quelque temps après d'aller dîner dans
 jardin d'un Florentin. Dès qu'on fut qu'el-
 sortoit, la noblesse & le peuple coururent
 rec empressement sur son passage. Sa con-
 nance triste, ses yeux prêts à se baigner de
 larmes, ses regards qu'elle abandonnoit avec
 inquiétude, ou qu'elle retenoit avec crainte,
 out intéressoit à sa situation, jusqu'à ses ef-
 orts pour cacher sa douleur, qu'elle ne vou-
 oit pas qu'on ignorât.

Elle obtient
 la permission
 de sortir.

Les malheureux ont des droits sur le cœur
 humain. Jeanne qui n'avoit ces droits qu'à
 e titre, toucha donc le peuple, qui la suivit

Le peuple la
 délivre. Traité
 entre Jeanne

& Jacques.

en silence jusqu'à la maison du Florentin. Ce n'étoit encore que de la compassion : mais Ottino Carracciolo & Annechino Mormile e citèrent la noblesse & la bourgeoisie ; & s'étant présentés à la tête d'une multitude armée lorsque la reine s'en retournoit au palais , ils conduisirent à l'archevêché , parmi les acclamations du peuple. On crûit qu'il falloit aller à siéger le roi dans un château où il s'étoit retiré , lorsque les plus sages , prévoyant que Jean ne s'abandonneroit encore à quelque nouveau favori , & croyant trouver dans le roi un frein aux passions de cette princesse , songerent aux moyens d'étouffer ce tumulte dans sa naissance. On négocia. Il fut convenu d'un côté , que Jacques conserveroit le titre de roi , avec une pension de quarante mille ducats pour l'entretien de sa maison ; & de l'autre , que Jeanne seroit reconnue pour légitime souveraine du royaume : & qu'elle pourroit se choisir une cour convenable à son rang. Le traité fut passé sous la garantie de la ville de Naples.

Jacques est prisonnier dans son palais.

La nouvelle cour de la reine , comme la première , pleine de galanteries & d'intrigues fut encore une source de troubles. Pendant que Sergiani Carracciolo , qui consoloit cette princesse de la perte de Pandolfe , écartoit sous divers prétextes tous ceux qui pouvoient

op plaire; elle s'attachoit par des bienfaits noblesse & les principaux du peuple. Bien-
t le roi Jacques fut à son tour prisonnier
ns le palais, & tous les François furent
assés du royaume.

Cependant on murmuroit contre la con-
ite de la reine, & on se soulevoit contre
rgiani; lorsque Sforce, qui avoit des rai-
ns particulieres d'être mécontent de ce mi-
stre, en demanda l'exil. Il fallut le lui
corder, car il étoit armé; plusieurs barons
voient joint avec leurs troupes, & Naples
roissoit disposé à se déclarer pour lui.

Sur ces entrefaites, Martin V, qui ve-
it d'être élu dans le concile de Constance,
manda la liberté du roi Jacques, à la sol-
itation du roi de France & du duc de
urgogne. Mais ce roi ne jouissant d'aucu-
tre.

confidération, & se lassant de por-
t la couronne uniquement pour être té-
oin des désordres de sa femme, s'embar-
ta secrètement, & revint en France où il
fit moine.

Sergiani reparut alors à Naples avec sa
emiere faveur; & Sforce qui eut de nou-
elles raisons de se plaindre d'un favori,
us déclaré que jamais contre lui, invita
ouis d'Anjou, fils de Louis II, qui avoit
le titre de roi de Naples, à venir pren-
e possession de ce royaume.

Sforce oblige
la reine à exi-
ler son favori,
Sergiani Car-
racciolo.

Martin V ob-
tient la liberté
de Jacques,
qui se retire
dans un cloî-
tre.

Sforce appelle
Louis d'An-
jou à la cou-
ronne.

**Jeanne adop-
te Alphonse
roi de sicile
& d'Arragon.**

Jeanne apelle à son secours Alphonse, de Sicile & d'Arragon, & l'adopte pour l'engager à venir avec toutes ses forces. Ces deux concurrents ruinent à l'envi un royaume, qu'ils veulent se ravir l'un à l'autre. Bientôt la reine elle-même prend des mesures contre Alphonse qui a l'avantage, auquel elle se repent d'avoir donné trop d'autorité; ces précautions tournent contre elle & contre son favori: le roi d'Arragon offensé, fait emprisonner Sergiani, qu'il croit la cause du changement de la reine à son égard.

**Sforce, vain-
queur d'Al-
phonse, fait
adopter Louis
d'Anjou.**

Sforce vole au secours de Jeanne, qui n'avoit plus de ressource qu'en lui. Vainqueur d'Alphonse, il obtient la liberté de Carracciolo: par ce bienfait il se réconcilie avec ce favori. Tous deux réunis ils déterminent la reine à donner la préférence à Louis d'Anjou: elle l'adopte, & Alphonse retourne en Espagne.

**A sa mort, elle
le adopte René
né frere de
Louis.**

1435

Louis étant mort, Jeanne qui mourut l'année suivante, institua pour son héritier René, frere de Louis. En elle s'éteint la premiere maison d'Anjou, qui a régné à Naples.

**Eugene IV
prétend dis-
poser du ro-**

Ce n'étoit pas assez que cette princesse eût donné deux prétendants à ce royaume. Eugene IV successeur de Martin V, reje-

étoient d'autant plus redoutables , qu'avoient à leur tête un grand capitaine. Je de Trosnow , chambellan du roi Venceslas mais plus connu sous le nom de Ziska , qui signifie Borgne en Bohémien , & qu'on lui donna lorsqu'il eut perdu un œil dans une bataille , Jean Ziska , dis-je , disciplina ces hommes qui s'ameutoient au hasard pour venger la mort de Jean Hus , & il en fit d'excellents foldats.

Victoire de
ce général.

Venceslas étant mort sans postérité en 1417, Sigismond, son frere, étoit son héritier mais Ziska déclara que cet empereur, après avoir consenti au supplice de Jean Hus étoit indigne de porter la couronne de Boheme ; & il soutint cette raison par le succès de ses armes. Il défit Sigismond en quatre batailles rangées. Ayant ensuite perdu le seul œil qui lui restoit, lorsqu'il observoit une place; il voulut inutilement se déterminer du généralat: ses foldats s'y opposèrent. Ainsi forcé de commander, il continua de vaincre, & il gagna encore quatre autres grandes batailles.

Après la mort
des Hussites
sont encore
vainqueurs.

L'empereur désespérant de conquérir Boheme, fit offrir à Ziska le gouvernement de ce royaume, le commandement des armées, les droits & les revenus de la couronne, demandant seulement d'être

être lui-même reconnu par les peuples pour légitime souverain, & de porter le titre de roi. Le général des Hussites accepta; eut même assez de crédit dans son parti pour faire agréer ces propositions. Mais comme il étoit en chemin pour se rendre après de Sigismond, il mourut de la peste l'année 1424. Ses dernières paroles furent d'ordonner qu'on l'écorcheroit pour faire une bourse de sa peau; assurant que le son de cet instrument militaire mettroit en fuite les ennemis. Il n'en jugeoit pas ainsi sans fondement: car il pouvoit prévoir que cette cause étoit bien capable d'entretenir le fanatisme dans l'ame de ses soldats. En effet, les troupes de l'empire, qui depuis long-temps n'osoient plus paroître devant les Hussites, furent encore vaincues plusieurs fois, quoique ces rebelles se fussent divisés en deux partis. Il est vrai qu'ils retrouvèrent encore un grand capitaine dans Procopé.

L'année 1423 étoit celle que les peres de Constance avoient indiquée, pour tenir un concile général à Pavie. Il s'ouvrit en effet le 22 juin: il fut presque aussitôt transporté à Sienne à cause de la peste; & alors Martin V se hâta de le dissoudre, sous prétexte qu'il y étoit venu peu de prélats. Il est vrai que les troubles qui regnoient par-tout, n'avoient permis qu'à peu d'églises d'y envoyer

Concile convoqué & aussitôt dissous.

des députés. Mais la vraie raison de Martin, c'est qu'il craignoit un tribunal, qui proposoit de réformer l'église dans son chef comme dans ses membres.

Bâle fut choisi pour y tenir dans sept ans un autre concile général. C'étoit éluder le décret du concile de Constance: car certainement l'intention n'avoit pas été de rassembler les évêques, pour les séparer presque aussitôt. Plusieurs se plainquirent de ce que Martin s'opposoit à la réforme de l'église. Ce fut inutilement: il fallut obéir aux bulles, & l'on se sépara.

Concile de Bâle, qui déclare que le pape ne peut pas le dissoudre.

1481

Le concile s'ouvrit à Bâle en 1431, lorsque Eugene IV venoit de succéder à Martin. Craignant que le pape n'entreprît de le dissoudre ou de le transférer, il déclara qu'il étoit représentant l'église, il tenoit son pouvoir immédiatement de Jésus-Christ; que le pape même étoit obligé de lui obéir; qu'il seroit puni, s'il refusoit de se soumettre; & que tout ce qu'il pourroit faire pour la dissolution du concile, seroit regardé comme nul.

Eugene IV donne une bulle qui ordonne la dissolution du concile. Il la révoque.

Aussitôt parurent une bulle, par laquelle Eugene ordonnoit la dissolution du concile, & des décrets du concile qui ordonnoient à Eugene la révocation de sa bulle. Cette altercation dura jusqu'en 1434. Cependant le pape qui, dans cet intervalle, avoit eu la guerre

avec les Colonnes, & avec le duc de Milan, & qui l'année précédente avoit été haïssé de Rome par le peuple, craignant d'être encore traité comme contumace par le concile, révoqua sa bulle, & le déclara légitimement assemblé.

Alors le concile s'occupa de la réforme de l'église, sur-tout, dans son chef. Car il n'oublia pas les abus de la cour de Rome, & entre autres les droits qu'elle s'arrogeoit sur les bénéfices. Il fit plus: il ordonna au pape de comparoître pour répondre aux accusations de simonie, & autres qu'on faisoit contre lui.

Le concile entreprend de réformer le chef de l'église.

Le pape publia une bulle par laquelle il transféroit le concile à Ferrare, si les pers de Bâle continuoient à procéder contre lui. Ils continuèrent cependant; ils le sommerent même de révoquer cette bulle. Il n'en fit rien, & en 1438 il y eut à Ferrare un second concile, composé de quelques évêques d'Italie, & transféré l'année suivante à Florence.

Le pape convoque à Ferrare un autre concile, qu'il transfère à Floren.c. 1438

Les empereurs Grecs jugeant du présent par le passé, s'imaginoient que les papes pouvoient tout ce qu'ils avoient pu, & que, par conséquent, ils dispoient encore des forces de l'Europe. C'est pourquoi dans l'espérance d'en obtenir contre les infideles des secours

Ontente inutilement de réunir l'église grecque à l'église latine.

que les papes ne pouvoient donner, ils négocioient depuis long-temps la réunion de l'église grecque avec l'église latine. Or, le concile de Ferrare paroissant fournir une occasion favorable à ce dessein, Jean Manuel Paléologue, qui regnoit alors, s'y rendit avec le patriarche de Constantinople & d'autres prélats. On disputa beaucoup, il y eut de longues altercations, enfin on crut avoir trouvé des explications propres à concilier les deux églises, & on se sépara avec la confiance d'avoir éteint le schisme. Mais à Constantinople on n'approuva rien de ce que l'empereur & ses prélats avoient fait. On en fit son nom des dyptiques: on se sépara de ceux qui avoient signé l'union, & plusieurs même se rétractèrent.

Le concile de Bâle déposa Eugene & élut Félix V.

Cependant les deux conciles s'excommunièrent, & protestoient réciproquement contre leurs décrets. Enfin celui de Bâle, alors composé de trente-neuf prélats, & de près de cent ecclésiastiques du second ordre, déposa Eugene comme contumace, simoniacque, parjure, schismatique, hérétique, &c., & élut pour pape, Amédée duc de Savoie, alors retiré sur le bord du lac de Geneve, dans une solitude où il vivoit en hermite. Amédée prit le nom de Félix V.

La conduite des principa-

lité de la réforme, le concile même deveno

occasion d'un schisme, qui menaçoit de di-
 fier encore toute la chrétienté. Ce malheur ^{les puissances}
 fut prévenu par la conduite sage des princi- ^{prévient le}
 ales puissances de l'Europe. ^{schisme.}

D'après les délibérations des prélats, as-
 semblés à Bourges, Charles VII déclara qu'il
 ne reconnoissoit point le concile de Ferrare ;
 qu'il tenoit celui de Bâle comme seul légitimement
 assemblé, & qu'en même temps il
 ne vouloit point se départir de l'obéissance
 due à Eugene, qu'il continuoit de reconnoître
 pour pape légitime.

Les Allemands dans plusieurs dietes pri-
 ent aussi le parti de la neutralité ; déclarant
 qu'ils reconnoissoient également Eugene & le
 concile de Bâle, & qu'ils ne recevoient ni
 les décrets du concile contre Eugene, ni ceux
 d'Eugene contre le concile. L'Angleterre
 prit la même conduite, & ne prit presque
 point de part à ce schisme, parce qu'elle n'a-
 voit point envoyé de députés à Bâle. L'é-
 glise d'Ecosse excommunia Félix & le concile
 qui l'avoit élu. Alphonse d'Arragon, alors
 en guerre avec René d'Anjou, se conduisoit
 avec artifice ; faisant des propositions aux
 deux papes, & ne se déclarant point, afin
 de les mettre l'un & l'autre dans la nécessité de
 le ménager. Le reste de l'Italie, à l'exception
 du Piémont & de la Savoie, étoit pour Eugene.
 La Pologne & la Hongrie, par des motifs parti-

culiers, adhéroient à Félix; ainsi que l'université de Paris & celles d'Allemagne, qui écrivirent beaucoup pour prouver l'autorité du concile de Bâle.

Fin du schisme & des conciles.

Il est vrai que reconnoître le concile de Bâle pour légitime, c'étoit le reconnoître pour juge du pape; &, par conséquent, il avoit de la contradiction à ne pas se soumettre au jugement qu'il portoit contre Eugene; mais il valoit mieux se contredire, que de causer un nouveau schisme. Heureusement ceux qui se déclarèrent, formerent de part & d'autre des partis bien foibles. En vain les deux papes négocièrent dans toutes les cours; la neutralité continua de prévaloir, & les conciles de Bâle & de Florence cessèrent d'assister en 1443. Aucun des deux n'ayant voulu céder, on se sépara sans avoir rien fait pour rétablir la paix. On arrêta seulement que dans trois ans on tiendroit à Lyon un concile général, & ce concile ne se tint pas. Le schisme dura jusqu'à la mort d'Eugene IV, arrivée en 1557. L'année suivante il fut éteint sous Nicolas V, par les soins des princes chrétiens, &, sur-tout, de Charles VII & de l'église de France. Félix, à qui l'on fit des propositions avantageuses, donna sa démission, & elle fut approuvée par quelques prélats, qui étoient à Lausanne avec

i, & qui croyoient y continuer le concile
de Bâle.

L'église de France fut la seule, qui retira
quelques avantages des décrets portés dans le
concile de Bâle. Les prélats s'étant assemblés
à Bourges pour les examiner, les reçurent
avec quelques modifications, & supplièrent
Charles VII de confirmer par une loi ce qu'ils
voient arrêté. Cette loi leur fut accordée,
sous le nom de pragmatique sanction. Elle
rétablit l'autorité du concile général sur le pa-
pe: elle lui enleva presque entièrement la
possibilité où il étoit de nommer aux bénéfices,
& de juger les causes ecclésiastiques dans
le royaume: elle rétablit les élections, telles
qu'elles étoient avant les usur-
pations de la cour de Rome: enfin elle abo-
lit les grâces expectatives, les annates qui
 furent déclarées simoniaques, & les autres
exactions, dont j'ai eu occasion de parler.
Tels sont les principaux articles de cette
pragmatique.

Pragmatique
sanction de
Charles VII.

Pendant les troubles de l'église, la révol-
te des Hussites continuoit, & ne finit qu'en
1436. Ce ne fut qu'à la faveur des divi-
sions, qui se mirent parmi eux, que Sigis-
mond réussit à se faire reconnoître roi de
Bohême. Il rétablit la paix, & négocia mê-
me avec succès auprès du concile de Bâle la
réconciliation des Hussites avec l'église.

Fin des trou-
bles de Bohe-
me.

Après Sigismond l'empire passe à la maison d'Autriche.

Étant mort en 1437, il eut pour successeur à l'empire Albert II, duc d'Autriche, son gendre & son héritier, &, par conséquent, roi de Bohême & de Hongrie. Depuis Albert mort en 1439, l'empire n'est plus sorti de la maison d'Autriche. Frédéric III, son cousin germain, fut élu en 1440, & régna jusqu'à 1493.



CHAPITRE IV.

Fin de l'empire Grec.

Les François avec leur gouvernement féodal et leur barbarie, car alors ils étoient encore en barbares, ruinerent entièrement l'empire Grec. Il fut aussi aisé de le leur enlever, s'il leur avoit été facile de le conquérir : mais ce n'étoit plus le même empire, qu'on prenoit sur eux. Très borné en Asie, il étoit divisé en Europe en une multitude de souverainetés.

Avec beaucoup de courage, les François travailloient d'autant plus à se détruire réciproquement, qu'ils étoient tout-à-fait sans discipline. Soldats, & rien autre, ils achevèrent la ruine des arts & du commerce. Constantinople appauvrie n'avoit plus de marine, elle n'en pouvoit avoir, & cependant il en falloit une pour défendre ses côtes contre les infidèles. Tels étoient les restes de cet empire, d'où Michel Paléologue chassa les François en 1261.

Etat de Constantinople, lorsqu'en 1261 les François en furent chassés.

Cet empire
divisé est dé-
chiré par les
différens par-
tis.

Depuis ce temps, il semble que les désordres croissent, & que les guerres civiles se multiplient, & sont plus cruelles, à mesure que les Turcs font plus de progrès. Bien loin de se réunir contre l'ennemi commun, les diverses factions s'allient tour-à-tour avec les sultans; & pour se ruiner mutuellement elles se ruinent toutes ensemble.

Il est troublé
par les moines

Les moines avoient envahi tous les principaux sièges; ils étoient le seul clergé, depuis que Théodora avoit rétabli le culte de images. Loin du monde par leur institution ils s'en rapprocherent par un esprit différent & ils le gouvernerent pour le troubler. Ils entroient dans les conseils du prince, ils siégeoient dans les assemblées, & dans les émeutes du peuple: en un mot, la guerre & la paix, tout se faisoit par eux.

& par l'im-
portance que
le gouverne-
ment donne à
toutes les
questions
qu'ils élevent

Ils occupoient les Grecs, naturellement sophistes, de mille questions subtiles, qui souvent n'avoient aucun rapport au dogme, & qu'on traitoit cependant comme essentielles. Les empereurs qui devenoient moines, parce qu'ils vivoient parmi des moines, s'occupoient également de ces questions. Plusieurs même se seroient cru coupables, s'ils les avoient négligées, pour donner leurs soins au gouvernement. Ainsi la superstition contraire à la religion comme à l'état, fai-

naître continuellement de nouvelles dis-
 ces, qui produisoient sans cesse des schif-
 es; & animant les sectes les unes contre
 autres, il en résulroit des désordres d'au-
 t plus funestes, qu'ils devenoient l'unique
 jet du gouvernement

Pendant soixante ans que les Latins ont
 maîtres de Constantinople, ils ont élevé
 e nouvelle barriere entre les deux églises,
 ce qu'ils ont aliéné les Grecs de plus en
 is. Les moines sur-tout, ne vouloient pas
 rendre parler de la réunion; ils connois-
 ent trop la puissance des papes; & les
 moines conduisoient le peuple. Aussi les em-
 teurs se sont-ils rendus odieux à leurs sujets,
 ites les fois qu'ils ont cherché à s'unir de
 mmunion avec les Latins. S'ils y pensoient
 cérement, & pour le bien de la religion,
 ne peut trop les louer: mais si c'étoit par
 l'irique, comme on a lieu de le croire, il
 loit qu'ils fussent bien aveugles. Quels
 ands secours pouvoient-ils attendre des prin-
 s chrétiens dans le quatorzieme siecle &
 ns le quinzieme. Cependant ils venoient
 umilier aux pieds des papes, & ils par-
 ouroient l'Europe, mendiant des secours,
 on ne pouvoit pas leur donner. Tout
 nonçoit donc la ruine d'un empire, qui,
 mal gouverné depuis long-temps, ne pouvoit
 plus se soutenir par lui-même. Je passe rapi-

& par les ten-
 tatives des
 empereurs
 Grecs pour se
 réunir avec
 l'église latine.

dement sur les causes intérieures de sa décadence, parce que vous les verrez ailleurs parfaitement bien développées (*), & je viendrais aux causes extérieures.

Progrès des
Turcs sous Othman & sous Orcan.

Lorsque les successeurs de Gengis-kan conquièrent la partie de l'Asie mineure, que possédoient les Turcs Seljoucides d'Iconium, plusieurs émirs turcs se retirèrent dans les montagnes, pour ne pas subir le joug des vainqueurs. Parmi ces rochers, ils se préparèrent à devenir eux-mêmes conquérants, et se formant à la tempérance & à la fatigue & ils en sortirent au commencement du quatorzième siècle, pour ravager & envahir les provinces orientales de l'empire Grec. Othman, un de ces émirs est celui qui se distingua le plus, & qui devoit donner son nom à un nouvel empire. Orcan, son fils, qui lui succéda en 1326 fit de nouvelles conquêtes, pendant que Constantinople étoit troublée par l'ambition d'un gouverneur de Thessalonique: maître de Nicée, il en fit la capitale de ses états, & se proposoit de passer le Bosphore.

Cantacuzene
collegue de
Jean Paléologue.

Cantacuzene, qui ayant pris les armes avoit forcé l'empereur, Jean Paléologue,

(*) Considérations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence.

recevoir pour collègue, suspendit les propositions d'Orcan, en lui donnant sa fille en mariage. Mais quelque temps après, connoissant la préférence du peuple pour Jean Paléologue, il abdiqua & se retira dans un monastère. Ainsi, il étoit tout à-la fois moine & beau pere d'un Turc. Pendant le peu de temps qu'il regna, il donna au moins des secours au rétablissement de la marine. Il nous a laissé sa vie écrite par lui-même, & quelques autres ouvrages.

L'abdication de ce prince fut suivie de quelques troubles; & Orcan, qui n'avoit point fait alliance avec Paléologue, fit passer ses troupes en Europe, & se rendit maître de la province de Charipolis. Amurath, son fils, eut encore de plus grands avantages. Il prit Andrinople, Philippopolis, soumit la Macédoine, l'Albanie & toute la Thessalie, l'exception de Thessalonique. Bajazeth, son fils, surnommé Ilderim ou le Foudre, succéda.

Succès d'Orcan en Europe, & d'Amurath I.

Les désordres croissent à Constantinople. Andronic, à qui la passion de regner avoit inspiré l'horrible projet d'égorger son pere, Jean Paléologue, s'échappe de sa prison, & se retire auprès de Bajazeth, il en obtient des secours, avec lesquels il se rend maître de Constantinople. Jean Paléologue

Bajazeth I entretient les troubles dans l'empire Grec.

1386

& Manuel, son second fils, sont traînés de la prison, où Andronic avoit été enfermé.

Deux ans & demi après, ces deux princes s'échappent à leur tour. Ils obtiennent aussi de Bajazeth des secours avec lesquels ils recouvrent le trône. Ils deviennent tributaires de ce sultan. Ils s'engagent à l'accompagner dans ses expéditions; & ils font cent eux-mêmes les villes de leur dépendance à passer sous la domination des Turcs. L'empire Grec étoit presque réduit à la seule ville de Constantinople, en 1391, qu'il mourut Jean Paléologue.

Il assiége
Constantino-
ple.

Manuel, qui étoit alors à la cour de Bajazeth, s'enfuit secrètement, & vient à Constantinople où il est reconnu empereur. Le sultan, qui veut se rendre maître de cette capitale, en ruine les environs & empêche les vivres d'y entrer.

Il défait Si-
gismond à qui
les François
ont amené des
secours.

C'étoient les commencements du règne de Sigismond en Hongrie. Ce prince considérant que les Turcs, maîtres de la Bulgarie & de la Valachie, menaçoient déjà ces états, crut avec raison qu'il étoit de son intérêt d'empêcher l'entière ruine de l'empire Grec. Il avoit pris la forteresse de Raab & il formoit le siège de Nicopoli, lorsqu'il vint au secours de cette place.

Un grand nombre de seigneurs François avoit amené des troupes à Sigismond,

moit un corps considérable. Leur bra-
 re eût été d'un grand secours, s'ils avoient
 plus dociles: mais ils dédaignerent d'é-
 couter les conseils du roi de Hongrie, qui
 sçavoit mieux qu'eux la maniere dont il fal-
 loit combattre les Turcs. Ils firent donc
 de prodiges de valeur: & en même temps
 entraînent dans leur déroute l'armée en-
 tière. C'est la justice que l'histoire rend à
 leur courage & à leur imprudence.

Bajazeth fit égorger cruellement tous les
 prisonniers, à l'exception de ceux dont il es-
 toit une grosse rançon: mais il faut avouer
 qu'avant la bataille, les François eux-mêmes,
 avoient donné l'exemple de cette bar-
 barie.

Sigismond, qui s'étoit rendu odieux par
 sa sévérité avec laquelle il avoit pour-
 suivi les partisans de Charles de Duras, roi de
 Hongrie, se rendit encore méprisable, en sacri-
 fiant ses devoirs à ses plaisirs, dans un temps
 où il venoit d'essuyer un échec aussi funeste.
 C'est un exemple de ce que deviennent les
 rois, lorsqu'aveuglés par une fausse gran-
 deur, ils se croient tout permis; & lorsque
 ils sont venus malheureux, ils s'instruisent par les
 revers. On le voit errer de province en pro-
 vince: il est enfermé dans une prison par ses pro-
 pres sujets: il recouvre la liberté & la couronne:
 il est élevé à l'empire: & il devient grand,

Sigismond
 devient grand
 par les revers.

parce qu'il fait mieux apprécier ce qu'il est.
 Vous l'avez vu donner la paix à l'église.

Bajazeth pou-
 vant se ren-
 dre maître de
 Constantino-
 ple accorde
 une treve de
 dix ans.

Bajazeth, vainqueur de Sigismond, s'ap-
 procha bientôt de Constantinople. Il
 ruina la campagne & les fauxbourgs. N'aya-
 pu s'en rendre maître, il revint l'ann-
 suivante. Il continua de la sorte penda-
 dix ans, & pressa si fort cette ville, qu-
 la réduisit à la dernière extrémité. Il se pr-
 paroît à donner l'assaut, lorsque son gran-
 visir lui représenta que la prise de Const-
 tinople armeroit contre lui toute la chrétie-
 té; & qu'il étoit plus prudent d'offrir la pa-
 à l'empereur, dans une conjoncture où
 pouvoit lui faire la loi. Il falloit que
 visir connût bien mal l'état actuel des prin-
 ces chrétiens, leur impuissance, leurs divi-
 sions, & leur ignorance sur leurs vrais in-
 térêts. Bajazeth cependant suivit ce conse-
 & il accorda une treve de dix ans à Manue-
 à condition qu'on lui payeroit un tribut
 dix mille piéces d'or, qu'on bâtiroit une
 mosquée dans Constantinople, & qu'un ca-
 y résideroit, pour y être le magistrat des
 Mahométans.

Il dispose de
 l'empire grec.

Andronic, frere aîné de Manuel, éta-
 mort, le sultan offrit à Jean Paléologue,
 fils de ce prince, de soutenir ses droits
 l'empire, s'il lui promettoit d'échanger Con-
 stantinople contre la Morée. Jean accep-

proposition, monta sur le trône, & refusa de faire l'échange. Quant à Manuel, forcé d'obéir aux ordres de Bajazeth, il abandonna ses états; & vint mendier des secours en Italie, en France, en Angleterre: mais les historiens ne parlent que des réceptions magnifiques qu'on lui fit par-tout.

Bajazeth commençoit donc à commander dans Constantinople, il étendoit son empire, & il paroissoit n'avoir que des ennemis peu redoutables, lorsque tout-à-coup fut arrêté au milieu de ses succès.

Il est défait
par Tamerlan

Alors un Tartare conquéroit la Perse, l'Inde, la Syrie & plusieurs autres provinces. Tamerlan, c'est ainsi que nous le nommons, étoit de la Sogdiane, aujourd'hui le pays des Usbecks. Quoique né sans états, ses conquêtes égaloient presque celles de Gengis-kan, dont on prétend qu'il descendoit par les femmes. Appelé par les émirs Turcs & par Manuel, il envoya des ambassadeurs à Bajazeth, pour lui déclarer la guerre, s'il ne restituoit les pays dont il s'étoit injustement emparé. Au milieu des ravages qu'il faisoit lui-même, il voulut que la justice parût une fois du côté de ses armes. Bajazeth marcha contre ce nouvel ennemi, fut vaincu, fait prisonnier, & mourut bientôt de chagrin dans sa prison. On fait monter le nombre des morts à plus de trois cents-quarante

1402

mille. Cette grande bataille se donna près de Césarée en 1402.

Les desseins
des Turcs sus-
pendent la
ruine de Conf-
stantinople.

Manuel ayant appris la victoire de Tamerlan, revint à Constantinople. L'empereur Jean, qui en fut chassé, obtint dans la suite la ville de Thessalonique, & se fit moine sur la fin de sa vie. Tamerlan, qui tourna ses armes d'un autre côté, mourut peu d'années après dans une grande vieillesse. Enfin les émirs turcs, rétablis dans leurs possessions, déchirerent l'empire Ottoman, tant dis que les fils de Bajazeth, armés les uns contre les autres, en disputoient les restes. Cette guerre dura jusqu'en 1413, que Mahomet, vainqueur de Moÿse son frere, raffermir de nouveau la puissance ottomane. Voilà les causes qui suspendirent la ruine de l'empire Grec. Manuel vécut même en paix avec Mahomet, à qui il avoit donné du secours contre Moÿse.

Amurath II
est sur le point
de prendre
Constantino-
ple.

1422

La guerre recommença sous Amurath II fils de Mahomet. Manuel se vit assiégé dans Constantinople, pour avoir voulu semer la division parmi les Turcs. Cette ville fut sur le point d'être prise. Les Grecs qui la défendirent par leur courage, dirent qu'ils avoient vu la vierge combattre à leur tête, & qu'elle avoit jeté l'épouvante parmi les Ottomans qui l'avoient vue comme eux. Manuel obtint la paix, & mourut la même année avec

1425

abit de moine, & le nom de Mathieu, qu'il prit deux jours avant sa mort. Jean Paléologue son fils & son successeur, est le même que nous avons vu au concile de Ferrare, & de Florence.

Après la mort d'Albert d'Autriche, empereur & roi de Bohême & de Hongrie, les Hongrois, à l'exclusion du fils posthume de ce prince, avoient donné la couronne à Ladislas, roi de Pologne. Presque aussitôt Ladislas attira les Turcs dans ses nouveaux états, & Belgrade, assiégée, ne fut sauvée que par la valeur & la conduite de Jean Hunniade, gouverneur de Transylvanie. Amurat revint l'année suivante: mais toujours défait par Hunniade, il fut enfin contraint de demander la paix, & on fit une trêve de dix ans. Le sultan, qui préféroit la retraite aux grandeurs, abdiqua, & laissa la couronne à son fils Mahomet II.

Jean Hunniade vainqueur d'Amurath II délivre Belgrade & force le sultan à la paix.

1442

Les Turcs observoient exactement le traité fait avec Ladislas, & comptant sur la même exactitude de la part des Chrétiens, ils avoient dégarni leurs provinces d'Europe, & fait passer en Asie la plus grande partie de leurs forces. Jean Paléologue jugea ce moment favorable pour repousser les infidèles au-delà du Bosphore. Eugene IV en pensa de même, ainsi que le cardinal Julien, légat en Allemagne, célèbre par le zèle avec le-

Les Chrétiens se proposent d'abuser de la bonne foi avec laquelle les Turcs observent le traité.

quel il avoit pour suivi les Hussites, & par la défaite des armées qu'il avoit conduites contre eux.

Eugene IV
& le cardinal
Julien levent
les scrupules.

Cependant les Hongrois se faisoient quelque scrupule de rompre une treve, jurée sur l'évangile. Le cardinal légat les rassura, en leur prouvant qu'ils ne devoient pas se mettre en peine d'observer un traité contraire aux intérêts des princes chrétiens, fait à l'insu du pape, & qui devenoit nul aussitôt que le pape le désapprouvoit. Il prouva même qu'il y auroit de la perfidie à être fidèle à ce traité impie; c'est ainsi qu'il le qualifioit. Il semble que Julien faisoit au moins ces raisonnements trop tard: car il avoit été présent à ce traité impie; & quoiqu'avec quelque répugnance, il y avoit donné son consentement. Les ordres du pape vinrent à l'appui des raisons du légat: Eugene IV ordonna de rompre la treve, déclarant Ladislas délié de tout serment; & on reprit les armes.

Amurath II
défait les Hongrois
dans la Bulgarie.

Comme Mahomet étoit jeune encore, les Turcs inviterent Amurath à reprendre la couronne, pour marcher à leur tête. Ce prince sortit donc de sa solitude, repassa la mer, & défit les Hongrois dans la Bulgarie près de Varne. Ladislas & Julien perdirent la vie. Amurath, après cette victoire, abdiqua pour la seconde fois: mais une nouvelle

uerre le força bientôt à reprendre la couronne.

Bajazeth, ayant fait la conquête de l'Asie, avoit emmené en ôtage Georges Castriot, fils d'un seigneur du pays. Cet enfant élevé dans la cour ottomane, joignoit la figure, l'esprit, le courage & l'adresse. Les Janissaires l'estimoient & l'aimoient: ils appelloient Scanderberg, d'un nom composé de celui d'Alexandre, & Amurath lui donnoit insensiblement toujours plus de part dans sa confiance.

Il ne peut forcer Scanderberg dans la ville de Croie.

Sur ces entrefaites, le pere de Scanderberg étant mort, ce jeune homme ose former le projet de recouvrer la ville de Croie, qui lui appartenoit. Il arrache au secrétaire du visir un ordre au gouverneur de lui remettre cette place. Il s'échappe, vient à Croie, égorge la garnison ottomane, & met la ville en état de défense. Amurath se présente bientôt devant Croie; deux fois il en forme le siege, & deux fois il est obligé de le lever, & il meurt sans pouvoir s'en rendre maître.

1451

Jean Paléologue mort en 1445, n'avoit point laissé d'enfant. Ses freres qui avoient troublé l'empire pendant sa vie, continuent à le troubler. Enfin Constantin l'emporta sur ses freres Thomas & Démétrius, à qui cependant il fut obligé de céder les états, qu'il avoit avant de monter sur le

L'empire grec se démembreroit pour donner des apanages aux princes du sang.

trône. Vous voyez que les Grecs avoient appris des François à donner des seigneurie aux princes du sang; & que cet usage de démembret l'empire s'étoit établi précisément dans les temps où les provinces étoient envahies par les Turcs.

Prise de
Constantino-
ple par Maho-
met II.
1453

Enfin Constantinople est assiégée par Mahomet II. Constantin Paléologue est tué sur la breche. La ville est prise d'assaut; & tout ce qui échappe au fer des Ottomans est réduit en esclavage.

Deux partis,
qui s'anathé-
matisoient,
divisoient a-
lors la ville.

Les Grecs se défendirent avec la valeur qu'inspire le désespoir. Mais il ne faut pas oublier de remarquer, que dans le temps même que la mort ou l'esclavage les mençoient, ceux qui vouloient l'union avec l'église latine, & ceux qui ne la vouloient pas formoient encore deux partis qui s'anathématisoient, sans considérer que Mahomet alloient bientôt terminer cette question. Telle est la fureur avec laquelle ce peuple s'étoit toujours occupé de ses disputes.

Mahomet II
est arrêté dans
ses conquêtes.

Mahomet fit encore de grandes conquêtes en Europe & en Asie. Cependant ses armes échouerent toujours contre Scanderberg. Elles échouerent encore contre les chevaliers de Rhodes, aujourd'hui les chevaliers de Malte, & Hunniade lui fit lever le siege de Belgrade.

Mahomet n'ayant pu se rendre maître de l'île de Rhodes, envoya dans la Pouille une armée, qui forma le siège d'Otrante. Cette place fut prise d'assaut en 1480. Mais le sultan étant mort l'année suivante, Ferdinand, son naturel & successeur d'Alphonse, la recouvra, en accordant aux Turcs une capitulation honorable.





CHAPITRE V.

Considérations sur les peuples de l'Europe depuis la chute de l'empire d'occident jusqu'à la chute de l'empire Grec.

CHACQUE homme borné à ses propres forces, sent toute sa foiblesse, & ce sentiment le met dans la nécessité de se joindre à d'autres. Les hordes se forment donc; mais deux choses déterminent à peu près le nombre des individus qu'elles doivent contenir: d'un côté il faut que le nombre soit assez grand, pour que chacune trouve dans le sentiment de ses forces, la confiance de résister ou d'attaquer avec avantage; & de l'autre il faut que suivant les pays, il soit plus ou moins borné, afin que la troupe entière puisse subsister dans les lieux où elle erre. Quand la population trop accrue dérange cette proportion, les révolutions naissent les unes sur les autres, les troupes se poussent, se divi-

Pourquoi
l'Europe a
tant de peine
à se civiliser.

t, se réunissent, & débordent de toutes
ts.

Les hordes n'ont aucune expérience pour conduire dans des circonstances aussi différentes de celles où elles étoient auparavant: néanmoins elles conservent encore la même confiance; se conduisant par instinct comme elles se sont toujours conduites, & ne comprenant pas pourquoi elles n'ont plus les mêmes succès. Si au milieu de ces désordres un chef joint à l'instinct un peu plus de réflexion que les autres, il lui sera facile de forcer plusieurs troupes à marcher sous ses ordres, & de devenir un conquérant: mais ces Barbares feront dans les conquêtes où ils se feront employés, ce qu'ils étoient dans les vastes campagnes où ils erroient: c'est-à-dire, qu'incapables de réfléchir sur la nouveauté de leur situation, ils n'auront encore pour règles que leur instinct: voilà pourquoi depuis la ruine de l'empire d'occident, l'Europe a tant de peuples à se civiliser.

Dans la Grece, les mêmes désordres ont produit des suites bien différentes; car les peuples, au lieu de la guerre, songerent de bonne heure à se donner des loix: ils en demandèrent, & se soumirent au moins sans répugnance à celles qui leur furent offertes: tout occupés de ces soins d'établir la meilleure forme de gouver-

La Grece avoit eu moins d'obstacles à se policer.

vernement, ils firent naître plusieurs législateurs ; & ils se civilisèrent au point que malgré la multitude des cités différemment gouvernées, ils se regarderent pendant un temps comme une société de concitoyens. Or, pourquoi les Européens n'ont-ils pas senti, comme les Grecs, le besoin des loix ? Il sembleroit que les désordres croissant à proportion de la grandeur des états, ce besoin devoit être encore plus sensible pour eux.

Les Grecs sentoient le besoin des loix, parce qu'ils étoient pauvres : les Européens ne le sentent pas parce qu'ils sont riches.

C'est que les Grecs étoient pauvres, que les Européens étoient riches. Il étoit naturel que les Grecs sans avarice, parce qu'ils étoient sans richesses, préférassent la paix aux guerres destructives ; & qu'au contraire, les Européens que l'usage des richesses avoit rendus avares, préférassent la guerre qui les avoit enrichis, & qui paroissoit pouvoir les enrichir encore. Devenus tout-à-coup riches, parce qu'ils avoient dépouillé les vaincus, il falloit bien que dans l'espérance d'acquérir de nouvelles richesses, ils armaient continuellement, pour se dépouiller tour-à-tour eux-mêmes.

La barbarie des nouveaux peuples de l'Europe, est bien différente de celle des anciens peuples.

La barbarie qui se répand dans l'Europe après la ruine de l'empire d'occident, est donc bien différente de celle que nous avons vue en Grèce, parce qu'elle a tous les vices des nations que le luxe a corrompues : tous ces ba-

es ne se meuvent que par un instinct aveu-
 , comme des troupeaux de bêtes féroces.
 argent est l'unique proie qui les attire ; &
 se déchirent, pour se l'arracher mutuelle-
 ment. S'ils forment différentes nations, qui
 croissent se gouverner par des coutumes ou
 des loix ; ces nations ne savent point ce
 elles se doivent : elles sont encore les unes
 rapport aux autres aussi sauvages qu'elles
 uvoient l'être, lors qu'elles étoient des
 rdes errantes dans les forêts du nord.

les de la Gre-
 ce.

Cet esprit sauvage se perpétue de siecle en
 cle : l'avidité l'entretient : une fausse gloi-
 lui fait prendre de nouvelles forces : & les
 eilleurs esprits sont entraînés par l'instinct
 rbare, qui arme tous les peuples. Charlema-
 e, ce grand législateur qui civilisa les Fran-
 is pour un moment, étoit encore un sauvage
 rapport aux Saxons : le plus juste des
 is S. Louis, . . . Je n'ose continuer, je
 pecte en lui une erreur qui ne déshonore
 e son siecle.

ils conservent
 long temps
 leur caractère
 sauvage.

La sagesse de Charlemagne passe avec lui.
 comme chaque peuple, chaque corps même
 croit puissant, la force dans laquelle on met
 toute sa confiance, devient encore l'unique
 egle. Bien loin de sentir le besoin des loix,
 on néglige, on proscriit celles qu'on a, & on

Après Charle-
 magne ils s'a-
 bandoient à
 de nouveaux
 désordres.

craindroit de s'en donner de nouvelles. Ain-
si les désordres croissent & se multiplient.

Un instinct
brutal les con-
duit dans tou-
tes leurs en-
treprises.

Mais ces barbares, plus avides qu'ambitieux, conduiront-ils au moins leurs entreprises avec quelques lumières? non; c'est encore l'instinct qui les guide. Armés sans avoir d'objet fixe, ils ne connoissent ni leurs ressources ni celles de leurs ennemis: ils ne méditent point sur les moyens de surmonter des obstacles qu'ils ne prévoient pas: ils ne savent temporiser, ni saisir le moment d'agir, ni profiter de leurs avantages, pour faire une paix utile: souvent les succès leur deviennent aussi funestes que les revers, & après s'être battus pour se battre, ils quittent les armes par lassitude, pour les reprendre bientôt à contre-temps.

Injustes &
parjures, ils
n'ont aucune
idée de justice.

S'ils font des traités, la justice n'en dicte pas les articles: ils ne la connoissent pas: ils cherchent à se surprendre, le plus foible cède au plus fort: ils ne respectent pas les engagements les plus sacrés: ils se font une si grande habitude de violer leurs serments qu'il leur paroît tout naturel de les violer; & ils en forment le dessein au moment même qu'ils s'engagent. S'il est honteux de recevoir la loi de son ennemi, s'il est encore plus honteux de manquer à la foi jurée, s'il l'é-

s'encote d'abuser de la religion pour être jure, quelle est la nation de l'Europe qui s'est pas couverte d'ignominie ?

Les peuples n'imaginoient donc pas avoir remplir des devoirs respectifs : mais les ci-
 ens, si l'on peut donner ce nom à ces fau-
 ges fixés en Europe, n'imaginoient pas da-
 rage qu'il fût de leur intérêt de se lier
 des obligations réciproques. Le roi, le
 rgé, la noblesse & le peuple, tous étoient
 remis ; & souvent le chef d'une religion
 paix, ennemi tour-à-tour des uns & des
 res, armoit lui-même toute la chrétienté.

milieu de ces défordres, chacun usurpe,
 sonne ne connoît ses droits : les préten-
 ns naissent de toutes parts. On cède ce
 on doit défendre, on défend ce qu'on
 it céder ; & la confusion vient au point
 il semble n'y avoir ni état ni religion.
 est qu'il n'y avoit point de mœurs, &
 alheureusement il étoit difficile qu'il s'en
 mât.

Toute l'histoire démontre qu'il y a plus
 mœurs dans un peuple, à proportion qu'il
 a moins d'inégalité parmi les citoyens. La
 rece seule en donne plusieurs exemples ; &
 acédémone, où les fortunes étoient égales,
 inserva ses vertus pendant plusieurs siècles.
 e n'est pas qu'on doive entreprendre d'é-

Il s ne con-
 noissent pas
 les devoirs de
 nation à na-
 tion ni même
 ceux de cito-
 yen à citoyen.

Quelle sorte
 d'égalité con-
 tribue au ben-
 heur d'une
 nation.

tablir une égalité parfaite dans tous les temps &, sur-tout, dans les grands empires. Ce projet causeroit de nouveaux troubles ; & peine seroit-il exécuté, qu'il se détruiroit de lui-même. Mais si chaque citoyen jouit de tout ce qui est nécessaire à sa condition, si au lieu d'être sous la domination absolue d'un autre homme, il n'obéit qu'à des magistrats qui obéissent eux-mêmes aux loix, il y aura dès-lors assez d'égalité parmi eux, puisque les loix commanderont seules, & que sous leur protection, chacun à l'abri de toute injustice, disposera de ce que le sçavoir ou son industrie lui aura donné en partage.

Il y a une inégalité odieuse qui la ruine.

Lors de l'expulsion des Tarquins, il restoit une inégalité odieuse entre les patriciens & les plébéiens. Si elle eût subsisté, Rome n'eût pas péri de bonne heure, & son nom peut-être ne fût pas venu jusqu'à nous. Cette inégalité disparut, à mesure que les plébéiens s'élevèrent aux magistratures, & alors les Romains acquirent ces vertus qui les préparoient à la conquête du monde. Cependant les dépouilles des nations ramènent une inégalité encore plus funeste : il n'y a plus que des riches & des pauvres : les mœurs se corrompent, elles entraînent la ruine de la république ; elles se corrompent encore, & l'empire n'est plus.

Mais une inégalité plus grande encore, c'est
 e qui s'établit avec le gouvernement féo-

Le peuple entier, quoiqu'affervi, ne
 oit pas par tout également. Les seigneurs

voient disposer de tout, ils mettoient leur
 onté à la place des loix: mais toujours iné-

x entre eux, ils haussioient, ils baussioient
 r-à-tout; & mille causes varioient leur si-

tion respective. Le clergé se voyoit au
 sus des seigneurs laïques, ou au dessous,

vant qu'on méprisoit ou qu'on redoutoit
 censures, & qu'on se conduisoit par ava-

: ou par superstition. Enfin une multi-
 e d'ordres religieux formoit dans l'état, des

ps inégaux par les richesses ou par la con-
 eration dont ils jouissoient. Ils n'apparté-

ent proprement ni à la classe du clergé,
 à celle de la noblesse, ni à celle du peu-

: ils formoient eux-mêmes plusieurs clas-
 différentes, jalouses entre elles, ennemies

toutes les autres, & ambitieuses de s'éle-
 à tout. Ils se mêlent dans les différents

arment les puissances: ils excitent les
 ples à la révolte: souvent même ils trou-

nt le monde par des questions frivoles &
 icules. Lorsqu'il y a tant de classes, &

t d'inégalité parmi elles, faut-il s'éton-
 e, si les intérêts se multiplient & se croi-

nt continuellement? Cependant une nation
 est véritablement civilisée, qu'autant qu'el-

La plus pern-
 cieuse est celle
 qui a été pro-
 duite par le
 gouverne-
 ment féodal
 & par les or-
 dres religieux

le forme un corps de citoyens unis par un intérêt commun.

Il y a une noblesse qui ne détruit pas l'égalité.

L'idée qu'on se faisoit de la noblesse dans ces temps, prouve encore combien on étoit barbare. Que les magistratures laissent de la considération à ceux qui les ont exercées : que cette considération passe même des pères aux fils ; c'est ce qui doit naturellement s'établir par-tout, où il y a des hommes, qui s'intéressent à la patrie. Il y aura donc des familles plus illustres, parce qu'elles auront donné plus de magistrats : mais cette distinction excitera l'émulation, sans altérer l'égalité ; parce que dans ces familles, comme dans les autres, on ne naîtra que simple citoyen & que la naissance ne donnera aucun titre, aucun privilège, aucun droit. Telle étoit la noblesse chez les Romains. Les petits-fils d'Auguste même n'étoient que simples particuliers ; & ils n'eurent de titre, que lorsqu'on les eut créés princes de la jeunesse. Ils rentroient dans la classe des citoyens, lorsqu'il n'étoit pas resté de la puissance tribunitienne. Claude, quoique parent des empereurs, quoique descendant d'une longue suite d'ayeux & de magistrats, ne fut rien jusqu'au temps où Octave le fit consul. Mais il est inutile de multiplier les exemples, ce n'est que dans le bas-empire que des titres fastueux, n'ont

liés sans discernement, commencèrent à venir héréditaires dans quelques familles.

Le gouvernement féodal introduisit insensiblement une façon de penser encore plus absurde. Un château fortifié donnoit la noblesse à un brigand auquel il servoit de retraite; tant que ce château appartenoit à la même famille, il transmettoit la noblesse des pères aux fils; on naissoit donc noble, parce qu'on vissoit brigand.

Opinion absurde de nos ancêtres, qui ont imaginé que la terre fait le noble.

Il semble d'abord que les seigneurs auroient dû attacher toute la considération à la profession des armes & aux fonctions de la justice; puisqu'ils ne connoissoient eux-mêmes d'autre métier que celui de la guerre, qu'ils s'étoient arrogé le droit de rendre aux vassaux une espece de justice à leurs sujets: mais parce qu'ils conservoient leurs terres, dans le temps qu'ils perdoient leur droit de guerre & leurs tribunaux de justice; il arriva que la terre seule fit le noble, & que les fonctions militaires & civiles ne purent pas donner la noblesse. En vain comptoit on parmi les premiers des officiers généraux & des magistrats du premier ordre: on étoit roturier, si l'on ne venoit pas de quelque seigneur, qui eût au moins été maître d'un château. Les titres de duc, de comte, &c. qui dans les commencemens étoient des titres de magistratu-

res, n'appartinrent plus qu'aux seigneurs qui possédant de grandes terres, étoient regardé comme les premiers de l'état: cependant, par une contradiction ridicule, cette haute noblesse étoit jugée dans les parlements par des magistrats, qu'elle traitoit de roturiers.

Cette noblesse est le principe d'une inégalité odieuse.

Cette noblesse qu'une famille tient de sa terre, sans avoir jamais rendu aucun service à l'état, est certainement le plus absurde de tous les préjugés. Elle est aussi le principe de l'inégalité la plus odieuse: car plus ces nobles inutiles se croient élevés, plus ils mépriseront les ordres inférieurs; & plus ceux-ci se sentent méprisés, plus ils concevront de haine contre la noblesse. Vous avez vu les magistrats toujours occupés des moyens d'humilier les nobles, & quelquefois le peuple armé pour les exterminer.

Les peuples qui ont envahi l'occident, deviennent plus féroces, qu'ils ne l'étoient.

Si nous considérons les Barbares au moment qu'ils envahirent les provinces de l'empire, nous les trouvons moins sauvages les uns par rapport aux autres: car ils jouissoient tous des mêmes droits, ils étoient égaux & ils ne connoissoient pas ces différences humiliantes, qui font que dès les berceuses les hommes font de différentes especes.

Bien loin de s'instruire par l'expérience,

Tous ces sauvages sont donc devenus plus cruels, en se fixant. D'abus en abus, de crimes en crimes, ils se font des droits par d

forfaits. L'instinct qui les pousse ne leur permet pas de profiter de leurs malheurs. Dans une ignorance profonde du passé, & même du présent, ils font les mêmes fautes, parce qu'ils les ont faites. Combien de rois détrônés en Angleterre! cependant ils le font tous pour avoir tenu la même conduite. Philippe le Bel divise & ruine la France : ses successeurs la divisent & la ruinent. Ils se font faux-monnaieurs, & ils croient de la meilleure foi du monde user d'un droit qu'on ne peut leur contester. Ils n'ont garde de prendre S. Louis pour modèle : s'ils conservent un souvenir confus de ce roi juste, ils ignorent ce qu'il a fait, & bien loin de marcher dans le chemin qu'il leur a tracé, ils vont au gré de leurs passions, & , par conséquent au hasard. La politique si vantée des papes n'est pas plus éclairée. Non seulement ils abusent des excommunications, mais ils s'en servent comme des aveugles se serviroient d'une épée, & ils ne savent pas juger de leurs forces. S'ils ont réussi faute de résistance; ils tentent de plus grandes entreprises où ils échouent : ils les tentent de nouveau pour échouer encore : celui qui succède, ne fait pas se corriger sur les fausses démarches de celui qui l'a précédé. Ils scandalisent toute la chrétienté, ils la soulèvent contre eux : ils ont un juge dans les conciles, qu'ils font

ils répètent les
mêmes fautes

forcés de convoquer ; & ils mendient la protection des souverains , qu'ils regardoient auparavant comme les fujets du saint siege. Le clergé en bute aux papes , aux rois , à la noblesse , aux moines & au peuple , se conduit tout aussi inconsidérément , & ne fait conserver ni ce qu'il usurpe , ni ce qu'il acquiert juste titre. La noblesse enfin , que l'avidité & la superstition enhardissent , & intimident tout à-tour , fait tout à contre-temps , & va tomber sous les efforts des magistrats qu'elle méprise. Celui qui considère ces désordres , peut-il s'étonner , si les papes , les rois , le clergé , les souverains , les seigneurs & tous les peuples sont exposés à des révolutions continuelles ? Il faut bien que la fortune varie sans cesse , puisque par-tout on se conduit sans principe , & qu'il n'y a de mœurs nulle part.

Chez toutes les nations les grands sont encore plus féroces que les autres

Dans ces siècles barbares , les hommes le moins civilisés sont , sans doute , ceux que nous nommons les grands : ils ont l'ignorance des sauvages , ils en ont la valeur brutale & avide , ils en ont , en un mot , les mœurs & ils y joignent tous les vices que donnent les richesses jointes à la puissance. Mais on les ruinera , plutôt qu'on ne les civilisera parce que la confiance qu'ils mettent en leur forces , ne leur permet pas de sentir le besoin des loix ; & que les flatteurs qui les en-

ourent, leur permettent encore moins de sentir le besoin d'acquérir des lumières.

Cependant le commerce enrichit quelques villes d'Italie: un nouveau luxe se répand. Les papes l'apportent en France. Leurs légats le laissent dans toutes les cours; & les peuples deviennent plus polis, sans se civiliser davantage & sans se policer. Tâchons de nous faire des idées exactes.

Le luxe les polit sans les civiliser, & sans les policer.

Un peuple se civilise à mesure qu'il quitte les mœurs qu'il avoit, quand il étoit barbare. Il se police, lorsqu'obéissant à des loix qui préviennent les désordres, il se fait une habitude des vertus sociales. Enfin il se polit, lorsqu'il se pique d'une certaine élégance dans tout ce qu'il fait. Les Grecs commencerent à se civiliser avant Lycurgue & Solon, ils se policerent dans les siècles de ces deux législateurs, & ils se polirent dans celui de Périclès.

En quoi différent ces trois expressions.

Les siècles de l'atticisme, de l'urbanité, de l'élégance, les siècles polis, qu'on regarde comme les plus florissans, sont donc l'époque de la décadence des mœurs & des états. Alors en effet, le luxe regne: la considération ne s'accorde qu'aux richesses: en conséquence, chacun veut se distinguer par la magnificence des habits, des équipages, &c. Parce que les arts & les lettres fleurissent, on a

Vices des siècles polis.

des collections de tableaux, dont on ne connoît pas le prix, & des bibliothèques qu'on ne lit pas: parce qu'il est du bel air de se montrer par tout, on promene son ennui de maison en maison, pour l'échanger contre celui des autres. La journée se termine par un souper, où les mets sont des poisons apprêtés avec délicatesse; & on baille pareil qu'on ne fait que dire, & qu'on est ennuyé d'entendre. *Hélas! les indigestions sont pour la bonne compagnie*, a dit un grand poëte. Ne présumez vous pas de-là, que la bonne compagnie fait tristement bonne chère, & que l'ennui contribue beaucoup aux indigestions? Voilà cependant les hommes des siècles polis: plus ils s'amollissent & se corrompent, plus ils applaudissent à leurs vices. Il n'y a plus de bien public, plus de patrie, mais seulement des abus qu'on fronde & qu'on défend. La frivolité qui donne le ton à tous, ne permet pas de s'occuper de choses sérieuses. On en parle tout au plus dans la nouveauté; on s'en ennue presque aussitôt & on passe à des riens, pour se procurer de nouveaux amusements qu'on cherche toujours & qu'on trouve rarement.

Lorsque ces temps de corruption sont arrivés, il faut se tenir à l'é-

Quand on ne connoît pas le monde, on l'imagine tout autrement; & on juge, par exemple, que Paris est la ville des plaisirs; mais puisque vous n'êtes pas fait pour y ve-

aimable, un homme vrai, sincère, discret, éclairé, vertueux, en un mot. Il aimera votre gloire : en se rendant digne de votre amitié, il vous rendra digne de la sienne. Vos devoirs lui seront chers, il vous aidera à les remplir. Si vous avez de pareils amis, vous trouverez le plaisir & dans vos occupations & dans vos délassements : si vous en aviez d'autres, vous vous ennuierez à Paris comme à Parme. Après cet écart qui a soustrait à vos yeux, pendant un moment, les peintures hideuses de tant de siècles, je reviens : nos malheureux ancêtres.

Les peuples de l'Europe font peine à voir d'avoir été civilisés & policés.

Ils n'étoient pas civilisés, puisqu'ils avoient conservé la barbarie de leurs premières mœurs. Ils n'étoient pas policés, puisqu'ils n'avoient pas contracté l'habitude des vertus sociales. Or, si l'atlicisme & l'urbanité ont été l'époque de la décadence des Grecs & des Romains, que sera en Europe l'élegance qui se répand parmi des Barbares?

Le mollesse prépare des révolutions dans le gouvernement.

Vous ne vous y attendez pas : elle fera le salut des Européens. Ces ames féroces qui ne pouvoient plier sous le joug des lois plieront enfin sous les vices du luxe : à mesure qu'elles s'amolliront, l'anarchie cessera des temps plus heureux commenceront ; il se formera de plus sages gouvernements. C'est ainsi que l'ordre doit renaître. Vous

voyez qu'ayant un principe vicieux, il a toujours vicieux lui-même.

Au reste cette politesse, à laquelle je donne le nom d'élégance, étoit encore bien grosse. Car la chevalerie en étoit l'école; & les hommes les plus polis, des douzième, treizième & quatorzième siècles, étoient ces chevaliers qui, enfermés dans des armures de fer, couroient le monde sous prétexte de dresser les torts. Cette politesse, qui amenoit insensiblement la mollesse des mœurs, étoit de l'élégance pour eux. Aussi vit-on qu'ils commençoient à s'armer par ostentation, qu'ils ne cherchoient plus les dangers avec même fanatisme. On voit encore qu'ils multiplioient, à mesure qu'il étoit moins dangereux de fuir le péril; & c'est une nouvelle cause qui préparoit la ruine de la chevalerie. La décadence en est déjà sensible dès la fin du quatorzième siècle.

La politesse
des 12, 13 &
14e. siècles étoit encore
bien grossière.

Lorsque les Romains & les Grecs se forment à cette élégance, qui accompagne le courage, il restoit encore des vestiges des anciennes mœurs: on se plaignoit des progrès de la corruption: on gémissoit sur les déordres auxquels on n'avoit pas la force de remédier. On réclamoit, quoiqu'inutilement les loix: on parloit de justice, on en conservoit au moins encore quelque idée. Voilà pourquoi,

Lorsque les
Grecs & les
Romains s'a-
mollissoient,
on pouvoit au
moins récla-
mer les an-
ciennes
loix.

lorsque la Grece panche vers sa ruine, il se forme encore une république, qui intéresse par ses vertus; & voilà pourquoi les Romains sont encore capables d'être heureux sous d'empereurs, tels que les Titus, les Trajans & les Antonins.

Mais les Européens qui n'ont jamais été vertueux, s'abandonnent brutalement à la mollesse, sans pouvoir regretter le passé.

Il n'en étoit pas de même des Européens qui se sont polis, sans avoir été civilisés. Quelles mœurs pouvoient-ils regretter? Quelles loix auroient-ils réclamées? Avoient-ils jamais eu quelque idée de justice? Il faut donc qu'ils s'abandonnent brutalement à de nouveaux vices sans rien prévoir, sans s'apercevoir même qu'ils deviennent pires. Comment des Philippe Auguste, des S. Louis, des Charles V feroient-ils le bonheur de ces peuples abrutis? Ils peuvent, tout au plus, diminuer les désordres & produire un bien passager.

Confusion où se trouvoit l'Europe.

Rien n'est plus étrange que la confusion où nous avons vu l'Europe. Quelquefois on ne fait pas ce qui donne des droits au trône. Les prérogatives royales n'ont rien de fixe. Souvent on ne peut dire, si la nation qui parle de privilèges est rebelle ou ne l'est pas. Le peuple, la noblesse, le clergé, le souverain pontife n'ont pour droits que des prétentions contestées. Les deux puissances ont-elles des limites? sont-ce les papes &

rois qui doivent gouverner l'Europe ? A qui
 appartiennent les biens temporels des égli-
 ses ? est-ce aux ecclésiastiques ? est-ce à la cour
 de Rome ? est-ce aux princes ? Qui doit nom-
 mer aux bénéfices vacants ? quelles condi-
 tions rendront canonique l'élection du suc-
 cesseur de S. Pierre ? Vous le voyez ; telle
 est la confusion , que souvent toutes ces
 questions n'étoient , ou même ne pouvoient
 être résolues que par la force ; & on ne vo-
 it que des sujets de guerre, entre l'état &
 l'église , la nation & le souverain, le clergé,
 noblesse & le peuple.

Dans ce désordre, les peuples sont
 victimes des querelles des princes. Ce
 sont autant de proies, qu'ils s'arrachent :
 on en dispose comme de leurs bêtes ; ils
 veulent des droits sur eux par des maria-
 ges : ces droits presque toujours équivoques
 multiplient les concurrents ; & pour mettre
 le comble à cet abus, Jeanne II adopte deux
 princes, & tous deux croient en vertu de
 cette adoption que le royaume de Naples
 leur appartient.

Quelle que soit la barbarie de ces siècles,
 vous y trouverez, Monseigneur, de grandes
 leçons, si vous savez les étudier. Vous ver-
 rez que les hommes ne sont heureux, qu'autant
 qu'ils sont justes ; que la justice est l'effet de
 la tempérance & du travail ; qu'elle ne sauroit

Les peuples
 deviennent la
 proie des sou-
 verains.

Ces siècles
 corrompus
 offrent de
 grandes le-
 çons aux prin-
 ces.

se trouver où ces vertus premières ne font pas ; & que les richesses , bien loin d'être un signe de la prospérité des états , sont l'augure d'une décadence prochaine. En effet l'inégalité odieuse qu'elles amènent , divise nécessairement tous les ordres ; elle les affoiblit par conséquent , & elle tend même à les ruiner les uns par les autres , si la nation conserve quelque reste de courage. C'est alors le siècle des attentats. On commet hardiment les plus grands crimes , & les succès paroissent justifier les forfaits. Cependant la mollesse , l'oisiveté & les autres vices de luxe énervent insensiblement ces âmes fortes. On commence à se piquer de politesse & d'élégance ; on raffine sur les choses triviales ; & les mœurs , plus corrompues , paroissent adoucies ; parce que les vices , qui règnent , sont ceux des âmes lâches. Si les Romains & les Grecs n'ont plus eu de patrie , lorsqu'ils ont accordé toute la consécration aux richesses , que pouvoient devenir des peuples tout à-la fois barbares & riches. Aussi pouvez-vous remarquer que jusqu'au quinzième siècle , les Européens n'ont point connu la liberté , & qu'ils n'ont combattu que pour la licence. Les républiques mêmes , qui se sont formées , en sont une preuve ; si la Suisse mérite d'être exceptée , c'est parce que les Suisses étoient pauvres.

Plus vous réfléchirez sur les mœurs de l'Europe, plus vous sentirez combien étoit difficile d'en gouverner les peuples avec gloire. Vous avez cependant vu de grands princes en Allemagne, en France & en Angleterre. Dans les temps les plus difficiles, un souverain peut donc être grand; peut donc l'être dans tous les temps. C'est donc bien à tort, qu'il rejeteroit sur la fortune, les revers qui traînent après eux les malheurs de l'état. Le bonheur & la misère des peuples sont entre ses mains. La prospérité & l'humiliation du royaume est son ouvrage, la fortune contraire n'est jamais que l'innocence d'un souverain sans talents & sans vertus.

Les grands hommes qu'ils ont produits, prouvent qu'un prince peut être grand dans les temps les plus difficiles.

L'Allemagne & l'Angleterre vous apprennent, qu'en formant des entreprises au dehors, on ruine ses provinces, sans en acquiescer de nouvelles, ou que si on en acquiert, on se ruine encore davantage. Car les conquêtes, qu'on a faites, sont toujours à faire, & on a d'autant plus de peine à les conserver, qu'on est foible à proportion qu'on occupe plus d'espace. Il n'y aura donc de gloire pour vous, qu'à gouverner le peuple dont vous aurez l'honneur d'être le chef; l'honneur, dis-je, en supposant que vous le gouvernerez avec justice, avec humanité & avec les lumières nécessaires.

L'Allemagne & l'Angleterre nous prouvent le danger des entreprises au lointin.

Toute l'histoire nous apprend qu'on est foible au dehors lorsqu'on divise pour être puissant au dedans.

Si vous demandez comment les rois se sont affermis au dedans & puissants au dehors l'histoire d'Angleterre évoque, pour vous répondre, les manes de ces princes qui ont été obéis, parce qu'ils ont respecté les privilèges de la nation, & de ces princes qui ont été précipités du trône, parce qu'ils ont ambitionné d'être absolus. Philippe le Bel & ses successeurs vous crient: Gardez vous bien de nous imiter, en divisant les ordres de l'état pour dominer sur tous; & ne regardez point comme un moyen de vous enrichir, ces sources passageres qui ruinent le souverain après avoir ruiné les peuples. Charles V qui avoit entendu ces cris, fut obligé de renoncer à sa gloire dans les temps les plus difficiles: mais le feu des divisions, qui n'étoit qu'amortie, se ralluma sous Charles VI; & si Charles VII fut heureux, c'est que l'Angleterre étoit alors plus divisée que la France. Cependant le royaume se trouva dans un état misérable & épuisé par les guerres, il étoit encore agité par les changements continuels, que Charles V & Charles VII avoient faits dans les manières.

Elle nous fait voir les calamités que produit une ambition sans règle.

Toutes les cours vous apprendront, qu'elle conduit une ambition sans règle, lorsqu'un prince se croit autorisé à tout sur la parole de ses flatteurs. La cour de Rome, sur-tout

is donnera de grandes leçons à cet égard. ^{glet.}
prenez ce que vous devez à l'état, à la
igion, aux ecclésiastiques, à chaque ci-
en, à vous même; mettez chacun à sa
ce & tenez vous à la vôtre. Mais quelle
ma place demanderez vous? vous la
uverez facilement, si vous êtes le pere
votre peuple.

En considérant les dissensions du sacer-
ce & de l'empire, vous reconnoîtrez les
ites des deux puissances. Si vous êtes
entif à ne pas franchir les bornes qui vous
t prescrites, vous en rendrez vos droits
s respectables; votre fermeté, justifiée
la justice, les défendra avec plus de suc-
, & les ministres de l'église, contenus
is leur devoir, seront forcés à rendre à
sar ce qui appartient à César, lorsque
sar rendra lui-même à Dieu ce qui ap-
tient à Dieu.

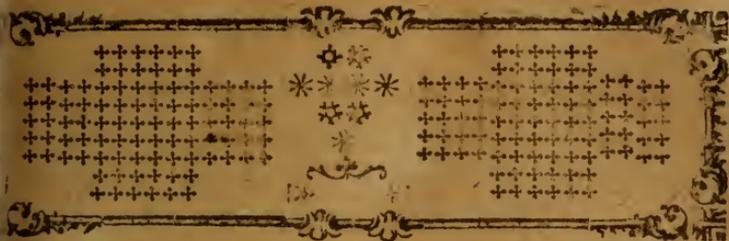
Les querelles
du sacerdoce
& de l'empire
nous mon-
trent les limi-
tes des deux
puissances.

En un mot, étudiez les désordres qui ont
oublé l'Europe. Démêlez-en les causes;
évenez les abus qui peuvent renaître: dé-
tifiez ceux qui restent dans vos états. Mais
ez toujours des ménagements, que deman-
nt les circonstances; & songez qu'il faut
uvent prendre des précautions, pour s'assu-

En considé-
rant les abus
qui ne sont
plus, on ap-
prend à remé-
dier à ceux
qui restent.

rer de faire le bien. C'est ainsi qu'apprenant à regner par les fautes des princes, vous vous rendrez capable d'imiter Charles V & S. Louis, Philippe Auguste & Charlemagne. Que cependant leurs fautes vous instruisent encore !





LIVRE HUITIEME.

Des Lettres dans le moyen âge.

La prise de Constantinople par les Turcs fit en Europe une révolution dans les esprits : mais pour en juger il faut se faire une idée des études, auxquelles on s'appliquoit depuis le sixieme siecle. Nous jeterons d'abord un coup d'œil sur les Arabes, qui ont été nos maîtres.

CHAPITRE I.

Comment les Arabes ont cultivé les sciences.



Quoique les Arabes ou Sarrazins fussent pour la plupart Nomades ou Scenites, comme on les nommoit encore, parce qu'ils cam-

Ignorance
des Arabes

vers les temps
de Mahomet.

poient sous des tentes ; l'Arabie a eu de bonne heure des villes où les habitants se donnoient particulièrement au commerce sans renoncer néanmoins tout-à-fait au brigandage. Ces peuples étoient encore barbares, vers les temps que Mahomet parut. Ils se piquoient d'une éloquence qui devoit être bien grossière ; & ils avoient des poëtes pour conserver le souvenir des événements & pour célébrer les hommes qui méritoient leur estime : mais à peine commençoient-ils à connoître l'écriture. On ne favoit pas lire à la Mecque, patrie de Mahomet ; & ce faux prophète, aussi ignorant que ses concitoyens, n'eut puisa une partie de sa doctrine, dans l'ancien & le nouveau testament, qu'avec le secours des Juifs & des Chrétiens réfugiés en Arabie. Il y en avoit, sur-tout, beaucoup à Médine.

La religion des Arabes étoit l'idolâtrie ; bien peu avoient embrassé le Judaïsme ou le Christianisme. Ils croyoient à l'astrologie judiciaire, parce qu'ils n'avoient qu'une connoissance superficielle du ciel, & qu'ils rendoient un culte aux astres. Sans lumière par eux-mêmes, ils en tiroient peu des chrétiens qui vivoient parmi eux ; parce que ce étoient des hérétiques, qui n'avoient plus de commerce avec les Grecs, alors le se

peuple instruit. En un mot, ils étoient dans une ignorance tout-à-fait favorable aux vues de Mahomet, & il ne tint pas à cet imposeur de les y laisser croupir. Il proscrivit les sciences, supposant qu'il avoit mis dans l'alcoran tout ce qu'il est utile de savoir, & que ce qu'il n'y avoit pas mis est inutile ou condamnable.

C'est vers la fin du huitième siècle que les Arabes commencèrent à sortir de la barbarie; lorsque les Abbassides, qui succédèrent aux Omniades, encouragerent les arts & les sciences. Soit par goût, soit par politique, ces khalifes s'écarterent en cela de l'esprit de Mahomet. Des médecins chrétiens, qu'ils appellerent, & qui eurent des succès; purent contribuer à leur inspirer le desir de s'instruire; & il se peut encore que les Abbassides aient cru devoir adoucir les mœurs férocités des Arabes.

Ils cherchent
à s'instruire
sous les Ab-
bassides.

Il s'agissoit de ramener les lettres, que les khalifes avoient bannies de leurs états, & qui tomboient en décadence à Constantinople même, depuis long-temps leur unique asyle. Dans cette vue les Abbassides firent faire une recherche des livres écrits dans les langues savantes; ils attirerent des hommes instruits dans tous les genres, & ils firent traduire en Arabe les écrivains dont on leur loua les ouvrages. Des Chrétiens qui

Le khalif
Mamoun atti-
re les savants,
fait des col-
lections de li-
vres & fait
traduire les
plus estimés.

avoient été chargés de la traduction des auteurs Grecs, commencerent entre autres par des écrits d'Aristote & de Gallien. C'est pourquoi les Arabes adopterent le péripatétisme, & cultiverent la médecine, l'unique science jusqu'alors prisee parmi-eux. Le khalife Mamoun, qui regnoit au commencement du neuvieme siecle, leur inspira du goût pour les mathématiques, auxquelles il s'appliqua lui-même avec passion & avec succès. Il ne négligea rien, pour attirer à sa cour Léon, le plus grand mathématicien qu'il y eût à Constantinople. Il envoya des ambassadeurs avec des présents à l'empereur Théophile, avec qui il étoit en guerre : il lui offrit des sommes considérables, & une paix perpétuelle, s'il vouloit permettre à Léon de venir à Bagdad : enfin il s'excusa de n'aller pas lui-même lui demander ce philosophe. Toutes ces démarches furent inutiles : plus heureux dans la suite, il obtint des successeurs de Théophile les livres philosophiques que les Grecs avoient conservés, & il les fit traduire.

Les Arabes
ont des écoles.

A l'exemple de Mamoun, plusieurs autres khalifs entretinrent par leur protection, & augmentèrent même l'amour des sciences. Elles se répandirent dans tout l'état Musulman. Il y eut en Asie, en Afrique & en Espagne des écoles, où l'on enseignoit la mé-

dans la philosophie, auroient-ils pu comprendre la métaphysique & la physique d'un esprit subtil, qui ne cherche souvent qu'à se développer? Ils sentirent donc qu'ils avoient besoin de soin d'être guidés; & ils consulterent les commentaires que les philosophes d'Alexandrie avoient donnés sur les ouvrages d'Aristote.

Il s'en croient
l'entendre &
ils forment
soixante dix
sectes diffé-
rentes.

Aristote n'étoit plus reconnoissable dans ces commentaires: car les subtilités du syncrétisme, ou de l'éclectisme, l'avoient tout-à-fait défiguré: mais ces subtilités mêmes étoient analogues à l'esprit des Arabes; à qui les allégories ne pouvoient manquer de plaire, puisqu'ils vivoient dans des climats chauds & qu'ils avoient toujours cultivé la poésie. Ils subtilisèrent donc, ils disputèrent, & ils formerent jusqu'à soixante-dix sectes, qui flattoient chacune d'avoir saisi la pensée d'Aristote.

A force
de subtilités,
ils concilièrent
leur péripatétisme
avec
l'Alcoran.

Tant d'opinions différentes ne pouvoient pas s'accorder avec l'Alcoran: cependant il étoit sévèrement défendu de s'écarter en rien de la doctrine enseignée dans ce livre. Les subtilités servirent merveilleusement les Arabes. Il leur fut aussi facile de prouver qu'ils ne s'écartoient pas de Mahomet, qu'il leur étoit facile de prouver qu'ils suivoient Aristote. Le caractère de leur esprit, la religion & les sources où ils avoient puisé

out concouroit à les rendre subtils, &, par conséquent, mauvais philosophes.

La dialectique des péripatéticiens est toute-la fois la méthode le plus ingénieuse, la plus inutile & la plus vicieuse : car au lieu de porter sur les idées, elle s'arrête au mécanisme des propositions, & elle paroît montrer l'art de raisonner, lorsqu'elle n'apprend que l'art d'abuser du raisonnement. Les Arabes, à qui elle étoit tous les jours plus nécessaire, en firent le principal objet de leur étude. Alors elle fut hérissée de nouvelles subtilités. Elle prit un langage tout extraordinaire, & elle devint tout-à-fait barbare.

Il s'appellent à la dialectique,

Les Arabes réussirent mieux dans la médecine, dans la géométrie & dans l'astronomie. Cependant ils n'ont fait faire aucun progrès à ces sciences; parce qu'au lieu de chercher la vérité dans l'étude de la nature, ils la demandoient aux Grecs, dont ils n'entendoient pas toujours les réponses. Il paroissent supposer que les Grecs avoient tout connu, comme les Grecs avoient autrefois supposé que les Egyptiens savoient tout. Ils ne s'appliquoient donc qu'à saisir la pensée des maîtres qu'ils avoient choisis; & s'ils les suivoient avec confiance, ils ne les atteignoient pas toujours.

à la médecine, à la géométrie & à l'astronomie.

Je ne fais si nous avons beaucoup d'obligation aux Arabes. Il est vrai qu'ils ont

ils ont fait aux progrès

de l'esprit hu-
main.

conservé une lueur de connoissances dans de
siècles où d'épaisses ténèbres se répandoient
par-tout. Leurs ouvrages nous ont donc été
utiles à quelques égards: mais leur méthode
& leurs opinions ont mis des entraves à l'es-
prit humain; & j'ai bien peur qu'aujourd'hui
les maîtres qui enseignent dans nos écoles
ne soient Arabes encore par quelques endroits.
Que nous reste-t-il en effet, lorsque nous
finissons nos études? Des futilités qu'on
nous a données pour des connoissances; une
ignorance profonde des moyens de s'instruire
& du dégoût pour tout ce qui demande de
l'application.



CHAPITRE II.

De l'état des Lettres chez les Grecs depuis le sixieme siecle jusqu'au quinzieme.

L'IGNORANCE faisoit des progrès d'une génération à l'autre, lorsqu'au sixieme siecle, elle couvrit tout-à-coup les ruines de l'empire d'occident, & menaça celui d'orient de toutes parts. Quelles barrières lui pouvoient opposer les Grecs, entourés de Barbares, mêlés même avec eux, gouvernés par des princes ignorants, & toujours déchirés par des guerres étrangères ou civiles? Aussi, bientôt les Arabes ouvrent de nouvelles provinces à l'ignorance: elle se répand de plus en plus; & les lettres fuient à Constantinople, où elles ne trouvent qu'un asyle peu sûr.

Progrès de l'ignorance dans les sixieme & septieme siècles.

Vers ce temps la ruine entière de l'idolâtrie entraîna la ruine des différentes sectes des philosophes payens. Le platonisme d'Alexandrie, d'où elles tiroient leur origine, tomba avec elles, & ne put plus se re-

De toutes les sectes d'Alexandrie, le platonisme conserve seul quelques sectateurs.

lever; parce qu'il étoit devenu odieux aux Chrétiens, qui le regardoient avec rancune comme la source de bien des hérésies. n'en restoit des traces que dans quelques livres de l'église qu'on lisoit peu. Origène seulément conservoit encore des sectateurs de platonisme, qui l'avoit jeté lui-même dans plusieurs erreurs. Les moines s'attachèrent sur-tout à sa doctrine, parce qu'elle étoit plus conforme à l'austérité qu'ils avoient embrassée, & qu'elle paroissoit les mettre dans le chemin de la vision intuitive. Leur simplicité fut encore trompée par un ouvrage peripatéticien, qu'on attribuoit faussement à Denys l'Aréopagite: de sorte que tout concourant à les égaler, ils imaginèrent une théologie magique, qui apprenoit à s'élever jusqu'à Dieu par des extases. Vous voyez que c'étoit une bien vieille folie; elle durera néanmoins encore; elle reparoîtra même dans notre siècle. Nous avons bien de la peine à quitter ces erreurs.

La dialectique d'Aristote est adoptée par les catholiques.

A mesure qu'on se dégoûtoit de Platon on devenoit partisan d'Aristote: car il sembloit que les hommes veussent s'obstiner à voir par les yeux des autres. Les hérétiques avoient les premiers servis de la dialectique contre les orthodoxes: ceux-ci crurent donc rendre un grand service à la vérité, s'ils faisoient usage des mêmes armes. Ils étud-

et en conséquence la dialectique : ils la regarderent bientôt comme le rempart de la religion ; & ils firent prendre insensiblement à la théologie une forme toute nouvelle. Cette méthode avoit déjà été employée dans plusieurs questions séparément, lorsque S. Jean Damascene, qui a vécu jusqu'au milieu du sixieme siecle, fit un traité complet de théologie péripatéticienne.

Il n'est pas douteux qu'on ne doive employer l'art de raisonner, pour établir la vérité de la révélation, & pour dissiper les sophismes des hérétiques. Mais il ne falloit pas chercher cet art dans une dialectique subtile, qui multiplie les questions sans en résoudre aucune ; & c'est cependant là que les Grecs devoient naturellement le chercher. Ce tout temps faits pour disputer sur les mots, ils ne pouvoient manquer de goûter de plus en plus une méthode, qui ouvroit une libre carrière aux disputes. Ce fut la ruine des lettres : car à mesure que l'art de raisonner sur les mots devint plus à la mode, on négligea aussi davantage l'étude des choses. Rien ne fut approfondi : on ne parut point continuer de s'appliquer aux sciences, que pour parler de tout sans rien savoir. Les esprits, tous les jours plus subtils, & , par conséquent, tous les jours moins justes, ne se

Abus de cette méthode.

furent plus que des idées confuses, & ne s'occupèrent que de questions frivoles.

Ruine des lettres chez les Grecs dans le huitième siècle.

Cependant la barbarie dissipa jusqu'aux auteurs, que la dialectique avoit paru conserver; & les Grecs furent tout-à-fait enveloppés de ténèbres: c'est ce qu'on apperçoit dès le commencement du huitième siècle. Il est vrai que S. Jean Damascene avoit possédé son temps des connoissances assez étendues & dans bien des genres: mais il est le premier & le dernier. D'ailleurs cet exemple ne prouve pas qu'il y eût encore des lumières dans l'empire grec: car S. Jean s'étoit formé parmi les Sarrazins, qui cultivoient alors les sciences. Il étoit né à Damas d'un pere qui étoit conseiller d'état du khalif. Il lui succéda même dans cette charge; & après avoir joui d'une grande considération dans cette cour, il obtint la permission de se retirer pour ne vaquer plus qu'à l'étude & à la piété.

Léon l'Isaurien y contribua.

C'est Léon l'Isaurien, qui acheva la ruine des lettres, déjà bien avancée par les troubles domestiques qu'il accrut, & par les guerres continuelles des Sarrazins. Cet empereur ennemi des sciences, comme des images, ne cessa de persécuter les Chrétiens les savants, ou ceux qui paroissoient l'être.

Dans le neuvième

La barbarie subsista jusques vers le milieu & du neuvième siècle, que Bardas, associé à

chel à l'empire, tenta de rétablir les lettres. Photius est une preuve que Constantinople avoit alors des hommes instruits: mais surtout, dans le dixieme siecle, que les sciences firent le plus de progrès; elles durent leurs succès à Constantin Porphyrogene- & depuis elles se maintinrent avec plus moins d'éclat jusqu'à la prise de Constantinople. Cependant elles se ressentirent toujours des plaies que la barbarie leur avoit faites.

dans le dixieme siecle les sciences font quelques progrès parmi les Grecs.



CHAPITRE III.

De l'état des Lettres en occident depuis le sixieme siecle jusqu'à Charlemagne

Ruines des
écoles en oc-
cident.

DANS les sixieme & septieme siecles, concourut à répandre les ténèbres en occident. Athènes, où les lettres avoient continué fleurir, & où les Latins, à l'exemple des Grecs, alloient faire leurs études, devint elle-même barbare ; parce que Justinien, voulant porter les derniers coups à l'idolâtrie, acheva de ruiner les écoles, où les sciences étoient enseignées par des professeurs payens. Il est vrai que l'école d'Alexandrie subsistoit & que des Chrétiens en occupoient même des chaires : mais les Latins étoient peu dans l'usage d'y aller, & d'ailleurs elle fut détruite dans le septieme siecle.

Impuissance
où étoient les
peuples de

Alors il n'y eut plus d'écoles célèbres quand il y en auroit eu, elles auroient moins été inutiles à ceux qui s'en trouvoient.

gnés: car les brigands, qui infestoient ^{cultiver les} les chemins, ne permettoient pas d'entre- ^{lettres} prendre de longs voyages. L'impuissance de aller chercher des connoissances hors de soi, éteignit donc insensiblement jusqu'au desir d'en acquérir; on n'eut plus de commerce avec les Grecs; on oublia leur langue; le Latin qui s'altéroit continuellement, devint même d'un foible secours pour entendre les écrivains anciens; & la lecture ne put pas suppléer au défaut des écoles. Comment franchir tant de barrières, que la barrière avoit élevées entre elle & les lettres? Les maîtres, qui méprisoient toutes les sciences, les peuples pouvoient-ils former le projet de les cultiver? Ils avoient des besoins plus pressants.

Non-seulement le goût des lettres fut éteint; ils s'établit encore un préjugé qui rendoit odieuses, & qui paroissoit les proscrire à jamais.

Depuis long-temps les astrologues se disoient philosophes, & on les regardoit comme tels; ils prenoient & on leur donnoit le nom de mathématiciens; parce qu'on croioit mathématiciens tous ceux qui paroissoient observer le ciel, & qui traçoient mystérieusement des cercles, des triangles ou d'autres figures. Le peuple & les grands consultoient

On croyoit à l'astrologie judiciaire.

ces imposteurs par crainte ou par espérance car en général on n'avoit point de doute sur la certitude de leur art : la confiance étoit même si grande , que quelquefois on ne se lançoit pas à prendre les armes , lorsqu'ils avoient prédit la mort de l'empereur , & promis l'empire à quelqu'ambitieux.

Les troubles , qu'ils étoient capables d'occasionner , les ont souvent fait chasser de Rome ; mais parce qu'ils pouvoient continuer à faire encore des prédictions , la flatterie voulut enfin leur contester au moins le pouvoir de connoître le destin des empereurs. On leur accorda donc que tous les particuliers sont soumis à l'influence des astres ; & on soutint qu'il n'en est pas de même de l'empereur. La raison en est singulière : c'est qu'on disoit - on , que puisqu'il est le maître du monde , Dieu seul doit régler son destin. Cependant cette opinion , qui tâchoit de se établir vers le quatrième siècle , n'ôtoit pas toute inquiétude ; car on étoit naturellement porté à croire , que les phénomènes remarquables dans les régions célestes , menacent toujours la tête de quelque grand de la terre. Les astrologues continuèrent donc à passer pour des hommes aussi dangereux qu'habiles.

Mais parce
que les Chré-

Ils étoient encore plus odieux aux Chrétiens , qui croyant à l'astrologie comme à autre

itres, la condamnoient avec encore plus de fondement; puisque cette superstition étoient une curiosité contraire à l'esprit du Christianisme, qu'elle tend à des cérémonies payennes & qu'elle fait souvent usage de moyens criminels. Mais parce que les astrologues se nommoient philosophes & mathématiciens, on eut en horreur tous les philosophes dans le sixieme & dans le septieme siècles, à l'on ne jugeoit des choses que par les noms; & le zele se porta jusqu'à proscrire toutes les études profanes.

tiens avoient les astrologues en horreur, ils proscrirent toutes les sciences.

On en voit la preuve dans S. Grégoire, grand pontife d'ailleurs, & qui dans ces temps de ténèbres a gouverné l'église par ses vertus & l'a éclairée par ses ouvrages. Il voyoit les études profanes si contraires à la religion, que, selon lui, il ne convenoit pas à un laïque pieux d'enseigner les humanités. Il blâme vivement, dans une lettre, un évêque d'avoir enseigné la grammaire à quelques jeunes gens; parce que c'est louer Jupiter avec la même bouche, qui chante les louanges de Jésus-Christ; parce que c'est prononcer des blasphêmes. Conformément à cette façon de penser, il met peu d'ordre lui-même dans les matieres qu'il traite, quoiqu'il y répande d'excellentes choses; il se fait des idées vagues: il ne fait pas se faire des principes & s'y tenir: il tombe dans des con-

Le pape S. Grégoire voyoit les études profanes contraires à la religion.

traditions; & il néglige son style au point qu'il dédaigne de corriger les fautes qui lui échappent. Bien loin de vouloir donner plus de soin à ses ouvrages, il évitoit, au contraire à dessein tout ce qui sent l'art, jusques-là qu'il se permettoit des solécismes. Dans une lettre qui sert de préface à ses *morales*, il déclare, que se bornant à dire des choses utiles, il néglige l'ordre & le style; qu'il se met peu en peine du régime des prépositions des cas des noms; & qu'il croit tout-à-fait indigne d'un Chrétien, d'assujettir les paroles de l'écriture aux règles de la grammaire. En suivant littéralement de pareils principes, un Chrétien écrivoit pour n'être pas entendu.

Ruine de la bibliothèque du temple d'Apollon Palatin.

On dit que pour forcer les Chrétiens à n'étudier que les choses de la religion, S. Grégoire avoit brûlé les restes de la bibliothèque, que les empereurs avoient faite dans le temple d'Apollon Palatin. Ce fait révoque en doute, parce qu'il paroît n'avoir été rapporté que sur une tradition incertaine, et cependant assez conforme à ce que je viens de remarquer sur ce pontife. C'est au moins une preuve que vers le temps de son pontificat, cette bibliothèque a été entièrement ruinée; ce qui n'a pu se faire sans porter un nouveau dommage aux lettres.

L'autorité de S. Grégoire a dû être nuisible aux lettres.

Il falloit que le préjugé contre les sciences eût prodigieusement prévalu, pour en

raîner un esprit tel que Grégoire. Cependant il devoit s'accroître encore par l'autorité d'un pontife aussi saint, & dont les ouvrages étoient reçus avec applaudissement dans toute la chrétienté. Il n'étoit donc pas naturel qu'on tentât de sortir d'une ignorance, laquelle on étoit accoutumé, qui étoit si grande qu'on s'y trouvoit à son aise; & que les hommes les plus saints croyoient devoir entretenir pour conserver la piété.

S'il y avoit encore des hommes, qui conservassent quelques restes de curiosité; de quels secours pouvoient-ils s'aider dans ces temps, où il n'y avoit ni bibliothèque ni école, & où l'on méprisoit toutes les sciences, depuis la grammaire jusqu'à la philosophie? Ils ne pouvoient qu'aller à tâtons dans les ténèbres; lire sans choix ce que le hasard leur offroit; prendre çà & là des idées imparfaites, vagues, confuses, fausses, & accumuler un tas de connoissances pires que l'ignorance, d'où ils croyoient sortir. Aussi les temps que nous parcourons, n'ont guere produit que des compilateurs & des copistes

Il n'y avoit plus que des compilateurs & des copistes ignorants.

Mais peut être l'église a-t-elle eu de grands écrivains, puisqu'on recommandoit au moins l'étude de la religion. L'ignorance des lettres ne le permettoit pas. C'est pourquoi ceux qui eurent alors les plus grands succès, sont infiniment au dessous des peres

Les écrivains ecclésiastiques n'étoient pas plus éclairés.

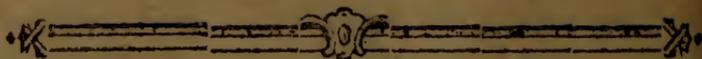
du quatrième & du cinquième siècles. On ne s'occupoit en général que de questions inutiles : on expliquoit les mystères, par les principes de la dialectique. Ce qui étoit futile, ce qui étoit merveilleux, ce qui étoit impossible à connoître, voilà les objets qui réveilloient la curiosité. De là, naissoient tout-à-la fois des disputes opiniâtres, & une crédulité excessive. On voyoit des miracles par-tout : les visions & les apparitions étoient communes ; & pour multiplier encore plus les prodiges, on portoit la vénération pour les saints & pour les reliques bien au delà des justes bornes. Enfin on paroissoit négliger l'essentiel de la religion, & faire son principal de quelques cérémonies fort indifférentes.

L'ignorance est à son comble dans le huitième siècle.

Ces désordres, qu'on remarque déjà dans le sixième siècle, s'accrurent pendant le septième, & dans le suivant ils parvinrent à leur comble. Il semble qu'alors il suffisoit à un ecclésiastique de savoir chanter au lutrin pour être considéré comme un homme savant. Le chant de l'église étoit au moins la principale science ; & il y eut à ce sujet une grande dispute entre les Romains, à qui S. Grégoire en avoit enseigné un nouveau, & les François qui s'obstinoient à ne pas quitter l'ancien : ils se traitoient réciproquement d'ignorants ; *stulti, rustici, indocti, bruta anima-*

2. On voit par-là que ceux qui savoient
anter, croyoient n'avoir plus rien à appren-
e. Telle étoit en occident la barbarie,
écifément lorsqu'elle venoit de subjuguer
orient: on a de la peine à comprendre com-
ent les lettres pourront renaître.





CHAPITRE IV.

De l'état des Lettres en occident depuis Charlemagne jusqu'à la fin du onzieme siecle.



CEST un grand prodige qu'un génie tel que Charlemagne, dans le huitieme siecle. Il est une preuve que les grands hommes s'élevent tout seuls; & c'est pourquoi, Monseigneur je ne saurois trop vous répéter, que si vous ne concourez au moins à vous élever vous même, tous nos soins seront perdus.

Les grands hommes se forment tout seuls.

Le bruit des armes ne se faisoit plus entendre, qu'aux extrémités du vaste empire de Charlemagne, & les François qui respiroient sous la protection des loix, qu'ils apprenoient à se donner eux-mêmes, commençoient sentir le besoin d'acquérir des lumieres: mais d'où les tirer ces lumieres? Charlemagne qui ambitionnoit de redonner la vie aux lettres, ne savoit pas encore signer son nom. Élevé, comme tous ceux qu'on destinoit à la guerre, il avoit été condamné à la même

Ignorance de Charlemagne

ignorance. Les ecclésiastiques étoient presque alors les seuls qui fussent lire & écrire.

Ce prince, qui sentit le besoin de s'instruire, ouvrit les yeux de ses sujets sur leur ignorance, & leur donna l'exemple de l'étude. Il est beau de voir ce législateur, ne dédaignant pas de se remettre en quelque sorte à l'enfance, exercer à former des lettres cette même main qui avoit vaincu tant de nations. Il avoit, sans doute, acquis assez de gloire, pour ne pas rougir de son ignorance : mais les grandes âmes s'apperçoivent moins de leurs talents qu'elles ont, que de ceux qui leur manquent ; & elles ne se lassent jamais en acquérir. Charlemagne ne quittoit point ses tablettes ; il les portoit par-tout avec lui, & les avoit sous le chevet de son lit, & il employoit à contracter l'habitude d'écrire, tous les moments qu'il pouvoit dérober aux affaires. Il eût encore voulu s'instruire dans les sciences, & les secours lui manquoient : il ne trouva un précepteur que vers l'année 794, c'est-à-dire, environ vingt-cinq ans après qu'il étoit monté sur le trône.

Il apprend à écrire.

Le hasard avoit fait que les moines, envoyés par S. Grégoire en Angleterre, n'étoient pas tout-à-fait ignorants. Ils y avoient apporté, je ne dis pas les sciences, mais quelques débris sauvés de leurs ruines ; & depuis

Alcuin son précepteur.

le sixieme siecle, ces débris s'étoient conservés dans cette ile. Le huitieme produisit Flaccus Albinus-Alcuinus, diacre de l'église d'Yorck, qui acquit une grande réputation. Il savoit & il enseignoit, dit-on, le latin, le Grec, l'hébreu, la rhétorique, la dialectique, les mathématiques, l'astronomie, & la théologie; de sorte que les écrivains du moyen âge ne craignent point de le comparer aux hommes les plus éclairés de l'antiquité. Mais leur peu de lumieres nous doit faire beaucoup retrancher des éloges qu'ils lui donnent. & c'est assez de croire qu'Alcuin savoit quelque chose de tant de langues & de tant de sciences; & qu'il étoit savant pour son siecle.

Ce qu'il y a de plus glorieux pour lui, c'est d'avoir été le precepteur de Charlemagne qui se l'attacha en 794, & d'avoir concouru avec cet illustre élève, à faire renaître le goût des lettres parmi les François. Le roi apprit avec ce maître la rhétorique, la dialectique, & l'astronomie. Il fut bien tôt le latin, au point de le parler aussi facilement que sa propre langue, & il entendit le Grec. On a de la peine à comprendre, qu'au milieu des soins d'un vaste empire, ce prince ait pu vaquer à toutes ces études. Monseigneur, tandis que les moments échappent aux âmes lâches, sans qu'elles s'en

perçoivent; les ames actives les faififfent
s, & en trouvent beaucoup dans le
r.

La maniere dont Charlemagne a gouverné,
us a fait voir ce qu'il est devenu par la
le réflexion. Nous aurons bientôt lieu de
ger, que les connoiffances qu'il crut acqué-
avec Alcuin, étoient dans leur genre bien
érieures à celles qu'il acquit par lui-mê-
e dans l'art de gouverner.

Lorsqu'il voulut rétablir les études, tout
à créer de nouveau; car les écoles, qui
qu'alors avoient été dans les cathédrales &
ns les monastères, parce que les ecclésiast-
ques apprennent seuls quelque chose,
oient tout-à-fait tombées, par les raisons
e j'ai dites.

Soin de Char-
lemagne pour
relever les an-
ciennes éco-
les.

Les lettres profanes en étoient bannies,
écriture sainte n'y étoit pas entendue, & la
éologie y étoit ignorée, ou du moins on
avoit sur tout cela que des connoiffances
ort imparfaites. Charlemagne se plaint lui-
même de l'ignorance groffiere des évêques
e des abbés, & il en jugeoit par les lettres
u'il en recevoit. Il ne négligea donc rien
our réveiller le zele des prélats: il leur re-
résenta leurs devoirs: il leur peignit vive-
ment les maux qu'entraîne la barbarie: il les
ncouragea par son exemple: & il les aida

par toutes sortes de moyens, attirant dans les écoles les hommes qui avoient quelque réputation de science, leur donnant des appointements considérables, & leur accordant sur-tout, de la considération. L'Angleterre & l'Irlande étoient alors les pays qui fournissoient le plus de professeurs.

Il en fonda de nouvelles.

Il ne se contenta pas de relever les anciennes écoles; il en fonda de nouvelles à Paris & dans beaucoup d'autres endroits des Gaules & de la Germanie: mais la principale fut celle qu'il fit tenir dans son palais même, où l'on enseignoit sous ses yeux les langues, la grammaire, la rhétorique, la dialectique, tout ce qu'on nommoit philosophie & théologie. Ainsi son palais étoit tout à la fois l'école des exercices militaires, des sciences, de l'art de gouverner; & ce royaume étoit, sans comparaison, pour les choses qu'il pouvoit montrer, le professeur le plus habile. Mais si nous voulons juger des maîtres, avec qui ce prince croyoit pouvoir s'instruire lui-même, il faudra considérer les sources où ils alloient puiser. Nous regretterons que Charlemagne ne soit pas né dans des temps plus heureux.

Mais on n'étoit pas capable de remonter aux meilleures sources

Il eût été à souhaiter qu'on eût pu remarquer l'origine des arts & des sciences chez les Grecs & chez les Romains; qu'on eût été capable d'en suivre les progrès; &

qu'on se fût mis en état de lire les meilleurs écrivains de l'antiquité. Pour remonter aussi haut, il auroit fallu avoir des connoissances de bien des genres; & on ne savoit pas seulement les éléments des sciences. On ignoroit les livres qu'il falloit lire, ou même on ne les avoit pas. La barbarie, semblable à un torrent, avoit entraîné tout ce qui étoit solide, & avoit seulement déposé de côté & d'autre ce que la légèreté avoit fait surnager.

On lut donc au hasard ce qu'on trouvoit, & malheureusement au lieu d'éléments & de traités complets, on ne trouvoit en général que des lambeaux épars dans différents écrivains, qui sans principes ne pouvoient qu'égarer le lecteur.

On suivoit
au hasard de
nouveaux
guides.

Capella, espece de philosophe & de philologue, né en Afrique dans le cinquieme siecle, fut un des principaux guides dans ces temps ténébreux. Il avoit écrit en latin sur les arts & sur les sciences, pour en faire l'éloge, & pour en donner les préceptes. On trouvoit dans son ouvrage de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, de la géométrie, de la musique, de l'astronomie, &, sur-tout, beaucoup d'obscurité.

On avoit aussi, sur tous ces arts, un livre de Cassiodore, sénateur romain, qui avoit

écrit dans le sixieme siecle, c'est-à-dire, dans un temps où ils étoient déjà fort ignorés. Ces deux auteurs étoient cependant les plus élémentaires de tous ceux qu'on lisoit alors.

Il est vrai qu'on en connoissoit de beaucoup meilleurs, tels que Boëce, Macrobius &c. Mais ces écrivains ne pouvoient pas être étudiés comme auteurs classiques: car ou ils n'avoient traité des arts & des sciences que par occasion, ou ils avoient écrit de manière à n'être entendus que par des lecteurs qui y sont fort versés.

Un des meilleurs eût été S. Augustin.

De tous les écrivains, qu'on lisoit alors celui qui pouvoit fournir le plus de lumière est, sans-doute, S. Augustin, le plus beau génie du quatrieme & du cinquieme siecle. D'une intelligence, d'une mémoire & d'une imagination singulière, il avoit acquis par une grande lecture des connoissances dans tous les genres; & comme avant de se convertir, il avoit cherché la vérité dans les principales sectes, il connoissoit, sur-tout les opinions des différents philosophes. Mais on n'en savoit pas assez dans le moyen âge pour le lire avec fruit, & faute d'avoir le talent de l'imiter dans ses excellentes qualités, on l'imita dans ses défauts.

C'est dans les Platoniciens d'Alexandrie que S. Augustin puisa sa philosophie: il en adopta, sur-tout, la dialectique. Son esprit

rieux & son imagination vive ne lui permit pas d'être toujours en garde contre les abus de cette méthode; & il fut quelquefois trop subtil. Il a plus raisonné sur les mystères, que personne n'avoit fait avant lui. Il agita beaucoup de questions auxquelles on n'avoit jamais pensé; enfin il avança quantité de sentiments nouveaux, qui n'étoient pas probables. Il est vrai que la prudence modéra la fougue de son esprit; & qu'il s'attacha toujours à la doctrine de l'église: mais ceux qui l'étudierent dans le moyen âge, prirent sa dialectique pour guide, sans imiter sa prudence. Ils raisonnaient donc, ils subtilisaient, ils disputaient. Un ouvrage, fautiveusement attribué à ce saint pere, contribua encore à les jeter dans l'erreur. C'étoit une dialectique plus mauvaise, s'il est possible, que celle des Platoniciens; car elle portoit sur les principes du Portique. Enfin une autre source d'égarement, ce fut Victorinus, Platonien du quatrième siècle; dont on avoit les ouvrages, & que S. Augustin avoit beaucoup écrit.

Rien dans ces siècles ne pouvoit donc se comparer aux efforts de Charlemagne. Puisque les lettres étoient si fort tombées, qu'en général on eût été honteux de paroître instruit, qu'on méprisoit ceux qui cherchoient à s'instruire; comment les écoles qu'on multi-

Les nouvelles écoles étoient trop mauvaises pour dissiper l'ignorance.

plioit, auroient-elles détruit un préjugé, que l'ignorance générale défendoit avec orgueil. Les maîtres, qui, sans méthode, barbotoient si j'ose dire, dans de mauvaises sources, & puisoient sans discernement dans les bonnes, devoient aliéner les meilleurs esprits, & n'apprendre aux autres qu'un jargon, qui, plus que l'ignorance, étoit un nouvel obstacle au progrès des arts.

On ne s'y
faisoit que des
idées vagues
des choses
qu'on croyoit
enseigner.

Ils se piquoient d'enseigner les arts libéraux, c'est-à-dire, les arts dignes d'un homme libre; & comme cette notion est vague, les philosophes ne se sont point accordés sur le nombre des arts libéraux. Platon qui juge l'ame libre, qu'autant qu'elle se sépare du corps, pour s'élever aux vérités éternelles, croit que la métaphysique est le seul art libéral; & le stoïcien n'en connoît point d'autre que cette sagesse, par laquelle il s'imagine être impassible, & qui fait dire à lui: *si fractus illabatur orbis, impavidum staret ruina.* Au contraire Philon, étend l'acception de ce mot, met parmi les arts libéraux tous ceux qui préparent à la sagesse, depuis la grammaire jusqu'à la philosophie. S. Augustin se fait à peu-près les mêmes distinctions, distinguant les arts en deux classes, l'une de ceux qui servent à l'usage de la vie, & l'autre de ceux qui conduisent à la connoissance des choses. Enfin Cassiodore ad-

cette distinction, conservant aux premiers nom d'arts, & donnant aux autres celui discipline ou de science. De toutes ces choses mal déterminées, & dont la différence tout-à-fait arbitraire, il naîtra de grandes disputes, & on fera plusieurs siècles sans voir si la logique, par exemple, est un art ou une science.

Ce fut d'après S. Augustin & Cassiodore, dans le moyen âge, on arrêta le plan des études. On en fit deux cours : dans l'un nommé *trivium*, on enseigna la grammaire, la rhétorique & la dialectique : & dans l'autre nommé *quadrivium*, on enseigna la musique, l'arithmétique & l'astronomie.

Mais on ne se faisoit de tous ces arts que des idées fort imparfaites : car on n'avoit de livres classiques, que la mauvaise dialectique, d'ordinaire attribuée à S. Augustin ; les écrits de Capella & Cassiodore, qui avoient plusieurs fois fait de mauvaises compilations, que des compilations ; & ceux de Victorin, de Boëce, & d'autres éclectiques, où l'on trouvoit épars & confusément des lambeaux de platonisme, d'aristotélisme & de péripatétisme. Si Platon, Aristote & Zénon connoissoient trop peu l'art de raisonner, jugez comment on raisonnoit dans ces siècles, où l'on connoissoit si mal les philosophes, & où l'on s'imaginoit les livres pour guides.

Cours d'étu.
de.

Pointe de li.
vres classiques

Il ne sortoit
des écoles peu
fréquentées,
que de mau-
vais chantres
& de méchants
dialecticiens.

Charlemagne, qui étudia tout ce qu'il en-
seignoit dans le *trivium* & dans le *quad-*
vium, s'appliqua, sur-tout, à l'astronomie
sans-doute, parce que parmi de mauvais
raisonnements, il trouvoit au moins de
observations propres à satisfaire un esprit au-
si bon que le sien. Son exemple ne fut
suivi. Les laïques n'allèrent pas chercher
dans des cathédrales ou dans des monastères
des connoissances qu'ils méprisoient; & les
ecclésiastiques, après avoir à peine achevé le
trivium, ne commencerent le second cours
que pour l'abandonner aussitôt. Peu curieux
d'apprendre l'arithmétique, la géométrie ou
l'astronomie, ils se croyoient assez habiles
lorsqu'ils savoient chanter à l'église; c'est
pourquoi l'on se bornoit d'ordinaire, & il ne sortoit
des écoles que des chantres médiocres
de mauvais dialecticiens.

Dans le neu-
vième siècle
les écoles tom-
bent encore.
Pourquoi?

Charlemagne, qui dans d'autres temps
auroit fait fleurir les lettres, put donc à peine
ne faire rougir quelques François de leur
ignorance. Vous pouvez par-là juger de ce
que devinrent les études sous ses successeurs.
Louis le Débonnaire & Charles le Chauve
tenterent, à la vérité, de soutenir les écoles
mais que pouvoit la protection de ces princes
ces, qui se rendoient tous les jours plus
préjudiciables? Si vous vous rappelez que pendant
leur regne, le peuple tomboit en servitude

que les grands ne songeoient qu'à s'arroger les nouveaux droits, & que le clergé, devenu maître du gouvernement, commençoit à juger les souverains; vous concevrez que tant de troubles, le besoin de s'instruire étoit celui qu'on devoit le moins sentir. N'étoit-il pas naturel que les ecclésiastiques, abandonnant les écoles, ne s'occupassent plus, que des moyens d'étendre leur autorité, & de défendre leurs biens temporels contre les usurpations des seigneurs laïques? Il falloit que la barbarie fût bien grande au neuvième siècle, puisqu'on recommandoit aux évêques de ne pas élever un homme au sacerdoce, qu'auparavant ils ne se fussent assurés, s'il savoit bien lire l'évangile, & s'il pouvoit au moins l'entendre littéralement. Cependant les conciles exhorterent souvent les princes à veiller sur les écoles. On en rétablit quelques-unes, on en fonda même de nouvelles, & on fit venir des professeurs de Grèce, d'Irlande & des autres lieux, où les études n'étoient pas tout-à-fait tombées.

Ces soins firent renâître le goût des lettres, & on en recueillit les fruits vers le milieu de ce siècle: mais ce fut avec les abus que produisent les mauvaises études, lorsqu'on prend pour science ce qui n'est qu'un jargon. Tout le mal vint de cette méchante dialectique dont j'ai parlé, & qui devenant tous les

La manie
de la dialecti-
que y multi-
plie les disputa-
tes & les er-
reurs.

jours plus à la mode, éleva des disputes & jeta dans des erreurs. Un moine, nommé Jean Scot Erigene, se rendit, sur-tout, célèbre en ce genre. La connoissance du grec lui avoit ouvert une nouvelle source de philosophie dans les livres des platoniciens. Sa dialectique, devenue par-là plus subtile, le faisoit regarder comme la lumière de son siècle; & sur sa réputation, Charles le Chauve l'avoit appelé en France. Pouvoit-il ne pas s'attacher à une méthode, qui lui valoit de si grands succès? Il l'appliqua donc comme les autres à la théologie, où les questions commençoient à se multiplier avec les subtilités, & il tomba bientôt dans des hérésies sur la grace & sur la prédestination, en voulant combattre celles d'un autre moine, nommé Gotescalqué.

Le platonisme s'y introduit avec toutes ses absurdités.

Louis le Débonnaire avoit reçu de Michel le Begue empereur de Constantinople, un ouvrage faussement attribué à Denis l'Aréopagite. Comme on étoit en France dans l'erreur de croire que ce saint étoit ce Denis même, qui avoit été l'apôtre des Gaules; Charles le Chauve, qui desiroit de connoître son ouvrage, chargea Jean Scot de le traduire: sa curiosité ne fit qu'introduire en France le platonisme d'Alexandrie; & l'introduisit sous un nom, qui devoit accréditer l'erreur.

En effet, Jean Scot adoptant les opinions du faux Denis, mêla sans discernement les dogmes du christianisme avec les principes des platoniciens, & se fit un système, dans lequel il renouvella ces émanations, qui avoient passé d'orient en Egypte, d'Egypte dans la Grece, & qui jusqu'alors n'avoient pas encore pénétré en occident. Ce que j'ai dit sur ces philosophes, sortis de l'école d'Alexandrie, me dispense d'entrer dans des détails sur les erreurs de ce nouveau platonicien: car il importe peu de savoir quelle forme il a fait rendre à ce système absurde.

Tel étoit le sort des lettres en France sur la fin du neuvieme siècle, lorsqu'Alfred le Grand les protégeoit en Angleterre, fondant, comme Charlemagne, des écoles, s'instruisant comme lui, & composant même des ouvrages. Mais à peine commençoient-elles à fleurir, qu'elles furent moissonnées par les Danois, qui firent des incursions fréquentes dans cette île.

Sur la fin du neuvieme siècle, Alfred protégea les lettres en Angleterre.

Dans le dixieme siècle, elles furent protégées en Allemagne par les Othons, & ce fut avec peu de succès; les ténèbres s'accruent encore. Aussi les circonstances ne pouvoient pas être moins favorables aux lettres, puisque les vices, qui n'avoient jamais été si plus généraux ni plus répandus, produi-

Malgré la protection des Othons le dixieme siècle est le plus ignorant, comme le plus corrompu;

soient de toutes parts des désordres dans la chrétienté.

& on proscrit les sciences, parce qu'on pense qu'elles corrompent les mœurs.

Les mœurs scandaleuses des ecclésiastiques devinrent encore funestes aux lettres. On s'imagina qu'ils étoient vicieux, parce qu'ils étoient savants; & les laïques, qui n'étoient pas moins corrompus, ne se lassoient point de crier, que la science n'est bonne qu'à corrompre les mœurs. Cependant il étoit difficile de se corrompre par cette voie, que Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, fut obligé d'aller en Espagne chercher des connoissances dans les écoles des Arabes; mais quand il revint en France, on le prit pour un magicien. Il enseigna néanmoins dans l'église de Rheims; & il eut parmi ses disciples, Robert, fils de Hugues Capet, qui ne fit pas de grands progrès. Il trouva de meilleures dispositions dans Othon III, dont il fut ensuite le précepteur.

Dans le onzième, l'abus des indulgences, & les prétentions du sacerdoce entretiennent l'ignorance qui leur est favorable.

Les ténèbres continuerent dans le siècle suivant. De nouvelles superstitions naquirent de la barbarie, & on crut que les calamités annonçoient la fin du monde. Ce n'étoit donc plus la peine d'acquérir des connoissances: on ne sentoit que le besoin de indulgences, & les croisades en offrirent. Quand il seroit encore resté quelques traces de lettres, n'auroient-elles pas été effacées

ans cette commotion générale, que le fatrasisme fit en Europe?

Pendant ce siècle, elles ne furent protégées par aucun prince, & les querelles du sacerdoce & de l'empire troublèrent toute l'Allemagne, le seul pays où elles avoient eu des protecteurs dans le siècle précédent. Elles n'avoient donc plus d'asyle nulle part : l'ignorance insolente de Grégoire VII & l'ignorance stupide des peuples vous ont fait voir à quel point de barbarie l'Europe étoit réduite.

Cependant comme les prétentions du clergé avoient au moins besoin d'être appuyées quelquefois sur de mauvais raisonnements, la dialectique ne fut pas abandonnée; elle fut même fort cultivée sur la fin de ce siècle; & elle devint, comme les esprits, toujours plus ténébreuse. Il arriva encore que, parce que les ecclésiastiques ne savoient que chanter au lutrin, on prit pour philosophe connoissant tout homme qui chantoit comme eux. On faisoit même un si grand cas de ce qu'on apprenoit pour de la musique, que la flatterie ne put pas mieux louer Robert, roi de France, qu'en disant qu'il chantoit fort bien l'office avec les clercs. C'est dans ce siècle que le moine Guide Arétin, devint célèbre, pour avoir exprimé la gamme par ces mots *ut, ré, mi, fa, sol, la*; cependant il eût été aussi commode de continuer à se servir des

Cependant les abus qu'on veut défendre sont cultivés la dialectique

premieres lettres de l'alphabet , que S. Grégoire avoit employées à cet usage.

Vous voyez combien on étoit ignorant dans les siècles , que je viens de mettre sous vos yeux. On fera encore long - temps de vains efforts pour s'instruire , parce qu'on fera long temps avant de savoir comment il faut étudier , & même ce qu'il faut apprendre.





CHAPITRE V.

Des Lettres en occident pendant le douzieme & le treizieme siecles.

LES subtilités de la dialectique n'avoient pas encore été mêlées dans la théologie, avant qu'elles le furent vers la fin du onzieme siecle. On agita, sur-tout, diverses questions sur les mystères ; parce que la curiosité ignorante, ne sachant pas discerner ce qu'on peut connoître, se porte naturellement à ce qui ne peut pas être connu. Nous avons vu que dans l'origine de la philosophie, on vouloit expliquer la formation de l'univers.

Comme les philosophes étoient tombés dans des erreurs, les théologiens tomberent dans des hérésies. La principale est celle de Bérenger, qui nia la présence réelle. Dialecticien célèbre, il disputa dans dix conciles, qui le condamnerent ; & il en fallut un onzieme, pour lui arracher une rétractation, qu'on n'assure pas avoir été sincere.

De pareilles disputes donnoient de la célébrité ; & l'amour de la célébrité décide sou-

Les théologiens abusent de la dialectique.

Cet abus leur donne de la

 célébrité,

vent du choix des études & des opinions. L'art de disputer fut donc la passion de tous ceux qui voulurent se rendre célèbres. Les écoles devinrent pour les dialecticiens, ce qu'étoient les tournois pour les chevaliers, c'est-à-dire des théâtres où il étoit glorieux de combattre & de vaincre ; & on voyoit les dialecticiens se montrer d'école en école, disputant sur des choses qu'ils n'entendoient pas, comme alors les chevaliers se montroient de tournois en tournois, combattant souvent pour des beautés qu'ils n'avoient jamais vues. C'est ainsi qu'Abélard se fit une grande réputation, & tint ensuite une école, où l'on accouroit d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de toutes parts.

 & les conduit
aux honneurs

Les richesses d'un pareil professeur croissoient avec le nombre de ses disciples ; & sa réputation croissant encore, il pouvoit enfin prétendre aux premières dignités de l'église, car l'art de disputer subtilement étoit alors regardé comme le meilleur titre. Ainsi la célébrité, l'avarice & l'ambition, tout entretenoit cette manie. Les écoles se multiplièrent : la dialectique parut l'unique science, on crut qu'elle suffisoit pour résoudre toutes les questions de philosophie : la théologie n'eut plus rien de caché : en un mot, cet art frivole fut seul étudié, & un dialecticien, se voyant considéré comme philosophe & théo-

gion, se crut savant dans tous les genres.

On commence à remarquer, dans le douzième siècle, que le nom d'Aristote est déjà en grand poids en occident. Je dis le nom: et si les dialecticiens se piquoient de raisonner après ses principes, ils les connoissoient pendant encore bien peu, puisqu'ils ignoient le grec, & qu'ils n'avoient de ce philosophe que quelques écrits traduits par Boëce & par Victorin.

Les uns
croient suivre
Aristote;

Il y eut alors deux sortes de dialecticiens; les uns qui continuoient de préférer S. Augustin, dont ils croyoient avoir la dialectique; les autres qui donnoient la préférence au philosophe grec, qu'ils connoissoient à peine. Cependant tous puisoient au besoin dans l'une ou l'autre source: mais c'étoit avec si peu de discernement, que lorsqu'ils se faisoient une méthode, qui n'étoit ni celle d'Aristote ni celle de S. Augustin, ils ne la reconnoissoient pas néanmoins, pour leur ouvrage propre, & ils en faisoient honneur au guide qu'ils croient avoir choisi. D'ailleurs ils ne négligeoient pas d'appuyer leurs assertions sur l'autorité de quelques peres, qu'ils lisoient mal. Ils ramassoient des passages de toutes parts: ils faisoient des compilations mal raisonnées; & leurs ouvrages n'étoient qu'un mélange confus de théologie, & de philosophie, où le théologique & le philosophique ne pouvoient

les autres S.
Augustin.

pas se discerner, & où souvent on ne trouvoit ni l'un ni l'autre.

Il en naît des questions & des disputes sans fin.

Alors les questions se multiplierent pour se multiplier toujours de plus en plus : car différentes solutions, données par des dialecticiens qui ne s'accordoient pas, faisoient naître de nouvelles questions, qui étant encore résolues différemment, donnoient naissance d'autres. On ne prévoyoit point de terme à ces curieuses subtilités : aussi y eut-il dans ce siècle quantité d'hérésies ? La plus singulière est celle d'un gentil-homme Breton, nommé Eon, qui ayant entendu chanter dans l'église, *per eum qui venturus est judicare vivos & mortuos*, assura que c'étoit lui qui devoit juger les vivants & les morts. Ce fou eut de fous pour disciples, & traîna le peuple après lui. Il est vrai que son extravagance ne fut pas produite en lui par la dialectique : mais si ces temps n'avoient pas été aussi féconds en opinions nouvelles, Eon vraisemblablement n'eût pas été fou. Revenons aux dialecticiens.

Les essences de Platon.

Selon Platon, les idées universelles sont des essences qui existent réellement hors des choses : il les place dans l'entendement divin comme autant d'êtres, comme autant de divinités ; & si nous voulons connoître les corps ce ne sont pas les corps qu'il faut observer ; c

it ces essences : & il faut trouver le moyen nous élever jusqu'à elles.

Aristote trouva ridicule de mettre hors s corps les essences mêmes qui les modifient & les déterminent à être ce qu'ils sont. Il les plaça donc dans la matiere , & rejetant le mot d'idée , il les appella formes. Ainsi , selon lui , il y a des formes universelles , qui , toute éternité , cachées dans chaque corps , ont qu'ils sont ce qu'ils sont.

Les formes d'Aristote.

Zénon à son tour se moqua d'Aristote , comme Aristote s'étoit moqué de Platon. Il prétendit que ces universaux-là , soit qu'on leur donne le nom de formes , ou celui d'idées , n'existent que dans notre entendement ; & que ce ne sont que des noms donnés aux notions que nous formons , suivant les différentes manieres dont nous concevons les choses.

Opinion de Zénon qui rejette ces essences & ces formes.

Enfin les platoniciens d'Alexandrie , qui se querelloient toujours de tout concilier , & qui ne concilioient jamais rien , tenterent inutilement d'accorder Platon , Aristote , Zénon : les uns par les idées ou formes universelles partagerent les opinions des philosophes pendant plusieurs siècles. Vous voyez que cette grande question , qui avoit disparu avec la philosophie , devoit reparoître avec elle.

Les platoniciens vouloient concilier ces trois philosophes.

Les dialecticiens du onzieme siècle suivoient l'opinion d'Aristote sans défiance , lorsque Ro-

sectes des réalistes & des

nominaux.

scelin s'arma contre eux de tous les arguments des stoïciens; & laissa sa doctrine à son disciple Abélard, qui la défendit vivement au commencement du douzième. De par & d'autre, on aimoit trop la dispute, pour chercher même inutilement, comme les platoniciens, des moyens de conciliation. On disputa donc, & il se forma deux sectes, connues sous les noms de réalistes & de nominaux. Les jeunes gens se firent nominaux parce que c'étoit l'opinion nouvelle; & les vieux restèrent réalistes, parce qu'ils l'avoient été jusqu'alors. Ceux-ci crièrent sur-tout qu'on détruisoit toute science: en effet, on leur enlevoit la leur, puisqu'ils ne connoissent que les formes universelles, & qu'on les anéantissoit.

Quelque-fois les questions les plus frivoles excitent les disputes les plus vives.

La chaleur, avec laquelle on défend ses opinions, ne vient pas toujours de l'importance des questions: au contraire, les disputes les plus frivoles sont aussi les plus vives, toutes les fois qu'elles attirent l'attention du public, & que chaque parti met toute sa gloire à vaincre. Si même on s'occupe d'objets importants, ce n'est pas toujours parce qu'ils sont en effet, c'est souvent parce que les disputes s'y multiplient davantage. Alors l'importance de l'objet donne du poids aux questions les plus frivoles; & on s'échauffe d'autant plus.

part & d'autre, qu'on se reproche réciproquement des erreurs plus dangereuses.

Il étoit donc naturel que les dialecticiens cherchassent à subtiliser sur les dogmes; qu'ils fissent tous leurs efforts pour les concevoir d'une manière nouvelle; & qu'ils voulussent

On en subtilise l'avantage, & il en naît des erreurs.

moins n'en pas parler avec le langage de tout le monde. De là, devoient naître, non seulement des hérésies, mais encore des opinions qui quoiqu'orthodoxes en elles-mêmes, étoient jugées hérétiques dans les termes.

Si le zèle poursuivoit les hérétiques, la vanité, qui prenoit le masque du zèle, pouvoit-elle ne pas saisir tout prétexte de persécuter les hommes célèbres? Les intrigues se multiplioient donc aux subtilités, & tous les dialecticiens s'armèrent contre ces nouveaux Ica-

La célébrité que donnent les disputes, suscite des ennemis aux dialecticiens.

, dont ils ne pouvoient pas suivre le vol rapide. Ils tournèrent, sur-tout, leurs traits contre Abélard, trop fait malheureusement pour être célèbre & envié.

Une ame avide de gloire se hâte de prendre son essor. Quelquefois elle se sent com-
me gênée par la réflexion; & ne suivant plus son instinct, elle s'élançe, & ne voit pas le terme où elle est ambitieuse d'arriver. Elle peut causer & de grands maux & de grands biens, & elle diffère en cela des ames communes, qui ne sont pas seulement capables d'une grande folie.

Caractère d'Abélard.

Telle étoit l'ame d'Abélard. Tout ce qui pouvoit nourrir une sensibilité vive avoit des droits tyranniques sur elle. Elle ne put donc se refuser à la gloire, qui se montra sous le fantôme de la dialectique; elle ne put pas non plus se refuser à l'amour, qui s'offrit sous les traits d'Héloïse, se fit un jeu de la dialectique même; & vous pouvez que l'une & l'autre lui furent funestes. Mais laissons ses amours.

On lui repro-
che des er-
reurs.

Abélard eût répandu la lumière dans un siècle éclairé, & il s'égara dans les ténèbres de son siècle. Parce que la dialectique s'ouvroit une vaste carrière dans la théologie, il voulut être théologien, & il devint hérétique, ses envieux du moins furent intéressés à le trouver tel. On se hâta de tirer de ses ouvrages plusieurs propositions. Il en défavoira, qu'en effet on n'y trouve pas: il en expliqua d'autres; & en général, on ne peut guère l'accuser, que de s'être exprimé d'une manière toute nouvelle; reproche que méritent tous les écrivains de son temps: mais il avoit beaucoup d'ennemis, il en avoit de puissants: il falloit donc que toutes les propositions qu'on lui attribuoit, fussent également hérétiques: on suscita sur tout S. Bernard contre lui.

S. Bernard
cherche la cé-

La piété, qui est d'autant plus solide qu'elle fuit davantage tout éclat, paroïssoit

ns ce siecle corrompu, être forcée par le ~~le même~~ ^{l'ébruité à son} le même à chercher la gloire de la célébrité ^{infu.}

Un homme d'une ame pieuse & courageuse, entraîné par les circonstances sur la scène du monde, pouvoit-il ne pas s'élever ouvertement contre les vices? & si ses talents, tant que sa piété, lui faisoient un nom, avoit-il voir d'un œil indifférent son nom du célèbre? Tel étoit S. Bernard: il aimoit gloire, il ne s'en doutoit pas; parce qu'il voyoit dans la gloire même que les succès de sa piété & de son zele: mais je crois que si elle n'eût pas à son infu parlé à son honneur, il ne se seroit par aveuglé sur l'abus de l'injustice des croisades.

On ne peut trop le louer de ses soins à établir la discipline dans les ordres religieux, ^{son zele n'est pas assez éclairé.} de son courage à donner aux papes même des conseils contre les abus, qui s'introduisoient dans la cour de Rome. Un autre éloge encore qu'on ne peut lui refuser, & qui est bien singulier pour son siecle, c'est qu'il du moins entrevu les vices de la dialectique, & qu'il a méprisé cet art frivole, jusqu'à se vanter de n'y rien comprendre. Je deviendrais cependant que ce n'étoit pas assez de le mépriser, & qu'il eût fallu l'étudier pour se mettre en état de le rendre méprisables aux autres. Socrate méprisa les sophistes, mais il les étudia: c'est pourquoi il les combattit avec avantage.

Il devient
l'instrument
dont on se sert
pour perdre
Abélard,

Il est vrai que S. Bernard ayant dédaigné de s'instruire de la philosophie de son temps n'ignoroit que des choses qui ne méritoient pas d'être sues : cependant il arriva que ne pouvant juger par lui-même, il fut contraint de s'en rapporter au jugement des autres. Alors son zèle ne fut plus qu'un instrument dont les ennemis d'Abélard se servirent ; lorsqu'il crut combattre les dialecticiens, se trouva n'être parmi eux qu'un chef de parti. Il ne fut pas, sans-doute, insensible à la gloire de défendre la religion contre l'homme le plus célèbre, qu'on accusoit d'innover. L'amour de la gloire est commun à tous les grands hommes, & s'il se déguise à leurs yeux, il se décele aux yeux des autres.

Vous pouvez juger quelle fut l'animosité des deux partis, dont les chefs étoient d'une égale réputation. Ce n'est pas mon dessein de m'arrêter sur des détails de cette espèce ; il me suffit de dire qu'Abélard succomba, & que la jalousie & la haine se montrèrent sensiblement dans la condamnation qu'on porta contre lui.

Pierre Lombard.

Pierre, surnommé Lombard, parce qu'il étoit de Novare en Lombardie, étoit venu finir ses études à Paris, alors l'école la plus célèbre. Il fit de grands progrès sous A-

lard, fut ensuite professeur lui-même, & enfin évêque de Paris. Philippe, fils de Louis le Gros, & frere de Louis le Jeune, qui avoit été nommé à cet évêché, se fit un honneur de le céder à un homme du mérite de Pierre Lombard. Il n'en falloit pas moins pour élever cet étranger à cette dignité. Car la préférence que Pierre avoit donnée à la dialectique d'Aristote, déplaisoit beaucoup aux théologiens de Paris, qui en général étoient partisans de celle de S. Augustin.

Il adopta la méthode d'Abélard son maître : mais beaucoup plus réservé, il ne donna pas dans les mêmes écarts. Son livre des sentences, c'est le titre qu'on donnoit aux ouvrages de théologie, paroît avoir été fait pour résoudre toutes les questions qu'on agitoit alors. Il se servit de la dialectique d'Aristote, & il se fit sur-tout une loi de confirmer ses sentiments par les décisions mêmes des peres de l'église : cependant ce n'étoit pas sans beaucoup de subtilité qu'il leur faisoit résoudre des questions, auxquelles souvent ils n'avoient jamais pensé. Il subtilise, par exemple, long-temps pour savoir si Jésus-Christ, en tant qu'homme, est une chose ; & après avoir apporté beaucoup de raisons pour & contre, il se déclare enfin pour la négative : cette assertion fut condamnée par le pape Alexandre III.

Son livre des sentences est plein de subtilités.

Il est reçu
comme prin-
cipal livre
classique.

L'école de Paris rejeta aussi quelques-unes de ses opinions. Néanmoins cet ouvrage du maître des sentences, c'est ainsi qu'on nomma depuis Pierre Lombard, eut les plus grands succès. Ce fut bientôt le principal livre classique, & on ne pouvoit pas être théologien, sans l'avoir étudié. Mais quoiqu'il eût la réputation d'être clair, tous ceux qui l'étudierent, n'y trouverent pas les mêmes choses. Les commentateurs se multiplièrent donc pour l'expliquer. Alors cet ouvrage devint réellement obscur, & donna lieu à de nouvelles questions, & à de nouvelles subtilités.

On le com-
mente & il
devient plus
obscur.

On condam-
ne en France
les ouvrages
d'Aristote,

C'est ainsi que la méthode qu'on suivoit, brouilloit toutes les idées, & jetoit dans bien des erreurs, dont je ne parle pas; lorsqu'au commencement du treizieme siècle, la métaphysique & la physique d'Aristote furent apportées de Constantinople à Paris, & traduites en latin. Ces ouvrages, qui n'étoient pas propres à répandre la lumière, trouverent les esprits peu disposés à les recevoir. Un concile tenu à Paris en 1209 en défendit la lecture, sous peine d'excommunication, & les condamna au feu. Quelques années après, le légat du pape confirma cette condamnation, en permettant néanmoins d'enseigner la dialectique d'Aristote.

C'étoit assez mal remédier aux abus dont on se plaignoit, que de laisser subsister la dialectique qui en étoit la source, & de condamner la métaphysique & la physique qui n'avoient fait encore aucun mal. Mais on jugeoit à l'aveugle de ces choses; & parce qu'on n'avoit rien de bon en philosophie, on ne savoit trop ce qu'on devoit permettre ni ce qu'on devoit défendre. Dans le vrai, ce qui faisoit principalement des ennemis à Aristote, c'est la célébrité des dialecticiens, qui avoient pris sa philosophie pour guide. La raison en est sensible: car dans les temps même qu'on brûloit ses ouvrages en France, il étoit permis de les lire par tout où ses sectateurs n'avoient pas à lutter contre un parti jaloux & puissant: c'est à dire, en Angleterre, en Allemagne, en Italie même. De pareilles défenses sembloient donc promettre plus de célébrité à ceux qui désobéissoient: étoit-il d'ailleurs naturel de compter que les dialecticiens renoncassent à des subtilités, qui faisoient toute leur science, & à la place desquelles ils n'avoient rien à mettre?

Frédéric II, qui regnoit en Allemagne, hâta sur tout, la fortune d'Aristote. Les connoissances, qu'il avoit acquises, lui faisoient désirer d'en acquérir encore, il ambitionna de contribuer aux progrès des lettres, & il leur accorda une protection singulière. Il releva les

& on les permet par tous ailleurs.

La protection que Frédéric II donna aux lettres met en réputation les commentateurs arabes

 bcs.

anciennes écoles, il en fonda de nouvelles, enfin il fit rechercher & traduire tous les livres où l'on crut trouver quelque instruction.

Depuis Gerbert, quelques personnes avoient encore été chercher les sciences chez les Arabes, & on avoit même traduit quelques-uns de leurs livres de médecine, de physique & de mathématique. Cependant la philosophie arabe étoit peu connue parmi les Chrétiens: du moins ne s'enseignoit-elle pas dans les écoles. Frédéric la fit connoître par des traductions, & la fit enseigner en Allemagne & en Italie.

La dialectique d'Aristote, déjà mauvaise en elle-même, plus mauvaise dans les sources où on l'avoit puisée jusqu'alors, fut donc enfin étudiée dans les commentateurs arabes, où elle étoit devenue pire encore. Ce que j'ai dit peut vous faire juger des lumières, que de pareils maîtres pouvoient répandre.

 Enthousiasme
de ces com-
mentateurs
pour Aristote.
is.

Le plus célèbre de ces commentateurs, Averroés, regardoit Aristote comme un génie que Dieu avoit donné, afin que les hommes fussent tout ce qui peut être su: il en faisoit même presque un Dieu, qui avoit tout connu, qui n'avoit pu se tromper, & dont la doctrine étoit la suprême vérité. Mais il applaudissoit à des choses qu'il n'entendoit pas; car ceux qui ont eu la patience de lire tous ses commentaires, y trouvent autant d'ignorance & de bévues que d'enthousiasme.

Voilà cependant l'auteur classique qu'on étudia davantage. On idolâtra, pour ainsi dire, avec lui sur l'autel qu'il avoit élevé au philosophe grec, & on lui rendit à lui-même à peu-près un culte semblable : il est vrai qu'il partagea ce culte avec Avicenne, autre commentateur, tout aussi dépourvu de connoissances & de jugement.

L'enthousiasme, qui saisit les esprits, mit le comble à l'aveuglement ; lorsqu'Aristote, moins entendu que jamais, fut regardé comme l'unique organe de la vérité. On ne chercha plus ce qu'il falloit penser, mais ce qu'avoit pensé ce philosophe ; son autorité étoit une démonstration, & on ne la respectoit pas moins en théologie qu'en philosophie.

Effet de cet
enthousiasme

Cependant, obscur par lui-même, & plus obscur par les soins de ses commentateurs, il laissoit rarement saisir sa pensée, & il se contredisoit souvent. On conclut donc, que lorsqu'il ne s'expliquoit pas assez, on ne pouvoit rien savoir, & que lorsqu'il affirmoit le pour & le contre, on ne pouvoit rien assurer. En vain on subtilisa, en vain on fit des questions sans nombre ; on se trouvoit toujours plus loin de savoir quelque chose. Il fallut donc douter, & un nouveau pyrrhonisme s'établit d'après Aristote même.

Le péripatétisme des Arabes fut répandu en Allemagne par Albert, de l'ordre des freres

Albert
le Grand pasteur

pour magi-
cier ;

res prêcheurs, surnommé le Grand à cause de l'étendue de ses connoissances ; il fut même appelé à Paris, où malgré les défenses, il enseigna la philosophie d'Aristote ; & d'où quelque temps après, il transporta son école à Cologne.

Assez sage néanmoins pour ne pas se borner aux subtilités de la dialectique & de la métaphysique, il s'appliqua aux mathématiques & aux mécaniques ; & il paroît être un des premiers qui aient étudié l'histoire naturelle. Il acquit dans tous ces genres des connoissances, qui le firent passer pour magicien ; & cette réputation lui étant restée, ceux qui d'après lui ont voulu étudier la magie, en ont cherché les principes dans des ouvrages qu'on lui attribue fausement. On dit qu'il employa trente ans à faire une tête qui parloit, & que S. Thomas d'Aquin, son disciple, dans la frayeur qu'il en eut, la cassa d'un coup de bâton.

ainsi que Ro-
ger Bacon.

Il y avoit alors en Angleterre un autre magicien ; c'est Roger Bacon. Il avoit étudié avec tant de succès la géométrie, l'astronomie, l'optique, la chymie, les mathématiques, les mécaniques, &c. qu'il a prévu la possibilité de quantité de choses, qui paroissent de son temps des mystères impénétrables, & dont plusieurs ont été découvertes depuis. La sagacité d'Albert & de Bacon fait regretter

qu'ils ne soient pas venus dans de meilleurs
emps.

Il y eut encore dans le treizieme siecle
trois hommes célèbres. Le premier est S.
Bonaventure, de l'ordre des freres mineurs,
né en Toscane, & surnommé le docteur sé-
raphique. Il préféra la théologie mystique,
qu'il traita avec plus de piété que de curio-
sité, & d'où il écarta les questions étrangères.
Il évita donc les subtilités des dialecticiens;
mais il ne put pas éviter les notions vagues,
qui servent de principes à la théologie mys-
tique.

S. Bonaven-
ture surnom-
mé le docteur
séraphique.

Le second est S. Thomas, surnommé le
docteur angélique, de l'ordre des freres prê-
tres. Issu de la maison des comtes d'A-
quin, il descendoit des rois de Sicile & d'Ar-
ragon. Il étudia sous Albert le grand à Co-
logne; prit à Paris le bonnet de docteur avec
S. Bonaventure, & revint en Italie, où il
enseigna dans plusieurs universités. C'est ain-
si qu'on nommoit les écoles, & celle de Pa-
ris étoit alors la plus célèbre.

S. Thomas
d'Acquin doc-
teur angéli-
que.

S. Thomas a écrit sur la philosophie &
sur la théologie, en se conformant aux prin-
cipes & à la méthode du nouveau péripatétif-
isme. On croit qu'il auroit été capable de
faire de meilleurs ouvrages, si le préjugé gé-
néral lui avoit permis de préférer son juge-
ment à celui de l'Aristote Arabe: mais son

Il acheva de
faire préva-
loir le péripa-
tétisme.

siècle l'auroit vraisemblablement beaucoup moins applaudi. Ses grands succès ne firent donc que nourrir un préjugé, contraire au progrès de l'esprit humain; & ils acheverent la fortune d'Aristote. Les ennemis les plus déclarés du péripatétisme n'osèrent plus condamner un philosophe, pour qui S. Thomas montrait une entière déférence. Aristote prévalut donc par tout, même dans l'université de Paris, d'où jusqu'alors on avoit toujours tenté de l'exclure.

Jean Duns Scot, surnommé à juste titre le docteur subtil.

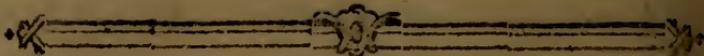
Jean Duns Scot, le troisième de ces hommes célèbres, dont j'avois à parler, a surpassé tous les péripatéticiens en subtilités, & a mérité le surnom de docteur subtil, qu'on lui donne communément. Comme il s'est fait des principes différents de ceux de S. Thomas & que les frères mineurs, dont il étoit, ont adopté sa doctrine, pendant que les frères prêcheurs ont continué de suivre celle du docteur angélique; il s'est formé dans l'église deux sectes, qui subsistent encore, qui sont connues sous le nom de thomistes, & de scotistes, & dont il vous est très-permis de ne savoir que les noms. Ces deux docteurs au reste firent presque oublier tous ceux qu'ils avoient précédés.

Les écoles & les docteurs les plus re-

Si vous considérez quel étoit l'objet de ces études dans le douzième & le treizième siècles, la méthode avec laquelle on les faisoit

la prévention aveugle où l'on étoit pour Aristote, & pour ses commentateurs, & la jeunesse de ces prétendus philosophes, qui faisoient consister toute la science dans des subtilités; vous comprendrez que plus on faisoit l'efforts, plus on s'éloignoit du vrai chemin des connoissances; & vous plaindrez Frédéric II, qui voulant hâter les progrès de l'esprit humain, n'a fait que les retarder. Cependant sa protection n'a pas été tout-à-fait inutile. Peut-être étoit-il nécessaire de s'égarer dans mille détours obscurs & tortueux, pour trouver enfin une route plus sûre & mieux éclairée. Comme l'anarchie n'amène un gouvernement sage, que lorsque les désordres, parvenus à leur comble, soulèvent enfin tous les citoyens; de même il falloit mettre le comble aux absurdités, afin de préparer à la vraie philosophie, en soulevant enfin le bon sens.





CHAPITRE VI.

Des Lettres en occident dans les quatorzieme & quinzieme siecles.

Comment les circonstances ont fait oublier aux moines l'esprit de leur première institution.

LES ordres religieux sont des république où l'esprit du premier législateur ne se conserve pas long-temps : les fondateurs survivent, comme Solon, au gouvernement qu'ils ont établi. Ce sont les circonstances qui font d'abord prendre à ces différents ordres une nouvelle façon de penser ; & ils la prennent conformément aux conjonctures, qui courent à leurs premiers succès. Alors préférant le monde & les avantages qu'il offre aux vues bornées d'un solitaire qui les destinoit à la retraite, ils se font un système de conduite pour conserver la considération & les richesses qu'ils ont acquises, & pour en acquérir encore. C'est ainsi que le caractère des Romains, formé d'après les circonstances, établit peu-à-peu un plan de gouvernement, qui préparoit à la conquête du mon-

Cette comparaison est si noble, qu'il faut pas l'abandonner si tôt.

Romulus certainement ne projetoit pas de conquérir l'Afrique; l'Espagne, les Gaules, Grece & l'Asie: le Latium seul devoit lui roître une conquête difficile, & il ne sonoit guere qu'à se defendre sur le mont Patin. Mais l'ambition vint avec les succès; les Romains toujours entraînés d'une guerre dans une autre, s'accoutumerent à regarder tous les peuples voisins comme autant de peuples ennemis, ou même comme des sujets rebelles. En un mot, ils crurent avoir des droits sur toutes les nations.

Comment
sans projets
d'ambition ils
deviennent
ambitieux.

Il en est de même des moines. Il seroit absurde de penser qu'ils se sont établis dans la vue de gouverner un jour le monde; & que dès le commencement ils ont eu un plan fait de le troubler, pour s'en rendre maîtres. Mais tout corps a un esprit républicain, une espece de patriotisme, qui porte chaque membre à se dévouer pour l'intérêt commun, & ce patriotisme est d'autant plus fort, qu'on y attache plus de considération, & qu'il en paroît rejaillir plus de gloire sur chaque membre. Lorsque le zele est à un certain point, un corps n'a plus d'autre regle que son avantage; il juge de la justice de ses entreprises par l'utilité qu'il en retire. Il ne se borne donc pas à se défendre dans ses li-

mites ; il tend au contraire , continuellement au de là , & il saisit toutes les circonstances favorables.

Les moines pouvoient-ils donc se refuser à l'ambition , lorsque l'ignorance & la superstition venoient mettre à leurs pieds les richesses & les dignités ? Il falloit bien qu'ils s'accoutumassent à croire que ces choses étoient à eux , puisqu'on les leur donnoit. Or , dès qu'une fois ils pensent ainsi , ils croiront bientôt avoir des droits sur ce qu'on ne leur donne pas ; & quiconque osera contester leurs prétentions , sera déclaré rebelle. Si Sparte , je continue toujours de relever les petites choses par de grandes comparaisons si Sparte , dis-je , malgré les sages précautions de Lycurgue , est enfin devenue ambitieuse qui nous assurera que les capucins n'auront pas un jour l'ambition de gouverner le monde ? Faites naître les circonstances , & l'ambition naîtra. Vous avez vu les prétentions du clergé & celles des papes : vous avez vu que les avantages temporels des ministres de l'église étoient la suprême loi ; & que , quiconque ne se soumettoit pas , étoit traité comme ennemi de la religion même. Or ce sont les ecclésiastiques religieux , plus que les séculiers , qui ont été l'ame de ces entreprises étonnantes. Cependant rien n'est plus contraire à l'esprit de l'église : tant il est vra

Les corps sont toujours faits pour ouvrir les principes de leur première institution.

Il est de l'intérêt des moines d'entretenir l'ignorance, qui est le principal appui de leur autorité. Ils l'entreprendront par conséquent. Je ne veux pas dire qu'ils forment le projet de s'opposer aux lumières, qui pourroient se répandre. Ils sont trop ignorants pour cela, ils ne prévoient pas encore, qu'il puisse venir de quelque part d'autres lumières que leurs : au contraire ils croient savoir tout qui peut être su. Mais si l'aurore commence, ils entreverront le danger qui les menace, & ils craindront le jour. Alors sentant le besoin des ténèbres, ils tenteront tout pour couvrir le ciel de nouveaux nuages.

Or, cette aurore a commencé vers le milieu du quatorzième siècle ; & cependant le voile étoit encore bien loin de paroître : une nuit de plusieurs siècles lui avoit fait oublier son cours. De si foibles rayons ne pouvoient pas percer dans les sombres réduits des cloîtres. Elles leur étoient d'ailleurs fermées ; leurs yeux ne pouvoient pas soutenir cette lumière étrangère. En effet, les études non seulement continuèrent d'être aussi mauvaises qu'auparavant ; elles furent pires encore, & de bons esprits osèrent proposer une refor-

Ils entretiennent l'ignorance parce qu'ils sont ignorants, & parce qu'il est dangereux pour eux qu'on s'éclaire.

me, la haine arma contre eux tous les péripatéticiens.

En effet, le péripatétisme étoit devenu l'esprit des ordres religieux, qui l'enseignoient. Ils lui devoient toute leur considération, toute leur célébrité; ils n'étoient plus rien, cette hydre venoit à tomber sous les coups d'un Hercule: ils devoient donc le défendre avec un patriotisme fanatique.

En instituant les ordres mendiants, Dominique & S. François n'avoient pas fait doute prétendu fonder des sectes de péripatéticiens: mais ces moines se firent habilement des écoles; & devenus disciples d'Aristote, ou plutôt d'Averroès, ils se ren firent les maîtres des universités, dès le treizième siècle où ils avoient commencé.

Comment le péripatétisme étoit devenu la secte dominante.

Ce sont eux qui firent enfin prévaloir Aristote. Il est vrai que dans la faculté de théologie de Paris, il y avoit encore, au commencement du quatorzième siècle, des docteurs, qui blâmoient S. Thomas d'avoir appuyé les dogmes sur l'autorité de ce philosophe, & d'avoir fait un mélange du péripatétisme & de la doctrine chrétienne: mais la canonisation de S. Thomas, qui se fit alors, fournit de nouvelles armes aux frères prêcheurs. En effet, devoit-on craindre de suivre l'exemple d'un saint, & pouvoit-on blâmer la méthode qu'il avoit adoptée? Cet a

ment étoit fort dans un temps, où l'on ne voit pas que les saints des premiers siècles de l'église avoient tous rejeté Aristote.

La cour de Rome, entraînée elle-même par l'autorité du saint qu'elle avoit canonisé,

Rome ordonne l'étude des livres d'Aristote dont elle avoit défendu la lecture.

par les sollicitations des frères mendiants, a de défendre la lecture des ouvrages de ce philosophe: elle fit plus, elle en recommanda l'étude. Le légat chargé de réformer l'université de Paris, vers le milieu du douzième siècle, enjoignit d'enseigner la logique, la métaphysique, la physique & la morale de ce philosophe; & défendit de recevoir aux grades ceux qui n'en seroient suffisamment instruits. Il est assez finer que dans des écoles, où il n'y avoit que des clercs, ou des hommes qui destinoient à l'église, on ait regardé comme un préliminaire nécessaire à la théologie, les idées vagues d'Aristote, commentées par Averroès. Si l'on croyoit que c'étoit là la vraie source de la théologie, il n'y avoit point eu de théologiens jusqu'alors.

Mais une chose qui ne paroît pas moins curieuse, & qui est cependant bien dans le caractère de l'esprit humain; c'est que la lecture de cette mauvaise philosophie, qui a été proscrire dans le treizième siècle, sans qu'on fut trop pourquoi, a été ordonnée dans le quinziesme, où il y avoit de bons esprits

qui s'élevoient avec connoissance contre Aristote & contre Averroès.

Chacun le commente & il se forme plusieurs sectes de péripatétisme.

Dès que tous les professeurs furent obligés d'enseigner Aristote, chacun crut avoir pouvoir s'arroger le droit de le commenter à sa maniere. De-là naquirent quantité de sectes péripatéticiennes, & vous pouvez vous imaginer ce que devinrent la philosophie & la théologie. Les subtilités des freres mineurs dans leur différent avec Jean XXII qui les condamna, suffirent pour vous faire juger les philosophes & les théologiens du quinzieme siecle.

Occam qui a écrit pour Philippe le Bel & pour Louis de Baviere renouvella la secte des nominaux

Occam, un de ces freres mineurs, philosophe & théologien, se signala dans cette dispute. Ennemi déclaré de la cour de Rome, il avoit déjà écrit pour Philippe le Bel, il écrivit encore pour Louis de Baviere, on remarque qu'il ne défendit les droits de l'empire, que par des sophismes & des subtilités; maniere de raisonner dans laquelle étoit supérieur à tous les péripatéticiens de son temps.

Quoiqu'il fût sorti de l'école des scotistes, qui étoient réalistes ainsi que les thomistes, il renouvella la secte des nominaux, alors presque éteinte; & il entraîna dans son opinion tous les freres mineurs, qui l'avoient pris pour chef contre Jean XXII. Alors cette secte fit de grands progrès en Allemagne.

à Louis de Baviere protégea tous les moines, avec qui il avoit un ennemi commun sans le pape.

Les nominaux, toujours odieux aux thomistes & aux scotistes, qui les accusoient de détruire toute science, devinrent donc encore odieux au saint siege, contre qui Occam & ses sectateurs s'étoient soulevés. Cette haine excita contre eux une longue persécution, qui éclata sur-tout, lorsque les papes eurent recouvré leur autorité en Allemagne. Lors la guerre fut ouverte entre les réalistes & les nominaux: ils disputèrent, ils répandirent du sang, ils se chassèrent réciproquement des universités, & ils attirèrent enfin l'attention des souverains, qui crurent devoir employer l'autorité pour les réduire au silence. Louis, fils & successeur de Charles VII, profcrivit les livres des nominaux, & chassa des écoles de France tous ceux de cette secte. Cependant ces misérables disputes ne cessent pas. Elles continuent même encore dans la poussière des écoles, & elles continueront tant qu'il y aura des thomistes & des scotistes: heureusement elles n'occupent plus le monde. Au reste, il ne faut pas s'étonner, si les nominaux ont été condamnés: ils avoient trop d'ennemis pour vaincre, & ils soutenoient une bonne these par les plus pitoyables raisons.

Les nominaux sont persécutés.

Les meilleurs esprits s'élevoient inutilement contre les écoles.

Vous voyez combien la république de lettres étoit troublée, & que ces troubles répandoient encore par-tout de nouveaux désordres : en vain les bons esprits, car il y en avoit alors, recommandoient d'étudier les langues, les peres de l'église, la tradition & l'histoire ecclésiastique & civile : ils ne pouvoient pas réformer les universités, où les frères mendiants dominoient. Il étoit comme de à ces moines de n'avoir besoin que d'un livre, & de supposer qu'on trouvoit toute les sciences dans S. Thomas ou dans Scot.

Quelques-uns commencent à faire de meilleures études.

Les écoles publiques devinrent donc tous jours plus mauvaises, dans le quatorzième & le quinzième siècles : mais heureusement les différens entre le sacerdoce & l'empire, & les hérésies de Wicléf & de Jean Hus ouvrirent enfin les yeux sur la nécessité de faire de meilleures études. On apprit le grec, l'hébreu & le latin qu'on savoit mal. On fouilla dans la tradition, on lut les peres, on voulut savoir l'histoire, en un mot, on connut que l'antiquité méritoit d'être étudiée. Gerson est sans contredit celui qui se distingua le plus, dans le petit nombre de ceux qui tenterent d'acquérir de connoissances utiles ; & c'est lui qui a commencé à dissiper les ténèbres, dont on avoit enveloppé la théologie.

L'éloquence & la poésie furent encore cultivées dans ces deux siècles: le goût se formoit, & préparoit à mieux raisonner. Mais c'est à l'Italie qu'on doit ces commencemens, & nous en parlerons bientôt.

On commença à cultiver l'éloquence & la poésie.

Il importe peu, Monseigneur, que vous connoissiez à fond les questions, les erreurs, les hérésies, les subtilités & les mauvaises études du moyen âge. Cependant je ne devois pas vous laisser tout-à-fait ignorer ces choses. Il faut connoître les vices de l'esprit humain, si vous voulez remonter aux principes de bien des maux; & si vous voulez remédier à ces vices, il faut encore en connoître les causes. C'est ce que j'ai tâché de vous développer.

Il importe de connoître les erreurs & leurs causes.

Vous avez vu les hommes pendant plusieurs siècles ne faire des efforts, que pour s'égarer de plus en plus; aller échouer les uns après les autres contre les mêmes écueils; en chercher de nouveaux sur une mer plus inconnue, & se précipiter de dangers en dangers sans les prévoir. L'expérience ne peut les éclairer, parce qu'ils sont incapables de réfléchir: ils suivent opiniâtrément une route tracée par les naufrages, sans jeter la sonde, sans revenir sur leurs pas: ils craindroient trop de découvrir leurs égarements; & ils les découvriraient, qu'ils n'en conviendroient pas.

Comment les opinions les plus absurdes se soutiennent pendant des siècles;

C'est que les opinions les plus absurdes doivent durer, lorsqu'elles intéressent un parti. Il falloit que les peuples, les grands & les rois dans leur ignorance, fussent les victimes de ces clercs & de ces moines, qu'ils regardoient avec stupidité comme savants. Il falloit que tous les citoyens fissent de mauvaises études, parce que les freres prêcheurs & les freres mineurs en avoient fait de mauvaises. Ces moines pouvoient-ils permettre qu'on acquît des connoissances, qui devoient mettre leur ignorance dans tout son jour?

& gouver-
nent le mon-
de.

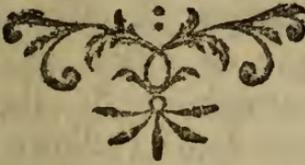
Ces philosophes, ces théologiens, ces sophistes, je ne fais quel nom leur donner, vouloient gouverner le monde par leurs opinions, & quelquefois ils le gouvernoient en effet. Ils intéressoient la religion & l'état à leurs disputes, aussi frivoles que subtiles. Les questions, les plus méprisables en elles mêmes, devenoient importantes par l'attention que l'église & le gouvernement daignoient y donner; & on voit seulement que chacun se piquoit de connoître la vérité, & que personne ne la cherchoit sincèrement. Toute l'ambition étoit de vaincre dans la dispute, & d'abuser de la crédulité des peuples.

C'est une le-
çon pour les

Les malheurs de tant de siècles, Monseigneur, doivent vous apprendre, combien

est important de juger des choses par ce qu'elles font en elles-mêmes: c'est, sur-tout, le devoir d'un souverain de démêler la vérité, au milieu de cette confusion que forment les passions des hommes, & les intérêts des différents partis. Il doit plus qu'à un autre la respecter: mais il doit, plus qu'à un autre, mépriser tout ce qui lui est étranger. Il faut qu'il connoisse les abus, & qu'il en voie la source, s'il veut pouvoir les corriger sans commettre d'imprudence. Cette étude demande bien des soins de sa part: mais s'il fait étudier l'histoire, il trouvera de grandes leçons dans tous les siècles, & sur-tout dans les plus barbares.

princes.





CHAPITRE VII.

De la scholastique, & par occasion, de la maniere d'enseigner les arts & les sciences.

DU mot *école* on a fait celui de *scholastique* pour désigner le cours des études, & la méthode qu'on suivoit dans les écoles. Il faut donc se faire, suivant les temps, des idées différentes de la scholastique.

Les changements, qu'a essuies la scholastique, font qu'on a de la peine à s'en faire une idée.

Lorsque les hommes se font familiarisés avec un mot, ils croient, en général, qu'il est naturellement & essentiellement fait pour être le signe de l'idée, qu'ils font dans l'habitude d'y attacher; & ils s'imaginent que cette idée constitue l'essence de la chose, qu'ils expriment par ce mot. De là sont nées de tout temps bien des questions, sur lesquelles quelquefois on a fait des volumes, & qu'on auroit résolues facilement, si on avoit pu s'entendre. Il ne faudroit pour cela que renoncer à ces vaines essences, que nous voulons toujours saisir; & nous souvenir qu'

in mot ne signifie que ce que nous avons voulu lui faire signifier.

On a été curieux de rechercher l'origine de la scholastique; & parce qu'on n'a pas déterminé ce qu'on entend par ce mot, cette origine a paru se cacher, comme la source du Nil. On a cru la découvrir dans S. Thomas, dans Pierre Lombard, dans Abélard, dans Roscelin, dans d'autres dialecticiens, dont je n'ai pas parlé; enfin on est remonté à S. Jean Damascene, & même jusqu'à S. Augustin.

Quelqu'un, qui auroit vu la Seine au Havre sans savoir d'où elle vient, auroit de la peine à la reconnoître à Rouen, encore plus à Paris, & bien plus encore à Chauceaux en Bourgogne. Il la verroit, & il demanderoit où elle est. Il en est de même de la scholastique. Quand on n'en a pas étudié le cours, & qu'on ne la voit qu'à son embouchure, on ne fait plus où la retrouver. On ne voit pas que c'est un filet d'eau, qui a eu sa source dans Aristote, & qui après des accroissemens & des décroissemens alternatifs, s'est caché pendant quelque temps, pour reparoître ensuite, croître de nouveau, devenir tous les jours plus trouble, & inonder enfin tout l'occident. Ce fleuve est comme tous les fleuves: non-seulement, il est différent de lui même d'une partie de son

cours à l'autre ; mais encore dans chaque partie, ses eaux ne font pas deux instants les inêmes.

Si donc on entend par la scholastique tout ce cours que je viens de tracer, on la reconnoîtra facilement par-tout : mais si on vouloit, par exemple, ne s'en faire d'idée, que d'après la lecture de S. Thomas ; ce n'est que dans S. Thomas, qu'on la trouvera telle qu'elle est dans S. Thomas, comme ce n'est qu'au Havre qu'on trouvera la Seine, telle qu'elle est à son embouchure. Pour moi, j'entends par scholastique ce mélange confus de philosophie & de théologie, qui s'est achevé dans le treizieme siecle, & qui avoit déjà commencé auparavant. Considérons actuellement le plan des études dans le moyen âge : en voyant combien on étudioit mal, nous apprendrons peut-être comment nous devons étudier nous-mêmes.

Le *trivium* & *quadrivium* étoient tombés lorsque le péripatétisme introduisit un nouveau cours d'étude.

La grammaire, la rhétorique, la logique, la musique, l'arithmétique, la géométrie & l'astronomie ; voilà dans leur ordre les choses qu'on croyoit enseigner dans les deux cours qu'on nommoit *trivium* & *quadrivium*. Le péripatétisme des Arabes introduisit une autre division dans le treizieme siecle ; & on enseigna la grammaire, la logique, la métaphysique, la physique, la morale, la politique, le droit & la théologie.

Il est inutile de nous arrêter sur ce qu'on enseignoit dans le *trivium*, & le *quadrivium*: il étoit bien rare de trouver un homme, qui eût achevé ces deux cours; d'ailleurs toutes les écoles tomberent à un tet point, que vers le dixieme siecle, Gerbert fut obligé d'aller chercher des connoissances en Espagne. Commençons donc au treizieme.

Environ depuis le milieu du douzieme siecle, on écrivoit en France dans la langue vulgaire, qu'on nommoit alors *Roman*; & à l'exemple des François, les Espagnols & les Italiens écrivirent aussi dans leur langue. C'est la chevalerie qui introduisit cet usage: comme on voulut chanter les faits d'armes & les aventures amoureuses des chevaliers, il ne put bien écrire en roman, puisque ces héros n'entendoient pas le latin. On abandonna donc par nécessité ces petites choses aux langues vulgaires: mais on ne leur permit pas encore de s'essayer sur les sciences. Seulement on commence à trouver quelques mauvais historiens.

Or, dans ces temps-là, on n'avoit point idée de ce que nous nommons construction: le singulier n'étoit pas distingué du pluriel: l'orthographe n'avoit rien de fixe: on définissoit continuellement les noms: en un mot, on écrivoit sans regles.

On commen
ce à écrire en
langues vul-
gaires.

Mais sans
goût & sans
regles.

Par consé-
quent on ne
pouvoit par-
ler que fort
mal latin.

Comment des hommes, qui parloient leur langue avec aussi peu de jugement, auroient-ils pu comprendre qu'il y a une manière de bien parler le latin, la seule langue qu'ils se piquoient d'apprendre. Aussi le parloient-ils avec des constructions barbares, & avec des mots pris dans un sens étranger, ou même avec des termes vulgaires, auxquels on donnoit une terminaison latine. C'étoit de François, de l'Espagnol, de l'Anglois, de l'Allemand, & de l'Italien latinisés. Il arrivoit de-là que les savants, non-seulement n'entendoient pas les écrivains anciens, mais encore ils ne s'entendoient pas les uns les autres. Toute la grammaire se bornoit aux conjugaisons, aux déclinaisons & à quelques règles qu'on n'expliquoit point; encore le écrivoit-on en latin, pour faciliter l'intelligence de la langue à ceux qui ne la savoyent pas.

La grammaire, la rhétorique & la poésie gâtoient le jugement.

Avec aussi peu de jugement, on devoit être sans goût. Qu'étoit-ce donc que la rhétorique? l'art de ne parler pas naturellement des métaphores étudiées, des figures gigantesques, & des lieux communs, prodigués sans discernement. La poésie, s'il en faut parler, tout aussi barbare que la prose, étoit encore plus plate.

On en étoit plus incapable

La logique, la dialectique, ou l'art de raisonner, de quelque manière qu'on l'appe-

n'est que l'art d'aller des connoissances qu'on a, à celles qu'on n'a pas, du connu à l'inconnu : elle suppose donc un esprit, qui a déjà acquis quelques connoissances, & qui s'est fait des idées exactes des choses communes au moins. S'il n'a que des notions vagues & confuses, on ne saura par où commencer, pour le conduire à des connoissances précises & distinctes. Car enfin pour apprendre à raisonner, il faut avoir déjà fait de bons raisonnemens; parce qu'on ne peut savoir comment on doit se conduire par en faire de bons encore, qu'autant qu'on peut remarquer comment on s'est déjà conduit.

Cependant la grammaire & la rhétorique ne voient fait que gêner le jugement. Le mal étoit d'autant plus grand, qu'on ne s'en aperçoit pas; & on l'auroit connu, qu'on n'y auroit pas su remédier. Il falloit donc que la logique l'accrût encore. Le professeur, qui ne trouvoit dans ses écoliers que des idées confuses, & qui n'en avoit pas d'autres lui-même, ne pouvoit partir que de ces idées, pour les mener encore à de plus confuses. Il n'imaginait pas de faire des recherches sur l'origine & sur les progrès de nos connoissances. Il ne sentoit pas le besoin d'observer, & d'analyser les opérations de l'entendement; & l'esprit humain, qu'il se flattoit

d'apprendre
l'art de rais-
onner.

On ne savoit
comment se
conduire pour
acquies des
connoissances
ni même pas
où commen-
cer.

de diriger dans la découverte de la vérité étoit entre ses mains un instrument qu'il ne connoissoit pas.

Les scholastiques se trouvoient dans le même cas, où seroit un homme qui entreprendroit de donner les regles de la navigation, & qui cependant n'auroit aucune connoissance, ni des différentes parties d'un vaisseau, ni de leur usage, ni du ciel, ni des mers sur lesquelles il oseroit naviger. Ils ignoroient tout-à-fait la manœuvre des parties de l'entendement humain, & ils ne connoissoient pas davantage les sciences dans lesquelles ils vouloient se hasarder.

Ne pouvant donc raisonner sur des idées, on raisonna sur des mots & on fit des syllogismes.

Dans l'impuissance, par conséquent, de chercher l'art de raisonner dans les idées mêmes en considérant comment elles se déterminent, comment elles naissent les unes des autres, & comment elles se combinent de mille manières pour en produire de nouvelles; ils s'arrêtèrent au seul mécanisme du raisonnement. Ils remarquèrent qu'une proposition contient trois termes, que des deux prémisses on peut tirer une conclusion, ils firent des syllogismes.

Celui qui faisoit le plus de syllogismes sur un sujet, étoit le plus habile, & il étoit censé avoir raison parce qu'il parloit le dernier. Or, cet art est facile: il suffit de déterminer ni l'état de la question, ni la

gnification des mots ; & les scholastiques auroient été bien embarrassés de faire autrement. Ils trouvoient donc toujours dans des notions vagues, & dans des termes équivoques, de quoi tirer continuellement de nouvelles conclusions, & de quoi soutenir toutes les theses qu'ils pouvoient avancer. Par ce moyen ils multiplioient les disputes, & ils n'en terminoient jamais aucune ; parce que celui qui soutenoit une proposition, & celui qui l'attaquoit, ne faisoient l'un & l'autre que des sophismes ; & qu'ils étoient tous deux incapables de s'en appercevoir. C'est ainsi qu'ils raisonnerent d'après la logique d'Aristote, que les Arabes avoient commentée sans jugement, & qu'ils défigurèrent encore eux-mêmes.

Cette logique cependant devint la principale étude. On négligea la grammaire & la rhétorique, afin de l'apprendre plus promptement. A peine en avoit-on goûté les délices, qu'on ne se lassoit plus de l'apprendre. On la rendoit tous les jours plus volumineuse, on avoit du regret à la quitter ; & souvent les scholastiques s'y fixoient pour toute leur vie.

Mais ceux qui passoient à la métaphysique, se sentoient presque aussitôt saisis d'une soif ardente ; & dans leur ivresse, sans être

La métaphysique tout aussi absurde fut remplie d'abs

~~_____~~
 tractions mal
 faites, qu'on
 prenoit pour
 des essences.

défalserés, ils s'écrioient qu'elle est la science des sciences.

Cette science des sciences, considéroit l'être, la substance, la matiere, le corps général & les esprits : elle ne considéroit ces objets que d'une maniere abstraite, & cependant on croyoit trouver dans ces abstractions l'essence même des choses.

Vous savez qu'une notion abstraite n'est que l'idée que nous nous formons, lorsque nous pensons à une ou à plusieurs qualités, sans penser à celles avec lesquelles elles sont réunies dans un même sujet. On peut donc en faire plusieurs sur une même chose, sur la matiere, par exemple. C'est aussi ce que faisoient les scholastiques : & comme chacun préféroit ces abstractions, chacun concevoit la matiere différemment, & tous croyoient en saisir la nature. Ils la subtilisoient plus ou moins : quelques-uns même la spiritualisoient, ce qui les jetoit dans des erreurs monstrueuses.

Il faut observer avec bien de la sagacité pour déterminer avec précision les idées abstraites : car nous ne sommes que trop portés à généraliser au de-là des bornes. Or les scholastiques, au lieu d'observer, généralisoient au gré de leur imagination. La métaphysique ne leur offroit donc plus que des fantômes.

Tout ce qu'on pouvoit raisonnablement conclure de ces abstractions, c'est que chacun d'eux concevoit à sa maniere la matiere & le corps en général. Aucun certainement n'en étoit plus près de saisir la nature des choses : mais ces métaphysiciens ne vouloient pas avoir fait des efforts inutiles. Ils s'imaginèrent donc voir dans ces abstractions ce qui n'y étoit pas. Ils les réalisèrent, & avec ces êtres fantastiques, ils crurent rendre raison de tout. Cette extravagance mit le comble aux absurdités.

La physique n'avoit plus rien de caché pour ceux qui s'étoient familiarisés avec les abstractions. La nature se dévoiloit à leurs regards : ils n'avoient pas besoin de l'observer : il ne leur falloit que des mots, où des hypothèses absurdes ; & ils n'en manquoient jamais. Des formalités, des eccétés, des quiddités, des qualités occultes, des formes qui descendoient des astres, ou que des intelligences célestes envoyoit pour informer les corps, &c., c'est avec un langage de cette espece qu'on expliquoit les phénomènes, & c'étoit même là ce qui servoit de principes à la médecine. Il semble que la scholastique eût tout-à-la fois conspiré contre les esprits & contre les corps.

Après ces détails, il n'est pas nécessaire d'examiner comment on traitoit la théolo-

Cette métaphysique pronoit le nom de physique, & rendoit raison de tout, parce qu'on ne savoit pas raisonner.

gie. Vous voyez bien que toute la scholastique n'étoit dans le vrai qu'une dialectique qui s'étoit fait un jargon pour disputer tous jours, sans jamais rien dire.

Les meilleurs esprits obéis, soient à ce torrent d'absurdités ou même le faisoient croître.

On voit cependant parmi les scholastiques des hommes qui, dans d'autres temps auroient eu de la sagacité & du génie: mais comme les meilleures terres, lorsqu'elles ne sont pas cultivées, sont celles qui produisent le plus d'herbes inutiles; les meilleurs esprits sans culture sont aussi ceux qui disent le plus d'absurdités. Albert le Grand, par exemple, qui avoit été assez sage pour observer quelquefois, adoptoit le jargon de autres, lorsqu'il vouloit expliquer les phénomènes, & il enchérissoit encore sur eux. Les scholastiques avoient si peu de jugement, qu'à malgré le culte qu'ils rendoient à Aristote ils n'imaginèrent jamais d'étudier sa rhétorique, sa poétique & son histoire naturelle: ce sont cependant les meilleurs ouvrages de ce philosophe. On croiroit qu'ils craignoient de s'instruire.

La morale & la politique n'étoient pas mieux traitées

La morale, la politique & le droit, n'étoient pas mieux traités, que les autres parties de la philosophie.

Vraie source des principes de la morale.

C'est dans la volonté de Dieu qu'il faut chercher la règle de nos actions, & cette volonté se manifeste par la lumière naturelle & par la révélation,

Par la lumière naturelle : car lorsque nous considérons que les hommes sont nés pour la société, nous découvrons bientôt ce qu'ils se doivent les uns aux autres ; parce que chacun voit dans ses besoins ce qu'il est en droit d'exiger de ceux avec qui il s'associe, comme il voit dans leurs besoins ce qu'il est dans l'obligation de faire pour eux. Par là, comme notre constitution physique est le principe de nos besoins, elle est aussi le fondement du contract social, par lequel nous nous promettons mutuellement des secours, pour nous procurer des avantages réciproques ; & renonçant à une liberté sans bornes, nous cédon chacun quelque chose, afin qu'on nous cède. Si nous remontons ensuite au premier principe de toutes choses, nous découvrons encore qu'il nous ordonne lui-même les devoirs que la société exige ; puisqu'il est l'auteur de notre constitution, & que c'est lui qui nous a donné & nos besoins & nos facultés. Alors nous nous voyons toujours en présence de celui qui dispose de tout ; nous nous pénétrons d'une respectueuse crainte ; nous nous remplissons de reconnoissance pour les biens que nous avons reçus, & pour ceux que nous attendons encore ; & nous restons convaincus de l'obligation où nous sommes de lui rendre un culte. Lorsque la révélation vient au secours de ceux que la raison

n'éclaire pas, elle répand une nouvelle lumière dans l'esprit des autres; & elle nous montre plus clairement la fin à laquelle nous sommes destinés.

Les scholastiques la cherchoient dans Aristote qu'ils n'entendoient pas, & multiplioient les questions sans les résoudre.

Ce n'est pas dans ces sources, que les scholastiques alloient puiser les principes de la morale: c'est dans l'Éthique qu'Aristote avoit faire pour s'accommoder à l'esprit d'une cour, telle que celle de Philippe. Certainement ils auroient pu en tirer de bonnes choses: mais ils n'oublioient pas leur dialectique; & ils raisonnoient sans savoir seulement ce que ce philosophe entendoit par vertu. On demandoit si la morale est pratique ou spéculative, si c'est un art ou une science. On disputoit en général sur la fin, les moyens, les actes, les habitudes, les actions libres & volontaires. On supposoit des cas extraordinaires ou même impossibles, & on parloit à peine des plus communs. En un mot, on agitoit beaucoup de questions, & on donnoit peu de préceptes.

Il n'y eut plus que des probabilités en morale.

Les disputes répandirent bientôt des doutes sur la morale, comme sur les autres sciences. On ne vit plus que des probabilités, & on jugea de l'opinion la plus probable, par le nombre des syllogismes; car alors on prouvoit en accumulant les raisons, & non pas en les choisissant.

De-là, nous verrons naître dans la suite une morale monstrueuse. On établira pour principe qu'on pourra suivre sans risque une opinion probable : on arrêtera qu'une opinion est probable, lorsqu'elle est soutenue par un auteur grave : la scholastique fournira de pareils auteurs, pour & contre, dans tous les cas : & on conclura qu'on peut tout se permettre en sûreté de conscience. Voilà les abymes horribles, où se perdent des esprits qui s'égarerent. On n'en étoit pas encore là dans le moyen âge : mais vous pouvez juger ce que c'étoit que la morale, si vous vous rappelez qu'avec de l'argent on faisoit faire sa pénitence par un autre, & qu'on croyoit se racheter de tous ses crimes, en mourant dans un froc, en faisant un pèlerinage, ou en fondant un monastère. On voit bien dans quel esprit les scholastiques, qui étoient clercs, écrivoient sur la morale.

Abus qui en naîtront.

La politique peut être considérée par rapport au gouvernement intérieur de l'état, & par rapport aux puissances voisines. Dans le premier cas, son principal objet est certainement la police, la discipline & les mœurs : dans le second, c'est de tendre à établir entre les nations des devoirs réciproques, comme il y en a entre les citoyens d'une même république ; en sorte que tous les peuples fussent portés à se regarder comme ne formant

Quel devoit être l'objet de la politique.

qu'une même société. Voilà, dis-je, le but auquel elle devrait tendre, quoiqu'elle ne puisse pas se flatter d'y atteindre : mais il ne faudroit pas chercher cette politique dans le moyen âge, puisqu'on ne la trouveroit pas encore dans le siècle où nous vivons.

On étoit incapable de le connoître.

Quelle étoit donc la politique de ces temps? Jugez-en par les désordres, dont je vous ai donné une légère idée. La haine qui divisoit tous les corps, la force qui régloit tout, la foi des serments violée, les guerres entreprises contre toute justice, la tyrannie des princes, qui appauvrissent leurs sujets, pour s'appauvrir bientôt eux-mêmes; les révoltes fréquentes des peuples, les prétentions des grands & du clergé, les entreprises des papes & les croisades : tout cela prouve assez qu'alors la vraie politique n'étoit point du tout connue.

Les scholastiques cherchent la politique dans Aristote.

Les scholastiques la cherchèrent donc dans Aristote, c'est-à-dire, dans un ouvrage que ce philosophe avoit fait, en considérant l'état de la Grece. Or, la situation de l'Europe étoit toute différente. Il auroit donc fallu bien de la sagacité, pour appliquer avec discernement au moyen âge, ce qu'Aristote avoit appliqué lui-même aux Grecs.

Ils subtilisent en défendant sur les me-

Les scholastiques n'avoient pas cette sagacité là. Ils subtilisèrent donc sur la politique, comme sur tout le reste, & chacun

 leurs droits.

se fit un devoir de soutenir les opinions les plus favorables au parti qu'il avoit embrassé. Ainsi leur dialectique ne contribua qu'à rendre la politique encore plus ténébreuse. Voilà pourquoi on a mal raisonné, lorsqu'on a voulu établir les droits respectifs des souverains & des peuples, lorsqu'on a voulu défendre ceux de l'empire contre les entreprises du sacerdoce, & lorsqu'on a voulu enlever au clergé les justices dont il s'étoit saisi.

D'après ces considérations, vous prévoyez que le droit civil & le droit canonique ne pouvoient pas être traités avec plus de succès. C'étoient les ecclésiastiques séculiers, qui s'appliquoient plus particulièrement à cette étude : car les moines s'étoient réservé ce qu'on appelloit alors philosophie & théologie.

 Ils se faisoient de fausses idées du droit civil & canonique.

Il auroit fallu bien du jugement & bien de l'impartialité, pour se faire des idées saines du droit dans ces temps de troubles, où l'usage avoit force de loi, & où les exemples variant continuellement, établissoient par conséquent des droits contraires. Or, les ecclésiastiques pouvoient-ils avoir ce jugement & cette impartialité? Ils raisonnaient donc en scholastiques, & leurs différens intérêts brouillèrent tout.

C'eût été à la philosophie à rechercher les vrais principes du droit civil, ou à choisir

fir au moins ce qu'il y avoit de plus raisonnable dans les coutumes; mais dans ces siècles d'ignorance, ce travail étoit trop fort même pour les plus grands esprits.

Où ils pu-
soient les
principes du
dernier.

Le droit canonique offroit de moindres difficultés: car on l'auroit aisément reconnu, si on eût consulté l'écriture, la tradition, les décrets des conciles, les loix des empereurs, les capitulaires de Charlemagne, &c. Mais ce n'étoit pas l'intérêt du clergé de l'aller chercher dans ces sources, & on avoit perdu l'habitude d'y remonter. On se contentoit des fausses décrétales, du décret de Gratien, & de quelques autres compilations des bulles des papes, également favorables aux prétentions des ecclésiastiques. On adoptoit aveuglément tous ces écrits; on croyoit y trouver toute la jurisprudence: on les commentoit: on s'éloignoit de plus en plus des maximes de l'antiquité: le droit varioit arbitrairement, suivant les intérêts des juriconsultes; & on n'étudioit que l'art d'é luder toutes les loix. Les efforts de quelques conciles pour déraciner ces abus, font voir jusqu'à quels excès ils avoient été portés.

Combien ils
raisonnoient
mal d'après
l'écriture.

Si les canonistes lisoient l'écriture, ce n'étoit guère que pour y trouver des passages, qui, mal entendus, venoient à l'appui des opinions nouvelles. Dans cette vue, ils abandonnerent le sens littéral, & ils firent un

grand usage des allégories. Ils imaginèrent, par exemple, que les deux glaives des apôtres désignent les deux puissances, & ils en conclurent que les rois tiennent de l'église toute leur autorité. Ils dirent aussi que le grand lumineux, qui éclaire par sa propre lumière, est le sacerdoce; & que le petit lumineux, qui n'a qu'une lumière empruntée, est l'empire; & ils tirèrent encore la même conséquence. Voilà les grands principes sur lesquels on a fondé, depuis Grégoire VII, toutes les prétentions extraordinaires du saint siege.

Il suffisoit de répondre, comme le remarque l'abbé Fleuri, que les deux lumineux ne sont que le soleil & la lune, & que les deux glaives ne sont que deux glaives: on n'en savoit pas assez pour faire une réponse aussi simple. Non-seulement les docteurs insistoient sur ces allégories: » mais
» ce qui est plus surprenant, ajoute le même
» écrivain, les princes mêmes & ceux qui
» les défendoient contre les papes ne les re-
» jetoient pas. C'étoit l'effet de l'ignorance
» crasse des laïques, qui les rendoit esclaves
» des clercs pour tout ce qui regardoit les
» lettres & la doctrine. Or, ces clercs avoient
» tous étudié aux mêmes écoles, & puisé la
» même doctrine dans les mêmes livres: aussi

» avez vous vu que les défenseurs de l'em-
 » pereur Henri IV contre le pape Grégoire
 » VII, se retranchoient à dire qu'il ne pouvoit
 » être excommunié, convenant, que s'il l'eût
 » été, il devoit perdre l'empire. Frédéric
 » Il se soumettoit au jugement du concile
 » universel, & convenoit que s'il étoit con-
 » vaincu des crimes qu'on lui imputoit, par-
 » ticuliérement d'hérésie, il méritoit d'être
 » déposé. Le conseil de S. Louis, n'en fa-
 » voit pas davantage, & abandonnoit Fré-
 » déric, au cas qu'il fût coupable: voilà
 » jusqu'où vont les effets des mauvaises étu-
 » des.

Combien il
 étoit difficile
 qu'on fit de
 meilleures é-
 tudes.

Cependant il étoit difficile qu'on en fit
 de meilleures. Il auroit fallu que des doc-
 teurs, auxquels on donnoit les surnoms d'ir-
 réfragable, d'illuminé, de subtil, de grand,
 de résolu, de solemnel, d'universel, &c. que
 des docteurs, dis-je, éblouis de leurs grands
 titres, & de leur grande réputation, eussent
 reconnu qu'ils ne savoient rien, & eussent
 eu l'humilité de recommencer dès la gram-
 maire. Il auroit fallu qu'on eût renoncé à
 une science, qui conduisoit aux honneurs,
 aux dignités, aux richesses, & avec laquelle
 on se faisoit des droits de toutes ses préten-
 sions. Pouvoit on compter sur des sacrifices
 de cette espece ?

Les évêques les mieux intentionnés, élevés dans les mêmes écoles, n'en favoient pas assez pour remédier à ces maux. Peux-ils être capables de les voir dans toute leur étendue, & n'étoient choqués que des excès les plus appants : c'est pourquoi lorsqu'ils font des réglemens, ils s'arrêtent sur de petits détails, & ne vont jamais au principe du mal.

Les esprits les mieux intentionnés étoient trop ignorans pour les réformer.

Les légats, qui étoient chargés de mettre la réforme dans les universités, étoient également ignorans, & peut-être moins bien intentionnés. Ils proscrivoient ou ils approuvoient au hasard, sans savoir ce qu'ils devoient défendre ou permettre. Seulement ils avoient attention qu'on n'enseignât rien que de conforme aux intérêts de la cour de Rome, & ils faisoient jurer de défendre le pape contre tous. Cette inspection, que le saint siege s'arrogéoit sur les écoles, & le serment qu'on étoit obligé de prêter, ôtoient toute liberté de penser, & paroissoient devoir perpétuer à jamais l'ignorance.

La cour de Rome, qui s'étoit arrogé l'inspection sur les universités, ne vouloit point de réforme.

J'ai dit au commencement de ce chapitre, que les études du moyen âge nous apprendroient peut-être à bien étudier nous-mêmes : voyons donc comment les scholastiques pourroient nous donner des leçons.

Pour bien étudier il auroit fallu commencer par où les scholastiques finissoient.

Je vois d'abord qu'ils m'indiquent l'ordre que nous devons suivre : car il n'y a qu'à prendre à rebours celui qu'ils ont suivi, c'est-à-dire, commencer par la physique & finir par la grammaire.

Observer avant de se faire des principes généraux.

Je vois en second lieu, qu'il n'y a que deux manières d'étudier une science ; l'une qui se borne à se faire des idées abstraites, & des principes généraux ; & l'autre qui consiste à bien observer. Or, les abstractions n'ont pas réussi aux scholastiques. Bornons nous donc à faire des observations.

Etudier d'abord la physique ;

Tout tombe sous les sens en physique ; quelle que soit la partie dont on veuille faire l'étude. Il nous sera donc facile de contracter l'habitude d'observer ; & si nous mettons de l'ordre dans nos observations, nous acquerrons un certain nombre de connoissances, que nous pourrons toujours retrouver au besoin.

puis la métaphysique ;

C'est déjà beaucoup que de savoir observer les corps ; car cela nous prépare à nous observer nous-mêmes. Essayons donc de découvrir ce que faisoit notre esprit, lorsqu'en physique nous acquérons des connoissances. N'appercevons-nous pas aussitôt l'origine & la génération des idées ? ne faisons-nous pas l'analyse des opérations de l'entendement ? nous voilà donc métaphysiciens : car la bonne métaphysique n'est que cela.

Vous conviendrez que connoissant les opérations de l'esprit, & qu'ayant contracté l'habitude de les bien conduire, il ne sera difficile de découvrir les regles du raisonnement. Nous ferons donc encore logiciens.

en suite l'art de raisonner ;

Mais si nous connoissons le systême de nos idées, celui des opérations de notre ame, l'art de raisonner ; il ne tiendra qu'à nous connoître aussitôt le systême des langues, savoir l'art de parler, & de faire, si nous voulons, une bonne grammaire, & une bonne rhétorique : voilà pourtant ce que les scholastiques nous apprennent.

enfin l'art de parler.

Ils ne savoient pas parler, ils ne savoient raisonner ; & ils ont voulu commencer à apprendre les regles de l'art de parler, & l'art de raisonner : cela ne leur a pas réussi.

En effet, il faut bien parler & bien raisonner avant d'en apprendre les regles.

Nous devons donc commencer par bien parler, & puis nous en apprendrons les regles. En effet, les Grecs avoient déjà de bons poëtes, de bons orateurs, de bons écrivains dans tous les genres ; & ils n'avoient encore de grammaire, ni rhétorique, ni poétique, ni logique. Il n'est donc pas dans l'ordre de la nature de commencer notre instruction par l'étude de ces sortes de livres : commençons plutôt par des livres bien écrits & bien raisonnés.

L'histoire
de l'esprit hu-
main prouve
qu'il n'y a pas
d'ordre plus
propre à l'in-
struction.

Il ne faut pas entreprendre de forcer la nature à entrer dans la route, où notre imagination voudroit l'engager. Ce n'est pas elle à nous obéir; c'est à nous à la suivre dans le chemin, qu'elle nous trace. Elle a guidé les Grecs, les Européens ont cru la guider. En voilà assez pour notre instruction car si après ces deux exemples nous choisissions une mauvaise méthode, ce seroit bien notre faute. Il me semble que les Grecs font voir que rien n'est si simple que d'apprendre bien les choses; & que les Européens font voir, au contraire, que rien n'est si laborieux que de les apprendre mal. Je ne crois pas, Monseigneur, que vous aimiez le travail inutile. Soyez donc pour ce qui est simple

Les scho-
lastiques divi-
soient trop les
objets de nos
connoissances

Les scholastiques se sont appliqués à traiter séparément tous les arts & toutes les sciences; je remarque encore que cela ne leur a pas réussi. Nous ne devons donc pas nous attacher à toutes ces divisions.

En Grece, on
cultivoit à la
fois tous les
arts & toutes
les sciences.

Les Grecs viennent une seconde fois pour confirmer ma pensée: les Grecs, dis-je, qui nous ont beaucoup instruits, & qui nous auroient instruits davantage, si nous avions mieux su les étudier.

En effet, vous pouvez vous rappeler qu'en Grece, un savant cultivoit à la fois tous les arts & toutes les sciences connues. Son esprit se fortifioit donc de tous les secours que

es arts & ces sciences se donnent mutuellement; & il faisoit de grands progrès.

J'ai fait voir ailleurs que les Grecs durent cette conduite leur supériorité sur les Romains: pourquoi donc nous obstiner à étudier les sciences les unes après les autres? Jugeons de la république des lettres par les républiques anciennes. Jamais celles-ci ne furent plus fécondes en sujets, capables de servir la patrie, que lorsque le même citoyen s'étudioit à pouvoir remplir un jour également tous les emplois: mais lorsqu'on eut des capitaines qui ne savoient pas le métier de magistrat, & des magistrats qui ne savoient pas le métier de capitaine; les bons capitaines & les bons magistrats devinrent tous les uns plus rares. La nature nous montre donc par mille exemples, qu'il y a des choses qu'il ne faut pas étudier séparément. En effet, un grammairien ne sera jamais que médiocre ou mauvais, s'il n'est que grammairien. Il en est de même d'un rhéteur, de même d'un logicien, &c. Nous serons donc tous-mêmes mal instruits dans ces arts, tant que nous les étudierons séparément.

Pourquoi donc nos grammaires, nos rhéoriques, nos logiques, & nos traités élémentaires sont-ils tous ou mauvais, ou du moins imparfaits? C'est qu'on s'opiniâtre à séparer des choses, qui par leur nature étant

Les études tout à fait séparément, c'est nuire au progrès de l'esprit.

Voilà pourquoi nous n'avons que de mauvais livres élémentaires.

faites pour s'éclairer mutuellement, demandoient au contraire, d'être mêlées jusqu'à un certain point. Cet abus est tel, que celui qui fait un livre élémentaire, fait quelquefois à peine au delà de son livre.

Il y a donc des études qu'on ne doit pas séparer, quoiqu'elles paroissent avoir des objets différents.

Mais, direz vous, il faut bien traiter les sciences séparément, car autrement on finiroit par tout confondre. Sans-doute; & les Grecs eux-mêmes les ont traitées ainsi: mais ils ont commencé par étudier ensemble tout ce qu'ils pouvoient apprendre de chacune en même temps; & ils n'ont songé à les séparer que lorsque la multitude des connoissances ne permettoit plus de suivre cette méthode. Voilà comment ils ont travaillé à leur propre éducation. Ce secret s'est perdu avec eux, parce qu'au lieu de chercher par quels moyens ils avoient commencé à s'instruire, nous avons étudié dans les ouvrages qu'ils avoient faits lorsqu'ils étoient déjà instruits.

Il faut donc, non-seulement changer tout l'ordre dans lequel les scholastiques ont traité les sciences: il faut encore abandonner les divisions qu'ils en ont faites; & il est démontré que nous n'aurons un bon cours d'éducation, que lorsque nous saurons mêler ensemble les études, qui ne veulent pas être séparées.

Mais on s'est obstiné à divi-

Jusqu'ici cependant on a suivi servilement l'ordre & les divisions des scholastiques: &

même encore plus divisé qu'eux ; & on peut craindre que les arts & les sciences ne s'éclaircissent mutuellement. Voilà ce qui a donné naissance à des ontologies, des psychologies, des cosmologies, &c.

C'est dans l'histoire des peuples, qu'on ne peut trouver au moins des commencements de connoissances sur les gouvernements, sur les loix, sur le droit public, sur la guerre, sur la police, sur le commerce, sur les arts, sur les sciences, en un mot, sur-tout ce que l'esprit humain a pu découvrir pour contribuer à l'avantage des sociétés. Cependant les historiens ne savent communément rassembler que des faits ; & si nous voulons nous instruire des gouvernements, des loix, du droit public, &c. nous sommes obligés de lire des traités, qui se renferment chacun dans son seul de ces objets. On ne trouve donc nulle part d'ensemble : c'est pourquoi on n'acquiert que des connoissances bornées, imparfaites & souvent fausses.

Nous suivons par habitude les plans concrets par l'usage, & quoique depuis la resplendeur des lettres, on se plaigne que les abus sont mauvaises, personne ne fait effort de remonter à la source du mal. C'est que les meilleurs esprits ont de la peine à se débarrasser de tous leurs préjugés. Ils s'engagent avec tout le monde dans les chemins battus.

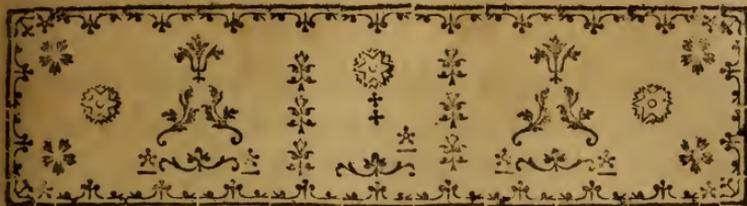
ser sans fin.

De sorte qu'on ne trouve nulle part les choses qu'il faut étudier en même temps.

Les meilleurs esprits subjugués par les préjugés, ne remontent pas à la source de ces abus.

Parce qu'ils les applanissent un peu dans quelques endroits, ils se flattent qu'il ne rest plus rien à faire; & ils ne s'apperçoivent point qu'il falloit se frayer une nouvelle route. Je répète donc, que tant qu'on voudra traiter séparément & dans cet ordre, la grammaire, la rhétorique, la logique, la métaphysique, on ne fera que des efforts inutiles. C'est une chose bien singulière que dans le dix-huitième siècle, où des hommes de génie se sont appliqués aux sciences avec d'aussi grands succès, on soit encore à chercher la meilleure méthode de les enseigner. Pourquoi ceux qui les ont apprises ou même créées, ne découvrent-ils pas comment ils se sont instruits eux-mêmes? Nous sommes encore plus scholastiques que nous ne pensons.





LIVRE NEUVIEME,



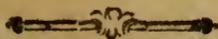
De l'Italie.

AVANT de reprendre la suite de l'histoire générale, il faut encore nous arrêter sur l'Italie, & la considérer par rapport au gouvernement, & par rapport aux lettres.



CHAPITRE PREMIER.

Des principales causes des troubles de l'Italie.



DEPUIS la chute de l'empire d'occident, L'Italie plus troublée qu'aucune autre
nulle part les troubles n'ont été plus
grands qu'en Italie. Vous pouvez déjà le

province.

comprendre, quoique je n'aie parlé de cette province, qu'autant que son histoire s'est trouvée liée à celle des autres états de l'Europe. En effet, le gouvernement féodal y devint encore plus vicieux qu'ailleurs; puisque la suzeraineté y fut toujours un sujet de guerre. Si les peuples pouvoient être forcés à reconnoître l'autorité des empereurs, ils ne se soumettoient jamais: ils conservoient, au contraire, l'espérance de secouer le joug, & les désordres de l'Allemagne leur en fournissoient souvent l'occasion.

L'amour de la liberté y cau-
soit des désor-
dres.

Les Romains, sur-tout, vouloient être libres: mais ils n'avoient point de mœurs. Cependant les mœurs seules peuvent assurer la liberté d'une république. Ils devoient donc passer alternativement de la servitude à la licence.

Les mêmes vices regnoient parmi les autres peuples. Dès qu'ils n'étoient plus forcés d'obéir à un tyran, ils se croyoient libres: ils s'imaginoient n'avoir plus qu'à se gouverner eux-mêmes, & ils en étoient incapables.

L'ambition
des papes en
causoit de
plus grands.

Les papes, qui ne vouloient point de la liberté des peuples, paroissoient n'agir que pour entretenir la licence. Trop foibles pour usurper eux-mêmes la souveraineté, ils imaginèrent de la donner comme en dépôt; se flattant qu'on ne l'accepteroit que pour leur

en faire part. Ils y furent toujours trompés, & cependant ils suivirent toujours la même politique; sans se laisser d'élever & d'abattre alternativement, pour amonceler sans cesse ruines sur ruines. Ils causoient par cette conduite des maux d'autant plus grands, qu'ils n'étoient nulle part moins respectés qu'en Italie. Assez puissants pour exciter les troubles, il n'étoit plus en leur pouvoir de ramener l'ordre; & cette misérable province, déchirée par ses habitants, devoit encore un théâtre de guerre pour les étrangers.

Pour connoître la première origine des malheurs de l'Italie, il faut remonter jusqu'aux Lombards.

Les Lombards abolissent la royauté, & créent trente ducs.

Cleph, successeur d'Alboin, ayant été assassiné, les Lombards, à qui les cruautés de ce prince avoient rendu la royauté odieuse, créèrent en 576 trente ducs pour gouverner chacun une de leurs villes. Divisés sous tant de chefs, ils furent trop foibles pour continuer leurs conquêtes.

Cet interregne duroit depuis dix ans, lorsque Childebert, roi d'Austrasie, passa les Alpes à la sollicitation de Maurice empereur d'Orient. Les Lombards, connoissant alors le besoin de se réunir sous un seul chef, rétablirent la royauté, & mirent sur le trône Autharis, fils de Cleph. Mais la disposition

Ils rétablissent des rois, qui regnent parmi les troubles.

des esprits n'étoit plus aussi favorable à la monarchie; car les ducs, qui regrettoient leur indépendance, portoient facilement à la révolte, un peuple qui avoit perdu l'habitude d'obéir. Les discordes mirent donc les Lombards dans l'impuissance d'achever la conquête de l'Italie. S'ils s'étendirent jusqu'à Bénévent; Rome, Ravenne, Crémone, Mantoue, Padoue; Parme, Bologne & d'autres villes se défendirent long-temps contre leurs efforts, ou même ne furent jamais subjuguées (*).

Longin avoit
créé des ducs.

Quelque temps auparavant, Longin avoit déjà établi des ducs dans les principales villes, que les empereurs conservoient encore en Italie. Son dessein étoit que ces gouverneurs fussent toujours subordonnés à l'exarque de Ravenne: mais ils ne pouvoient l'être, qu'au-

(*) Je remarquerai ici avec combien peu de fondement on attribue aux Lombards l'origine du gouvernement féodal. Avant le règne d'Autharis, leurs trente ducs n'étoient certainement pas des vassaux, puisqu'ils ne dépendoient de personne; & depuis ce sont trente princes qui ont formé une association, & qui ont choisi un chef. Il n'y a rien là de semblable aux bénéfices donnés par les Carolingiens. L'établissement du gouvernement féodal en Italie est donc postérieur aux Lombards.

Pepin, fils de Charlemagne & roi d'Italie, fit des comtes & des marquis: mais les comtés & les marquisats n'étoient pas encore des fiefs, même en France. Il me paroît que ce gouvernement, qui a pu s'introduire en Italie sous Charles le Chauve ou sous Charles le Gros, a dû y avoir moins de confiance que par-tout ailleurs.

tant que Constantinople seroit en état d'envoyer des secours à l'exarque. La foiblesse de l'empire leur fournissoit donc l'occasion de se faire tôt ou tard indépendants. On voit même déjà les Romains s'unir à Longin, moins comme sujets que comme alliés; & traiter en leur nom avec les Lombards, comme Longin au nom de l'empereur.

Voilà les divisions qui commencent en Italie, pour ne plus finir; & cette province n'aura des temps de calme, que lorsqu'elle sera la proie des étrangers. Vous regardez peut-être Narsès, qui la livra aux Lombards, comme l'unique cause d'une révolution, qui eut des suites aussi funestes. Que pensez-vous donc de Justin II, qui eut l'injustice & l'imprudence d'ôter ce gouvernement à ce grand général pour le donner à Longin? Que pensez-vous de Sophie, qui, plus imprudente, l'insulta en le menaçant de le faire filer avec les femmes du palais? Considérez donc, Monseigneur, les malheurs de l'Italie; & souvenez-vous qu'un prince doit respecter les grands hommes qui l'ont servi.

Ces commencements de division furent aussi les commencements de la puissance des papes. Comme ils avoient la considération qu'inspire la sainteté de leur caractère, & que plusieurs jusqu'alors avoient méritée par leurs vertus & leurs lumières; ils paroissoient

Première cause des troubles de l'Italie.

La puissance des papes commence les troubles.

avoir seuls assez d'autorité pour concilier tous les partis & ramener la paix. C'est par leur médiation que les Romains ménageoient leurs intérêts avec l'empereur ou avec le roi de Lombardie ; & ils se flattoient de rétablir la république, sous la protection d'un pontife, dont ils ne prévoyoient pas l'ambition.

Papin & Charlemagne accroissent cette puissance.

Charlemagne, en donnant un riche patrimoine à l'église de Rome, ajouta une nouvelle considération à celle des papes ; considération, qui devoit s'accroître à mesure que les siècles se corromproient davantage.

Le couronnement de Pepin & l'empire donné à Charlemagne devoient un jour soumettre au chef de l'église jusqu'au temporel des souverains. Car si auparavant on ne pouvoit être élevé sur le saint siege qu'avec l'agrément de l'empereur, il paroissoit alors qu'on ne pouvoit être élevé à l'empire qu'avec l'agrément du pape. On en étoit si convaincu, que les rois d'Allemagne n'osoient prendre le titre d'empereur, qu'après avoir été couronnés à Rome. Si vous voulez donc trouver les principales causes de la grandeur des papes, cherchez-les, sur-tout, dans les aveux exprès ou tacites des princes, trop ignorants pour connoître leurs droits.

Elle s'accroît encore par la foiblesse de leurs successeurs.

Si Louis le Débonnaire & ses fils ont accru par leur foiblesse la puissance du clergé, celle des papes ne pouvoit manquer de s'accroître.

étroit. Les progrès en ont même été rapides : Lothaire, roi de Lorraine, en est la preuve.

L'Italie souffrit sur-tout des révolutions, qui suivirent la déposition de Charles le Gros. Bénénger, duc de Frioul, Gui, duc de Spolète, leurs fils & d'autres princes se l'enleverent, tour-à-tour. La guerre fut longue & cruelle, parce que les différentes factions ne savoient ni se réunir, ni persister chacune dans leurs premières démarches ; & comme les intérêts changeoient de mille manières, la fortune varioit continuellement.

Le patrimoine de S. Pierre n'étoit pas respecté par des tyrans, qui régloient leurs droits sur leurs forces. Les papes n'attendoient point de secours des princes étrangers, parce qu'aucun n'étoit encore assez affermi pour porter ses armes au dehors ; ils n'avoient d'autorité en Italie qu'autant qu'ils savoient ménager quelque-une des puissances qui y dominoient ; & les révolutions fréquentes les mettoient dans la nécessité de changer continuellement de vues & de conduite. Enfin le schisme de Sergius & de Formose affoiblissoit encore le saint siege : car l'un & l'autre de ces concurrents ne pouvant fortifier son parti, qu'autant qu'il étoit reconnu par un plus grand nombre de souverains ; les papes avoient besoin des princes, qui jusqu'alors

seurs.

Après la déposition de Charles le Gros, les troubles sont plus grands que jamais.

Et les papes sont continuellement entraînés d'un parti dans un autre.

avoient eu besoin des papes. Ce n'étoit donc pas le moment de former de nouvelles entreprises : c'étoit assez de se maintenir. Pour mettre le comble à tant de désordres , il arriva que l'Italie fut encore exposée , d'un côté aux incursions des Sarrazins , & de l'autre à celle des Hongrois.

Othon I fait
respecter sa
puissance &
la suite à ses
successeurs.

Tels furent les troubles qui désolèrent l'Italie depuis 888 jusqu'en 962 , qu'Othon I , appelé par Jean XII , fut couronné à Rome. Cependant ni le pape ni les Romains ne vouloient de maître. Ils se repentirent donc bientôt d'avoir imploré contre Bérenger II le secours d'un prince qui avoit des droits sur eux. En effet , leur conduite avoit été bien imprudente. S'imaginoient-ils qu'Othon ne viendrait que pour les autoriser à se gouverner dans une entière indépendance , avec leur sénat , leurs consuls & leur préfet ? Il ne suffisoit pas d'avoir établi une apparence de république : il falloit affermir le gouvernement & savoir se défendre sans secours étrangers.

Mais parce que les Romains ne pouvoient ni obéir ni se gouverner , Jean XII eut à peine couronné Othon qu'il voulut donner l'empire à Adelbert , fils de Bérenger II : il ne fit qu'occasionner inutilement de nouveaux troubles. Othon , plus maître en Italie que

Charlemagne , laissa toute sa puissance à ses successeurs.

Cependant les troubles renaissoient de toutes parts aussitôt que l'empereur occupé en Allemagne , paroissoit moins redoutable. Rome oubloit alors qu'elle avoit un maître ; le peuple & le pape devenoient ennemis ; & les dissensions ne cessoient plus. C'est aux pieds du saint siege qu'on voyoit sans frayeur les foudres , qui faisoient trembler toute l'Europe.

Cependant le calme n'étoit jamais que passager.

Le reste de l'Italie n'étoit pas moins troublé par l'inquiétude des seigneurs , qui s'en partageoient toutes les provinces ; & les Normands vinrent enfin pour augmenter les désordres. L'empereur pouvoit par sa présence appaiser les flots de cette mer : mais ce n'étoit qu'un calme passager , & la tempête recommençoit avec plus de violence.

Les empereurs de la maison de Saxe avoient été puissants : mais en croyant s'attacher le clergé par des bienfaits , ils éleverent & nourrirent de nouveaux ennemis dans le sein de l'empire. Les prélats ne songerent plus qu'à se rendre indépendants : ils furent soutenus dans leurs entreprises par les seigneurs laïques , dont l'intérêt étoit de se concilier une puissance qu'on avoit élevée contre eux ; & si les effets de cette mauvaise politique des Othons ne parurent pas d'abord sous les pre-

Le clergé élevé par les Othons devient ennemi des empereurs.

miers empereurs de la maison de Franconie ; ils éclaterent enfin sous Henri IV.

Dans ces circonstances les empereurs ont de nouveaux ennemis dans les Normands qui s'établissent en Italie.

Cependant les Normands, qui s'affermissoient au midi de l'Italie, n'avoient d'autre intérêt que de repousser au de-là des Alpes les empereurs dont la puissance s'affoiblissoit en Allemagne. Or, de pareilles circonstances devoient flatter les Italiens de pouvoir se soustraire aux Allemands. Elles devoient donc allumer un nouvel incendie.

Circonstances favorables à l'ambition de Grégoire VII.

Le plus hardi dans ces conjonctures fut sans doute Grégoire VII. Cependant il avoit bien des raisons pour se promettre un heureux succès. Les Normands lui offroient des secours & un asyle en cas de revers : la princesse Mathilde, qui entroit dans toutes ses vues, possédoit Ferrare, Modene, Mantoue, Vérone, Plaisance, Parme, Spolète, Ancône, Pise, Lucques & presque toute la Toscane : le clergé de Rome & d'Italie étoit irrité contre les empereurs, parce que Henri III avoit élevé plusieurs Allemands sur le saint siege : enfin Grégoire pouvoit compter sur les divisions de l'Allemagne, & encore plus sur l'ignorance de son siecle.

L'audace de ce pape fait une révolution dans les esprits.

L'audace de ce pontife & de ses successeurs remua toute l'Europe, particulièrement l'Italie & l'Allemagne. Il se fit une révolution dans les esprits comme dans les états ; les droits des têtes couronnées parurent équivo-

ques, & on se crut autorisé par principe de religion à des révoltes, auxquelles les vices de ces temps barbares ne portoient déjà que trop.

Il falloit des princes tels que les deux Frédéric pour défendre avec quelque gloire les droits de l'empire, dans ces siècles où l'ignorance & la superstition des peuples faisoient une nécessité de respecter jusqu'aux excommunications injustes du saint siege; où il se trouvoit des souverains assez aveugles pour accepter une couronne offerte par les papes; & où les vassaux de l'empire, toujours impatients de secouer le joug, avoient fort accru leur puissance. Non-seulement les prélats s'étoient rendus indépendants; mais les duchés & les comtés étoient encore devenus héréditaires; les premiers sous les Saxons, & les seconds sous les princes de Franconie.

Cependant Frédéric I releva quelque peu son autorité en protégeant les villes qui voulurent se soustraire aux ducs & aux évêques; en formant, au milieu même des duchés, quantité de principautés dont il étoit le suzerain immédiat. Cependant ces villes & ces nouveaux seigneurs changèrent d'intérêts, à mesure que les troubles changeoient les circonstances; & les successeurs de Frédéric en tirèrent peu de secours.

Combien alors il étoit difficile aux deux Frédéric de défendre les droits de l'empire.

Les factions
Guelfes & Gi-
belines aug-
mentent les
désordres.

L'Allemagne & l'Italie étant donc divi-
sées entre une multitude de princes indépen-
dants, ou qui cherchoient à le devenir; les
querelles du sacerdoce & de l'empire, si fa-
vorables à l'ambition de ces tyrans, acheve-
rent de mettre le comble aux désordres, sous
les princes de la maison de Souabe. Les vil-
les d'Italie formoient des ligues sous la pro-
tection des papes, ou sous celle des empe-
reurs; & elles se faisoient des guerres d'au-
tant plus cruelles, qu'il n'y en avoit point où
les deux factions ne fussent armées l'une con-
tre l'autre: car les Guelfes & les Gibelins
étoient répandus & mêlés dans chacune.

Après Con-
rad IV, temps
d'anarchie fa-
vorable aux
usurpations.

Après la mort de Conrad IV, fils de Frédé-
ric II, l'empire tomba dans une véritable
anarchie. N'y ayant plus de puissance capa-
ble de faire respecter les loix, les princes en-
treprirent de se rendre justice par les armes,
ou plutôt, de faire valoir leurs prétentions
comme des droits; & tandis que la petite no-
blesse infestoit les chemins, au point qu'on ne
pouvoit pas aller sans escorte d'une ville à
l'autre; la noblesse plus puissante s'appropriâ
les biens de la couronne, & acheva de s'arroger
tous les privilèges de la souveraineté. Cette
anarchie continua jusqu'à Rodolphe de Habs-
bourg que les électeurs préférèrent, parce qu'
ils le jugerent trop foible pour revendiquer
leurs usurpations.

C'est pendant cette anarchie que plusieurs villes d'Allemagne & des princes mêmes formèrent des liguees pour veiller à leur sûreté, & voyant forcés à s'armer contre les brigands. Il ne se fit pas de moindres changements en Italie: car il s'y forma de nouvelles principautés, & plusieurs peuples qui tentoient depuis quelque temps de se gouverner eux-mêmes, crurent enfin avoir trouvé l'occasion de se rendre indépendants. Vous vous souvenez que Rodolphe abandonna l'Italie, sur laquelle il ne pouvoit faire valoir ses droits, & qu'il vendit la liberté à des villes qui, comme nous le verrez bientôt, ne l'acheterent pas. Aucune n'étoit faite pour une pareille acquisition.

Il se forma des confédérations, & des villes pensent à se gouverner.

Mais quelles que soient ces républiques, nous sommes à l'époque où il faut les observer. Je n'entreprendrai pas cependant de vous faire l'histoire de toutes leurs dissensions: il ne suffira de vous faire connoître l'esprit, dans lequel elles se sont gouvernées.





CHAPITRE II.

Considérations générales sur ce qui fait la force ou la foiblesse d'une république.

UNÉ république est heureuse lorsque les citoyens obéissent aux magistrats, & que les magistrats respectent les loix. Or, elle ne peut s'assurer de cette obéissance & de ce respect qu'autant que par sa constitution elle confond l'intérêt particulier avec le bien général; & elle ne confond l'un avec l'autre, qu'à proportion qu'elle maintient une plus grande égalité entre ses membres.

L'égalité est le fondement d'une bonne république.

Je ne veux pas parler d'une égalité de fortune, car le cours des choses la détruiroit d'une génération à l'autre. Je n'entends pas non plus que tous les citoyens aient la même part aux honneurs; puisque cela seroit contradictoire à l'ordre de la société, qui demande que les uns gouvernent & que les autres soient gouvernés. Mais j'entends que tous les citoyens également protégés par les loix, soient égal

ment assurés de ce qu'ils ont chacun en propre ; & qu'ils aient également la liberté d'en jouir & d'en disposer. De-là, il résulte qu'aucun ne pourra nuire, & qu'on ne pourra nuire à aucun.

Cette égalité seroit tout-à-fait détruite, si les privilèges donnoient à quelques-uns le droit exclusif de s'occuper d'un commerce ; si les impôts arbitraires ne permettoient pas aux citoyens de savoir ce que le fisc voudra bien leur laisser ; si les publicains étoient autorisés à vexer impunément les peuples ; si l'intrigue faisant un trafic des emplois, vendoit le droit de s'enrichir par toute sorte de moyens : en un mot, si le gouvernement enhardissoit l'avidité à tout oser : ce seroit alors le temps des fortunes rapides, & d'une inégalité destructive.

A mesure donc que cette inégalité s'introduira, il y aura plus de citoyens intéressés à désobéir aux magistrats, & plus de magistrats intéressés à se mettre au dessus des loix. Alors il n'est pas possible que chacun trouve le même avantage dans le bien de tous. Ce vice de la république en altérera insensiblement la constitution, & la ruinera tout-à-fait lorsque ceux qui se font un intérêt à part, seront devenus les plus puissants. Si elle paroît plus riche & plus florissante que jamais, cet éclat ne sera qu'une fausse apparence, c'est-à-dire, qu'il y aura des citoyens opulents, & que la

république elle-même sera foible & misérable. En effet, les ressources ne manquent pas aux peuples pauvres, parce que chez un peuple pauvre aucun citoyen ne l'est: c'est aux peuples riches qu'elles manquent, parce que les richesses étant absorbées par un petit nombre de familles, le peuple qu'on dit riche, est pauvre en effet: les plus beaux temps d'une république ne sont donc pas ceux où elle paroît plus florissante.

Il y a une pauvreté, qui contribue à la prospérité des états.

Je ne prétends pas que la pauvreté fasse la prospérité des états, puisque toutes les nations de l'Europe ont été pauvres & malheureuses & que presque toujours sans ressources, elles ne se sont souvent relevées que par des efforts qui leur préparoient de nouvelles calamités.

Quelle est donc cette pauvreté si salutaire? Vous voyez, Monseigneur, que ce mot est vague comme beaucoup d'autres, & a besoin d'être expliqué. Mais si vous comparez les beaux temps de la Grèce & de Rome avec les siècles dévastés que je viens de tracer, vous vous l'expliquerez à vous-même beaucoup mieux qu'avec le secours des définitions que je vous donnerois. Je vous y invite, & en attendant, j'essayerai de fixer vos idées.

L'opulence est ruineuse, lorsqu'elle est le fruit de l'avidité.

Si toutes les richesses de l'Europe étoient également partagées entre tous les hommes qui l'habitent, aucun peuple ne paroîtroit opulent, parce qu'il n'y auroit en effet ni pauvre

pauvre ni riche. C'est donc de l'inégalité des partages que naissent la misere & l'opulence, & nous sommes moins riches par les richesses que nous avons, que par celles qui manquent aux autres.

Mais dans la supposition où les partages sont égaux, imaginons deux républiques également puissantes; & supposons que dans l'une, les citoyens n'ambitionnent que la gloire de servir l'état, tandis que dans l'autre, chacun desire à l'envi de s'enrichir. La premiere conservera toujours la même puissance, parce qu'elle continuera de n'avoir ni pauvres ni riches; la seconde, au contraire, s'affoiblira, parce qu'elle ne pourra pas retirer les mêmes services de tous ses citoyens: car les pauvres ne pourront pas la servir, & les riches ne le voudront pas, ou ne le voudront que pour eux. Elle ne sera donc servie que par des hommes, qui seront mercenaires, ou par nécessité ou par avarice. Qu'une guerre s'éleve entre ces deux républiques, vous prévoyez l'événement.

Cependant l'inégalité des richesses amene le luxe, qui traînant à sa suite tous les vices, acheve de ruiner la société. Voilà encore un mot dont on se fait des idées trop vagues, & qui demande une explication.

Il y a eu bien des siècles où une chemise de toile étoit un luxe. Aujourd'hui la soie en est moins un, que du temps des premiers

Elle produit
le luxe,

qui consiste
moins dans
l'usage des
richesses,

empereurs romains; & les étoffes d'or elles-mêmes se porteroient fans luxe, si elles étoient auffi communes que le drap le plus groffier. Les riches les abandonneroient même alors aux pauvres, parce que certainement elles ne font pas les plus commodes.

que dans un
travers de l'i-
magination.

Ce n'est donc pas uniquement dans l'usage des choses qu'il faut chercher le luxe, puisqu'alors c'est un Protée qu'on ne peut saisir. En quoi consiste donc le luxe? dans un travers de l'imagination, qui nous fait trouver notre bonheur à jouir des choses, dont les autres font privés. Je dis *travers*: car on n'est pas mieux vêtu avec un drap d'or qu'avec un drap de laine: on ne fait pas meilleure chere avec des mets rares qu'avec des mets communs; & celui qui ne peut aller qu'en carosse, n'est pas plus heureux que celui qui s'est fait une habitude d'aller à pied.

Maux que
produit le lu-
xe.

Dès que le luxe consiste dans ce vice de l'imagination, c'est une conséquence qu'il mette les choses commodes au dessus des choses nécessaires, & les choses frivoles au dessus des choses solides; & vous concevez les maux qu'il doit produire. Autant il donne de superflu aux riches qui se ruinent, autant il ôte de nécessaire au reste des citoyens. Si dans les grandes villes, il paye un salaire aux artisans, il n'est pas vrai qu'il les fasse vivre; puisqu'il ruine les campagnes, qui seules font vivre & le riche & l'artisan. Il tend donc à causer

une ruine générale. Bientôt il n'y aura plus que des pauvres, des riches mal aisés, & des fortunes scandaleuses, qui se font rapidement, & qui passent avec la même rapidité. Dans cette situation, de quelle utilité les pauvres seront-ils à l'état? & de quelle utilité seront les riches eux-mêmes, amollis, sujets à mille infirmités, dégoûtés des fatigues, se faisant un besoin du superflu qui leur manque, exigeant d'avance le prix des services qu'ils ne rendront pas, & se plaignant toujours de n'avoir pas été récompensés? Je veux qu'ils se fassent encore un point d'honneur de servir la patrie: mais leur point d'honneur s'affoiblira de jour en jour, & cependant leur avidité sera une source de désordres.

Une république n'est donc pas heureuse & puissante, précisément parce qu'elle est pauvre: mais elle l'est à proportion que sa pauvreté entretient l'égalité parmi les citoyens; & que ne souffrant pas qu'il s'éleve des familles opulentes, elle exclut le luxe, c'est-à-dire, le desir de jouir de ce dont les autres manquent, &, par conséquent, la manie de chercher des jouissances dans des frivolités, que les riches seuls peuvent se procurer.

Faudroit-il donc détruire tout-à-fait le luxe, & faire de nouveaux partages? non, sans doute, on le tenteroit inutilement: un pareil

C'est en obser-
vant les mau-
vais gouvern-

nements qu'
 on en peut
 imaginer de
 meilleurs.

projet seroit même sans fruit & produiroit de
 nouveaux malheurs. Mais ne nous pressons
 pas de chercher ce qu'il conviendrait de faire :
 observons , & ne faisons pas des systêmes sur
 ce que nous n'avons pas encore suffisamment
 étudié. Si les circonstances produisent enfin
 de bons gouvernemens, elles nous épargne-
 ront la peine d'en imaginer : ou si changeant
 continuellement l'état des choses, elles ne
 font que substituer des vices à des vices,
 elles nous apprendront au moins ce qu'il
 ne faut pas faire ; & nous pourrons connoître
 le meilleur gouvernement, lorsque nous
 aurons connu tous les mauvais gouverne-
 mens possibles.

L'ambition
 peut être utile
 ou nuisible à
 l'état.

L'ambition produit des vices ou des ver-
 tus , suivant qu'elle change d'objet. Ame de
 la république, il est des circonstances, où
 elle la soutient par les dissensions quelle fait
 naître ; comme il en est d'autres, où elle
 n'engendre que des dissensions funestes. Il
 n'est donc pas à désirer que les dissensions de
 toute espece soient absolument étouffées : il
 s'agit seulement de régler l'ambition qui les
 cause.

Ambition
 utile.

L'ambition est toujours bien réglée, lors-
 qu'elle ne se porte qu'aux honneurs que la ré-
 publique dispense. Car alors on préfère la
 patrie à tout, & on regarde les premiers magis-
 tratures, comme le plus haut degré de la for-

tune. Les contendants formeront , à la vérité des partis : mais ils acquerront des talents pour mériter les suffrages ; & les plus vives dissentions seront étouffées, aussitôt que les citoyens sentiront le besoin de se réunir. Elles se rallumeront sans doute , à la première occasion ; sans doute aussi, elles s'éteindront encore d'elles mêmes.

Jaloux uniquement de partager les honneurs , les différents partis n'imagineront pas de s'armer les uns contre les autres. Il leur viendra encore moins dans la pensée d'appeler des secours étrangers. Enfin , aucun citoyen sensé, quelque puissance qu'on lui donne , n'osera former le projet de donner des fers à sa patrie : il est trop convaincu qu'il resteroit seul contre tous.

Rome prouve la vérité de ce que je dis : mais elle prouve aussi que l'ambition n'a plus de règles , lorsqu'elle se porte à toute autre chose qu'aux honneurs. C'est alors le temps des grands désordres : c'est alors que l'or & le fer ouvrent un chemin à la tyrannie.

Obéir aux magistrats, respecter les loix, aimer la patrie, n'avoir qu'une ambition honnête, ignorer le luxe & tous les vices qu'il engendre : voilà sans doute ce qui fait les bonnes mœurs. Or, l'égalité produit tous ces effets : elle forme donc les meilleurs citoyens.

Ambition
nuisible.

L'égalité fait
les bonnes
mœurs.

Les bonnes
mœurs font
les bonnes ré-
publiques.

Dans une république formée sur ce mode-
le, les mœurs générales déterminent naturel-
lement les mœurs particulières; & les bon-
nes éducations se font seules, comme en ef-
fet elles doivent se faire. Mais malheureuse-
ment dans les républiques corrompues, les
mœurs générales ont plus de pouvoir encore;
& les mauvaises éducations, qui se font seu-
les plus facilement que les bonnes, empi-
rent d'une génération à l'autre. On se plaint,
on cherche des remèdes, on veut opposer
des digues au torrent, qui se déborde: c'est
la source qu'il faudroit tarir.





CHAPITRE III.

Idée générale des républiques d'Italie.

J'AI voulu dans le chapitre précédent vous préparer à juger par vous-même des républiques d'Italie. Encore quelques réflexions générales, & vous pourrez deviner le fond de leur histoire.

Ce n'étoit pas dans les provinces du royaume de Naples, qu'il devoit se former des républiques. Les peuples, de tous temps subjugués, s'étoient fait une habitude d'obéir; & toujours enveloppés dans des révolutions, ils étoient entraînés par une force, qui ne leur permettoit pas de s'arrêter sur eux-mêmes, & de penser seulement qu'ils pouvoient être libres. La ville de Naples avoit, à la vérité, connu la liberté, & elle en avoit conservé quelques-uns des privilèges sous les rois Normands: mais il ne lui étoit plus possible de la recouvrer.

Il ne pouvoit pas se former des républiques dans le royaume de Naples.

Il étoit difficile qu'il s'en formât dans la Lombardie.

Après la mort de Conrad IV fils de Frédéric II, les désordres de l'Allemagne paroissent offrir la liberté aux villes de Lombardie, d'autant plus que les papes n'y pouvoient pas causer des troubles aussi facilement que dans le royaume de Naples. Cependant, parce que les Lombards étoient accoutumés au joug, ainsi que les Napolitains, il fut facile aux gouverneurs de se rendre maîtres chacun dans sa province. Ce sont, par conséquent, des principautés qui devoient se former dans cette partie de l'Italie. Quelques villes, à la vérité, profitant des circonstances qu'offroient les querelles du sacerdoce & de l'empire, avoient tenté auparavant de se gouverner en républiques; mais elles jouirent peu de leur liberté: car je ne comprends pas dans la Lombardie Venise, non plus que Gènes. Depuis long temps ces deux dernières avoient trouvé l'occasion d'établir un gouvernement républicain.

L'état ecclésiastique étoit exposé à tous les désordres, que causoit l'ambition peu raisonnée des papes.

Dans l'état que nous nommons aujourd'hui ecclésiastique, les papes, trop foibles pour y dominer, étoient assez forts pour troubler tous les gouvernements. La multitude des affaires qu'ils embrassoient, & l'Europe entière sur laquelle ils étendoient leurs soins apostoliques, ne leur permettoient pas toujours de soutenir les démarches qu'ils avoient faites, dans la vue de s'assurer des villes du pa-

rimoine de S. Pierre. Elevés sur le saint sie-
ge pour l'ordinaire dans un âge avancé, sou-
vent sans l'avoir prévu, &, par conséquent,
sans y être préparés, il étoit difficile qu'ils
ussent assez de lumieres, pour gouverner
un état, si mal affermi qu'il étoit toujours à
conquérir. Enfin ne faisant pour la plupart
que passer sur la chaire de S. Pierre, aucun
n'y restoit assez long-temps pour achever ce
qu'il avoit commencé; & cependant chacun y
portoit ses vues particulieres, comme son
esprit & son caractère. L'un précipitoit; un
autre ralentissoit; un autre ne faisoit rien;
un autre revenoit à quelque vieux projet; un
autre formoit une entreprise qu'un autre aban-
donnoit, & à laquelle un autre revenoit en-
core: de sorte que c'étoit presque à chaque
pontificat, nouveau plan, nouveau systême,
nouvelle politique, & quelquefois rien.
Ajoutons que les circonstances pouvoient en-
core forcer le même pape à changer de con-
duite.

La cour de Rome n'avoit donc & ne de-
voit avoir ni principes, ni regles. Il est vrai
que son objet étoit en général de tout sou-
mettre, & qu'à cette fin elle employoit d'or-
dinaire les excommunications: mais d'ailleurs
ses ressources & ses moyens varioient comme
les temps & les pontifes. De pareils défauts
se trouvent nécessairement dans les états élec-

tifs, lorsque le prince, content de jouir sans penser à l'état ni à ses successeurs, n'est pas forcé par l'esprit du gouvernement à suivre un plan donné.

Il devoit
s'y former des
principautés.

Voilà pourquoi les papes, si puissants pour troubler & pour affoiblir, ont tant de peine à s'établir solidement dans leurs propres domaines. Or, ces troubles & cette foiblesse qu'ils causent, sont aussi contraires au gouvernement républicain, que favorables au ambitieux, qui veulent usurper l'autorité quel que part : car les citoyens d'une ville ne peuvent parvenir à se gouverner eux-mêmes qu'autant qu'ils ont l'avantage des forces ou qu'ils jouissent d'un grand calme.

Il s'y forma
des républi-
ques pendant
la résidence
des papes à A-
vignon.

Dans le quatorzième siècle, les papes ayant abandonné Rome pour Avignon, perdirent beaucoup de la puissance qu'ils avoient en Italie. Cette conjoncture étant favorable à la liberté, plusieurs villes de l'état ecclésiastique en furent profiter. De ce nombre fut Bologne qui, du temps des croisades, avoit déjà été une république assez puissante. Cependant ces villes ne jouirent jamais de la liberté que par intervalles; parce qu'elles n'étoient pas capables de se défendre, lorsque les papes recouroient leur autorité.

C'est en Tos-
cane qu'il de-

De toutes les provinces d'Italie, la Toscane étoit située le plus avantageusement pour

à gouverner elle-même : car les papes n'étoient pas assez puissants pour s'en rendre maîtres, & la Lombardie, qui se soulevoit souvent, étoit une barrière entre elle & les empereurs. Il s'y forma donc plusieurs républiques. Mais si vous considérez la position de Venise & de Genes, vous la trouverez encore plus favorable; & vous ne serez pas étonné que ces deux républiques aient commencé long-temps avant les autres.

voit se former des républiques.

S'il y avoit en Italie des positions plus favorables au gouvernement républicain, il n'y en avoit point où un peuple pût jouir de sa liberté sans ressentir quelque commotion, lors des secousses violentes que causoient les papes, les rois de Naples, les empereurs, les François, les Espagnols & une multitude de tyrans répandus dans les provinces. Les républiques étoient, pour ainsi dire, entourées de volcans, qui menaçoient de les abîmer; & vous prévoyez que tout ce qui les environne, doit leur permettre rarement de se gouverner dans un grand calme. Il nous reste à les considérer en elles mêmes.

Mais elles devoient être continuellement agitées.

Après avoir été successivement sous la domination des Romains, des Herules, des Goths, des Grecs, des Lombards des François, & des Allemands, les peuples d'Italie désirerent enfin de secouer le joug des étran-

Elles vouloient être libres, sans savoir ce qui constitue la liberté.

gers, & quelques-uns se flatterent de pouvoir jouir d'une liberté que les circonstances paroissent leur offrir. Il étoit bien difficile néanmoins, qu'ils apprissent à se gouverner eux-mêmes; & il y avoit lieu de craindre qu'ils ne formassent leurs républiques avec les débris de ces monarchies, qu'une mauvaise constitution avoit détruites. Ils n'eurent jamais de législateurs. Cependant il en eût fallu de bien habiles, pour leur faire abandonner leurs vieilles coutumes, & leur en faire prendre de plus conformes à leur nouvelle situation. Ils voulurent donc vivre bien des égards dans des républiques, comme ils avoient vécu dans de mauvaises monarchies. C'étoit allier les deux contraires.

L'égalité est le fondement du gouvernement républicain.

La Grece & l'ancienne Rome avoient été plus heureuses, parce que les républiques s'étoient formées dans des temps, où les hommes étoient à peu-près égaux, ou du moins dans des circonstances où il falloit peu d'efforts pour les ramener à l'égalité. Les citoyens étoient sobres, tempérants, faits à la fatigue: le luxe qu'ils ignoroient, ne leur avoit pas enlevé les vertus; ils n'imaginoient pas que, pour être puissant, il faut être riche; enfin ils naissoient égaux, & ils ne connoissoient pas cette noblesse & cette roture, qui est la plus odieuse de toutes les

inégalités, puisque de deux hommes elle fait deux especes différentes.

Tels furent les Romains après la création des tribuns. Si le plébéen n'étoit pas encore égal au patricien, tout tendoit à les rendre l'un & l'autre égaux par la naissance, & à leur assurer également tous les droits de citoyen. Il est vrai qu'ils ne parvinrent jamais à établir parfaitement cette égalité, ils ne le pouvoient pas même; & c'est pourquoi leur république a toujours eu des vices fondamentaux. Mais c'est en la cherchant, qu'ils formerent, comme à leur insu, le meilleur gouvernement pour un peuple conquérant. Ils furent assez heureux pour trouver plus qu'ils n'avoient d'abord cherché: mais ils devoient trouver ce qu'ils ne cherchoient pas, puisque nous avons vu que de l'égalité naissent tous les avantages des républiques.

Les Romains n'ont été puissants, que parce qu'ils tendoient à l'égalité.

Or, les Italiens ne songerent jamais à chercher l'égalité. Ils étoient donc bien loin de parvenir à se gouverner sagement. Quand on considère cette ignorance, commune alors à toutes les nations, on diroit que l'empire romain ne s'étoit élevé sur les ruines de tant de peuples libres, que pour enfouir avec lui le secret de la liberté.

Les Italiens n'ont jamais connu l'égalité.

En effet, l'inégalité, destructive de tout gouvernement libre, s'étoit accrue

Le gouvernement féodal,

& les richesses apportées par le commerce, en avoient effacé toute idée.

nuellement sous l'anarchie des fiefs, & croit soit encore tous les jours, à mesure qu'on acquéroit de plus grandes richesses. Comme elle avoit d'abord pris sa source dans la différence humiliante des nobles & des roturiers, elle puisa de nouvelles forces dans le commerce auquel on s'appliqua par préférence à tout : deux inconvénients dont les républiques doivent se garantir.

Il n'en restoit aucune trace dans les provinces où il y avoit beaucoup de gentilshommes.

Les gentilshommes, dit Machiavel, sont ceux qui vivent du produit de leurs terres dans l'abondance & dans l'oïveté. De pareils hommes sont la peste d'une république mais les plus pernicioeux sont ceux qui ont des châteaux, des forteresses & des fiefs.

Ce même écrivain remarque que le royaume de Naples, l'état ecclésiastique & la Lombardie étoient remplis de ces sortes de gentilshommes. D'où il juge avec raison que les peuples de ces provinces n'étoient pas faits pour se gouverner en république. À peine étoient-ils capables de soupirer quelquefois après la liberté : ceux du royaume de Naples n'en avoient pas même conservé le moindre sentiment.

Dans la Toscane où il y en a moins, il se forme des républiques ;

Mais la Toscane, remarque encore Machiavel, avoit heureusement très-peu de gentilshommes. Aussi vit-on non-seulement se former, dans un petit espace, trois républiques

lorence, Sienne & Lucques : mais on voit encore plusieurs autres villes conserver esprit républicain jusques dans la servitude, & quelque fois jouir par intervalles de la liberté. Cependant si les gentils-hommes étoient un trop petit nombre pour empêcher les républiques de se former ; il y en avoit trop encore pour permettre qu'elle s'établissent solidement. De-là naîtront bien des troubles.

mais elles sont troublées parce qu'il y reste encore des gentils-hommes.

Comme l'Italie cultivoit les arts & le commerce plus qu'aucune autre province de l'Europe, elle étoit aussi la plus riche de toutes. Les républiques, entraînées par l'esprit général, devinrent donc commerçantes. Elles enrichirent d'autant plus qu'elles gênoient moins le commerce : elles devinrent par-là plus puissantes : cependant elles préparoient leur ruine.

Elles sont toutes commerçantes.

L'inégalité, qu'amènent les richesses, est d'autant plus destructive, qu'une république ne peut alors avoir que des troupes mercenaires ; soit qu'elle se serve de soldats étrangers, soit qu'elle arme ses propres citoyens.

Elles n'ont que des troupes mercenaires.

Il arrive de-là qu'elle est mal défendue, & que cependant il lui en coûte beaucoup pour se défendre. Les victoires sont presque aussi chères que les défaites ; le trésor public s'épuise : le peuple gémit sous les impôts qui

Combien il leur en coûte pour se défendre.

se multiplient; l'état qui contracte continuellement de nouvelles dettes, ne se soutient que par son crédit; il n'est plus riche que par l'opinion qu'on a de ses richesses imaginaires & il est ruiné, si l'opinion change.

Le commerce suscite entre elles des guerres ruineuses.

La guerre enrichissoit Rome, & appauvrissoit Carthage; c'est que Rome, toute militaire, armoit à peu de frais; & que Carthage commerçante, n'avoit des troupes qu'autant qu'elle les payoit. Les républiques d'Italie qui croyoient s'enrichir par la voie des armes, devoient donc se ruiner, si elles armoient pour étendre à l'envi leur commerce; car alors, se nuisant les unes aux autres, elles l'arrêtoient nécessairement dans ses progrès. Cependant lorsque cette source de richesse se tarissoit, c'est alors que l'argent devenoit plus nécessaire: il falloit lever de nouvelles troupes, construire de nouveaux vaisseaux, acheter de nouvelles alliances. On s'appauvrissoit donc encore par les efforts qu'on faisoit pour réparer les pertes.

Elles se ruinent même avec des succès.

Remportoit-on des avantages? ils avoient coûté trop cher, & on n'étoit plus assez riche pour les soutenir. On mécontentoit les alliés qui ne trouvoient jamais leurs services assez payés; on s'en faisoit des ennemis & parce qu'après une victoire on avoit besoin de ressources, comme après une défaite, le vaincu

vaincu avoit réparé ses forces, lorsque le vainqueur ne pouvoit pas encore suivre ses premiers succès; souvent même il se trouvoit le premier en état de reprendre les armes, & il recouvroit ce qu'il avoit perdu, avant qu'on eût tout préparé pour repousser les hostilités. Ainsi les guerres, après des succès alternatifs & ruineux pour les deux partis, finissoient par un épuisement général: & quelque temps après on les recommençoit, jusqu'à qu'on fût encore épuisé.

On ne pouvoit pas douter que l'argent ne fut alors le nerf de la guerre: mais cela n'étoit vrai, que parce que les gouvernements étoient vicieux. Cette maxime familière aux politiques d'alors, étoit ignorée dans les beaux temps de la Grèce & de Rome: elle l'étoit au moins des Grecs & des Romains; car je conviens que les Perses & les Carthaginois la connoissoient.

L'argent est pour elles le nerf de la guerre.

Les républiques d'Italie avoient donc, lorsqu'elles se fonderent, les mêmes vices ou de plus grands encore que les républiques anciennes, lorsqu'elles tomboient en ruine. Par conséquent sans mœurs, & toujours déchirées par des factions, elles offrirent les mêmes désordres, que nous avons déjà vus dans l'histoire générale de l'Italie. Le bien public sera toujours sacrifié à des intérêts particuliers;

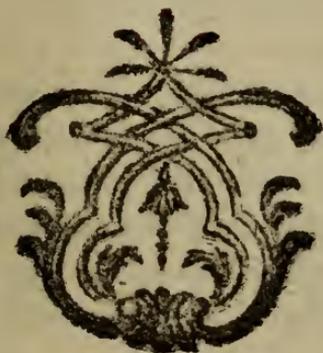
Elles ont dès leur établissement tous les vices des républiques corrompues.

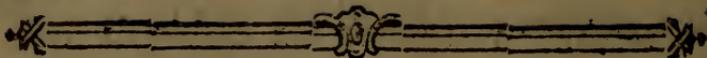
les partis qui domineront tour-à-tour, ne cesseront de changer la forme du gouvernement: les loix, toujours partiales, ne seront jamais respectées: les réglemens les plus sages seront ceux qui trouveront le plus d'obstacles: les citoyens puissans se regarderont avec méfiance, jusques dans les temps de calme: ils armeront les uns contre les autres sur les plus légers soupçons; & une faction livrera la patrie à l'étranger, plutôt que de se soumettre à une faction contraire. En un mot, il n'y aura de liberté pour ces républiques, que lorsqu'un citoyen habile & vertueux, se trouvant à la tête du gouvernement, fera respecter les loix dans sa personne. Mais les Timoléons sont rares.

Pourquoi les républiques de Suisse & d'Allemagne étoient moins mal constituées.

Machiavel, que je cite encore, parce que je raisonne sur les principes qu'il a développés dans son histoire de Florence & dans ses discours sur la première décade de Tite Live, Machiavel, dis-je, ayant remarqué que les républiques de Suisse & quelques-unes d'Allemagne avoient des mœurs, & qu'elles n'étoient pas sujettes aux mêmes désordres que celles d'Italie, en donne pour raison, qu'elles ne permettent pas qu'aucun de leurs citoyens soit gentil-homme; & que ne songeant point à s'enrichir, elles se contentent des vêtemens & des aliments que leur pays peut

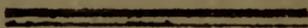
leur fournir. N'ayant donc pas besoin de commercer avec les François, avec les Espagnols, ni avec les Italiens, elle ne prennent pas les mœurs de ces nations, *le quali, dit-il, tutte insieme sono la corruttela del mondo.*





CHAPITRE IV.

De Venise & de Genes.



Vous prévoyez que les révolutions seront fréquentes dans les républiques d'Italie : vous en connoissez les principales causes : il ne me reste plus qu'à vous donner de Venise, de Genes & de Florence la connoissance qui devient nécessaire pour reprendre l'histoire de l'Europe.

Commencement de Venise sous la protection des Padouans.

Lors de l'invasion des Goths, sous Radagaise en 407 & sous Alaric en 413, les peuples voisins du golfe Adriatique cherchèrent un asyle dans les petites îles, qui s'elevent au milieu des lagunes formées par la mer. Les Padouans, à qui elles appartenotent, & à qui elles pouvoient servir de retraite, favorisèrent ce concours, & envoyèrent en 421 trois consuls dans l'île de Rialte, qu'ils proclamèrent place de refuge. Ces îles se peuplèrent encore plus, lorsqu'Attila, ravageant pour la seconde fois l'Italie, détruisit en 453 Pavie,

Milan , Padoue , Aquilée & plusieurs autres villes.

Padoue s'étant rétablie , elle envoya dans Rialte & dans les autres îles des tribuns , pour les maintenir sous sa dépendance : mais les plus riches citoyens se saisirent insensiblement de l'autorité , & les tribuns s'érigèrent même en souverains chacun dans son île.

Gouvernement des douze tribuns.

En 709 , les tribuns des douze îles principales , dégoûtés d'être souverains , sentirent enfin qu'il pouvoit leur être avantageux de limiter leur puissance ; & croyant former une république , ils firent une association , & élurent un duc ou doge pour être leur chef.

Un siècle après , cette république trouva dans Pepin , fils de Charlemagne , un vainqueur généreux. Ce prince lui remit le tribut qu'elle payoit : il lui donna cinq milles d'étendue en terre ferme le long des lagunes , & lui accorda la liberté de commercer par mer & par terre. C'est même depuis lui , qu'on l'appelle Venise ; car il voulut que Rialte , jointe à quelques autres îles , portât ce nom , qui étoit celui de la province voisine des lagunes.

Pepin , fils de Charlemagne protégé Venise.

La constitution de cette république étoit cependant bien vicieuse. Le doge abusoit presque continuellement d'une autorité , qu'on n'avoit pas su limiter ; & le peuple qui le dé-

La trop grande de puissance du doge occasionne des troubles con-

 tinuels.

posoit & qui lui crevoit les yeux, croyoit recouvrer sa liberté en élisant un nouveau doge, auquel il donnoit encore la même puissance. Jusqu'en 1172, le gouvernement de Venise offre des soulèvements, des factions & des désordres, que vous pouvez imaginer d'après ce que vous avez vu ailleurs.

 Nouveau
gouverne-
ment qui la
limite.

Il étoit temps de chercher un remède aux abus. Il s'agissoit de limiter le pouvoir du doge, & de prévenir les brigues & les tumultes, que son élection ne pouvoit cesser d'occasionner tant qu'elle se feroit par le peuple entier : voici donc le gouvernement qu'on établit.

Douze tribuns, élus par le peuple pour être ses protecteurs, rendoient nulles par leur opposition les ordonnances du prince. Ils éli-soient tous les ans deux cents quarante citoyens de tous états, & ils en formoient le conseil souverain de la république. Enfin on prenoit dans ce conseil un certain nombre d'électeurs, lorsqu'il falloit élire un doge.

Par ce changement, chaque citoyen conser-voit sa part ou du moins son droit à la souveraineté; & le grand conseil, où l'on ne trouvoit pas les mêmes inconvénients que dans un peuple tumultueux, étoit assez puissant pour forcer le doge à n'être que le magistrat de la république.

 La démocra-
tie se change

Cette forme de gouvernement subsista jus-qu'en 1289 que le doge Pierre Gradenigo fit

passer un règlement, par lequel un certain nombre de familles eurent, à l'exclusion de toutes les autres & à perpétuité, la souveraine administration. Il en fit enregistrer le décret à la Quarantie criminelle; tribunal dont on ne fixe pas l'origine, mais qui mettoit alors le sceau aux loix. Cette époque se nomma *il ferrar del configlio*, parce qu'elle ferma l'entrée du grand conseil aux familles qui n'y avoient pas été admises.

en aristocratie sous le doge Pierre Gradenigo.

Venise, qui auparavant avoit été une démocratie, fut alors une aristocratie héréditaire. Parmi les familles, exclues injustement du grand conseil, quelques-unes par foiblesse ou par ignorance dédaignèrent de s'opposer à cette innovation; d'autres, plus puissantes ou plus éclairées, tenterent de rétablir l'ancien gouvernement: ce fut sans succès. Leur entreprise fit seulement penser à prévenir de pareilles conspirations; & on créa en 1310 un tribunal, qui parut si propre à cet effet, que vingt-cinq ans après on l'établit à perpétuité.

Conspirations des familles qui ont perdu leur part à la souveraineté.

Ce tribunal est le conseil des dix. Les membres sont élus tous les ans par le grand conseil; & ils choisissent parmi eux trois chefs qui changent tous les mois, & qui roulent par semaine.

Conseil des dix pour prévenir ces conspirations.

Tout ce qui concerne la police est du ressort de ce tribunal. Il étend sa juridiction sur

les nobles comme sur les bourgeois ; & il est le juge de tous les officiers , chargés de quelque partie de l'administration. Non-seulement il reçoit les accusations qu'on lui porte : il a encore des espions répandus par tout ; & sur le rapport de quelques délateurs, il condamne un accusé sans l'entendre.

Inquisiteurs
d'état établis
pour la même
fin.

Mais un tribunal , dont la procédure est encore plus odieuse, c'est celui des inquisiteurs d'état. Il est composé de deux sénateurs pris dans le conseil des dix & d'un des conseillers du doge. Il punit les soupçons, comme le crime même. Il fait noyer en secret quiconque a tenu quelques propos sur le gouvernement , ou en est accusé par les espions, dont il remplit la ville ; & sans avoir de compte à rendre à qui que ce soit, il a un pouvoir absolu sur la vie du doge , des nobles , des étrangers & de tous les sujets de la république.

Combien ces
moyens sont
absurdes , &
cependant né-
cessaires à la
tranquillité
publique.

Vous avez jugé les princes , qui, favorisant les délateurs , sacrifioient à des soupçons tout citoyen qu'on accusoit : jugez donc à présent ces nobles , qui exercent la souveraineté dans la république de Venise. Si la société a pour objet la sûreté de tous ses membres, doit-elle commencer par répandre une méfiance générale ? Quels que soient les avantages que les nobles Vénitiens pensent retirer de cette politique , ils sont absurdes de vouloir

être tous ensemble les tyrans de chacun d'eux en particulier, & de créer des tribunaux pour exercer cette tyrannie. On voit bien que ce gouvernement s'est établi dans des temps, où la force qui régloit tout, n'assuroit rien & faisoit une nécessité de prendre toute sorte de précautions. En effet, la souveraineté que les nobles enlèvent au peuple est une dépouille qu'ils craignent de s'enlever les uns aux autres; & ils entretiennent leurs craintes, faute de savoir se réunir par un intérêt commun. S'ils ont encore besoin de cette politique, ils sont à plaindre: & ils en ont besoin. Il n'y a pas d'autre moyen pour contenir tous ces nobles, qui se regardant comme autant de souverains, exerceroient sur le peuple toute sorte de vexation, & ruineroient enfin l'état.

Tout démontre qu'il n'y a point de bon gouvernement sans mœurs, & cependant cette république a banni les mœurs de son gouvernement. Comme l'aristocratie s'est formée dans des temps où il n'y en avoit point, & qu'elle a reconnu par expérience combien la corruption étoit favorable à son affermissement, elle s'est fait un principe de donner la licence en échange pour la liberté; & elle laisse une libre carrière à cette licence, pourvu qu'on ne s'ingere en aucune manière dans les affaires d'état. C'est un despotisme, qui ne se sent affermi, qu'autant

Le gouvernement de Venise s'affermir en bannissant les mœurs.

qu'il commande à des ames sans vertus. Pour distraire donc le peuple de la perte de la souveraineté, il lui permet d'être sans mœurs; & le peuple use de cette permission, comme d'un dédommagement. D'ailleurs cette licence attire les étrangers, qu'une trop grande circonspection, devenue nécessaire, ne manqueroit pas d'écarter. Qui tenteroit de vivre dans un gouvernement, où le souverain, toujours soupçonneux, ne permet jamais de l'envisager?

Toujours
soupçonneux
il n'a pas de
citoyens même
parmi les
nobles.

Quelques éloges qu'on donne à la république de Venise, c'est un monstre en politique qu'un gouvernement qui a toujours des soupçons, & qui n'a jamais de mœurs. Sans soldats, il n'a que des troupes mercenaires. Je dirois même qu'il est sans citoyens: car peut-on nommer citoyens des hommes incapables de porter les armes, & que l'état n'oseroit armer pour sa défense? Les nobles eux-mêmes se bornant aux fonctions civiles, craindroient de confier le commandement des armées à quelqu'un de leur corps. Mais en vain cette république prend toutes ces précautions: en vain elle force au plus profond silence, pour empêcher que ses délibérations ne transpirent: qu'importeroit à une puissance qui domineroit en Italie, de savoir ce qui se délibère dans les conseils de Venise?

Cette république, foible par sa constitution succombera infailliblement, si un ennemi puissant connoît toute sa foiblesse. Elle pourroit renoncer à son systême de méfiance & de mauvaises mœurs, sans craindre qu'un de ses citoyens pût usurper la souveraineté. Ce n'est pas là le malheur dont elle est menacée. Lorsque vous connoîtrez comment ses magistratures se combinent & se balancent, vous serez convaincu qu'en voulant prévenir toute révolution au dedans, elle s'est rendue on ne peut pas plus foible au dehors.

Il ne s'affermi au dedans qu'en s'affoiblissant au dehors.

Un tribunal, qu'on nomme college, donne audience aux ambassadeurs, & traite des affaires étrangères: mais sans prendre sur lui d'en terminer aucune, il prépare seulement les matieres qui doivent être réglées dans le sénat. Le doge y préside sans autorité: car il ne peut faire sans ses conseillers, ce que ses conseillers peuvent faire sans lui. Il en a six, qui sont en exercice pendant un an; de maniere néanmoins qu'après avoir assisté au college les huit premiers mois, ils président les quatre derniers à la Quarantie criminelle, dont les trois chefs, nommés vice-conseillers ont pendant deux mois séance au college. Le doge, ses conseillers & ses vice-conseillers, jugent toutes les affaires particulieres, qui sont du ressort du college; &

Le college.

ce tribunal est ce qu'on nomme la seigneurie.

Les sages.

D'autres magistrats, qui ne sont en place que pendant six mois, entrent encore au college : ce sont les six sages grands, les cinq sages de terre ferme, & les cinq sages des ordres.

Les sages grands sont proprement les maîtres du gouvernement. Chargés seuls des principales affaires de l'état, ils portent au sénat le résultat de leurs délibérations & déterminent les démarches de ce corps ; ils le convoquent extraordinairement, si les conjonctures l'exigent.

Le sénat.

Pendant que le college & d'autres tribunaux veillent à l'administration de la justice, le sénat, autrement nommé Pregadi (*), exerce donc toute l'autorité souveraine. Il décide de la guerre & de la paix, il fait les alliances, il règle les impôts, il élit les magistrats du college, il nomme les ambassadeurs, les capitaines de la république & tous les principaux officiers. Il est composé de cent vingt sénateurs : mais parce que

(*) On le nomme ainsi, parce que dans les commencements il ne s'assembloit que dans des cas extraordinaires, & qu'on prioit les citoyens les plus éclairés de s'y trouver.

beaucoup d'autres magistrats ont droit d'y assister, ses assemblées peuvent être de deux cents quatre vingts personnes.

Si ce corps a l'exercice de la souveraineté, il n'a pas la souveraineté même: il n'est proprement que le magistrat du grand conseil, qui est le vrai souverain.

Le grand conseil est l'assemblée de tous les nobles, qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans. Il fait les loix nouvelles; il abroge ou modifie les anciennes: il dispose de toutes les magistratures, ou confirme les magistrats élus par le sénat: il révoque tous les uns, ou continue à son gré les sénateurs, il puni ceux qui ont mal usé de leur pouvoir, & il corrige tous les abus contraires à son autorité.

Le grand conseil.

Le grand nombre de magistrats qui se partagent l'administration, le peu de temps qu'ils font en place, la circonspection avec laquelle ils s'observent les uns les autres, & la dépendance où ils sont du grand conseil, mettent dans l'impossibilité de former des entreprises contre le corps de la noblesse. La République, forcée par le système qui lie & engrene toutes ses parties, s'est fait une allure que rien ne peut changer. Il faut nécessairement qu'elle suive toujours les mêmes principes, & que tous les membres, quels

La maniere dont les magistratures se combinent, met une barriere à l'ambition, & assujettit la République à un plan dont elle ne peut s'écarter.

qu'ils soient, s'y conforment eux-mêmes.

Mais ses opérations en sont plus lentes ;

Cette unité ou perpétuité de système est un avantage que les républiques ont sur les monarchies, où les vues changent continuellement : mais Venise doit cet avantage à un plan, qui en assurant sa tranquillité au dedans, l'affoiblit nécessairement au dehors, parce qu'il ralentit toutes ses opérations.

& il lui est presque impossible de faire les changements que les circonstances demandent.

Les circonstances ont bien changé pour cette république ; cependant elle se gouverne d'après les mêmes loix qu'elle s'est faites dans ses temps de prospérité, & il lui est bien difficile de remédier aux abus qui en naissent. Assujettie au système qu'elle s'est d'abord fait, elle obéit à une impulsion qu'elle ne peut ni suspendre ni diriger, parce qu'elle ne peut pas faire les changements que les circonstances demandent. Ce seroit au grand conseil à abroger les loix & à en faire de nouvelles, puisque tout le pouvoir législatif réside en lui : mais le sénat s'applique à lui en ôter tout exercice. Ce corps est comme un ministre, qui, jaloux de l'autorité, ne permet pas au souverain de prendre connoissance des affaires. Il aime mieux gouverner d'après des abus, qui tendent à la ruine de l'état. Les nobles Vénitiens, qui voient ces abus, ne s'en mettent pas en peine.

ne; & chacun dit: *la république durera toujours plus que moi.* Voilà où ils en sont aujourd'hui.

Le peu que je viens de dire suffit pour vous faire connoître le génie de cette république. Il faudroit entrer dans bien d'autres détails pour vous donner une idée complète de son gouvernement: mais ce sont des choses que vous trouverez ailleurs.

Machiavel pense que l'aristocratie de Venise s'est établie naturellement & sans dissension: car, selon lui, lorsque ceux qui s'étoient réfugiés dans les îles des lagunes, se trouvent en assez grand nombre, ils formerent une république dans laquelle chacun eut la même part au gouvernement; & les citoyens ne furent pas encore distingués en plusieurs classes. Ceux qui vinrent ensuite, ne furent reçus que comme sujets; parce qu'on ne voulut pas partager l'autorité avec eux. Cependant trop heureux de vivre sous la protection des loix, ils ne purent pas se plaindre, puisqu'on ne leur ôtoit rien; & d'ailleurs ils étoient trop foibles, pour oser former des prétentions. Ils se trouverent donc naturellement dans la classe du peuple; & ils releverent la dignité des premiers habitants, qu'on nomma gentilshommes.

C'est une conjecture ingénieuse, qu'il seroit difficile de concilier avec les faits con-

Erreur de Machiavel sur l'aristocratie de Venise.

La noblesse de Venise est

bien différen-
te de la no-
blesse féodale

nus. Cet écrivain fait une réflexion plus juſte, lorsqu'il remarque que les gentils-hommes Vénitiens ſont bien différens de ceux qu'on voyoit ailleurs. En effet, ce ne ſont pas des hommes armés, des ſeigneurs de châteaux : ce ſont des magiſtrats, qui ont & qui exercent la ſouveraineté.

Mais cette différence ne fut pas leur ouvrage : les circonſtances firent tout. Retirés ſur des écueils juſqu'alors inhabités, ils étoient ſans richesses, & leurs îles ne pouvoient pas fournir à leur ſubſiſtance. Il ne ſ'agiſſoit donc pas de bâtir des forts pour commander à des ſerfs. Comme ils ne pouvoient ſubſiſter que par le commerce, il leur falloit des loix & des vaiſſeaux, & c'eſt à quoi ils ſongerent.

Des commerçans, ennoblis par les magiſtratures, ſont moins remuans que des ſeigneurs de châteaux : c'eſt pourquoi Veniſe a été ſujette à moins de diſſentions. D'ailleurs il faut convenir que ſa nobleſſe eſt fondée ſur de meilleurs titres, que celle qui prend ſon origine dans le gouvernement des fiefs : elle nous rappelle la nobleſſe des républiques anciennes.

Genes eſt
une ariſtocratie,
qui ne
pouvoit s'éta-

Les Génois s'érigerent en république vers la fin du neuvieme ſiècle, pendant les troubles qui ſuivirent la mort de Charles le Gros.

Mais

Mais parce que leur gouvernement, toujours sans principes, n'a jamais cessé de varier, il faudroit en faire l'histoire, pour vous faire connoître les différentes formes qu'il a pris. Cependant il en résulteroit peu d'instruction : car nous ne verrions que des désordres, comme nous n'en avons déjà que trop vu. Il suffit de savoir que Genes est une aristocratie sans système, & de chercher quelle en est la cause.

blir sur des
principes &
xes.

Les Vénitiens, établis dans leurs lagunes, long-temps avant la naissance du gouvernement féodal, n'eurent point parmi eux de ces nobles toujours armés pour subjuguier & tyranniser le peuple. Ils n'avoient voulu qu'échapper aux Goths : ils furent plus heureux qu'ils n'avoient prévu ; la mer les garantit contre l'invasion des gentils-hommes. Bornés à leurs îles & à leur commerce, ils eurent encore le bonheur de se tenir séparés de l'Italie jusqu'au quatorzième siècle ; & d'être par conséquent loin des factions, dont l'esprit eût été contagieux pour eux comme pour les autres.

Pourquoi ?

Vous voyez donc pourquoi Genes n'a pas pu donner une forme fixe à son gouvernement : c'est qu'étant en terre ferme, il falloit qu'elle subît le sort de toutes les villes d'Italie. Elle devoit avoir des gentils-hommes,

des Guelfes, des Gibelins & des factions de toute espece. Condamnée, par consequent, à être toujours agitée, elle étoit dans l'impuissance de se fixer à quelques principes: les meilleurs réglemens ne pouvoient s'établir, ou ne pouvoient subsister: il y avoit toujours des partis assez puissants pour s'opposer au bien général.

Puissance de
Venise & de
Genes sur mer

Genes a cependant eu des temps florissans. Elle a du moins eu de grands succès au dehors; & même elle a été la rivale de Venise. Il nous reste à considérer quelle a été la puissance de ces deux républiques: je la chercherai plus dans les causes, que dans le détail des événemens.

Toutes deux situées avantageusement pour le commerce, elles n'avoient de rivales que quelques villes d'Italie: car le reste de l'Europe n'offroit qu'une noblesse militaire & des peuples misérables. Elles s'enrichirent, & dans le dixieme siecle, elles étoient déjà l'une & l'autre fort puissantes sur mer.

Les Sarrazins ayant pillé & brûlé Genes, pendant que les Génois étoient en mer, non seulement ils furent défaits, mais ils perdirent encore leur burin & tous leurs vaisseaux; & au commencement du siecle suivant, les Génois, joints au Pisans, leur enleverent la Sardaigne: il est vrai que cette île

fut le fujet d'une longue guerre entre ces deux républiques.

Les Vénitiens n'étoient pas moins redoutables aux Sarrazins. Ils leur firent lever le siege de Bari & de Capoue, & ils remportèrent sur eux une victoire complete. Ils avoient des traités d'alliance avec l'empereur de Constantinople, avec les souverains d'Egypte & de Syrie, & avec les princes d'Italie, qui pouvoient favoriser leur commerce. Leur puissance étoit telle que les peuples de Dalmatie & d'Istrie se donnerent à eux, pour se délivrer des corsaires de Narenza, qui les attaquoient par terre & par mer.

Les croisades, si ruineuses pour l'Europe, devoient être une source de richesses pour deux peuples, qui pouvoient armer de grandes flottes. Ils n'alloient pas en Palestine à travers des nations ennemies : un chemin plus sûr leur étoit ouvert, & tous les autres croisés paroissoient des victimes, qui s'immoiloient pour leur préparer des succès. Quand les Génois & les Vénitiens n'auroient pas été entraînés par le fanatisme général, il auroit été de leur politique d'approuver une guerre, où ils hazardoient moins que les autres, & d'où ils retiroient beaucoup plus. Ils eurent part aux conquêtes, ils rapportèrent un butin immense ; & lorsque les croisés renoncèrent

Les croisades
contribuent à
leur puissance

à prendre la route de Constantinople, ils leur fournirent des vaisseaux de transport, & la guerre sainte devint doublement lucrative pour eux.

Conquêtes
des Vénitiens. A la fin du douzieme siecle, les Vénitiens persuaderent aux croisés de joindre leurs forces à celles de la république; & ils reprirent, avec ce secours, des places, que le roi de Hongrie leur avoit enlevées dans l'Istrie. Ils partagèrent ensuite Constantinople avec eux: ils se rendirent maîtres de la plus grande partie de la Grece; & bientôt après, ils ajoutèrent l'île de Candie à toutes ces conquêtes.

Les Vénitiens
& les Génois
servirent mu-
tuellement. Les Génois avoient des succès moins brillants, mais ils pouvoient seuls disputer l'empire de la mer aux Vénitiens. Ces deux peuples devinrent donc ennemis: ils se firent la guerre en Palestine, ils se la firent sur mer, & ils s'épuisèrent mutuellement pendant plus de deux siecles.

Mais les troubles domestiques sont funestes aux Génois. Mais quelque fût au dehors le sort des armes des Génois, ils avoient dans leurs dissensions un vice plus destructif que la guerre. Au commencement du quatorzieme siecle, ils n'eurent d'autre ressource que de se donner à Robert roi de Naples. Ils recouvrent leur liberté, mais ils n'en furent pas jouir; & après bien des troubles, ils se donnerent à Charles

VI, roi de France. Las d'une domination étrangere, ils égorgerent tous les François, pour tomber sous la puissance du marquis de Montferrat. A peine eurent-ils chassé ce nouveau maître, qu'ils en trouverent un autre dans Philippe, duc de Milan; & ils furent enfin réduits à conjurer Charles VII de vouloir être leur souverain. En un mot, ils ne furent plus ni obéir ni être libres.

Pendant que Genes passoit d'une domination sous une autre, Venise, à qui cette rivale venoit moins redoutable, faisoit des conquêtes en Italie; & elle y acquit des états considérables dans le cours du quatorzieme siecle & au commencement du quinzieme. Mais si la puissance d'une république doit être dans sa constitution, vous reconnoîtrez que Venise n'a dû ses succès qu'à la foiblesse de ses ennemis.

On voit qu'elle devoit réussir en Lombardie: car sa marche systématique, & toujours soutenue, lui donnoit de grands avantages sur les vues changeantes de ces petits princes qui se formoient que des projets momentanés. En profitant de leurs fautes & de leurs divisions, elle pouvoit vaincre par la ruse & par l'argent, autant que par les armes: & c'est aussi ce qu'elle a fait.

Conquêtes
des Vénitiens
en Italie.

Les succès
de ces répu-
blicains n'ont
rien de sur-
prenant.

Ses succès sur mer ne nous doivent pas étonner davantage. Le peuple le plus riche sera toujours le maître de cet élément, lorsqu'aucun peuple guerrier ne lui en contestera l'empire. C'étoit le temps où la guerre se faisoit avec de l'argent, & où, par conséquent des commerçants, aidés par une situation favorable, étoient destinés à faire des conquêtes.

Ils étoient
ruineux pour
leur commer-
ce.

Cependant Venise eût été plus sage, si s'occupant uniquement de son commerce, elle eût préféré des alliés à des sujets. En voulant maintenir les peuples conquis sous sa domination, elle épuisoit des trésors, qu'elle eût pu employer à se faire des amis, & à faire fleurir de plus en plus son commerce. Candie faisoit sur-tout, des efforts continuels pour recouvrer sa liberté : l'Istrie & la Dalmatie n'étoient pas plus-soumises : la Grece & l'Italie n'étoient jamais tranquilles ; & les mouvements de ces peuples entraînoient continuellement dans de nouvelles guerres avec les princes voisins. Il falloit donc être toujours armé, avoir toujours des troupes sur pied, mettre toujours de nouvelles flottes en mer ; en un mot, ruiner son commerce, & se voir toujours au moment de perdre ses conquêtes.

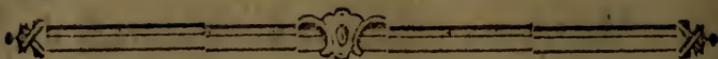
Ils ne les de-
voient qu'à la

Les avantages de cette république venoient des désordres où se trouvoient toutes les na-

ions. Mais si ces désordres finissoient, si du moins ils diminuoient assez pour permettre aux principaux peuples de prendre un état plus assuré; les Vénitiens réduits à leurs lagunes, se trouveroient trop heureux de s'y défendre. Leur salut n'étoit donc que dans la foiblesse de leurs voisins. Plus vous réfléchirez sur le gouvernement de cette république, plus vous serez convaincu que ses richesses ne lui fourniront pas assez de soldats pour défendre toujours son trop grand empire. Vous la voyez déjà dans un état violent, & vous pouvez prévoir qu'elle fera de grandes pertes.

foiblesse des
autres peuples
de l'Europe.





CHAPITRE V.

Des révolutions de Florence.

L'histoire de
Florence est
intéressante.

IL est des princes, dont le regne n'est pres-
que qu'une suite de fautes, & auxquels ce-
pendant on s'intéresse: il en est d'autres, qui
n'ont pas fait les mêmes fautes, & dont la vie
néanmoins ennuie autant le lecteur, qu'ils ont
eux-mêmes ennuié leur cour. C'est qu'il y a,
Monseigneur, bien de la différence entre les
fautes des grandes ames & les fautes des ames
lâches.

Ce que je dis des princes, il faut l'appli-
quer aux nations. Les Florentins ne savoient
pas mieux se gouverner que les autres peuples
d'Italie: mais ils intéressent, parce qu'ils ont
de l'ame, & leur histoire mérite une attention
particuliere. Plus vous la connoîtrez, plus vous
regretterez qu'ils n'aient pas commencé dans
de meilleurs temps: vous ne pardonnerez pas à
la barbarie qui les assiége de toutes parts, &
qui met des entraves à leur génie: vous serez
fâché, qu'aimant la liberté, ils ne sachent pas

être libres : mais vous verrez au moins que pour les assujettir, il faut des talents & des verrus.

Lorsque vers la fin du onzieme siecle, les entreprises de Grégoire VII diviserent l'Italie en deux partis, les Florentins, qui jusqu'alors avoient toujours été soumis à la puissance dominante, furent encore assez heureux pour ne point prendre part aux querelles du sacerdoce & de l'empire. Unis, ils paroissent n'avoir d'autre ambition que de conserver la tranquillité, au milieu des troubles qui se formoient tout autour d'eux. Ils jouirent de ce repos jusqu'en 1215, continuant de se soumettre au vainqueur & se défendant contre l'esprit de faction. Mais les dissensions ayant alors commencé parmi eux, elles y furent plus vives & plus funestes que partout ailleurs.

Les Florentins ont long-temps avant de prendre part aux querelles du sacerdoce & de l'empire.

Buondelmonti étant sur le point de se marier avec une demoiselle de la maison des Amidei, rompit tout-à-coup ses engagements pour en épouser une plus belle de la maison des Donati. Il lui en coûta la vie, les Amidei, les Uberti & d'autres, tous alliés ou parents, ayant voulu laver dans son sang l'affront fait à leur famille.

Commencement des dissensions.

Cet assassinat divisa toute la ville: les citoyens les plus considérables se déclarerent

Faction des Buondelmonti.

ti & faction
des Uberti.

les uns pour les Buondelmonti, les autres pour les Uberti. On arma & la guerre dura plusieurs années, s'interrompant quelquefois; & recommençant à la plus légère occasion. Vous jugez bien que ces gentils-hommes là, car c'en étoit & ils avoient des châteaux, vous jugez, dis-je, qu'ils ne souffriront pas que Florence recouvre sa première tranquillité, où qu'elle en jouisse long-temps.

Les Uberti
sont protégés
par Frédéric II

Frédéric II favorisa les Uberti, dans l'idée d'affermir & d'augmenter sa puissance en Toscane: il eût été plus sage de réconcilier les deux partis & de les gagner tous deux. Il accrut des désordres, qu'il pouvoit réprimer. Les Buondelmonti furent chassés de la ville, & la haine fut plus envenimée que jamais.

Ils prennent
le nom de Gibelins, & les
Buondelmonti celui de
Guelfes.

Les Uberti, comme partisans de l'empereur, prirent le nom de Gibelins: on donna celui des Guelfes aux Buondelmonti; & c'est, selon quelques-uns, l'époque où l'Italie connut pour la première fois ces noms de factions: Machiavel néanmoins dit qu'ils y étoient plus anciens.

A la mort de
Frédéric ces
deux factions
se réconcilient
pour donner
la liberté à
Florence.

Les Guelfes se défendoient dans des châteaux, qu'ils avoient au haut du val d'Arno, lorsque Frédéric mourut. Cette conjoncture, favorable à la liberté, flatta les Florentins de l'espérance de se rendre indépendants. Les plus sages jugerent qu'il falloit d'abord

ôter toute semence de division, engager les Gibelins à se réconcilier avec les Guelfes, & les recevoir dans la ville. Leur négociation eut tout le succès qu'ils avoient désiré.

L'union étant rétablie, douze citoyens qu'on nomma anciens, & qui devoient chan-
Douze anciens ont le gouvernement de la république.
 ger tous les ans, furent élus pour gouverner la république. On confia le jugement de toutes les affaires civiles & criminelles à deux juges étrangers, dont l'un se nomma le capitaine du peuple & l'autre podestat. On les voulut étrangers, afin de prévenir les inimitiés, que des juges Florentins auroient pu s'attirer à eux & à leur famille. Enfin tous les jeunes gens en état de porter les armes ayant été enrôlés, ils eurent ordre de marcher toutes les fois qu'ils seroient commandés par le capitaine ou par les anciens; & on en forma vingt compagnies dans la ville, & soixante-seize dans la campagne.

Les Florentins avoient une coutume bien
Coutume singulière des Florentins.
 singulière pour le treizième siècle. Ils ne commençoient jamais d'hostilités, qu'ils n'eussent fait sonner pendant un mois une cloche qu'ils nommoient *martinella*; assez généreux pour ne vouloir pas user de surprise même avec leurs ennemis. Voilà donc un coin de l'Europe, où il se trouve encore de l'honnêteté.

Leurs progrès
dans dix ans
de calme & de
liberté.

Dans les commencemens de leur indépendance, les Florentins ne connurent que le plaisir d'être libres, & leur union leur procura des succès étonnans. Pistoie, Arezzo & Sienne furent forcées d'entrer dans leur alliance. Ils se rendirent maîtres de Volterra; & ils demolirent plusieurs châteaux, dont ils transporterent les habitans dans leur ville. En un mot, Florence devint en dix ans la capitale de la Toscane, & une des premières villes d'Italie.

Mais le peuple
rallume
l'esprit de fac-
tion en se jet-
tant dans le
parti des Guel-
fes.

La dixième année fut le terme de leur union. Malheureusement ils étoient comme les princes, qui étant placés entre deux factions, les favorisent tour-à-tour & les entretiennent pour leur ruine. Le peuple mécontent de la hauteur avec laquelle les Gibelins l'avoient gouverné pendant le regne de Frédéric II, se jeta tout-à-fait dans le parti des Guelfes. Il vouloit par-là se venger; & il s'imaginait encore de défendre mieux sa liberté, lorsque le saint siege le protégeroit contre l'empire. Ce fut une grande faute. Il n'avoit pas besoin de la protection des papes, puisque les empereurs n'étoient plus à redouter; & lorsqu'il se rappelloit les effets récents des dernières dissensions, il devoit étouffer tout sentiment de vengeance, & ne songer qu'à contenir les Gibelins: s'il ne les eût pas déprimés, pour élever uniquement les Guelfes, aucun des deux partis n'au-

roit pu nuire , & peut-être qu'avec le temps l'un & l'autre auroient oublié la haine qui les divisoit.

Il ne faut pas attendre tant de sagesse du peuple : il est plus fait pour attiser les dissensions que pour les éteindre. L'incendie que les papes rallumoient continuellement , ne trouvoit nulle part plus d'aliment qu'à Florence ; & cette république devoit être insensiblement consumée par les flammes qui s'élevoient autour d'elle. Les factions qu'elle nourrissoit dans son sein , auroient peut-être été réprimées , si elles n'avoient pu se soutenir que par leurs propres forces : mais malheureusement elles se mêloient à toutes celles qui divisoient l'Italie , elles en prenoient l'esprit , & elles se renouvelloient toujours avec plus de violence.

Il n'y avoit pas bien long-temps que Benoît XII avoit donné libéralement aux seigneurs de Lombardie les terres qu'ils avoient usurpées sur l'empire , déclarant par une bulle qu'ils les possédoient désormais à juste titre ; & Frédéric II , qui n'étoit pas moins libéral , avoit donné tout aussitôt aux seigneurs de l'état ecclésiastique , toutes les terres qu'ils avoient enlevées au saint siége. Tant de générosité de la part du pontife & de l'empereur ne servit qu'à fortifier les deux factions

Conduite de
Benoît XII &
de Frédéric II
pour enlève-
ment cet esprit.

& à les animer encore plus l'une contre l'autre.

Les Gibelins
sont chassés
de Florence.

Mais ce furent les troubles de Naples, qui furent d'abord funestes aux Florentins. Mainfroi, fils de Frédéric, s'étant rendu maître de ce royaume malgré toutes les oppositions des papes, les Gibelins de Florence se flatterent d'en obtenir des secours contre les Guelfes. Cependant le secret de leur conspiration fut éventé: le peuple les chassa, & ils se retirèrent à Sienne.

Ils chassent à
leur tour les
Guelfes.

Farinata, de la maison des Uberti, continua de négocier auprès du roi de Naples; & avec les troupes qu'il en obtint, il défit les Guelfes, qui furent à leur tour forcés de se retirer à Lucques. Jourdan, qui commandoit les Napolitains, se rendit maître de Florence, & la soumit à Mainfroi; changeant tout le gouvernement, & n'y laissant aucune trace de liberté. Cette conduite, peu prudente, augmenta la haine du peuple contre les Gibelins; & ceux ci devinrent eux-mêmes ennemis de Jourdan & du roi de Naples.

Jourdan s'étant retiré, le comte Gui Novello, à qui il remit le commandement, souleva encore plus les esprits par le dessein qu'il forma de détruire Florence, pour achever la ruine du parti des Guelfes. Mais Fa-

rinata s'opposa avec tant de fermeté à ce projet barbare, qu'il fallut l'abandonner.

Cependant les Guelfes de Florence, obligés de sortir de Lucques que Novello menaçoit, allèrent à Bologne; d'où ils furent appelés à Parme par d'autres Guelfes, qui étoient en guerre avec d'autres Gibelins du Parmesan, & on leur en donna toutes les terres. C'est ainsi que de toutes parts ces différents partis se dépouilloient tour-à-tour.

Ceux-ci appelés à Parme en chassent les Gibelins.

Sur ces entrefaites, Charles d'Anjou ayant été appelé à la couronne de Naples, les Guelfes, qui venoient de vaincre à Parme, offrirent leurs services à ce prince & se firent un appui contre les Gibelins de Florence. Novello & les Gibelins connurent le danger où ils étoient, lorsqu'ils apprirent la défaite de Mainfroi. Voulant donc regagner l'affection des Florentins, ils osèrent leur rendre l'autorité qu'ils leur avoient enlevée; & ils chargerent de la réforme de l'état trente-six citoyens, choisis dans le peuple, & deux gentils-hommes Bolonois. Ces réformateurs divisèrent la ville en corps de métiers: ils nommerent un magistrat pour chaque corps; & donnerent encore à chacun un drapeau, sous lequel devoient se ranger au besoin tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Ces corps de métiers furent d'abord au nom-

Ils sont soutenus par Charles d'Anjou, & les Gibelins rendent l'autorité au peuple de Florence, qu'ils veulent gagner.

bre de douze , sept grands & cinq petits : ces derniers se multiplierent ensuite jusqu'au nombre de quatorze , ce qui fit vingt-un en tout.

Les Florentins tentent d'affirmer leur liberté.

Les Florentins se souvenant qu'on leur avoit ôté la liberté , & voyant qu'on ne la leur rendoit que parce qu'on y étoit contraint, reçurent ce bienfait avec peu de reconnoissance , & songerent à s'affermir contre des maîtres , qui n'avoient cédé que par nécessité. Les oppositions que Novello trouva bientôt , lorsqu'il voulut faire passer une nouvelle imposition , lui ouvrirent les yeux. Il voulut réparer son imprudence , en reprenant une seconde fois l'autorité ; mais il en commettoit une nouvelle , puisqu'il avoit armé le peuple , & il fut chassé. Florence étant redevenue libre , on rappella les Guelfes & les Gibelins , & on consentit de part & d'autre à oublier toutes les injures qu'on s'étoit faites.

Les Gibelins conspirent , & sont forcés à se retirer.

Mais les partis n'oublient pas , ou du moins la jalousie du commandement rappelle bientôt les injures passées , & en fait commettre de nouvelles. On l'éprouva lors de l'arrivée de Conradin en Italie : les Gibelins , assurés de la protection de ce prince , se flatterent de recouvrer bientôt l'autorité , & ils se conduisirent même avec une confiance qui laissa transpirer leur dessein. Cependant ils furent

furent eux-mêmes obligés de se retirer presqu'aussitôt, parce que les Guelfes reçurent des secours, que Charles d'Anjou leur envoya. Après la retraite des Gibelins, le gouvernement prit encore une nouvelle forme.

Ainsi qu'à Rome, on distinguoit dans toutes les républiques d'Italie, trois ordres de citoyens: *i nobili, i cittadini, e i popolani*. Mais parce que dans les Monarchies tous les états tendent à se confondre sous le souverain qui les éclipse, nous n'avons pas de termes qui répondent exactement à ceux de *cittadini*, & de *popolani*. Il paroît d'abord assez singulier que les gouvernements où les hommes se piquent le plus d'être égaux, soient aussi ceux où les classes sont plus distinguées. Cependant cette différence n'a rien d'odieux, parce qu'elle est nécessaire. Elle a même l'avantage d'entretenir l'émulation, que la confusion de tous les ordres tend à détruire; & l'égalité se maintient encore suffisamment, pourvu que chaque particulier ait part à la souveraineté.

Trois classes
de citoyens
dans Florence

La république de Florence étoit donc composée de gentils-hommes ou nobles, de citadins & de ceux du peuple. C'est ainsi que je m'exprimerai; & quand je dirai simplement *le peuple*, je comprendrai les trois ordres, ou seulement les deux derniers.

Création des
douze bons
hommes & de
trois conseils.

On créa douze chefs, qui devoient être en magistrature deux mois, & qu'on nomma *bons hommes*. On forma ensuite un conseil de quatre-vingts citadins, un autre de cent quatre-vingts de ceux du peuple, trente par quartier; & ces deux conseils réunis avec les douze bons hommes, composèrent le conseil général. C'est dans ces conseils qu'on délibéroit, & qu'on arrêtoit ce qu'il convenoit de faire. Mais la puissance exécutive étoit confiée à un autre conseil, qui étoit composé de cent vingt personnes prises dans les trois ordres, & qui nommoit à toutes les charges de la république. Machiavel ne dit point ni de quel ordre étoient tirés les douze bons hommes, ni si le peuple entier faisoit lui-même l'élection de tous les magistrats, ni le terme après lequel on les renouvelloit; & il n'explique pas assez comment tous ces conseils se combinoient & se balançoient. Tout cela néanmoins demanderoit des éclaircissements.

Après tous ces réglemens, on fit trois parties des biens des Gibelins. La première fut confisquée au profit du public: la seconde fut assignée aux magistrats du parti, appelés *les capitaines*: & la troisième fut donnée aux Guelfes, qui eurent d'ailleurs grande part aux magistratures & aux charges.

Quels qu'aient été les vices du nouveau gouvernement des Florentins, il est au moins certain que les parties n'en avoient pas été assez bien liées, pour se soutenir mutuellement contre les efforts des citoyens puissants. Car les Guelfes, dont le pouvoir s'étoit accru par l'expulsion des Gibelins, se portèrent impunément à toute sorte de violences; & les magistrats furent trop foibles pour faire respecter les loix.

Ce nouveau gouvernement ne peut empêcher les violences des Guelfes.

Il falloit chercher les défauts du gouvernement & y remédier; mais les bons hommes s'imaginèrent que le rappel des Gibelins seroit le meilleur moyen de contenir les Guelfes.

C'est pour-quoi les bons hommes rappellent les Gibelins.

On corrigea donc un mal par un autre, & les Gibelins furent rappelés. Au lieu de douze chefs on en fit quatorze, sept de chaque parti; & on arrêta qu'ils gouverneroient pendant un an, & qu'ils seroient à la nomination du pape. Ce dernier article n'étoit pas favorable à la liberté; c'est que ce changement avoit été fait par l'entremise d'un légat que le pape avoit fait vicaire de l'empire en Toscane. Cette forme de gouvernement ne dura que deux ans.

Les papes, qui augmentoient la puissance d'un prince, quand ils en craignoient un plus puissant, & qui abaissoient ensuite celui qu'ils avoient élevé, quand ils commen-

Les papes continuent à nourrir l'esprit de faction.

coient à le craindre : les papes , dis - je ; avoient déjà donné & ôté ce vicariat de Toscane à Charles d'Anjou , roi de Naples. Un pape françois , Martin IV , le lui rendit. Tous ces changements ne faisoient que donner de nouvelles forces aux factions , qui s'étoient affoiblies ; & les désordres , qui en naissoient , faisoient une nécessité de changer encore le gouvernement.

Nouveau gou-
vernement
qui exclut des
magistratures
toute la no-
blesse.

C'est pourquoi en 1282 , les corps de métiers , pour ôter l'autorité aux Gibelins & à toute la noblesse , créèrent , à la place des douze gouverneurs , trois prieurs , qui devoient être en charge deux mois , & qui ne pouvoient être pris que parmi les marchands & les artisans. Le nombre dans la suite en fut porté à six , neuf & même douze suivant les circonstances. On leur donna un palais , des gardes , des officiers , & enfin le titre de seigneurs. La division , qui étoit entre les nobles , favorisa cet établissement : car pendant qu'ils ne songeoient qu'à s'enlever la puissance les uns aux autres , les citadins & ceux du peuple s'en faisirent ; de sorte que tous les gentils-hommes se trouverent exclus des magistratures.

Mais la sei-
gneurie est

La tranquillité , qui dura quelque temps , éteignit enfin les factions Guelfes & Gibeli-

nes, dont les guerres & les bannissements avoient déjà bien avancé la ruine : mais d'autres désordres naquirent de la jalousie, qui s'alluma de plus en plus entre la noblesse & le peuple. Bientôt les gentils-hommes ne cessèrent de faire des insultes aux autres citoyens ; & cependant la seigneurie souvent ne pouvoit pas les juger, parce que personne n'osoit se porter pour témoin contre eux ; ou si elles les jugeoit, elle n'étoit pas assez puissante pour faire exécuter ses jugements. Ainsi les loix étoient sans force.

Pour prêter main forte à la seigneurie, on élut un gonfalonier, choisi dans le peuple ; & on lui donna vingt compagnies, qui composoient mille hommes. Ce frein se trouvant encore trop foible, Jean Della-Bella, quoique d'une des plus illustres maisons, enhardit les corps de métiers à une plus grande réforme. On régla donc que le gonfalonier demeureroit avec les seigneurs ; on mit quatre mille hommes sous ses ordres : on exclut tout-à-fait de la seigneurie les nobles, qui jusqu'alors avoient continué d'y entrer, lorsqu'ils étoient commerçants : on porta une loi, par laquelle celui qui favorisoit un crime, subiroit la même peine que le coupable ; & afin que la difficulté de trouver des témoins contre les nobles ne donnât pas lieu à l'impunité, on arrêta que les magistrats jugeroient

trop foible
contre les en-
treprises des
gentils-hom-
mes.

Moyens
qu'on em-
ploie pour lui
donner plus
d'autorité.

sur le seul bruit public. Ce dernier règlement qui autorisoit à passer par dessus toutes les formes de justice, prouve combien le gouvernement étoit vicieux. De pareils moyens, odieux même dans une monarchie, ne sont pas faits pour assurer la paix dans une république.

Troubles qui
en naissent.

Aussi, bienrôt toute la ville fut en troubles. Jean Della Bella, dont la noblesse vouloit tirer vengeance, fut accusé d'être l'auteur d'une sédition; & le peuple vint en armes lui offrir de prendre sa défense: mais il aim mieux s'exiler, que d'accepter de pareilles offres; soit qu'il comptât peu sur la populace, soit qu'il ne voulût pas être la cause des maux qui menaçoient sa patrie.

Ils sont ap-
paîsés.

Les nobles, après cet avantage, se flattant d'en remporter d'autres, demandèrent à la seigneurie la suppression des loix faites contre eux. Le peuple prit aussitôt les armes pour s'y opposer; & l'on étoit sur le point d'en venir aux mains, lorsque les plus sages des deux partis, ayant offert leur médiation, obtinrent qu'un gentil-homme, accusé d'un crime, ne pourroit être jugé que sur la déposition des témoins. A cette condition, la paix fut faite. Le peuple cependant fit une réforme dans la seigneurie, parce qu'il avoit trouvé ceux qui la composoient trop favorables à la noblesse.

C'étoit la fin du treizieme siecle , & malgré les désordres presque continuels , Florence avoit été considérablement agrandie : elle étoit embellie d'édifices , elle renfermoit trente mille hommes en âge de porter les armes , on en comptoit soixante - dix mille dans la campagne , & toute la Toscane lui obéissoit ou comme sujette , ou comme alliée. Que n'auroient pas fait les Florentins , s'ils avoient su se gouverner , ou s'ils l'avoient pu ?

Progrès des
Florentins
malgré leurs
divisions.

Florence n'avoit à redouter ni l'empereur , ni aucune autre puissance étrangere : elle étoit condamnée à se ruiner par ses propres dissensions. A peine les nobles paroissoient-ils réconciliés avec le peuple , que les vieilles haines , qui les divisoient eux-mêmes , se renouvelloient avec fureur. C'est ce qui fut l'origine de deux factions qu'on nomma la blanche & la noire. La premiere fut soutenue par les Cerchi , & la seconde par les Donati , deux maisons des plus puissantes. Ces deux factions avoient commencé à Pistoie , où elles avoient déjà divisé toute la ville : elles divisèrent encore Florence & toute la campagne : & le peuple prit parti comme la noblesse.

Factions blan-
che & noire.

Cependant les noirs , qui étoient les plus foibles , ayant demandé des secours au pape , cette démarche fut regardée comme une con-

Les noirs sont
chassés &
quelques-uns

des blancs à
qu'on permet
de revenir.

juration contre la liberté; & les seigneurs ayant fait prendre les armes au peuple, ils bannirent Corso Donati avec quelques-uns de son parti. Pour montrer qu'ils gardoient une entière neutralité, ils condamnerent aussi à la même peine plusieurs de la faction des blancs: mais bientôt après ils leur permirent de revenir.

Charles de
Valois entre-
tient les dis-
sensations.

Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, se trouvant alors à Rome, pour l'entreprise qu'il méditoit sur la Sicile, Corso Donati, qui le crut propre à ses vues, engagea le pape à l'envoyer à Florence. Ce prince fut à peine arrivé, que les blancs cherchèrent à se ménager sa faveur. Invité par eux à se saisir de l'autorité, il arma ses partisans: le peuple prit les armes, pour défendre sa liberté qu'on menaçoit: Donati & les autres bannis, assurés de l'appui de Charles, rentrent dans la ville; & les blancs, qui s'étoient rendus odieux au peuple, furent obligés d'en sortir.

Les désor-
dres sont plus
grands que
jamais.

Charles ayant si mal réussi, le pape envoya un légat, qui rapprocha un peu les deux partis; il parut même les réconcilier par des mariages: mais parce que les noirs, qui s'étoient saisis du gouvernement, ne voulurent pas permettre que les blancs y eussent aucune part, les désordres continuerent & s'accrurent bien-

tôt. A la jalousie qui divisoit les blancs & les noirs, se joignirent les haines qui se réveillèrent entre la noblesse & le peuple: les factions Guelfes & Gibelines reparurent encore: & il n'y avoit presque pas de jour, qu'on ne se battît dans quelque quartier. Si cette guerre intestine finissoit quelquefois par lassitude, elle recommençoit bientôt. Cet état de troubles dura plusieurs années, & ne finit qu'à la mort de Corso Donati, arrivée en 1308. C'est lui, sur-tout, qui entretenoit les désordres: son ambition ayant été d'autant plus funeste à sa patrie, qu'il étoit capable de lui rendre de grands services & qu'il lui en avoit rendu. Mais ses projets lui coûtèrent la vie.

La tranquillité étoit revenue, & le peuple avoit même repris une partie de l'autorité; lorsque l'empereur Henri VII, sollicité par les Gibelins exilés, passoit les Alpes, & leur promettoit de les rétablir. Les Florentins, ayant dans cette conjoncture demandé des secours à Robert, roi de Naples, n'en obtinrent qu'en lui donnant leur ville pour cinq ans. Henri mourut au milieu de ses projets, en 1313.

Cependant les secours continuoient d'être nécessaires, parce que Florence avoit un ennemi redoutable dans Ugucione della Fagiuola, que les Gibelins avoient rendu maître de

Les Florentins se donnent à Robert, roi de Naples, pour cinq ans.

Royalistes & antiroyalistes.

Lucques & de Pise. Mais parce qu'il falloit que tout fût dans cette ville un sujet de division, il s'y forma des royalistes & des anti-royalistes, & ceux-ci choisirent pour chef un nommé Lando d'Agobbio, brigand, auquel son parti ne donna que trop d'autorité.

Différentes
révolutions
dans Florence

Florence néanmoins redevint libre, & vers le même temps Ugucione perdit Lucques & Pise: cependant Castruccio Castracani, qui lui enleva ces deux places, donna tant d'inquiétude aux Florentins, qu'ils suspendirent leurs guerres civiles. C'étoit un jeune homme, qui joignoit les talents à l'audace, & qui paroïssoit menacer toute la Toscane.

Pour se défendre contre cet ennemi, les Florentins furent encore obligés de se donner, & ils choisirent pour maître Charles duc de Calabre, fils du roi Robert. Ils recouvrèrent la paix & la liberté en 1328, que Charles & Castruccio moururent. Ils furent assez tranquilles au dedans jusqu'en 1340, & pendant cet intervalle ils s'occupèrent de l'embellissement de leur ville. Mais ensuite les dissensions recommencerent entre la noblesse & le peuple. Elles furent suivies d'une guerre sanglante au sujet de Lucques, dont les Pisans resterent les maîtres. Les secours qu'on avoit encore demandés au roi de Naples, vinrent trop tard. Gaultier, duc d'Athènes, François

de nation, les amena, se saisit de toute l'autorité, l'exerça avec tyrannie, souleva le peuple, & fut trop heureux de pouvoir échapper par la retraite.

C'étoit l'année 1343 : il s'agissoit de donner une forme au gouvernement, qui avoit changé bien des fois, & de savoir quelle conduite l'on tiendroit avec les villes, qui avoient profité des troubles de Florence pour se soustraire à sa domination. Il est bien difficile qu'une république renonce à sa souveraineté : mais dans l'épuisement où étoient les Florentins, il leur étoit encore plus difficile d'employer la force. Ils eurent la sagesse de sentir qu'il vaut mieux se faire des amis, que de conserver des sujets toujours prêts à se révolter ; & déclarant à ces villes qu'ils renonçoient à toute souveraineté sur elles, ils demanderent seulement d'en devenir les alliés. Ils prouverent par-là qu'ils méritoient mieux de commander aux autres, que de se gouverner eux-mêmes. Une chose encore bien étonnante, c'est, que toutes les villes préférèrent de se remettre sous la domination des Florentins ; ce qui fait voir qu'il valoit mieux être sujet que citoyen de Florence. Ce trait unique dans l'histoire fait l'éloge & la critique de ce peuple.

Si les nobles & le peuple avoient pu devenir alliés, la république eût été tranquille au dedans & florissante au dehors : mais c'é-

Sage proposition des Florentins aux peuples qui avoient été leurs sujets.

Partage de l'autorité entre les nobles & le peuple.

toit-là l'écueil des Florentins. Après bien des contestations, on convint que sur trois seigneurs, il y en auroit toujours un qui seroit pris dans la noblesse, & que toutes les autres magistratures seroient également partagées entre elle & le peuple.

Les nobles
voulant com-
man-ler seuls,
restent sans
autorité.

Cet accord ayant été fait, on divisa la ville en quatre parties; on élut trois seigneurs pour chacune; & on créa encore huit conseillers. Dans ce partage, on suivit exactement ce qui avoit été arrêté. Mais les nobles, toujours ambitieux de commander seuls, souleverent bientôt le peuple, & perdirent ce qu'on leur avoit accordé.

Alors il ne restoit que quatre conseillers & huit seigneurs. On porta le nombre des premiers jusqu'à douze; & les seigneurs dont on n'augmenta pas le nombre, travaillèrent à bien affermir le gouvernement populaire. Dans cette vue, ils créèrent un gonfalonier de la justice, seize gonfaloniers des compagnies, & ils réformèrent les conseils de telle sorte, que toute l'autorité fut entre les mains du peuple.

Leurs efforts
pour recou-
vrer l'autorité

Les nobles, exclus des magistratures, résolurent de recouvrer l'autorité par la force. Ils firent des provisions d'armes, ils se fortifièrent dans leurs maisons, & ils envoyèrent demander des secours jusqu'en Lombardie.

Leur confiance ou leur animosité étoit si grande, qu'ils ne songeoient seulement pas à cacher leur dessein.

La seigneurie prit donc aussi ses mesures. Elle reçut des secours de Pérouse & de Sienne; & tout le peuple en armes se rassembla sous le gonfalonier de la justice, & sous ceux des compagnies. Les nobles qui auroient pu vaincre, s'ils avoient su se réunir & tomber tous ensemble sur le peuple, se fortifierent dans différents quartiers, & se tinrent sur la défensive. Ils vouloient se rendre maîtres du gouvernement, & ils parurent ne songer qu'à n'être pas vaincus: ils le furent les uns après les autres. Le peuple dans sa fureur ne connut plus de frein; il pilla, brûla, abattit les maisons des nobles, leurs palais, leurs tours, & parut dans sa patrie comme un vainqueur barbare, qui veut ensevelir jusqu'au nom de son ennemi.

Après cette triste victoire, le gouvernement fut encore changé. On distingua le peuple en puissants, en médiocres & en petit peuple. On arrêta qu'on prendroit toujours deux seigneurs dans la première classe, trois dans chacune des autres: & que le gonfalonier seroit tour-à-tour de l'une des trois. On renouvela ensuite toutes les loix contre les nobles; & pour les humilier davantage, on en confondit plusieurs parmi la populace. Depuis

Ils ne se relevent plus.

cet événement la noblesse ne put plus se relever. *Il che*, dit Machiavel, *fu cagione, che Firenze non solamente d'armi, ma d'ogni generosità si spogliasse.* En effet, Florence perdit ou rendit inutiles de braves citoyens, & cependant elle sera encore déchirée par des dissensions.



CHAPITRE VI.

Considérations sur les causes des dissensions de Florence.

SI, à Rome & à Florence, les dissensions ont produit des effets bien contraires, il en faut chercher la cause dans la différence des mœurs.

Lors de la fondation de Rome on pensoit que tous les citoyens devoient jouir des mêmes droits.

Lorsque les Romains commencerent, on pensoit que les hommes sont nés pour être égaux, c'est-à-dire, pour jouir également des droits de citoyen, chacun dans sa patrie; ce préjugé, si c'en est un, étoit généralement répandu, non-seulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe. On ne voyoit alors que des cités gouvernées par des magistrats; ou si quelque part un citoyen usurpoit l'autorité, il ne la conservoit qu'autant que le peuple croyoit retrouver en lui un magistrat qui respectoit ses droits. Une plus grande ambition lui devenoit funeste.

On pensoit bien différemment dans le treizieme siècle, où Florence tenta de se gouverner

On pensoit bien différemment.

ment lorsque
Florence tenta de se gouverner en république.

verner en république. Alors un homme étoit-il assez riche pour bâtir une forteresse, & pour soudoyer quelques soldats? Il devenoit aussitôt seigneur, il acquéroit tous les droits du plus fort sur ceux qui n'avoient que des maisons ou des chaumières: changeant par là tout-à-coup de nature, il produisoit une race de nobles; & ses descendants n'avoient rien de commun avec ceux qui n'avoient pas une pareille origine.

Puisque les hommes sont condamnés à se conduire par les opinions, deux façons de penser si différentes devoient produire des effets contraires.

Les patriciens ne pouvoient pas imaginer de se fortifier dans des châteaux:

Quelque fût l'orgueil des patriciens après l'expulsion des rois, ils n'imaginèrent pas de défendre leurs prétentions, en se fortifiant dans des châteaux. Un pareil projet ne pouvoit pas même s'offrir à leur esprit; il étoit trop contraire aux opinions reçues, & ils voyoient trop qu'ils auroient échoué dans l'exécution.

N'étant pas mieux armés que les plébéiens, se trouvant en plus petit nombre, & leurs maisons ne pouvant pas être un asyle pour eux, il leur étoit impossible d'user de violence. Il ne leur restoit donc que l'adresse & la ruse.

ni les plébéiens de

Comme les patriciens ne s'armoient pas contre les plébéiens, les plébéiens ne s'armèrent

pas

pas contre eux; & c'est pourquoi les dissensions n'étoient jamais sanglantes. Le peuple, jaloux de la puissance que les grands s'arrogent, leur abandonne la ville, bien assuré qu'on ne pourra pas se passer de lui, & il revient quand il a obtenu des magistrats qui le doivent protéger. Il n'étoit pas naturel qu'il employât d'autres moyens, tant qu'il jugeoit que ceux-là devoient lui réussir. Il continua donc sur ce plan, & il réussit encore.

Les patriciens, qui ne cédoient que peu-à-peu, avoient un dédommagement dans ce qui leur restoit, & conservoient l'espérance de quelque événement, où ils recouvreroient ce qu'ils avoient perdu: dans leur impuissance, ils ne pouvoient prendre d'autre parti que de céder & d'attendre.

Le peuple qui sentoit ses forces, sentoit aussi qu'il n'avoit pas besoin de s'en servir; puisqu'il acquéroit toujours, par la nécessité où l'on étoit de le ménager. Mais ce sentiment de ses forces faisoit encore qu'il ne craignoit pas de voir une partie de la puissance entre les mains des patriciens, dont il connoissoit la foiblesse. Il n'ambitionnoit donc pas de les dépouiller tout-à-fait; il se contentoit de partager l'autorité, & il s'appuyoit sur ce que tous les citoyens doivent être égaux. Cette façon de penser & d'agir a duré tant qu'il n'y a pas eu dans la république des hommes assez

prendre les armes contre les patriciens.

Ceux-ci cédèrent avec espérance de recouvrer;

& les plébéiens ne songeoient pas à les dépouiller de toute autorité.

puissants pour opprimer la liberté, ou pour ofer le tenter; c'est-à-dire, tant que Rome a été pauvre, & que les plus riches n'avoient guere au delà du nécessaire.

Il y avoit donc toujours des moyens de conciliation pour réunir les deux partis contre l'ennemi.

Dès que les patriciens connoissoient devoir ménager le peuple, & que d'un autre côté, le peuple, content de parvenir peu-à-peu à toutes les magistratures, ne se proposoit pas de les en exclure absolument; c'étoit une conséquence qu'on cherchât toujours de part & d'autre à terminer les dissensions par quelque accord. Comme aucun des deux partis n'imaginait de venir aux mains, aucun n'imaginait d'appeller l'étranger, & d'attaquer avec ce secours le parti opposé, qui n'armoit pas contre lui. De pareilles idées devoient être bien loin des Romains. Se regardant comme égaux, ou du moins le plus foible se flattant de pouvoir être un jour égal au plus puissant, ils prenoient tous le même intérêt à la conservation de la république. Ils oublioient leurs querelles, & ils se réunissoient, lorsqu'elle étoit menacée; parce que le plébéien, comme le patricien voyoit que si elle n'étoit plus, il ne seroit plus rien lui-même. Les dissensions n'étoient donc pas de nature à faire perdre de vue le bien public. Elles portoient, au contraire, chaque citoyen à mériter par des services signalés les magistratures qu'il ambitionnoit; & en nourrissant l'émulation, elles ren-

doient les Romains, d'autant plus redoutables qu'ils avoient paru plus défunis. C'est ainsi qu'ils devinrent guerriers par état, & que Rome eut autant de soldats que de citoyens. Supposez que cette république eût été sans dissensions, ou que les patriciens armés eussent enfin assujetti le peuple; vous jugerez qu'elle n'auroit plus renfermé que des tyrans & des esclaves, & vous comprendrez que bien loin de faire des conquêtes, elle n'auroit pas pu se défendre long-temps. Il n'en étoit pas de Rome comme de Carthage: trop pauvre pour acheter des soldats, il falloit qu'elle en trouvât dans ses citoyens; mais sa puissance n'en étoit que plus assurée, parce que les guerres même malheureuses n'épuisent pas une république militaire, & que les guerres les plus heureuses peuvent épuiser une république marchande.

Un peuple riche se fait aujourd'hui des amis & des alliés, en donnant de l'argent aux nations qui n'en ont pas; & parce qu'il a toujours des troupes à sa solde, c'est avec des garnisons, qu'il maintient sous son obéissance les provinces conquises. Les Romains qui ne pouvoient pas employer de pareils moyens, furent forcés d'en chercher d'autres, & ils en trouverent de meilleurs. Je veux parler de leurs colonies, & de la conduite qu'ils te-

La politique des Romains, pour contenir les peuples conquis, est un effet des circonstances où ils se sont trouvés.

noient avec les villes qu'ils avoient soumises. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce sujet : je remarquerai seulement que leur politique, à laquelle on ne peut trop applaudir, étoit moins un effort de génie de leur part, qu'une suite de circonstances par où ils avoient passé. Devenus redoutables par des succès qui les avoient couverts de gloire, ils ne laissoient aux peuples vaincus, trop foibles séparément pour secouer le joug, que l'espérance d'obtenir des conditions plus avantageuses ; mais puisqu'ils n'avoient pas mérité d'être tous traités aussi favorablement, les Romains ne durent pas accorder les mêmes graces à tous. Ils n'eurent donc pas beaucoup à méditer pour imaginer de gouverner un peuple par des préfets, de permettre à un autre de se gouverner lui-même, & de donner à quelques-uns les titres d'amis, d'alliés & même de citoyen. Quant aux colonies, l'usage en étoit plus ancien qu'eux. Si nous venons actuellement aux Florentins, nous verrons qu'ils n'ont rien pu faire de ce que les Romains ont fait, & qu'au contraire, ils ont été forcés à tenir une conduite toute différente.

A Florence, le peuple ne pouvoit pas, au contraire, comme à Rome, borner son ambition à partager les magistratures avec la noblesse. Voyant que les nobles étoient ambitieux de commander, qu'ils regardoient même la souve-

A Florence, les citoyens devoient tout tenter pour dépouiller les nobles.

raineté comme une prérogative de leur naissance, & qu'ils avoient des forteresses, & des partis toujours prêts à prendre les armes, il devoit craindre qu'ils ne se saisissent de toute l'autorité, s'il leur en laissoit seulement une partie. Il fut donc dans la nécessité de faire des efforts, pour les exclure tout-à-fait du gouvernement; parce que la noblesse étoit armée, il fallut qu'il s'armât lui-même.

Ces dissensions sanglantes pouvoient se suspendre par intervalles: mais elles ne pouvoient jamais se terminer par un accord, qui ramenât le calme pour long-temps; car si l'un des deux partis cédoit quelquefois, c'étoit par nécessité: ni l'un ni l'autre ne vouloit de partage.

Il ne pouvoit y avoir aucun moyen de conciliation.

Les mêmes jalousies qui éclatoient entre la noblesse & le peuple, devoient éclater encore entre les différentes factions qui divisoient les nobles; & il falloit que ces factions combattissent les unes contre les autres pour l'autorité, comme elles avoient combattu ensemble contre le peuple. Il ne faut donc pas s'étonner, si chaque parti, cherchant des secours, appelle l'étranger & lui livre la patrie, plutôt que d'obéir à d'autres citoyens. Vous voyez déjà naître de ces causes toutes les révolutions de cette république.

Les factions devoient se multiplier, & livrer la patrie à l'étranger.

Au milieu de tant de désordres, comment les Florentins auroient-ils pu connoître la po-

Florentins pouvoient em-

ployer la même politique avec les villes conquises.

lirique des Romains; & de quel usage leur eût-il été de la connoître? par quelle faveur, Florence, toujours affoiblie par ses divisions, pouvoit-elle s'attacher les villes conquises? quels titres avoit-elle à leur offrir? & de quels citoyens auroit-elle formé ses colonies, étant si peu assurée de ceux qu'elle renfermoit dans ses murs? Elle étoit condamnée à ne pouvoir pas seulement se conserver elle-même, & à se donner un maître pour se défendre.

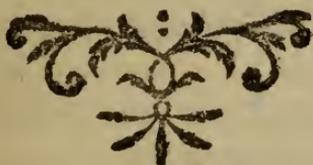
Elle est au contraire dans la nécessité d'acheter des amis & des alliés.

Elle aura néanmoins des temps florissans, parce qu'elle a des citoyens faits pour vaincre les vices de son gouvernement: mais dans sa plus grande prospérité, elle ne sera jamais assez puissante, pour faire rechercher sa protection. C'est elle qui achètera des amis & des alliés: elle donnera de l'argent à tous ses voisins; & il n'y aura pas de petits seigneurs dans la Romagne, à qui elle n'en donne encore. Ainsi elle deviendra tributaire de ceux qui paroissent devoir lui payer tribut à elle-même. Elle ne sera forcée à tenir une conduite si différente de celle de la république romaine, que parce que son gouvernement ne lui permettant jamais d'être forte à proportion du nombre de ses citoyens, elle sera dans la nécessité d'acheter les secours qui lui manquent. C'est ainsi que se conduisoit la république de Venise, qui par la nature de son gouvernement trouvoit peu de soldats parmi ses citoyens.

C'est ainsi que se sont conduits les empereurs, qui dans la décadence de l'empire, ruinoient leurs sujets pour payer des tributs aux barbares. Mais tous les peuples qui ont tenu cette conduite, ont prouvé qu'on ne défend pas les états avec de l'or.

Par cette comparaison de Rome & de Florence, vous voyez qu'il n'est arrivé à l'une & à l'autre, que ce qui devoit naturellement leur arriver; & que le premier avantage des Romains est d'avoir commencé dans des temps plus heureux. Pour prévoir ce que deviendra un peuple, il suffit souvent d'en connoître les commencements: il n'en faut pas davantage, pour savoir ce que deviendra un prince ou un particulier.

Les commencements des républiques de Rome & de Florence arrêtoient ce qui devoit arriver à l'une & à l'autre.



CHAPITRE VII.

Continuation des révolutions de Florence.

FLORENCE goûtoit un repos qu'elle avoit acheté chèrement, lorsqu'une peste terrible lui enleva quatre-vingt-seize mille citoyens. Quoiqu'à peine délivrée de ce fléau, elle fut cependant en état de se défendre contre Jean Visconti, archevêque & prince de Milan, qui porta la guerre jusqu'à ses portes. La principauté de Milan étoit depuis environ trente ans dans la famille de Visconti. Dès que la paix fut faite, les dissensions recommencerent à Florence.

Jean Visconti
fait la guerre
aux Florentins

1348

Différens
partis qui cou-
vroient l'Italie

Il y avoit en Italie une multitude de soldats Anglois, François & Allemands, que les empereurs & les papes qui étoient alors à Avignon, avoient envoyés en différens temps, pour soutenir chacun leur parti. Ces troupes qu'on avoit cessé de payer, couroient sous différens chefs, & mettoient à contribution les villes trop foibles pour les repousser. Il

en vint une en Toscane, qui répandit l'alarme dans cette province. Les Florentins pourvurent aussitôt à leur défense, & les principaux citoyens armerent pour leur compte.

De ce nombre étoient les Albizi & les Ricci, deux familles jalouses, qui vouloient chacune à l'exclusion de l'autre, parvenir seule aux magistratures. Elle n'avoient encore laissé voir leur haine, que dans les conseils, où elles aimoient à se contredire: mais toute la ville se trouvant en armes, elles furent sur le point d'en venir aux mains; parce qu'un faux bruit s'étant répandu qu'elles marchaient l'une contre l'autre, elles y marcherent en effet, chacune des deux se croyant attaquée: les magistrats eurent bien de la peine à les contenir. Vous voyez que les citadins puissants ont pris l'esprit de la noblesse, & qu'ils ne seront pas moins dangereux.

La haine ayant éclaté entre ces deux familles, elles s'appliquerent plus que jamais à se perdre réciproquement. Mais il s'agissoit d'employer des moyens détournés; parce que l'égalité, rétablie à peu-près depuis la ruine des nobles, donnoit au gouvernement plus de force, & le faisoit plus respecter.

Il y avoit une loi qui excluoit les Gibelins de toutes les magistratures, & à laquelle cependant on ne tenoit plus la main, depuis que ce parti, devenu foible, cessoit de

Les Albizi & les Ricci forment deux factions ennemies.

Ce qui donne lieu à l'avertissement.

faire ombrage. Uguccone Ricci entreprit de la faire renouveler, parce qu'on soupçonnoit les Albizi d'être de la faction Gibeline. Mais Pierre Albizi para le coup, en appuyant la demande de Ricci; & par cette adresse, il écarta si bien tout soupçon, qu'il fut chargé lui-même de faire exécuter le nouveau règlement. En conséquence, il ordonna aux capitaines des quartiers de rechercher les Gibelins, ou ceux qui en descendoient, & de les avertir que, s'ils entroient jamais en charge, ils subiroient les peines portées par la loi. On s'accoutuma dès-lors à désigner par le nom d'*avertis* tous ceux qui étoient exclus des magistratures.

Abus qu'on
en fait.

On avoit commencé les recherches en 1357, & en 1472 il y avoit déjà plus de deux cents avertis. Les capitaines, abusant de leur autorité, excluient des charges tous ceux qu'ils jugeoient à propos; & ne consultant que leurs passions, ils privoient la république des services des meilleurs citoyens, & se rendoient redoutables à tous.

On y remédie

Ricci ayant été fait seigneur, voulut remédier à un mal dont il étoit la cause, & qui tournoit à l'avantage de ses ennemis. Dans cette vue il fit arrêter, qu'aux six capitaines déjà en exercice on en ajouteroit trois, dont deux seroient pris parmi les petits artisans, & qu'aucun citoyen ne seroit réputé

Gibelin , qu'après que le jugement des capitaines auroit été confirmé par vingt-quatre Guelfes , nommés à cet effet. Ce règlement arrêta d'abord l'abus des avertissements : mais on trouva bientôt le moyen de le rendre inutile.

Depuis que la noblesse avoit perdu tout son crédit , les nobles ne pouvoient entrer dans les magistratures , qu'après qu'ils avoient été reçus dans l'ordre du peuple , & on n'accordoit cette faveur qu'à ceux qui avoient rendu des services à la république. Benchi de la maison Buondelmonti , l'ayant obtenue , comptoit d'être choisi pour l'un des seigneurs , lorsqu'on fit une loi qui excluoit de cette magistrature jusqu'aux gentils-hommes faits citadins. Irrité de voir ses espérances déçues , il se joignit à Pierre Albizi , & prit avec lui des mesures pour exclure des charges le petit peuple , & tous ceux qui leur seroient contraires. Tout leur réussit : ils intriguèrent si bien , que les capitaines & les vingt-quatre furent tout-à-fait à leur dévotion , & l'avertissement recommença avec plus de désordres qu'auparavant.

Les seigneurs ouvrant les yeux sur ces abus , & d'ailleurs sollicités par les citoyens les mieux intentionnés , nommerent cinquante-six personnes pour travailler à la réforme de l'état. Il n'en eût fallu qu'une , & la

Les abus recommencés avec plus de désordres.

Cinquante-six personnes nommées pour réformer le gouvernement.

bien choisir ; car c'est-là une chose qui ne peut pas être l'ouvrage de plusieurs. Cette commission étoit une espece de dictature , à laquelle on avoit recours dans les cas extraordinaires. Ceux à qui on la donnoit , s'appelloient *uomini di balia* , & ils abdiquoient aussitôt qu'ils croyoient avoir rétabli l'ordre.

La république étant née avec des factions, on devoit prévoir qu'elle ne se régleroit jamais en vue du bien public ; que la faction dominante dicteroit toujours les loix ; qu'elle les feroit pour elle seule ; & que se divisant bientôt , il en naîtroit de nouvelles factions, qui produiroient de nouveaux troubles. Ce gouvernement étoit un bâtiment qu'il falloit reprendre par les fondemens : puisqu'on avoit mal commencé , il falloit recommencer , & déraciner, sur-tout, l'esprit de parti. Je ne fais pas si la chose étoit possible : mais les cinquante-six n'y songerent pas. Ils firent pis encore : car au lieu de concilier les deux factions, ou de les réprimer par de bons réglemens , ils ne voulurent que les affoiblir l'une & l'autre. Il les aigriront par-là toutes deux ; & ils s'y prirent si mal adroitement , qu'ils accrurent la puissance des Albizi.

Différentes
guerres.

Pendant que les Florentins étoient ainsi divisés, les Pisans, les Lucquois & le patriarche d'Aquilée leur firent successivement la guerre : & les légats de Grégoire XI, qui

étoit encore à Avignon, en commencèrent une qui ne leur réussit pas, & qui donna de nouvelles forces à l'esprit de faction. Ils envoyèrent des troupes dans la Toscane pour détruire toute la récolte, voulant augmenter la famine qui s'y faisoit déjà sentir, & se flattant d'en faire ensuite facilement la conquête. Heureusement c'étoient des soldats étrangers, qui passèrent volontiers de la solde du pape à celle des Florentins. Ainsi la république dut son salut à son argent, comme c'étoit alors l'usage.

Ne craignant plus rien, & se voyant en forces, elle voulut se venger. Ayant donc fait révolter plusieurs villes de l'état ecclésiastique, & fait une puissante ligue, elle soutint la guerre avec succès pendant trois ans.

Le pape excommunia les Florentins qu'il n'a pu vaincre.

Cette guerre releva le parti des Ricci, parce qu'on en donna la conduite à huit citadins, qui s'étoient toujours déclarés contre les Guelphes, & qui, par conséquent, étoient opposés aux Albizi. On fut si content d'eux, qu'on les continua dans le commandement d'une année à l'autre; & pendant qu'à la cour du pape, on les appelloit les excommuniés, à Florence on les appelloit les saints. Cependant Grégoire jeta un interdit sur la république, condamna tous les citoyens à l'esclavage, & donna leurs biens à qui voudroit ou pourroit les prendre. Mais

Urbain VI, son successeur, leur accorda la paix en 1378, & leva l'excommunication.

Les deux factions méditent leur ruine.

Alors les deux factions méditoient réciproquement leur ruine. Dans celle des Guelfes ou des Albizi, étoient tous les anciens nobles, & la plus grande partie des citadins puissants avec les capitaines des quattiers, qu'on respectoit & qu'on craignoit beaucoup plus que la seigneurie même. Dans l'autre étoient les huit chefs de la dernière guerre, tous les citadins d'une fortune moins considérable, les Ricci, les Alberti & les Medicis. Le reste de la multitude, penchant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, grossissoit toujours le parti mécontent.

Silvestro Medicis est fait gonfalonier.

Les Guelfes considérant que les *avertissements* soulevoient contre eux la plus grande partie du peuple, songeoient à chasser de la ville ceux qu'ils avoient déjà exclus des charges, & à réduire toute la république à leur seule faction. Si cela leur eût réussi, ils se feroient bientôt divisés eux-mêmes. Mais lorsqu'il fallut en venir à l'exécution, ils balancerent, & cependant Silvestro Medicis fut fait gonfalonier, malgré toutes les oppositions qu'ils y apportèrent.

Il arme le peuple pour faire passer une loi.

Medicis, à qui cette place donnoit une autorité presque souveraine, assembla le college des seigneurs, & le conseil; & proposa une loi qui renouvelloit les ordres de la jus-

rice contre les grands, diminuoit la puissance des capitaines, & rouvroit les magistratures aux avertis. En même temps, Benoît Alberti fit prendre les armes au peuple pour vaincre toute opposition; de sorte que le college & le conseil n'ayant plus à délibérer, la loi fut reçue.

Mais on n'arme point impunément une populace factieuse. Plusieurs maisons des Guelfes furent pillées ou brûlées; on alla jusques dans les couvents enlever les effets que quelques citoyens y avoient cachés; & ces désordres se commettoient, lorsque le conseil, qui les vouloit prévenir, donnoit pouvoir aux seigneurs, aux colleges, aux huit, aux capitaines & aux syndics des arts, de réformer l'état à la satisfaction de tout le monde. Le tumulte ne finit qu'avec le jour.

Ceux qu'on avoit nommés pour la réforme, abolirent les loix que les Guelfes avoient faites contre les Gibelins; ils déclarerent coupables de rebellion quelques-uns des chefs de ce parti; & ils permirent aux avertis de pouvoir parvenir aux magistratures dans trois ans. Mais ceux-ci étant mécontents de ce délai, les corps de métiers se rassemblèrent encore; de sorte que la seigneurie & le conseil furent obligés d'accorder, que désormais personne ne pourroit être exclus des charges, ni averti comme Gibelin.

Désordres que cause la populace armée.

Elle obtient que personne ne sera averti comme Gibelin.

Elle se faisoit
de toute l'au-
torité.

Cependant ceux qui craignoient d'être recherchés pour les vols & les incendies, armerent de nouveau la populace, & pour échapper aux châtimens qu'ils méritoient, ils pillèrent & brûlèrent encore. Les magistrats, qui n'avoient pas prévu l'émeute, ou qui avoient mal pris leurs mesures, s'épouvantèrent, & se retirant les uns après les autres, ils abandonnèrent le gouvernement aux rebelles qui s'en saisirent.

Elle dispose
de tout avec
caprice.

Les derniers du peuple étant maîtres de la république, disposèrent de tout avec tant de caprice & de confusion, qu'ils accorderoient des grâces à plusieurs de ceux dont ils avoient brûlé les maisons, & même à quelques bons citoyens. Tel étoit Silvestro Medicis qu'ils firent chevalier.

Michel de
Lando gonfa-
lonier se fait
respecter.

Ils prirent pour gonfalonier Michel de Lando, cardeur de laine : c'étoit un homme qui avoit de l'intelligence & de la fermeté. Il commença par arrêter les désordres, cassa tous les magistrats, fit de nouveaux seigneurs, & divisa le peuple en trois classes. Cependant parce qu'il favorisa les citoyens les plus puissans, il souleva contre lui ceux-mêmes qui l'avoient fait gonfalonier; mais il fut bientôt les faire rentrer dans le devoir.

La populace
est exclue des
magistratures

Le peuple, honteux lui-même des magistrats qu'il s'étoit donnés, arma encore, & demanda qu'aucun homme de la populace

ne pût entrer dans le corps des seigneurs. Pour le satisfaire on fit une nouvelle réforme, & on ne conserva dans les charges que Lando & quelques autres, qui avoient montré du mérite. Les magistratures furent ensuite partagées entre les grands & les petits métiers, de manière néanmoins que les petits artisans eurent plus d'autorité que les principaux citoyens : mais du moins la populace ne conserva pas de part au gouvernement.

mais les petits artisans y ont la plus grande part.

Pour ne pas confondre les factions, je distinguerai les citoyens en plusieurs classes, sans y comprendre les anciens nobles. Je nommerai citadins les principaux & tous ceux qui composoient les corps des grands métiers. J'entendrai par plébéiens ceux des petits métiers ; & je mettrai ce qui est au dessous dans le petit peuple, par où j'entends les moindres artisans & la populace.

Les citadins voyoient avec regret que les plébéiens avoient le plus d'autorité, & eux-ci cependant ambitionnoient d'accroître encore leur puissance. Le petit peuple craignoit de perdre jusqu'aux moindres privilèges qu'il avoit conservés ; enfin les anciens nobles étoient l'occasion de se relever parmi les troubles, & favorisoient les citadins.

Autant de factions que de classes de citoyens.

De ces différens intérêts naquirent continuellement de nouveaux soupçons. Tous les partis s'observoient avec une égale mé-

Après bien des troubles la première clas-

Es prévaut.

fiance : souvent aux mains , toujours prêts à prendre les armes , ils se battoient quelquefois dans plusieurs quartiers de la ville en même temps. On avertissoit , on bannissoit , on faisoit périr des citoyens sur l'échafaud ; & le plus innocent étoit la victime d'un ennemi , qui le sacrifioit à sa haine particulière , sous le pretexte du bien public. Ces désordres continuerent pendant trois ans , c'est-à-dire , jusqu'en 1381 , que les citadins prévaulent. Alors on supprima deux corps d'arts , qui avoient été faits en faveur du petit peuple : on priva les plébéiens du droit de donner à leur tour un gonfalonier de leur corps : on ne leur permit d'occuper que le tiers des magistratures : & pour les affoiblir encore plus , on transporta les principaux d'entre eux dans la classe des citadins.

Ce nouveau gouvernement ne fut pas moins odieux : les citadins persécutant par l'avertissement ou par le bannissement tous ceux qu'ils soupçontoient de désapprouver leur conduite , ou de favoriser les plébéiens ; & la république fut ainsi agitée jusqu'en 1387 , que les plebéiens furent réduits à ne posséder plus que la quatrième partie des magistratures. Alors la tranquillité ayant été rétablie au dedans , on en jouit jusqu'en 1393 : mais une guerre qui commença en 1390 , & qui ne

finit qu'en 1402, parut mettre la république bien près de sa ruine.

L'ennemi qui se rendit si redoutable, fut Galéas Visconti, prince de Milan, à qui Wenceslas avoit donné le titre de duc. Après avoir soumis la Lombardie, il vouloit conquérir la Toscane, & se faire reconnoître roi d'Italie. Il s'en fallut de peu qu'il ne réussît dans ses projets.

Guerre des Florentins avec Galéas Visconti.

Les Florentins, qui se défendirent avec courage, firent d'abord alliance avec les Bolognois, les princes de Ferrare, de Mantoue, de Padoue, de Ravenne, de Fayence, d'Imola, & les seigneurs de Forli & Malatesta. Ils s'allierent ensuite des Vénitiens; & quelque temps après, l'empereur Robert, successeur de Wenceslas, vint à leur secours. Enfin ils trouverent encore un allié dans Boniface IX, qui vouloit recouvrer les villes que le duc de Milan lui avoit enlevées. Contre tant d'ennemis, Visconti eut de grands succès, mêlés cependant de quelques revers. Il étoit maître de Bologne, de Pise, de Pérouse, de Siéne; & il comptoit l'être bientôt de Florence, où il vouloit se faire couronner roi d'Italie; mais la mort arrêta tous ses grands projets.

Pendant cette guerre, de nouveaux troubles, qu'on vouloit appaiser, en occasionnerent de plus grands. Les plébéiens, irrités

Véri Médicis médiateur entre la

seigneurie &
les petits arti-
sans,

de la sévérité, avec laquelle on avoit traité quelques artisans, prirent les armes, & inviterent Véri Medicis à se saisir du gouvernement, & à les délivrer des tyrans qui les vexoient. Ce citoyen eût été le souverain de sa patrie, s'il eût voulu: il aima mieux être médiateur entre le peuple & la seigneurie, & il appaisa le tumulte. Les seigneurs ne se conduisirent pas avec la même sagesse: car ayant levé un corps de deux mille hommes, pour se précautionner contre de nouvelles émeutes, ils redoublèrent de violence. Ils aigrissoient par-là les esprits, & ils offensoient Medicis, qu'ils rendoient suspect au peuple.

Les Florentins ont la guerre avec Philippe fils de Galéas Visconti & avec Ladislas.

Après la mort du duc de Milan, les Florentins furent tranquilles au dedans & au dehors pendant huit ans. Ensuite commença la guerre avec Philippe, fils de Galéas Visconti: guerre qui fut suspendue par une paix faite en 1427, mais qui ne finit entièrement qu'en 1441. Les Florentins la firent avec gloire: car elle ne les empêcha pas d'acquérir Arezzo, Sienne, Pise, Cortone, Livourne, Monte-Pulciano; & ils auroient fait d'autres conquêtes, s'ils avoient été moins divisés. Cependant Ladislas les avoit mis en grand danger, & ils auroient peut-être perdu leur liberté, si ce roi ne fût mort à propos pour eux, comme Galéas Visconti.

Les troubles furent sur-tout occasionnés par les impositions qu'il fallut mettre pour soutenir la guerre. Ils s'accrurent par la dureté de ceux, qui furent chargés de lever les impôts; & la hauteur des citoyens qui avoient la plus grande part au gouvernement, aigriffoit encore les esprits. Cependant la multitude sentoit ses forces; elle murmuroit; elle s'enhardissoit par intervalle; elle paroissoit chercher un chef; & elle pouvoit le trouver dans les Medicis, qui, de pere en fils, humains, généreux & populaires, étoient déjà puissants par leurs richesses, & le devenoient tous les jours davantage, parce qu'ils se faisoient aimer de tous & respecter de ceux qui les craignoient.

Les citadins imaginerent que comme on s'étoit servi des plébéiens pour abaisser les nobles, il falloit se servir des nobles humiliés pour ôter toute l'autorité aux corps des petits métiers: mais on connut qu'on ne pouvoit exécuter ce projet, si Jean Medicis y étoit contraire, & on le lui proposa.

Medicis jugea qu'il n'y avoit point d'avantages à rendre les honneurs à ceux qui s'étant accoutumés à s'en voir privés, étoient si loin de remuer, qu'ils ne songeoient même plus à se plaindre; qu'au contraire, il y avoit plus de danger à les enlever à ceux qui les avoient obtenus, & qui se croyoient en droit de les

Les impôts qu'il a fallu mettre soulèvent le peuple.

Jean Medicis n'approuve pas qu'on rende l'autorité aux nobles pour l'enlever aux petits artisans.

conserver; que les uns seroient plus sensibles à l'injure que les autres au bienfait; que, par conséquent, on seroit beaucoup plus d'ennemis à l'état, qu'on ne lui acquerroit d'amis; & que si ceux qui formoient ce projet, pouvoient réussir, la multitude trouveroit bientôt des citoyens jaloux qui se serviroient d'elle pour les culbuter. Il conclut que si l'on ne vouloit pas nourrir & multiplier les factions, le parti le plus sage étoit de ne rien changer au gouvernement, & de travailler à concilier les esprits.

Ces délibérations ayant été sues, la faveur de Medicis en fut plus grande, & on en conçut plus de haine contre ceux dont il avoit arrêté les desseins. Plusieurs de ses amis auroient voulu qu'il eût accru sa puissance, en poursuivant ses ennemis, & en favorisant ses partisans: il étoit bien loin de tenir une pareille conduite.

Les impositions étant si injustement réparties, qu'elles retomboient sur les moins riches; on proposa un règlement, par lequel les citoyens devoient être chargés à proportion de leurs biens. Les riches s'y opposèrent: Medicis l'approuva seul, & le fit passer. Mais le peuple ayant demandé qu'on recherchât dans les temps antérieurs, & qu'on fît payer à ceux qui n'avoient pas été imposés dans cette proportion; il lui fit voir combien il étoit

La seconde
pour appaiser
le peuple qui
se souleve
contre les im-
pôts mal ré-
partis.

odieux de donner à une loi une force rétroactive, & il lui persuada de renoncer à une chose, qui causeroit plus de dommage aux familles que de profit au trésor public. C'est ainsi qu'en lui accordant ce qui étoit juste, il savoit aussi l'arrêter lorsqu'il demandoit trop; & par ces moyens sa sagesse étouffa souvent les factions. Il mourut généralement regretté en 1428. Il n'avoit jamais formé de parti, & s'il paroissoit comme un chef dans la république, ses vertus avoient seules brigué pour lui. Peu redoutable par le mal qu'il pouvoit faire, il étoit craint, parce qu'il étoit aimé & respecté. Sans jalousie, sans intrigue, il louoit les bons, plaignoit les méchants, aimoit tous les citoyens: il ne rechercha aucun honneur, & il parvint à tous. Enfin il laissa de grandes richesses, & une réputation plus grande encore: héritage qui fut conservé & même accru par Côme son fils.

Les Medicis, Monseigneur, me font presque oublier de vous parler des troubles de Florence. En effet, j'en ai assez dit, pour vous faire connoître les vices du gouvernement de cette république, & je m'arrête sur une famille dont l'histoire devient intéressante. Cette maison qui commence & où il n'y a encore eu que de marchands, va s'élever au niveau des maisons où l'on compte une longue suite.

de souverains ; & les Médecis vous intéresseront , tant qu'ils auront des vertus.

Côme son
fils est banni.

Côme, puissant & vertueux comme son pere, excita la jalousie des citoyens ambitieux. Ils avoient un moyen bien sûr de diminuer son crédit : c'étoit d'être humains, compatissans, généreux, & d'aimer la patrie. Le peuple se fût partagé entre ses bienfaiteurs, sans se réunir par préférence en faveur d'aucun ; & de pareilles factions n'auroient causé aucun trouble.

Mais les ennemis de Côme lui faisant un crime de ses richesses, & de l'amour que le peuple lui portoit, le firent citer devant les seigneurs, comme aspirant à la souveraineté. Côme, qui n'avoit rien à se reprocher, auroit pu mépriser de pareils ordres : il aimoit mieux obéir, & il comparut malgré les conseils de ses amis. Il fut banni dans un conseil extraordinaire de deux cents personnes, où les uns opinèrent pour le bannissement, d'autres pour la mort, & où le plus grand nombre se tut.

Il est rappel-
lé.

Après le départ de ce citoyen, ses ennemis parurent aussi étonnés que ses partisans. Ils virent qu'en voulant lui nuire, ils avoient accru l'amour qu'on avoit pour lui, & qu'ils s'étoient attiré l'indignation publique. Ils se consumoient en projets ; ils ne savoient quel parti prendre ; ils se conduisoient téméraire-

ment ; lorsqu'enfin le peuple assemblé nomma un conseil qui rappella Medicis & bannit ses ennemis. Ce fut en 1434, environ un an après sa condamnation, qu'il rentra dans Florence au milieu des acclamations du peuple, qui l'appelloit son bienfaiteur & le pere de la patrie.

Il pouvoit compter plus que jamais sur l'amour de ses concitoyens, & il ne craignoit rien de ses ennemis, que le bannissement avoit réduits à un petit nombre hors d'état de remuer. Il est vrai qu'il en avoit beaucoup coûté à la république : mais le sort de Florence étoit d'être déchirée par des factions, ou de n'acheter la paix que par la perte d'une partie de ses citoyens. Pendant vingt - un ans, depuis 1434 jusqu'à 1455, toute l'autorité fut confiée à une commission extraordinaire, c'est-à-dire, à un petit nombre de ces magistrats, qu'on nommoit *uomini di balìa*. Cette commission, qui n'étoit jamais que pour un temps limité, fut renouvelée six fois par le peuple assemblé, & toujours confirmée aux Medicis, & à ceux qui leur étoient agréables. Côme, qui en étoit le chef, exerçoit donc une espece de dictature perpétuelle, & il étoit le prince de la république.

Le peuple, heureux sous ce gouvernement, ne songeoit point à reprendre son autorité : mais lorsque la faction contraire, éteinte ou

A la tête des *uomini di balìa* il est le maître de la république.

Les partisans de Côme, jaloux de son

autorité, sont
cesser la com-
mission. tout-à-fait humiliée, ne fut plus à redouter ;
 les partisans de Côme commencèrent à se dé-
 funir. Jaloux de sa puissance, les princi-
 paux voulurent la diminuer, & ils propo-
 sèrent de ne plus continuer la commission, &
 d'en revenir aux anciens magistrats.

Côme auroit pu se maintenir par la force :
 il préféra de respecter la liberté des citoyens :
 il pouvoit d'ailleurs prévoir qu'on reviendrait
 à lui. On rétablit donc l'ancienne forme
 de gouvernement, & toutes les familles cru-
 rent gagner beaucoup, parce qu'elles avoient
 l'espérance de parvenir tour-à-tour aux magis-
 tratures.

Mais se vo-
yant moins
considérés
qu'aupara-
vant, ils l'in-
viterent à re-
prendre l'au-
torité. Ceux qui avoient le plus désiré ce chan-
 gement, ne furent pas long-temps à recon-
 noître qu'ils avoient plus perdu que Medicis ;
 car ils furent moins considérés. L'espérance
 de partager les honneurs avec lui ne les dédom-
 magera pas de la dépendance où ils s'étoient
 mis de la multitude. Ils l'inviterent bientôt
 à reprendre l'autorité, & à les tirer de l'abais-
 sement où ils étoient tombés par leur faute.
 Côme répondit qu'il le vouloit bien, pourvu
 que la chose se fit sans violence, & que les
 citoyens eussent la liberté de refuser comme
 d'accorder la commission.

La chose souf-
froit des diffi-
cultés que Côme Cette affaire étoit de nature à ne pouvoir
 être traitée que dans une assemblée du peu-
 ple. On proposa donc aux magistrats de le

convoquer: mais ce fut sans succès; & Côme voyoit avec plaisir les obstacles que trouvoient à lui rendre l'autorité ceux qui avoient voulu l'en priver. Il se refusa aux instances qu'ils lui firent de demander lui-même cette assemblée. Donato Cocchi crut pouvoir en faire la proposition à la seigneurie, parce qu'il étoit gonfalonier de justice; mais Medicis le fit si fort baffouer qu'il en perdit l'esprit.

Cependant comme il ambitionnoit de gouverner, il n'eût pas été prudent de tenir trop long-temps une pareille conduite. Ainsi Luc Pitti, entreprenant & audacieux, ayant succédé à Cocchi, il jugea à propos de le laisser faire; pensant que si la tentative ne réussissoit pas, tout le blâme retomberoit sur cet homme.

Pitti réussit, mais ce fut en usant de violence. Cependant pour laisser au moins le nom de liberté lorsqu'il ôtoit la chose, il voulut que les prieurs des arts se nommassent les prieurs de la liberté; & afin que le ciel parût concourir à son entreprise, il fit faire des processions publiques pour lui rendre grâces de ce succès. Le peuple vint en foule le remercier lui-même. On le fit chevalier: la seigneurie, Medicis & les principaux citoyens lui firent des présents considérables, & de ce jour il devint riche & puissant.

~~me ne se pres-~~
se pas de lever

La commis-
sion est réta-
blie, & Côme
en est le chef

Ce nouveau gouvernement fut dur & tyrannique, parce que Pitti commandoit. Côme, affoibli par l'âge & les infirmités, ne pouvoit plus prendre la même part aux affaires. Il mourut huit ans après, en 1464. On grava sur son tombeau, *Pere de la patrie*; titre que ses vertus avoient gravé dans les cœurs. Quoique maître en quelque sorte de la république pendant trente ans, il ne se montra jamais que comme un simple citoyen; & s'il parut toujours au dessus des autres, ce fut moins par sa puissance que par ses bienfaits.

Neroni engage Pierre fils de Côme, dans des démarches qui aliènent les esprits.

Pierre, fils de Côme, étoit infirme, par conséquent, peu propre aux affaires publiques, & même hors d'état de conduire celles de sa maison. Il confia les unes & les autres à Diotisalvi Neroni, citoyen puissant, dont son pere lui avoit conseillé de suivre les avis. Neroni conçut bientôt l'ambition de s'élever par la ruine de cette famille, & il engagea Pierre dans des démarches qui aliénerent un grand nombre de citoyens.

Conjuration contre Pierre.

Comme la commission étoit sur le point d'expirer, les ennemis des Medicis voulurent profiter du mécontentement du peuple, pour empêcher de la continuer: mais un d'eux révéla tout, & le parti contraire fut assez puissant pour rompre toutes les mesures. Alors ils formerent le projet d'assassiner Pierre, &

afin d'abattre ensuite tous les partisans, ils firent entrer dans leur conjuration le marquis de Ferrare, qui promit de les venir joindre avec ses troupes.

Pierre, alors malade à sa campagne, fut instruit assez tôt pour les prévenir. Il arma & vint à Florence, où tous ceux qui lui étoient attachés, s'empresèrent à lui montrer leur zèle. Les conjurés qui n'avoient pas encore tout disposé, furent pris au dépourvu. Il fallut céder, & songer à un accommodement. On s'assembla chez Medicis, ils y vinrent eux-mêmes, & ils osèrent lui reprocher d'avoir pris les armes. Il se justifia, en dévoilant le secret de la conjuration: il fit voir qu'il n'avoit armé que pour sa défense; & il ajouta que desirant de jouir du repos dans l'éloignement des affaires, il approuveroit telle forme de gouvernement que la seigneurie voudroit établir. On se sépara sans rien conclure. Peu de temps après, en 1466, Robert Lioni, fait gonfalonier, convoqua le peuple, & fit continuer la commission. Alors la faction contraire fut entièrement ruinée: les uns s'enfuirent, d'autres furent bannis, ou punis de mort, & la puissance des Medicis se trouva plus affermie que jamais.

Pierre qui ne pouvoit veiller par lui-même au gouvernement, n'ignoroit pas qu'on abusoit de son nom pour vexer le peuple, il

Elle est découverte, & l'autorité de Pierre en est plus assurée.

Mais il ne peut point apporter de re-

medes aux abus.

voulut envain réprimer les abus : tous ses efforts furent inutiles. Il mourut, lorsqu'il se propofoit de rappeler les bannis, afin de mettre un frein à ceux mêmes de son parti. Il laiffa deux fils encore fort jeunes, Laurent & Julien,

Thomas Sodérini confève l'autorité aux deux fils de Pierre.

Thomas Sodérini, alors fort confidéré à Florence & dans toute l'Italie, voyant qu'on venoit à lui comme à l'homme qui devoit être déformais le chef de la république, affembla les principaux citoyens dans le couvent de S. Antoine, & il y fit venir Laurent & Julien. Là, il difcuta les intérêts de fa patrie, en confidérant ce qu'elle étoit en elle-même, & comment elle devoit fe conduire avec fes voifins. Il fit voir qu'elle ne feroit puiffante, qu'autant qu'elle feroit unie : & prouvant qu'on feroit naître de nouvelles factions, fi l'on vouloit transporter l'autorité dans une nouvelle famille, il conclut qu'il falloit laiffer le gouvernement aux Medicis, entre les mains de qui on étoit accoutumé de le voir. Laurent répondit avec une modeltie, qui promettoit de lui ce qu'il devint dans la fuite ; & avant de fe féparer, tous jurèrent de le regarder lui & fon frere comme leurs propres fils.

Conjuration contre Laurent & Julien.

La puiffance des Medicis étoit alors fi bien cimentée, qu'il n'étoit plus poffible de former un parti pour l'attaquer ouvertement.

La jalousie en croissoit davantage dans le secret, les citoyens les plus considérables souffrant impatiemment d'obéir à deux hommes, dont ils se croyoient les égaux. Tels entre autres étoient les Pazzi, qui d'ailleurs songeant à se venger pour quelque sujet particulier de mécontentement, conjurerent la mort des deux Medicis.

Dans le dessein de les assassiner ensemble, ils essayerent deux fois de les réunir, en les invitant à des repas; le hazard ayant fait que Julien ne s'étoit trouvé à aucun, ils prirent la résolution d'exécuter leur complot dans une église. Julien tomba sous les coups de ses assassins, tandis que Laurent eut le temps de se défendre & d'échapper à ceux qui l'attaquoient.

Julien est assassiné.

Toute la ville fut bientôt en armes. On punit les coupables: le peuple les mit en pièces, répandit leurs membres dans les rues, & assouvit sa rage sur les Pazzi, & sur tous ceux qu'il jugea complices. Depuis cet événement, arrivé en 1477, Laurent gouverna avec gloire jusqu'en 1492, que la mort l'enleva à la république de Florence, à l'Italie, où il maintenoit la paix, & qu'il faisoit fleurir. Nous aurons occasion de parler de la sagesse de son gouvernement.

Laurent gouverne avec gloire.

Dans cet intervalle où je me suis borné à parler des Medicis, les papes, les rois de Na-

Jugement de Machiava

sur la maniere
dont les Ita-
liens faisoient
la guerre.

ples, les Vénitiens, les ducs de Milan & d'autres princes ont souvent causé des troubles, auxquels les Florentins ont pris part: mais pour vous donner une idée générale de toutes ces guerres, il me suffira de mettre sous vos yeux le jugement qu'en porte Machiavel. *Se non nacquero tempi, che fussero per lunga pace quieti, non furono anche per l'asprezza della guerra pericolosi; perchè pace non si può asfermare che sia, dove spesso i principati con l'armi l'uno e l'altro s'assaltano: guerre ancora non si possono chiamare quelle, nelle quali gli uomini non si ammazzano, le città non si saccheggiano, i principati non si distruggono; perchè quelle guerre in tanta debolezza vennero che le si cominciavano senza paura, trattavansi senza pericolo, e finivansi senza danno. Tanto che quella virtù, che per una lunga pace si soleva nell'altre provincie spegnere, fu dalla viltà di quelle in Italia spenta. Dove si vedrà come alla fine s'aperse di nuovo la via a' Barbari, e riposesi l'Italia nella servitu di quelli.*

Les peuples d'Italie ne savoient donc plus ni conserver la paix, ni faire la guerre. Jaloux les uns des autres, ils ne pouvoient cesser de se tracasser: mais leurs guerres devoient paroître des jeux, depuis que les principales puissances n'étoient que des républiques marchandes, où des artisans & des négociants

gociants commandoient, après avoir détruit ou opprimé la noblesse. Ce qui est arrivé en Italie, pourroit arriver quelque jour sur un plus grand théâtre, si la noblesse éprouvoit par des voies lentes les mêmes revers que de violentes secousses lui ont fait éprouver à Florence: car il n'y auroit plus de valeur, parce que c'est la noblesse qui la conserve & la communique à tous.





CHAPITRE VIII.

Comment en réfléchissant sur nous-mêmes, nous pouvons nous rendre raison des temps d'ignorance & des temps où les arts & les sciences se sont renouvelés.

Les écoles tombent après Charlemagne

Vous avez vu que Charlemagne fit de vains efforts, pour renouveler les lettres. Immédiatement après la mort de ce prince, les écoles commencèrent à tomber: elles ne furent plus fréquentées: on méprisa le savoir, on le jugea dangereux; & cette façon de penser faisant tous les jours des progrès, une vaste ignorance couvrit toute l'Europe. Tel fut l'abrutissement des esprits dans le neuvième siècle & dans le dixième.

On est ignorant & on ne sent pas le besoin de s'instruire.

Il a été un temps, Monseigneur, que vous vous imaginiez être un prince accompli, & vous vous rappelez qu'alors vous ne sentiez pas le besoin d'acquérir des connoissances. Voilà précisément où en étoient dans

le dixieme siecle, non-seulement les souverains, mais encore les sujets. Tout le monde étoit fort ignorant, & chacun croyoit en savoir assez; on craignoit même d'en apprendre davantage. Les Othons méritent cependant d'être exceptés: car ils savoient qu'ils ne savoient rien; & ils protégerent les lettres comme Charlemagne: mais ils réussirent encore moins, parce que les hommes étoient trop gâtés.

Quelles sont les choses dont vous vous occupiez dans votre enfance? les frivolités dont on vous faisoit des besoins. On veilloit si fort sur vous, qu'on ne vous permettoit pas d'acquérir les facultés, qui se développent naturellement dans les enfans du peuple. On vous rendoit moins qu'un homme, & on vous persuadoit que vous étiez quelque chose de plus. En continuant de la sorte, on vous auroit conduit de frivolité en frivolité. Au sortir de votre éducation, vous auriez passé entre les mains des flatteurs. Toujours applaudi par des ames viles, vous vous seriez cru de plus en plus au dessus des autres, & vous auriez été au dessous de ceux-mêmes qui vous auroient applaudi. Qu'enfin vous eussiez été souverain quelque part: incapable de gouverner par vous-même, il auroit fallu vous servir des facultés des autres; & ne conservant pour vous que des titres qui vous au-

En occupant
notre enfance
de frivolités,
on nous expose
à rester en-
fants toute nos-
tre vie.

roient déshonoré, vos favoris auroient regné en votre place: car regner, c'est rendre la justice & dispenser les graces. Or, en auriez-vous été capable? Souvenez-vous de l'empereur Claude, rappelez-vous combien il vous a paru ridicule & méprisable. Elevé par des valets, il aima toujours les valets, & ne fut toute sa vie qu'un sot enfant. Songez donc à ce que vous feriez vous même, si vous vieillissiez sans sortir de l'enfance.

Une éducation différente vous a fait connoître des besoins que vous n'auriez jamais eus. Entrons à ce sujet dans des détails, & ne craignons pas de nous arrêter sur les plus petits; car les petites choses rendent quelquefois les vérités plus sensibles.

Il faut faire sentir aux enfants le besoin d'exercer les facultés du corps.

Vous aviez passé l'âge où les enfants courent dans les rues, & vous ne saviez pas vous tenir sur vos jambes. On ne vouloit pas vous laisser marcher seul, parce que vous seriez tombé. Au sortir des mains des femmes, on vous fit marcher: vous tombâtes, & vous vous relevâtes. Aujourd'hui, vous sentez le besoin de marcher & de courir, & vous trouvez du plaisir à l'un & à l'autre. Auparavant vous ne sentiez que le besoin d'être suspendu à une lisière.

Il faut écarter tout ce qui

Vous saviez marcher, mais on vous avoit mis des entraves. Vous ne pouviez sortir,

qu'autant qu'on avoit pris la précaution d'aver-
tir d'avance tous ceux qui vous devoient sui-
vre. On a insensiblement retranché tout ce
cortège, qui vous a contrarié plus d'une
fois. Vous sortez seul avec votre gouver-
neur, & vous vous promenez quand vous
voulez.

peut y mettre
obstacle.

Vous commencez & vous finissez votre
journée, comme un automate, privé de tout
mouvement: vous étiez une poupée, qu'on
habilloit & qu'on déshabilloit. Aujourd'hui
vous vous habillez, vous vous déshabillez
vous-même; & vous vous trouvez bien d'être
servi sans dépendre de ceux qui vous servent.
Il est donc avantageux de retrancher tous les
besoins, qui nous tiennent dans la dépendan-
ce, & d'acquérir tous ceux que nous pouvons
satisfaire par l'exercice de nos facultés. Parce
qu'on est prince, faut-il cesser d'être homme?
faut-il oublier qu'on a des bras & des jambes,
n'oser s'en servir & mettre toute sa confian-
ce dans les bras & dans les jambes d'au-
trui?

Il faut leur
apprendre à se
servir eux-mê-
mes.

Mais si l'usage des facultés du corps est si
nécessaire, combien à plus forte raison ne l'est
pas l'usage des facultés de l'ame? Qu'est-ce
qu'un souverain qui ne pense pas? C'est un en-
fant qui se laisse habiller & déshabiller, qui
est soutenu par la lisière, & qu'un mal-adroit
peut laisser tomber.

Il faut à plus
forte raison
leur faire un
besoin d'exer-
cer les facul-
tés de l'ame.

Les insécui-
re comme en
jouant,

On vous a donc appris à penser, en vous faisant sentir le besoin de penser; & pour y réussir on a mis les connoissances à la place des badinages, dont vous ne pouviez vous passer. Vous avez badiné avec les opérations de votre ame, avec les premières découvertes des hommes, avec les dernières même; & traçant des ellipses sur le sable, vous vous représentiez le système de Newton. Vos premières connoissances ont fait naître en vous un nouveau sentiment, le désir d'en acquérir d'autres; & les études utiles, après vous avoir amusé comme des jeux, vous ont amusé parce que ce sont des études utiles.

& leur faire
un besoin de
s'occuper
pour écarter
l'ennui.

Ainsi vous vous êtes défait des besoins que vous aviez, vous vous en êtes fait de nouveaux, & vous sentez que vous avez gagné au change. L'occupation vous est devenue nécessaire. Vous vous souvenez qu'un jour votre gouverneur voulant vous punir, vous ôta vos livres & vos cahiers. Vous ne pûtes pas vous souffrir dans le désœuvrement: les amusements de votre première enfance ne furent plus une ressource pour vous: vous succombâtes sous le poids de l'ennui; & vous vîntes en pleurant demander pardon à votre gouverneur, & le conjurer de vous donner un livre.

Un autre fois le médecin, voulant, vous disoit-il, profiter d'un accès de fièvre, dit que

vous travailliez trop, & qu'il falloit vous laisser quelque temps sans rien faire. Je cédaï, parce qu'il faut que la raison cède quelquefois; & je fus huit jours sans vous donner de leçons. Mais vous ne crûtes pas à l'ordonnance de votre Esculape, que vous reconnûtes pour un mauvais flatteur. Vous employâtes ces huit jours à repasser vos anciennes leçons, & vous travaillâtes plus que si je vous avois fait travailler moi-même.

Vous en savez déjà beaucoup pour un prince, si vous savez le secret d'éviter l'ennui. Ce poison de l'ame se chasse par le plaisir: c'est votre expérience qui vous l'apprend. Dans les commencements que j'étois ici, vous me dîtes que vous haïssiez la comédie au point que vous pleuriez, quand on vous forçoit d'y rester. Je vous répondis que je vous ferois bientôt changer de goût. Vous ne pouviez le croire, & cependant quelques mois après vous en fûtes convaincu. Il est vrai que l'infortunée Monime vous arracha des larmes; mais c'étoient des larmes délicieuses.

A peine avez vous quelquefois éprouvé des dégoûts; ils n'ont jamais été longs, & vous avez toujours éprouvé que l'étude conduit à des plaisirs. Le Latin qui fait le tourment des autres enfants, n'a rien eu de désagréable pour vous. Vous desiriez de l'appren-

C'est déjà
savoir beau-
coup que sa-
voir s'occe-
per.

Alors on
prend du goût
pour des étu-
des qui sans
cela seroient
rebutantes.

dre ; & ayant été préparé pendant deux ans , vous en trouvâtes l'étude facile. Aussi quoique vous soyez bien loin encore de sentir toutes les beautés d'Horace , vous commencez néanmoins à le lire souvent avec plaisir. Il semble aujourd'hui que les plus beaux génies Latins , Italiens & François aient écrit pour votre amusement. Comparez donc actuellement les ressources que vous donnent les choses utiles , dont vous savez vous occuper , avec les ressources que vous donnoient les frivolités de votre première enfance.

L'étude de l'histoire doit faire sentir le besoin des vertus & des talents.

Mais l'histoire vous a fait connoître de nouveaux besoins. Vous vous imaginiez ne la lire que par curiosité , & cependant vous sentiez naître insensiblement en vous le besoin des vertus , le besoin des talents , le besoin , en un mot , d'être plus grand que les autres , puisque vous êtes destiné à commander à d'autres.

Lorsque vous lisiez l'histoire de la Grece , il y avoit donc en vous quelque chose de mieux que de la curiosité. Vous vous représentiez les Miltiades , les Thémistocles , les Aristides , les Epaminondas , les Phociens , &c. Vous vous formiez à leur école , vous les imitiez déjà. C'est vous qui remportiez des victoires à Marathon , à Salamine , &c. Vous donniez des loix comme un Lycurgue , ou

comme un Solon; & me reprochant d'avoir trop peu parlé de Philopémen, vous regrettiez de ne pouvoir vous transporter dans les lieux, où ce grand homme avoit fait de grandes choses.

Je voudrois que l'ambition de surpasser ces citoyens généreux vous ôtât le sommeil comme à Thémistocle; mais nous n'en sommes pas encore là: il semble même que nous nous en éloignons quelquefois, & vous ne paroissez pas toujours prendre le même intérêt aux actions des grands hommes. Ceux que Rome a produits, ceux que vous avez trouvés dans l'histoire moderne, ne font pas sur vous la même impression: cependant plus vous rencontrez de pareils modèles, plus vous devriez vous enflammer, & sentir le besoin d'être grand vous-même.

Plus on sent ce besoin, plus on s'intéresse aux grands hommes.

Il est vrai que la Grece a été le plus beau théâtre pour les talents: nulle part ils n'ont paru avec plus d'éclat, parce que nulle part on n'a mieux senti le besoin d'avoir de grands hommes. Peut-être que les dégoûts que nous donne l'histoire de plusieurs siècles de barbarie, sont l'unique cause de votre refroidissement. Je le souhaite au moins: mais vous conviendrez qu'en perdant de l'intérêt que vous preniez aux talents & aux vertus rares, vous avez perdu un plaisir; & que moi-même

me j'ai perdu de mes espérances. Car enfin les Grecs n'ont produit plus de grands hommes, que parce qu'ils ont plus senti le besoin d'être grands. Sondez vous donc ; dites moi si vous trouvez en vous ce même sentiment, & je vous dirai ce que vous deviendrez.

Les connoissances naissent & se développent dans tout un peuple comme dans chaque particulier.

Vous me soupçonnez, sans-doute, d'avoir fait un grand écart, & vous avez de la peine à deviner comment je passerai de vous aux peuples d'Italie. Mais vous comprendrez facilement que les connoissances naissent & se développent dans tout un peuple par les mêmes ressorts, qu'elles naissent & se développent dans chaque homme en particulier. L'histoire de votre esprit est donc un abrégé de l'histoire de l'esprit humain : elle est la même quant au fond, & elle ne diffère que par des circonstances particulières qui avancent ou qui retardent le progrès des connoissances. C'est à votre expérience à vous éclairer : si vous observez bien ce qui se passe en vous-même, vous saurez observer ce qui se passe dans les autres, & vous comprendrez pourquoi, après des efforts répétés long-temps sans succès, les arts & les sciences se sont ensuite renouvelés tout-à-coup. Nous avons trois choses à considérer.

L'ordre de nos besoins détermine le choix de nos études.

La première, c'est que nous ne cherchons à nous instruire, qu'autant que nous sentons le besoin de connoître ; & que suivant dans

nos recherches l'ordre de nos besoins, les objets qui se rapportent aux plus pressants, sont ceux que nous étudions les premiers. Les hommes n'apprennent donc rien, tant qu'ils ne sentent pas le besoin d'apprendre; & s'ils se font un besoin de choses inutiles, ils n'en étudient pas d'autres. Voilà votre première enfance.

La seconde considération est que nos progrès sont lents ou rapides suivant la méthode que nous nous sommes faite. Votre expérience vous l'apprend: lorsque je suis arrivé, il y avoit un an qu'on vous enseignoit le latin, & vous n'en aviez aucune connoissance. Si j'avois continué de la même manière, pourriez-vous entendre Virgile & Horace?

Il ne suffit pas de sentir le besoin de s'instruire & d'avoir une bonne méthode; il faut encore étudier dans l'ordre le plus propre à développer successivement les facultés de l'ame. C'est la dernière considération.

Vous croyez peut-être avoir appris à raisonner, lorsque vous lisez l'art de raisonner. Non, Monseigneur: je vous en ai donné des leçons plus tôt, sans vous le dire, & sans que vous vous en doutassiez: c'est lorsque je vous faisois lire Corneille, Racine & Molière. Vous vous imaginiez ne faire que jouer, quand représentant seul une pièce de théâtre, vous parliez tour-à-tour pour chaque personnage;

La méthode accélère ou ralentit le progrès de nos connoissances.

L'ordre le plus parfait est celui qui développe le mieux les facultés de l'ame.

En lisant les poètes un enfant apprend à son insu l'art de raisonner.

& cependant vous vous accoutumiez à saisir tout le plan d'une pièce; vous raisonnez sur l'exposition, sur le nœud, sur le dénouement; vous condamnâtes un caractère, s'il étoit inutile; vous le critiquiez, s'il n'étoit pas soutenu. Vous n'étiez pas content, lorsque l'action traînoit, qu'elle étoit double, qu'elle ne se passoit pas dans un même lieu, ou que vous ne pouviez pas bien comprendre où elle se passoit. Vous vous faisiez de la sorte des idées d'ordre & de précision: or, c'est en quoi consiste tout l'art de raisonner.

C'est que le goût est de toutes les facultés de l'âme la première qu'il faut développer.

Vous voyez donc par votre propre expérience, que le goût est la première faculté qu'il faut exercer. Je l'avois éprouvé moi-même: car si je raisonne, je le dois beaucoup plus aux poètes que je vous ai fait lire, qu'aux philosophes que j'ai étudiés. Je me suis confirmé dans cette façon de penser, en considérant l'histoire de l'esprit humain; & vous reconnoîtrez que je ne me suis pas trompé, si vous vous rappelez ce que j'ai dit sur les Grecs. En effet, les choses de goût sont celles pour lesquelles nous avons le plus de disposition, & sur lesquelles nous avons le plus de secours. C'est donc par elles que nous devons commencer nos études; & quand elles auront développé nos facultés, nous pourrons nous exercer avec succès sur d'autres objets. Ainsi vous pouvez prévoir que

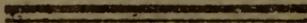
les peuples de l'Europe raisonneront mal, tant qu'ils manqueront de goût; & qu'ils auront d'excellents poètes, avant d'avoir de bons philosophes: en un mot, les arts & les sciences renaîtront dans le même ordre, que vous les avez vus naître en Grece.





CHAPITRE IX.

De l'état des arts & des sciences en Italie, depuis le dixieme siecle jusqu'à la fin du quinzieme.



LES principes que nous venons d'établir, sont fondés sur l'expérience, & l'expérience va les confirmer encore.

Puisque le clergé étoit le seul ordre qui tint & qui fréquentât les écoles, toutes les études ont dû tomber dans le neuvieme & le dixieme siecles, parce qu'alors le clergé ne sentoit d'autres besoins que de s'enrichir & de se mêler du gouvernement.

Pourquoi les écoles étoient tombées dans les neuvieme & dixieme siecles.

Cependant la réputation de savoir, qu'avoient les Arabes, tira de l'assoupissement général quelques hommes curieux de s'instruire. Dans le dixieme siecle, Gerbert alla en Espagne, d'autres suivirent son exemple, & le pontificat, auquel il fut élevé en 999, ne contribua pas peu à donner du lustre aux connoissances qu'il avoit acquises.

La réputation des Arabes donne la curiosité de s'instruire.

A mesure que la considération devint la récompense du savoir, on sentit davantage le besoin de s'instruire. Les anciennes écoles furent fréquentées, on en forma de nouvelles, & on enseigna ce qu'on avoit appris des Arabes.

La considération qu'on accorde aux lettres augmente cette curiosité

Ce fut, sur-tout, dans le royaume de Naples que les études commencerent avec plus de célébrité. C'est que les Arabes y avoient eu des établissemens, & qu'ayant toujours conservé quelque commerce avec les Napolitains, ils leur communiquèrent plus facilement tout ce qu'ils croyoient savoir. L'école de Salerne, qui fut regardée comme la première de l'Europe, dut sa réputation aux moines du Mont Cassin : un d'eux, nommé Constantin l'Africain, traduisit les livres des Arabes vers la fin du onzième siècle.

L'école de Salerne devint la plus célèbre.

Dans toute l'Europe, la dialectique fut l'étude à la mode, pendant ce siècle & le suivant. Elle produisit la scholastique, qui n'est autre chose que l'application de la dialectique à la théologie, à la métaphysique, à la physique, à la morale, & à tout ce qu'on peut étudier, quand on se contente d'étudier pour n'apprendre que des mots & pour disputer sur ce qu'on n'entend pas. Comme cet art étoit le chemin de la considération & de la fortune, les meilleurs esprits, sur-tout, sentirent le be-

On s'applique particulièrement à la dialectique & à la scholastique ;

soin d'en faire leur étude unique, & ils s'y livrèrent avec passion.

à la médecine;

La médecine étoit la seule science, qu'on eût continué de cultiver pendant le dixième siècle. Vous pouvez juger ce que c'étoit que la médecine d'alors. Cependant on avoit besoin d'y croire, & on y croyoit d'autant plus, qu'on étoit plus ignorant. Pendant le onzième & le douzième siècles, cette science s'aida de tout ce qui pouvoit contribuer à ses succès; c'est-à-dire, de la dialectique & de la magie. Les moines du Mont-Cassin, qui l'avoient apprise des Arabes, étoient alors les plus grands médecins de l'Europe.

à la jurisprudence;

Il a été un temps où les Grecs n'avoient point de loix, & ce besoin produisit chez eux des législateurs. Les Italiens, au contraire, n'en avoient que trop. Les Lombards, les François, les Allemands, chaque peuple y avoit apporté les siennes, & les avoit ajoutées aux loix romaines; & l'anarchie, qui regnoit parmi les révolutions, avoit encore introduit quantité de coutumes bizarres. On sentit donc le besoin de débrouiller ce chaos: la jurisprudence attira l'attention des dialecticiens: & l'Italie fut féconde en jurisconsultes. Mais la jurisprudence est une espèce de scholastique, qui prend de tous côtés & qui brouille tout: il est de sa nature d'être enveloppée, & de s'envelopper

lopper tous les jours davantage. Plus nous nous y appliquerons, plus nous sentirons que nous avons besoin de législateurs: & c'est un malheur pour l'Europe d'avoir besoin de juriconsultes.

Les querelles entre le sacerdoce & l'empire, & le schisme qui sépara l'église grecque de l'église latine, occuperent encore les esprits du onzieme & du douzieme siecles: c'étoient des matieres trop difficiles pour des temps, où l'on ignoroit tout-à-fait l'histoire, & vous avez vu comme on a raisonné.

& aux questions qu'élevèrent les querelles du sacerdoce & de l'empire.

Si pendant ces deux siecles, les sciences n'ont point fait de progrès, il n'en faut pas chercher la cause dans les guerres qui troubloient alors l'Europe, puisque les guerres n'empêcherent pas d'étudier. On étudia même avec passion. Il y eut des hommes d'esprit & de génie qui auroient réussi, s'ils avoient étudié autrement, & autre chose que ce qu'ils étudioient. Mais l'objet des études & la méthode qu'on suivoit, ne permettoient pas d'acquérir de vraies connoissances.

Mais ni l'objet des études ni la méthode ne permettoient d'acquérir de vraies connoissances.

Quelque obligation que les Grecs aient eue aux Barbares, ce n'est pas certainement par les choses qu'ils en ont empruntées, qu'ils sont dignes de notre admiration. Je me trompe fort, ou ils auroient été meilleurs philoso-

Les Arabes qu'on étudioit, n'ont fait que mettre des entraves au génie.

phes, s'ils l'étoient devenus sans secours étrangers : car ainsi que vous, ils ont marché plus sûrement, lorsqu'ils ont marché seuls. Socrate, par exemple, ne put jamais souffrir qu'aucun barbare le soutînt par la lisière, & il fut le plus savant des Grecs. Les Arabes ont été les barbares des Italiens & de tous les peuples de l'Europe, & ils ont mis des entraves aux hommes de génie. Il a fallu des siècles pour se dégager d'un faux savoir, qui étoit pire que l'ignorance.

Les lettres
ne pouvoient
pas naître
dans les éco-
les.

En Egypte, les lettres n'ont été cultivées que par les prêtres, & les Egyptiens ont toujours été ignorants. On remarque la même chose en Europe pendant plusieurs siècles. Il est vrai que nous avons aux moines l'obligation d'avoir conservé des manuscrits : mais ils auroient encore conservé la scholastique & l'ignorance. Ce n'est donc pas dans les cloîtres qu'il faut s'attendre à voir renaître les lettres : laissons par conséquent les vaines études qu'on y faisoit, & voyons ce qui se passoit ailleurs.

Elles de-
voient naître
chez le peuple
qui le premier
auroit du
goût.

Si, comme je l'ai dit, c'est par les choses de goût que l'esprit humain doit commencer à se développer, nous trouverons le berceau des lettres chez le peuple qui aura le premier cultivé la poésie : mais on ne s'occupe des choses de goût, qu'après avoir pourvu à

des besoins plus pressants , & ce principe doit nous faire découvrir le peuple , où la poésie a dû naître.

Après la chute de l'empire d'occident , la Provence , comme toutes les autres provinces , fut exposée à bien des révolutions. Elle passa sous la domination des Visigots , des Ostrogots , des Mérovingiens , des Carlovingiens , des rois d'Arles , des rois de Bourgogne : elle eut ses comtes particuliers ; & elle fut ravagée par les Sarrazins , qui s'établirent sur les côtes de la Méditerranée. Mais dans le dixième siècle , le comte Guillaume ayant chassé les Sarrazins , rétablit les villes maritimes , que ces Barbares avoient détruites , & le commerce répara bientôt les pertes que la Provence avoit faites. Cette province a plusieurs bons ports ; & ses habitants , toujours industrieux , ont su jouir des avantages de leur situation.

Les Provençaux après bien des révolutions , s'enrichissent par le commerce & cultivent la poésie.

Marseille , fondée par des Phocéens d'Ionie , a de tous temps été célèbre par son commerce , & par son goût pour les arts. C'est par elle que les lettres commencèrent à pénétrer dans les Gaules : elle devint en quelque sorte la rivale d'Athènes ; & elle fut une des villes , où la jeunesse romaine venoit s'instruire. Les Marseillois , comme leurs ancêtres , ont toujours aimé la liberté : ils en ont joui

quelque temps, sous les comtes de Provence; ils l'ont défendue avec courage; & ils ont conservé quelques restes de leur ancien gouvernement républicain, jusques sous le regne de Louis XIV.

Les Provençaux, s'étant enrichis par le commerce, songerent à jouir de leurs richesses. La poésie naquit parmi les plaisirs qu'ils recherchoient. Ils commencerent à la cultiver dans le onzieme siecle, & leurs poëtes, qu'on nommoit *trouveres* ou *troubadours*, furent bientôt célèbres dans toute l'Europe. Ces *troubadours* s'affocioient des chanteurs & des joueurs d'instrument, qu'on nommoit *jongleurs* & avec ce cortege ils alloient de cour en cour, toujours accueillis par tout, & comblés de présents. Vous voyez combien ces usages ressemblent à ceux que nous avons vus chez les Grecs.

Il en répandent le goût chez d'autres peuples & principalement parmi les grands.

Les Provençaux répandirent parmi les grands le goût de la poésie. Dès le douzieme siecle, on essaya de faire à leur exemple des vers dans les langues vulgaires. Mais ce ne fut que dans le treizieme, que la France eut dans Thibault, roi de Navarre, un poëte qui montra quelque talent. Dans le même temps, l'empereur Frédéric II faisoit des vers en Italie. Comme la poésie a dû naître chez un peuple riche, elle devoit par la même

me raison être d'abord cultivée par les grands. Cependant le François & l'Italien étoient alors encore bien informes.

Charles d'Anjou, comte de Provence, monta sur le trône de Naples en 1266: il se piquoit aussi de faire des vers, & il protégea les poëtes.

Naples paroïssoit devoir être le séjour des lettres. Elle pouvoit facilement s'enrichir par le commerce, pour peu qu'elle jouît de la paix. De tous temps elle avoit eu des écoles, elle avoit même connu la liberté. Autrefois république, elle avoit conservé quelques-uns de ses privilèges sous les rois Normands; elle en jouïssoit encore, lorsque Charles d'Anjou se rendit maître du royaume.

Les lettres
sont protégées à Naples.

L'empereur Frédéric II, persuadé que de tous les peuples de son royaume, les Napolitains étoient les plus propres à cultiver les sciences, & que les écoles sont d'autant moins bonnes, qu'elles se multiplient davantage, défendit d'enseigner ailleurs qu'à Naples: il n'y eut que la grammaire, qui ne fut pas comprise dans cette défense. Il attira les professeurs qui avoient le plus de réputation: il leur accorda des privilèges, ainsi qu'aux écoliers; & il ne négligea rien pour donner de la célébrité à l'école qu'il protégeoit.

Naples commença sous ce prince à devenir plus considérable. L'université y contribua, & encore plus le goût que Frédéric avoit pour cette ville, où il venoit souvent. Le long séjour qu'y firent les papes Innocent IV & Alexandre IV avec toute leur cour, dut aussi contribuer à la rendre florissante.

Elle s'agrandit encore & devint toujours plus peuplée & plus magnifique sous les Angevins, qui l'embellirent d'édifices, & qui continuèrent de protéger les lettres.

Mais quoi-
que cette ville
devienne tous
les jours plus
florissante, la
bonne poésie
n'y devoit pas
naître.

Les rois Normands avoient établi leur cour à Palerme. Frédéric abandonna le premier ce séjour, & Charles d'Anjou se fixa tout-à-fait à Naples, lorsque le soulèvement, qui éclata par les Vêpres Siciliennes, en 1282, lui enleva la Sicile, & fit passer cette province sous la domination de Pierre III roi d'Arragon. Cette révolution contribua beaucoup à l'agrandissement de Naples, parce que cette ville devint le séjour & la capitale des rois Angevins. Charles I, Charles II & Robert s'appliquèrent à la rendre florissante; & Jeanne I, malgré les troubles de son regne, ne négligea rien pour faire fleurir le commerce, & pour entretenir l'abondance dans sa capitale. C'est ainsi que Naples fut gouvernée jusqu'à la mort tragique de cette malheureuse reine, en 1382. Mais sous Charles I, les

Napolitains perdirent les restes de leur liberté ; & ce sentiment de moins auroit éteint le génie parmi eux , si la protection des princes n'y avoit suppléé. Cependant la bonne poésie ne devoit pas commencer à Naples , & cette ville opulente pouvoit seulement donner de l'émulation aux talents qui naissoient ailleurs.

Les Vénitiens ont été long-temps avant de s'occuper des lettres. Adonnés au commerce , ils ont d'abord cultivé les arts propres à le faire fleurir ; & ils en ont fait une étude jusques dans leurs jeux : car la *régate* , dont vous avez entendu parler , est une course sur mer , qui ressemble beaucoup aux courses des jeux olympiques.

Pendant long-temps les Vénitiens ne cultivèrent que le commerce.

Les peuples , qui se retirèrent dans les lagunes , eurent le bonheur de ne point porter de loix avec eux. S'ils avoient eu des juriconsultes , ils auroient eu un code avant d'avoir un gouvernement ; & je ne fais comment avec des loix inutiles & confuses , ils auroient fait pour se gouverner : ils se conduisirent d'après les circonstances : les usages , qui s'introduisirent peu-à-peu , devinrent des loix : ils en firent , quand ils en sentirent le besoin ; & ils imitèrent en cela les Romains sans le savoir.

Ils n'ont pour loix que des usages introduits par les circonstances.

Ilz connoif-
sent l'abus de
la multitude
des loix & en
ont peu.

Des loix, qui se font de la sorte, se perdroient ou seroient peu utiles, si elles n'étoient compilées, & publiées avec l'autorité du gouvernement. C'est à quoi les Vénitiens travaillèrent à plusieurs reprises dans le cours du treizieme siecle. Mais il est vraisemblable, qu'ils ne reprirent si souvent cet ouvrage, que parce qu'ils n'étoient pas assez éclairés pour faire une compilation, qui demanderoit les talents d'un législateur. Ils eurent cependant assez de lumieres, pour sentir l'abus de la multitude des loix. Les leurs étoient en petit nombre: exprimées avec précision, elles expliquoient les cas généraux, & ne paroissoient souvent qu'indiquer les principes. S'il survenoit des cas particuliers auxquels on ne pouvoit pas appliquer les loix, les magistrats jugeoient d'après l'équité naturelle. Voyant que chez les peuples voisins, tant de loix & tant de commentateurs ne servoient qu'à multiplier, & qu'à faire durer les procès, les Vénitiens aimerent mieux s'en rapporter quelquefois au bon sens des juges, que de perdre à plaider un temps qu'ils pouvoient employer au commerce.

Nullé part la
justice n'étoit
mieux adm-
nistrée.

Rien n'étoit plus sage. Aussi Venise fut elle regardée comme le pays, où la justice s'administroit le mieux; & les villes d'Italie invitoient à l'envi les Vénitiens à les venir gouverner. Les exemples en furent si fré-

quents dans le treizieme siecle, que la république porta un décret pour défendre aux nobles de se rendre à ces invitations. C'est, sans-doute, parce qu'elle se voyoit souvent enlever les meilleurs citoyens.

Cependant les loix des Vénitiens n'étoient pas aussi simples que celles des Grecs, puisqu'ils avoient besoin de jurisconsultes. La république en entretenoit un pour le droit civil, sous le titre de *Consultore dello Stato*; & il y en avoit un autre qui enseignoit le droit canon.

Leurs loix cependant n'étoient pas assez simples puisqu'ils avoient besoin de jurisconsultes.

Le voisinage de Padoue excita la curiosité des Vénitiens. Ils voulurent entendre les professeurs de réputation. André Dandolo, qui fut fait doge en 1336, étoit docteur de cette université. D'autres à son exemple y reçurent le bonnet. La république voulant encourager ces nouvelles études, accorda des distinctions aux docteurs; & Venise eut, comme les autres villes d'Italie, des professeurs de droit civil, de droit canon & de philosophie. Je ne fais pas si la justice en fut mieux administrée: mais les citoyens n'en furent pas plus savants.

Ils étudioient la jurisprudence, & n'en font pas plus instruits.

Un peuple riche veut tôt ou tard jouir de ses richesses, & il attire chez lui les arts & les artistes. Les Vénitiens pouvoient-ils com-

Les Italiens, enrichis par le commerce,

mercier à Constantinople , & ne pas se faire insensiblement un besoin des commodités , dont ils apprenoient l'usage ? Ils les transportèrent donc chez eux , & ils les répandirent dans l'Italie. D'autres villes riches & commerçantes, Genes, Florence, Pise, Sienne, Bologne y contribuèrent encore, chacune de leur côté. Les peuples commencèrent à devenir moins grossiers : ils voulurent vivre avec plus d'aïssance : ils recherchèrent les choses de luxe : ils appellerent les arts étrangers, & ils en créèrent de nouveaux. Cette révolution se fit dans le cours du treizieme & du quatorzieme siècles ; & elle en produisit une autre dans les esprits, qui sentoient de plus en plus le besoin de s'instruire. Il est vrai que les sciences qu'on enseignoit dans les universités , ne firent point de progrès ; elles n'en pouvoient même pas faire, parce que plus les écoles étoient célèbres, moins il étoit possible d'ouvrir les yeux sur les vices des études. Au contraire, la langue & la poésie italiennes firent des progrès étonnans, quoiqu'on ne les enseignât nulle part, ou plutôt parce qu'on ne les enseignoit pas. C'est que dans ce genre nous pouvons commencer sans maîtres : nous n'avons qu'à comparer ce qui nous plaît davantage, avec ce qui nous plaît moins. Or, le sentiment est un juge qu'on ne trompe pas aussi facilement que

la raison , & on ne prouve pas qu'un mauvais vers est bon , comme on prouve qu'une proposition fausse est vraie.

Des peuples malheureux & abrutis par l'ignorance , ne portent pas plus leur vue sur le passé que sur l'avenir : c'est assez pour eux de s'occuper du présent. Tel a été le sort de l'Italie pendant plusieurs siècles. Dans des temps plus heureux , on eut la curiosité d'apprendre ce qu'on avoit été , & d'en transmettre la connoissance à ses descendants. Les plus anciennes chroniques des Vénitiens sont du onzième siècle. C'étoient des annales écrites en mauvais latin , ou en langue vulgaire & barbare , sans discernement , sans choix & sans critique. Les plus estimées appartiennent au quatorzième siècle , & ont été composées par le doge André Dandolo. Alors on essayoit d'écrire l'histoire : mais c'est un art qui demande des connoissances , un jugement & un goût qu'on n'avoit pas. Il ne peut se perfectionner qu'après tous les autres : il faut qu'il y ait eu des compilateurs laborieux , des érudits qui aient travaillé avec quelque critique , des poëtes qui aient poli la langue , & même encore des philosophes qui aient enseigné à voir. Venise , au quatorzième siècle , n'avoit

Ils commen-
cent à avoir
des historiens

donc, & ne pouvoit avoir que de mauvais historiens. On y cultivoit cependant la poësie : mais elle ne faisoit que d'y naître : elle y étoit grossiere, & le gouvernement circonspect de cette république, ne donnoit pas au génie cet essor qui fait les grands poëtes.

Les lettres dans des circonstances, où elles paroissent devoir faire des progrès, étoient retardées par la protection accordée aux mauvaises études.

Dans le tableau que je viens de faire de Naples & de Venise, vous voyez des circonstances favorables à la naissance de la poësie. Les peuples recherchoient les choses de goût avec passion; ils étoient assez riches pour se les procurer. C'est la noblesse qui cultivoit les arts & les sciences; les rois accueilloient les talents, & les excitoient par des récompenses. Mais tout cela ne suffit pas : c'est que la protection des grands est quelquefois plus nuisible qu'utile aux progrès de l'esprit humain. Trop ignorants, ils dispensent mal leurs bienfaits, & ils n'encouragent que les faux talents. Plus ils protégeoient les universités, plus ils leur accordoient de privilèges, plus ils pensionnoient les professeurs; plus aussi ils égardoient les esprits, & mettoient d'entraves aux meilleurs. En effet, dès que le jargon de l'école conduisoit aux richesses, il étoit naturel qu'on n'étudiât que ce jargon, & qu'on se soulevât avec scandale contre quiconque oseroit parler un autre langage.

Où doit donc naître la poésie, me demanderez vous? dans un pays riche, où comme à Naples & à Venise, on recherchera les choses de goût, & où l'amour de la liberté parmi les troubles permettra de penser, & enhardira à dire ce qu'on pense. La Toscane sera donc l'Attique de l'Italie, elle sera le berceau des arts. Ce n'est pas que l'esprit de liberté soit par-tout également nécessaire pour produire des hommes de talents, puisque nous en verrons naître dans des monarchies : mais je crois qu'il étoit nécessaire pour les produire la première fois. Ce n'est qu'aux ames qui se croient libres, qu'il appartient de créer, & de communiquer aux autres esprits une force qu'ils n'auroient pas trouvée en eux-mêmes.

La Toscane en
devoit être le
berceau.

Au commencement du treizieme siècle, lorsque toute l'Italie étoit partagée entre l'empereur & le pape, les Florentins se divisèrent en deux factions & prirent les noms de Guelphes & de Gibelins. Assez heureux pour étouffer enfin cet esprit de parti, ils se gouvernèrent en république après la mort de Frédéric II, arrivée en 1250, & nous avons vu qu'en dix ans Florence devint la principale ville de la Toscane, & fut une des premières de l'Italie. Mais l'esprit de faction recommença : le gouvernement essuya bien des révolutions : deux nouveaux partis se formerent, celui des

A Florence les
factions mê-
mes devoient
contribuer à
la naissance
des arts.

Blancs & celui des Noirs : les factions des Guelfes & des Gibelins continuoient ; & on comptoit encore celle du peuple & celle de la noblesse. C'est au milieu de ces factions que les talents devoient naître, pour procurer à un peuple riche les arts agréables, dont il sentoit le besoin. Dans un gouvernement plus calme, les esprits n'auroient pas pris le même essor. Athènes eût-elle eu tant d'hommes à talents, si elle n'eût pas été une démocratie florissante, c'est-à-dire, une république riche & divisée par des partis ? non, sans doute : car les citoyens ne se feroient pas occupés des arts avec une sorte d'enthousiasme, s'ils avoient traité dans le calme les affaires du gouvernement.

Dante.

Alighieri Dante, né à Florence en 1265, se forma parmi les troubles, auxquels il prit part. Il étoit de la faction des Blancs, & il fut banni avec eux, lorsque Charles de Valois vint à Florence. Voilà le premier poëte Italien : c'est lui qui polit le premier sa langue, & il écrivit avec une élégance, qu'on ne trouve pas dans ceux qui ont cru faire des vers avant lui. Son principal ouvrage est une satyre des mœurs de son temps : il les peint avec les traits les plus hardis ; & on voit que pour former un pareil poëte, il falloit un esprit républicain, & même un esprit

de parti. Il mourut en 1321. Alors se formoit un nouveau poëte qui acheva de polir la langue italienne.

Pétrarque naquit en 1304 à Arezzo, où s'étoit retirée sa famille, proscrire dans le même temps & pour les mêmes causes que Dante. Pétraccio, son pere, désespérant de rentrer dans sa patrie, alla s'établir à Avignon, où Clément V venoit de fixer sa cour. Il destinoit son fils à l'étude de la jurisprudence, qui étoit alors le grand chemin de la fortune: mais le jeune Pétrarque s'en dégoûta bientôt. La candeur de mon ame, disoit-il, ne me permet pas de me livrer à une étude, que la dépravation des mœurs a rendue pernicieuse. La plupart des hommes ne veulent connoître les loix, que pour pouvoir les éluder eux-mêmes, ou apprendre aux autres à les violer impunément. Il ne m'est pas possible, ajoutoit-il, de faire de cette étude un abus si contraire à la probité. Il s'adonna donc tout entier à la poésie, avec un succès qui le fit passer pour magicien: car Apollon, disoit-on, n'est pas un dieu, & par conséquent, il ne peut être qu'un diable. On l'accusa encore d'hérésie, parce qu'il lisoit Virgile. Mais s'il eut pour ennemis tous les ennemis des lettres, il eut pour protecteurs tous les princes qui les aimoient. Les Flo-

Pétrarque.

rentins, honteux de le compter parmi les profcrits, lui députerent Bocace, l'inviterent à revenir dans sa patrie, & voulurent lui rendre tous les biens, dont son pere & sa mere avoient été dépourillés. Pétrarque mourut peu d'années après à Arcquà en 1374. Je n'entrerai dans aucun détail sur la vie, ni sur les ouvrages de ce poëte. D'autres l'ont fait : mais si vous voulez le connoître, vous le lirez.

Bocace.

Les Florentins cultivoient aussi la prose : car les historiens, Jean & Mathieu Villani étoient contemporains des deux Charles & de Robert, rois de Naples. D'autres avoient même écrit l'histoire avant eux. Mais Bocace, que je viens de nommer, est proprement le premier écrivain en prose ; puisqu'à cet égard il fixa la langue italienne, qui lui doit autant qu'au Dante, & qu'à Pétrarque. Il naquit à Certaldo en 1313, & mourut au même lieu en 1375.

Ceux qui les premiers ont du goût, le communiquent rapidement.

Quand une fois le goût a disparu, il est des siècles avant de renaître ; & il ne se reproduit point, ou il se reproduit tout-à-coup. Il semble que toute la difficulté soit d'en approcher ; & que quand on en approche, on ne puisse pas ne le pas saisir. Le Dante, Pétrarque

que & Bocace devoient donc avoir de grands succès, & leur goût devoit se communiquer à tous les bons esprits qui les lisoient.

Je distingue deux sortes de vérités : les vérités de raison, & les vérités de sentiment. Les premières sont hors de nous ; & quelque proche qu'elles soient, nous pouvons toujours porter mal adroitement la main à côté. Les secondes, au contraire, sont en nous, ou ne sont point : c'est pourquoi en approcher ou les saisir c'est la même chose. On peut raisonner avec mon esprit, sans m'éclairer : mais on ne peut pas remuer mon ame d'une manière nouvelle & agréable qu'aussitôt je ne sente le beau. Le goût est donc un sentiment, qui doit se transmettre avec rapidité.

Lorsqu'on sent le beau dans un genre, on est capable de le sentir dans tout autre : car c'est le même goût qui juge de la beauté d'une scène, & de la beauté d'un tableau. Aussi dans le temps des progrès prompts de la poésie, les Florentins commençoient à cultiver avec succès la peinture & l'architecture. Cimabué, mourut en 1300, âgé de soixante dix ans & laissa pour élève Giotto, qui mourut en 1336.

Les beaux arts sont donc nés en Italie, pendant le treizième & le quatorzième siècles, & par conséquent, long-temps avant la ruine de l'empire grec : cependant on veut que la

Il passe aussitôt d'un genre dans un autre.

La prise de Constantinople, bien loin de porter le goût en Italie.

a retardé le
progrès des
lettres.

prise de Constantinople soit l'époque de leur naissance, & que cette révolution ait été nécessaire, pour apporter aux Italiens le goût qu'ils avoient déjà, & qu'ils avoient bien mieux que les Grecs de Constantinople. Frappés d'une révolution qui a fait prendre à l'Europe une face nouvelle, nous avons cru qu'elle a influé dans les progrès de l'esprit, parce que nous supposons qu'elle a tout fait. Cependant les Italiens, comme les Grecs, se sont formés d'après eux-mêmes; & s'ils doivent aux étrangers, ils leur doivent peu. Il est même certain que la prise de Constantinople les retarda, parce que la langue grecque, dont l'étude devint à la mode, fit négliger les langues vulgaires. Aussi l'Italie ne produisit-elle pas dans le quinzième siècle, des écrivains aussi bons que Dante, Pétrarque & Bocace: ce n'est pas que l'érudition n'ait ensuite contribué à l'avancement des lettres, en mettant les gens de goût en état d'étudier de bons modèles, & en amassant des matériaux, dont ils furent faire usage. Il en est de même de l'art d'imprimer qui fut inventé dans le quinzième siècle. Il nuisit d'abord au goût par la facilité qu'il donna de devenir érudit; & tel italien qui auroit été un écrivain élégant s'il eût étudié sa langue, se contenta de lire les livres grecs qui devenoient plus communs, & se piqua d'en sen-

tir les beautés qu'il sentoit mal. Si la prise de Constantinople a produit du savoir, elle a produit encore une pédanterie, que l'imprimerie a rendue plus commune; & le goût ne renâtra, que lorsqu'on étudiera les langues vulgaires. C'est ce que nous verrons, quand nous reprendrons l'histoire de l'esprit humain au commencement du seizieme siècle.

FIN du Tome douxieme.

